NÎMES, MILHAUD et CAVEIRAC : projet de contournement Ouest de Nîmes sur le territoire des communes

https://www.registre-dematerialise.fr/4380/

Dates
Du lundi 6 février 2023 à 09h00 au jeudi 9 mars 2023 à 17h00

Référence du Tribunal Administratif
Décision n°E22000076/30 en date du 2 septembre 2022 - Tribunal Administratif de NÎMES

Arrêté d'ouverture
Arrêté préfectoral n° 30-2022-12-28-00001 en date du 28 décembre 2022

Président(e) de la commission d'enquête
Monsieur Patrick LETURE

Membres titulaires de la commission d'enquête
Madame Hélène DUBOIS
Monsieur Philippe GRAILHE

Contribution n°1 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 09h50

Depuis le transfert total des services hospitaliers à Carémeau, la circulation a décuplé sur le périphérique ouest et route de Sommières. Pour les poids-lourds arrivant du Nord de Nîmes et ceux sortant à Nîmes-Ouest depuis l'A9, l'accès à Saint-Césaire rendu obligatoire via le rond-point du boulevard des Français-Libres rend encore plus compliquée et tout aussi dangereuse la circulation sur ces axes. Il faut d'ailleurs déplorer au passage que l'ors de l'aménagement de la voie vers leCHU depuis ce rond-point il n'a pas été aménagé d'espace sécurisé pour les piétons et les vélos empruntant cet axe (rond-point-CHU) tandis que, de surcroit, la vitesse n'est pas limité à 50 km/h comme cela serait utile et prudent (à l'exclusion des véhicules de secours bien entendu). Le signe qu'on a encore beaucoup à faire au lieu d'avoir toujours beaucoup à dire.
Pour ce qui est de la déviation, ces encombrements et difficultés de circulation dans ce secteur de Nîmes montrent que la déviation serait doublement utile en particulier pour l'accès des poids-lourds venant de l'A9 ou s'y rendant. Et limiter leur nombre serait aussi limiter la pollution engendrée par eux : pollution atmosphérique, dégâts sur les chaussée urbaines ou semi-urbaines. En conséquence, la déviation semble s'imposer alors que les flux de circulation ont plutôt tendance à s'accentuer qu'à diminuer au fil des ans. L'accès à l'autoroute des poids-lourds venant du Nord de Nîmes devrait, au demeurant être rendu obligatoire via la déviation de même que la sortie des poids-lourd à destination de la zone de Saint-Césaire.
Par conséquent, la réalisation de cette déviation paraît nécessaire sinon utile. Il apparaîtrait d'autant plus utile et nécessaire de protéger par un bitume approprié et des palissades anti-bruit dans la traversée des zones proches des quartiers périphériques de communes limitrophes du tracé. Sous cette réserve, je suis favorable à la réalisation de cette déviation.

Contribution n°2 (Web)

Proposée par Frehel Mathieu
(al4az@hotmail.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 10h50
Adresse postale : Ancienne route d'Anduze 30900 Nîmes

Bonjour,

Je ne me prononcerai que pour le tronçon numéro 4 qui concerne la liaison avec la RN106, on nous a vendu que la variante 4 Ouest était retenue à l'unanimité parmi le public et les élus pendant la concertation car beaucoup moins impactante pour les habitations que la variante Est, et je vois maintenant que c'est bien la variante Est qui est retenue pour la DUP, sur une décision arbitraire et indiscutée du maître d'œuvre.
Je ne comprends pas, est-ce que la fameuse espèce rare à protéger n'existe qu'entre le Mas de Ponge et l'école de chasse plus au nord ? J'étais prêt à accepter que cette 4 voies passe à 1km/1km5 de ma maison mais sûrement pas à 200m.

Contribution n°3 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 11h24

Habitants des Hauts de Nîmes, le projet est certainement salutaire, mais nous ne souhaitons pas cette nouvelle voie pour les nuisances engendrées (sonores, pollution…) ainsi que l'impact sur l'écosystème.

Contribution n°4 (Web)

Proposée par couvrat marc
(couvrat.marc@laposte.net)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 11h39
Adresse postale : impasse des bartavelles 30900 NIMES

Bonjour;
Je vous exprime mon avis négatif à ce projet aux coûts pharaoniques. L'aménagement de la nationale 106 serait moins couteux et moins impactant pour les habitants et et moins dommageable pour la biodiversité et la protection de la zone naturelle et de la garrigue .
La baisse des prix du fonciers va pénaliser grandement les habitants de l'ouest de Nîmes (chemin du carreau de lanes et autres).
Les fortes nuisances sonores et la pollution augmentée dans ce secteur, sans réduire les embouteillages, va impacter la vie de humains comme des animaux (espèces protégées signalées) et des plantes (arbres remarquables sur le tracé signalés aux autorités).
La perte de la zone nature utile à tous sera irrémédiable et ne pourra pas être compensée.
Je vous remercie de prendre en compte mon argumentaire pour arrêter ce projet qui n'est plus en rapport avec les exigences climatiques d'aujourd'hui et qui privilégie l'enrichissement de quelques entreprises au détriment des citoyens.

Contribution n°5 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 12h20

Bonjour,
Je souhaite déposer ma contribution concernant le projet sur le contournement ouest Nîmes
En effet, je réside en bordure de la RN106 à proximité du secteur de la route de sauve et nous sommes confrontés par des nuisances sonores et de pollution très importantes.
Par conséquent je suis très favorable à ce projet , et souhaite qu'il arrive à terme.

Contribution n°6 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 12h52

Habitante sur la portion entre Castanet et le rond point de Caremeau, il est vrai que nous subissons d'énormes nuisances sonores, de gros embouteillages en heure de pointe, et des pics de pollution importants.

Je suis pour le projet de contournement.

Contribution n°7 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 13h51

Je suis totalement opposée au projet de contournement ouest pour les raisons suivantes :
- questions écologiques : destruction de la faune et de la flore, destruction sauvage de la nature etc.
- augmentation de la circulation, de la pollution.
- toutes les autres raisons évoquées par l'association Caveirac Vaunage (financières, démocratiques et humaines).

Contribution n°8 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 14h18

Cela fait plus de 15 an que la circulation est très très difficile pour accéder à Nîmes par le côté nord ouest. Donc cette déviation est indispensable pour faciliter la circulation sur les périphériques de Nîmes
Cordialement

Contribution n°9 (Email)

Proposée par Laurent FEUILLAS
(laurent.feuillas@orange.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 07h52

Enquête publique pour le contournement Ouest de Nîmes

Objet : Enquête publique pour le contournement Ouest de Nîmes

Bonjour,

Non, Non et Non !!!!
Habitant de la Vaunage (CLARENSAC) depuis près de 15 ans, je connais les problèmes de circulation pour aller travailler sur Nîmes. Tous les jours, nous subissons des embouteillages pour descendre sur Nîmes dès 07H15 et pareil le soir. Il n’est pas rare d’attraper la queue dès l’entrée de Caveirac le matin et avant le rond point du point du McDo le soir. Ce projet non content de ne pas améliorer notre sort, puisque nous n’emprunteront pas cette route, il va l’aggraver de près 25% notamment au rond point du

McDo qui va être la réunion des routes.
Par ailleurs, je pratique toutes les semaines la course à pied dans la garrigue environnante de Caveirac et je ne souhaite pas que ce patrimoine soit détruit.
On nous prône sans cesse l'arrêt des énergies fossiles mais là on fait quoi … on créée une autoroute à camions avec de l'argent public !!! Cela va accroître les émissions de particules fines et dégrader notre cadre de vie.
Il ne faut pas aller au bout de ce projet sans avoir explorer toutes les autres sources, création de ponts, accélération du développement des transport doux (tram train de la Vaunage) … si moins de gens partent de chez eux avec leurs voitures il y aura moins de voitures à Nîmes. Essayons de réduire le nombre de voitures au lieu de tenter de gérer les flots de voitures en encourageant les gens à prendre ces nouvelles voies. Le matin et le soir, ce projet ne résoudra rien et nous continuerons à avoir la queue : 300 millions pour ne rien résoudre. Encore un exemple de l'inutilité des politiques.

Cordialement,
Laurent FEUILLAS (un Vaunageol qui payera ce projet sans en bénéficier réellement)

Contribution n°10 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 16h23

Je suis contre ce projet de contournement car moi je dois traversé Caveirac tous les jours pour me rendre au travail et c'est déjà compliqué si ce contournement se fait il vas y avoir encore plus de voiture et sa vas devenir invivable .

Contribution n°11 (Web)

Proposée par jerome
(dayon.jerome@neuf.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 17h00
Adresse postale : 17 rue du Ventoux 30320 SAINT GERVASY

POUR une réalisation rapide
Etude bien menée, quelques remarques de bons sens
* PI 147 voie verte et éventuellement passage Train tram (hauteur insuffisante pour un train et faire plus large pour voie verte
* Echangeur D40, le barreau de liaison OAB1 à OA127a et b ne comprend pas d'ouvrage pour la voie verte et ou passage pour la liaison Train tram envisagée
* Etude d'une déviation possible de Caveirac par le sud (langlade - échangeur) afin de rendre l'air respirable dans le centre de la commune (bouchon permanant).
* Etre vigilant sur les délaissés qui peuvent devenir des zones protégées pour les espèces sensibles.

Contribution n°12 (Web)

Proposée par Gabreau Jérôme
(jerome.gabreau@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 17h39
Adresse postale : 1733, chemin du Mas de Lauze 30900 Nîmes

Bonjour,
Je suis défavorable au projet de contournement Nîmes-Ouest pour les raisons suivantes :
1/ A l'heure ou l'Etat ainsi que la ville de Nîmes ont un endettement considérable et que les collectivités territoriales par ailleurs concernées ne parviennent plus à équilibrer leurs budgets respectifs, dépenser un montant de 268 millions d'euros pour cette opération apparait déraisonnable et contraire aux intérêts des contribuables.
2/ Ce projet, imaginé à une époque très ancienne, est en contradiction flagrante avec les enjeux environnementaux actuels car il va encore réduite le volume des surfaces non construites dans un environnement fréquemment sujet aux inondations et il va favoriser le développement de la circulation routière alors que les moteurs thermiques vont demeurer pour longtemps encore majoritaires, accentuant ainsi la pollution.
3/ Le gain de temps pour les automobilistes est estimé au mieux à 8 minutes, ce qui en soi délégitime le projet au regard de l'importance du coût et des nuisances induits.
3/ Il existe des alternatives tout à fait crédibles et beaucoup moins coûteuses.
Je propose de :
- parachever la mise en 2x2 voies de la nationale 106 sur la totalité du trajet Alès-Nîmes afin de fluidifier le trafic routier sur cet axe,
- percer des tunnels sous les deux ronds points situés près de l'accès à l'autoroute A9 au Sud-Ouest de Nîmes pour y faire passer les 2x2 voies actuelles de la nationale 106 et de créer des 3èmes voies de dégagement sur les flancs Ouest et Est de ces deux ronds points pour les automobilistes et bus qui prennent d'autres directions que le péage de l'autoroute,
- parfaire la limitation des nuisances sonores pour les riverains en améliorant le dispositif de pare bruit actuel et en étendant un bitume absorbeur de sons sur la nationale 106 depuis l'entrée de Nîmes jusqu'au péage de l'autoroute,
- renoncer au déclassement en voie urbaine de la nationale 106 sur la commune nîmoise et maintenir la vitesse limite à 70km/h, la

mise en place d'un transport en commun sur site propre étant inutile sur cette portion de chaussée puisqu'elle ne dessert que des lotissements ne rassemblant que quelques milliers de résidants.
A priori, de tels travaux permettraient une économie d'environ 200 millions d'euros tout en améliorant la fluidité du trafic routier.
4/ Enfin, il conviendrait d'augmenter le nombre de TER entre Alès et Nîmes aux heures de mouvements pendulaires afin d'inciter plus de personnes à choisir le train pour un tel déplacement. A ce sujet, pourquoi pas revenir aux autorails type "Micheline" avec une à deux voitures seulement afin de limiter les coûts, les TER actuels étant souvent à moitié vides.
Bien cordialement.
Jérôme Gabreau

Contribution n°13 (Web)

Proposée par hibelot Matthieu
(Matthieu.hibelot@free.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 18h18
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nîmes 30900 Nîmes

J’espère que le contournement de fera rapidement car les bouchons sont infernaux , pour autant, habitant les hauts de Nîmes , j’espère que quelque chose sera envisagé pour le bruit

---

Contribution n°14 (Web)

Proposée par FERNANDEZ Frédéric
(famille.fernandez4@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 19h21
Adresse postale : 7 rue du bécégrun 30980 Saint dionisy

Madame, Monsieur,

Je tiens à exprimer mon avis défavorable concernant le projet du contournement ouest de Nîmes.
Ce projet présente plusieurs incohérences avec les enjeux climatiques actuels. La politique gouvernementale et locale ne met-elle pas en avant la protection des espaces naturels et préservation de la biodiversité ?

À l’heure où les prévisions du GIEC concernant le réchauffement climatique sont des plus pessimistes. Là, où les scientifiques nous alertent sur l’urgence de changer notre modèle de société avec un délai de trois ans avant que l’irréversible ne se produise. Les acteurs politiques locaux et nationaux se lancent dans l’étude d’un projet qui va à l’encontre de toutes les recommandations environnementales en termes de protection du climat et de la biodiversité.

La destruction de la garrigue et l’artificialisation des sols sur plus de 160 hectares va causer des dégâts irréversibles. Le Gard est un département du sud de la France dans lequel les phénomènes climatiques sont de plus en plus violents.
Lors des épisodes cévenols malgré les quantités d’eau, le sol joue un rôle d’éponge. Si le sol est rendu stérile par l’excavation et le goudronnage il y a un risque important d’inondation en direction de Nîmes et plus particulièrement de saint Césaire et de ses habitations.

Lors des épisodes de canicules, la végétation joue un rôle de climatiseur important et permet de faire baisser les températures en apportant de la fraicheur aux êtres humains et aux animaux. Beaucoup de villes l’ont compris et replantent des arbres. Il y a par ailleurs un risque incendie très important, un mégot mal éteint un coup de mistral sur les sols secs, et le feu se propagera jusqu'à Caveirac et les communes aux alentours. Il suffit que les forces aériennes de luttes contre les incendies soient occupées sur d’autres incendies en France et cela sera de plus en plus le cas, pour que nous connaissions dans notre vallée de la Vaunage un désastre.

Ce projet ne correspond donc pas aux enjeux actuels de protection du climat portés par la cop27 de ne pas dépasser les 1,5°C. Il ne correspond pas non plus aux enjeux de protection des populations face aux risques climatiques.

Contribution n°15 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 19h58

Le trajet est intéressant pour évacuer les circulation matinal est du soir pour les personnes traversant Nîmes en direction de l'autoroute. Dans ce cas pourquoi ne pas prendre comme début de contournement la fin de la 2x2 alès Nîmes ? Est ce pour rejoindre le tenant du contournement nord de Nîmes ?

Contribution n°16 (Web)

Proposée par Mourier

Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h06

C'est en tant qu'usager de la CD40 que je souhaite exprimer mon désaccord avec ce projet, qui à mon sens ne présente aucun caractère d'utilité public. Il ne désengorgera pas la liaison entre la vaunage et Nîmes qui est une voie de trafic pendulaire. Le développement d'alternatives au tout voiture serait plus efficace. Ce projet n'améliorera que peu la circulation venant d'Alès et des cévennes, car beaucoup de véhicules s'orientent vers le centre, l'est de Nîmes ou vers Marseille. Véhicules qui ne rallongeront pas leur trajet en allant à Milhaud pour accéder à l'autoroute. En outre, au vu du coût prohibitif des travaux, d'autres propositions ont elles été sérieusement étudiées et chiffrées.
L'impact environnemental de ce projet est extrêmement lourd, de surcroît dans le type de biotope fragile que constitue la garrigue.
Enfin, je pense aux "usagers" de la vaunage: riverains, sportifs, amoureux de ce poumon vert, beaucoup d'habitants ont choisi de résider en vaunage pour la qualité de vie en garrigues.
La balance entre les désagréments engendrés et la potentielle amélioration du trafic (faudrait il encore que l'étude soit fiable!) fait que ce projet ne profitera en rien au public.

Contribution n°17 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h16

Bonjour,

J'habite tout proche de la 106. Le bruit au quotidien est fatiguant. Chaque jour, je suis obligée de faire la queue pour me rendre à mon travail et pareil pour le soir.

J'ai voulu me rendre au lidl situé sur la 106 à vélo. Quelle dangerosité !!!

Une bretelle gratuite permettant l'accès direct à l'autoroute est indispensable.

Cdt

Contribution n°18 (Web)

Proposée par Isabelle
(isabellepetit2018@gmail.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h21
Adresse postale : 7 rue Charles Garnier 31500 Toulouse

Non au projet coûteux et encore moins écologique. Encore une fois on détruit un morceau de notre planète. De plus, celui-ci ne répond en aucun cas au souhait de la plupart des habitants qui mettent en valeur la richesse du patrimoine écologique, culturel de cette magnifique région.
Je viens régulièrement me ressourcer à Caveirac dans le gîte : un moment en Vaunage / un coin de paradis où il fait bon vivre avec la découverte des richesses de cette magnifique région.
Pourquoi vouloir encore une fois détruire le patrimoine régional et les habitants de Caveirac et des alentours qui sont inquiets car la route ne permettra plus l’accès au gîte.

Contribution n°19 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h34

Un projet indispensable pour améliorer la qualité de vie en diminuant les temps de trajets travail/domicile. Plus particulièrement en tant qu'agent du CHU, des jours où le temps de trajet peut être doublé à cause de l'encombrement de la N106.
Réalisation indispensable et tant attendu.
Merci

Contribution n°20 (Web)

Proposée par CONRAD Philippe
(pconrad@hotmail.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h44
Adresse postale : 20, rue Etienne OZI 30900 Nîmes

Je réside dans la région nîmoise depuis plus de 30 ans (Caissargues, Langlade et Nîmes où je réside actuellement) et j'ai pu constater l'évolution très positive sur cette période.
En 1972, date de ma première arrivée à Nîmes, la ville était terne, sans rayonnement dont l'économie était essentiellement tournée vers les armées (légion, base de Courbessac,, base de Nîmes-Garons) et l'agriculture ou la viticulture. Les villages environnants avaient une population relativement modeste et les difficultés de circulation n'existaient pas.
On pouvait aisément entrer et sortir de la Vaunage à n'importe qu'elle heure sans aucun embouteillage.
On peut dire que la vie était agréable.
Depuis lors, le Gard a vu sa population passer de 494 000 à 750 000 habitants soit une augmentation de 50% avec des villages tels que Langlade, Calvisson, La Calmette, Cajan qui ont vu leur population doubler voire tripler. Dans le même temps, les voies de circulation notamment à Nîmes même si elles ont été relativement bien entretenues n'ont pas évolué en nombre ou en taille. La route qui conduit vers la Vaunage, la route de Sauve, etc. sont restées telles qu'elles alors qu'il leur faut couler un trafic qu'elle n'arrivent plus à évacuer et sont bouchées quasi en permanence. Le phénomène est encore aggravé par le fait que la ville de Nîmes est à la conjonction de toutes ces routes avec une concentration du trafic qui devrait pouvoir s'écouler SANS PASSER par Nîmes.
En conclusion, sans vouloir négliger les préoccupations des habitants de Caveirac qui vont voir leur environnement perturbé par l'arrivée de ce contournement, il est indispensable qu'il soit construit le plus vite possible pour redonner de la fluidité au trafic et permettre une maîtrise des trajets qui sont devenus un cauchemar quotidien pour ceux et celles qui doivent utiliser leur voiture pour aller travailler.

Contribution n°21 (Web)

Proposée par Patrick escande
(patrick.escande@yahoo.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 20h51
Adresse postale : Hauts de nimes 30900 Nîmes

Je suis contre la 2 x 2 qui permettra un dégorgement partiel de l'axe. Trop peu de gens paieront l'autoroute (coût de la vie et l'essence augmente). La majorité travaille sur Nîmes et non vers caveirac. Le bruit, la garrigue sera encore impacté pour si peu. Des milliers d'arbres fruitiers (art 5) seront abattus : arbousiers, oliviers, pigne de pain et autres fruits naturels. Il est préférable de créer des grands parkings à étage à l'entrée de Nîmes et activer le transport collectif, voie verte et autres solutions environnementales. Cdt

---

Contribution n°22 (Web)

Proposée par Elisabeth
(charmote@aol.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 21h16
Adresse postale : 12, chemin du Vuard Marchat 74200 Thonon

Bonjour
Je viens souvent dans la région et je suis très très rarement prise dans des bouchons. Issue d'un département très autoroutier, je suis bien placée pour savoir que la création de nouvelles voies de circulation ne fait qu'amener du trafic supplémentaire et cela modifie les habitudes de vie. Ce trafic induit (grosso-modo, plus il y a de routes et plus on roule) finit par saturer les voies nouvelles et c'est une course sans fin.
La région de l'ouest de Nîmes et les espaces traversés méritent d'être préservés, et dire qu'on éloigne les nuisances des zones habitées est une erreur : on ne fait que déplacer le problème des nuisances, voire l'accentuer avec le trafic induit. Je donne donc un avis négatif à ce projet de contournement.

Contribution n°23 (Web)

Proposée par DERYM Clément
(clement.derym@gmail.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 22h37

Le projet de contournement Ouest de Nîmes est issu d'un processus de planification de très longue date. Il entre en contradiction frontale avec les nouvelles méthodes d'aménagement du territoire, basées sur une connaissance riche des liens entre transport et aménagement, et avec les nouvelles attentes règlementaires (zéro artificialisation nette, plans climat air énergie...) et de politiques publiques (objectifs de report modal, y compris pour le transport de marchandises...).
En ce qui concerne la planification des transports, nous savons aujourd'hui que les termes de désengorgement et d'amélioration

de la fluidité routière sont illusoires. A moyen et long terme (le projet ne se projette qu'en 2028), il a été démontré que le niveau de congestion revient toujours aux niveaux avant nouvelle infrastructure, puis continue de se dégrader. L'offre de transport induit la demande, vouant les politiques axées sur le développement de l'offre routière à l'échec. Ce constat contre-intuitif, vulgarisé sous le concept de trafic induit, s'explique par les fondements comportementaux de la mobilité : les véhicules ne sont pas des gouttes dans un tuyau mais des personnes ou des professionnels qui ont décidé de faire un déplacement selon un itinéraire, de s'installer dans un secteur selon ses conditions d'accessibilité.
En pièce jointe vous trouverez une explication simplifiée de la notion de trafic induit et une entrée vers la littérature scientifique qui a abouti à ce concept.

Il est temps de ne plus perdre d'énergie à développer ce type de projets dont nous connaissons trop bien les impacts majeurs et les limites intrinsèques. Et d'étendre la notion d'études d'opportunité à des leviers sur la demande de mobilité, et les offres alternatives sur des infrastructures existantes.
Citoyen impliqué du territoire et professionnel de l'aménagement, je reste disposé à fournir des références plus variées si souhaité.

1 document associé
contribution_23_Web_1.pdf

Contribution n°24 (Web)

Proposée par Jordan
(suau.jordan@gmail.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 22h50

Quand je pèse le pour et le contre je suis plus du côté du contre. Je ne suis pas certain que toutes les possibilités aient été réfléchies, envisagées et proposées. Ce projet a pour but de désengorger la N106 jusqu'à la bretelle d'autoroute. Cela fait 24 ans que je prends cet axe régulièrement dans les deux sens et maintenant 7 ans presque quotidiennement. C'est un enfer TOUS les matins ! En fonction de l'heure à laquelle je pars de chez moi, je peux être certain que je vais avoir des bouchons. Pour rejoindre Nîmes et gagner du temps, il m'est même arrivé de passer par le Pont St Nicolas, c'est aberrant. Le problème vient principalement du rétrécissement de deux à une voie juste avant le croisement N106/D907 (Route d'Anduze)/D926 (route de Nîmes). C'est à cet endroit précis que le 1er bouchon se créer. S'il n'y avait ne serait-ce qu'un rond point cela changerait tout, mais il faut ensuite continuer les deux voies présentes en amont jusqu'au pont de Castanet pour supprimer l'effet entonnoir, l'un ne va pas sans l'autre. Ce rond point permettrait à une grosse partie du trafique de continuer son chemin dans cette direction, puis à l'autre partie de tourner en direction du Centre Ville. Une fois passé le rond point de Carremau, c'est à cet endroit qu'il faudrait aménager une voie SPECIFIQUE pour les automobilistes souhaitant rejoindre l'autoroute. Il ne faut pas se leurrer, ce ne sont pas tous les automobilistes se retrouvant dans les bouchons de cet axe qui emprunteront l'autoroute, il y a de nombreux axes principaux en amont qui sont énormément empruntés pour desservir de nombreuses autres villes et autres villages. A mon sens, construire un tel contournement avec pour objectif de relier Alès à l'autoroute de Nîmes pour désengorger la N106 est complètement inutile. De plus, l'impact sur la faune et la flore sera considérable, sans parler des nuisances sonores et visuelles pour bon nombre de riverains.
Allez, arrêtez tout, sortez de vos bureaux, montez en voiture avec les travailleurs qui perdent leur temps dans la circulation chaque jours, ce sont eux qui auront les meilleurs propositions à vous faire.
A bons entendeurs.

Contribution n°25 (Web)

Proposée par Michaël Barbosa
(Michael.barbosa@outlook.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 23h42
Adresse postale : 269 rue de la lucine 30900 Nimes

Je m'oppose à ce projet, aucune étude serieuse d'impacte sur les nuisances sonore et de pollution n'a été menée au niveau de notre nouveau quartier le domaine des roches blanches qui se trouve à moins de 500m du tracé retenue.

De plus, le bénéfice significatif de cette nouvelle infrastructure n'est pas démontré par rapport aux risques engendrés par la destruction de milliers d'arbres et d'habitats naturels pour les animaux/insectes.

Enfin, si ce tronçon est financé par Vinci, il y aura très probablement des compensations, comme une rallonge de concession ou une augmentation du prix des péages sur l'entrée et la sortie de Nimes ouest.

Si c'est les communes ou l'Etat qui finance nous allons très probablement voir notre taxe foncière augmenter significativement pour financer ce projet.

C'est pour toutes ces raisons que je m'oppose grandement à ce projet.

Contribution n°26 (Web)

Proposée par Aurélien
(agreloaurelien05@gmail.com)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 23h46
Adresse postale : 276 Rue de la Cave Cooperative 30870 Clarensac

Je pense que cette route serait un besoin pour désengorger cette route de la vaunage tout les matins tout les soirs une file incroyable et interminable suivant a l'heure où on part on arrive en retard au travail puis décharger le soir Saint Césaire qui est rempli de bouchons notamment au niveau du pont pourrait servir a décharger la N106 également qui est très chargée le matin pour venir sur Nîmes et le soir pour en partir je suis donc vraiment favorable pour cette route

---

Contribution n°27 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 février 2023 à 23h52

Je suis pour cette route infernal ces bouchons a st Césaire et sur la route de Sommières également la N113 même la N106 est bouchée les voitures au ralenti consomment plus que tout donc je dis oui à cette route

Cordialement

Contribution n°28 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 00h02

J'espère que cette route sera faite rapidement elle est indispensable pour fluidifier le trafic et diminuer la pollution des bouchons ça devient un enfer toute cette circulation

Merci cordialement

Contribution n°29 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 07h21

Contre ce projet pharaonique complètement dépassé vis à vis des enjeux climatiques actuels. On déplace une partie de la pollution et du bruit un peu plus loin tout en ouvrant une voie royale à tous les poids lourds qui vont automatiquement se densifier.
Cette 4 voies majoritairement réalisée en remblais va venir pourrir un paysage magnifique et apporter des nuisances sonores à côté de propriétés qui ont payer le prix fort pendant les 30 dernières années pour acheter leur tranquillité.
C’est un affront total pendant une époque où nous payons tout plus cher, et où notre tranquillité sociale est déjà attaquée de toute part.
Améliorez l’existant pour diminuer l’impact sonore, faites passer la 106 sous les rond points avec des bretelles d’accès à chaque rond point, créez des parkings associés à des tram bus à l’entrée de Nîmes, ça coûtera bien moins cher et sera bien plus efficace.

Contribution n°30 (Web)

Proposée par Vanel Stephanie
(stephanievanel@hotmail.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 08h15
Adresse postale : 620chemin Des Hauts De Nimes 30900 Nimes

mplantation de cette voie trop à proximité des maisons des hauts de Nimes et occasionnant beaucoup trop de bruit, sans compter la pollution !!
Une des dernières zones naturelles en lisière de ville réduite à néant pour le confort de certains.
Et je ne parle pas de la dévalorisation de nos biens et la destruction de la nombreuse faune qui n’a rien demandée, quelle indemnisation pour cela ???

Contribution n°31 (Web)

Proposée par Pointeau Laetitia
(laetitia1405@live.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 08h20
Adresse postale : 49 rue du levant 34590 Marsillargues

Encore une route qui va détruire des endroits de nature et de tranquillité. Il faut arrêter d'être destructeur et nous laisser respirer dans les lieux calmes et chaleureux de la vaunage.
Non à cette deux fois deux voies.

Contribution n°32 (Web)

Proposée par Joël
(joelpourcher@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 08h42
Adresse postale : 13 chemin du bisoir 30500 SAINT-BRES

Bonjour,
Je pense que encore une fois dans notre pays l'argent public risque d'être dépenser encore une fois n'importe comment le trajet actuel est déjà très bien à mon avis, alors pourquoi nous pondre un tel projet? Pour les personnes qui font les plans? Arrêtez! il y a d'autres routes au niveau du département du Gard que l'on pourrait rendre moins accidentogène avec moins de budget que prévu pour cette soit disant 2 X 2 voies.
Tous mon soutien au riverain concernés.

Contribution n°33 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h03

Les trajets domicile-travail deviennent compliqués de jour en jour.
Pourquoi ne pas supprimer les feux de Caveirac et Bernis pour plus de fluidité ? Ou bien créer des ronds-points ?
Cela serait bien plus judicieux et moins polluant ! Beaucoup trop de bouchons que ce soit d'un côté ou de l'autre. Stressant, épuisant et dangereux !

Contribution n°34 (Web)

Proposée par Jouvent jean Christophe
(jouvent.jean-christophe@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h11
Adresse postale : 1 impasse Darwin 30900 NIMES

Bonjour je suis très favorable à ce projet. Il est évident, nécessaire et permettra de changer la vie de million d'automobilistes. En matière de choix routiers, rien ne se fait sans inconvénients, cela ne doit pas vous arrêter. L'intérêt général est primordial. Le confort de vie pour aller travailler ou rentrer chez soi nécessite ce choix car aujourd'hui c'est très pénible de circuler à Nîmes.
Merci

Contribution n°35 (Email)

Proposée par anonyme
(norbert.querol0767@orange.fr)
Déposée le lundi 6 février 2023 à 16h57

Avis CONIM

Objet : Avis CONIM

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je m'interroge sur l'intérêt public ou, moins prétentieux, l'intérêt général de ce projet.

Le trouve-t-on sur le plan environnemental ?

Sûrement pas : artificialisation des sols avec les risques inhérents, augmentation inéluctable de l'empreinte carbone car les arbres arrachés, même s'ils sont remplacés, mettront 2 ou 3 décennies pour retrouver une capacité identique de stockage, beaucoup de friture dans le message des O.G. pour lutter contre le réchauffement climatique.

Le trouve-t-on au niveau de la circulation ?

Les prévisions sont incomplètes ou peu sérieuses exemple : page 63 "cette augmentation très visible en 2028 pourra éventuellement diminuer ou bien s'amplifier davantage de façon drastique". L'essentiel du trafic poids lourds est concentré sur la base AUCHAN. Si celle-ci venait à disparaître, même l'existant actuel serait surdimensionné.

Quelques minutes de gagnées sur la RN 106 et beaucoup de minutes de perdues sur la RD 4 qui, selon les prévisions, devrait voir le trafic s'accroître fortement.

Le trouve-t-on sur le plan financier ?

Estimé entre 160 et 180 M€ il avoisinerait aujourd'hui les 270 M€ et combien en 2028 ...

Les contraintes environnementales ne s'arrêtent pas aux limites des communes comme le nuage de Tchernobyl. Elles s'imposent à tous comme les contraintes financières. Aussi, l'intérêt général doit anticiper non pas un accroissement du trafic mais au pire une stagnation et mieux une diminution grâce à une augmentation de l'offre de mobilité collective. (voir le mea culpa de Monsieur le Maire de Nîmes ancien Président de Nîmes Métropole sur la gare betterave TGV de Manduel).

Certes, il faut aussi améliorer l'existant en faisant disparaître les points de friction. Sur la RN 106 dans la traversée de Nîmes ils sont 2 : l'un au rond point Carrémeau, l'autre au rond point de l'autoroute. Une mesure du trafic poids lourds en aval et en amont du rond point Carrémeau aurait mis en évidence la diminution drastique du trafic PL au nord de Carrémeau. (l'étude fait un emballage global avec des % peu significatifs). Aussi, améliorer l'existant serait possible en aménageant ces deux carrefours avec des bretelles, tout cela pour un coût bien inférieur.

En conclusion, je ne suis pas favorable à ce projet qui va aggraver la fiscalité communautaire sans répondre à l'intérêt général.

Contribution n°36 (Email)

Proposée par anonyme
(delphine.pascon@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 08h53

Non au CoNîmes

Objet : Non au CoNîmes

Madame, Monsieur,

Je dis non au CoNîmes !
Habitante des hauts de Nîmes, je me déplace plusieurs fois par semaine au sud de Nîmes et notamment pour prendre l’autoroute.

En heure de pointe le matin, je mets 15 minutes, le soir 10 minutes.
Cette route, payante, ne sera en aucun cas une alternative pour les habitants de nos quartiers.

Quel intérêt de payer un trajet pour gagner 5 minutes dans le meilleur des cas ? A fortiori dans le contexte économique dans lequel nous vivons où chaque euro compte.

De plus, quel sacrilège de défigurer ces lieux magiques qui font l’essence de notre territoire où de nombreux nimois viennent se promener et se ressourcer.

Ce projet va détruire les lieux en apportant nuisance sonore, visuelle et pollution !

Tout ça pour quoi ?? et pour qui surtout ?? Pas pour les Nîmois en tout cas ! Sauf que c’est nous, les nîmois, qui allons supporter le poids colossal de ce projet tout en détruisant nos lieux de vie.

Je vous remercie de votre attention,

Bien cordialement

Contribution n°37 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h21

Favorable au projet de contournement Nîmes ouest qui permettra de délester la N106 très chargée.
Cordialement

Contribution n°38 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h22

Favorable au projet de contournement Nîmes ouest qui permettra de délester la N106 très chargée.
Cordialement

Contribution n°39 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h24

Ce projet est indispensable pour nombreux des usagers qui utilisent la N106 la N113 la D40 et St Césaire

Cela fait des années que il faut trouver une solution pour ça, et maintenant que la solution est trouvée certains sont contre alors qu'ils sont les premiers a se plaindre des bouchons il ne faut pas marcher sur la tête les bouchons polluent énormément plus au vu des routes surchargées listées ci dessus !

Vite que ce projet sois fait !

Bonne journée

Contribution n°40 (Web)

Proposée par RUY Vianney
(vianney.ruy@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h24
Adresse postale : 620 chemin des hauts de nimes 30900 NIMES

Bonjour,

Habitant de la copropriété des Hauts de Nîmes (300 lots, 1000 habitants), membre du conseil syndical et en tant que futur voisin direct à moins de 500m de cette 2x2 voies, je souhaite que soit revu l'étude d'impact et surtout les ouvrages anti-bruits qui devraient protéger notre quartier.
Or, à la lecture des études, notre quartier a été complètement oublié et ne sera pas protégé comme il se doit des nuisances, bruit et pollution, de cette route pourtant très proche (500m environ).
Sans remettre totalement en cause l'intérêt de cette route, il faut revoir les moyens mis en oeuvres pour diminuer le bruit généré surtout en cas de vent du nord (bruit depuis le Mas de Ponge).
De plus, nous sommes inquiets pour l'ensemble des nuisances à venir concernant les travaux (poussières, tirs de mines, engins de chantiers...).
A propos de la faune, plusieurs espèces protégées seront aussi menacées par cette route.
Enfin, il a été démontré que la pollution sera démultipliée par ce porjet dans notre zone.

Il serait inacceptable que ce projet ne prenne pas en compte une copropriété, tout un quartier, aussi important que les Hauts de Nîmes, 1000 habitants tout de même, sans compter sans compter le quartier de Villeverte dans sa globalité.

Contribution n°41 (Mairie de Nîmes)

Proposée par ACHKAR Laïla

Déposée le lundi 6 février 2023 à 09h10

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°1 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 1
Numéro de la page issu du registre papier : 1

1 document associé
contribution_41_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°42 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Thierry CODOU

Déposée le lundi 6 février 2023 à 09h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°2 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 2
Numéro de la page issu du registre papier : 2

2 documents associés
contribution_42_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_42_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°43 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Enzo DELPERIE

Déposée le lundi 6 février 2023 à 09h50

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°3 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 3
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_43_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°44 (Mairie de Nîmes)

Proposée par ALBERT Audrey et Gérard

Déposée le lundi 6 février 2023 à 10h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°4 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 4
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_44_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°45 (Mairie de Nîmes)

Proposée par NOURRIT Christian

Déposée le lundi 6 février 2023 à 10h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°5 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 5
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_45_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°46 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Elisabeth GOMBERT

Déposée le lundi 6 février 2023 à 11h25

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°6 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 6
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_46_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°47 (Web)

Proposée par VANEL Ruben
(ruben.vanel@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h45
Adresse postale : 34 rue Fanfonne Guillerme 30820 CAVEIRAC

Bonjour,
La circulation sur le CD40 est de plus en plus chargée aux heures de pointe. Le courtement Ouest de Nîmes n'y changera rien, bien au contraire le trafic sera amplifié. La zone industrielle de Saint-Cézaire est un « cul de sac ». Elle était là, à l'époque pour le transport de marchandises par la voie de chemin de fer, celle-ci a été supprimée depuis longtemps, et c'est par la route que passent tous les transports, ce qui surcharge l'avenue Kennedy ainsi que tous les ronds-points… C'est bien par là qu'il faut agir en premier, débloquer cette zone, et ouvrir coté Sud vers la RN113 et l'Autoroute.
Il y avait une voie ferrée jusqu'à Sommières (Le Vigan), pourquoi pas l'utiliser, au moins en partie quand c'est possible et y faire passer un Train, Tram ou Tram-Bus pour les usagers de la Vaunage, et fluidifier le Trafic, en adaptant les horaires, et surtout des parking-relais.
Pour le contournement Ouest, il est possibles de réaliser des aménagements qui seront bien moins couteux (et qui éviteront de détruire notre belle garrigue), exemple : carrefour du chemin du Paratonnerre et Boulevard des anciens combattants en Indochine, cette même structure doit se faire en bas au carrefour de l'avenue Kennedy, et pareil au rond-point Nîmes-Ouest / Périphérique.
L'aménagement de l'actuel CD106 depuis La-Calmette jusqu'à Nîmes en 2X2 voies est réalisable avec un coût bien moins élevé, et surtout dans un délai raisonnable.

Contribution n°48 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h53

Ce projet est nuisible pour l l'environment, et les propriétaires.
Que ce soit la nuisance, l écologie et le visuel de l endroit
Les propriétaires vont devoir en payer les frais, financierement et psychologiquement
La Vaunage est un endroit magnifique, il n a pas besoin de ce projet, pollution...qui va le détruire

Contribution n°49 (Web)

Proposée par Rizzolatti
(p.rizzolatti@hotlail.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h55
Adresse postale : 1156 chemin de la lauve 83700 Saint Raphaël

J'ai fait plusieurs séjour au gîte (Un moment de Vaunage) et cet écrin de nature doit être préservé. Une rocade à proximité ne résoudra en aucun cas le problème de circulation du contournement de Nimes. Cela ne fera que le déplacer. Sans parler de la pollution.

Contribution n°50 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h58

Le contournement ne résoudra pas le problème de circulation, il sera juste déplacer. Il va engendrer la destruction d'espace vert et la pollution.

Contribution n°51 (Mairie de Nîmes)

Proposée par PAULHAIN Katherine

Déposée le lundi 6 février 2023 à 14h25

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°7 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 7
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_51_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°52 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h13

Je suis très favorable au projet de contournement Nîmes ouest qui permettra de délester la N106 très chargée. La circulation est devenu insupportable au fil des années et ce délestage devrait améliorer les choses.
Cordialement

Contribution n°53 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h33

contournement indispensable pour désengorger l'entrée de Nîmes. habitant st Dezery et travaillant au CHU pour prise de poste à 8 ou 9h je passe quotidiennement 45 min minimum dans le bouchon de la 106 jusqu'au CHU pour faire 10 km ! avec des incivilités au volant, agressivité, risque d'accident, stress...
par ailleurs seule solution de venir en voiture car aucun transport en commun, ni tram de ce coté de la ville.

Contribution n°54 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h50

Travaillant au CHU, il me semble que cela va améliorer le traffic vers le CHU.

Je suis pour.

Merci d'avance.

Contribution n°55 (Web)

Proposée par SENDRA Simone / ABEGG Philippe
(philcookie2808@yahoo.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h51

Nous habitons Caveirac. Le projet de contournement tel qu'il apparaît est mal pensé , démesuré et au coût indécent pour le bénéfice espéré. Les concepteurs ne mesurent pas l'ampleur des conséquences , catastrophiques pour la faune, la flore, les paysages et l'activité humaine du secteur.
Nous serions favorables aux deux carrefours surélevés, au Tram'train qui serait une excellente alternative, convivial et sûr, à la fréquence accrue des bus ou navettes, aux parkings de « délestage » et à la voie verte entre Caveirac et Nimes. Tout cela à moindre coût.
Bref nous espérons le retour d'un peu de bon sens. Et sommes fermement opposés à ce projet tel qu'il est .

Contribution n°56 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 11h12

habitant La Calmette, peut-être que mon trajet sur Nîmes mettra 15 minutes au lieu de quasiment 1 heure!!! vivement qu'elle soit faite

---

Contribution n°57 (Web)

Proposée par Nathalie
(nathalie.fabre@chu-nimes.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 11h53
Adresse postale : 148 rue de l'abrivado 30132 Caissargues

Ce contournement me permettrait d'être moins gênée aux heures de pointe et en particulier en période de congés scolaires et/ou estivaux (départs +++ avec saturation des routes empêchant de rejoindre l'autoroute (trajet retour)... ou nécessitant un délai bien trop long pour rejoindre le site du CHU Caremeau (trajet aller).

Contribution n°58 (Web)

Proposée par Bergonnier serge
(Bergomoto@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 12h04
Adresse postale : 14 lot le village 30820 Caveirac

Je viens par la présente vous confirmer ma position entant que Caveiracois .
Il est inconcevable que cette déviation soit faite pour tout un tas de raisons.
Écologie , apport de nuisance sonore , destruction de notre garrigue . Accélération de l intensité du flux routier sur la C.D.I. 40.
Dépense excessive de l argent public .
Il serait souhaitable de re tracer la voie verte qui va jusqu'à Sommières et utiliser l ancienne voie ferré pour installer un transport Bustrain gratuit qui fluidifierait le trafic routier.
Quant à la N 106 qui dessert la région Alesienne il a été étudié et proposé, deux ponts routier qui pour un moindre coup résoudrait les perturbations routières aux heures d affluence.
Se projet et une aberration et la population de la Vaunage est majoritairement contre cette dépense et cette destruction. Nous ne lâcherons rien

Serge Bergonnier

Contribution n°59 (Web)

Proposée par Beraudo julien
(julesberau@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 12h08
Adresse postale : 369 Rue Aristide Briand 83600 Fréjus

Je pense que le projet de contournement ne réglera pas les problèmes de circulation à Nîmes et apportera en plus des nuisances sonores et environnementales à tous ceux qui fréquentent le gîte un moment en vaunage et ses alentours

Contribution n°60 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 12h29

Je suis pour cette rocade ça va permettre de fluidifier le trafic nîmois

Cordialement

Contribution n°61 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 13h09

Bonjour,

Cette voie de contournement est plus que nécessaire face aux embouteillages quotidiens qui deviennent insupportables à la longue pour les automobilistes mais aussi le voisinage environnant de la N106.
Je mets 1 heure pour faire Bagard -CHU Caremeau alors qu'il me faut 30 minutes hors heures de pointes.

Cordialement.

Contribution n°62 (Email)

Proposée par S.SENDRA
(philcookie2808@yahoo.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h36

Contribution à l’enquête

Objet : Contribution à l’enquête

M. Mme SENDRA
Chemin des Lavandelles
30820 Caveirac

Bonjour madame, monsieur

Nous habitons Caveirac. Le projet de contournement tel qu'il apparaît est fort mal pensé. Ces 12 km sur 70 m de large à partir de la 106 sont démesurés et leur coût indécent pour le bénéfice à en espérer.
Les concepteurs ne mesurent pas l'ampleur des conséquences catastrophiques sur la faune, la flore, les paysages, et tout ce que l'activité humaine du secteur va perdre en sérénité .
Les alternatives ne semblent pas avoir été prises en compte.
Nous serions favorables à la construction des deux carrefours surélevés qui amélioreraient grandement la fluidité de la circulation pour l'entrée dans Nimes et vers l'autoroute. Le coût en serait bien moindre .
Favorables aussi au Tram'train , excellent moyen de relier Nimes et la Vaunage , convivial et sûr.
Favorables enfin à une fréquence accrue des bus ou des navettes , à l'installation de parkings de « délestage » et à la voie verte entre Caveirac et Nimes .
Bref nous sommes fermement opposés à ce projet. Et espérons qu'un peu de bon sens se fera jour ...

S. Sendra

Envoyé depuis Yahoo Mail pour iPad

Contribution n°63 (Email)

Proposée par Pierre et Roselyne NAYRAC
(pierre.nayrac30@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 11h08

projet Conim 2x2 voies.

Objet : projet Conim 2x2 voies.

Bonjour M.le commissaire,

Habitant Caveirac depuis 1994 avec nos trois enfants, nous tenons à marquer notre opposition au projet de nouvelle route reliant la N106 venant d'Alès à l'autoroute A9.

En effet, c'est cette garrigue poumon vert, qui nous a attiré ici, et dans le contexte d'aujourd'hui, il semble aberrant d'oser détruire 165 hectares de nature pour faire passer de plus en plus de voitures.

Privilégions les transports en commun, aménageons les carrefours existants avec des trémies et des ponts, cela coûtera moins cher que ce projet obsolète datant du 20ème siècle. Le génie civil a d'autres solutions.

Il faut faire preuve de bon sens, les décideurs se doivent d'être plus raisonnables et responsables, et ne pas se cacher derrière une impunité permise par la puissance publique.

Merci de permettre plus tard à nos enfants de nous juger favorablement.

NON au projet.

Pierre et Roselyne NAYRAC

1 chemin de Massip

30820 Caveirac

Contribution n°64 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 13h59

J'habite sur la commune de vergèze et mon lieu de travail CHU NIMES , la vaunage devient de plus en plus compliqué pour circuler , le nombre de feu à l'approche de caveirac ralentissent considérablement la circulation, nous mettons plus d'une demi-heure de trajet alors que la distance est moindre et d'un autre coté sur la route des gitans qui longe l'autoroute la chaussée est dans un état de délabrement avancé , ce qui n'arrange rien au véhicule mais au moins le temps de trajet beaucoup plus réduit .Il faudrait refaire cette route et surtout l'interdire au camions .
Merci pour votre attention et si possible de la prise en considération de ma demande .

Cordialement.

Contribution n°65 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 14h00

Je suis fermement opposé à ce projet très coûteux impactant de manière négative mon exploitation agricole sur la commune de Caveirac.
Le projet n'est en rien justifié quant à son coût et son impact écologique !
Il faut réaménager la route existante N106 !

Contribution n°66 (Web)

Proposée par chapon
(chapon.justine.mateo@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 14h43
Adresse postale : 263 chemin de la rouvierette 30360 vezenobres

très bonne idée

Contribution n°67 (Web)

Proposée par chapon justine
(chapon.justine.mateo@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 14h52
Adresse postale : 263 chemin de la rouvierette 30360 vezenobres

bonjour

je travaille sur le chu de Nîmes et vit sur ales agglomération.
je fais donc le trajet sur la n106 5 jours semaines.
en horaire décaler il me faut 25 min pour arriver sur mon lieu de travail, les jours de travail en horaire bureau il me faut pas moins de 1h pour y parvenir.
je trouve que ce contournement est indispensable pour fluidifier le trafic.
j'ai grandit dans une maison en campagne et j'y ai vu construite la 2x2 a 300 mètres vole d'oiseau de notre maison. au début oui, on entends la circulation mais petit a petit on s'y habitus et même on n'y fait plus attention. mes parents avais des animaux de ferme et il n'y a eu aucun impact quand a leur bien être...

Contribution n°68 (Web)

Proposée par SERRES Christian
(gaillard.serres@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 15h15
Adresse postale : 3 rue Neuve Saint Charles 84000 Avignon

Opposition totale à ce projet destructeur de l’environnement . On sait que plus on construit de rocades, d’autoroutes et plus il y a de circulation. On a aussi le projets de contournement d’Arles et Montpellier. Jusqu’où et jusqu’à quand va t-on détruire les paysages de notre pays ?
Ce projet est en contradiction totale avec les discours officiels sur la nécessité de protéger l’environnement. La France entière va t-elle être bétonnée ? Il serait plus opportun d’améliorer les transports publics et de rouvrir les lignes ferroviaires , en évitant l’étalement urbain.
Non au bétonnage, Non au contournement de Nimes.

Contribution n°69 (Web)

Proposée par SERRES Christian
(gaillard.serres@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 15h16
Adresse postale : 3 rue Neuve Saint Charles 84000 Avignon

Opposition totale à ce projet destructeur de l’environnement . On sait que plus on construit de rocades, d’autoroutes et plus il y a de circulation. On a aussi le projets de contournement d’Arles et Montpellier. Jusqu’où et jusqu’à quand va t-on détruire les paysages de notre pays ?
Ce projet est en contradiction totale avec les discours officiels sur la nécessité de protéger l’environnement. La France entière va t-elle être bétonnée ? Il serait plus opportun d’améliorer les transports publics et de rouvrir les lignes ferroviaires , en évitant l’étalement urbain.
Non au bétonnage, Non au contournement de Nimes.

Contribution n°70 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 15h18

Bonjour merci de nous donner la parole je pense que cette idée de contournement ouest de Nîmes est une très bonne chose au vu de l'engorgement des routes N106 N113 et D40 sans parler de St Césaire plein a craquer le soir je suis pour l'écologie mais il faut savoir prendre les bonnes décisions or cette route limitera la pollution des bouchons incessants sur ces axes cités plus haut

Excellente journée à tous

Contribution n°71 (Web)

Proposée par DELHOMME jacques
(cetj.delhomme@orange.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 15h37
Adresse postale : 100, Chemin de l'Aven de la Belle Rose 30900 Nîmes

Je soussigné, Jacques DELHOMME,
100, Chemin de l'Aven de la Belle Rose 30900 NÎMES,
y demeurant depuis le 1er juillet 1996 souhaite faire connaître,
aux membres de la commission d'enquête
Mr Patrick LETURE, Président,
Mme Hélène DUBOIS DE MONTREYNAUD et Mr Philippe GRAILLE, membres
au Maire de Nîmes Jean-Paul FOURNIER, ses représentants
au Président de l'agglomération Franck PROUST, ses représentants
un avis personnel circonstancié sur la totalité des objectifs soutenant le projet
En préambule, toute création de voie de circulation génère
un accroissement exponentiel, des flux de circulation, des pollutions multifactorielles (nuisances lumineuses, sonores, olfactives, visuelles, environnementales) une destruction irréversible de zone naturelle, une modification peu mesurée, des vents dominants propagateurs de certaines de ces pollutions,

une accélération de la descente des eaux pluviales vers des zones tampons qui ont été «sur construites», barrées par l'autoroute A9,

une suppression inexorable de diversité florale, faunistique de garrigue.
Pallier les difficultés de circulation, les temps de circulation, inhérents à l'utilisation systématique, systémique des véhicules en créant une zone bitumée dont la superficie représente plusieurs centaines d'hectares démontre une volonté destructrice de notre environnement, sans en rechercher par une démarche moins coûteuse moins dévastatrice son amélioration fondamentale, notamment dans une décennie où les cataclysmes naturels explosent sécheresses, feux, inondations.

instaurer une démarche amélioratrice des conditions environnementales, ne peut s' inscrire dans la démarche intégrante de ce projet. peut-elle être considérée comme une atteinte environnementale réelle et sérieuse ?
Je reviendrai donc point par point sur la formulation négative de mon avis, bien loin de tout esprit politicien, avec une sincérité de défense environnementale non feinte.
I Amélioration les déplacements routiers, fiabilisation des temps de parcours
I.I Quelle législation ? exégèse
L'article L. 111-1-4 du code de l'urbanisme pose le principe d'une inconstructibilité des abords des grandes voies de circulation dans leurs parties situées dans les « espaces non urbanisés ». Le champ d'application est donc large puisqu'il s'applique dans toutes les communes, qu'elles soient dotées ou non de documents d'urbanisme. En outre, la notion « d'espace non urbanisés » doit s'apprécier « objectivement », au regard de la « réalité physique de l'urbanisation », et non en fonction des limites de l'agglomération au sens du code de la voirie routière ou du zonage effectué par un document d'urbanisme. Le juge prend en compte un faisceau d'indices : le nombre de constructions existantes, la distance du terrain en cause par rapport au bâti existant, la contiguïté avec des parcelles bâties, le niveau de desserte par des équipements.
Libre circulation de la faune sauvage en vue de sa protection et celle des usagers pour éviter toute collision ou nuisance, quelles sont les mesures prônées et mises en vigueur ?
Accès des secours sur toute la zone du contournement délai prévu d'intervention, recours envisageable
I . 2 Causalité des flux
La commission est-elle en mesure d'analyser cet aspect en fonction des éléments qui lui ont été fourni ?
I . 3 Coûts environnementaux
I . 4 Absence chronique de transports publics de proximité, inter-cités
Les besoins individuels La réponse à ces besoins
Quelles précisions la commission peut apporter pour sérier ces besoins et répondre efficacement
I .5 Absence de politique municipale de transports conflits de personnes
Quels sont les éléments en faveur de l'amélioration de cette politique pour les usagers afin de répondre à leurs besoins ? La commission a-t-elle envisagée librement des recommandations pour répondre aux riverains et non systématiquement aux usagers ?
II Amélioration des déplacements tout modes in situ
Protection : Action sensée, économique, coercitive ou non ?
Qui fait quoi dans quel but ? vos commentaires
III Amélioration du cadre de vie
Un enjeu sociétal
Quelles mesures recommandées en matière de vitesse maximale par la commission pour amoindrir les nuisances connues et

répertoriées ? le toujours plus vite, la surconsommation méritent -ils d'être retenus ?
objectifs à court moyen long terme : Quels seraient-ils ?
Démarche: a-t-elle un fondement une raison ?
Pour conclure je fais appel à la conscience des parties directement concernées et instigatrices, pour chacune des missions électives ou confiées.
Toute action en réparation peut apparaître admissible dans un état de droit nonobstant l'engagement de responsabilité inclusive aux missions susnommées.
Les questions subsidiaires auxquelles la commission d'enquête peut apporter sa maîtrise au titre de ses prérogatives et de leur existence propre
Étude des données statistiques concernant le trafic moyen journalier annuel et le pourcentage que les poids lourds représentent dans ce trafic. Ces données sont transmises par voie électronique sous la forme de fichiers informatiques. Présentation de l'ensemble, solutions envisageables dans un objectif véritablement environnemental, position de la commission d'enquête.
classement dans le domaine public routier départemental ou communale de la voie antérieurement existante
Quels véhicules auront accès à cette ancienne voie
« Sur les réseaux relevant de leur compétence, les collectivités territoriales et leurs groupements définissent conjointement avec l'État les programmes de recherche et de développement des savoir-faire techniques dans le domaine routier. Ils sont associés à la définition des normes et définitions techniques correspondantes, adaptées à la spécificité de chacun des réseaux.»
« L'alignement individuel ne peut être refusé au propriétaire qui en fait la demande.»
Riveraineté, servitudes de visibilité, paiement des indemnités compensatrices
Gestion forestière et débroussaillement
Transfert de la maîtrise d'ouvrage
Respect stricte des articles L118-1 à 118-7 et présentation
Fait à Nîmes le 6 Février 2023
Jacques DELHOMME

Contribution n°72 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 15h46

Ce dossier est à prendre à bras le corps! ENFIN et pour de bon!
Il y a eu déjà des phases de travaux successives sur cet axe qui ont déjà compliqué l'utilisation de la route sur de longues durées...
Les temps de trajets sur cet axe Alès-Nîmes aux horaires de bureau sont inacceptables: nous ne sommes pas en banlieue parisienne!
La qualité de vie des usagers travaillant à Nîmes et souhaitant vivre dans un petit village aux alentours est totalement dégradée par cette sur-saturation des routes.
Il faut que les choses avancent et évoluent en fonction de la population de l'axe Nîmes-Alès qui ne cesse de grandir.
Merci à tous pour les efforts qui seront faits pour nous pemrettre de passer moins de temps dans les bouchons, et plus avec nos proches!

Contribution n°73 (Web)

Proposée par LEGER
(mleger30980@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 16h15
Adresse postale : 36 rue des amourettes 30980 Langlade

Il semble indispensable de fluidifier l'axe Sommières Nîmes. Le trafic est saturé entre 7H45 et 9H15 et entre 17H et 19H. Mon temps de trajet domicile (Langlade) CHU Nimes est de 12min en théorie. Aux heures de pointes il peut être augmenté de 30 à 40 min.

Contribution n°74 (Web)

Proposée par Alexis Homs
(homs66@hotmail.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 16h16

Il s'agit à mon sens d'un projet structurant de l'agglomération nimoise qui peut permettre d'augmenter la qualité de vie des nombreux travailleurs qui empruntent les accès actuels complètement saturés aux heures de pointe mais pas seulement.
Fluidifier le traffic présente également un intérêt économique évident pour le territoire de l'ouest nimois et également jusqu'à Alès et ses alentours.
Les contraintes environnementales restent modérées et ont été très clairement prises en compte dans le cadre de l'étude préalable.

En conclusion, je suis hautement favorable à la mise en oeuvre rapide de ce projet structurant qui actuellement fait défaut à la

partie ouest de Nîmes.

Contribution n°75 (Web)

Proposée par CANY
(phcany@gmail.com)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 16h18
Adresse postale : 1310 chemin du masde Lauze 30900 NIMES

VOIR DOC CI JOINT
merci
PC

1 document associé
contribution_75_Web_1.pdf

Contribution n°76 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 18h48

Quand je vois les gens qui utilisent la RN106 tous les jours pour le travail et qui se moquent absolument de toute la nature détruite, tous les gens habitant aux abords de ce projet qui vont subirent toutes les pollutions (visuelle, sonore, olfactive) et les problèmes de santé associés ; tout ça pour gagner 5mins de trajet deux fois par jour, et bien je leur tire mon chapeau, belle mentalité.

Je m'oppose fermement à ce projet qui va venir détruire la nature à 100m de chez moi et m'apporter un bruit permanent et détruire tous les chemins immédiatement accessibles à pieds de la maison. J'ai acheté ici pour le calme et la nature pas pour servir de déversoir à particules fines pour les habitants d'Alès etc...

Contribution n°77 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 février 2023 à 20h01

Un projet absolument nécessaire pour fluidifier le trafic routier de la N106 la N113 la D40 mais aussi de la Route de Sauve je pense que ça facilitera l'accès a ces axes structurants dont l'A9
Je suis pour

Merci bonsoir

Contribution n°78 (Web)

Proposée par Lovera Michel
(michellovera@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 7 février 2023 à 21h28
Adresse postale : 11 impasse du Félibrige 83600 Fréjus

Je suis défavorable à ce sujet de contournement
J'ai pu apprécier plusieurs fois, lors de séjours, chez notre hôte, Madame Ranc, la quiétude, la sérénité, la beauté des collines qui seraient vouées à disparaître au profit toujours grandissant de la déesse Voiture fût elle électrique, ce qui est loin d'être un acquis écologique pour le futur.
Écorcher voire détruire ce corridor de nature me semble pour le moins saugrenu et irrespectueux de cet environnement et de ce microcosme particulier.
Sans compter l'impact majeur sur une propriété que la propriétaire met une énergie folle à mettre en valeur pour cette région qu'elle adore.
Impacts financier,économique psychologique et écologique
Rien ne lui serait épargné si ce projet devait voir le jour
Avec mes respectueuses salutations
Michel Lovera

Contribution n°79 (Web)

Proposée par CONTERIO Sylvie
(sylvie.conterio@neuf.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 08h55
Adresse postale : 56 chemin des reillettes 30340 ROUSSON

Je m'oppose à ce projet de voiries express car cela implique des nuisances sonores , visuelles, une pollution , un non respect de l'écologie et tant d'autres problème comme un désagrément pour le gîte un moment en vaunage qui va se situé entre deux routes si ce projet vient a se réalisé , franchement j'espère que se projet sera irréalisable que rien n'aboutira qu'on laissera la nature tel quelle. Étant de la région d'Ales ce projet routier est vraiment inutile pour mes déplacements sur Nîmes étant donner que j'emprunte toujours la 106.
Je suis contre ce projet.

Contribution n°80 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h07

Je suis contre ce projet de voiries express, détruire cette nature pour réalisé encore des routes qui ne servent a rien , pourrir l'environnement des habitations comme le gîte un moment en vaunage pour Madame Ranc qui donne toute son énergies pour faire vivre la région, son habitation va se situé entre deux routes si ce projet venait a se réalisé, les problèmes psychologique que cela va entraîné pour elle et sa famille, soyer humain....., une pollution un non respect de la nature de l'écologie, pollution visuelle, nuisances sonores, diverses, bref , tant d'autres problème, je suis vraiment contre ce projet.

Contribution n°81 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h17

Je suis défavorable à cette réalisation , cela va impacter des nuisances sonores des désagrément de diverses pollution , un non respect pour le gîte un moment en vaunage qui se situera entre deux voiries express si ce projet vient a aboutir, pensez a Madame Ranc qui donne tout d'elle même pour accueillir ces hôtes, vivre cela au quotidien, une perte de valeur de son habitation, psychologiquement il faut le vivre pour le savoir, cette nuisance sonores cet aspect visuel pourri de ne plus voir la nature, penser a l'écologie et tant d'autres problèmes que cela va impacter...bref...Vraiment contre ce projet

Contribution n°82 (Web)

Proposée par CAPON PHILIPPE
(phil.ghis@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h26
Adresse postale : 43 CHEMIN DE VACQUEROLLES 30820 CAVEIRAC

Je suis opposé au projet de contournement ouest de Nîmes
-avant tout il faut faire la rocade est depuis la route d'Alès jusqu'à Margueritte , les automobilistes se déplaçant vers Avignon , Beaucaire voire Arles emprunteraient cette route là et cela permettrait de désengorger les rond-points de Kénédy ainsi que de l'autoroute .Il est certain que les notables de Nîmes sont contre ce projet puisqu'ils habitent tous sur les hauteurs de la ville.
-ensuite construire un pont routier depuis la ZI de St Cézaire par dessus les voies ferrées jusqu'à la route de Montpellier pour que les PL n'encombrent plus les rond-points.
-Construire cette déviation détruirait la flore et la faune de Caveirac , augmenterait le nombre de véhicules sur la D40 .apporterait des nuisances sonores et visuelles sur la commune de Caveirac et encore plus de polution.
-J'ai habité Nîmes pendant 43 ans , j'en suis parti car la ville dépérissait a vue d'oeil ,il ne faut pas répéter les erreurs .

Contribution n°83 (Web)

Proposée par Ken
(ken.victor@chu-nimes.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h45
Adresse postale : 86 rue des chenes truffiers 30350 montagnac

JE SUIS FAVORABLE +++ à ce projet afin de désengorger les accès à l'hôpital.

Contribution n°84 (Web)

Proposée par BLOT Mylène

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h50
Adresse postale : place du professeur Debré 30900 Nîmes

Bonjour,
Il est temps de vivre avec son temps, son évolution et les contraintes qui en découlent.
OUI le Gard voit se majorer son trafic autoroutier à l'image du "midi" mais par pitié, ne restons pas campés sur des positions de "refux" de progrés ! Il faut s'adapter à cela et fluidifier au maximum (en intégrant bien évidemment à toutes ces nouveautés les notions qui nous sont chères de protection "le plus possible" de la nature).
OUI: fluidifions nos trajets quotidiens par cet axe qui tarde vraiment à voir le jour et qui voit inutilement s'agglutiner tous les matins au nord de Nîmes les gens se rendant sur Nîmes et ceux allant plus loin, surtout à l'ouest et qui pourront le faire bien en amont avec cet axe là.
A quand celui dégageant vers l'Est ? ;)

Contribution n°85 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h22

Je suis pour cette route elle est absolument nécessaire

Bonne journée

Contribution n°86 (Web)

Proposée par BOUCARD MARTINE
(martine.boucard30@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h35
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nîmes 30900 Nimes

Bonjour,
Nous sommes directement concernés par le projet de contournement.
Loin de ma pensée de le faire supprimer, il m'est très important, compte tenu des nuisances sonores lors des travaux ensuite des véhicules, de préférer le trajet de la Calmette à Caveirac le tracé Ouest.
Ceci dans le soucis de penser à tout le monde et aussi de minimiser l'impact financier sur nos propriété dû au désagrément que ce contournement pourrait poser.
Merci de votre attention
Bien à vous
Martine BOUCARD

Contribution n°87 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h17

Je suis pour désengorger la ville de Nîmes. Que la circulation sur Montpellier ou Avignon ne traversent pas la ville de Nimes, trop de circulation sur la route d' Ales.

Contribution n°88 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 13h09

J'habite près du CHU et les travaux vont directement impacter mon quartier.
Le projet est bien étudié et permettra une solution plus que nécessaire à la saturation des axes routiers actuels. Toutefois mes craintes principales et qui l'emportent sur le souhait de désengorger les routes sont une destruction massive de la guarrigue en lien avec ce projet et un risque accru d'inondations (auquel nous sommes déjà soumis).

Contribution n°89 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 13h10

Favorable++++ au fait de desengorger cette route Ales - Nimes, qui est horrible en heures de pointes

---

Contribution n°90 (Web)

Proposée par Mateus Luis
(lmateus01@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 13h20
Adresse postale : 817 Chemin des Dixmes 30900 Nîmes

Je suis fermement opposé à ce projet pour différentes raisons :
- Ce projet va couper en deux la garrigues Caveiracoise poumon de l'agglomération de Nîmes et refuge de biodiversité. Le changement climatique que nous constatons tous doit nous interpeller pour conserver le plus possible les zones vertes afin de limiter son impacte.
- Une politique consciente des enjeux environnementaux doit s'inscrire dans une diminution des déplacements en privilégiant des infrastructures pour diminuer l'impacte en CO2 sur les habitants et non l'augmenter.
- Des dégâts sur la nature et l'environnement des habitants aux conséquences nous mesurés dans le projet.
- Un cout inacceptable pour le contribuable.
Il faut repenser le projet en modifiant les accès existants, en favorisant les déplacements doux, ce qui permettrai d'en réduire le cout et de limiter l'impacte sur l'environnement.
Pour que nous et nos enfants continuent à vivre dans une agglomération qui se soucie de notre bien être et non de celui des SUV.

Contribution n°91 (Web)

Proposée par Patrice Rueda
(patrice30900@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 13h43
Adresse postale : 627 chemin des dixmes 30900 NIMES

NON NON NON
Ce projet de contournement d'un autre siècle, ne devrait pas voir le jour, d'abord pour son coût faramineux en euros et en gaz à effet de serre (pour la réalisation et pour son entretien). Ensuite pour la destruction d'un des derniers poumons vert de Nimes d'un réservoir de biodiversité, d'un lieu de promenade, de randonnée, d'épreuves sportives (course et vtt).
Cette réalisation en plus d'engendrer du bruit (travaux, passage de véhicules) coupera une partie de Caveirac de son centre-ville (partie chemins des dixmes et carreau de Lanes) défigurera la garrigue et fera disparaitre une partie du patrimoine clapas mazets , capitelles, faune et flore. De plus cette infrastructure routière augmentera les risques d'incendie, voir les derniers sinistres ayant eu comme points de départ les axes et aires d'autoroute ainsi que des risques d'inondations en coupant des points de passage d'eau.
Tout ça pour aucun bénéfice, car si on ne fait rien dans le temps la circulation augmentera un peu. Mais elle augmentera beaucoup plus à cause de cette déviation et de plus tous ceux qui doivent aller au CHU, au centre-ville, ou du coté EST continueront à emprunter les voies existantes. Alors que des solutions choisies pas d'autre villes couteraient beaucoup moins cher, seraient moins génératrices de co2 et de nuisances, en aménageant les réseaux existants (voir pour les détails le travail des associations luttant contre cette déviations).
Il serait bien que la ville de Nimes et tous les intervenants utilisent un peu moins les stagiaires et fassent plancher des professionnels compétents pour trouver des solutions alternatives plus respectueuses de la planète et des riverains ainsi que de l'argent public. D'autres villes ont trouvé des solutions pourquoi pas Nimes.
Nimes c'est déjà illustrée avec une réalisation inutile et dispendieuse comme la gare TGV Nimes pont du Gard.
Prenez donc le temps de peser les avantages et les inconvénients avant de reproduire la même erreur.
Cordialement
Patrice Rueda

Contribution n°92 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 14h33

pourquoi vouloir faire un périphérique traversant les quartiers nord-ouest de Nîmes ? si proche des habitations . dans 5 à 10 ans ce périphérique sera au milieu de habitations .
n ' aurait-il pas été préférable de le faire (comme le Lien à Montpellier) loin des habitations . C était peut être simple et peut être beaucoup moins cher d' utiliser un trajet pratiquement excisant ; la Calmette , Gajan , Saint Mamert , La Vaunage et Milhaud , une partie des routes sont là il suffit de récupérer quelques terres agricoles en bordure du tracé jusqu au abord de la Vaunage et de créer en garrigue le rete du du trace nécessaire .

Contribution n°93 (Web)

Proposée par FAURE Christian
(christianfaure@outlook.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 14h50
Adresse postale : 8 rue des Eperviers 30820 CAVEIRAC

Un projet pharaonique tant dans son coût (qui ne manquera pas d'être dépassé comme à l'habitude - mais ce n'est que l'argent des contribuables), que dans son emprise et son impact sur un milieu naturel jusqu'à aujourd'hui préservé.
Des solutions plus simples existent tel l'aménagement de la RN106, mais c'est justement lors tort, c'est d'être simple et l'on sait que simplicité et bon sens ne font pas partie du vocabulaire des décideurs.
Vous l'avez compris je suis totalement opposé à ce projet;

Contribution n°94 (Web)

Proposée par HUDRY Gérard
(hudrygeni@free.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 16h26
Adresse postale : 345, Chemin de Bernis 30820 CAVEIRAC

Projet ruineux, à la conception dépassée, dont la France n'a actuellement plus les moyens. Il apportera un engorgement supplémentaire sur la D40, avec destruction de la garrigue. Alors qu'il existe d'autres solutions alternatives présentées par les associations, dont Caveirac Vaunage.
Contre à 100%.

Contribution n°95 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 16h37

les embouteillages quotidiens en sortant de l'autoroute A9 pour venir travailler au CHU de Nîmes que ce soit à l'aller ou au retour témoignent d'une infrastructure insuffisante.
Merci de trouver une solution.

Contribution n°96 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 16h59

Bonjour,
Avec mon mari, nous travaillons sur Nîmes (Nîmes SUD et centre ville). Vivant dans un village à proximité immédiate de Nîmes Nord-Est, je peux attester que le trafic routier est extrêmement ralenti pour se rendre à Nîmes et en revenir, quel que soit le jour de la semaine. Une voie de contournement serait un projet très utile étant donné l'augmentation constante du nombre d'habitants dans le quartier Nîmes Est et les villages alentours.

Merci de prendre en compte l'aspect très peu pratique de la configuration actuelle et qui peut être largement amélioré par une nouvelle route, ne serait-ce que pour permettre aux véhicules qui ont besoin d'accéder à l'autoroute de ne pas passer par le même endroit que ceux qui fonctionnent uniquement sur Nîmes et petits villages à proximité.

En espérant que cela aboutisse positivement.

Merci de prendre notre avis,

Bien cordialement.

Contribution n°97 (Web)

Proposée par Beauchard, Céline
(Beauchardceline@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 17h36
Adresse postale : 817 chemin des dixmes 30900 Nîmes

Je suis tout à fait opposée à ce projet dont l'objectif est opposé à la lutte contre le changement climatique qui devrait aujourd'hui est au cœur de nos futurs projets.
De plus son coût est exorbitant et cet investissement d'argent public va aboutir à plus de nuisances pour notre garrigue sa faune et sa flore et grandement nuire à notre tranquillité.
Ce projet me semble tout simplement inacceptable.

Contribution n°98 (Web)

Proposée par Chloë
(davin.c30@hotmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 17h41

Bonjour

Je suis totalement d'accord pour le contournement car il y a trop de bouchons

---

Contribution n°99 (Web)

Proposée par Nalpas Bertrand

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 17h53

La portion de la N106 entre l'A9 et la station Total est saturée, souvent dans les 2 sens, 3 fois par jour, le matin, le midi et le soir. Certes cela pollue et génère des nuisances sonores. Toutefois l'attente est de l'ordre de 10 mn au maximum. Rien à voir avec les monstrueux embouteillages existants avant la suppression des feux tricolores au carrefour Kennedy/bd des Français libres.
Construire cette déviation va nécessiter de massacrer des hectares de garrigue ou de champ. Les nuisances seront toujours présentes mais elles seront reportées vers les habitants de Caveirac et Milhaud !
Il serait plus pertinent et bien moins coûteux d'aménager le carrefour de la 106 avec l'avenue G. Dayan et le rond-point entre la 106, la 113 et l'A9.
Par ailleurs la pollution et le bruit qui sont les justifications fortes de ce projet auront disparu probablement avant la fin de ces gigantesques travaux puisque les les véhicules seront bientôt tous électriques, donc silencieux et non-polluants.
Ce projet est insensé et dispendieux.

Contribution n°100 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 18h03

Je suis farouchement contre la destruction du peu de garrigue qu'il nous reste.

Contribution n°101 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 18h46

Je vois d- eux nets avantages à ce contournement :
- L'accès depuis Alès au noeud autoroutier nîmois, tant vers Montpellier, Arles ou Orange,
- un net avantage pour les Nîmois riverains de la RN106
Ceci posera encore en plus fortement
- la question des engorgements à la jonction ente l'A98 et l'A 54
- l'absence de déviation de la départementale RD40 à Caveirac, seule commune n'ayant pas de déviation et qui s'entête à faire de la RD 40 un boulevard urbain.
Enfin on ne peut oublier de rappeler l'escroquerie qu'a constitué le bradage au privé des autoroutes.

Contribution n°102 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 19h07

Bonjour ,

Ce projet de contournement ouest de Nîmes est un besoin majeur pour la fluidité du traffic notamment la N106 la route de sauve la D40 la N113 et une facilité a accéder à l'autoroute A9 au lieu de passer par Nîmes

Je suis fortement pour ce contournement ouest j'espère que ça se fera le plus vite possible ça devient URGENT

Merci cordialement

Contribution n°103 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 19h10

Ce contournement Ouest est à mon sens plus que nécessaire. Il est indispensable.
La 1ere raison et l'ecombrement quasi permanent de la RN 106 depuis Valdegour jusqu'à l'autoroute et parfois dans les 2 sens, engendrant pollution, ralentissement voir bouchon insécurité sur ces secteurs.
La 2nd raison étant de rapprocher la région arlésienne de l'autoroute, de créer un accès rapide vers l'autoroute et la la RN 113 depuis et vers la vaunage et la route de sauve.
Les traces et variantes choisies vont dans le bon sens en éloignant au maximum les zones habites.
Cette rocade ouest permettra aux collectivités de pouvoir aménager la RN106 de manière plus efficace en l'intégrant à la ville et surtout en améliorant la sécurité des usagers (piétons et vélo notamment) qui la traverse régulièrement pour se rendre d'un quartier à l'autre pour aller aux écoles aux facs ou dans les magasins situés a proximité.

Néanmoins il ne s'agira pas de trader à engager au plus vite la réalisation de la rocade Nord afin de parfaire au mieux ce dispositif routier pour éviter aux véhicules de passage d'éviter de traverser la ville de Nîmes par l'ouest mais aussi par le sud.

Contribution n°104 (Web)

Proposée par RIGAL Gaël
(gael.rigal@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 19h15
Adresse postale : 330 rue des arenas 30000 nimes

Bonjour,

Habitant du quartier de la route d'Alès à Nîmes, je suis témoin du flot important de véhicules préférant quitter la rocade (actuelle RN.106) aux heures de pointe et se déporter sur les axes de la ville pour réduire le temps passé dans les embouteillages.
L'ancienne route d'Alès est donc l'axe de délestage selon les conditions de trafic sur la RN106.
Pour ma part la réalisation du contournement ouest est très positive. Cette route va permettre de réduire la circulation (et la vitesse) dans mon quartier, y compris sur le chemin du mas de Balan et le chemin des limites,...

A l'image du "Lien" à Montpellier (reliant Castries-Vendargues et St-Gély-du-Fesq), il est tout à fait envisageable de réaliser une voie routière à travers la garrigue tout en respectant l'environnement.

Je serai favorable à une limitation de la vitesse à 90km/h (et pas 110 km/h) pour réduire les nuisances. Par ailleurs, les techniques de nouveau enrobé permettent de réduire le bruit des véhicules en circulation.

Enfin les connexions du contournement ouest à chaque route départementale existante sont essentielles à la réussite de ce projet : vers Milhaud, Caveirac et Quissac.

Bien cordialement,

G Rigal

Contribution n°105 (Web)

Proposée par BONNET Pierre
(pierre-bonnet@bbox.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 19h29
Adresse postale : 14 chemin des pins 30100 ALES

En tant qu'habitant d'Alès et usager de l'axe de communication entre Alès et l'autoroute, je souhaite témoigner de la très grande utilité de ce projet de contournement de l'agglomération nîmoise, par le gain de temps qu'il représente, par le fait qu'il contribue au désenclavement d'Alès et de ses environs, ainsi que des Cévennes. Il permettra de plus de compenser le fait que le N106 n'est pas encore en 2 fois 2 voies entre La Calmette et Alès, ce qui provoque des ralentissements importants à l'entrée de Nîmes aux heures de pointes.

Contribution n°106 (Web)

Proposée par Bey Elsa
(elsa.bey88@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 21h19
Adresse postale : 69 CHEMIN DES LENTISQUES 30820 CAVEIRAC

Madame monsieur

Mon mari Reynaldo Choque et moi-même sommes très défavorables à la réalisation du projet de contournement de Nimes ouest. Cyclistes quotidiens, engagés commes nous pouvons dans une démarche écologique qui permettra de transmettre une planète viable à nos enfants, nous sommes scandalisés de ce projet rétrograde à l'heure où l'impératif est de penser autrement les mobilités. Plus de pistes cyclables, plus de transports en commun, à une plus grande fréquence, plus de train et plus de covoiturage. Ce projet, destructeur de notre belle garrigue et de ses écosystèmes, générera pollution auditive et surtout pollution de l'air, augmentant les pathologies pulmonaires de nos jeunes. Pour quel objectif? Favoriser toujours plus les déplacements en vehicule individuels.
Politiciens, faites honneur à votre métier, soyez visionnaires! Comment justifier à l'heure actuelle un tel projet?
Bien cordialement

Elsa BEY et Reynaldo Choque

Contribution n°107 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 21h23

contres un projet qui ne sert pas a grand chose si non a détruire la garrigue
sa ne régleras pas les problèmes de bouchon a l'approche de NIMES au mieux on sa les déplaceras
il serait préférables de mieux organiser les transports en commun

---

Contribution n°108 (Web)

Proposée par VAILH daniel
(daniel.vailhe@sfr.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 23h57
Adresse postale : 62 b rue henri revoil 30900 nimes

Non au projet de contournement ouest de NIMES

Contribution n°109 (Web)

Proposée par MENELLA NATHALIE
(nathalie.menella@sfr.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 08h54
Adresse postale : 10 chemin de villemagne 30131 PUJAUT

Projet objectif d'autant que je connais et suis impliquée quotidiennement dans les bouchons à la sortie de l'A9 Nîmes Ouest ou bien pour y accèder depuis le CHU.

Contribution n°110 (Web)

Proposée par ZIMINI Christian
(chriszimini@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 09h14
Adresse postale : 4 chemin de Cabrières 30320 Saint Laurent la Vernède

Bonjour
Comment en 2023 peut-on encore envisager de détruire des espaces naturels pour y construire une route
Stop pensons aux générations futures laissons-leurs en périphérie de Nimes un reste de Guarrigue préservée avec le peu de faune , flore qui y survivent
Sans compter le coût pharaonique de ce projet en terme de réchauffement climatique et ce au-delà de la seule dimension financière
Soyons cohérent dans nos politiques d'aménagement du territoire

---

Contribution n°111 (Web)

Proposée par Jean-Christophe GREGOIRE
(jean-christophe.gregoire0365@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 12h19
Adresse postale : 4 chemin de la Frigoule 30980 Saint-Dionisy

Dans le projet de contournement Ouest, la partie concernant le raccordement de la zone de St Césaire du CD40 à la RN 113 me parait primordial. Il permettra à terme de désengorger la RN 106, engorgement dû à une seule entrée d'autoroute (entrée autoroute Nîmes-Ouest). Avec un nouvel accès autoroutier à hauteur de Milhaud une liaison directe via la zone du Marché Gare requalifiée permettra de desservir les grands centres urbains à l'Ouest de Nîmes, Montpellier en particulier et de rejoindre plus au loin l'Espagne et Toulouse.

Contribution n°112 (Web)

Proposée par Guillaume
(kana30@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 12h49

Très favorable !!!!

Contribution n°113 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 13h59

Bonjour, la RD40 est saturée.
J'habite Caveirac et tous les jours cet axe est saturé.
Les maires des communes de la Vaunage sont obsédés par l'augmentation de la population de leurs villages sans se soucier des aménagements routiers.
La déviation 2x2 ne ferait qu'augmenter ce trafic routier.
Aujourd'hui les bouchons quotidiens peuvent atteindre plusieurs kilomètres, la RD40 ne peut supporter une augmentation du trafic.
Pensons déjà à résoudre le problème du feu de signalisation de Caveirac.
Cordialement,

Contribution n°114 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 14h05

Je suis pour ce projet !

Cordialement

Contribution n°115 (Web)

Proposée par Robert
(robert.giliotti@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 15h00
Adresse postale : 95 impasse Villard de Honnecourt 30900 NIMES

La création d'une nouvelle infrastructure routière est largement en contradiction avec l'urgence climatique et les objectifs réglementaires auxquels la France et les collectivités sont soumis.
− Cela consomme de la ressource financière au détriment des autres besoins,
− Cela incite encore et encore à la mobilité individuelle carbonée,
− Cela impacte l'écosystème animal et végétal très fragile de la garrigue
− Cela va inciter les collectivités à urbaniser largement l'espace naturel de la garrigue

En conclusion, je suis opposé au projet de contournement

Contribution n°116 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 15h51

bonjour,
autrefois si tranquille, la Vaunage est devenue une mine d'or pour les constructeurs avec l'aval des maires des villages.
la RD40 ne peut plus absorber une augmentation de la circulation.

Par conséquent NON NON et NON à ce projet.

Contribution n°117 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h03

Projet structurant et nécessaire pour le développement du territoire ouest nîmois, qui subit l'expansion démographique sans les infrastructures adéquates.
Il permettra le désengorgement de la traversée de Nîmes, et de ce fait facilitera le développement de modes de transport doux au sein de cette partie de la ville, en améliorant le confort de vie des nombreux habitants a proximité.

Concentrons les efforts sur compensation des hectares de garrigue perdus et la rationalisation du chantier.
Les associations qui s'opposent au projet alors qu'il s'agit bien souvent de groupes de personnes ayant fait construire un pavillon en vaunage sans se soucier cette fois de l'impact sur l'environnement auraient un rôle à jouer dans la réduction de cette empreinte environnementale

---

Contribution n°118 (Web)

Proposée par Molines
(magic.s@aol.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h28
Adresse postale : 604route de langlade 30870 Clarensac

Je ne vois pas l utilité de se contournement qui n aura pas d accès sur la rd40.
De plus un rond pond existe au niveau de la carrière et le tracé devrait donc mieux passer au plus proche de la carrière que ses

habitation. Mais il est vrai que les décideurs ne sont jamais impacté par leur décision.

Contribution n°119 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h34

très bon projet qui solutionne la question de fluidité des échanges entre le nord du Gard, Alès et l'autoroute A9.

Contribution n°120 (Web)

Proposée par JOSETTE HIGNETTE
(la.costiere@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h34
Adresse postale : 1 Allée Tourterelles 30820 CAVEIRAC

Suis contre cette réalisation puisque d'autres projets (en particulier l'aménagement de 2 ronds-points sur Nîmes) permettraient un désengorgement de l'axe nord-sud à l'ouest de l'agglo sans impacter de façon négative sur les communes environnantes.
On nous demande le respect de la nature, de la flore, des animaux, on investi pour l'avenir et ce projet détruit patrimoine rural, flore ou animaux endémiques, qualité de l'air avec pollution accrue de tout l'ouest de Nîmes, travaux de longue durée à fort impact dégradant ...
Cout exorbitant pour un vieux projet I NA DAP TE plus de deux décades après sa conception !
Merci de revoir votre copie ra-di-ca-le-ment.

Contribution n°121 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h39

Bonjour,
Il est temps d'arrêter les artificialisations et de prendre le tournant du changement de modalités de transport pour préserver notre environnement, humain, économique et climatique !
- Plus de routes/autoroutes induisent irrémédiablement plus de circulation, point de départ du cercle vicieux "plus d'auto et camions (surtout) donc besoin de plus de routes ....."
- Il faut développer des petites villes autonomes, se fournissant en produits agricoles en circuits courts, fournissant tous les services de proximité (éducation, santé, administration, commerces, ...)
- les grands axes routiers servent surtout aux poids-lourds très pollueurs (ce n'est pas demain qu'ils seront électriques, puisque c'est soi-disant "l'avenir", ce en quoi je ne crois absolument pas)
- avec le développement des habitudes le trafic voiture est en baisse partout : covoiturages, télétravail, travail de proximité, transports en commun, voies cyclables, etc ....

L'argent du contribuable doit servir à améliorer son avenir, pas à augmenter la pollution et le tout camion/voitures .....
Cordialement,
Laurent Tarn

Contribution n°122 (Email)

Proposée par DELAGE SYLVIE
(sylvie64delage@yahoo.fr)
Déposée le mercredi 8 février 2023 à 15h05

Locataire des hauts de Nîmes

Objet : Locataire des hauts de Nîmes

Madame,Monsieur

C'est en me promenant dans la guarigue des hauts de Nîmes que j'ai eu vent de votre projet.
Je désapprouve vivement cela .Défigurer, détruire un paysage qui doit faire la fierté des Nîmois et des Français est inadmissible.
En effet il y'en a de moins en moins des paysages de ce genre en France comme vous devez le savoir .
De tels travaux feraient beaucoup de mal à la nature et l'intoxiquerait. Il y'a 6ans que je vis dans le secteur et je vois de plus en plus de joggeurs, des cyclistes, des promeneurs qui apprécient de prendre le bon air de ces guarigues.

Je ne crois pas que les habitants approuvent ce projet de voie rapide ni les chasseurs dailleurs.
J'espère que tout va être annulé car si c'est pas le cas je sais bien que ça ne s'arretera pas la et que par la suite vous poursuivrez l'urbanisation pour le malheur de nous tous .L'argent ne comblera jamais les cicatrices de la terre ni empêchera la maladie d'atteindre l'homme à cause de la pollution.
La planète se réchauffe et ces paysages actuels doivent subsister le plus longtemps possible pour la santé de nous tous .
Pour ce qui me concerne je donnerai ma voix pour les associations de protection de la nature et je ferai ce qui est en mon pouvoir pour gagner ce combat avec les défenseurs de la vie .
Cordialement.
DELAGE SYLVIE.

Envoyé depuis Yahoo Mail pour Android

Contribution n°123 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h53

Superbe projet, nécessaire. Mais au vu des retards dans la construction de la 2x2voies Alès Nîmes peut-on prendre pour plausible la date de 2028 ?
merci.

Contribution n°124 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 16h56

Habitante du carreau de lanes, Je suis totalement opposée à un tel projet qui aurait pour conséquence de détruire davantage la garrigue et sa biodiversité, d'augmenter le flux routier et la pollution environnementale.
A l'heure de la sobriété énergétique, de la protection urgente de notre environnement et de la sauvegarde des espèces ce projet est un non sens.
D'autres solutions existent telles que proposées par les associations.

Contribution n°125 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h16

je suis favorable à ces travaux

Contribution n°126 (Web)

Proposée par GRAINDORGE MURIEL
(murielgraindorge@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h17
Adresse postale : Le grand bois mancelet 61220 LE MENIL DE BRIOUZE

DEFAVORABLE. Evaluation socio économique, pièce G p 22 : la cartographie comparative de l'urbanisation de 1968 à 2010 est effrayante. Plus une seule touche de vert (nature) entre Nîmes et Alès ou Avignon ! Avec une artificialisation particulièrement galopante depuis 1990. Arrêtez d'urbaniser, vite, maintenant ! Encore une rocade, encore des terres sous le bitume, c'est la fuite en avant, malgré la loi Climat et résilience qui impose à moyen terme une forte désintoxication du béton. S'il y a des embouteillages, peut-être est-ce parce qu'il y a trop de voitures ? Il est temps de repenser les mobilités, et de prendre au sérieux l'urgence de la sobriété. Nos enfant qui devront vivre dans un monde abîmé et sans charme nous demandent déjà des comptes, et ils ont bien raison.

Contribution n°127 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h23

Je suis pour ce projet : trop de voitures circulent ce qui provoquent beaucoup de pollution pour les habitations environnantes

---

Contribution n°128 (Web)

Proposée par FAISSAT Nicole
(faissat.nicole@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h24
Adresse postale : 190 ancien chemin de St Hippolyte 3140 Anduze

Je suis tout à fait favorable à la construction de ce contournement Ouest de Nîmes, car la RN 106 est saturée chaque jour et surtout le tronçon qui va de La Calmette à l'autoroute Nîmes Ouest. Je regrette que ce tronçon n'aie pas été fait depuis plusieurs années. Il est vraiment nécessaire de désengorger cette voie. Je vote POUR des deux mains.

Contribution n°129 (Web)

Proposée par Aurélien
(daurat.aurelien@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h30
Adresse postale : 14 rue des jardins 30000 Nîmes

Ce projet me semble néfaste à l'environnement car il va détruire des zones naturelles. Il ne répond à aucun besoin de la population, et ne résoudra pas les problèmes d'embouteillage du fait du mécanisme bien décrit du report modal.
Je suis donc contre ce projet.

Contribution n°130 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h05

Habitante de Milhaud Ouest en limite de la zone des futurs aménagements je suis complètement contre ce projet. Nous subissons depuis longtemps les nuisances engendrées par l'autoroute dont le trafic en particulier celui des poids lourds ne cesse d'augmenter. A a ce jour aucune municipalité ni Vinci Autoroute n'ont tenté d'améliorer le cadre de vie des habitants de ces zones.Si le contournement devait se réaliser dans les conditions qui nous sont présentées les nuisances sonores,visuelles et offalctives seraient insupportables pour les riverains: imaginez au même endroit l'arrivée de la 2x2 voies venant d'Alès, 2 nouvelles bretelles d'autoroute ,l'enjambement de la voie férrée et le raccordement à la N1113 c'est démentiel!!!
On ne peut pas accepter de vivre dans un environnement encore plus pollué. Il y a sans aucun doute d'autres solutions à envisager à commencer par développer les moyens de transports alternatifs pour réduire la circulation .

Contribution n°131 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h14

Je souhaite que cette déviation se réalise . En tant qu'usager n'habitant pas Nîmes , traverser cette ville est un cauchemar .

Contribution n°132 (Web)

Proposée par Cyrielle
(kirri30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h36
Adresse postale : chemin de la micrause 30820 Caveirac

Je suis contre ce projet
Ce projet va massacrer la garrigue. Avant de détruite 165 hectares pour les remplacer par du bitume, Il serait bien d'étudier des solutions alternatives.
Ce projet est complétement dépassé ! A l'heure où l'on se doit de préserver la nature
Comment peut-on sortir des cartons un projet vieux de 20 ou 30 ans ? en totale contradiction avec les enjeux climatiques actuels ?
Nous le savons :
Plus de routes = plus de véhicules= plus de pollutions
En faisant les aménagements sur le périphérique existant :
* On évitera Les expulsions
*On protègera l'environnement
Ce projet au coût démesuré est inutile.

Contribution n°133 (Web)

Proposée par Janssen David
(janssen.dja@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h38
Adresse postale : 1397 chemin de la capitelle pointue 30900 Nîmes

Bonjour,

Le tracé du contournement ouest a visiblement beaucoup changé au fil des années.

Dans la version présenté dans cette enquête public, le tracé se trouve très proche du chemin de la capitelle pointue.

Initialement le tracé devait passer au nord du mas de Ponge. Cette modification aura un impact direct sur les nuisances sonores et visuelles pour les habitants de ce quartier.

Comment pouvez-vous justifier une telle modification alors que l'absence d'urbanisation au nord du mas de Ponge laissait la liberté de passage pour ce contournement.

Si le tracé est réalisé comme présenté, a t'on une réelle étude d'impact des nuisances sonores et quels sont les moyens mis en œuvre pour les réduire (mur anti-bruits, encaissement de la chaussée, ..)

Cordialement
David Janssen

Contribution n°134 (Web)

Proposée par PHILBERT Jacques
(jphilbert@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h50
Adresse postale : 7 rue des bruyères 30110 LA GRAND COMBE

Enfin, ce projet dont j'entends parler depuis plus de 20 (venu de Lorraine pour cette belle région) va peut être se réaliser. !!!On ne peut qu'en être satisfait !

Contribution n°135 (Web)

Proposée par DRUVENT ALAIN
(druvent.alain@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 19h01
Adresse postale : 15 rue des perdrix 30820 Caveirac

Le CD 40 est déjà saturé par les véhicules des locaux et aussi par les touristes en période de vacances qui ont vite compris comment éviter Nîmes.

Le barreau de liaison pour sortir de la future voie et permettre de rejoindre Saint Césaire via l'ouvrage OA B1 ne fera qu'aggraver les bouchons sur le CD40.

En effet, les automobilistes et PL pourront quitter la voie rapide et rejoindre le CD40. La sortie de ce barreau de liaison depuis St Césaire, va bloquer les entrées des automobilistes venant de la Vaunage par le CD40 pour gagner Nîmes.

Saint Césaire, est la "porte" pour rejoindre les villages de la Vaunage. L'aménagement du rond point de St Césaire ne fera qu'aggraver les bouchons.

Les riverains venant d'Alès continueront à se rendre à Nîmes sans passer par le contournement qui en fait, ne sera utilisé que par les touristes et les très nombreux PL. Il ne permettra pas d'alléger le trafic entre Alès/Nîmes.

VOIE VERTE : La voie verte entre Caveirac / Nîmes était annoncée depuis 1 an. A ce jour plus de nouvelle de cette Arlésienne. Le projet imprécis ne fixe aucune date, ni aucun tracé pour sa réalisation.

BUS Trame/bus : Il était également prévu la desserte du Trans-bus ligne 2 mais par soucis financier, il n'a pas été réalisé jusqu'à Caveirac.
Le projet ne prend pas en considération ce mode transport qui à l'avenir devrait être propre. Aucune voie de bus n'est prévue en bordure du CD40 pour en réduire le nombre de véhicules.

Pollution : . La voie rapide passera au Nord de la commune et dégradera une zone naturelle. Le taux de pollution sera plus important pour les habitants, en raison des vents dominants. Ce risque sur la santé humaine doit être pris au sérieux.

En conclusion : Le projet n'aborde pas la circulation sur le CD40 qui sera aggravée. La commune de Caveirac sera coupée en deux parties et ne gagne absolument rien de ce contournement. Le barreau de liaison de St Césaire ne doit pas être fait et le projet doit mieux aborder les déplacements vélo-bus (tracé-dates à préciser).

Contribution n°136 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 19h15

J'espère voir ce projet se réaliser au plus tôt.

Contribution n°137 (Web)

Proposée par JEROME AUGEIX
(jerome.augeix@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 19h27
Adresse postale : 404 RUE DES JASSES 30730 FONS

Habitant de Fons, je trouve que ce projet a pleinement du sens pour permettre de développer l'attractivité du territoire du bois des Leins ainsi que permettre un accès plus rapide et agréable à Nîmes ainsi qu'à l'A9. Je suis pour à 100%

Contribution n°138 (Web)

Proposée par ROCHE Daniel
(danielroche30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 20h04
Adresse postale : 265 chemin du Mas Perdu 30140 ANDUZE

Je suis totalement favorable à ce projet de contournement qui fluidifiera l'entrée de Nîmes en provenance de la 2x2 voies venant d'Alès (gain de temps, de carburant, de pollution...) et qui permettra enfin de désenclaver le Bassin Alésien. Cela mettra enfin un point final à un projet dont j'entends parler depuis des lustres.

Contribution n°139 (Web)

Proposée par Franck olivares
(Franck.olivares@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 20h15

J'émets un avis défavorable à ce projet
Nous savons que les finances de la France sont dans le rouge très foncé,
Pourquoi s'obstiner sur ce projet au coût élevé sans étudier les propositions alternatives, au coût bien moins élevé et beaucoup plus soucieuses de l'environnement ?
Des solutions sont proposées pour améliorer la RN106, pourquoi ne pas les étudier.
J'espère que ce projet, dans son état actuel ne verra pas le jour. Il va massacrer la garrigue pour un résultat aléatoire.

Contribution n°140 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 20h37

Il faut absolument créer un couloir de bus tout le long de la D40 pour inciter les gens à prendre le bus et désengorger le trafic

La circulation aux heures de pointe est devenue infernale du Mac DOnald à Langlade alors avec le contournement ça va être dantesque

Il faut prolonger la voie verte jusqu à Nîmes c est une priorité

Contribution n°141 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 20h38

Je suis en défaveur de ce projet en raison de son impact environnemental sur la garrigue notamment sa faune et sa flore
Au déla de l'impact direct du projet et de la destruction des espaces naturels, continuer à bitumiser encourage toujours plus l'usage des moyens de transports individuels polluants comme la voiture. À la place je suis en faveur du développement des transports en commun et des mobilités douces (pistes cyclables) qui sont decarbonnées.

Contribution n°142 (Web)

Proposée par ANDRE Corinne
(corinne.andre30@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 20h57
Adresse postale : 337 rue du 19 mars 1962 30870 CLARENSAC

Je suis favorable à ce contournement ouest de Nîmes. J'habite la Vaunage depuis 16 ans ; c'est un secteur géographique dont la population augmente régulièrement et entraine des difficultés de circulation sur toute l'entrée ouest de Nîmes.
Le rond point des compagnons est très souvent encombré entre la circulation arrivant de la Vaunage et celle arrivant d'Alès. Il est plus que nécessaire de trouver une solution.
Par ailleurs, le fait de créer un nouvel échangeur à hauteur de Milhaud, éviterait aux habitants de la Vaunage de devoir aller jusqu'à Nimes pour prendre l'autoroute.

Contribution n°143 (Web)

Proposée par Thibault denis
(thibault.denis@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 21h05
Adresse postale : 4 LOTISSEMENT LE CLOS DE MIRABEL 30190 SAUZET

Bonsoir,

Je suis tout à fait pour ce contournement. Et d'autant plus si celui du nord pouvais être accéléré.

En vous remerciant.

Mr Thibault

Contribution n°144 (Web)

Proposée par Thibault denis
(thibault.denis@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 21h06
Adresse postale : 4 LOTISSEMENT LE CLOS DE MIRABEL 30190 SAUZET

Bonsoir,

Je suis tout à fait pour ce contournement. Et d'autant plus si celui du nord pouvais être accéléré.

En vous remerciant.

Mr Thibault

Contribution n°145 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 21h15

Ce contournement est une très bonne initiative. Elle permettrait enfin à Ales d'être plus accessible, et peut être de s'agrandir en population ainsi qu'avec de nouvelles entreprises / usines.

Une voie rapide d'accès permet aux entreprises d'être livrées plus facilement, et donc de faciliter leurs implémentations sur le bassin Alésiens.

Contribution n°146 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 22h11

Autre projet à étudier : Création d'une voie pour saint-Césaire depuis l'autoroute - création de 2 nouvelles intersections sur les 2 ronds points (hôpital - entrée autoroute) pour éviter les croisements . merci

---

Contribution n°147 (Web)

Proposée par Amelie
(amelierouxx@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 22h47
Adresse postale : 13 Avenue De Provence 30129 Redessan

Je suis contre

Contribution n°148 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 23h47

Non à ce contournement qui va dévaster la garrigue, augmenter la pollution sonore et faire perdre de la valeur à nos terrains !

Contribution n°149 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 06h33

Je suis favorable à ce projet tant attendu par le bassin alésien
il faut mieux couper un peu de garrigue que des km de bouchon
qui sont plus nuisibles à la nature

POUR !

Contribution n°150 (Web)

Proposée par Soriano Carine
(carinesoriano@hotmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 07h15
Adresse postale : 54 C chemin de la Massippe 30340 Saint Privat des Vieux

Je n’ai qu’un mot à dire, ENFIN !

Alors que Nîmes n’est qu’à 42 km d’Alès, il faut compter parfois 1h30 pour s’y rendre pour aller travailler.

C’est juste décourageant.

Ce contournement permettra d’encourager les Alésiens d’aller travailler plus loin, que ce soit sur Nîmes ou la région de Montpellier.

Sans compter que ça va faciliter l’accès des touristes au nord du département du Gard, pour développer l’attrait de nos cévennes.

Je ne vois que du positif à ce projet.

Les Nîmois apprécieront aussi que leur périphérique soit désengorgé.

Prochaine étape désengorger la Rocade Alésienne. (30 mn pour faire 5 km parfois)

Y’a aussi un projet de détournement qui dort dans des cartons depuis des années, ça serait également interessant de s’y pencher dessus.

Cordialement,

Contribution n°151 (Web)

Proposée par Thomas
(thomas.belmonte@live.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 07h20
Adresse postale : 22 Rue des Brassiers 30620 Bernis

J’ai un avis très favorable à ce projet.
Il est indispensable de relier la RN 113 à ce contournement.

Contribution n°152 (Web)

Proposée par Gandelot Arthur
(arthur.gandelot@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 08h33
Adresse postale : 206 Chemin de Cruviers 30190 Brignon

Je suis très favorable à ce projet qui permettrait de désengorger la N106 particulièrement aux heures de pointe où la circulation y est catastrophique (parfois près d'1h le matin pour faire 25km) et permettrait un gain de temps ainsi qu'une réduction de la pollution causée par les bouchons à répétition

---

Contribution n°153 (Web)

Proposée par Janssen, Sophie
(so.janssen@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 08h36
Adresse postale : 1397 chemin de la capitelle pointue 30900 Nîmes

Je suis contre ce contournement qui passe trop près du quartier des hauts de Nîmes et du Mas de Ponge.
Je suis contre l'installation de ce contournement qui va rajouter du béton, de la pollution et du bruit alors que nous avons besoin d'espace verts dans cette zone.

Contribution n°154 (Web)

Proposée par davin christophe
(davinc30@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 09h06
Adresse postale : 18 rue de la pepiniere 30820 CAVEIRAC

Bonjour,

Bien que favorable à cette évolution qui permettra à nimes de devenir une ville plus accessible. Je constate que les problèmes de circulations sur la commune de caveirac ne sont pas traité.

les nouveaux travaux réalisé pour ajouter une voie de bus ont été fait en dépit du bon sens. le rond point au niveau d'intermarché n'est pas du tout pensé pour la mobilité douce. les véhicules arrivent a très vives allure sans voir ni respecter les passages pietons qui sont invisible dans la masse des marquages au sol.

Avec le projet, la circulation restera très chargé. Il est indispensable de travailler avec la commune de langlade pour inclure la possibilité de rejoindre depuis le rond point d'accès a la commune une voie de contournement qui rejoindra l'accès à l'A9 sur Nîmes.

Tout comme il pourrait être étudié la possibilité de mettre en place un mode de transport doux qui va de Nîmes a Sommières via la voie verte actuelle. Par exemple un TRAM.

La liste des lignes de bus et leurs horaires en vaunage sont illisible.

Notre région à énormément de retard dans son développement et dans les infrastructures proposé pour se déplacer.

A mon sens il faut aller plus vite et proposer un projet plus global.

Bien cordialement

Christophe DAVIN

Contribution n°155 (Web)

Proposée par Lepert Marie

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 09h29

Bonjour,
Avant de vouloir faire une nouvelle route, il me semble plus judicieux de développer les transports en commun et les pistes cyclables sécurisées. Cela participera déjà à la réduction de la circulation sur cet axe. En effet, pour le prendre tous les jours, il est bien trop dangereux pour le prendre à vélo alors que je pourrais le faire s'il était sécurisé. Ou en bus si un simple arrêt de bus était ajouté sur une ligne existante (demande refusée à plusieurs reprises…). De plus, 90% des voitures ont seulement leur conducteur…

Il manque donc à mon avis une réflexion bien plus profonde sur les déplacements de manière générale, qui ne soit pas limitée à la voiture.

Cordialement,
Marie Lepert

Contribution n°156 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 09h29

Je sis favorable à ce projet de contournement ouest de Nîmes

Contribution n°157 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h16

Je suis contre ce projet inutile
Des solutions existent pour fluidifier le trafic
Nous avons déjà le périphérique Ouest, il suffirait de l'aménager. Comme cela était prévu à l'origine, mais cela n'a pas été effectué faute de crédits. En reprendre l'étude serait une bonne chose. Pourquoi aller construire d'autres routes? Massacrer la Garrigue, dépenser des sommes folles. Le fiasco de la gare Nîmes/Pont du Gard devrait faire réfléchir les décideurs ! Après, il ne faudra pas dire " c'était une erreur."

Contribution n°158 (Web)

Proposée par Pagano Célia
(Celia30820@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h22
Adresse postale : 9 rue des oliviers 30820 Caveirac

Ce projet est complètement d'un autre âge.
A l'heure où l'on nous parle:
Écologie, environnement, cop 21, réchauffement climatique etc……
Je me demande comment peut on envisager un tel projet ?
Nocif pour la biodiversité, nocif pour le climat, nocif pour la flore.
Que l'on ne vienne plus nous parler d'enjeux climatiques.
Il faut arrêter le « bitume- roi » et chercher des solutions moins dévastatrices pour notre environnement.
Aménageons les structures existantes avant de se lancer dans d'autres constructions.
Nous économisons de l'argent, nous protégeons la nature.
Je suis contre ce projet.

Contribution n°159 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h23

Je suis défavorable à ce projet qui va contribuer à l'artificialisation des sols et à l'augmentation du trafic automobile. A l'heure où le réchauffement climatique impacte chaque année plus lourdement nos territoires, il faut travailler à la relocalisation des emplois et des activités pour réduire la fréquence et la longueur des trajets, plutôt qu'à multiplier les opportunités de déplacement.

Contribution n°160 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h31

Projet indispensable au développement économique tout en étant respectueux de l 'environnement ! 20 ans que l 'on attend ! Gros gain environnemental par rapport a la pollution générée par les bouchons quotidiens actuels !

Contribution n°161 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h37

Bonjour, pas question de voir la circulation excessive de la route d'Alès venir augmenter le flux de la RD40. Nos élus avaient cas anticiper cette situation et arrêter de construire à tout va.
STOP aux constructions dans la Vaunage. Les maires irresponsables doivent arrêter cette gabegie.
NON A CE PROJET

Contribution n°162 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h41

Non à cette destruction de ces espaces verts qui sont tellement un poumon pour la région !!!

Et puisqu'il y a d'autres solutions comme d'abord faire ces ponts sur les rond-points qui posent de gros problèmes (Carémeau entre autres) , pourquoi prévoir un tel projet quand la 3ème variante ne posera pas autant de problèmes et prolonger le trajet du tram avec parkings à côté, développer les trajets à plusieurs pour qu'il n'y ait pas toutes ces voitures qui polluent autant l'atmosphère, et développer davantage les bus.

Contribution n°163 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 10h52

Je suis contre ce projet de contournement. Cela va contribuer considérablement les nuisances sonores et la pollution. Sans compter la destruction de la biodiversité qui est un sujet sensible de nos jours.

Contribution n°164 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h03

Ce projet est absolument indispensable. Il est impératif d’apporter une solution afin de fluidifier le trafic de la N106 qui est une catastrophe tant pour la qualité de vie des habitants des villages situés sur cet axe, que d’un point de vue environnemental pour limiter les émissions liés aux embouteillages monstrueux actuels.
Je suis complètement favorable à ce projet !

Contribution n°165 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h27

Je suis contre ce projet de contournement de Nîmes nord ouest.
Il vas détruire des hectares de garrigues ,des capitelles construites par nos ancêtres ,détériorer la faune et la flore.
Cela vas créer des nuisances sonores et olfactives pour les gens qui habitent près des travaux,
Des constructions de lotissements ont été autorisées malgré le projet en cour de ce contournement.
Il serais préférable d aménager les voies routières existantes par des ponts et élargissements des voies.

Contribution n°166 (Web)

Proposée par Lorillard Magali
(magali_lorillard@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h32
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nîmes 30900 Nîmes

Bonjour,

Je suis contre ce projet qui va à l’encontre aujourd’hui des évolutions des modes de transport qui doivent être plus vertueux.
Il y a un très gros impact environnemental entre la dégradation de la garrigue, la pollution atmosphérique, les nuisances sonores.
Je pense qu’il serait largement préférable de commencer par faire une vraie étude sur la possibilité d’aménager autrement les axes existants au niveau du CHU de Carremeau et des sorties d’autoroute.
Il est également à envisager des parkings de covoiturage aux entrées de la ville et faciliter l’accès au transport en commun pour éviter un engorgement des véhicules dans la ville de Nîmes.

Cordialement

Magali Lorillard

Contribution n°167 (Web)

Proposée par CARLANDER Bertrand
(bertrand.carlander@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h38
Adresse postale : 74 impasse des Lupins 30900 Nîmes

Je souscris totalement aux arguments des opposants au projet, qui paraît totalement caduc et néfaste.
Il suffirait d'améliorer la N106 par deux trémies ou tunnels au niveau des ronds-points de Carémeau et de l'autoroute pour résoudre les embouteillages.

Contribution n°168 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h39

Bonjour, les habitants d'Alès et de ses environs seront toujours bloqués à l'entrée de Nîmes.
La déviation ne changera rien pour eux. Réfléchissez un peu !!!!!
NON A LA DEVIATION 2X2 VOIES

Contribution n°169 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 11h40

Bonjour, les habitants d'Alès et de ses environs seront toujours bloqués à l'entrée de Nîmes.
La déviation ne changera rien pour eux. Réfléchissez un peu !!!!!
NON A LA DEVIATION 2X2 VOIES

Contribution n°170 (Web)

Proposée par Aberlenc christine
(christine.aberlenc@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 12h23
Adresse postale : 13,route de Clarensac 30820 Caveirac

Le projet du contournement ouest de Nîmes n’est pas réaliste. Il y aura trop impact sur la commune de Caveirac. Alors que nous avons dans notre commune un centre médical l’egregore qui prend en charge les maladies respiratoires. La déforestation et la pollution vont impacter les habitants qui jouissent d’un poumon vert à l’heure actuelle dans notre commune. Je suis absolument contre ce projet ruineux et polluant. Aberlenc Christine.

Contribution n°171 (Web)

Proposée par Eve
(eve.pfisterer@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 13h24
Adresse postale : 10 rue de la ferme 30720 RIBAUTE LES TAVERNES

Je souhaite que ce projet aboutisse le plus rapidement possible. Le contournement de Nîmes et l'accès à l'A9 plus rapide et moins contraignant sont des éléments essentiels pour le développement du Nord du Gard et le désengorgement de la rocade de Nîmes qui nuit à l'attractivité de Nîmes dans son ensemble.

Contribution n°172 (Web)

Proposée par Ranc Corinne
(corinne.ranc@orange.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 13h31

Adresse postale : 268 ch les paillasses 30500 st julien de Cassagnas

voir pj

1 document associé
contribution_172_Web_1.odt

Contribution n°173 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 14h15

Ce contournement serai parfait pour éviter les bouchons à l'entrée
de Nimes tout les matins ....
Bravo

Contribution n°174 (Web)

Proposée par THOMAS MARK
(thomasmark1@aol.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 14h44
Adresse postale : chemin des garrigues , le four de la chaux 30540 Milhaud

Bonjour,

Nous sommes propriétaires des parcelles cadastrés AI-371, AI- 372 et AI- 412 se situant sur le Chemin des Garrigues lieux dit « Le Four de la Chaux » longeant la A9 au nord de Milhaud.
Suite à notre entretien avec le commissaire M Philippe Grailhe en charge de l'enquête publique le mardi 08 02 2023 à Milhaud, on vient vers vous.
En effet, après avoir consulté le tracé de la jonction de la 2x2 voies et ça bretelle de sortie en direction de Montpellier sur la A9 au nord-nord-est de Milhaud, nous avons constaté que sa se situe à environ 150 à 200 mètres de notre maison.

Sur le plan exposé dans son dossier nous avons observés que la maison et le garage sur nos parcelles sont identifiés avec un point rouge et sur la légende du plan c'était écrit « A AQUERIR » en rouge.

En pièce jointe la carte avec nos emplacements.

Pourriez-vous nous éclaircir à ce sujet svp ?

On souhaiterait savoir si L'état a l'intention d'acheter notre maison ou si pour le moment c'est seulement des prévisions d'achat en fonction de l'implantation finale de la bretelle de sortie vers Montpellier.
Pour nous, il est très important de la savoir le plus vite possible. En espérant que vous comprenez notre situation, en vous remerciant par avance.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations
le 10 02 2023

1 document associé
contribution_174_Web_1.jpg

Contribution n°175 (Web)

Proposée par MAHE
(mahe.yves.30@free.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 14h55
Adresse postale : 25 CHEMIN DE LA MICRAUSE 30820 CAVEIRAC

Alors que le monde entier se bat pour préserver la planète, à NIMES METROPOLE, on se propose de tout démolir ! Où est le respect de la faune et la flore, le respect des habitants à proximité ? Les souvenirs du 3 octobre 1988 semblent bien loin à ces élus qui ne sont même pas capables de prendre en compte les BONNES IDEES qui son proposées pour le mieux vivre de tous !

Evidemment, les responsables ne seront pas les coupables !

Vos enfants vous seront-ils reconnaissants de tous ces projets que bons nombres d'habitants refusent de voir le jour !!

La garrigue mise à nue, goudronnée, ne pourra plus absorbée l'eau !

Sortez de vos canapés ! Venez vous promener en famille sur ces chemins, qui, à nous qui vivons avec ces richesses, nous sont si chers !

Prenez en compte l'avis de tous ces électeurs qui vous ont fait confiance !

Pensez à l'avenir, que nous voulons sain et sécurisant pour le monde végétal, animal et humain.

Espérant que nous serons entendus.

STOP A CE PROJET DESTRUCTEUR

Bonne lecture

Contribution n°176 (Email)

Proposée par Gérard Trauchessec
(gerard.trauchessec@sfr.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 17h11

enquête contournement Ouest Nîmes

Objet : enquête contournement Ouest Nîmes

Enquête publique du 6 février au 9 mars 2023

Objet : observations et propositions sur le futur contournement routier de Nîmes (secteur ouest)

(Gérard Trauchessec) le 08/02/2023

je scinde les 2 zones impactées par ce contournement

AU SUD :

Sur le bien fondé de cette modification du trafic routier : mes usages actuels sont impactés (comme pour d'autres usagers du CD40) par de nombreux bouchons entre la Vaunage et l'entrée de Nîmes (rond-point « Marie Blachére). Cette entrée est fortement utilisée par les automobilistes en provenance de toutes les communes de la Vaunage. Cette portion de route est accidentogène et polluante . De plus cette route dessert plusieurs activités commerciales et industrielles (serres, artisans, carrière et à l'entrée Mac Donals de très nombreux camions qui alimentent la zone de St Césaire et l'accès à la caserne du SDIS, Pour en arriver là, les véhicules en provenance de la Vaunage ont déjà franchi plusieurs ronds-points et 1 feu rouge (sortie Caveirac village).Je souligne les nombreux accidents qui impactent le CD40 entre Calvisson et Caveirac.

Questions : qu'en sera-t-il lorsque le contournement ouest de Nîmes sera en fonction ?

Des aménagements seront souhaitables. Par ordre d'urgence : avant le rond-point de Carremau CHU il sera nécessaire de prévoir 2 accès à la Vaunage. Une barre (un pont) reliant le CD40 à l'accès à la ville jusqu'au boulevard jean Jaurès(une voie montante et une voie descendante).

Il est urgent de mettre en fonctionnement un transport collectif entre la ville et la Vaunage. Comme pour d'autres communes de l'agglomération nîmoise il devient indispensable de relier le centre ville au secteur de la Vaunage (tram bus) . Il devient indispensable de mettre en place des parkings relais entre Nîmes et Sommières.

AU NORD :

Le second accès enjambeur devra tenir compte des habitants et activités de la zone nord du projet. Il faudra éviter de les enfermer dans « un ghetto ». Cette zone devra faire l'objet d'une zone résidentielle protégée par un aménagement et un respect de la végétation et des constructions en pierres sèches (capitelles, clapas). La création d'un jardin de garrigues serait un moyen de protéger cet espace déjà urbanisé.

Un mot sur la carrière de Caveirac. Actuellement elle représente l'activité principale en matière de fiscalité . Mais il faut se projeter plus loin. A ce jour le 'trou » de la carrière sert à écrêter les risques d'inondation de la zone de Pondres et de la
Depuis plusieurs années nous subissons des périodes de sécheresse intense. Les risques d'incendie sont une réalité pour toutes les zones de la commune. Il nous faudra travailler un accord avec l'exploitant de la carrière pour utiliser intelligemment l'eau retenue dans le creux de l'exploitation.

Gérard Trauchessec

Contribution n°177 (Email)

Proposée par anonyme
(francois.garcia707@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 février 2023 à 18h27

Objet :

Cela fait des années que nous attendons le contournement de Nîmes.
Le désenclavement de la route d'Ales est une priorité .
Les bouchons surtout aux heures de pointe c'est infernal à la sortie de Nîmes direction Allés et le contraire aussi .
Pourquoi avoir attendu si longtemps je voudrais bien savoir?

Contribution n°178 (Email)

Proposée par Jean-Jacques Marchand
(j-j.marchand@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 08h52

contournement Nîmes autor.

Objet : contournement Nîmes autor.

Madame, Monsieur,

Permettez que je vous soumette mon avis au sujet d'un possible nouveau contournement routier nîmois.
Je ne demeure pas dans cette ville mais mes proches de la famille vivent non loin, dans le beu pays gardois.
De grâce, utilisons les sommes chimériques pour d'autres dépenses plus utiles et plus urgentes que pour les voitures.
Des solutions sont aussi à privilégier dans le domaine des transports publics.

Soyez remerciés de votre attention.

Avec mes salutations distinguées,

Jean-Jacques Marchand

1 document associé
contribution_178_Email_1.docx

Contribution n°179 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Serge DELAUNEY

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 14h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°8 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 8
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_179_Mairie de Nîmes_1.png

Contribution n°180 (Web)

Proposée par Hamon Stephane
(ste.hamon@yahoo.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 15h45
Adresse postale : 620 chemin des hauts de nimes 30900 30900 NIMES

Bonjour,

Ce contournement de Nimes par le tracé proposé me parait ne pas tenir compte des habitants des quartiers des Hauts de Nimes. Nous allons subir, au dela des temps de travaux qui vont occasionner des nuisances sonores et des pollutions, le trafic routier qui passera non loin de chez nous au travers d'une garrigue par miracle encore préservée.
Le projet est en soi d'un point de vue écologique largement discutable aussi. Quels risques pour les populations animales de notre garrigue qui vont se retrouver empechées de circuler librement a cause de ce tronçon ?
Et quels risques pour notre santé ?
Etpour les risques d'incendie qu'occasionnent toujours les routes et les mégots de cigarette?
Tout ça pour quoi? faire gagner quelques minutes au camions? Je suis fréquement sur cet axe pour descendre jusqu' à l'échangeur et c'est vrai qu' a certaines heures ca prend 10 15 minutes de + ...Mais on ne parle que de ceratines heures et de 15minutes !!!! Ne serait ce pas un enieme projet qui comme la gare de nimes pont du gard nous vend du temps gagné alors que concrètement nous avons perdu 45 minutes, le temps de nous y rendre...
ce projet me semble en tout point inutile et dispendieux, voire douteux.

Contribution n°181 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 16h18

Je ne pense pas que cela soit une bonne idée.
J'habite près du CHU, cela va nuire à la garrigue (et à l'environnement en général) sans régler le problème de la circulation.

Contribution n°182 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 16h49

Je suis contre ce contournement, comment autoriser des kilomètres de goudrons, et la destruction de notre garrigue.

Contribution n°183 (Web)

Proposée par Rudy Etienne
(rudyeerie@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 18h44
Adresse postale : 114 F impasse des Giroflées 30900 Nimes

Bonjour. Je suis très favorable pour le contournement vu les bouchons secteur Castanet/ Route d'Alès !!!

Contribution n°184 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 19h00

Encore plus de bouchons, de pollution. On va détruire la garrigue, poumon vert s'il en est. D'autres solutions sont possibles. Transports en commun à développer. Parking relais. Stop au tout routier. Nous sommes contre cette déviation.

Contribution n°185 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 19h30

Favorable à ce projet pour changer le quotidien des gardois qui galèrent dans les bouchons

---

Contribution n°186 (Web)

Proposée par Morin Cynthia
(alyssiaalexis@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h02
Adresse postale : 114 impasse des Giroflées 30900 Nimes

Bonjour.
Je suis extrêmement favorable pour le contournement !!!!
Il y a beaucoup trop de bouchons secteur route d'Alès !!!

Contribution n°187 (Web)

Proposée par Lacambra Sylvie
(sylvie12.lacambra@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h05
Adresse postale : 143 chemin bonne brise 30900 Nimes

Je n'adhère pas du tout à ce projet.
Le sacrifice de la flore et de la faune serait énorme !
Un poumon vert dont beaucoup de promeneurs, familles, sportifs profitent.
Et à l'heure du réchauffement climatique et de la prochainediminutiondes énergies, on sait que l'utilisation de la voiture sera de plus en plus à proscrire.
Décidément rien ne défend ce projet, voyons à long terme plutôt qu'un intérêt immédiat.... à qui...

Contribution n°188 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h07

Bonjour.
Je suis Favorable pour le contournement !!!!
Trop de bouchons secteur route d'Alès / Caremeau / Castanet.....

Contribution n°189 (Web)

Proposée par CAUVIN
(evycauvin@orange.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h32
Adresse postale : 2735 chemin de la cigale 30900 NIMES

Le trafic actuel incessant et croissant des véhicules sur la N106 occasionne, comme vous le savez, une pollution en émission de CO2 et de bruit très néfastes pour la santé des nombreux quartiers riverains très habités de cette nationale.(Haut de la cigale, Castanet, Valdegour…)
Habitant sur le chemin de la cigale, nous sommes souvent contraints (et nous sommes loin d'être les seuls) face aux bouchons sur la 106, à utiliser les axes urbains du centre ville pour accéder à la partie sud de la ville : aberration écologique !!
Lorsque nous avons construit en 1984, déjà on parlait d'un futur contournement de la N106, et bien sûr à cette époque la circulation était bien moindre (CHU situé à la rue Hoche, pas de 2 fois 2 voies pour Alès, villages aux alentours de Nîmes bien moins habités et donc bien moins de migrations pendulaires !)
Nous avons conscience du respect de l'environnement, de l'écologie, du respect de la bio diversité mais il faut être à la fois visionnaire et réaliste :
- L'espace de quiétude tant apprécié par les nîmois du bois des Espeisses « le poumon vert de la ville » est impacté par le trafic permanent des véhicules…
- Le « périphérique » a environ 50 ans : c'était à l'époque une vision d'avenir et depuis quels travaux d'envergure ont été faits ?

Toutes les villes ont élaboré ou élaborent des contournements : ce n’est pas propre à la ville de Nîmes et de sa métropole : il ne s’agit plus de répondre à des problèmes du futur mais à ceux du présent
Merci de faire en sorte que ce projet se réalise et ne reste pas comme le(s) précédent(s) une étude coûteuse sans effet et rendue impossible à concrétiser quelques années plus tard car les terrains vacants au moment de l’étude sont devenus urbanisés et les nouveaux propriétaires hostiles à la réalisation du projet.
Nous sommes favorables au projet et attendons avec impatience sa réalisation .

Contribution n°190 (Web)

Proposée par CAUVIN
(evycauvin@orange.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h38
Adresse postale : 2735 chemin de la cigale 30900 NIMES

Le trafic actuel incessant et croissant des véhicules sur la N106 occasionne, comme vous le savez, une pollution en émission de CO2 et de bruit très néfastes pour la santé des nombreux quartiers riverains très habités de cette nationale.(Haut de la cigale, Castanet, Valdegour…)
Habitant sur le chemin de la cigale, nous sommes souvent contraints (et nous sommes loin d’être les seuls) face aux bouchons sur la 106, à utiliser les axes urbains du centre ville pour accéder à la partie sud de la ville : aberration écologique !!
Lorsque nous avons construit en 1984, déjà on parlait d’un futur contournement de la N106, et bien sûr à cette époque la circulation était bien moindre (CHU situé à la rue Hoche, pas de 2 fois 2 voies pour Alès, villages aux alentours de Nîmes bien moins habités et donc bien moins de migrations pendulaires !)
Nous avons conscience du respect de l’environnement, de l’écologie, du respect de la bio diversité mais il faut être à la fois visionnaire et réaliste :
- L’espace de quiétude tant apprécié par les nîmois du bois des Espeisses « le poumon vert de la ville » est impacté par le trafic permanent des véhicules…
- Le « périphérique » a environ 50 ans : c’était à l’époque une vision d’avenir et depuis quels travaux d’envergure ont été faits ?
Toutes les villes ont élaboré ou élaborent des contournements : ce n’est pas propre à la ville de Nîmes et de sa métropole : il ne s’agit plus de répondre à des problèmes du futur mais à ceux du présent
Merci de faire en sorte que ce projet se réalise et ne reste pas comme le(s) précédent(s) une étude coûteuse sans effet et rendue impossible à concrétiser quelques années plus tard car les terrains vacants au moment de l’étude sont devenus urbanisés et les nouveaux propriétaires hostiles à la réalisation du projet.
Nous sommes favorables au projet et attendons avec impatience sa réalisation .

Contribution n°191 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 20h48

Si ces travaux sont indispensables et qu'ils ne suppriment aucune biodiversité, ne massacrent pas des espaces naturels, de grands arbres, de faune, de parcelles agricoles, n'exproprient pas des gens qui ne le souhaitaient pas, que les nuisances sonores n'existeront pas et que tout cela sera bien intégré esthétiquement et dans le patrimoine alors pourquoi pas mais j'en doute ...

Plus de béton, de goudron et de vitesse ne vont pas dans le sens d'une préservation de notre planète et environnement ...
Utilisons plutôt l'argent public pour des projets vertueux, il y a urgence à préserver nos territoires ...

Contribution n°192 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 21h04

Pourquoi ne pas aménager correctement l’existant plutôt que de détruire notre biodiversité ainsi que le bien être de nos enfants ? Quel
Dommage de ne pas prioriser ces préoccupations en 2023.

Contribution n°193 (Web)

Proposée par Le monnier julien
(ju.30820@gmail.com)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 21h06
Adresse postale : Rue chateau 30820 Caveirac

Habitant de Caveirac et amoureux de la nature je connais bien la zone qui est concernée par cette déviation.
Réaliser un t'elle projet à cette endroit serait une catastrophe sur notre environnement.
Comment peut-on détruire ce magnifique lieu pour faire passer un 2x2 voie et engendrer bruit pollution et destruction.
A l'heure où nous cherchons tous à protéger notre environnement, il existe forcément des solutions pour éviter un tel massacre !

Contribution n°194 (Web)

Proposée par CHOUIRFA mourad
(mouradchouirfa@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 23h33
Adresse postale : 1 RUE GEORGES AUBAT 30820 CAVEIRAC

JE SUIS contre le contournement et il y a d autres solutions possibles

---

Contribution n°195 (Web)

Proposée par Salle

Déposée le samedi 11 février 2023 à 07h22

Bonjour,
Non au contournement Nîmes ouest.
Protégeons la faune et flore de la garrigue. Arrêtons la destruction, la pollution.
Quel est le coût et pour quel gain !?
Employons l'argent à d'autres actions.
NON NON SOYONS INTELLIGENTS

Contribution n°196 (Web)

Proposée par MARMELAT Pierre
(p.marmelat@laposte.net)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 08h05
Adresse postale : 18 lotissement le village 30820 CAVEIRAC

Je cite "améliorer la qualité de vie des riverains de la N106" d'accord mais pourquoi le faire au détriment de la qualité de vie des habitants d'autres riverains ?
Pourquoi cet acharnement de vouloir saccager à tout prix ces joyaux de nature que sont les vallons que ce projet compte traverser ? La voiture est-elle encore de nos jours le moyen de déplacement à privilégier ?
Une amélioration de l'existant est nécessaire j'en conviens mais il est possible de le faire en privilégiant les mobilités douces (quid des raccordements des itinéraires cyclables protégés avec la métropole ????)
Vous l'aurez compris, je suis contre ce projet tel qu'il est à ce jour.

Contribution n°197 (Web)

Proposée par Alain THOMAS
(alain.thomas928@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 08h56
Adresse postale : 72 impasse des Yuccas 30900 NIMES

Bonjour,
Il me semble important de regarder le projet avec un regard global et une vision macro.
Je déplore le nombrilisme de certains (qu'ils soient pour ou contre) en regardant trop leur propre intérêt plutôt qu'une vision à long terme.
Ce contournement semble inéluctable, reste à trouver les bons aménagements pour affiner positivement le projet.
Les bonnes raisons qui sont en fait souvent des mauvaises excuses pour entraver tout changement ne peut pas faire avancer et grandir.
Bien cordialement
Alain THOMAS

Contribution n°198 (Web)

Proposée par jean noel
(jean-noel.bresson@orange.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 09h14
Adresse postale : 260 rue de la paix 30190 saint anastasie

oui favorable au contournement

Contribution n°199 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 09h38

Bonjour, je suis tout à fait en faveur de ce contournement Nîmes Ouest pour plusieurs raisons:
- cela va générer de l'emploi dans le TP à l'heure où le département est sinistré,
- le réseau routier est saturé avec le développement démographique dans notre département, malheureusement si rien n'est fait , la saturation sera encore pire,
-ce contournements peut constituer un coupe feu donc une protection contre les incendies
Malheureusement on lit le tout et ce contraire sur ce projet, il faut aussi diffuser l'information par un document distribuer dans toutes les boîtes aux lettres

---

Contribution n°200 (Web)

Proposée par Pesenti Jean Louis
(lisap5552@wanadoo.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 09h43
Adresse postale : 224 rue des Pelicans 30900 Nimes

Bonjour, bien sur beaucoup certainement par intérêts seront contre un tel projet, il faut encore comprendre en quoi consiste un tel projet dans une telle masse d'explications qui en fait sont incompréhensibles pour le lecteur lambda !
Des plans qui sont à l' envers du trafic ou se trouve mon habitation etc. etc. !!!
Je suis pour un tel projet car la saturation de la 106 est trop importante actuellement et le flot de passage risque de devenir bien plus important dans l'avenir et bien plus accidenthogene aussi !
Les liaisons entre La route d'Avignon ne serra peut être jamais réalisé, donc si Nîmes a pas d'infrastructures rayonnantes de passages elle va devenir un dégout au niveau de la circulation et avoir un potentiel d'écœurement pour les visiteurs acheteurs !
Bien sur si le détournement évite aussi Nîmes cela va être un manque de clients mais là n'est pas le problème !
Il faut le détournement a Castanet c'est identique, des véhicules en saturation sur la 999, un bruit important etc. etc., le dégorgement du nouveau quartier de Vedelin n'est pas une réussite au niveau des échappatoires de circulation, un puzzle de chemins bancals.
Un véhicule de transport qui arrive d'Ales passe avec difficulté sur la 999 en dégageant une somme de pollution en rapport avec la taille des échappements !
L'opposition va être importante car beaucoup sont sur des terrains a faibles coups d'entretiens souvent litigieux, oui peut être mais a Nîmes la taxation est très importante pour celui qui respecte la citoyenneté des autres contribuables !
Donc " OUI " au détournement !
Jean Louis Pesenti
11-02-2023

Contribution n°201 (Web)

Proposée par Alain THOMAS
(alain.thomas928@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 09h53
Adresse postale : 72 impasse des Yuccas 30900 NIMES

Re bonjour,
Je suis favorable à ce projet car il améliore le bien être global de tous les usagers et pas seulement le confort de quelques riverains comme l'indique les postes de ceux qui sont contre.
L'aspect écologique est important à prendre en compte, mais quand ca bloque un tel projet c'est de l'aberration.
il faut faire ce contournement (qui aurait du être fait depuis longtemps).
Un jour il se fera, et plus on tardera plus ce sera compliqué.
Je suis favorable à ce projet.
Bien cordialement

Contribution n°202 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 10h51

bravo , il était temps , on en parle depuis des décennies, pour les pratiquants de cet axe majeur ce sera un bol d'air , prions pour que cela se réalise rapidement

---

Contribution n°203 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 11h04

ENFIN, est-ce qu'il vaut mieux fluidifier la circulation et ainsi limiter la pollution de centaines, millier de véhicules arrêtés dans des bouchons quotidiens sur cet axe, quand je lit les écologistes, ce projet est comme les retraites, repoussé depuis des décennies par des politiques pas assez ou trop intéressés !!

Contribution n°204 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 11h36

La zone verte entre la D907 (route d'Anduze) et la D999 (route de Sauve) est fréquentée par de nombreux promeneurs (à pied, à vélo, à cheval) toute l'année.
Deux zones de passages permettraient de conserver le plaisir d'utiliser ce cadre naturel aux portes de Nîmes.

Contribution n°205 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 11h51

Il existe un point de vue extraordinaire à 300 m du projet.
Vue à 360 degrés à plus de 100 kms.
L'ancienne tour de guet contre les incendies a été vandalisée et détruite.

Pourquoi ne pas utiliser la terre des travaux pour faire à la place un monticule accessible à pied ?

Il n'y a pas de belvédère équivalent sur Nîmes.

1 document associé
contribution_205_Web_1.png

Contribution n°206 (Web)

Proposée par Jean-Michel
(jean.michel.martin@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 12h22
Adresse postale : 1058 chemin du Paratonnerre 30900 NÎmes

Je souhaite que ce contournement, tant attendu, se fasse dans les meilleurs délais !
En effet, la circulation de D'Alès vers Nîmes (et retour) est devenue très difficile aux heures de pointe ! Les bouchons de véhicules venant d'Alès pour se rendre dans les zones industrielles de l'ouest nîmois, ou pour emprunter l'autoroute A9 s'étendent du pont du Paratonnerre jusqu'au rond-point -KM delta) pour l'accès au périphérique nîmois, à la nationales N113 ou à l'A9 !
Cordialement.
Jean-Michel MARTIN (ancien président du Comité de quartier de Villeverte et de l'Union des Comités de Quartiers de Nîmes Métropole)

Contribution n°207 (Web)

Proposée par Jessie
(jessie.ambrosino@yahoo.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 12h33
Adresse postale : 620 chemin des Hauts de Nîmes 30900 Nîmes

Je suis absolument contre ce projet qui est une aberration écologique. J'espère sincèrement que d'autres solutions seront envisagées. Nous venons d'acheter il y a un an dans le quartier et de toute évidence ce n'est pas la même chose de résider dans la nature ou au bord d'une deux fois deux voies. Au-delà de la qualité de vie qui concerne tous les habitants du quartier, la destruction si volumineuse de la garrigue et la pollution engendrée me semblent des arguments imparables.

Contribution n°208 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 13h06

Le projet de contournement Nimes Ouest est une chance pour le développement de notre territoire et écologique.
Ecologique: actuellement notre réseau routier de cette zone est saturée entrainant bouchons donc surconsommation de l'essence donc pollution sans oublier le bruit sonore. Ajoutons que le contournement peut constinuer une barriere anti feu et luttant contre les incendies.
Avec l'accroissement du CHU de Nimes, il faut que les véhicules d'intervention ont des acces rapide au chu, or comme nous les véhicules d'intervention sont souvent ralentis dans les bouchons, or chaque minute compte, il est important de réduire et rendre la circulation sur la route d'Ales et l'avenenue Kenedy
Si on veut attirer et rendre attractif le territoire, il faut un réseau routier performent et une grande fluidité dans la circulation pour éviter toute perte de temps dans le circulation et consommer inutilement de l'essence dans la consommation.

Maheureusement on a trop l'avis des pposants, il serait bien dans les prochains de distribuer dans toutes les boites aux lettres sur le projet: les vrais couts du projet et autres car trop de fusses informations circulent.
S'opposer contre ce projet au nom du changement climatique, c'est RIDICULE, arretons de mettre à toutes les sauces les changements climatiques !

Défendons l'intéret général !

Contribution n°209 (Web)

Proposée par Cédric Saragosa
(cedric.saragosa@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 13h57
Adresse postale : 6 rue Jules Jaslin 93500 Pantin

Bonjour, j'ai vécu à Caveirac toute mon adolescence. J'ai fait mes études à Alès pour lesquelles je prenais le train.
La route proposée n'a aucun sens que celui de détruire la faune et flore locale à laquelle je suis attaché puisque j'ai toujours de la famille et mes enfants y passent leurs vacances fréquemment. Nous avons toujours plaisir à promener dans cette garrigue encore préservée.
Le contournement pour qui ? Les routiers ; passons au ferroutage ! Pour quoi, dévoyer un problème de structure actuelle qui a maint et maint fois été modifiée mais sans jamais donner de solution pérenne.
Les alésiens qui veulent aller sur Montpellier ne passent pas par Nîmes, ils y vont directement.
La voiture devrait ne plus être le mode de transport moyennes et longues distances, remettez les trains en fonctionnement.
Aujourd'hui seulement 10 TER Nîmes Alès. Alors quil en faudrait le double voire plus.
Artificialiser les sols pour quel résultat : demain encore plus d'inondations… et plus de pollutions, par le traffic…. Et perte d'un poumon vert de proximité.
Utilisons l'existant pour l'améliorer, les propositions existent.

Contribution n°210 (Web)

Proposée par Gerez Damien
(damien.gerez@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 13h58
Adresse postale : 180 rue du muguet 30900 30900 - NIMES

Je suis contre ce projet qui va être un ravage pour la garrigue et la tranquillité tout cela pour un gain de temps dans le trajet de Monsieur et Madame dans leur vie quotidienne quel desastre

---

Contribution n°211 (Web)

Proposée par Bertin Patrice

Déposée le samedi 11 février 2023 à 14h44

Excellent projet routier améliorant la fluidité de la circulation. Les nîmois, les alésiens et les gardois en général en profiteront sans oublier les transporteurs routiers et les touristes. Un réel impact économique.

Contribution n°212 (Web)

Proposée par VILLA Fanny
(fannyvilla@orange.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 15h07
Adresse postale : 64 rue du machaon 30900 Nimes

Bonjour,

Je suis totalement CONTRE et scandalisée par ce projet.

Ce projet, d'un autre temps, est en total désaccord avec les enjeux climatiques actuels.

185 hectares de garrigues abritant le patrimoine culturel (clapas) et naturel de notre région vont être détruits. Ces zones vertes sont pourtant un des poumons verts de Nîmes où de nombreuses familles randonnent et pratiquent le VTT toute l'année.

Que va-t-on laisser aux générations futures ? Des villes bitumisées, sans espace vert de proximité où les phénomènes climatiques dangereux seront de plus en plus prévalents.

Et tout ça pour quoi ?
Ce contournement ne résoudra pas les bouchons pour les nombreuses personnes se rendant à Nîmes (notamment au CHU) et nous savons très bien que la création de nouvelles routes amène toujours à une augmentation d'utilisation des transports routiers et donc inexorablement de la pollution atmosphérique. A l'heure où l'on sait pertinemment que la pollution atmosphérique joue un rôle de plus en plus important en pathologie humaine, il serait de bon ton de reconsidérer ce projet. D'autant plus que le tracé décidé en 2017 ne prenait pas en considération les nouveaux quartiers de Nîmes et les milliers d'habitants qui vont vivre à proximité de cette route.

Des solutions alternatives, moins onéreuses et moins dévastatrices ne semblent pas avoir été étudiées en profondeur. Nous avons bien remarqué que le simple fait de faire disparaître les feux tricolores au niveau du rond-point Kennedy a considérablement favorisé la fluidité du trafic aux heures de pointe.
La restructuration des ronds-points de Kennedy et de l'autoroute avec la création de ponts, la création de voies vertes, l'optimisation des transports en commun devraient être étudiées.

Enfin, le coût global (qui ne fait que d'augmenter au fil des années) estimé à presque 300 millions d'euros est pharaonique… et pourrait permettre la réalisation d'autres projets plus utiles.

Contribution n°213 (Web)

Proposée par Breysse Catherine

Déposée le samedi 11 février 2023 à 15h25

Il suffit d'observer le trafic engorgé de cette zone et l'impact positif que ce détournement va influer sur notre territoire de la mer aux Cévennes, pour y être favorable. Les points positifs sont considérables par exemple:
-la fluidité de la circulation pour tout un chacun mais aussi pour les structures de soins, de services, de sécurité que ce soit pour les interventions des forces de l'ordre, des pompiers et des ambulances.
-l'économie de notre territoire , un attrait pour l'implantation d'entreprises
-le tourisme, personne n'a envie en vacance de s'éterniser dans des bouchons pollueurs
Un réel souffle économique d'utilité publique.

Contribution n°214 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 15h29

Au début je n'avais pas d'avis sur le projet meme au moment donné j'étais CONTRE
Je me suis documenté, j'ai lu les divers projets
Aujourd'hui je suis POUR le projet
Parlez de ce projet comme un désastre écologiste et détruire un poumon vert, c'est RIDICULE, au contraire des routes plus fluide, ce sont moins de consommation en pétrole ! Etre dans les bouchons, moteurs en marche ce n'est pas très écologique
En plus il n'y pas tellement d'alternatif: les transport en commun a des limites, car souvent je voulais prendre le transport en commun mais il me faudrait mutiplier le temps de transport en par 3 ou par 4
Et en connnectant sur l'autoroute le bassin alésien de façon direct, c'est bon pour eux.

Une grande majorité de la population gardoise est POUR ce projet, à part les radicaux écologistes, malheureusement si aujourd'hui on paie des factures d'électricité énorme c'est à cause d'eux, arretons d'écouter ces gens la refusant toute modernité et développement !

Contribution n°215 (Web)

Proposée par TOCHEPORT Jacques
(tocheport.jacques@wanadoo.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 16h25
Adresse postale : 22 route de Clarensac 30820 CAVEIRAC

Le projet de "contournement" revient en fait à sacrifier un écosystème multi centenaire, véritable conservatoire de la faune et de la flore propre à la garrigue L'emprise des voies et des bas côtés massacre littéralement cette dernière. Militant associatif concerné ô combien par cette problématique, sur le terrain de façon régulière pour participer à l'entretien et la restauration de murs en pierre sèche et de nombreuses capitelles, je déplore l'existence de ce projet que je conteste et auquel je m'oppose fermement. Se surajoute pour le citoyen et le contribuable le sentiment d'une gabegie, d'une dépense pharaonique sur les subsides publics dont l'effet sur la circulation reste des plus hypothétiques.

Contribution n°216 (Web)

Proposée par Macé fabien
(fabienmace@free.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 17h32
Adresse postale : 4 chemin des anciennes écoles, Mas de Cardet 30350 Cardet

je suis pour ce projet de contournement

Bonjour, étant chauffeur routier et obligé de traverser Nîmes quotidiennement pour me rendre a Alès, ce contournement permettra d éviter les bouchons de la N106 sur Nîmes dont les temps de traverser sont parfois courant des 20-30min pour parcourir 5km sans parler de la pollution engendré par ces bouchons continuels

MAIS UN POINT NOIR subsiste encore qui est au niveau de la liaison A54 et A9 au niveau de l échangeur de Nîmes Ouest en direction de Montpellier qui est sérieusement embouteillé les veille de week end, les week end et veille de vacances.
et qui sera une étape obligatoire afin d accéder au nouvel échangeur de l A9 créé pour ce contournement

---

Contribution n°217 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 18h50

Les projets alternatifs au contournement sont flous et ambiguës, je suis POUR
Ce le projet utile, il reste à faire celui du périphérique nord aussi.

Contribution n°218 (Web)

Proposée par Sébastien marqued
(Sebat82200@hotmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 19h37
Adresse postale : 81 avenue des lacs 30127 Bellegarded

Favorable au projet

Contribution n°219 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 20h17

Je trouve ce projet excellent ! Enfin la route d'Alés sera désengorgée à l'entrée de Nîmes...Nous attendons depuis très longtemps ce chantier car il est impossible actuellement de rouler à partir de 16H dans la partie ouest de Nîmes.....Vivement le changement §

Contribution n°220 (Web)

Proposée par Lise-Marie Foulon
(lise.foulon@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 20h50
Adresse postale : 74 impasse des lupins 30900 Nîmes

Je souhaiterais voir le projet aller au bout pour le bien être de la circulation et de notre sécurité.

Contribution n°221 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 11 février 2023 à 20h57

Cette enquête une avancée importante sur ce projet

J' ai hâte qu'il se concrétise

Pour moi il va permettre

- de fluidifier les échanges entre Nîmes et la Vaunage et de réduire le trafic dans St Césaire
- aux Vaunageols de prendre l'A9 en évitant de traverser Nîmes et ses bouchons à l'arrivée sur le giratoire de l'entrée de l'autoroute à Nîmes centre.
- une bouffée d'air pour tous les riverains de la RN106 qui n'auront plus la pollution du trafic en direction d'Alès
- une meilleure répartition du trafic au sud ouest de Nîmes dans tout le secteur de St Cézaire enclavé par la voie ferrée. Il n' y a que deux routes qui la traversent actuellement

Mon mari qui travaille à Arles va gagner au moins 20 mn sur ses trajets tous les jours en évitant Nîmes et ses bouchons. Que l'on passe par la 106 ou sous la gare à St Cézaire c'est l'enfer matin et soir pour venir vers Caveirac.

Le dossier d'étude me semble bien conçu et les impacts correctement analysés avec des mesures de réduction et compensation adaptées aux enjeux.

J'ai noté les efforts fait pour la transparence pour la faune et la bonne prise en compte des inondations avec des ouvrages très larges.

La prise en compte des mobilités douces est importante et le passage prévu pour le prolongement de la voie verte de la Vaunage est une très bonne chose.

Le projet pourrais être amélioré en intégrant les problématiques de production d'énergie.

Les délaissés, talus et bassins de traitement représentent des surfaces importantes artificialisées pour le projet et qui pourrait être mises à profit pour l'installation de photovoltaïque (il existe déjà une centrale le long du DFCI au dessus de Caveirac).

Nos objectifs de sobriété et de réduction des surfaces artificialisée nous poussent à réfléchir maintenant à optimiser les surfaces des tous les nouveaux aménagements en mutualisant complétant les fonctionnalités de nos infrastructures et éviter d'impacter plus de milieux naturels.

On peut regretter la construction d'une gare de Péage au raccordement avec l'A9. Il existe maintenant des système de péage flux libre performants.

Cela permettrait d'économiser du foncier et des émissions de particules et c'est accessoirement beaucoup moins cher à construire.

Cela existe depuis 40 ans aux états unis et depuis 20 en Europe (Portugal, Autriche).

Pourquoi les sociétés d'autoroutes historiques, multinationales et monopolistiques comme Vinci ASF ne s'engagent t'elles pas

dans cette direction de leur propre chef.

Certaines sociétés le font y compris pour des autoroutes anciennes pourquoi pas Vinci.

Ils augmentent leurs tarifs conformément au contrat avec l'Etat et circulez il n'y a rien a voir

Aucune responsabilité sociétale, tout pour les actionnaires et le budget com à fond sur le green washing.

Il faut en faire beaucoup plus s'il on veut vraiment le vivre ensemble et réduire la fracture qui s'agrandit de jour en jour avec avec les élites . Il y a urgence avant la prochaine crise sociale.

Contribution n°222 (Web)

Proposée par neples eric
(eneples@free.fr)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 21h26
Adresse postale : 6 bis avenue de la gare 30820 caveirac

bonjour
je suis contre ce projet car à l'heure ou le rechauffement climatique nous impacte tous et aura des conséquences catastrophiques pour la survie de l'humanité chaque projet ayant pour conséquence la destruction d'un espace naturel (ici la garrigue185 hectares détruit) avec l'artificialisation de cette même surface avec des conséquences lors des épisodes cevenols qui serons plus frequents et plus intenses dansles années a venir ! ! ! alors que de trémis au niveau du rond point de carremeau et du rond point de nîmes ouest seront moins couteux
en émission carbonne et en financement (pas de construction nouvelle entée d'autoroute au niveau de Milhaud pas d'échangeur pour la route de montpellier non plus et surtout préservation des 185 hectares poumon vert de nîmes et sa banlieue

---

Contribution n°223 (Web)

Proposée par Cabrera Valentin
(cvs.valentin30114@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 22h30
Adresse postale : 74 Impasse Des Lupins 30900 Nimes

Je pense que le contournement ouest de Nîmes est indispensable pour désengorger la route d’ales

---

Contribution n°224 (Web)

Proposée par Petitgas Eléonore
(eleonore.petitgas@orange.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 09h19
Adresse postale : 691 chemin de la capitelle pointue 30900 Nimes

Je suis contre ce projet car je souhaite préserver la faune et la flore . Cela détruirait les paysages une fois de plus .

Contribution n°225 (Web)

Proposée par GÉRARD Christine
(christine.gerard30@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 10h08
Adresse postale : 332 chemin de la piole 30360 Vézénobres

C'est un désastre écologique qu'une telle construction va entraîner : une perte considérable de forêts, de pelouses, des terres agricoles, une altération de zones protégées et d'intérêt écologique sans parler de la destruction des habitats d'espèces protégées. Tout aussi grave, il va y avoir la modification de cours d'eau et de la topographie, sans parler des nuisances sonores et des pollutions que le chantier et la liaison routière vont engendrer. Tout ceci, juste pour fluidifier la circulation et améliorer l'économie du secteur... À l'heure où il nous faut freiner notre désir de croissance suicidaire et s'orienter davantage vers une transition à plusieurs niveaux et viser un mode de vie plus sobre, je suis contre la folle poursuite du tout béton. Je suis contre ce projet.

Contribution n°226 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 10h18

Je suis contre ce projet car cela détruirait la faune et la flore, encore plus qu’elle ne l’est déjà. Il faut préserver notre garrigue. Cela dérangerait de plus la tranquillité des habitants à côté.

Contribution n°227 (Web)

Proposée par Petitgas, jerome
(Jerom.petitgas@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 10h40
Adresse postale : 691 chemin de la Capitelle Pointue 30900 Nîmes

Je suis contre le projet car il détruit la garrigue.

Contribution n°228 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 10h51

Je suis totalement pour ce projet à condition que l'accès à ce contournement Nîmes Ouest est gratuit et relayé à un nouveau échangeur sur l'autoroute au niveau de Milhaud pour désengorger la sortie Nîmes Ouest en en effet cette sortie devient infernale mais aussi le rond point où c'est le bouchon en permanence
Tant aux arguments des faux opposants nous parlant de destructions de la garrigue cela fait sourire ! C'est le nouveau argument creux pour lutter contre le développement
Le réseau routier gardois est archaïque et obselete ne permettant pas le développement économique et touristique de notre département

---

Contribution n°229 (Web)

Proposée par gimard pierre
(pierregimard5@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 10h57
Adresse postale : 55 avenue du maréchal juin 30900 Nimes

je suis pour ce projet

il mets fin à un embouteillage permanent au niveau du rond point de Nimes ouest.
Merci pour les habitants du quartier et pour les populations cévenoles qui ne seront plus prisonniers de la RN. Il y a 30 ans que cette alternative est attendue.

Contribution n°230 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 11h12

Je suis favorable à ce projet, qui rendrait la circulation plus fluide, à condition que des mesures soient prises afin de préserver au mieux les espaces naturels.

Contribution n°231 (Web)

Proposée par Cavalier Guillaume
(cavalier.guillaume@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 11h13

Adresse postale : 1 Impasse les Campagnes 30190 St Chaptes

Bonjour,

Je suis absolument pour ce projet.
La liaison N106 - A9 est surchargée et inadaptée.
Cette liaison aurait du être faite depuis 15 ans minimum.
A l'image du Lien sur Montpellier qui n'a pas attendu d'être enlisé et pollué autant qu'ici pour lancer un projet similaire.

Je suis itinérant et mon quotidien se résume à une perte de temps de 2h de voiture par jour juste pour relier St-Chaptes à l'A9 (Seulement 40Km Aller - Retour). Ce temps de trajet est inacceptable pour une ville comme Nîmes (même en pleine Lozère les trajets sont plus rapides).

Le scénario 1 avec une connexion au niveau de La Calmette sera la solution la plus efficace pour désengorgée l'entrée Nord de Nîmes vers l'A9 ! Cela sera la suite logique à la N106. (A 110Km/h).

Cela désenclavera le Nord de Nîmes vers les grands axes A9, A54, Gare TGV, Aéroports...

Merci,

Cordialement,

Contribution n°232 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 11h26

Bonjour,

Travaillant au CHU mon trajet quotidien est fortement ralenti et les bouchons ne cessent de s'amplifier depuis 10 ans.

Je suis pour préserver au mieux la faune et la flore et l'écologie fait désormais partie de nos pensées aux quotidiens mais la pollution provoquées par tous ces bouchons va a l'encontre de cette idéé.

Je souhaite que ce projet aboutisse le plus rapidement possible car il a assez trainé.

Contribution n°233 (Web)

Proposée par GOUDET Bernard
(bernard.goudet31@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 12h31
Adresse postale : 36 impasse des combes 30870 clarensac

Je suis contre ce projet qui va massacrer la garrigue.D'autres solutions permettraient de fluidifier le trafic.

Avant de détruire 165 hectares de garrigue pour faire place au goudron, il serait bien d'étudier les solutions alternatives.
D'abord en aménageant l'existant, je parle du périphérique ouest (avenue des Français libres). Lors de sa conception deux carrefours à étage étaient prévus, un à l'intersection RN106/KENNEDY, l'autre à l'entrée de l'autoroute.

Pourquoi refaire une nouvelle route avec tous les côtés négatifs que cela engendre ?

Nous savons que + de routes = + de véhicules.

En faisant ces aménagements :

- on éviterait les expropriations
- on protègerait l'environnement
- on économiserait des sommes importantes (ce qui n'est pas négligeable)

Ce projet est complètement inutile.

Nous l'avons déjà notre périphérique ! Rendons le plus fonctionnel en y apportant les aménagements nécessaires.

Contribution n°234 (Web)

Proposée par Herrard Audrey
(audrey.herrard@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 13h04
Adresse postale : 146 ch des primevères 30900 Nimes

Je suis favorable, la N106 n est pas dimensionnée pour supporter autant de vehicule. Un contournement est necessakre pour la pollution le bruit et les bouchons.
Il faudrait egalement rajouter des murs antibruit ou des talus pour proteger le chemin des primevères.

Contribution n°235 (Web)

Proposée par Navarro yvan
(sinochou@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 13h19
Adresse postale : 146 chemin des primevères 30900 Nimes

Je suis favorable cette route est une horreur pour tout les travailleurs devant l'emprunter pendant les heures de pointes

---

Contribution n°236 (Web)

Proposée par Deleuze Valérie
(valeriedeleuze@yahoo.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 16h17
Adresse postale : 3799 Chemin de la Cigale 30900 Nîmes

Pour éviter la proximité des habitations et les nuisances sonores , nous réclamons sur le segment 4 du projet, le choix de la Variante 4 ouest

---

Contribution n°237 (Web)

Proposée par DELEUZE christophe
(ned30@wanadoo.fr)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 16h27
Adresse postale : 3799 chemin de la cigale 30900 Nîmes

Bonjour

Je m'oppose au tracé de la variante EST retenu sur le segment 4, qui impacte le périmètre urbain et qui ne ressort du rapport d'enquête, que d'avantage économique pour l'état, au détriment du cadre de vie et des autres considérations.

Je demande la réalisation de la variante 4 OUEST plus respectueuse de l'environnement et telle que définie dans les conclusions du rapport d'enquête.

Contribution n°238 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 17h03

Je suis favorable au projet de contournement ouest de Nîmes.
Il faut désenclaver cet ex bassin minier et favoriser une voie de communication rapide.

Contribution n°239 (Web)

Proposée par Bordarier Valérie
(valerie.bordarier@laposte.net)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 17h47

Adresse postale : 620 Chemin Des Hauts De Nîmes 30900 Nîmes

En tant que contribuable je m'oppose à ce projet de route qui va détruire une grande partie de la garrigue Nîmoise et alentours. La flore, la faune et les habitants proches du tracé vont souffrir de nuisances sonores, visuelles et de pollution durant les travaux et lorsque la route sera finie.

Contribution n°240 (Web)

Proposée par demarcq karine
(larosephilomene@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 18h47
Adresse postale : 4730 chemin du carreau de lanes, la rose philomene 30900 NIMES

Je souhaite par la présente participer à l'enquête publique sur le contournement ouest de NIMES.

Je souhaite exprimer mon opposition au projet ACTUEL car il est destructeur, pollueur, honéreux, non respectueux du patrimoine, de la faune et de la flore alors que des solutions alternatives existent.

Comment un projet vieux de 30 ans peut-il être à l'honneur alors que les besoins de la société ne sont plus les mêmes ! Créer un axe routier augmente la circulation. Pour désengorger , il est donc prévu de faire augmenter la circulation de 12 à 25 %…… C'est à ne rien y comprendre !

Constat, il y a des heures ou la circulation est plus difficile. Notamment sur le rond point de l'autoroute, le rond point de Carémeau et l'entrée de NIMES dans l'axe ALES/NIMES.

On s'est rendu compte par le passé qu'en améliorant l'existant cela pouvez fluidifier énormément la circulation. L'exemple le plus parlant : la suppression des feux sur le rond point de Carémeau. Par un acte aussi SIMPLE, la circulation s'est améliorée et cela n'a rien coûté.

On pourrait continuer l'expérience, sur la RN106 au feu avec l'avenue des Arts, pourquoi ne pas mettre un feu flèche clignotant vers la droite pour les automobilistes (dans le sens rond point autoroute vers rond point de carémeau) en laissant la priorité au tramsbus. Un grand nombre de voiture rentre directement vers la ZUP sud par l'avenue des Arts pourtant à ce jour ils sont bloqués par le feu tricolore., et cela rallonge la file de voiture dans le rond point de l'autoroute.
Tentons de fluidifier juste avec un feu flèche clignotant, c'est simple et cela ne coûtera pas grand chose

La réalisation du "barreau" reliant la partie St Cezaire/autoroute serait une bonne solution pour désengorger ce secteur. En effet beaucoup de camions sortent de l'autoroute pour se rendre directement dans la zone artisanale. Les politiques affirment que cela supprimerait plus de 50 % du trafic donc le problème serait ainsi régler !!

Depuis de nombreuses années, les responsables réduisent ou suppriment les voies de circulation. C'est flagrant pour les centres villes. Tout est mis en œuvre pour inciter progressivement la population à modifier leur mode de fonctionnement, de transport…. ! L'impact environnement est pris en compte dans tous les domaines, les modes de transports alternatifs, doux sont plébiscités. Mais pour inciter, il faut proposer des alternatives !

C'est également valable pour la RN106 entre la Calmette et l'entrée de NIMES, il y avait 2 voies de circulation. Pourtant depuis quelques années, c'est l'accordéon, 2 voies, 1 voie, 2 voies, 1 voie, 2 voies : alors forcément il y a des BOUCHONS !!!!!!! Même constat sur la rocade d'Alès qui bouchonnent pour les mêmes raisons car on réduit les voies de circulation.

Si en plus on améliore l'existant en remettant l'axe NIMES/ALES en 2x2 voies (il faut enlever les plots en plastique) comme c'était avant. Cela permettrait de redimensionner en conséquence la RN106 pour supporter les 45 000 véhicules/jour.
Redimensionnée l'existant coûtera bien moins cher que de créer 13km de route.

Constat aberrant : Il n'y a AUCUN parking de co-voiturage entre Alès et NIMES. 30Km sans être inciter à covoiturer !! A chaque grosse entrée sur la 2x2 voies il manque donc un parking : ALES, NERS, MOUSSAC, LA CALMETTE

« Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas. Prenons garde que le XXI e siècle ne devienne pas pour les générations futures celui d'un crime de l'Humanité contre la vie. » La maison brûle, le monde entier en est conscient.

Il en va de notre responsabilité collective de ne pas saccager plus afin de préserver les poumons vert, des espaces vierges de construction, de respecter la faune et la flore afin de transmettre aux générations futures. Nous ne faisons que passer, il faut savoir protéger l'existant !

Des pistes alternatives, de réflexions, de solutions à trouver il y en a encore d'autres !!!

Le rond point de Carémeau est un axe majeur pour l'entrée dans la ville de part la Vaunage, de la Route d'Alès. Une grande trémie, réfléchie incluant les modes de transports doux, distribuant la circulation, en bas ceux qui ne font que traverser (ALES/NIMES) en haut la circulation pour les commerces, pour le CHU, distribuant la circulation entrante ouest/est.

Cela aurait également un impact positif pour les services de secours et les usagers de l'hôpital…. car une trémie gommerait les fortes inclinaisons sur les accès au CHU qui sont quasi impraticable en cas de neige ou de verglas !!! Ce qui peut-être problématique.

Des solutions, il y a en a. Un peu de bon sens car les caisses sont vides. L'État, la Région, le Département : c'est nous ! Nous ne pouvons pas créer 50 ouvrages d'art sur 13km d'axe autoroutier en pleins poumon vert.

L'imperméabilisation et le réchauffement des sols à cause du goudron, les risques incendies au bord des routes, l'augmentation du trafic donc de la pollution….

Les nombreuses capitelles, les terrains bordaient de clapas, les sources d'eau si précieuse en son temps, la faune typique de la région font partis du patrimoine de la région à protéger, et non à saccager, détruire ou déplacer.

Donc un peu de bon sens, ne saccageons pas , préservons !

Karine DEMARCQ

Contribution n°241 (Web)

Proposée par arnaud christophe
(famillearnauddemarcq@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 18h48
Adresse postale : 4730 Chemin du Carreau de Lanes 30900 NIMES

Habitant le haut du carreau de lanes et ayant passé toute mon enfance au "mazet" situé à quelques centaines de mètres du contournement ouest, je suis farouchement opposé à ce tracé calamiteux.
Détruire 13 km de garrigues pour un gain de quelques minutes pour l'axe NIMES/ALES est une aberration, écologique, économique et sociétale.On nous parle de 300 millions d'euros (estimation initiale certainement en dessous de la réalité) un investissement moindre serait bien plus efficace .-Aménagement de la route d'Alès existante qui est alternativement une fois 2 voies, 1 fois 1 voie (créant ainsi des ralentissements, des bouchons)- créer un passage type TRÉMIE pour désengorger le rond point de Carémeau- Sur la partie Vaunage (Caveirac, Calvisson, Sommières) mise à disposition de transports en commun non polluants.
L'aménagement du "barreau" reliant la partie St Césaire/autoroute serait par contre une bonne solution pour désengorger ce secteurJ'ai mesuré la distance rond point Carémeau/l'entrée d'autoroute(rond point qui est bien plus fluide depuis la suppression des feux)... j'ai relevé 1.3km. Pour désengorger 1.3km on nous propose une saignée de 13km faisant fi de la faune, de la flore, de notre patrimoine notamment nos superbes et mythiques capitelles.
Que laissera-t-on à nos enfants, nos petits enfants ? Arrêtons de saccager ce qui ne nous appartient pas, PRÉSERVONS,TRANSMETTONS !
Christophe ARNAUD

Contribution n°242 (Web)

Proposée par Chausse alain
(chausse.alain@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 18h59
Adresse postale : 2083 ancienne route d'anduze 30900 Nîmes

Je suis contre pour ces raisons

Destruction de la garrigue (faune et flore)
Nuisances sonores
Tout le contraire de l'écologie
Beaucoup moins coûteux de passer en souterrain au niveau de Caremeau et autres ronds points

---

Contribution n°243 (Web)

Proposée par Laures luc
(laures.luc@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 19h03
Adresse postale : 13 B rue fanfonne guillerme 30820 Caveirac

Madame , Monsieur

En 2023 je trouve ce projet en totale incohérence avec le monde actuel.
On nous parle d'écologie , de respect de l'environnement et de maitrise de budget , ce projet est tout sauf ça .

J'aimerais que ce projet soit re étudier et que des solutions non couteuse et un peu plus écologique soient trouvés . Nos élus et associations ont proposés des solutions adaptés non entendus .
Ce poumons vert est à la fois un lieu de loisir , un écrin de verdure important pour Nimes et pour Caveirac , il ne peut être détruit .

Je suis totalement contre ce projet absurde .

Contribution n°244 (Web)

Proposée par AVIS Olivier
(oavis30@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 19h08
Adresse postale : 17C rue du 19 mars 1962 30190 LA CALMETTE

J'habite à La Calmette et je travaille à Vergèze depuis plus de 30 ans. J'ai vécu au plus près les évolutions de la N106 et N113 depuis 1989.
La partie nîmoise de la RN106 est laissé à l'abandon depuis pas mal d'années (comme si tout était fait pour justifier la réalisation du contournement). Preuve en est, les travaux (10 mois environ) hydrauliques qui ont pertubé la circulation du carrefour N106 - D907 et où rien n'a été fait pour réduire les bouchons.
Je pense qu'avant de réaliser le contournement qui aura un impact écologique certain et fera décupler les risques d'incendies, des travaux d'améliorations des 6 carrefours situés sur la commune de Nîmes permettraient de répondre aux besoins des automobilistes pour les 30 prochaines années.

Contribution n°245 (Web)

Proposée par Chausse marie france
(Alma.chausse@gmail.com)
Déposée le dimanche 12 février 2023 à 19h31
Adresse postale : 2083 ancienne route d’anduze 30900 Nimes

Je viens vous expliquer mon mécontentement en effet , vous avez fait voter une loi il y a trois ans pour la conservation de la garrigue et maintenant vous faites construire une 2x2 voies. Expliquez moi votre choix , de détruire cette même garrigue en même temps que la faune et la flore.

Contribution n°246 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 12 février 2023 à 21h06

Ce contournement est indispensable ! Il évitera de nombreux bouchons...de stress et d accidents....que de destins brisés ! Il faut être réaliste et trouver des solutions pour faire face à l augmentation du trafic routier tout en respectant le plus possible les habitations, la faune et la flore environnantes.

Contribution n°247 (Web)

Proposée par Mertz Virginie
(Virginie.Mertz@ac-montpellier.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 00h41
Adresse postale : 2083 Ancienne Route D Anduze 30900 Nîmes

A l’heure où l’on parle de réchauffement climatique, ou la ville de Nîmes stigmatise des températures sans cesse en hausse, pourquoi dégrader la garrigue ? Il est honteux de détruire cette nature que l’on doit protéger si on souhaite lutter effectivement contre le réchauffement climatique. Concrètement entre les travaux et l’intensification du trafic le taux de particules à fines va exploser. Non à ce projet pour conserver un poumon vert dans notre si belle région.

Contribution n°248 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 09h57

"Nos émissions de CO2 baissent. Mais pas assez vite. Pour réussir, il nous faut doubler nos efforts. Ce sera difficile, mais ensemble nous en sommes capables."
Propos du président de la République du 28 janvier 2023 (site twitter du gouvernement) en totale contradiction avec ce projet de contournement qui va :
- inciter à toujours plus utiliser et dépendre de la voiture individuelle

- dénaturer un magnifique paysage de garrigues
- aggraver nos émissions de CO2 sans résoudre les difficultés d'accès au centre ville.
A titre d'exemple, la valorisation de la ligne SNCF d'Alès avec ses multiples gares, serait un investissement autrement pertinent pour aider à lutter contre le réchauffement climatique et améliorer notre vie quotidienne.

Contribution n°249 (Web)

Proposée par Masneri Antonin
(antonin-masneri@hotmail.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 10h04
Adresse postale : 13 place du château 30000 Nîmes

Je suis totalement contre ce projet, à la fois coûteux, destructeur et polluant. A l'heure où nous sommes tous appelés à faire des efforts pour réduire notre empreinte carbone, ce projet, rien que pour sa construction va émettre 100 000 Tonnes de CO2...
Et les pierres des mazets et des capitelles vont disparaître. La garrigue sera englouti sous le béton. Tout cela pour gagner 6 minutes et désengorger le trafic routier...Non! Non! Non! Trois fois non!

Contribution n°250 (Email)

Proposée par Marie et François Chapelle
(fchapelle@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 10 février 2023 à 21h33

Enquête publique contournement ouest de Nîmes

Objet : Enquête publique contournement ouest de Nîmes

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

J'ai le regret de porter à votre connaissance le fait suivant :

Nous rendant ce 10 février vers 16 h en mairie de Milhaud afin de consulter le dossier d'enquête, il nous a été répondu qu'il convenait de prendre rendez-vous. Devant notre insistance, l'hôtesse a expliqué que "c'est les consignes". Il nous a fallu préciser que l'avis d'enquête ne stipulait aucunement la nécessité d'un rendez-vous pour que l'hôtesse, après un échange téléphonique interne, accède à notre demande.

Il est très vraisemblable que depuis l'ouverture d'enquête publique, soit depuis 4 jours, le public ait été ainsi entravé dans sa demande d'information.

Par ailleurs, en consultant la pièce B-Plan de situation, nous avons été stupéfaits de voir que l'échelle est au 1/30000. En aucun cas, une telle échelle ne permet une représentation précise de la situation. Ainsi, le public ne peut ni retrouver le cheminement complet des chemins de garrigues, nombreux dans cette zone, ni identifier les mazets, capitelles et clapas constituant les particularismes de cet environnement. Nous-mêmes avons été incapables de situer précisément notre habitation et donc les éventuels impacts de cette voie nouvelle.

Pour un projet aussi important, le maître d'ouvrage aurait du, au minimum, présenter des planches au 1/5000, seules à même de permettre une bonne information du public.

Pour ces deux raisons, nous considérons que la bonne information du public est entachée.

Et tenions à vous en faire part.

Très courtoisement,

Marie et François Chapelle

Contribution n°251 (Email)

Proposée par Monsieur et Madame THOMAS Alain
(alain.thomas928@gmail.com)
Déposée le samedi 11 février 2023 à 09h13

Posts de ce jour

Objet : Posts de ce jour

Bonjour,

Voici les posts que j'ai mis ce matin sur le site.
L'enquête est très importante, mais il faut garder une vision globale du sujet et de l'intérêt de ce projet.
Je constate que beaucoup regardent leur intérêt partisan plus que l'intérêt communautaire.

Bonjour,
Il me semble important de regarder le projet avec un regard global et une vision macro.
Je déplore le nombrilisme de certains (qu'ils soient pour ou contre) en regardant trop leur propre intérêt plutôt qu'une vision à long terme.
Ce contournement semble inéluctable, reste à trouver les bons aménagements pour affiner positivement le projet.
Les bonnes raisons qui sont en fait souvent des mauvaises excuses pour entraver tout changement ne peut pas faire avancer et grandir.
Bien cordialement
Alain THOMAS

Re bonjour,
Je suis favorable à ce projet car il améliore le bien être global de tous les usagers et pas seulement le confort de quelques riverains comme l'indique les postes de ceux qui sont contre.
L'aspect écologique est important à prendre en compte, mais quand ca bloque un tel projet c'est de l'aberration.
il faut faire ce contournement (qui aurait du être fait depuis longtemps).
Un jour il se fera, et plus on tardera plus ce sera compliqué.
Je suis favorable à ce projet.
Bien cordialement

Monsieur et Madame THOMAS Alain
72 impasse des Yuccas
Chemin de la Cigale
30900 NIMES

Contribution n°252 (Web)

Proposée par Pagano Claude et Annie
(annie.pagano@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 11h10
Adresse postale : 55 montee du levant 30820 caveirac

Nous sommes contre la déviation prévue, voici les différentes raisons :
- Cette route (2 fois 2 voies) va défigurer la garrigue, et créer une barrière infranchissable pour les promeneurs et les animaux, c'est aussi un problème pour la biodiversité, cette zone ne mérite-t-elle pas de faire partie des zones natura 2000 ?
- Le passage des voitures sera une source supplémentaire de pollution, alors que l'accent est mis sur les transports en communs et le transport non polluant, nous nous engageons avec ce projet à l'inverse des options de la COP 21 ;
- Cette nouvelle entrée de l'autoroute suppose qu'une bonne partie des camions et véhicules qui vont l'emprunter partent vers Montpellier, si ce n'est pas le cas, cette déviation risque d'être d'une utilité très relative puisque la distance entre Nîmes Ouest et Milhaud n'est que de 8 km environ, et favorisent la circulation vers l'ouest. Pourquoi ne pas envisager une déviation qui permet de diriger la circulation vers l'est de la ville, un tel projet a déjà été évoqué, n'est-il pas temps de le mettre en œuvre ?
- La circulation entre la Vaunage et Nîmes est déjà très dense et matin et soir des bouchons sont systématiques, avec cette déviation la circulation sur la départementale sera impactée et ralentira encore plus l'entrée sur Nîmes aux heures de pointe.
Espérant que ces arguments contre la déviation seront examinés.
A et C Pagano

Contribution n°253 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 11h13

Bonjour, NON à cette 2X2 voies qui pour désengager la route d'Alès va augmenter la circulation de la RD40.
ARRÊT IMMEDIAT DE TOUTES LES CONSTRUCTIONS DANS LA VAUNAGE
LA VAUNAGE EST SATUREEE

Bientôt il faudra faire une nouvelle déviation pour la RD40 !!!!!!

Contribution n°254 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 11h44

Etant Alésienne je très favorable à ce contournement pour rejoindre directement l'autoroute A9

Contribution n°255 (Web)

Proposée par GERARD Alain
(alain.gerard63@gmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 12h04

Le sens de l'histoire, ce n'est plus de bétonner à tout va et de faciliter les transports routiers. Je suis donc opposé à ce projet qui coutera cher en terme de biodiversité et d'espaces verts.
Si on veut diminuer la quantité de véhicules dans Nîmes et faciliter la circulation, il me semblerait plus cohérent de construire une ligne de tramway Nord-Sud avec des parkings (par exemple juste avant la sortie vers le quartier de l'eau bouillie et au kilomètre Delta) ce qui permettrait aux conducteurs de garer quasi-gratuitement leurs véhicules en échange du billet de tram (comme à Montpellier avec Odysséum et Occitanie).

Contribution n°256 (Web)

Proposée par Mekhinini nizar
(nizar.mekhinini@orange.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 12h28
Adresse postale : 313 rue du sphinx 30900 Nimes

Nous habitons depuis 2 ans le lotissement des roches blanches
Un quartier au cœur de la garrigue nimoise ou les espèces qu'elle soit animale ou végétale sont protégés
Aujourd'hui on parle d'une route qui va passer à 200 mètres de chez nous
Qui va dénaturer notre paysage et nous emmener bruit et pollution
Nous avons construit pour la nature et le charme de la garrigue
Stop à ce contournement qui va dénaturer notre nature et surtout nous empêcher de nous promener en famille

Contribution n°257 (Web)

Proposée par Joachim A
(joachimaubert@yahoo.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 12h36
Adresse postale : 88bis rue des Amidonniers 31000 TOULOUSE

Tout le monde sait qu'une infrastructure routière appelle la suivante. C'est une fuite en avant.
Je lis que ce contournement est "indispensable"... mais une fois réalisé, c'est le DNN qui le sera, et puis encore un autre... Et de fil en aiguille, toujours plus de distances parcourues, toujours plus d'artificialisation des espaces, toujours plus de CO2, toujours plus d'incitation à aller habiter encore plus loin et à miter le paysage...

Comment un tel projet peut-il compatible avec les objectifs "zéro artificialisation nette" et "neutralité carbone"?

Je suis donc contre ce projet, et je souhaite que les 212 M€ correspondant soient d'urgence fléchés vers le développement de solutions contribuant à la décarbonation et à la préservation des espaces non artificialisés.

Contribution n°258 (Web)

Proposée par pascal jean
(pascal.jean30@hotmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 13h18
Adresse postale : 1610 chemin du paratonnerre 30900 nimes

Je suis favorable au périphérique trop de circulation dans les chemins au heures de pointes

Contribution n°259 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 13h24

Bonjour,
NON A CE PROJET

Pour désengorger la route d'Alès il ne suffit pas d'asphyxié la RD40.
La SNCF et les TER sont grandement responsables de cette situation.
Prendre le TER est mission impossible

Contribution n°260 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 13h32

En croire certains posts ,la prise en compte de l'environnement se résumerait à refuser toute nouvelle infrastructure sous prétexte qu'elle pourrait détériorer la faune et la faune mais que dire du choix d'habiter loin du centre vile et d'exiger des routes, des transports en commun et une fois installé
confortablement refuser toute modification de son espace mais là n'est pas la question… !

Je suis favorable au projet pour plusieurs raisons :
- Il est évident que les embouteillages augmentent sur la 106 (45000véhicules par jour ?)
poussant certains usagers de cette route excédés à prendre des risques…
- Les véhicules hors gabarit et les camions circulent régulièrement sur cette route multipliant le risque d'accidents graves
- La 106 ne remplit plus son rôle, elle est devenue une voie urbaine tout comme le périphérique transformé en boulevard urbain
- Donc il n'existe pas de contournement digne de ce nom d'une ville de 150 000 habitants

MAIS je me permets d'émettre certaines remarques
- Cette déviation doit être GRATUITE (la ville de Nîmes à l'époque de la construction de
l'autoroute a manqué l'opportunité de la gratuité Nimes Ouest, Nimes EST contrairement à
Montpellier !!!) il doit y avoir des moyens de négocier…
- Il faut prévoir des zones de covoiturage
Etre POUR ce projet ne veut pas dire n'être pas visionnaire au contraire !
- Pourquoi ne pas utiliser la voie ferrée de Nîmes Ales pour créer un futur trainTram reliant les différentes agglomérations. ?
- La Voie Verte de la Vaunage est certes appréciée mais si, à cet endroit on avait utilisé la voie ferrée pour faire circuler un Tram jusqu'au centre de Nîmes il n'y aurait pas eu les bouchons que l'on connait sur la route de Sommières nécessitant des travaux « cataplasmes » pour remédier à ce fléau…Une voie verte est une excellente idée mais il faut savoir où la réaliser et ne pas tomber dans la facilité électorale..
- Les habitants de la Vaunage qui refusent le contournement Ouest devraient se poser les
bonnes questions et être davantage visionnaires…
Ce projet de contournement doit se réaliser :depuis des décennies c'est le "serpent de mer "

Contribution n°261 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 13h41

Il me semble que détruire notre garrigues n'est plus dans l'air du temps. Il semblerait beaucoup plus raisonnable d'étudier un tracé qui bénéficierait à plus de monde, car ce tracé ne concerne qu'une minorité de personnes. En revanche les conséquences sur la nature ainsi que sur notre cadre de vie seraient désastreuses.
De plus, le développement de la Vaunage amène à se poser la question suivante :
Ne faudrait il pas un contournement englobant la Vaunage au moins jusqu'à Calvisson ? Ou alors ne pourrait-on pas mettre en place de nouvelles solutions viable dans le temps et profitant au plus grand nombre? Utilisation du tramway par exemple.

Contribution n°262 (Web)

Proposée par SEKKAR JAMEL
(jamelss@hotmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 14h46
Adresse postale : 123 bis avenue de palavas 34070 montpellier

Je suis pour ce projet , je travail au CHU de Nimes et j'emprunte l'A9 comme beaucoup de personnel du CHU de Nimes, je pense que ce projet pourra simplifier les trajets, et eviter les embouteillages. Le departement du gard augmente en population, les infrastructures doivent suivrent.

Contribution n°263 (Web)

Proposée par ANCETTE Maxime
(maxancette@laposte.net)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 15h00
Adresse postale : 4 imp de la colline 30820 caveirac

Je suis opposé à ce projet de contournement.
Pour éviter la destruction de milliers d'hectares de garrigues, l'utilisation polluante de millier de mètres cubes de béton, la pollution relative au chantier lui-même et un coup exorbitant pour les fiances publiques je propose :
1 : l'aménagement de la rocade actuelle (N 106) avec du nord au Sud :
-Un aménagement par passage sous tunnel pour le croisement de la N106 et du chemin du mas des Lauzes ou par un pont enjambant le chemin du mas de Lauzes.
-Un pont avec échangeur qui enjambe l'avenue Kennedy.
-Un aménagement pour le croisement de l'avenue des Arts par une voie longeant la N 106 et se raccordant à l'échangeur sur l'avenue Kennedy.
- Un pont échangeur au niveau du rond point entre la N 106 et la nationale 113.
2 : l'aménagement du tronçon de la 2x2 voies de l'avenue Kennedy entre le rond point (N106 et Av Kennedy) et celui du Rond point (Av Kennedy et Av Joliot Curie).
Il pourrait être aménagé pour désengorger la zone industrielle de ST Césaire en étant raccordé directement à l'échangeur créé (N 106 Av Kennedy).
3 : Rendre gratuite l'autoroute entre l'entrée Ouest et Est.
C'est déjà le cas pour Montpellier où l'autoroute sert de périphérique. Cela pourrait même éviter un contournement nord de Nîmes. Cela fluidifierait aussi le trafic pour la rocade nouvellement crée (pas d'arrêt puisque le péage serait supprimé).
4 : Aménager un accès direct pour l'hôpital Carémeau depuis la N 106 pour les véhicules venant d'Ales :
Rampe d'accès évitant aux véhicules de passer pas l'échangeur sur Av Kennedy.
5 : Aménager le site destiné au projet de contournement
-L'emplacement prévu pour le projet de contournement pourrait être aménagé en espace de loisir du type (Bois des Espeisses à Nîmes) pour que les habitants de Nîmes Ouest ne voient pas la garrigues et ses espaces verts s'éloigner toujours un peu plus d'eux.
6 : Favoriser les transports en commun pour désengorger l'ensemble du réseau routier et la route de Sommières (D 40) déjà à la limite et qui va se trouver complètement saturée si le projet de contournement se réalise.
L'ensemble de cette proposition d'aménagement supprimerait les embouteillages actuels et fluidifierait la circulation. Le niveau sonore s'en trouverait réduit (plus de reprises, coup de klaxon etc.) surtout avec, à l'avenir, des véhicules électriques. Il réduirait le coût financier. Le rendrait plus facile à absorber étant réalisable en plusieurs tronçons en commençant par le sud (niveau autoroute) et préserverait la totalité de la zone impactée par le projet de contournement.
Maxime ANCETTE

Contribution n°264 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 16h00

Bonjour, je suis contre c'est un vieux projet avec des vieilles idées

---

Contribution n°265 (Web)

Proposée par Pelfort Bruno
(bruno.pelfort@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 16h02
Adresse postale : 18 chemein de Massip 30820 Caveirac

Je suis totalement opposé à ce projet d'un autre temps dévastateur pour la garrigue et la diversité biologique.

D'autres solution telles que l’aménagement de la nationale 106 dans sa partie Nîmoise existent et doivent être étudiées pour améliorer un trafic routier (qui diminuera obligatoirement dans les années à venir) sur une emprise qui est déjà détruite d'un point de vue écologique.

Contribution n°266 (Web)

Proposée par Galvez Gérard
(gbgalvez30@gmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 16h07
Adresse postale : 4705 chemin du carreau de lanes 30820 Caveirac

Je suis absolument contre ce projet dévastateur qui devrait anéantir la Garrigue.
Gérard Galvez

Contribution n°267 (Web)

Proposée par CHABRIER Frédéric
(frederic.chabrier@gmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 16h07
Adresse postale : 58 avenue du chemin neuf 30820 CAVEIRAC

Bonjour,

Ce projet est une abbération, surtout au niveau écologique. Nous sommes à l'époque du covoiturage et non pas au goudronnage! Reflechissez à améliorer l'exisant plutôt qu'à détruire le peu de nature qu'il reste

---

Contribution n°268 (Web)

Proposée par DIDIER
(didierpat@msn.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 16h43
Adresse postale : 4 RUE DES EUCALYPTUS 30190 MOUSSAC

Je travail à Nîmes et je perd tous les matins 15mn à l'entrée de la ville je pense qu'entre la première et la deuxième ville du Gard il est indispensable d'avoir une infrastructure routière digne de ce nom a l'instar de nos voisins de l'Hérault et des Bouche du Rhône. Je pense de plus que les villages du Nord de Nîmes La Calmette, St Génies, Moussac, Ners, St chaptes vont grandement se développer dans les années futur ce qui va encore rajouter des perturbations (Bouchon = pollution)

Contribution n°269 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 17h07

Pour ma part je suis pour à 200% pour le projet. A lire les contributions cela ne dérange personne que depuis 25 ans des centaines d'hectares de Garrigues ont été détruit pour construire un golf (c'est vrais nous avons de l'eau a profusion ? !!!) des lotissements avec des villas cossus un quartier entier au carreau de lanes, un pont qui dessert de jolies villas au paratonnerre etc... tout cela n'a t'il pas détruit de garrigues ????

Contribution n°270 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 17h37

L'encombrement excessif de la voie rapide en provenance d'Alès qui dure depuisde très nombreuses années, provoquant une importante pollution des quarties adjacents ainsi que des pertes de temps et de carburants considérables, justifie à lui seul la recherche d'une solution. La cause principale de cet encombrement étant la conjonction de plusieurs voiesà grande circulation au carrefour Nîmes Ouest. La solution proposée consistant à dériver l'arrivée de la route d'Alès vers la commune de Milhaud semble la plus adaptée, le problème restant à résoudre étant le passage de la nouvelle voie à proximité des zones habitées, en particulier Caveirac. Mais Nîmes étant assez largement entourée de garrigues il devrait être possible de limiter l'importance des ces zones

dans le tracé de cette nouvelle voie.

Contribution n°271 (Web)

Proposée par margareth
(marga_30@hotmail.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 17h45
Adresse postale : 4 rue des Eucalyptus 30190 moussac

OUI JE SUIS POUR LE CONTOURNEMENT et cela aurai dû être fait depuis longtemps ,je viens sur Nimes tous les jours et c'est l'enfer aux heures de pointes dû a des kilomètres de bouchon, perte de temps et surtout pollution à cause de ces bouchons
Certaines contributions qui sont contre parlent de pollution, de destruction de la garrigue ,mais ces mêmes personnes, ça les gène pas toutes ces constructions , tous ces lotissements, le golf vacquerolles avec ses résidences de luxe cela a pas détruit la garrigue et le paratonnerre pareillement ces immenses maisons qui se sont faites dans la garrigue ,et les mêmes veulent que le tronçon NIMES MILHAU , ben voyons là ça les arrange on parle plus de pollution ni de destruction de la faune et de la flore
Es ce normal qu entre ALES et NIMES il n y est pas de rocade que l'on soit obligé de subir des bouchons ET DE POLLUER NIMES alors que l'Hérault et les Bouches du Rhône eux sont très bien équipés

Contribution n°272 (Web)

Proposée par Pelfort Guillaume
(guillaume.pelfort@gmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 17h48

Bonjour,
Je suis contre ce projet totalement anachronique, la destruction d'hectares de garrigue et le soutien à l'utilisation de la voiture particulière comme mode de déplacement n'est plus acceptable aujourd'hui et n'est pas compatible avec l'atteinte des objectifs ni de la SNBC, ni du PCAET de Nîmes Métropole en cours d'élaboration...

Contribution n°273 (Web)

Proposée par VERRUN JEAN
(jean.verrun@orange.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 18h48
Adresse postale : CD 262 Le Clos de l'Hôpital 30540 MILHAUD

Favorable a ce projet qui aurait du être fait il y a déjà bien longtemps .
Les écolos et les grincheux traditionnels ont beau dire sur les nuisances engendrées par ce contournement , mais nuisances il y a depuis de nombreuses année dans l'étouffoir de Nîmes ouest et st Césaire !!!
Des déviations style Béziers ou autres sont assez bien intégrées et fluides , alors pourquoi pas NIMES qui en a vraiment besoin pour la zone de st Césaire étouffée , la vaunage , la vistrenque , le CHU ,etc ... sans parler du désenclavement du bassin alésien et de l'axe clt Ferrand / Marseille ???!!!
C'est pas le tout de favoriser les villages dortoir a l'extérieur de Nîmes , de construire des logements sociaux pour désengorger les citées sans revoir les infrastructures !! faut vraiment s'adapter et y a urgence !! Faut vivre avec son temps et s'adapter !!
voili voilou ...

Jean VERRUN

Contribution n°274 (Web)

Proposée par DELAYE LAETITIA
(laetitia.delaye@gmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 19h50
Adresse postale : 152 RUE DU SPHINX 30900 NIMES

Bonjour,

Je me permets de vous écrire via cette enquête afin de vous indiquer mon opinion concernant ce projet.
Etant concernée de très près par ce chamboulement car je vis au domaine des roches blanches je ne souhaite absolument pas que cela aboutisse.
Cela va entrainer de grosse nuisances sonores et une énorme catastrophe écologique qui va détruire une grosse partie de notre chère garrigues.
Nous sommes absolument contre ce projet qui va également dévaluer la valeur de nos maisons actuelles. Les terrains qui nous ont été vendu ont coûté très cher du fait de leur localisation et c'est bien pour cela que nous avons fait cet effort financier afin de

pouvoir être dans un endroit privilégié. Cette route est une catastrophe pour notre quartier, notre quotidien, notre cadre de vie, nous vous demandons donc d'annuler ce projet.
j'espère que nos demandes seront entendues et qu'elles pourront aboutir à un retrait de ce projet.
En vous remerciant par avance pour votre considération

Contribution n°275 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 20h05

Route inappropriée à cet endroit.

Contribution n°276 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 20h27

Défavorable
Destruction de la garrigue.

Contribution n°277 (Web)

Proposée par Joos Frederic et Nathalie
(Joos.frederic@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 21h31
Adresse postale : 218 montée du levant 30820 Caveirac

Il semble qu'il ai été prouvé que cette déviation n'apportera que nuisance écologique et sonore en améliorant en rien la circulation intensive sur la route de Sommieres dans la Vaunage.

Contribution n°278 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 21h38

Ne suis pas en faveur de ce projet. En effet celui-ci va avoir de gros impacts sur les nuisances sonores (véhicules en déplacement max à 110Km sur 2x2 voies, impact sur la faune et la flore et avoir des impacts important en terme de pollution atmosphérique)

En Bref, nous ne sommes pas en faveur de ce projet. Merci pour votre consideration.

Contribution n°279 (Web)

Proposée par Blot Aldrik
(Aldrik.blot@icloud.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 21h42
Adresse postale : 229 Rue De La Lucine 30900 Nimes

Non au contournement ouest.
Pour les raisons suivantes:
- Impact sur les habitants du lotissement (bruits, poussières, pollutions)
- Durée des travaux allant de 3 à 5 ans.
- Perte notable sur la valeur de nos biens.

Nous n'avons pas investi aux roches blanches, pour la plupart toutes nos économies, pour avoir un contournement à 200m de chez nous.

Contribution n°280 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 22h04

Totalement contre!!
Il faut préserver la nature sauf quand ça arrange les politiques et le business !!
Tout ce projet pour gagner 5 minutes, une honte!

Contribution n°281 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 22h11

Bonjour,

Je suis contre ce projet.
j'habite en pleine garrigue, mon foyer est composé de 3 enfants et 2 adultes.
La nouvelle rocade passerait à environ 100 mètres de ma propriété. Elle va crée des nuisances sonores et des pollutions atmosphériques énormes, alors que nous sommes dans un environnement protégé, nature!

Cette route va aussi impacter les randonneurs et cyclistes, les chemins de randonnées entre les Hauts de Nîmes et Gajan seront coupés.

Je ne vois pas ou est l'utilité publique d'une route qui sépare la ville de la campagne.

Des études indépendante montrent que la circulation sur la RN 106 ne sera pas diminuée.

Des solutions plus avantageuses pour tout le monde ont été proposées, il faut les favoriser.

Contribution n°282 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 22h25

Excellent projet à concrétiser, pour désenclaver Alès ce contournement est nécessaire, Nîmes a besoin de vrai périphérique circulatoire
Ce projet est utile sur le plan écologique et économique

Contribution n°283 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 13 février 2023 à 22h29

La majorité de la population est en faveur de ce projet, assez des écologistes étant des nuisibles et à côté de leur plaque, voulant nous interdire à circuler, à vivre
Le contournement est vital

Contribution n°284 (Web)

Proposée par Aranda Elsa
(elsa_aranda@hotmail.com)
Déposée le lundi 13 février 2023 à 23h12
Adresse postale : 413 rue du sphinx 30000 Nimes

Non au contournement ouest

Contribution n°285 (Web)

Proposée par PERRAUDIN MARC
(perraudin.marc@neuf.fr)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 07h07
Adresse postale : RUE DU SPHINX, 171, DOMAINE DES ROCHES BLANCHES 30900 NIMES

CONTRE LE CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES .

Contribution n°286 (Web)

Proposée par Florent
(castanoflorent0@gmail.com)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 08h17
Adresse postale : 31 rue du mail 30900 NÎMES

Salut, je suis tout à fait contre ce projet, qui détruit une grosse partie de la nature, bêtise humaine qui va remplir les poches de certains. A+

Contribution n°287 (Web)

Proposée par Crétinon, Patrick
(patrick.cretinon@gmail.com)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 08h58
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nîmes bastide sud numéro 3 30900 Nîmes

Bonjour,

Bien qu'il soit difficile, aujourd'hui, de prévoir ce que sera la mobilité dans les années à venir, il est vrai que les conditions de circulation actuelles sur la partie ouest de la ville de Nîmes nécessitent des aménagements pour améliorer le trafic des véhicules.

Cependant, en tant que résidant sur le site des Hauts de Nîmes, je souhaite faire part de ma forte préoccupation quant aux conséquences que peut avoir le tracé retenu pour ce projet sur les habitants de ce site.

- Nuisances de toutes sortes pendant la durée des travaux.

- Nuisances relatives à la circulation des véhicules sur une voie rapide.

- L'importance du trafic aura obligatoirement des conséquences sur la qualité de l'air et sur l'environnement .

- A ce constat, s'ajoute que les vents dominant pour la ville de Nîmes, sont des vents du nord(source : statistiques de vents et météo Aéroport de Nîmes-Garons). De fait, pour le site des hauts de Nîmes situé au sud et très proche du tracé, les nuisances citées ci-dessus se trouvent très souvent fortement amplifiées.

Aujourd'hui, de nombreuses réglementations et incitations ayant pour but de préserver la qualité de, notre environnement et la santé des personnes se mettent en place. Cela entraînent des contraintes et des efforts financiers conséquents que les citoyens doivent assumer.

Concernant le contournement ouest de Nîmes, il serait incompréhensible que pour des raisons de coût, ne soient pas considérés des tracés alternatifs moins néfastes pour les habitants de hauts de Nîmes.

Contribution n°288 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 09h30

Projet démesuré, qui va détruire notre garrigue pour la remplacer par du goudron et des voitures.
A combattre absolument.

Contribution n°289 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 09h58

Il faut que ce projet soit concrétisé, pour fluidifier la route d Alès RN106 mais aussi la route de sauve puis la RN113 aussi la D40 de sommières
et ça permettra aussi de dégager le pont de st Césaire ou encore le boulevard pasteur marc boegner ou tout les gens se ruent pour rentrer le soir contournement est nécessaire il y aura une facilité a accéder à l'autoroute A9 je suis favorable au projet

---

Contribution n°290 (Web)

Proposée par LETERTRE René
(rene.letertre@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 11h03
Adresse postale : 91 rue du sphinx 30900 NÎMES

Je constate que sur le dernier plan du tracé de la rocade ouest de Nîmes le quartier des Roches blanche n'y figure pas ……. Le tracé de la rocade envisagée ne tient donc pas de la réalisation de ce quartier où 1000 habitants y résident et sont directement impactés.
Il y a un an nous avons acquis notre maison et dés que nous l'avons découverte nous avons eu le «coup de cœur» pour la vue infinie sur la garrigue pour son calme et le silence qui en résulte.
Bien souvent je me promène dans cette garrigue afin d'en profiter au maximum et de constater la bio-diversité qui s'y trouve..
Je m'oppose donc à ce projet qui ne tient absolument aucun compte de ce quartier et de ses résidents.

Contribution n°291 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 14h01

En préambule
CONCERTATION
Définition: échanges d'idées, d'avis entre plusieurs personnes, de manière à s'entendre sur une attitude commune, un projet commun.
Exemple : la mise en place effective de ce projet aura nécessité plusieurs concertations car nos opinions divergeaient .
Synonyme: négociation

-Le premier mensonge dans le dossier !!!
En 2017, aucune concertation, n'a été engagée comme la loi l'impose . Il s'agissait simplement de réunions très formelles avec en tribune des experts et des élus, qui expliquaient tout le bien-fondé de cet axe, proposaient des alternatives pour le TRACÉ (plus près de NÎMES, ou plus près de Caveirac)sans jamais prendre en compte ,pour études ,les propositions alternatives remettant en cause le PROJET et visant les mêmes objectifs.
Ce refus flagrant de consulter la population pour imposer sa façon de voir, sans tenir compte de ses aspirations, de ses besoins réels ,est fédérateur pour le refus en bloc de ce contournement.
-Le deuxième mensonge du CONIM, colporté par bon nombre d'élus, ,est qu'il va améliorer l'ensemble de la circulation. Or, à la lecture du dossier de 2000 pages mis à disposition le premier jour de l'enquête publique ,il apparaît que des gains de quelques minutes pour le trafic de transit Nord-Sud sont obtenus au détriment des trafics du quotidien (jusqu'à 35 % de véhicules supplémentaires !)
–le troisième mensonge est l'amélioration du cadre de vie des habitants , encore une plus grosse ficelle. On retire un peu de pollution de la RN 106 pour l'étaler jusqu'au quartier des roches blanches, « en pleine garrigue » selon le promoteur immobilier, et qui va subir les travaux pendant cinq ans avec notamment l'installation d'un concasseur à moins de
200 m .Les quartiers des hauts de Nîmes, du carreau de Lanes, des Dixmes , Caveirac bénéficieront aussi de la pollution aux particules fines, notamment en alerte aujourd'hui …
-Le quatrième mensonge qui couronne et surpasse TOUT ,est la préservation de l'environnement(?)
Il n'y a aucune limite dans l'outrance, en détruisant 185 ha de garrigue ,en massacrant la biodiversité de manière irréversible,en amputant un véritable poumon vert de l'Ouest de Nîmes, le Conim préserve notre environnement… chiffres à l'appui, bien sûr !
Mais braves gens ne vous inquiétez pas la DREAL a prévu de compenser tout cela en sanctuarisant un espace naturel (on ne sais où) pour « aider »la nature qui fait déjà très bien son œuvre sans nous .
Tous ces points évoqués plus haut, fiabilité des temps de parcours pour le trafic ,préservation de l'environnement ,amélioration du cadre de vie des habitants, sont justifiées par des modélisations bien technocratiques qui piétinent nos droits fondamentaux ,et visent à opposer les utilisateurs de la voiture et les défenseurs de l'environnement .La plupart du temps, ce sont les mêmes !
Le bon sens pourrait nous réunir pour étudier des solutions, moins climaticides ,moins onéreuses , plus efficaces pour tous les parcours, plus rapides à mettre en œuvre.
Le ministre des transports, qui doit prendre la Déclaration d'Utilité Publique pour cette route inutile aura ,espérons ,à cœur de respecter les messages sur l'écologie qu'il distille depuis sa prise de fonction , tout en replaçant l'humain au centre de ses décisions .

Contribution n°292 (Web)

Proposée par Abit Corine
(corineabit30@gmail.com)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 16h55
Adresse postale : 10 plan des Rolliers 30900 Nimes

Je suis pour ce détournement car la route d'Ales est surchargé. Il y a une pollution du faît des encombrement, et surtout les services de secours rencontrent beaucoup trop de difficultés pour circuler. C'c'est donc une question de sécurité pour les personnes dans les ambulances. Cordialement

Contribution n°293 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 17h09

Quand je lis les commentaires des partisans du projet, je suis stupéfait par le peu d'arguments développés. Je me pose même la question de savoir s'ils ont bien lu le dossier , car dans celui-ci très bien rédigé, ils pourront découvrir le nombre de minutes qu'ils gagneraient en fonction de leur parcours . En oubliant leur égoïsme aveugle, et en observant en détail le tracé , ils auraient la possibilité de mettre en parallèle ces « précieuses » minutes avec le nombre d'années potentielles d'espérance de vie, perdu par les habitants de nombreux quartiers de NÎMES , jusqu'ici épargnés , en les exposant brutalement aux particules fines !
Ne serait-il pas plus constructif de réfléchir ensemble comment circuler mieux avec moins de voitures (TER,TCSP, pistes cyclables, covoiturage, aménagement routier et paysagé de la RN 106 …)et respirer mieux ?
Non, ce n'est pas contradictoire, avec de la bonne volonté ,de la bienveillance et du bon sens ,nous pouvons ,ensemble ,encore faire preuve de civisme et d'efficacité…
Dans tous les cas, j'encourage à lire le dossier avant de se prononcer.

Contribution n°294 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DRIN-QUERO Philippe

Déposée le lundi 6 février 2023 à 09h12

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°1 et 2 du registre papier.

1 document associé
contribution_294_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°295 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 17h16

Je suis totalement CONTRE ce projet qui ne prend même pas en compte les habitations des Roches Blanches. Dans le plan ces habitations n'apparaissent même pas. Je suis effaré de constater que les 350 habitations et leurs 1000 habitants ne sont pour les auteurs de l'étude "pas impactés".

Cette rocade sera entre 200m et 700m de ces habitations et il est écrit que "le tracé est éloigné de l'urbanisation", vraiment ? Pour les auteurs de l'étude une 2*2 voies, avec une limitation à 110km/h, à 200m des habitations est suffisamment "éloigné" !? Je ne suis pas de cet avis.

Quand l'on constate que les personnes ayant rédigé cette étude ont oubliés 350 habitations et n'ont rien prévu pour réduire les nuisances découlant de ce projet notamment les considérables nuisances sonores et l'augmentation inévitable et importante de la pollution de l'air, nous pouvons nous poser des questions…

Ce tracé est étudié pour privilégier les intérêts privés, notamment l'agrandissement de la carrière, au détriment des habitants des Roches Blanches.

Outre l'impact écologique désastreux de ce contournement notamment durant les travaux et avec l'agrandissement prévu de la carrière, les nuisances sonores, la dévalorisation de la valeur des habitations alentour donc des économies des gens, il faut aussi

noter le coût pharaonique de ce projet à plusieurs centaines de millions d'euros (300 aux dernières nouvelles!) qui permettra de réduire les trajets de seulement 2 à 7 mins ! Un projet payé par nos impôts pour une utilité plus que réduite !

A l'heure où l'on nous parle d'écologie et où l'on nous incite à prendre de moins en moins la voiture, ce projet va à l'encontre du sens commun.

Je suis CONTRE, c'est un projet que je trouve inutile, d'une grande nuisance pour les gens et la garrigue, et bien trop coûteux.

Contribution n°296 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GORLIER Bernard

Déposée le lundi 6 février 2023 à 10h16

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°3 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 3
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_296_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°297 (Mairie de Caveirac)

Proposée par BERTHAUD Jean-Marc

Déposée le lundi 6 février 2023 à 11h17

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°4 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 4
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_297_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°298 (Mairie de Caveirac)

Proposée par BASTIAS José

Déposée le lundi 6 février 2023 à 14h18

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°5 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 5
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_298_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°299 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Laurent SCHNEIDER

Déposée le mardi 7 février 2023 à 09h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°6 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 6
Numéro de la page issu du registre papier : 4

4 documents associés
contribution_299_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_299_Mairie de Caveirac_2.pdf
contribution_299_Mairie de Caveirac_3.pdf
contribution_299_Mairie de Caveirac_4.pdf

Contribution n°300 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Corrine Méjeau

Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°7 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 7
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_300_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°301 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DUMAS Nicolas

Déposée le mardi 7 février 2023 à 10h34

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°8 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 8
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_301_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°302 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GUILLÉ Christophe

Déposée le mardi 7 février 2023 à 11h05

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°9 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 9
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_302_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°303 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DELPRAT Laurent

Déposée le mardi 7 février 2023 à 11h40

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°10 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 10
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_303_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°304 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Ch. COTTE

Déposée le jeudi 9 février 2023 à 11h05

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°11 du registre papier

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 11
Numéro de la page issu du registre papier : 6

1 document associé
contribution_304_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°305 (Web)

Proposée par Pollono Jean Pierre
(pollostorm1@aol.com)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 17h57
Adresse postale : 1801 ancienne route d'Anduze 30900 Nîmes

Habitant le quartier Villeverte à quelques centaines de mètres de ce projet ,nous allons subir les nuisances suivantes :pollutions sonore,de l'air,travaux,augmentation de la circulation,dévaluation de nos habitations une taxe foncière très élevée pour un quartier résidentiel qui ne le sera plus.
Merci.

Contribution n°306 (Web)

Proposée par LETERTRE Martine
(martine.letertre@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 18h29
Adresse postale : 91 rue du sphinx 30900 NÎMES

Sur le dernier plan du projet de la rocade ouest de Nîmes le quartier des Roches blanches n'y figure même pas ……. Donc il n'est tenu aucun compte des 1000 habitants qui y habitent.
Je n'ose même pas évoquer les autres nuisances induites:
Pollution (bruit et poussière).
Destruction (la garrigue serait irrévocablement dégradée)
Ecologique (émission de CO2, impacte sur la faune et la flore).
Financier (les budgets initiaux sont largement dépassés).
Etc, etc,etc..
Pour toutes ses raisons je m'oppose à cette réalisation..

Contribution n°307 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 14 février 2023 à 18h49

J'indique par la présente mon désaccord profond avec ce projet, en effet j'habite le quartier Villeverte et me situe à environ 120m de ce nouveau tracé.

Je n'étais pas pour le contournement ouest à la base mais le tracé retenu lors de la précédente concertation était bien moins impactant.
Nous allons désormais nous retrouver avec des véhicules lancés à 110km/h dont à mon avis une majorité de poids lourds avec tout le bruit insupportable et la pollution qui les accompagnent.
Quid de l'impact sur notre santé physique et mentale, quid de la perte d'attrait de notre quartier et de la dévalorisation de nos habitations ? J'ai emménagé en août dernier et ce contournement n'était pas vraiment de retour sur la table à l'époque ou alors bien plus loin derrière le Mas de Ponge.
Le coût de ce projet est démesuré et seuls les poids lourds en profiteront, il y a une grande majorité des utilisateurs de cette route qui travaillent à Nîmes et n'auront aucun intérêt à prendre cette nouvelle voie d'autant plus si elle est payante.

Pour moi la solution réside dans l'aménagement de l'existant en plusieurs point qui j'en suis sûr couteraient bien moins cher et seraient plus efficaces :

- passage en 4 voies de la route de Sauve jusqu'à la partie 4 voies au nord de Nîmes
- aménagement de tous les carrefours entre la N106 et les voies sécantes actuelles afin qu'une personne souhaitant rejoindre l'autoroute n'ait aucun "cédez le passage", on fait passer la N106 sous les rond points existant avec une bretelle de sortie et d’accès à chaque intersection. Cet aménagement est particulièrement intéressant pour les ronds points de Kennedy et Nîmes Ouest
- élévation de murs anti-bruit performants tout le long tant qu'il y a des habitations autour
- On profite des aménagements pour installer un bitume qui absorbe également le bruit.
- Bonus : Parking avec gare de Trambus à la sortie de Nîmes.

Je suis convaincu qu'une étude dans ce sens aboutirait à un projet largement moins couteux et tout le monde y trouverait son avantage.

Contribution n°308 (Web)

Proposée par Pires jaumeton marius
(scara2006@gmail.com)
Déposée le mardi 14 février 2023 à 21h31
Adresse postale : 35 rue du myrtil 30900 Nîmes

Bonjour, nous sommes contre le projet car nous avons fait construire un maison dans le lotissement des roches blanches pour être proche de la nature et de la garrigue (gros argument de vente d'ailleurs de ggl). Ce n'est pas pour se retrouver avec un contournement autoroutier à 200 m de chez nous. Vous avez cas le faire s'arrêter au niveau de la zone industrielle de saint Césaire.

Contribution n°309 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 15 février 2023 à 10h23

bonjour

L'enjeu de ce tracer me semble nécessaire pour notre département et les départements limitrophes.
Ales est une ville qui peut accueillir des entreprises et développer un nouvel élan dans l’économie et la modernité industrielle afin de pouvoir des emplois multiples
Oui pour cette déviation

Contribution n°310 (Web)

Proposée par Françoise Ranc
(Francoiseranc1@gmail.com)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 10h54
Adresse postale : Rue Charlotte corday 30110 Laval pradel

Encore une route pour quoi faire ? Un peu plus de dégâts dans la garrigue et un coût exorbitant. On a pas besoin de ça et c est le contribuable. Qui va payer.Laissez les habitants des villages concernés tranquilles et les bestioles qui vivent dans les bois

---

Contribution n°311 (Web)

Proposée par Buisson, Daniel
(daniel-buisson@orange.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 12h05
Adresse postale : 434 rue du sphinx 30900 Nîmes

Je suis opposé à la réalisation de la 2 fois 2 voies pour les raisons suivantes :

1) Toutes les études réalisées ont été faites avant l'implantation du lotissement des Roches Blanches et donc sans en tenir compte (nous sommes pourtant environ 1000 résidents)

2) GGL nous a vendu très cher une promesse de calme et de sérénité en pleine garrigue, et nous voilà à 200m du contournement ouest.

3) Le prix à payer en termes d'environnement (nuisances sonores et pollution, etc) est bien trop élevé par rapport aux avantages que pourrait procurer le Conimes

4) En 2016, en réaction à la loi Alur, la mairie de Nîmes a stoppé la construction en garrigue, et voilà que le contournement nous impose des centaines d'hectares de goudron en pleine garrigue.
Bonjour la réflexion !!

Contribution n°312 (Web)

Proposée par JTOURNAIRE Jacques
(jacques.tournaire@neuf.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 14h23
Adresse postale : 14 Rue St Exupéry 30900 Nîmes

Bonjour,
Je suis favorable à ce que ce contournement se fasse au plus vite, cela aurait le mérite de
faire "sauter le bouchon" à l'entrée de Nîmes et donc de moins polluer notre cité qui de plus fait acte de candidature à l'UNESCO.
Cordialement

Contribution n°313 (Web)

Proposée par isabelle
(isabelle.massota@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 15h33
Adresse postale : 19 grand rue 30870 CLARENSAC

Je suis contre ce projet en raison de son coût exorbitant , de son impact néfaste sur l' environnement , de l' expropriation des habitants sur le parcours et des nuisances sonores .
A l' heure où l' on nous parle de réduire l' artificialisation des sols , de lutter contre les pollutions diverses et de réfléchir aux transports communs ce projet va dans un sens totalement opposé .

Contribution n°314 (Web)

Proposée par Teissier Jacques
(jmontpezat@gmail.com)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 16h59
Adresse postale : 18 rue Bonfa 30000 Nîmes

Ouvrir une nouvelle voie à grande circulation à l'heure où l'on cherche à réduire la circulation automobile et ses conséquences, ainsi qu'à restaurer la nature me paraît devenu un contresens écologique.
Et je me demande alors, selon l'expression consacrée : "à qui profite le crime ?..."

Contribution n°315 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 15 février 2023 à 17h08

pour ma part une catatrophe écolologique qui ne sert à rien ...coût exorbitant ou l'argent pourrai servir à autre chose là ou nous sommes à protéger la nature on l'a détruit pour gagner quelques minutes....

Contribution n°316 (Web)

Proposée par Catherine Bernié-Boissard
(catherine.bernie@gmail.com)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 17h17
Adresse postale : 10 Rue Henri IV 30900 Nîmes

Le Contournement ouest de Nîmes est-il encore d'utilité publique ? Ne serait-il pas dépassé, puisqu'il est quasiment le même qu'il y a 25 ans, à une époque où le tout-voiture était acceptable ?
On nous dit : la hausse du trafic automobile nécessite la création d'une nouvelle voie. Usager de la RN 106 ou habitant de Nîmes, on souhaite désengorger l'ouest de la ville. Mais une nouvelle voie apporte-t-elle une solution, ou ajoute-t-elle un problème ?
Soyons réaliste : toute nouvelle création de route se traduit par un trafic induit. Car les automobilistes en profitent pour se déplacer plus souvent, se loger ou aller travailler plus loin. Regardons le long de la RN106, entre Nîmes et Alès, les communes sont en pleine expansion autour de la 2X2 voies. Les concepteurs du projet de contournement minimisent le trafic supplémentaire et sous-estiment les effets sur le climat.
Or « en dehors des émissions liées au trafic, le projet va générer un total d'environ 94 000 tonnes de CO2 sur toute la durée de vie de la route ». Il faut y ajouter « l'augmentation (5 000 tonnes) des émissions dues au trafic lié au CONIMES ». Presque 100 000 tonnes supplémentaires, sachant qu'une tonne représente 6 000 kilomètres en bus.
Or, les scientifiques et le GIEC le disent : toute augmentation des émissions de GES aggrave les effets du réchauffement climatique, déjà supérieur à la moyenne en Occitanie (2,1°C). Et affirment qu'il est encore temps d'agir pour en limiter les effets, en diminuant les émissions de GES, auquel le transport contribue pour 30%.
Ce qui est d'utilité publique, c'est d'inverser le regard sur un aménagement producteur de GES et consommateur d'un espace naturel voué au bitume sur 12 km. Adoptons un regard conforme aux défis climatiques d'aujourd'hui.

Contournement, réchauffement climatique : contradictions et alternatives … État, Région, Département, Agglo sont les financeurs du projet de contournement. Mais ils se sont engagés dans la lutte contre le changement climatique. Autrement dit, à agir dès maintenant pour la réduction d'au moins la moitié des émissions de GES d'ici 2030, afin d'éviter l'aggravation des inondations, des incendies, des vagues de chaleur dans la région nîmoise. Ce qui suppose la mise en œuvre d'alternatives au trafic routier. Or, le projet CONIMES n'imagine pas de solutions alternatives pour relier Cévennes et Méditerranée, reporter une partie du trafic vers l'ouest de l'agglomération. Quand les déplacements des usagers actuels de la RN 106 feront-ils l'objet d'une étude approfondie ?
Si la majorité des déplacements sont liés au travail ou aux études, la question du cadencement des dessertes ferroviaires se pose avec acuité, de même que celle de la desserte de la Vaunage par un tram-train ou des bus en site propre. Mais rien n'est dit sur l'amélioration des transports collectifs, peu performants dans l'agglomération nîmoise.
Il s'agit avec le CONIMES de « hiérarchiser le réseau de voiries et notamment dévier les flux de transit, répondre à la croissance démographique régionale et faire face à la hausse des échanges », sans que soient envisagés les moyens d'atteindre ces résultats à court, moyen et long terme.
Seule la création d'un barreau reliant la RD 40 à l'A9 et à la RN 113, prévue depuis 2005, fait consensus, afin de mieux desservir le quartier Saint-Césaire et ses emplois (7 000 au CHU Carémeau). Il faudrait cependant étudier les itinéraires des navetteurs, les rythmes de travail des 12 500 personnes employées dans le secteur pour évaluer les opportunités alternatives à la voiture individuelle (parkings-relais, covoiturage, trambus …).
Consommation d'espace ou préservation des sols ? Il n'est plus possible d'artificialiser encore l'espace à Nîmes. Au cours des 10 dernières années, on a consommé 264 ha, soit l'équivalent de 363 terrains de foot, essentiellement pour l'habitat, alors que la population a diminué. Avec Caveirac et Milhaud, on atteint 284 ha, soit 390 terrains de foot (source Cerema). Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) appelle à dynamiser la politique foncière en faveur d'une meilleure protection du sol. À le reconnaître comme élément vital au cœur des enjeux alimentaires, environnementaux et climatiques, et à procéder sans tarder à la révision des documents d'urbanisme pour engager la transition vers le zéro artificialisation nette (ZAN) d'ici 2050.
Dans le même esprit, il faut entendre l'avis de l'Autorité environnementale pour mesurer les atteintes à l'environnement et à la santé portées par le projet CONIMES. Déprise agricole sur les espaces ciblés par le projet, pollution par métaux lourds (gaz d'échappement), fragmentation du paysage et des espaces naturels, pollution lumineuse nocturne, dégradation de plusieurs types d'habitats naturels, et de la faune et flore associées (forêts méditerranéennes, friches et pelouses sèches détruites puis artificialisées, éliminant définitivement des hectares d'espaces naturels favorables à la biodiversité). Déclasser des milieux naturels pour y construire une route favoriserait les projets immobiliers.

Catherine Bernié-Boissard
16 février 2023

1 document associé
contribution_316_Web_1.pdf

Contribution n°317 (Mairie de Milhaud)

Proposée par THOMAS Mark

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°1 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 1
Numéro de la page issu du registre papier : 1

1 document associé
contribution_317_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°318 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Monsieur et Madame MARTINEZ

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°2 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 2
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_318_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°319 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BASTID Bernard

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°3 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 3
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_319_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°320 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 15 février 2023 à 18h09

Non au contournement de Nîmes
La Vaunage est un endroit magnifique… une deux fois de voies n’a rien à y faire

---

Contribution n°321 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Madame BRINGAUD

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 09h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°4 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 4
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_321_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°322 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BAEZA CORTES José

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°5 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 5
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_322_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°323 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Mr WOIREL

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°6 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 6
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_323_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°324 (Mairie de Milhaud)

Proposée par MAS Marie-France

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°7 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 7
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_324_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°325 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Daniel CHAUVET

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 10h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°8 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 8
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_325_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°326 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Mr LE SAUX

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°9 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 9
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_326_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°327 (Mairie de Milhaud)

Proposée par RIGITANO Gilles

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°10 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 10
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_327_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°328 (Mairie de Milhaud)

Proposée par RIGITANO Gilles

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°11 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 11
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_328_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°329 (Mairie de Milhaud)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°12 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 12
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_329_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°330 (Mairie de Milhaud)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 février 2023 à 11h55

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°13 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 13
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_330_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°331 (Web)

Proposée par Katia
(katia.pompignoli@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 18h28
Adresse postale : 6167 chemin Ile d'Oiselay 84700 SORGUES

Je trouve ce projet néfaste sur plusieurs points, tout d'abord la destruction de 180 h de garigue alors qu' aujourd'hui le principal enjeu est de protéger notre planète de la pollution et pour au final gagner 3 minutes environ de gain de temps par rapport à la route actuelle avec un peu amélioration sur la route existante cela serait plus simple moins couteux sans nuisances sonores supplémentaires et visuelles , cela va à l'encontre de la politique sur ZAN et sur les directives COP 15, je n'arrive pas à comprendre comment de tel projet sont en enquête publique alors qu'il n'y a rien de positif dans ce projet, coût 300 millions bien sûr des contribuables, destruction de garrigue, pollution, nuisance sonore, visuelle, projet qui va à l'encontre de plusieurs directives COP 15, ZAN.
Je suis contre ce projet.
Je suis une cliente régulière du gîte un moment en Vaunage qui est un coin de paradis que vous allez rendre en enfer si votre projet se réalise.
Cordialement.

Contribution n°332 (Web)

Proposée par Hofmann Mylene
(blackdiamond3048@aol.com)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 18h28
Adresse postale : route de langlade 30870 Clarensac

Je trouve qu il y a déjà pas mal de route mal entretenue en France pour s éviter une route supplémentaire autant se servir de cet argent pour entretenir le réseau existant.
De plus le tracé passe à côté d habitation dont les propriétaires vont être impacté sans contrepartie. Certes le bien être des citoyens ne concerne plus nos élites mais certaine personne vont tout perdre . Et comme je l ai lu dans les avis il est facile d être pour un projet quand on est pas impacté. Il faudrait que tout le monde réfléchisse en s imaginant un projet impactant leur propre vie. Seriez vous toujours d accord messieurs les enquêteurs si on faisait une route dans votre jardin???

Contribution n°333 (Web)

Proposée par andré
(andre.calvini@orange.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 19h15
Adresse postale : 234 chemin de la cascade 30820 Caveirac

Désolé, oubli de ma part sur ma première contribution :
Rappel : en 2018 l'UNESCO a décidé d'inscrire le savoir faire et la technique de la pierre sèche sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO preuve si besoin que tout le patrimoine pierre sèche que nous avons recensé sur la commune de Caveirac ne sont pas de vulgaires tas de cailloux .
Par ailleurs ,le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettrons aux générations à venir .
Nos enfants font parie de ces générations, nous les aimons et souhaiterions leur transmettre cette partie de patrimoine sur lequel notre association travaille depuis des années .
Au final, de grâce pas de massacre !

Contribution n°334 (Web)

Proposée par andré
(andre.calvini@orange.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 19h44
Adresse postale : 234 chemin de la cascade 30820 Caveirac

¨Président de l'association Pierre Sèche et Garrigue
nous travaillons depuis presque quinze ans sur la mise en valeur et la restauration du patrimoine pierre sèche sur la commune de Caveirac .
Nous avons recensé 257 ce qui nous permet de dire que proportionnellement à la surface considérée nous sommes une des communes a en posséder le plus en France, argument publicitaire touristique non négligeable pour Caveirac .
Sur ces constructions 5 devraient être démolies et autant impactées par une proximité immédiates de la route .
Seront impactés et parfois démolis des murs en pierre, des mazets et autres ouvrages en pierre .
Les chemins de randonnés seront eux aussi touchés parfois coupés au détriment de tous les utilisateurs, le dernier initié par la FF de Randonnée ''un chemin, une école ''que nous sommes entrain d'achever sera lui aussi impacté
Je reviens au mazet, une institution dans notre région sa disparition entrainerait du même coup
la disparition de tous les souvenirs liés à ces constructions !
Le patrimoine végétal ne serait pas épargné lui aussi avec des effets irréversibles .
Je laisse le soin aux collègues pour développer sur les conséquences néfastes qu' entrainerait ce projet au niveau de la pollution

---

Contribution n°335 (Web)

Proposée par Devaux yohann
(Yohbe30yohbe@gmail.com)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 20h00
Adresse postale : 253 rue de la chrysalide 30900 NIMES

Ce projet va :
Détruire un espace naturel de garrigue
Ne résoudre aucunement les bouchons qui sont dûs au rond-point de l’autoroute
Restructurons plutôt la RN106 avec des aménagements et qui auront un réel impact sur la circulation

---

Contribution n°336 (Web)

Proposée par LETERTRE Caroline
(carolineletertre@yahoo.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 20h18
Adresse postale : 48 avenue Klébert 75016 PARIS

J’habite PARIS et à chaque vacances je vais me ressourcer chez mes parents qui résident dans le quartier des Roches Blanches à NÎMES.
Je pense que la création de la rocade envisagée nuira fortement au calme et à la sérénité de ce quartier qui par ailleurs a totalement été oublié et ne figure pas sur le tracé ce qui est totalement incocevable.
C’est pourquoi je suis contre la réalisation de cette rocade.

Contribution n°337 (Web)

Proposée par de pooter carine
(carinedepooter@free.fr)
Déposée le mercredi 15 février 2023 à 20h26
Adresse postale : 163 chemin des genêts 30820 caveirac

Je crains que ce projet déplace le problème d'embouteillages. Ce ne sera plus la 106 qui sera embouteillée mais bien le cd 40 puisqu'au vu des enquêtes et statistiques cela va accroître de 20 % le trafic. déjà que maintenant il me faut le matin plus de 25 minutes pour rejoindre mon travail au centre de Nîmes combien de temps en plus dans 5 ans ?
A cela s'ajoute la destruction de la faune et la flore puisqu'il n'y a pas de terrains de compensation dans un secteur identique. La ville de Nîmes ainsi que l'agglo, dans leurs diverses cartes ne prônent elles pas la protection de la garrigue ?
Et l'augmentation de la pollution dans notre zone encore un peu agricole ? Avez vous envisagé des solutions alternative ? un viaduc, ? un tunnel ? un tram train ? ...Je suis vraiment contre ce projet. Il n'est pas d'utilité publique pour tous.

Contribution n°338 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 15 février 2023 à 21h13

Arrêtons de saccager notre belle nature!
On parle de réduire les déplacements et on continue de construire des infrastructures pour le tout voiture!

Contribution n°339 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 15 février 2023 à 21h18

Contre ce projet qui, pour grapiller quelques minutes de temps de trajet aux heures de pointe uniquement, donc deux fois par jour, sacrifie un espace naturel tout entier et le lieu de vie de milliers d’habitants voisins sans même rechercher, et encore moins proposer bien entendu, de solutions alternatives par la concertation.
Et tout ceci, sous couvert de l’intérêt général qui me semble bien n’être qu’un intérêt particulier à lire les contributions en faveur du projet postées précédemment.
Il me semblait vivre à une époque où nous avions, collectivement, pris conscience de la nécessité de modifier nos modes de fonctionnement, de décarboner nos activités et d’atténuer notre emprunte.
Ce projet de contournement, vieux de plusieurs décennies, qui ne fera qu’augmenter encore le trafic routier alors que d’autres solutions existent (parking de covoiturage, ferroviaire, tram, élargissement de la RN 106, suppression du feu tricolore restant sur cette même route, …) me fait réaliser que nos représentants ne l’ont toujours pas compris.
Les exemples de la dégradation de notre environnement ne manquent pourtant pas : sécheresse colossale l’été dernier favorisant ainsi les incendies dévastateurs. Et aujourd’hui même, 15 février 2023, pic de pollution à Marseille en plein hiver….
Alors moi je vous le demande Messieurs nos représentants, cherchons ensemble une autre solution, plus respectueuse de notre avenir à tous.

Contribution n°340 (Web)

Proposée par Khalil ACHKAR
(khalil.achkar@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 00h37
Adresse postale : 123 rue du sphinx 30900 NIMES

Performance CONIMES coût/gain temps trajet : exorbitant !
En page 372/604 du document piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact, vous donnez les gains de temps de 5 trajets identifiés comme 5 déplacements caractéristiques de l’utilisation de CONIMES
• La Calmette- Milhaud
• La Calmette- Lunel
• Ales -Arles

• Ales-Caveirac
• Montpezat – Garons
Voici les gains annoncés par trajet en 2028
• La Calmette- Milhaud : 22.2 minutes -17.1 minutes avec CONIMES= 5.1 minutes
• La Calmette- Lunel : 37.4min -30.6 min = 6.8 min
• Ales -Arles : 19-48.3 : 49.0min -48.3min = 0.7 min
• Ales-Caveirac : 35.2 min -32.3 min = 3 min
• Montpezat – Garons : 22.5 min -19.7 min = 2.8 min
Un gain annoncé entre 0.7 min à 6.8 min maxi avec une moyenne de 3.38 minutes

Un projet de l'ordre de 300 millions (hors surcoût exploitation d'une voie express) d'euros payés par nos impôts (peu importe la présentation ou la partage entre le financement local et état).

Nous sommes en présence d'un gain très faible avec un coût financier (hors coût environnemental et humain pour les 313 logements des Roches Blanches et ses 1000 habitants oubliés) de plus de 300 Millions d'euros / 3.38 soit environ 100 Millions d'euros la minute gagnée !
A ceci, il faut ajouter l'augmentation du prix du péage de l'A9 pour financer le barreau ! encore 100 ME de plus.

L'addition sera très lourde pour les Gardois pour gagner quelques minutes ! en heure de pointe.

Je suis contre ce projet, qui n'a aucun intérêt financier vu son coût exorbitant d'une inutilité publique . C'est un projet d'un autre temps !

Contribution n°341 (Web)

Proposée par Laila ACHKAR
(lali.g@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 01h03
Adresse postale : 123 rue du sphinx 30900 NIMES

Acoustique et CONIMES

J'ai pris lecture du dossier (1909 pages) en s'attachant à comprendre le traitement acoustique envisagé en phase chantier et en phase exploitation du contournement ouest de Nîmes.

J'ai pointé méthodiquement l'utilisation du mot acoustique dossier par dossier, en essayant de comprendre comment la notion de bruit a été prise en compte dans ce projet.

-Document a « piece-a-objet-de-l-enquete-publique-unique» : le mot acoustique est utilisé 2 fois
Il s'agit principalement un rappel à la réglementation et pour dire que ce contournement réduit les nuisances sur les riverains nîmois de la RN 106 (vitesse 50 à 70 km/h) et sans un mot sur le transfert des nuisances et sa multiplication exponentielle (vitesse passant à 110km/h) notamment le bruit sur les autres quartiers de Nîmes impactés lourdement du point de vue sonore par ce tracé notamment les Roches Blanches.

-Document b « piece-b-plan-de-situation » : 0 fois (le quartier Roches Blanches ne figure même sur le plan ! du tracé)

-Document c «piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants » : le mot le mot acoustique est cité 4 fois
Ce document met en avant les nuisances sonores sur le Mas de Provence et deux autres Mas où les nuisances sonores sont les plus importantes.
Etonnamment le quartier des roches blanches de plus de 1000 personnes situées à 200 mètres du tracé n'est même pas évalué ni cité !

-Document d « piece-d-plan-general-des-travaux » : o fois
Le lotissement roches blanches n'apparait même pas, pourtant il suffisait de consulter le cadastre ou faire un tour du quartier pour l'ajouter sur le plan du tracé mis à jour fin 2022 !

-Document E1 « piece-e1-resume-non-technique-de-l-etude-d-impact » : le mot acoustique est cité 26 fois dont 3 fois dans le sommaire

Il s'agit d'un résumé de l'étude d'impact
En page 9/71 on cite des dispositifs des protections acoustiques.
Le document vante le bénéfice du contournement sur l'environnement et la santé !
Curieuse conclusion quand on sait qu'un quartier a été totalement oublié.

Cette affirmation n'a pas de sens car elle ne prend pas en compte :
• Le transfert des nuisances sonores et de la pollution
• La multiplication exponentielle des nuisances associées à une forte augmentation de la vitesse (de 50/70 km/h à 110 km/h)

Bref encore une fois, le lotissement les Roches blanches est totalement oublié de cette étude, d'ailleurs à la page 20/71 on explique « l'évitement des zones urbanisées » du secteur entre chemin conteperdrix et Mas de Provence.

En tableau de la page 20/71 on reconnait que le Mas de Provence est lourdement impacté.
En page 27/71 on parle de 3 scénarios de bruit mais aucunement des Roches Blanches.

On page 50/71 on traite les mesures d'évitement en phase chantier et en phase exploitation et là je découvre que le projet prévoit quelques écrans acoustiques, des merlons et des GBA ! (glissière en béton armé de protection de sécurité qui fait généralement entre 50 cm et 100 cm et n'a aucune fonction acoustique: c'est assez curieux). En réalité il n'y a pas dans ce projet une stratégie de protection acoustique !

En page 52/71 on conclut que seuls quelques riverains sont impactés car l'activité est peu nombreuse.

Cette conclusion montre le sujet acoustique a été traité avec très grande légèreté. On a même pas la peine d'aller voir le terrain entre la version de mars 2022 et celle de décembre 2022 pour constater que plus de 313 familles sont installées dans les Roches Blanches.
C'est un manquement très grave dans une DUP.

Je cite pour l'exemple que dans l'étude détaillée (page 396/517 du document piece-e2-etude-d-impact) les auteurs de cette études indique que le Mas de Ponge qui se situe à 150 mètres est fortement impacté par les nuisance sonores et la pollution

Donc notre quartier les roches blanches se situant à 200 m est aussi fortement impacté :
• Un concasseur est implanté à côté de la carrière
• Des nuisances sonores et de pollution irréversibles pour la vie de 1000 personnes

En conclusion, je suis contre ce contournement qui ignore un quartier complet (Les Roches Blanches) avec des nuisances irréversibles en termes de bruit, poussières et de pollution et surtout une très forte dégradation prévisible de la qualité de vie et de santé.

Contribution n°342 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 08h10

Ce projet de contournement va coûter 3000 millions € pour gagner 3 minutes en moyenne pour seulement une infime partie du trafic de transit de la N106 !!! Et qui plus est, va détruire 160 ha de terre agricole et forestière.
Il n'y a pas comme un problème là !!! 300millions € pour 3 minutes ça fait cher la minute ! Il n'y a rien qui vous choque là ! c'est révoltant, c'est un véritable scandale à l'heure ou des efforts et des économies sont demandés tous les jours aux français !
Il faut avoir une cohérence entre les directives gouvernementales avec la démarche ZAN et celle de la COP 15 qui ne sont pas appliquées.

Ce dossier a réponse à tout « éviter, réduire, compenser » très bien ficelé, il veut nous faire croire que c'est la bonne solution, que c'est la seule solution. Mais c'est bien connu sur le papier en théorie tout est toujours parfait '' circulez y'à rien à voir'' mais la réalité sur le terrain sera toute autre : massacre, destruction, expropriation, bétonisation, augmentation de la circulation, pollution, et j'en passe et des meilleurs !

Dans ce dossier clairement nous sommes pris pour des vaches à lait : On peut lire p362 dossier annexes à l'étude d'impact « le projet génère plus de rentrées fiscales que de dépense publique car le projet fait augmenter les distances parcourus avec des coûts de carburant et des coûts d'usage des véhicules générant des rentrées fiscales supplémentaires. Il apparaît logiquement positif pour les finances publiques »
Mais de qui se moque-t-on !!! Ce projet ''ne tient pas la route ''
On peut lire également « ce projet a pour effet d'augmenter le nombre de véhicules notamment sur la D40 » et donc de ce fait le projet prévoit aussi de mettre la D40 en 2x2 voies également.
Cette partie-là n'est pas développé dans le dossier partie « effets cumulés » mais aura bel et bien des conséquences négatives : c'est l'effet boule de neige, dommage collatéral, il y aura 2x4 fois plus d'espace bituminé.

Déjà en 2017 lors de la ''pseudo concertation'' qui n'était en fait qu'une parodie, un one- man- show orchestrer par la DREAL on a voulu nous faire croire que nous avions le choix entre les différents tracés, le fameux concept ''Éviter'' n'est qu'une pure arnaque !

Pour éviter il faut :

L'aménagement de la N106 est une solution concrète et sérieuse qui serait bien plus économique et efficace pour réduire les bouchons, en modifiant les carrefours existant avec des passerelles, des passages sous terrain et des bretelles de dégagements avec des parking relais pour des transports en commun et aire de covoiturage.

Vous l'avez compris je suis contre ce projet.

Contribution n°343 (Web)

Proposée par Cédric
(celocry@msn.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 08h12
Adresse postale : 21 chemin des sources 30730 Gajan

Bonjour,
Il est urgent et nécessaire de valider se projet pour plusieurs raisons.
L'accès à la zone commerciale ville active et Carrefour sera reboostée car moins de bouchons.
Il y aura également moins de pollution causée par ces bouchons constants.
Autre point important, l'accès a l'hôpital caremeau sera plus fluide pour les secours!
Pour que les gens reviennent dans cette partie de la ville pour consommer il faut valider ce projet.
Cordialement

Contribution n°344 (Web)

Proposée par SACQUEPEE Pierre
(psacquepee@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 08h57
Adresse postale : 826 Chemin de la Cigale 30900 Nîmes

il est particulièrement urgent de construire cette voie : diminution significative des encombrements et pollution aux abords immédiats de Nîmes ; faciliter l'accès au CHU
Le tracé proposé parait judicieux

Contribution n°345 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 09h23

Résidente sur CAVEIRAC, depuis toujours, j ai vu ce village s étendre encore et encore.

CAVEIRAC étouffé par des constructions ici et là, où sont passés tous nos beaux platanes, son centre qui à l'époque était si vivant.

Détruire notre si belle garrigue pour la remplacer par du béton...non non et non.

Contribution n°346 (Web)

Proposée par Nicolas
(antiquefrench@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 09h33
Adresse postale : Route de langlade 30870 Clarensac

Sauvons la garrigue!
De plus le projet ne changera rien à la circulation sur Nimes ouest! Nous sommes de plus en plus sur terre…
De plus en plus de béton! Bravo!

Contribution n°347 (Web)

Proposée par MICHEL Alain
(carmalain30@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 09h54
Adresse postale : 4722, Carreau de Lanes 30900 NÎMES

1/ Surprenant : dans le doc. C.III.1. il est indiqué : "Le projet portant sur le territoire de l'Hérault, l'enquête est ouverte et organisée par l'autorité compétente, le Préfet de l'Hérault (art R. 121-3 code de l'environnement). C.III.1.1. Désignation du commissaire enquêteur.... Le Préfet de l'Hérault saisit le Pdt du Tribunal Administratif en vue de la désignation d'un commissaire enquêteur, etc..... Enorme VICE DE FORME.

2/ D.IV.3. La réalisation du projet nécessitera des demandes de dérogation aux interdictions de détruire, d'enlever, de perturber

des espèces animales ou végétales protégées et leurs habitats (L411-1 et R 411.1. et suivants du Code Environnement). Il a été noté que l'aigle de Bonelli est présent dans ces garrigues.

3/ G p.12/115. L'étude de trafic remonte à 2017. Depuis, le feux tricolores de rond-point Kennedy ont été transformés en oranges clignotants, d'où une considérable amélioration du trafic.
- Bouchons aux heures de pointe : tout le trafic des D106 et D40 ne va pas sur la 113 ni à l'autoroute, mais sur la ville de Nîmes dont une grande partie au CHU qui compte 7000 personnels qui embauchent en même temps. D'où embouteillages le matin dans le sens NS et le soir dans le sens SN.
- Il est indiqué que 4 à 5% du trafic ira sur l'A9 par le 2x2v à péage. Un majorité de PL ne la prendra pas, ordre de leur patron, limiter les frais.

4/ Les deux futurs lotissements Petit Védelin et Roches Blanches étaient prêts à démarrer en 2017. Les autorisations de lotir, premiers permis de construire étaient déjà accordés, il n'en est fait aucune mention dans l'étude. Pour les Roches Blanches, directement impacté, le tracé est situé à 260m de la rue la plus à l'ouest, Rue du Sphinx. Bien entendu, aucune prévision de protection (mur antibruit). Les villas récentes devront subir les poussières, les bruits des engins, des PL qui évacueront les rochers et surtout un concasseur devrait être positionné à mi-parcours, soit 6km, au bas de la rue du Sphinx. Ces villas récentes subiront les vibrations du chantier, alors qu'elle ne sont pas encore stabilisées. Est-il prévu des assurances pour les dégâts, fissures, etc...

5 / B page 6. Sur le plan les D999 et D907 sont inversées !
- Des pistes cyclables ne sont pas prévues alors que l'on pousse aux déplacements doux. Sont considérés comme telles les deux côtés de la D40 (entre la ligne discontinue de droite et l'herbe sans aucune séparation ni protection.

6/ Il avait été proposé une trémie au dessus du rond point Kennedy, le plus important point noir. (D106/D40). Enterré.

7/ Le budget en 2017 ressort à 160M€. Son estimation aujourd'hui avoisinerait les 360M€. Il reste donc 200M€ sans financement. Qui va payer, alors que les finances sont de partout exsangues.

8/ A noter qu'entre La Calmette et Nîmes, une zone non-aedificandi est réservée de 75m de chaque côté de la 106 en prévision de son élargissement en 2x2v intégrale.

Tous ces oublis, imprécisions, dérogations sur des sujets sensibles laissent à penser que cette étude a été effectuée dans le seul but de réaliser ce projet à la hussarde.

Contribution n°348 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 09h58

Je suis opposée au projet de contournement qui va bétonniser
Faire reculer la biodiversité, etc. C'est à l'encontre de la transition écologique qu'il est urgente

Il existe des alternatives ; transport en commun ; Covoiturage.

C'est un mauvais signal envoyé à tous.

Contribution n°349 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 10h24

Ce projet met en péril notre garrigue et ses espèces, il est trop proche des nouveaux quartiers Roches Blanches et Vedelin, il va à l'encontre de la protection de notre environnement, j suis tout à CONTRE

Contribution n°350 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 10h35

J'ai pris connaissance d'un extrait du dossier concernant le contournement ouest de Nîmes qui, impacte gravement le quartier des Roches blanches, dans lequel je réside, tant sur le plan des nuisances sonores, que de la qualité de l'air et plus globalement, sur la qualité de vie.
Nous vivons dans une zone privilégiée et agréable et je ne désire pas que cela change ni pour moi, ni pour ma famille, ni pour mes voisins de quartier.

Contribution n°351 (Web)

Proposée par goix jean jacques
(jjgoix@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 10h43
Adresse postale : 14 lotissement les perrieres 30820 caveirac

Réfuter d'utilité publique le projet de contournement ouest de Nîmes (CONIME) qui porte atteinte à l'environnement et à la santé humaine.
Dégradation des espaces vert , d'une partie de la garrigue, des zones agricoles, des habitats naturels de la faune et de la flores.
Pollution par les métaux lourd (gaz d'échappement)
Artificialisation des sols (risque de d'inondation accrut)
Ce projet n'est pas d'utilité en raison du changement climatique
d'autres solutions moins couteuses et respectueuse de l'environnement , tout en fluidifiant la circulation routière existent on été étudiées avec sérieux , il faut abandonner ce projet

Contribution n°352 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h11

J'ai du mal à croire au sérieux de ce projet. Projet qui va voir disparaitre des dizaines d'hectares de garrigue, véritable poumons vert de Nîmes et alentour. Bétonnage des sols avec toutes les conséquences sur les aléas climatiques. Le déboisement va entrainer un modification des courants d'air. Nuisance des travaux en terme de bruit pour les riverains.
S'ajoute la pollution de l'air et des sols; qui veut respirer de l'air vicié voire cancérigène? Projet démesuré en terme de cout pour un résultat qui n'est pas acquis. Surcharge du trafic sur l'axe vaunage/Nîmes.
Des solutions autres existent et devraient être étudiées profondément, un aménagement de l'actuelle RN106 pour un cout certainement moindre.
Un projet pharaonique qui va engendrer que des nuisances dans tous les domaines .....

Contribution n°353 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h17

Mieux vaudrait développer un système de trains ou tramways, bref de transports en communs propres avec parkings autour de l'agglomération que le tout voiture polluant.

Contribution n°354 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h17

Mieux vaudrait développer un système de trains ou tramways, bref de transports en communs propres avec parkings autour de l'agglomération que le tout voiture polluant.

Contribution n°355 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h33

La non réalisation de ce contournement serait une grave erreur compte tenu de l'explosion de nouvelles construction dans le Nord de Nîmes. Au regard des contribution certain oublie de parler de nombreux accidents sur la 106 dont certain dramatique avec des décès de plus quelle erreur d'investir dans un programme immobilier (les roche blanche) par exemple dans les années 2015 2016 2017 etc.. Alors que le projet est connu depuis plus de 20 ans et après de pleurer que sa maison perd de sa valeur ou de la destruction de la garrigue alors que sur les dernier projet des hectares de garrigues ont été détruit A MEDITER !!!

Contribution n°356 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h48

Ce projet est utile pour limiter la circulation sur Nîmes et permettra le développement des pistes cyclables dans la ville en allouant des voies jusque là réservées aux voitures.

Contribution n°357 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 12h15

La réalisation de cette voie rapide pour contourner Nîmes est pour moi une aberration. Plusieurs lotissements viennent d'être réalisés au nord ouest de la ville de Nîmes. La construction de cette voie rapide vat très fortement polluer au point de vue bruit ces habitations. Je ne suis pas concerné par cela car n'habitant pas sur ces lotissements. De plus la construction de cette voie rapide va engendrer par la suite de forts trafics routiers sur toutes les voies d'accès environnantes pour rejoindre soit le centre ville soit l'hôpital. Comme par exemple le carreau de l'ânes et le chemin du mas de lauze. Pourquoi ne pas réaménager la route actuelle qui peut déjà accueillir une quatre voies sans entreprendre de gros travaux de destruction de la garigue. De simples passages souterrains sur les croisements compliqués comme celui de la route de Sommières et celui de l'autoroute fluidifieraient la circulation. De plus le réaménagement couterait bien moins chère que la construction d'une nouvelle route.

Contribution n°358 (Web)

Proposée par Fesquet nicole
(nicolefesquet3030@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 12h16
Adresse postale : chemin de vacquerol 30820 caveirac

Madame, messieurs les commissaires enquêteurs

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nîmes.

Me déplaçant souvent sur la RN 106 il est indéniable quelle est souvent saturé, mais je ne comprends pas que depuis des années ont n’est pas mis en place des moyens pour fluidifier le Traffic, pour cela elle devrait être en deux fois de voies sur sa totalité et pour les deux carrefour qui pose problème une trémie ou un carrefour a étage aurait depuis longtemps réglé les problèmes,
Pour les riverains il faut mettre en place des murs anti bruit.
Crée une nouvelle route serait déplacé le problème a coté de zone qui aujourd’hui sont habitées.

Il faut penser aussi à préserver la nature car avec tout ce passe aujourd’hui nous en avons besoin.
De plus les garrigues nîmoises sont sujettes à risque incendie et les routes ne font qu’augmenter le risque
Faire de nouvelles routes incite a prendre encore plus la voiture ,les Eudes la dessus sont claire.
Mettons en place d’autres moyen de déplacements pour élargir le choix et non le tout voitures
Dans le dossier a l’enquête publique toute ces solutions sont évoquées mais pas prise en compte puisque l’on voie le nombre de déplacements en voitures augmenté
Dépensé bientôt 300 millions d’euro pour gagner entre 0 et 3 mn selon les directions et qui fera au total 16 KM pour atteindre la RN 113
Je le redis Non a ce projet d’un autre TEMPS .

Contribution n°359 (Web)

Proposée par CHAMEAU Elodie
(elodiecha68@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 12h52

Je suis contre le contournement ouest de Nîmes qui va détruire la nature et qui ne desengorgera pas les bouchons actuels.

La nature est précieuse et d'autres moyens peuvent être entrepris sans arriver à détériorer la garrigue qui nous est précieuse.

Contribution n°360 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 13h42

bonjour,

NON à ce projet. Les maires des communes de la Vaunage doivent cesser toute construction.
De ce fait la RD40 sera plus praticable. bientôt nous aurons des constructions même sur les ronds-points....

Contribution n°361 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h02

Bonjour, Non au contournement. La D40 n'est pas la décharge de la RN106.

Contribution n°362 (Web)

Proposée par Guerin lisbeth
(liza@bleu-nuit.eu)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h06
Adresse postale : 1244 ch du mas de Lauze 30900 Nimes

Favorable
Extrêmement favorisée de vivre dans un magnifique lieu , sensible à l'environnement depuis toujours je considère qu'il est de mon devoir d'être favorable à ce projet citoyen. Nous devons diminuer la pollution sur la ville et alentour, éviter les bouchons insupportables, fluidifier l'économie locale, désengorger les villes et tous les habitants obligés de circuler sur le boulevard extérieur de la ville.
L'égoïsme et l'appropriation du lieu ne peut générer du positif pour personne y compris la faune et la flore.
Les exemples de villes pionnières en France et à l'étranger en matière d'environnement lont choisi de sortir au maximum les véhicules de la proximité des villes, c'est le cas de ce projet

---

Contribution n°363 (Web)

Proposée par lilian
(metg30@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h13
Adresse postale : rue du cimetiere 30580 navacelles

je suis contre un tel projet.
je suis commercial et les ralentissement à l'entrée de Nîmes ont été fortement accentué par la mise à 1 voie de la quasi totalité du tronçon "la calmette/nimes " dans les deux sens un doublement des voies actuelle serait surement suffisante pour réguler le trafic.
D'ailleurs pourquoi avoir enlever une partie des deux voix existante si ce n'est pour augmenter les embouteillages.
la quasi totalité des accès nord et ouest a Nîmes que ce soit Caveirac , Ales , Mihaud sont bouché aux heures de pointe et ce n'est pas la création d'une route supplémentaire à un prix exorbitant et détruisant la faune et la flore sur une nouvelle troué qui réglera le problème.
une politique des transports public desservant mieux nimes avec des parkings en extérieur et un transports en commun gratuit ferai baisser de manière drastique les embouteillage.
Nous avons voulu habiter loin des villes le temps de trajet est un des prix a payer de notre éloignement.

Contribution n°364 (Web)

Proposée par DI FAZIO Carine
(carine.difazio@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h20

Bonjour,

Habitant Vergèze depuis 11 ans, j'ai emprunté quotidiennement la RN113 jusqu'à Nîmes pour le travail et comme beaucoup, je ne peux que constater le fort engorgement au niveau du Kilomètre Delta et de Saint Césaire (au niveau du rond-point de la banque

CIC).
J'ai regardé attentivement les éléments mis à la disposition du public concernant le projet de contournement actuellement à l'étude au niveau de Caveirac et Milhaud.

Bien que je sois régulièrement contrainte par ces bouchons susmentionnés, ce projet de contournement est, à mon sens, une hérésie et ce, pour plusieurs points que je vais vous énumérer ci-après :
- Le problème va être incontestablement déplacé au niveau du rond-point de Milhaud et aura pour conséquence d'engorger la RN113 du rond-point jusqu'au niveau du rond-point de la banque CIC liés aux feux tricolores. Ce n'est donc pas une réponse;
- La pollution visuelle, sonore et atmosphérique vont croître et comme souvent, les promesses de murs de protection sont soient rapidement oubliées (nous nous rappelons tous de la banderole affichée par les résidents du Mas face au péage de l'A709, payée par leur soin et qui, au bout de plusieurs années, n'a toujours pas de mur de protection);
- La perte de valeur de certaines résidences immobilières qui vont devoir "troquer" (mot volontairement utilisé) une magnifique vue sur garrigue et nature contre une vue sur route passante;
- La destruction de la faune et de la flore alors largement protégée en Vaunage;
- Et enfin, un projet qui va largement à l'encontre des décisions politiques prises par le gouvernement français et par l'Europe depuis de nombreux mois avec pour objectif la réduction de la pollution.

D'après moi, au vu du coût estimé du projet (268 M€), la réflexion pourrait largement être tournée vers un élargissement des transports en commun.
Par exemple, les transports en commun ont été étendus aux abords de Montpellier, dans les communes environnantes.
Etendre les transports en commun avec des trams, des trams-bus / trolleybus serait là l'occasion d'optimiser les fonds alloués tout en répondant aux 5 points précités.
L'économie réalisée grâce à la mise en place de ces dispositifs permettrait d'encourager les gens à se déplacer avec ces moyens de locomotions en appliquant une décote par exemple sur l'avis d'imposition sur le revenu, ou un bonus annuel versé bien entendu sur justificatif (abonnement mensuel).

A l'heure où nous avons un rôle à jouer dans l'avenir et la pérennité de notre planète, ce projet est véritablement le moment de montrer aux générations futures que nous faisons TOUT ce que nous pouvons pour changer les choses et pour les faire évoluer de manière positive et pérenne, en protégeant l'environnement, la faune, la flore, notre qualité de vie et notre santé.

En vous remerciant pour votre temps de lecture,

Bien cordialement.

Carine DI FAZIO

Contribution n°365 (Web)

Proposée par FERNANDEZ
(ghislaine-fernandez@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h49
Adresse postale : 1885 CHEMIN DU CARREAU DE LANES 30900 Nimes

qu elles sont belles nos capitelles et nos sentiers de découverte dans les bois de Caveirac à deux pas de chez nous et de tous les habitants de Nimes ;je suis vraiment peinée de voir que tout ça va disparaitre pour laisser place à une artère routière alors que de plus en plus on nous demande de laisser la voiture .Pourquoi ne pas prévaloir le transport par les trains entre Ales et Nimes ;il est vrai que cette solution est beaucoup moins rentable !!!!

Contribution n°366 (Web)

Proposée par Kerkour
(Kerkournabila@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h52
Adresse postale : 178 bis rue Andre karman 93300 Aubervilliers

Je suis nimoise de naissance et de coeur malgrès mon départ pour PARIS

je passe toutes les vacances scolaires et d'été en famille dans la rue du sphinx du nouveau lotissment les rohces blanches

une occasion pour moi et mes enfants pour se promener et faire des actuvité dans la nature et dans cette belle guarrigue à coté des roches blanches

Quelle surprise pour moi de découvrir que cette garrigue va être irréversiblement abimée et détruite .

Le tracé du contournement figurant en page 6/7 du document « pièce-b-plan-de-situation » montre que ce contournement tranche et sépare notre garrigue verte en deux.

Donc couper en deux cette espace de promenade est un désastre environnemental, la faune et la flore vont être détruites.

De plus le télétravail est de plus en plus accessible, allons nous détruire notre nature, notre patrimoine français pour gagner si peu

de minutes.

Un tracé de 16 km environ qui rallonge la route parcourue et donc plus d'énergie à consommer pour les voitures dans une époque où le maître mot est normalement la sobriété énergétique et lutter contre celle qui est inutile comme ce contournement énergivore.

c'est un projet à contre courant de notre époque et qui va à l'encontre même des valeurs de l'écologie et de l'économie.

Vu les incidences négatives sur l'environnement et les habitant , je suis contre ce projet de contournement.

Contribution n°367 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 14h52

Bonjour, il me parait nécessaire voir judicieux que soit réalisé le contournement ouest de Nîmes.

En effet, habitant ancienne route d'Anduze proche de la route d'Alès, je ne suis pas insensible au trafic très intense notamment des poids lourds, l'insécurité règne au vue de la vitesse excessive des véhicules arrivant d'Alès. Il y a de très nombreux accidents, On ne peut plus continuer à vouloir prendre l'autoroute Nîmes Ouest sur cet axe.

Contribution n°368 (Web)

Proposée par Marcou caroline
(caroline.marcou@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 15h41
Adresse postale : 638 chemin des dixmes 30820 caveirac

Je m'oppose fortement à ce contournement
En effet, le projet n'est plus d'actualité et ne tiens pas compte des deux nouveaux lotissements créés Le petit vedelin et les roches blanches
De plus certes la sortie d'autoroute sera un peu désengorgé aux heures de pointe mais ce projet ne fait que déplacer le problème ou actuellement la D40 et D999 sont aussi encombrées et le sera d'autant plus! Ne parlons même pas des différents PLU modifiés en faveur du projet la ou des parcelles n'étaient pas constructibles afin de préserver la garrigue faune et flore, tout sera détruit en faveur de cette route qui augmentera la pollution et des km pour le même trajet, rien n'est cohérent Un budget max +200 millions d'euros dont on ne sait pas ou l'état ni les collectivités trouveront les fonds manquants et une planète que nous continuons de détruire: on demande aux particuliers de baisser le chauffage chez soi pour faire des routes inutiles

---

Contribution n°369 (Web)

Proposée par Didier Vachon
(didier.vachon@icloud.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 16h35
Adresse postale : 66 Impasse du Saut du Lièvre 30900 Nîmes

Utilisateur régulier des différentes routes à Nîmes et aux alentours, je ne comprends pas ce qui justifie une telle dépense. Nous ne sommes pas dans une agglomération très importante et les ralentissements (plutôt que des bouchons) ne sont tout de même pas légion. Pour avoir notamment travaillé à Paris et à Grenoble, je trouve que Nimes est plutôt un endroit paisible dans le domaine routier. Bien sûr, des améliorations autour de l'avenue Kennedy et favorisant la desserte de l'hôpital Caremeau peuvent être justifiées mais en pleine campagne , autour de Caveirac notamment qui est déjà bien urbanisé n'ont pas lieu d'être.
Je ne comprends pas l'utilité d'un tel projet.
Détruire l'un des poumons verts qui constitue l'un des atouts de l'agglomération nîmoise n'a aucun sens .
Sinon d'aller à contresens de l'actualité environnementale mondiale, de la faune et de la flore locale , de fragments d'histoire gardoise (de mazets en capitelles…)
Ce projet fait fausse route, c'est le cas de le dire.

Contribution n°370 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 17h07

Je suis contraire à ce projet, car le rapport cout/bénéfice et trop élevé, quelques minutes de gagner et quelques bouchons en moins pour un cout très important (qui sera destiné à augmenter comme toujours dans ces projets) et une belle garrigue, très

fréquentée par les riverains de Nîmes ouest et Caveirac, massacrée.
Peut-être qu'une solution de compromis pourrait être la construction que du dernier tronçon entre la CD 40 et l'autoroute, qui borde la zone industrielle de st Césaire, cela limiterait l'arrivé sur la 106 d'une partie du trafic provenant de la Vaunage, et un impact environnemental limité.

Contribution n°371 (Web)

Proposée par Bourdy Jean marc
(Jeanmarcbourdy@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 17h29
Adresse postale : 6250 Chem. du Carreau de Lanes 30820 Caveirac

Je m'oppose à ce projet.destruction de300 hectares de biodiversite.cout irraisonnée. Il n' pas été tenue compte des autres solutions concernant l'amélioration du trafic automobile notamment l'aménagement en trémie du rond point Nîmes ouest entrée de l'autoroute .projet déjà programmé par Mr Blanc president de région jusqu'en 2004.

Contribution n°372 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 18h07

Je m'oppose à la réalisation de ce projet qui aura un impact très important (nuisance sonore évidente, destruction de zone de garrigue supplémentaire, dévaluation de nos propriétés,...) sur nos habitations du lotissement les roches blanches qui n'a pas été pris en compte lors du 1er tracé.

Contribution n°373 (Web)

Proposée par KERKOUR RIAD
(riadkerkour@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 18h35
Adresse postale : 178 bis rue André Karman 93300 Aubervilliers

Cadre de vie en garrigue

j'ai découvert la garrigue à proximité des roches blanches à l'occasion de COVID 19

quel havre de paix et surtout quelles belles promenades en VTT

depuis 2020 nous revenons tous les ans en familles pour passer les congès à nimes aux roches blanches

J'apprends il y a quelques mois que ce havre de tranquillité sera traversé par une voie express de 2X2 voies

la presse parle d'une voie pour supprimer les bouchons à Nîmes ouest ,en premier abord, c'est séduisant, mes ma curiosité m'a amené à lire le dossier.

En page 14/54 du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants » , figurant dans le dossier DEP affirme que le contournement améliore le cadre de vie des zones au droit de la N106 et moins d'accident. Sur le papier l'attention est louable mais la douche froide est arrivé, surtout quand j'ai découvert que le projet a été monté sans soucier de la multiplication des nuisances sonores, la dégradation de la qualité de l'air et une atteinte à l'environnement des zones traversées comme les roches blanches par CONIMES du fait de l'augmentation de la vitesse (2*2 vois à 110 km/h et l'inflation de la pollution.

L'affirmation que ce projet améliore le cadre de vie est infondée, si on tient compte de la totalité du bâti traversé par le contournement notamment les roches blanches et sa garrigue limitrophe.

Donc je suis contre ce projet CONIMES

Contribution n°374 (Web)

Proposée par Bertier Mathilde

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 18h56
Adresse postale : 2 route de Calvisson 30980 Saint-Dionisy

Bonjour,
Je suis contre le projet de contournement Nîmes Ouest pour son impact négatif sur l'écologie de la garrigue autour de Nîmes et le patrimoine qu'elle constitue, ainsi que pour l'artificialisation des sols que ce projet va engendrer.
De plus, ce projet ne va pas diminuer la circulation automobile. Il est nécessaire de mettre en place rapidement de vraies solutions pour diminuer l'utilisation de la voiture et la pollution qu'elle génère : le tram-train, l'amélioration du réseau de bus et réseau de covoiturage, l'utilisation du vélo dans l'agglo,...
Cordialement,
Mathilde Bertier

Contribution n°375 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 19h25

C’est super
Enfin ça va désengorger la 106 à l’entrée de Nîmes
Nous qui venons de la calmette ça va être un soulagement pour nous
Très très bonne initiative
On va réduire notre temps de trajet pour aller travailler et économiser en carburant
A quand la déviation Est?

Contribution n°376 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 20h05

Parfait, il faut réaliser ce projet.

Contribution n°377 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 20h12

Bon projet, il faut alléger le périphériquenr nord ouest, il est saturé tous les matins. Des maisons sont construites en garrigue et dans les villages au nord de Nimes. Il faut des infrastructures adapter.!

Contribution n°378 (Web)

Proposée par Roux Jérôme
(jerome-roux@outlook.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 21h02
Adresse postale : 740 rue des pistes 30320 Poulx

Merci a tous les habitants de l'agglomération Nîmoise de laisser tranquille nos espaces de nature.
Arrêter de bétonner, et d'agrandir l'espace urbain.
Ce n'est pas notre choix de vie !!
Nous n'avons pas besoin, ni ne voulons d'un contournement Ouest a Nîmes.

Jérôme Roux

Contribution n°379 (Web)

Proposée par MOYAL Danielle
(daniellemoyal@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 21h42
Adresse postale : 490 RUE DU SPHINX NIMES 30900 NIMES

En 2021 nous avons fait le choix d'acheter un terrain pour construire une maison afin de passer une retraite paisible et tranquille sur un terrain entouré de verdure en pleine garrigue tout en étant à Nimes.
Nous avions le choix entre le lotissement petit Védelin et les Roches Blanches.
Notre choix s'est porté sur les Roches Blanches du fait de sa proximité avec la garrigue.
Nous avons appris par hasard depuis 1 mois qu'un projet de contournement va passer à proximité de notre maison.
A notre grande surprise, nous apprenons avec stupéfaction que cette voie express deux fois deux voies (quasiment une autoroute) va passer à environ 200 mètres de notre maison.
De plus nous découvrons qu'à la page 14/54 du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants » , figurant dans le dossier DUP que le contournement améliore le cadre de vie des zones au droit de la N106 , mais sans se soucier de la multiplication des nuisances sonores, la dégradation de la qualité de l'air et une atteinte à l'environnement des zones traversées (notamment les nouveaux quartiers y compris Les Roches Blanches) par CONIMES du fait de l'augmentation de la vitesse et l'inflation de la pollution.
Pour mon mari asthmatique cette situation est dramatique et il est très inquiet pour sa santé
L'affirmation d'améliorer le cadre de vie est infondée, si on tient compte de la totalité du bâti traversé par le contournement qui a été totalement ignoré.
Notre quartier ne figure sur aucun plan et donc inexistant pour les promoteurs de ce projet !
C'est inadmissible d'autant que ce quartier a été autorisé en 2015 par es même promoteurs

En conséquence, je suis contre le projet de contournement ouest de Nîmes

---

Contribution n°380 (Web)

Proposée par MOYAL Dany
(dmoyal@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 21h46
Adresse postale : 490 RUE DU SPHINX NIMES 30900 NIMES

Propriétaire d'une maison des Roches Blanches depuis 2 ans, je découvre avec grand étonnement que notre cadre de vie va être fortement détérioré par le projet de contournement de Nîmes
Je vous précise que nous avons fait le choix de ce quartier pour sa tranquillité et sa proximité avec la Garrigue et à la fois la ville de NIMES.
Nous profitons de cette belle garrigue qui était à l'origine de notre installation, par des promenades quotidiennes avec notre chien de compagnie.
Quelle tristesse de découvrir que le tracé du contournement figurant en page 6/7 du document « pièce-b-plan-de-situation » montre que ce contournement tranche notre garrigue verte en deux.
Quel gâchis
Couper en deux mon espace de promenade est inacceptable pour moi, ma famille, mes petits-enfants et pour la biodiversité.
Par ailleurs, ce tracé de 16 km environ à 110 km/h rallonge la route parcourue actuellement et donc plus d'énergie à consommer pour les voitures dans une époque où le maître mot est normalement l'économie d'énergie
Ce projet énergivore va à contre sens de notre époque.
Vu les incidences négatives sur mon environnement propre et celui de la biodiversité, je suis bien évidement contre ce contournement

---

Contribution n°381 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 21h52

Je m'oppose à dénaturer la garrigue nimoise !
A l'heure de la dépolution et de l'écologie préférez le covoiturage ou le train plutôt qu'amputer encore la nature....réfléchissez à la chaleur de l'été et au bien-être dans les sous bois....la garrigue nous le donne, respectons la!

Contribution n°382 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 21h53

Je m'oppose à dénaturer la garrigue nimoise !
A l'heure de la dépolution et de l'écologie préférez le covoiturage ou le train plutôt qu'amputer encore la nature....réfléchissez à la chaleur de l'été et au bien-être dans les sous bois....la garrigue nous le donne, respectons la!

Contribution n°383 (Web)

Proposée par ADRIEN Bruno
(Badrien747@aol.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 22h10
Adresse postale : 149 Chemin Grand Malaville 30820 CAVEIRAC

En plus des nuisances sonores engendrées, ce projet va couper en deux la garrigue entre mon quartier et Caveirac, m'obligeant à un long détour par Carreau des Lasnes, Chemin du Vedelin, et route de Sommieres pour rejoindre Caveirac.

Contribution n°384 (Web)

Proposée par Bouheret Samuel
(Sam.bouheret@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 22h33
Adresse postale : 1 rue gerhardt 34000 Montpellier

On est en 2023, il est temps de faire le constat qui s'impose : investir en faveur du trafic automobile ne fait qu'alimenter la fuite en avant et incite toujours d'avantage d'usagers à monter seuls dans leur voiture alors que l'argent public serait bien mieux utilisé pour favoriser les alternatives au tout-voiture. Dans l'agglomération de Montpellier, les projets ayant un objectif similaire à celui ci ont eu l'effet inverse de celui escompté : en favorisant la circulation automobile dans de nouvelles zones, on a accéléré le peuplement et la bétonisation d'espaces naturels ou agricoles sans pour autant désengorger le centre ville. Il faut d'urgence proposer des alternatives crédibles pour que pouvoir se passer de sa voiture ne soit plus un luxe réservé à une élite citadine mais devienne une opportunité pour tous. C'est comme ça qu'on peut dynamiser un territoire de façon durable et bénéfique, pas en le couvrant de routes de plus en plus larges.

Contribution n°385 (Web)

Proposée par BRUNEL Eléonore
(eleonore.brunel@orange.fr)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 22h33

Pourquoi ne pas rétablir le DFCI B94?
Il s'agit d'un lieu de randonnée et de balade en vélo, pour aller en direction du Clos Gaillard ou en direction de la Vaunage pour les nîmois qui sortent de la ville par le chemin de la Cigale.

Cela crée un grand tronçon Nord-Sud infranchissable à pied ou en vélo entre la RD907 et la RD999 alors qu'aujourd'hui il est possible de traverser cette zone.

Contribution n°386 (Web)

Proposée par cylia guiot
(guiotcylia@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 23h03
Adresse postale : 123 rue du sphinx 30900 Nimes

Habitante du quartier les roches blanches, je me sens fortement concernée par le projet de contournement de Nîmes soumis à la DUP.

Dès la lecture des premières pages du dossier de DUP, je me rends compte très vite d'un problème qui me touche profondément en tant que jeune et attachée au juste équilibre entre besoin de la société et le potentiel de la terre.

Le dossier réf 0 (aide à la lecture) fait apparaitre que le contournement sera classé route express en 2*2 voies à 110 km/h.

Ce classement associé à une vitesse de 110 km/h est destructeur pour l'environnement du fait de la surconsommation d'énergie entre la voie actuelle entre 50 et 70 km/h et les 110 km/h.

Tout ceci pour dégager encore plus du CO2 et pourquoi faire et pour servir quel intérêt ? en tout cas pas publique

Cette vitesse de 110 km/h va à l'encontre de toutes les démarches d'économie d'énergie indispensable à notre société, à l'avenir

de notre milieu naturel et à la planète.

Je suis contre un projet qui va engendrer encore de la pollution et la destruction de la garrigue Nîmoise

---

Contribution n°387 (Web)

Proposée par guillaume hammadi
(ghammadi@gmail.com)
Déposée le jeudi 16 février 2023 à 23h24
Adresse postale : 6 rue emile reinaud 30000 nimes

Bonjour,

Je viens d'entendre parler du projet de contournement routier Ouest de Nîmes. Je ne peux que m'insurger contre un tel projet, alors que nombre d'études dans le monde entier n'ont de cesse de démontrer l'inefficacité de ces démarches. Le seul résultat de l'ajout de voies de circulation, n'a jamais été un désengorgement quelconque, mais une augmentation nette de la quantité de voitures sur la route.
Investissez dans le réseau de transport en commun, pas dans encore plus de routes pour encore plus de camions et de voitures avec une seule personne dedans.
De plus, ayant grandi à Nîmes et ayant passé un temps inestimable sur mon vélo à parcourir la Garrigue, je m'attriste de voir disparaitre encore un peu plus de ce paysage typique au profit de toujours plus de voitures et toujours plus d'habitat peu dense à la périphérie des villes, qui n'est encore qu'une autre accentuation de notre dépendance à l'automobile. C'est toujours et encore aller à l'encontre du bon sens et de ce dont nous avons grandement besoin.

Contribution n°388 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 09h05

Avis très favorable

Contribution n°389 (Web)

Proposée par BORRELLY FREDERIC
(borrelly@archi-aitec.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 09h22
Adresse postale : 4 RUE DE LA BERGERIE, sarl aitec 30100 ALES

bonjour,

Je suis architecte à Alès (AITEC) et notre agence intervient de Narbonne à Fréjus pour des projets de construction et de suivi de chantier. A ce jour il devient très compliqué d'aller prendre l'autoroute à Nîmes du fait de la circulation et de bouchons quotidiens. Nous sommes contraints d'aller prendre l'A9 à Lunel pour aller vers Montpellier en passant par des petites routes (Quissac...) ou d'aller à Margueritte en passant par le pont St Nicolas.
Cela constitue une perte de temps mais également cela crée des conditions d'insécurité pour nos collaborateurs car ces petites routes sont très fréquentées. Nous souhaitons maintenir nos locaux à Alès car nous sommes attachés à notre territoire et nous attendons ce contournement avec impatience.
Nos clients sont parfois réticents lorsque nous leur expliquons que nous sommes basés à Alès, car pour eux c'est le bout du monde, c'est mal desservi et ils ont peur que nous ne puissions nous déplacer rapidement en cas de problème sur chantier.

Cordialement.
Frédéric Borrelly

Contribution n°390 (Courrier)

Proposée par CHAMINAS Claude

Déposée le jeudi 16 février 2023 à 11h29

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°1 reçu par courrier à la mairie de Nîmes

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 1
Numéro de la page issu du registre papier : 0

1 document associé
contribution_390_Courrier_1.pdf

Contribution n°391 (Web)

Proposée par bourguignon jean marie
(bourguignon30900@aol.com)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 10h15
Adresse postale : 296 chemin du grand malaville 30820 caveirac

ce projet longuement analysé dans la document de DUP présente cependant de trop nombreuses contraintes et d'incertitudes a savoir
>prix exorbitant pour si peu d'avantage en temps de déplacement et désengorgement (des désengorgement qui en produisent de trop nombreux sur les autres accès a Nîmes
>la surface de garrigue détruite est énorme avec des impacts sur l'environnement et la qualité de vie des riverains
>les nouveaux lotissements ne sont pas pris en compte en particulier celui des roches blanches particulièrement impacté
>l'accès a la garrigue sera encore plus difficile pour les habitants de Nîmes et de Caveirac
l'accès au bourg centre de Caveirac pour les riverains de la zone de cette commune appelée terre de Nîmes deviendra très difficile
le projet a donc trop d'inconvénients écologiques , environnementaux et financiers par rapport aux avantages attendus qui de plus ne sont jamais démontrés de façon rigoureuse
>les alternatives proposées par de nombreuses structures associatives ou communales sont donc a prendre en compte rapidement afin de modifier ce projet néfaste

---

Contribution n°392 (Web)

Proposée par BRESSAC BORGHERO GUYLAINE
(guylaine.bressac-borghero@orange.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 10h23
Adresse postale : 220 boulevard TALABOT 30100 ALES

Favorable au projet

Contribution n°393 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 11h23

Bonjour,
Propriétaire sur la commune de Milhaud de parcelles comprises dans la zone réservée, quand pourrais-je prendre connaissance du tracé définitif ? (distance du passage de la bretelle se raccordant à l'A9- direction Montpellier)
je suis contre ce projet de contournement.

Contribution n°394 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 11h50

Il faut ce contournement pour limiter la pollution des bouchons et fluidifier le traffic important dans cette zone

Merci

Contribution n°395 (Web)

Proposée par jean-pierre chazalon
(jean-pierre.chazalon@orange.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 12h24
Adresse postale : 478 ch du signal 30560 st hilaire de brethmas

REALISATION trés urgente pour déenclaver l'agglo d'ales

Contribution n°396 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 13h13

Bonjour,
je suis domicilié aux Roches Blanches, à Nîmes, Nouvelle Résidence qui ont tout juste 2 ans d'existante et on nous informe par voie de presse...TV (France 3) très prochainement un contournement Ouest de Nîmes.
Je suis contre ce contournement pour plusieurs raisons.

- La première est le bruit que la construction de ce contournement va générer(5 ans de chantier), puis le bruit qu'il occasionnera quotidiennement par la fréquentation de milliers de véhicules.

- La seconde raison est la poussière et la pollution que ces travaux vont générer (5 ans) , la pollution que celui-ci occasionnera par la suite lorsque les véhicules l'emprunteront alors que l' espace sur lequel ils circuleront est répertorié aujourd'hui en sentier DFCI....espace naturel protégé à ce jour.

- La troisième est le calme qui aujourd'hui est plus que présent au sein de ces habitations neuves et qui de fait, ne le sera plus avec la construction d'un tel ouvrage durant ces longues années....c'est aussi pour cela que mon choix s'est porté sur l'acquisition d'un terrain ici (Calme, verdure, tranquillité....)

- La quatrième est le fait que personne ne peut garantir aujourd'hui que les habitués qui empruntent quotidiennement la route d'Alès, la route de Sauve, la route de Caveirac en sortant de l'A9 ou de l'hôpital de Nîmes emprunteront ce contournement pour relier leur destination.

Rien ne garantit encore moins, le gain de temps, l'envie de changer d'habitude et encore moins, l'envie de modifier un parcours qui ne conviendra pas au plus grand nombre au regard des besoins de chacun....dans son quotidien.

-- la cinquième, est qu'il est possible de faire ce même contournement sur l'Est de Nîmes pour évacuer la majorité des véhicules empruntant la route d'Alès en amont des terrains militaires en déviant cette route d'Ales sur l'A9 (Direction Nîmes EST) en élargissant les accès autoroutiers pour faciliter les entrées et sorties des véhicules....et que cela ne dérangera personne en terme de bruit (terrains non constructibles)

je rappelle que si un véhicule veut aller à Orange en venant d'Alès, en empruntant le contournement prévu par NÎMES MÉTROPOLE, il ne sera pas plus avancé. En outre, si un véhicule venant d'Alès veut aller à Montpellier, il lui faudra compter 4 minutes de réseau autoroutier pour récupérer l'accès au niveau de Nîmes Ouest sans en sortir et sans provoquer de bouchons sur les voies périphériques de la ville.
Comparativement, 4 minutes sur l'A9 ce n'est rien au regard de plus de 25/30 minutes sur le périphérique en ville (bouchon, pollution, bruit)

Enfin, si un véhicule ne veut pas emprunter ce contournement, pour se rendre en ville ou ailleurs, il en aurait parfaitement la possibilité (comme c'est aujourd'hui le cas sur la route d'Alès, puisque bien que la 2x2 voies existe, l'ancienne route existe encore et celle ci est toujours utilisée par des automobilistes (St Genies de Malgoires / La Calmette. Il reste des habitations sur les accès directs à Nîmes qui ne pourraient être coupés sur ce tronçon, donc la route devrait être conservée malgré l'emplacement des travaux.

- enfin, je trouve cette course effrénée de travaux de construction de voiries en bordure de la ville, semblable à la course à l'échalote alors que les voiries Nîmoises, sauf la rue Emile Jamais (on se demande bien pourquoi !!!) sont dans un état laborieux, de nombreux nids de poules, des défauts de bitume sur tous les axes de la ville, les dos d'ânes non réglementaires sur les passages piétons d'une part et en mauvais états d'autre part, des marquages au sol inexistants(sauf sur les BD) et tout cela dans une incroyable mauvaise fois non dissimulée.

Alors, je réitère ma position concernant ce contournement Ouest de Nîmes/CONIMES, c'est NON, JE SUIS CONTRE et l'ensemble des différents points développés ci dessus suffisent à démontrer mon refus quant à celui- ci.

Contribution n°397 (Web)

Proposée par REYDON Pascal
(pascal.reydon@harmony-group.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 13h20
Adresse postale : 38 AVENUE VINCENT DINDY 30100 ALES

Je soutiens à 200% ce projet pour :
- libérer la circulation périphérique Ouest, notamment tous les camions se dirigeant vers le nord du Gard et sud de la Lozère
- moins de trafic donc + de sécurité pour les habitants
- amélioration de la pollution sonore et de l'air proche des habitations, notamment Valdegour et Hôpital Caremeau
- désenclavement du nord du Gard
-sera majoritairement emprunté pour déplacement professionnel donc l'urgence de la réalisation est le plus important même s'il faut que le tronçon soit payant.

Contribution n°398 (Web)

Proposée par Béguin Frédéric
(frederic.béguin@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 13h27
Adresse postale : Route de la royale 30100 Ales

Vivement la concrétisation de ce projet pour soulager l’entrée de Nîmes qui est terriblement problématique

---

Contribution n°399 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Jean Luc CHAILAN

Déposée le vendredi 10 février 2023 à 09h35

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°12 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 12
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_399_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°400 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GONZALEZ Bernard

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 09h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°13 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 13
Numéro de la page issu du registre papier : 8

1 document associé
contribution_400_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°401 (Courrier)

Proposée par BERNET Denise

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°14 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 14
Numéro de la page issu du registre papier : 8

2 documents associés
contribution_401_Courrier_1.pdf
contribution_401_Courrier_2.pdf

Contribution n°402 (Web)

Proposée par ROUX, Marie Myriam
(mariemyriamroux@gmail.com)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 15h19
Adresse postale : 63 rue Sphinx 30900 Nîmes

Bonjour,

J'ai 32 ans, je suis infirmière et je suis maman d'un petit garçon.

Je suis clairement contre ce projet de contournement car je trouve qu'il ne s'inscrit pas dans l'air du temps. Un temps où l'on doit prioriser le covoiturage, le vélo, les transports en commun, ou l'on doit consommer juste pour pouvoir laisser à nos enfants et petits-enfants un environnement vivable.

Je trouve qu'il est triste de voir encore ce genre de projet se faire en 2023, triste de montrer à nos enfants que la nature importe peu, triste de voir tant d'argent public gaspillé pour seulement 7 minutes de trajet .

Nous ne vivons pas à Paris, les bouchons au rond-point de la sortie d'autoroute Nimes-Ouest sont minimes par rapport aux bouchons des grandes villes .
Alès n'est pas non plus dans une situation d'exode rural pour essayer à n'importe quel prix de trouver des solutions pour faire venir du monde.

Le CHU de Nîmes est très bien desservi et a une position centrale sur le département. Il n'a pas besoin de ce contournement mais à plutôt besoin de personnel pour garantir la qualité des soins de ses patients. Alors, pourquoi ne pas utiliser ces 300 millions d'argent public pour créer de l'embauche dans ce secteur d'activité (dans le rouge depuis de nombreuses années par rapport à son manque de personnel)?

Le maire de Nîmes s'était engagé à préserver la belle garrigue Nîmoise et nos Clapas en parlant en 2018 de la "loi Garrigues". Ce projet nous montre clairement qu'il ne tient pas sa parole en voulant raser 185 Ha de garrigues pour faire passer une 2x2 voies, seulement pour un gain de 7 minutes de trajet. En accentuant les risques d'incendies, la perturbation des écosystèmes et en polluant nos garrigues.

Enfin, je ne suis pas en accord avec ce projet car d'autres solutions moins coûteuses et moins invasives pour ; les habitants de la Vaunage, de Nîmes, de Milhaud et pour les Guarrigues nîmoise , existent:
-La mise en place de transports en commun à haute fréquence,
-L'aménagement de la RN106 pour la rendre continue jusqu'à l'A9 avec des carrefours dénivelés ou trémies...
-La création de parkings relais de covoiturage proches de la sortie d'autoroute Nîmes Ouest
-La modification du rond-point desservant la sortie d'autoroute Nîmes Ouest et le rond-point de Carèmeau/Kennedy

J'espère que ma contribution permettra de stopper ce projet qui me paraît absurde et ne s'inscrit pas dans l'air du temps.

Merci de votre compréhension,

Cordialement ,

ROUX Marie-Myriam

Contribution n°403 (Web)

Proposée par Jean-François
(jeffchapon27@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 15h35
Adresse postale : 48 rue du myrtil, Les Garrics bâtiment B 30900 Nîmes

Non au contournement OUEST !!

Contribution n°404 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 16h07

Cher(e) Monsieur/Madame,

Je vous écris en réponse à l'enquête publique concernant le contournement ouest de Nîmes. J'ai eu l'occasion de prendre connaissance des détails présentés, mais malheureusement, je ne peux pas soutenir le projet en l'état actuel.

Le contournement proposé passe trop près de ma maison, et je suis préoccupé(e) par les potentiels nuisances sonores qu'il pourrait générer. De plus, je suis également préoccupé(e) par les conséquences que ce projet pourrait avoir sur l'environnement local.

Bien que j'apprécie l'importance de développer les infrastructures routières, je pense que nous devons être prudents quant aux impacts que cela peut avoir sur les communautés locales et l'environnement. À l'heure actuelle, les détails présentés ne sont pas suffisants pour me rassurer quant à ces préoccupations.

Je vous encourage donc à considérer les inquiétudes de la communauté locale et à explorer des alternatives qui pourraient mieux répondre à nos besoins, tout en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et les habitants de la région.

Je vous remercie pour votre attention à ce sujet important.

Cordialement

Contribution n°405 (Web)

Proposée par andré
(andre.calvini@orange.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 18h15
Adresse postale : 234 chemin de la cascade 30820 Caveirac

ERRATUM
Dans ma contribution n° 334 il est dit :
Nous avons recensé 257 ....c'était évidemment des capitelles .
Sur ces constructions 15 devraient être démolies et autant impactées, et non 5 comme indiqué par erreur .

Contribution n°406 (Web)

Proposée par conesa brigitte
(brigitte.conesa@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 18h36
Adresse postale : 16 rue Trajan 30000 Nîmess

ce projet me semble être d'une autre époque, où le tout voiture était la seule réflexion.
En ces temps de changement climatique et d'effondrement de la biodiversité, il serait raisonnable de trouver d'autres solutions que ce contournement., source de dègâts irréversibles.

Contribution n°407 (Web)

Proposée par Myriam
(myriam.nesensohn@yahoo.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 18h49
Adresse postale : 167 rue des arbousiers 30210 30210 - CABRIERES

Bonjour, en pièce jointe vous trouverez mon avis négatif.

Contribution n°408 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 20h08

Je ne suis pas d'accord sur le projet de contournement, pour moi ce projet va être néfaste pour plusieurs raisons :

-Pour les Alésiens il ne va pas régler les problèmes sur la RN 106
-Coût 300 millions €, pour un gain de temps de 3 minutes en moyenne
-Destruction de 180 ha
-Pollution

Contribution n°409 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 20h50

En tant que professionnel qui utilise la route tout les jours dans ce secteur et notamment pour aller sur Alès je suis absolument favorable à ce projet de contournement ouest

Cordialement

Contribution n°410 (Web)

Proposée par Alice
(alicelambert36ter@yahoo.fr)
Déposée le vendredi 17 février 2023 à 22h40
Adresse postale : 66 rue du théâtre d'eau 47500 FUMEL

Non à la défiguration de la garrigue par le futur contournement ouest Nîmes !

Contribution n°411 (Web)

Proposée par POUGET PHILIPPE
(calypso97@orange.fr)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 08h59
Adresse postale : 57 rue de la Chrysalide 30900 Nîmes

Nouvel arrivant depuis le 1er février 2023 sur la Quartier de Roche Blanche où je viens d'emménager pour trouver de la tranquilité, la proximité de la guarrigue pour des longues balades pendant ma retraite. Je découvre qu'une voie de contournement en 2x2 voies est prévues à 200 mètres de premières habitations de Roche Blanche et à maximum 700 m. des plus éloignées à vol d'oiseau.
Je dis non à ce projet pour plusieurs raisons :
La situation actuelle de notre planète et plus précisemment de notre environnement proche ne doit plus être confronté à une surconsommation d'énergie en passant de 50 à 70 à 110 km/heure... Quel intérêt écologique et économique ??
Il apparaît que le PLU a été modifié pour la création de cette voie à peine 7 ans après la décision de construction du Lotissement Roche Blanche où réside aujourd'hui pas moins de 1000 habitants sans compter les terrains restants à bâtir et les maisons en construction.
Je ne peux approuver et je suis contre ce projet qui oublie plus de 1000 contribuables.
CONIMES parle d'amélioration du cadre de vie mais semble se soucier bien peu de la pollution acoustique d'une circulation dense à vitesse élevée.
Cette amélioration du cadre de vie me semble totalement infondée si l'on tient compte du bâti traversé par ce projet de contournement.
Je m'oppose au CONIMES.
Dans le projet est évoqué l'évitement de zones urbanisées, d'espaces humains et de zones naturelles.
Vous semblez oublier le lotissement Roche Blanche et ces 1000 habitants venus chercher un certain cadre de vie.
Vous évoquez un allègement de la 106, déjà en 2x2 voies et donc vous imaginez qu'en multipliant par 8 voies de béton, de macadam, il n'y aura impact sur les espaces naturelles, la faune et la flore du Pays Nîmois.
Ce projet n'est pas réaliste pour ne pas dire menteur, je suis contre le projet CONIMES.
Dans le point 14, vous argumentez votre projet sur le gains de temps de circulation entre diverses communes que sont La Calmette, Milhaud, Lunel, Arles, Caveirac, Garons et autres...
Les gains annoncés sont entre 0,7 Min à 6,8 minutes soit une moyenne de 3,38 minutes, que d'argent dépensé dans une période où il est plutôt recommandé de lever le pied de l'accélérateur pour faire des économies de carburant et d'énergie...
Si mes lectures sont bonnes le projet est estimé à 300 millions d'Euros (sans les dépassements inhérents à ce type de projet) et ce qui ramène à environ 100 millions la minute récupérée.
Je suis opposé à ce projet qui ne tient pas compte de la réalité économique connue en 2023.

Sur le plan acoustique, il semble que vous ayez grandement oublié l'impact sonore sur le lotissement Roche Blanche dont les première maisons sont à environ 200 mètres du passage de ce projet et votre projet oubliant notre lotissement n'a pas prévu les protections type merlon ou végétation pouvant réduire les bruits d'un 2x2 voies à 110 km/h.
En conclusion, je m'oppose au Projet.

Contribution n°412 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 09h13

Indispensable pour tous ceux qui utilise la RN tous les matins : des embouteillages impossibles à accepter au quotidien...

Contribution n°413 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 09h44

Il serait bien de prévoir un passage pour les promeneurs à pied ou vtt cheval... et animaux au niveau du chemin du carreau de l'âne pour les nimois qui aiment la nature et devront passer cette 2×2 pour la retrouver

Contribution n°414 (Web)

Proposée par Ali Abdou
(abdoualisoilih28@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 10h26
Adresse postale : 18 Rue general delestrain 30000 Nimes

Bonjour
Je suis d'accords pour le projet de contournement OUest de Nimes sur le territoire des communes . cest une opportunitée économiques pour le departement Gard et la region occitanie.

Contribution n°415 (Web)

Proposée par VILHET YVES
(yvilhet58@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h23
Adresse postale : 248 D IMPASSE DES FRSYTHIAS 30000 NIMES

Bonjour,

Ce projet de contournement me semble indispensable, compte tenu d'un blocage quotidien de la circulation à l'entrée de Nimes en venant d'Alès.
Si l'on souhaite un développement économique de notre région, il conviendrait de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais...
J'ai exercé la profession d'agent immobilier pendant plus de 40 ans sur la place de Nimes et je pense que l'ensemble des villages situés sur le secteur Nord de la ville, en direction d'Alès, laisse encore d'énormes possibilités de développement de l'habitat, afin de faire face à la forte demande de personnes désirant s'installer dans notre beau département.

Contribution n°416 (Web)

Proposée par ULYSSE GARD
(sarlulyssegard@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h45
Adresse postale : 4730 chemin du carreau de lanes 30900 nimes

Transporteur de personnes, nous sommes sur les routes tout au long de la journée. Je souhaite participer à l’enquête publique sur le contournement ouest de NIMES et exprimer mon opposition au projet ACTUEL car il est ne résoudra en RIEN les bouchons, il est destructeur, pollueur, non respectueux du patrimoine, de la faune et de la flore

Nous travaillons tous au même créneau horaire et empruntons tous les routes entre 7h30 et 9h30 et le soir 16h/18h00 soit les heures ou cela bouchonne. Nous sommes incités à changer nos habitudes pourtant la ligne SNCF entre ALES/NIMES n'est pas privilégiés, et il n'y a aucune parking de covoiturage entre ALES et NIMES.

La création d'une route augmente la circulation. Pour désengorger , il est prévu de faire augmenter la circulation de 12 à 25 %

En améliorant l’existant on peut fluidifier la circulation. L’exemple supprement, la suppression des feux sur le rond point de Carémeau. C'est simple est efficace immédiatement

Sur la RN106 au feu avec l’avenue des Arts, il manque un feu flèche clignotant vers la droite pour les voitures (sens autoroute vers carémeau) car les voitures sont bloquées par le feu tricolore., .

La réalisation du "barreau" reliant la partie St Cezaire/autoroute semblent être une bonne solution car de nombreux camions sortent de l’autoroute pour se rendre directement dans la zone artisanale.

Depuis de nombreuses années, les responsables réduisent ou suppriment les voies de circulation. C’est flagrant pour les centres villes. Tout est mis en œuvre pour inciter progressivement la population à modifier leur mode de fonctionnement, de transport…. ! L’impact environnement est pris en compte dans tous les domaines, les modes de transports alternatifs, doux sont plébiscités. Mais pour inciter, il faut proposer des autres choses !

C’est également valable pour la RN106 entre la Calmette et l’entrée de NIMES, il y avait 2 voies de circulation. Pourtant depuis quelques années, c’est l’accordéon, 2 voies, 1 voie, 2 voies, 1 voie, 2 voies : alors forcément il y a des BOUCHONS !!!!!!! Même constat sur la rocade d’Alès qui bouchonnent pour les mêmes raisons car on réduit les voies de circulation.

Si en plus on améliore l’existant en remettant l’axe NIMES/ALES en 2x2 voies (il faut enlever les plots en plastique) comme c’était avant. Cela permettrait de redimensionner en conséquence la RN106 pour supporter les 45 000 véhicules/jour. Redimensionnée l’existant coûtera bien moins cher que de créer 13km de route.

Il en va de notre responsabilité collective de ne pas saccager plus afin de préserver les poumons vert, des espaces vierges de construction, de respecter la faune et la flore afin de transmettre aux générations futures. Nous ne faisons que passer, il faut savoir protéger l’existant !

Des pistes alternatives, de réflexions, de solutions à trouver il y en a encore d’autres !!!

Le rond point de Carémeau est un axe majeur. Une grande trémie, réfléchie incluant les modes de transports doux, distribuant la circulation, en bas ceux qui ne font que traverser (ALES/NIMES) en haut la circulation pour les commerces, pour le CHU, distribuant la circulation entrante ouest/est.

Cela aurait également un impact positif pour les services de secours et les usagers de l’hôpital…. car une trémie gommerait les FORTES inclinaisons sur les accès au CHU qui sont quasi impraticable en cas de neige ou de verglas !!! Ce qui peut-être problématique.

Des solutions, il y a en a. Un peu de bon sens car les caisses sont vides. L’État, la Région, le Département : c’est nous ! Nous ne pouvons pas créer 50 ouvrages d’art sur 13km d’axe autoroutier en pleins poumon vert.

L’imperméabilisation et le réchauffement des sols à cause du goudron, les risques incendies au bord des routes, l’augmentation du trafic donc de la pollution….

Les nombreuses capitelles, les terrains bordaient de clapas, les sources d’eau si précieuse en son temps, la faune typique de la région font partis du patrimoine de la région à protéger, et non à saccager, détruire ou déplacer.

Donc un peu de bon sens, ne saccageons pas , préservons !

Contribution n°417 (Web)

Proposée par Myriam
(myriam.nesensohn@yahoo.fr)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 13h24
Adresse postale : 167 rue des arbousiers 30210 30210 - CABRIERES

Gardois depuis toujours et amoureux de la nature gardoise et de son écosystème, je me suis intéressée au projet du contournement ouest de NIMES.
En page 8/54 du document du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants, il est noté qu’en 2021 il a été acté une mutualisation de CONIMES avec la RN 113 et le Barreau et qu’elle sera la solution préférentielle pour la DUP (déclaration d’utilité publique).
Comment vous pouvez conclure à une telle affirmation alors que le dossier ne comporte pas d’autres études spécifiques ou alternatives pour le barreau et le contournement appelé CONIMES.
C’est un projet d’un autre temps, en « raboutant » deux problématiques en une sans études d’impacts sérieuses depuis 2021.
La course folle à la subvention d’état ne doit pas se faire au détriment de l’homme et de son environnement qui est notre belle garrigue très riche en biodiversité.
Le Gardois ne sont pas dupes, le cout total du projet (CONIMES 300 ME + Barreau 100 ME soit 400 ME) y compris le barreau sera finalement payé par les gardois via des impôts locaux ou nationaux et le prix de péage qui sera forcément en hausse de l’A9.
Je suis contre ce projet de contournement dans sa globalité conçu y a 30 ans, avec les uses et coutumes d’une autre époque (c’est-à-dire plus de route, plus de vitesse, plus de dépenses publiques d’état !) et ne correspond plus aux attentes des gardois de 2023 et tout simplement la mise en œuvre concrète du principe : éviter, réduire et si on ne peut pas compenser »

Contribution n°418 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 14h04

Bonjour,
Utilisateur régulier de l'axe surchargée NIMES-ALES, je suis plus que favorable à la mise en place de cet itinéraire bis passant par Bernis, Nîmes/Caveirac et qui viendrait relier la route de la Calmette.
Cela permettra de dégager de la route les camions ou usagers sui vont directement de l'autoroute à Alès.
Cela rendrait également plus de souplesse au Nîmois pour emprunter cet axe hôpital, st-Césaire, entrée d'autoroute qui agace par se densité de véhicule autant la semaine que le weekend.
Il est important de ne pas se limiter à quelques kms mais assurer la liaison entre l'autoroute et la route d'Alès pour l'avenir de l'agglomération...
Cordialement,
Thibaud

Contribution n°419 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 14h08

Favorable au projet de contournement Ouest de Nîmes !

Contribution n°420 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 14h56

Je suis favorable au contournement ouest de Nîmes pour relier la RN106 à l'A9 ce qui déviera la circulation de la zone urbanisée de Nîmes avec une voie express 2*2 voies et permettra de prolonger la future voie verte de Caveirac à Nîmes en suivant le contour de l'ancienne voie ferrée (point A.V.2.2. : Ouvrage OA 147).

Contribution n°421 (Web)

Proposée par Mélanie BOUTA
(melanie.bouta@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 15h02
Adresse postale : 84 rue Paul Nicolas 30900 Nîmes

Totalement CONTRE ce projet de contournement

En apprenant ce projet de contournement Ouest de Nîmes je reste sidérée que nos élus puissent envisager, à l'heure actuelle, de raser une telle superficie de garrigue au profit d'une zone bétonnée.

Nous savons bien aujourd'hui que la création de routes augmente de façon exponentielle le trafic routier. Nous attendons de nos élus qu'ils décident de mettre cet argent public dans les transports en commun, dans des solutions durables.

Qu'en est il de la loi garrigues qui nous laissait penser qu'il était une priorité de la préserver?

Quel dommage d'imaginer que nos enfants ne puissent plus profiter de cette garrigue si proche de Nîmes, avec toute sa beauté et sa biodiversité.
J'espère de tout coeur que le projet sera remanié pour améliorer la qualité de vie des usagers du réseau routier (dont je fais partie) sans abberation écologique.

Contribution n°422 (Web)

Proposée par Martine Bouta
(martine.bouta3062@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 15h10
Adresse postale : 16 Rue des Martinets 30820 CAVEIRAC

Je suis contre ce projet de contournement routier.

La garrigue Nîmoise et Caveiracoise est belle, nous aimons y randonner et profiter de cette belle nature encore préservée. Nous aimons rejoindre Nîmes depuis Caveirac par les sous bois derrière les tennis, faire du VTT sur le DFCI.

Ce projet est d'un autre temps, avec toujours plus de béton.
Nous espérons que les élus et décisionnaires reviendront à la raison en faveur d'un projet promouvant les transports en commun, poste largement oublié entre le bassin d'Alès et la ville de Nîmes.

Contribution n°423 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 15h16

Il me semble nécessaire de notifier mon opposition au projet de contournement. A l'heure de l'écologie, des moyens de transports alternatifs, de la préservation de la nature, comment peut on envisager de mettre plus de 300 millions d'euros dans la déforestation d'une aussi grande surface de garrigue ? Comment ne pas prendre en compte l'augmentation du trafic qui va en résulter, la pollution, les nuisances?
Réfléchissez différemment, ce projet est trop vieux, plus du tout en adéquation avec les besoins actuels des Nîmois, Alésiens et de la nature.

Contribution n°424 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 18 février 2023 à 15h24

Avis négatif sur ce projet. J'emprunte régulièrement ce tronçon surchargé, mais créer de nouvelles routes ne résoudra pas le problème. Un tel budget pour gagner seulement quelques minutes de trajet... cela n'est pas sérieux.

Contribution n°425 (Web)

Proposée par Burckel Oriane
(Oriane.bdt@gmail.com)
Déposée le samedi 18 février 2023 à 20h13
Adresse postale : 170 impasse de la castelle 30900 Nîmes

Nous sommes contre ce projet qui est une aberration écologique. Nous avons choisis de vivre proche de la nature, la garrigue, par ce projet l'environnement sera complètement dénaturé … pourquoi ? Pour toujours plus de béton et d'émission de co2.
Svp, il faut aménager des pistes cyclables, développer les transports en commun. Aujourd'hui je rêve d'aller en ville en vélo par la route de Sauve.
Nous sommes une famille, avec deux enfants, nous vivons aux dixmes depuis 10 ans. Ne changez pas notre environnement, le poumon de Nîmes et Caveirac.

Contribution n°426 (Web)

Proposée par Coste Sylvie
(sytamara@gmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 07h12
Adresse postale : 3 lot du Racas 30560 Saint Hilaire de Brethmas

Pour la fin de la réalisation de la 2×2 voies Nîmes-Ales-Nimes
Et du contournement de Nîmes
Afin de désenclaver Ales et avoir un accès plus aisé à l autoroute

---

Contribution n°427 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 08h41

Habitante de Castanet,il devient de plus en plus difficile de circuler sur le N106 et sur la route de Sauve. Ne parlons pas de la nuisance sonore qui est crescendo !!! ainsi que la pollution.
De plus il est extrêmement dangereux de circuler en vélo et de ce fait je l utilise de moins en moins.
Le contournement Nîmes Ouest est indispensable pour le bien-être de tous les riverains de la N106 et de la route de Sauve .
Bien cordialement

Contribution n°428 (Web)

Proposée par depeyre philippe
(depeyre.p@gmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 08h51
Adresse postale : 7 rue de l'ecole 30420 calvisson

La circulation en centre ou en périphérie des villes est une problématique sociétale importante et une circulation complexe, dégrade fortement la vie des habitants. L'objectif de ma contribution n'est pas dirigé contre telle ou telle population, mais au contraire d'essayer d'apporter une contribution pour savoir si le contournement semble une bonne solution pour résoudre le problème de circulation Nord. La solution du contournement de Nîmes est à étudier dans la globalité du cadre de vie de l'ouest et Nord Nîmois.
La création d'un contournement est une solution logique, fortement utilisée par les municipalités pour limiter la circulation en centre-ville. La problématique de Nîmes est particulière car la N 106 passe à l'extérieur du centre-ville. J'ai essayé dans le dossier d'étude de trouver réponse à mes questions.
Limiter le trafic et les bouchons ?
L'état de la circulation actuelle (P339 Doc E2). La N106 sert à l'entrée dans Nîmes pour les travailleurs habitant au Nord et de transit pour rejoindre l'autoroute. Le transit sera, on peut l'espérer, entièrement reporté sur le contournement. Il ne représente que 15% du trafic global. Les poids lourds, ne représentent que 5% du trafic ce % augmente de façon très limité 1 à 2 %.
Sans contournement le Traffic diminuera à partir de 2028. Cette date correspond à l'entrée en service du Conimes (optimiste).
Avec contournement le trafic augmente globalement. L'entrée Nord est améliorée, avec une diminution du temps pour traverser Nîmes de 6 min.
L'entrée ouest est dégradée avec une augmentation du trafic sur la D40 de 5% à 25 % (P399 doc E02).
Bref, la circulation globale n'est pas améliorée. Les bouchons sont juste déplacés. Seul 15 % du trafic sera détourné, et comme le Conimes crée un appel d'air et induit une augmentation global du trafic, d'un point de vue global il dégrade la vie des habitant de l'agglo Nord et Ouest. Le gain de 6 min merite-t-il les travaux et le cout gargantuesque ?
Limiter les nuisances ?
Un projet qui va dans le mauvais sens pour limiter les nuisances, aussi bien au niveau sonore que du point de vue de la pollution de l'air (P257 – pièce E2). Le trafic qui sans aménagement doit diminuer, augmentera si le Conimes est réalisé. sans aménagement « La qualité de l'air au droit des communes du projet est donc vouée à s'améliorer. » et avec aménagement « … montre que les concentrations vont connaitre une augmentation aux abords du tracé du CONIMES et de l'Avenue Kennedy sur l'ensemble des polluants, en raison de l'augmentation des trafics. » . L'aménagement ne résout pas les problèmes de pollution ou de nuisance sonore, au mieux il les déplace en les augmentant globalement. Une démarche tournée vers la mobilité douce irait dans la bonne direction.
Bétonisation, et destruction du poumon vert de nimes
Incendies : P101 doc E02. Des réserves d'eau sont créées pour faciliter le travail des pompiers, mais l'expérience et l'histoire moderne montrent à quel point il est difficile de lutter contre les incendies en cas de forte chaleur et/ou de vent. Les bords d'autoroute sont malheureusement des zones de grande fragilité (mégots de cigarette et déchets créant un effet de loupe). La création du contournement dans le poumon de Nîmes ne va pas dans le bon sens. Comment les responsables de cette artificialisation pourront justifier les hectares de garigues brulés sans doute dès les premières années de mise en service. Le tracé passant proche des habitations, il y a risque de destruction d'habitation, sauf à dénuder la garigues sur une surface largement supérieure à ce que prévoit le projet.
Grosse artificialisation des sols
Les différents scenarios (P300 doc E02) montrent que les 1 et 4 sont les seuls à avoir une attractivité suffisante pour rendre le projet intéressant. C'est aussi ceux qui artificialisent le plus les sols. A l'aube des fortes chaleurs induites par le réchauffement climatique, ce n'est pas une bonne nouvelle, avec les risques de crue et la perte de biodiversité. Nous ne pouvons plus dire que l'on ne savait pas.
Ma conclusion
Ce projet n'est qu'une des solutions possibles pour résoudre le problèmes des embouteillages. Il est dommage que l'on ne puisse pas comparer différents scénarios. Il semble urgent d'attendre, plutôt que de faire ce contournement qui semble être une solution d'un autre temps. Les solutions très techniques ne sont pas nécessairement les plus efficaces, mais elles sont très lisibles et donc politiquement intéressantes. Nous sommes en 2023, nous connaissons les problématiques globales de destruction de la planète, il est dommage et suicidaire de ne pas en tenir compte au moment ou l'on doit choisir la meilleure solution.

Contribution n°429 (Web)

Proposée par Kévin MAZOYER
(kevin.mazoyer@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 10h51
Adresse postale : 140 rue du sphinx 30900 Nîmes

J'habite au domaine des roches blanches depuis 2018 et je suis contre ce projet scandaleux.
Nous avons une garrigue magnifique, dans laquelle il est très agréable de s'y balader et qu'il faut préserver.
C'est un non-sens de la saccager pour créer une voie rapide et de la polluer en faisant rouler des voitures à 110 km/h. La nature

est précieuse, il faut la respecter.
La route qui relie Ales à l'A9 existe déjà. Dépenser une somme pharaonique pour permettre aux Alésiens de gagner quelques minutes (*) est un non-sens économique. L'argent public doit être dépensé à meilleur escient.
(*) suivant extrait de la 372/604 du document piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact du dossier de DUP : le gain annoncé entre ALES et ARLES est de 0.7 minutes et de 3 minutes entre ALES et CAVEIRAC !
Ce projet n'est donc d'aucune utilité publique pour les Arlésiens et encore moins pour les Nîmois. C'est quoi un gain de trois minutes de nos jours en 2023 !
Pour finir, le tracé de cette deux fois deux voies est censé être éloigné des zones habitées. Or il est prévu de passer à environ 200m de notre quartier, qui compte près de 1000 habitants, sans prévoir les aménagements nécessaires pour le préserver des nuisances.
Vous trouvez ci-joint le plan figurant en page 15/192 du dossier « piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact/ chapitre CONTEXTE DU PROJET ET ASPECTS METHODOLOGIQUES » qui a été complétée en ajoutant un patch de notre quartier Les Roches Blanches.
Par ailleurs, je constate que les plans très détaillés du tracé figurant dans les pages 15/192 à 19/192 comportent 250 profils en travers, donc un niveau de détail du tracé déjà figé ! mais curieusement sans le moindre détail du quartier Les Roches Blanches. Nous n'existons pas.
Ceci montre que le projet est loin d'être abouti, car il comporte des lacunes et manquements très graves et ne répond pas à une utilité publique contrairement à la promesse annoncée.

1 document associé
contribution_429_Web_1.pdf

Contribution n°430 (Web)

Proposée par Bonhomme
(mimibonhomme@hotmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 11h01
Adresse postale : 176 montée du levant 30820 caveirac

Le projet de contournement routier de Nîmes ouest est une aberration écologique et financière, car cela ne résoudra rien en matière de circulation routière.
En effet les gens qui vont travailler ou faire leurs courses à Nîmes, n'ont aucun intérêt à utiliser ce tronçon routier, donc toujours autant de monde sur l'existant.
Le barreau reliant l'autoroute à la zone industrielle de st Cézaire est peut être en revanche nécessaire.
D'autres propositions ont été proposées, étudiées, chiffrées, donc je suis opposé à ce projet.

Contribution n°431 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 11h11

je suis totalement pour ce projet dans le but de dégager la N106 dans sa portion urbaine;
3 remarques
- souhait d'harmoniser au maximum la construction avec le paysage
- souhait écologique pour préserver le passage des animaux
- souhait de gratuité jusqu à l'entrée d'autoroute

Contribution n°432 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 11h42

Bonjour ,
le projet pharaonique de création de la 2X2 voies de plusieurs dizaines de millions d'euros me semble être une abérration. La destruction de clapas ancestraux , la bitumisation des sols provoquera la destruction d'une biodiversité riche et la fragilisation d'un tout un écosystème. Nous pourrions préserver ces espaces naturels par la réalisation de projets alternatifs comme l'aménagement de ronds points existants moins coûteux à la société mais surtout pour l'environnement . De plus, un tel projet amènerait des nuisances sonores importantes en continu aux habitants des quartiers concernés. Enfin, ce projet est une injustice terrible pour les nouveaux habitants du quartier Carémeau proche du CHU de Nîmes (route du Carreau de Lanes), quartier calme non pollué dans lequel nous n'avions aucune nuisance pour faire du sport et se promener.

Contribution n°433 (Web)

Proposée par de La Rue du Can
(benoitdelarueducan7@gmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 11h58
Adresse postale : Rieusset 30450 Ponteils et Bresis

Mon avis portera sur plusieurs points du dossier. 1)D'abord, en tant qu'usager de la route et en particulier de la RN106, j'approuve tout à fait la création d'une voie nouvelle pour "sortir" de la ville de Nîmes, à partir de son entrée nord, les véhicules qui n'y ont rien y faire puisque ne passant qu'en transit, sans arrêt. Cette voie de contournement évitera la perte de temps engendrée par ces embouteillages d'heures de pointe tout en améliorant les conditions de vie des résidant de la route d'Alès et de l'avenue Georges Pompidou dans Nîmes. 2)Ensuite, en tant qu'ancien commissaire enquêteur, je trouve que le dossier est malheureusement encore illisible ou, plutôt, incompréhensible, pour la plupart des citoyens : les références multiples et répétées à tous les textes légaux ou réglementaires surchargent inutilement le dossier alors qu'il suffirait dans les textes présentées de se contenter de renvoyer les lecteurs à cette multitude de textes qui seraient joints au dossier mais seulement dans une annexe. Par contre le glossaire est une pièce bien venue ; je n'y ai cependant pas retrouvé les termes « profil en long, « profil en travers », « tracé en plan » et d'autres.. courants pour les personnes s'occupant de route mais incompréhensibles pour des lecteurs ordinaires ; j'aurais aussi mis les acronymes dans le même document. 3)La multiplication des données techniques ne peut aussi qu'embrouiller les lecteurs alors que ces données ne peuvent intéresser que les "spécialistes"; de plus comme nous n'en sommes pas au projet proprement dit une partie de ces précisions n'a strictement aucun intérêt sinon de satisfaire les rédacteurs de ces données techniques. 4)Les caractéristiques techniques retenues (proposées pour le moment) sont celles d'une voie express dimensionnée pour une vitesse de base de 110Km/h alors qu'il est encore possible de se contenter de certaines caractéristiques techniques (tracé, profil en long) moins contraignantes pour facilité l'insertion de la voie dans le milieu ; ces modifications réduiraient sans doute le cout global du projet et permettrait surtout d'accepter une vitesse plus basse limitant les émissions sonores (en dessous de 100Km/h les émissions se réduisent assez nettement) ainsi que les risques d'embouteillages aux heures de pointe (la plupart des usagers croient qu'une plus grande vitesse de circulation permet d'augmenter le débit capable d'une voirie alors qu'il faut au contraire réduire la vitesse largement en dessous de 90 km/h pour améliorer son débit réel). En conclusion, à mon avis, pourquoi ne pas se contenter d'une voirie plus proche d'une voie urbaine que d'une voie dimensionnée pour une vitesse de 110 Km/h avec des caractéristiques réduites pour le profil en long et le tracé en plan tout en conservant un profil en travers de 2X2 voies avec accotements et terre plein central réduit comme il est décrit en A.IV.1.3. de la pièce C du dossier d'enquête publique ; par contre je suis favorable à une limitation des échanges dénivelés comme cela est prévu dans le dossier pour faciliter les échanges sans pénaliser le trafic général de la voie. Le statut de voie express n'est pas contradictoire avec une limitation de vitesse à 90 Km/h. Mesdames et messieurs les élus vous devez imposer aux techniciens de limiter les caractéristiques de cette voirie. 5) Par ailleurs est ce que les communes auront la sagesse de limiter la construction individuelle et collective dans l'environnement proche de cette voie ? Ceci permettrait de maintenir une ceinture verte « camouflant » un peu cette emprise de voirie et en en éloignant la construction (voirie et construction de proximité n'ont jamais fait « bon ménage » dans le temps) ; une ceinture verte importante permettrait aussi de créer une zone boisée utile au climat.
6) Enfin j'ai cru comprendre que les communes et la Métropole devraient participer au financement de cette infrastructure. Si ce projet doit effectivement s'inscrire dans les contrats de plan Etat-Région je ne peux pas comprendre pourquoi les collectivités de proximité devraient participer à ce financement ; l'Etat supprime les ressources propres de collectivités - en compensant tout ou partie de ces ressources dont l'évolution est alors fixée par l'Etat et non par les collectivités-. Pourquoi les collectivités participeraient elles aux financements d'infrastructures de l'Etat ? Ce système de dispositif de participation demandé par l'Etat est une « mauvaise farce »acceptée par les collectivités au détriment de leurs administrés et sans retour pour leur « indépendance ».
Benoit de La Rue du Can messagerie : benoitdelarueducan7@gmail.com

---

Contribution n°434 (Web)

Proposée par TABOURDEAU
(laurenceletertre@gmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 11h59
Adresse postale : 3 rue des ajoux 92400 COURBEVOIE

J'habite COURBEVOIE et aime bien me retrouver en famille chez mes parents qui habitent les Roches Blanches à Nîmes.
J'aime me promener avec ma fille dans la garrigue et apprécie sa beauté, son calme et la pureté de son air.
Je suis contre la réalisation de cette voie rapide et polluante qui abimera la garrigue de façon irréversible.

Contribution n°435 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 12h02

Bonjour , Demeurant à Milhaud et connaissant l'axe route d'Alès 2 x 2 voies " la calmette Nîmes Ouest " je suis contre cette décision de passé proche de Milhaud car il a d'autres possibilités de contournement à savoir la Calmette " Camp militaire des Garrigues Direction Nîmes Est " celà a été mis à l'étude mais personne de veux touchez à la dépollution de ce terrain militaire, je rappelle que le Camp de Millau pourrait continuer à s'agrandit sur décision d'utilité Public au Vu du contexte actuelle de guerre proche des États Européens .Et les autoroutes de "Nîmes Est et Ouest " pour le désengorgement pourraient créer davantage de bretelles en direction d'Arles et d' Avignon , ils doivent participer à ce problème routiers sachant que déjà c'est engorgé également sur Arles - Orange ..Bref non à ce contournement proposé en l'État . .Mr Mj. De Milhaud

Contribution n°436 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 14h43

Je ne souhaite pas ce contournement ouest de Nimes, habitante à proximité de la voie de chemins de fer et autoroute la pollution y est déjà bien assez importante, ce détournement apporterait des nuisances supplémentaires tels la pollution, le bruit etc….

Contribution n°437 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 15h06

Je suis pour cette route pour désengorger le secteur des bouchons polluants

Contribution n°438 (Web)

Proposée par NAYRAC Philippe
(p.nayrac@hotmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 16h46
Adresse postale : 28 chemin de Vigne Croze 30980 LANGLADE

Bonjour,
J'ai habité à Caveirac de 11 ans à 19 ans et je connais bien cette partie de la Vaunage car j'habite actuellement à Langlade qui est une commune limitrophe de Caveirac.

Je trouve inconcevable à notre époque de développer un projet de déviation aussi important.
Il serai préférable de retravailler le réseau Nord- Sud de la route d'Alès déjà existant en le transformant en une voie rapide jusqu'à l'entrée de l'autoroute. Il faudrait alors modifier les réseaux Est-Ouest avec des ponts ou des souterrains.

En effet de nos jours détruire une aussi grande surface de Garrigue et la goudronner est une aberration d'un point de vue écologique. De plus plus empêcher l'eau de s'infiltrer dans les sols sur ce projet augmente encore les dangers d'inondations pour les communes en aval du projet.

Merci de nous laisser la parole.
En espérant que le projet soit annulé.
Cordialement.

Contribution n°439 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 17h05

Pour la protection de l environnement ce projet ne peut aboutir …

Contribution n°440 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 17h20

Je valide le projet sur tous les points
De manière à fluidifier le trafic
Vivement que les travaux commencent

Contribution n°441 (Web)

Proposée par Augustin Laurence
(laaugustin@orange.fr)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 17h54
Adresse postale : 2630 chemin des gauds 83440 Mons

Je suis contre ce projet suite à l impact sur l environnement et à la denaturalisation de cette région .

Contribution n°442 (Web)

Proposée par ICZAKOWSKI stephane
(lspaysages@orange.fr)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 18h00
Adresse postale : 2630 chemin des gauds 83440 Mons

Je suis totalement contre ce projet qui coûte les yeux de la tête, alors que nous sommes en crise économique ! Et qui surtout ne fera qu apporter pollution, nuisances sonores, dégâts sur l environnement dans une région qui n a pas besoin de plus de goudron !

Contribution n°443 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 18h50

Mon sentiment est que ce projet vieux né au 20 ième siècle n'a pas su s'adapter aux problématiques modernes de limitation de la pollution et de réchauffement climatique.

Contribution n°444 (Web)

Proposée par AVIS Geoffrey
(ga.geoffrey.avis@gmail.com)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 19h28
Adresse postale : rue du machaon 30900 Nîmes

Bonjour,

Avant de dépenser des centaines de millions d'euros (surement plus que ce qu'il a été budgété au vue de l'inflation galopante) et avant de détruire des centaines d'hectares de garrigues.
Il faut axer la réflexion sur l'OPTMISATON des infrastructures existantes !

-Par exemple, la simple suppression des feux d'un rond point à feux à permis de quasiment supprimer les bouchons gigantesques qui existaient, néanmoins, le top serait de les démanteler afin d'arrêter le gaspillage électrique des feux oranges clignotant permanent depuis 3 ans... !
-Honte à la municipalité de ne pas avoir anticiper/compris qu'un Trambus coupant la N106 juste avant l'autoroute aller faire de gros bouchons, un pont/tunnel ou une réflexion sur le trajet aurait été judicieux

-Au nord de Nîmes, les bouchons dans le sens se concentrent aux passages de deux voies à une voie, quelle surprise...La fameuse 2x2 digne de ce nom entre La Calmette et Nîmes pourrait améliorer la situation, notamment au niveau du bois des Espeisses, de la route de sauve et de la route d'Anduze.

-Pour rebondir sur la route d'Anduze, malgré de multiples travaux à cet endroit, aucun vrai aménagement n'a été réalisé, ce croisement cause lui aussi d'énormes bouchons et est une zone très dangereuse. Un échangeur surélevé /une vrai voie d'insertion pourrait grandement améliorer les bouchons.

-Quelques passerelles ou de minimes déviations pourraient suffirent -> par exemple au niveau du chemin de mas de lauze, suppression du feu, voies d'insertion de chaque coté et impossibilité de traverser la route (aller jusqu'au rond point ou croisement de la route de sauve pour faire demi tour)

-Quitte à raser de la garrigue, pourquoi ne pas passer par le camps des garrigues ? où la route est quasiment déja tracée et tombe pile poil sur la sortie Nîmes Est ??? Et passerais beaucoup plus loin des habitations, les seules personnes dérangées seraient les militaires !

Ce projet d'un autre siècle est démesuré mais n'est absolument pas en adéquation avec la politique environnementale actuelle (et accessoirement politique économique actuelle).

Cordialement,

Contribution n°445 (Web)

Proposée par MICHEL Carmen
(galdricalain@free.fr)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 19h32
Adresse postale : 4722, Carreau de Lanes 30900 NÎMES

bonjour,

- Sur 5 km de garrigue entre le n° 5100 du Carreau de Lanes et la route, (près du parc de panneaux photovoltaïques), qui relie la route de Sauve à Clarensac, se trouvent sur une centaine de mètres 4 mazets que les propriétaires exploitent. L'un d'eux est habitable et sa propriétaire y passe le plus clair de son temps à entretenir, seule. Un autre est habité.

D'après le dernier tracé en date, cette 2x2v passerait pile sur son mazet, ce qui occasionnerait la destruction des mazets voisins. N'y avait-il pas de place plus loin, il y a 4 km de garrigue libre de constructions jusqu'à la route de Clarensac ?

- Il y aurait 3 millions de m3 de roches à évacuer. A l'heure actuelle, 2 millions auraient trouvé un point de chute, que faire du 3° million ? Qu'y a-t'il de prévu ?

Etude effectuée en 2017, incomplète et imprécise, qui n'est plus d'actualité. Il n'y est pas fait mention du lotissement Les Roches Blanches, lotissement qui a commencé au moment de l'étude et qui se trouve à 200m.

ZERO, COPIE A REVOIR

Contribution n°446 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 19h46

J'habite nimes et je travaille au CHU. Je m'y rends en voiture ou en vélo. La circulation sur ces axes s'est réellement aggravée ces dernières années et est responsable d'un engorgement des axes ouest. Que ce soit pour la voiture ou pour le vélo ce contournement est indispensable pour fluidifier cet axe majeur entre ales et l'autoroute.

Contribution n°447 (Web)

Proposée par COSTARGENT Jean
(costargent.jean@neuf.fr)
Déposée le dimanche 19 février 2023 à 22h53
Adresse postale : 38 rue Montaury 30900 NIMES

Le contournement Nimes OUEST me semble une nécessité, sa réalisation trop longtemps reportée
Les habitants des hauteurs OUEST de Nîmes fuient la N106 obstruée par des bouchons interminables et récurrents et utilisent les axes urbains du centre : route de Sauve, Avenue Pompidou, avenue Jean Jaurès, boulevard Kennedy occasionnant des embouteillages croissants….Nous sommes loin du monde sans voiture prôné par les opposants au contournement !
Toutes les villes grandes et moyennes ont réalisé des contournements : Nîmes ne doit pas être un cas et n'être connue que pour être au hit parade des villes les plus embouteillées !
Il y a urgence à réaliser ce projet

Contribution n°448 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 19 février 2023 à 23h01

Bonjour,
Nous savons tous que notre planète est en danger, que le respect de notre garrigue est crucial .Mais soyons pragmatiques !
Pour circuler en voiture assez rapidement dans notre belle ville nous utilisons tous des chemins de garrigue (chemin des limites pour aller vers l'EST de la ville, nombreux méandres de chemins pour aller au Sud ou à l'Ouest : c'est à celui qui trouvera le premier le circuit qui évitera les bouchons de la 106 !
Comment circuler en vélo électrique sans peur dans des chemins étroits si fréquentés ?
Une réponse : éviter que des véhicules qui n'ont rien à faire dans ces chemins ne circulent !

Pour cela il faut impérativement et très rapidement désengorger la 106 !
Le projet de contournement de Nimes OUEST me semble indispensable : nous avons perdu des décennies …il y a urgence !

Contribution n°449 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 00h00

je suis contre.
ce projet de contournement est une aberration.

Contribution n°450 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 00h03

je suis contre.

Contribution n°451 (Web)

Proposée par SATTES Louis
(louis.sattes@orange.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 08h37
Adresse postale : 30 grand rue 30420 CALVISSON 30420 CALVISSON

Il y a bien trop d'artificialisation des sols avec les nouvelles constructions en tout genre comme les lotissements ou infrastructures. Malgré la demande de compensation on perturbe énormément le cycle de l'eau et on détruit les espaces boisés qui sont absolument nécessaire vue le dérèglement climatique que l'on subit et qui va s'accentuer. De plus j'ai vu qu'il y avait des propositions pour fluidifier la route existante. Donc pour moi on doit s'orienter vers cette voie moins couteuse.
Je m'oppose donc à ce projet.

Louis SATTES

Contribution n°452 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 09h04

Pourquoi pas un aménagement avec deux trémies sous la voie rapide actuelle afin de fluidifier l'approche autoroutière ? Une à hauteur de Carreau de L. et une sous Kennedy. Pourquoi une coupe claire, nouvelle, coûteuse et dommageable à l'environnement ?

Contribution n°453 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 09h26

Je suis contre.
C'est un scandale que dans cette période de protection de l'environnement, de l'écologie, de protections des habitâts et des conditions de vie et de transports des personnes, les pouvoirs publics ne comprennent toujours pas (ou ne veulent pas, c'est plus simple, plus rapide, plus intéressant financièrement et politiquement...) que nos essentiels à NOUS se situent dans nos quotidiens. Ces quotidiens ne sont pas ce contournement qui ne servira à rien, voire pas grand chose, surtout lorsque l'on voit ce qui existe déjà comme grande déviation et qui parfois (souvent) ont dégradé l'environnement et peu satisfait les besoins des utilisations de ces voiries.

Commencez, messieurs par améliorer ce qui existe déjà avant de modifier, saccager et détruire ce qui existe et participe à notre bien être à tous.

Je répète, Je suis CONTRE ce projet.

Contribution n°454 (Web)

Proposée par Neples cindy

Déposée le lundi 20 février 2023 à 10h17
Adresse postale : 18 rue de la station 30820 Caveirac

J'ai une question à vous poser: actuellement est-il plus utile de gagner 3-5-8 minutes sur son trajet professionnel, de créer une nouvelle sortie d'autoroute … ou de préserver l'environnement le plus possible?

Il me semble que les temps actuels sont à la sobriété, aux changements de consommation, aux solutions en faveur de l'environnement !

Ce projet n'est donc d'aucune utilité pour l'environnement et ne va pas dans le sens de celle-ci!

Proposez des projets qui on du sens !

Contribution n°455 (Web)

Proposée par Moukrim Amal

Déposée le lundi 20 février 2023 à 10h29
Adresse postale : Amalmoukrim@icloud.com 30620 Uchaud

Je suis Nîmoise depuis toujours, je me suis intéressée au projet du contournement ouest de NIMES car ma sœur réside dans le quartier concerné par le projet.

Au-delà de l’aspect dévastatrice sur la garrigue, je souhaite mettre en avant la folie des grandeurs de ce projet.

Ce projet de réalisation de 2*2 vois est totalement surdimensionné par rapport au besoin annoncé dans le dossier DUP.

C’est étonnant !

En effet, à la page 14/54 du document du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-important, vous indiquez

que le projet CONIMES diminue le trafic par deux sur le RN 106 pour 2028 et 2048 et donc il faut traiter l’autre moitié sur une voie dédiée selon le projet.

Mais dans ce cas pourquoi créer 2*2 voies à 110 km/h pour la moitié d’un trafic de transit.

Le besoin donc est de 2 fois 0.5 voies et passant à 2x2 vois à 110 km/h soit une emprise plus grande de 8 fois au besoin et 8 fois de surface de garrigue détruite inutilement

Je ne vois pas vraiment où vous avez mis en œuvre le principe éviter et réduire, mais bien au contraire une inflation démesurée et totalement inutile.

Je suis opposé à l’augmentation d’une telle surface bétonnée ou goudronnée inutile et désastreuse pour la nature et les gardois et certainement avec un prix multiplié par 8 par rapport au besoin.

Pour tout ceci, je suis contre ce projet très cher et intitule

---

Contribution n°456 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 10h33

Je suis Nîmois depuis plus de 50 ans et je souhaite apporter mon avis à ce projet et notamment le cadre de vie du quartier des roches blanches.

J’apprends par ma fille que les pouvoirs publics envisagent de réaliser une voie express 2*2 voies à proximité immédiate des roches blanches.

Quelle idée curieuse, j’ai passé la vue sur les routes et je sais à quel point les poids lourds font du bruit.

Mais pourquoi venir faire une route rapide en plein garrigue

Aujourd’hui je suis mal voyant, mais je l’entends cette garrigue quand je me promène sur les chemins avec ma fille et surtout assis tranquillement dans le jardin

Je suis contre ce projet, car il va abîmer cette garrigue et va nous empêcher d’entendre sa musique

---

Contribution n°457 (Web)

Proposée par cabanes norbert
(cabane.norbert@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 11h02
Adresse postale : 344 rue du machaon 30900 nimes

JE SUIS CONTRE CE PROJET DE CONTOURNEMENT

RESPECT DE NOTRE GARRIGUE

(ENVIRONNEMENT) (ECOLOGIE) (COUT FINANCIER)

NE POURRAIT-ON PAS TRAVAILLER SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA ROUTE D' ALES

CORDIALEMENT

Contribution n°458 (Web)

Proposée par Vandorpe Yasmine
(yasmine.vandorpe@gmail.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 11h53
Adresse postale : 325 chemin des hauts des nimes 30900 Nimes

Le trajet actuel est inacceptable car la nouvelle route express passe beaucoup trop près des habitations. J'habite sur le chemin des hauts de Nîmes, en face du mas du mas de Ponge. La nuisance sonore serait terrible, cette 2x2 voies gacherait le paysage et porterait atteinte à l'environnement naturel bien préservé dans cette zone et déjà attaqué partout ailleurs dans le quartier.

Comme la plupart des habitants du quartier, je suis donc opposée à ce projet et demande une révision plus respectueuse des habitants.
Merci d'avance

Contribution n°459 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 12h13

Je suis parisien et j’ai découvert le quartier des roches blanche à l’occasion des vacances d’été que nous passons chez nos proches

Depuis 2019 nous revenons tous les ans et plusieurs fois dans l’année

Si j’ai bien compris que le motif premier pour la réalisation du projet de contournement de Nîmes est de désengorger le rond-point de Carremeau et de Nîmes ouest

Franchement, ces deux petits bouchons à comparer au trafic Parisien sont rien.

Abîmer la garrigue en dépensant autant d’argent (plus de 400 ME entre le contournement et son raccordement) est un gâchis total.

Pour ma part je considère que l’argent public est unique peut importe qui engage les crédits : état ou localement ou le privé via une concession.

De toute façon l’investissement privé du raccordement à A9 sera payé par les utilisateurs

Ce projet est totalement inutile vu son prix et tout ceci pour gagner quelques minutes !

Heureusement qu'à chaque bouchon parisien de 6 minutes on ne nous invente pas une double voie express !!

Etant utilisateur du TGV Pont du Gard cet argent sera mieux utilisé pour créer une ligne RER entre Manduel et Nîmes.

En conclusion je suis contre ce projet

Contribution n°460 (Web)

Proposée par CHARTRAIN Xavier
(xavierchartrain@gmail.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 12h18

Bonjour,

Je suis contre le contournement ouest de Nîmes.
Ce n'est pas du tout écologique et cela ne va pas alléger les bouchons comme ils le pensent.

Il faut penser à la nature et trouver d'autres moyens plus écologique.

Contribution n°461 (Web)

Proposée par Perset Vincent
(perset.vincent@orange.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 12h21
Adresse postale : 17 rue des Jardins - Sinsans 30420 Calvisson

Combien d'hectares de forêt de garrigue seront détruites, à l'heure où tout le monde s'accorde à dire que la forêt est essentielle pour notre avenir !!
Caveirac est dominé par un superbe plateau calcaire, avec des talus en pentes rocheuses creusées de thalwegs , et on va créer une incision de plus de 20 m dedans !!, suivie par un remblai lui aussi de 20 m de haut : quid de la faune, avec la création de ce qui sera une véritable barrière? Sans parler de la pollution d'un tel chantier à cet endroit.
Par ailleurs, ces pentes sont le siège de nombreuses sources, alimentant en plaine de nombreux puits. En effet le calcaire fracturé et karstique est un réservoir, avec à sa base (au pied des pentes) des marnes gris/bleu imperméables. Outre la disparition des sources qui permettent la vie de la faune, a-t-on vraiment considéré les possibles remontées des niveaux d'eau en pied de vallée qui sont au droit de nombreuses maisons très proches de la surface.
La Vaunage est un site remarquable sur bien des points. Elle va être défigurée sur son extrémité à Caveirac : se rend-on compte du désastre visuel qui va en partie boucher la vallée et le piémont, avec des ouvrages (déblai & remblai) de 20/25 m de hauteur, alors que la dénivelée du plateau calcaire jusqu'à Caveirac est de 50 à 60 m. Le remblai va contourner Caveirac, en restant proche et aura une longueur importante (il y a 20/25 m à descendre jusqu'à St Césaire, soit à 2 à 5 % de pente de route, une longueur de 500 m a plus de 1000)

La création de zones commerciales est-elle déjà envisagée, avec sa déforestation, sa pollution et son bouleversement pour la flore et la faune ??

Des travaux sur l'actuelle RD106, avec notamment la mise en place de giratoires dénivelés semblent pouvoir en grande partie résoudre le problème, ou tout au moins être une solution étudiée!!
Il semblerait que ce projet soit la première phase d'un projet de plus grande envergure pour soulager l'A7 de son trafic. Ca sera le cas des PL notamment, avec une route sans péage, pour moitié en 2x2 voies (pour l'instant, peut-être plus demain). Ainsi, la projection du trafic à long terme semble a minima erronée au pire douteuse.

Tout ça sans parler du coût (qui serait bien utile ailleurs) et de l'impact du chantier,..

Contribution n°462 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 12h50

Bonjour,
je pense que TOUS LES MAIRES de la Vaunage devraient lire l'article de MIDI LIBRE du 20 février 2023. STOP à toutes ces constructions anarchiques et à cette gabegie sous la pression des promoteurs immobiliers (et d'autres avantages sûrement). La Vaunage et la RD40 étaient autrefois si tranquilles. Alors un GRAND NON à ce projet.

1 document associé
contribution_462_Web_1.pdf

Contribution n°463 (Web)

Proposée par Sapède Michèle

Déposée le lundi 20 février 2023 à 13h08

Opposée à la partie Nord du contournement (de la route d'Alès à Caveirac) : pourquoi perturber davantage la garrigue et sa biodiversité alors que la circulation sur la route d'Alès actuelle s'écoule parfaitement.

A la rigueur, la partie Sud (de Caveirac à l'autoroute) serait peut-être envisageable seulement si la circulation venant de la Vaunage devait se maintenir aussi élevée, ce qui n'est peut-être pas une fatalité.

Contribution n°464 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 13h09

bonjour,

A tous les habitants du secteur de la route d'Alès et usagers de la N106
adressez vous à vos maires qui sont responsables à 100% de vos bouchons
et ne venez pas engorger encore plus la RD40.
NON A CE PROJET.

Contribution n°465 (Web)

Proposée par Matheron Dominique

Déposée le lundi 20 février 2023 à 13h36

Bonjour
Je suis pour ce contournement

Contribution n°466 (Web)

Proposée par Moukrim Inès
(moukrim16@hotmail.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 13h43
Adresse postale : 5 rue Froissard 30000 Nimes

Je suis nîmoise depuis toujours et amoureuse de notre belle garrigue et de notre patrimoine commun.
J'apprends à l'occasion d'une visite familiale dans le quartier de carreau de Lanes, qu'un projet de voie expresse en préparation et que cette voie va couper la garrigue en deux et va passer à coté de très nombreuses habitations .

Etant élève en architecture, ces informations m'ont interpellé et j'ai décidé de prendre lecture de quelques pièces du dossier pour comprendre la véracité des inquiétudes exprimées

Quelle était ma surprise et ma déception profond du concept même de ce projet.
Ceci m'a amené à m'exprimer sur cette DUP

Dans un premier temps je découvre les intentions des concepteurs de ce projet
En page 17/54 du document du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants, il est indiqué que le projet
tiens compte de :
• L'évitement zone urbanisé
• L'évitement des espaces naturels, agricole ou humain et sur lesquels les impacts du projet ne pourraient pas être déduite ou compensé
• Eviter les reliefs accidentés
Une intention qui peut paraitre louable, mais en réalité CONIMES est conçu en totale contradiction avec ses intentions ou les objectifs annoncés et notamment :

• Aucune étude n’a été faite pour éviter et réduire et encore moins compenser
Au lieu de réfléchir pour améliorer l’existant, on part directement pour concevoir une voie expresse très surdimensionnée.

L’intention initiale de traiter la moitié du trafic de la RN 106 avec une circulation actuelle à 50/70 km en passant à une double voie express à 110 km/h est irréaliste.
En effet, le besoin mathématique est de 2 fois 0.5 voies et passant à 2x2 vois à 110 km/h soit un coefficient de 4 en termes de surface et de 8 en ajoutant la vitesse augmenté.
Je ne vois pas vraiment où vous avez mis en œuvre le principe éviter et réduire, mais bien au contraire une inflation démesurée et totalement inutile

• Un tracé passant à proximité d’un lotissement de plus de 1000 habitants nouvellement crée
• Un projet avec des risques augmentés puisque la surface des voiries est multipliée par 8
• Un tracé abimant la garrigue et n’évitant pas par conséquence les espaces naturelles
• Un gain de temps annoncé de 3 à 5.8 minutes pour les trajets les plus long venant d’Alès
En conclusion, le seul objectif annoncé pour éviter les reliefs trop accidentés et réduire le coût, mais finalement au détriment des trois autres points annoncés touchant à la nature et l’homme dans son environnement.
Ce projet CONIMES est une atteinte à l’homme (les habitants) et à l’environnement qui est notre garrigue. De plus une profonde déception de la non prise en compte de la vision de la société post COVID et crise énergétique c’est-à-dire en roulant moins et moins vite pour économiser l’énergie et dégager moins de CO2 .
Ce projet finalement conduit à l’inverse du but recherché.
Je suis doublement contre ce projet car :
• Je ne veux pas d’un projet préconçu avec des idées non en adéquation avec notre temps
• C’est un projet qui compromet définitivement l’avenir des jeunes gardois.

Contribution n°467 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 15h16

Aucune prise en compte des vélos entre Milhaud et Saint Cézaire ! Travaillant au CHU, je m'y rends aujourd'hui en vélo depuis Milhaud, et c'est rapide.
Le projet de contournement de Nîmes détruit les voies empruntées par les vélos sur ce trajet et ne construit rien en remplacement. Je vais devoir prendre la voiture et polluer plus ??? Je ne suis pas seule dans ce cas !

Contribution n°468 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 15h41

NON PAS DE CONTOURNEMENT
PAS DE CIRCULATION ABUSIVE SURLA RD40

Contribution n°469 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 16h55

12 km d'autoroute et de bitume déversé sur notre garrigue nîmoise, trésor de bio-diversité propriété de toutes et tous. Qu'allons nous laisser à nos enfants et petits-enfants ? Ce projet irréversible est une catastrophe : Aggravation de la pollution aux particules fines, disparition de notre forêt méditerranéenne et de la biodiversité liée, risque inondation accru en raison de l'imperméabilisation des sols sur un linéaire de 12 km, élévation des températures conséquence de la déforestation, et donc, risque incendie aggravé lié à la sur fréquentation automobile et des poids lourds... Responsables politiques et administratifs à l'initiative de ce projet fou, stoppez ce biocide ! Et investissez tous ces millions d'euros dans des transports collectifs non polluants. PS/ La ville de Lyon est largement dotée en autoroutes, rocades, périphériques et voies de contournement en tous genres. Résultat : le préfet du Rhône a été contraint la semaine dernière, de limiter la vitesse de circulation à 20 km/h, en raison d'une alerte rouge à la pollution aux particules fines, dans le bassin lyonnais et Nord Isère. Rocade Ouest à Nîmes. non merci !

Contribution n°470 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 17h09

Nous sommes contre ce projet pour divers raisons:
-l'étude ne prend pas en compte les dégâts écologiques occasionnés sur la faune et la flore de la Garrigue nîmoise.
-dans une société qui évolue et qui demande d'être beaucoup plus écocitoyen, ne peut-on pas agir sur l'emprunte carbone en créant plutôt une ligne de trambus
-les nuisances sonores occasionnées par la création de ces 2x2 voies, proche des habitations n'est pas envisageables. Certains vont se retrouver enclavés entre la RN106 et ce nouvel axe
On nous parle d'une amélioration de 3 à 5mn , est-ce réellement raisonnable de faire autant de destructions pour si peu gain de temps?
A-t-on quantifié le nombre de personnes susceptibles d'emprunter ce nouvel axe.
Il faut savoir que les 2x2 voies existes déjà puisque des portions à 110km/H vont jusqu'à la Calmette. A l'entrée de Nîmes , des aménagements peuvent être entrepris pour améliorer la circulation et se diriger vers les divers accès (ponts aériens)

Contribution n°471 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Anne Marie GALEA

Déposée le vendredi 17 février 2023 à 14h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°14 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 14
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_471_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°472 (Mairie de Milhaud)

Proposée par DEFAY Simone

Déposée le samedi 18 février 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°15 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 15
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_472_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°473 (Mairie de Milhaud)

Proposée par M et Mme BOULLÉ

Déposée le samedi 18 février 2023 à 09h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°16 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 16
Numéro de la page issu du registre papier : 6

1 document associé
contribution_473_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°474 (Mairie de Milhaud)

Proposée par AZAÏS Inès

Déposée le samedi 18 février 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°17 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 17
Numéro de la page issu du registre papier : 6

1 document associé
contribution_474_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°475 (Mairie de Milhaud)

Proposée par GARROUSTE Michel

Déposée le samedi 18 février 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°18 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 18
Numéro de la page issu du registre papier : 6

1 document associé
contribution_475_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°476 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BRODEAU Marc

Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°19 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 19
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_476_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°477 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BAEZA Ornella

Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°20 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier

Numéro dans le registre papier : 20
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_477_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°478 (Mairie de Milhaud)

Proposée par RANC Nathalie

Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°21 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 21
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_478_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°479 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BAUX Gérard

Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h40

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°22 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 22
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_479_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°480 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Francisca PELAEZ

Déposée le samedi 18 février 2023 à 11h50

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°23 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 23
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_480_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°481 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Emilienne SANTOYO

Déposée le samedi 18 février 2023 à 12h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

Contribution n°24 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 24
Numéro de la page issu du registre papier : 7

1 document associé
contribution_481_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°482 (Web)

Proposée par julia tollar de celis
(Tollardecelisjulia@hotmail.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 17h35
Adresse postale : 93 rue du machaon 30900 Nimes

Non au contournement ouest

Contribution n°483 (Web)

Proposée par Julie Touchard
(Julie.tcd28@gmail.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 17h37
Adresse postale : 93 rue du machaon 30900 Nimes

Non au contournement ouest

Contribution n°484 (Web)

Proposée par Alison Touchard
(Alison.touchard@gmail.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 17h41
Adresse postale : Rue du machaon 30900 Nimes

Non au contournement ouest

Contribution n°485 (Web)

Proposée par BOSQUIER Jean Pierre
(jpierrebosquier@orange.fr)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 18h18
Adresse postale : 4 rue des Jases 30820 CAVEIRAC

Des paroles aux actes : Quelle cohérence chez nos élus ?
« Si on ne change pas les choses, on n'y arrivera pas»» Ces mots ne sont pas de moi mais de notre président de la République Emmanuel MACRON qui veut «doubler le taux d'effort» pour réduire les émissions de CO2 …
Ces mots sous-entendent que nous devons changer profondément nos habitudes, nos attitudes si on veut conserver pour nos enfants une planète habitable.
Ces changements passent par une nouvelle conception de nos modes de déplacement. La politique du tout-voiture durant la fin du siècle dernier a conduit les politiques à développer le ''toujours plus de voies à grande circulation'' afin de permettre l'écoulement du trafic. La société d'autoroute VINCI elle-même a fait une étude sur l'autosolisme et le constat est sans appel: « 84,7% de conducteurs sont seuls dans leur voiture. C'est une hausse de 2,5% par rapport à 2021 à la même période…malgré le contexte économique et l'augmentation des carburants, les automobilistes continuent à une écrasante majorité de circuler seuls dans leur voiture en semaine pour leurs trajets domicile-travail ».
Dans le détail, on peut voir que les personnes seules sont plus nombreuses entre 7 et 8h du matin, mais cela atteint tout de même encore 78% à 10h (Constat fait sur les 11 tronçons testés),
De nombreuses études ont montré que plus on crée de tronçons à circulation rapide plus cela incite les automobilistes à prendre leur voiture quitte à se retrouver bloqués sur les tronçons annexes à l'entrée des villes. Dans notre région, on peut le constater à Montpellier à la sortie de l'autoroute (nouvelle voie d'accès sitôt créée, sitôt bouchée), à Alès (avec sa rocade toujours engorgée), à Nîmes avec la circulation ralentie sur le périphérique comme sur toutes les routes d'accès à la métropole aux heures de pointe en particulier le CD40 et le RN999.
Si on s'en réfère au document de la DREAL on gagnerait au plus fort de la circulation 8 min sur son trajet. Cela vaut-il de détruire 185 ha de garrigue, de polluer la vie de centaines d'habitants à qui on a tu le projet CONIM lors de la vente des nouveaux

lotissements (Roches blanches, Petit Védelin…) ?
La meilleure des preuves est que ces nouveaux quartiers (voulus par la ville de Nîmes), avec des terrains à des prix très élevés, ne figurent même pas sur la carte du tracé ! On voit là la qualité du travail réalisé par la DREAL.
Nos élus ont une double posture. D'un côté on peut lire les déclarations :
- du président de l'Agglo nîmoise, Franck Proust : « La mobilité douce est devenue un véritable enjeu ».
- de la présidente de la région Occitanie, Carole DELGA: « Il y a une réelle envie de train chez nos concitoyens, car il est écologique et économique. En Occitanie, c'est même le moins cher de France. Le train incarne l'avenir, et le RER est une solution pour répondre aux problématiques des entrées et sorties des grandes villes. Je pense aux embouteillages et à leurs conséquences en matière de santé publique ou de réchauffement climatique. »
-Sans oublier le ministère de la transition écologique qui reconnait que « l'artificialisation des sols, est aujourd'hui l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité » et déclarer que gouvernement souhaite « protéger ces espaces naturels, en instaurant l'objectif de "zéro artificialisation nette, prévu par le Plan Biodiversité, et travailler avec les collectivités pour en réduire son augmentation »
De l'autre côté, ces mêmes personnes qui se déclarent favorables à la création des modes de transports alternatifs ne proposent que la réalisation de ce trajet ravageur pour l'environnement.
La question est : pourquoi on nous ressort un projet vieux de plus de 30 ans (époque du tout-voiture et de l'essence pas chère) inadapté au contexte actuel ?
Pourquoi les autorités refusent-elles d'examiner des solutions alternatives proposées par nombre d'associations soucieuses de préserver l'environnement ?
On se rend compte que certaines, très simples, peuvent améliorer les conditions de circulation. La suppression fortuite des feux au rond point du centre hospitalier (en raison de travaux hydrauliques) a grandement amélioré les conditions de circulation. Le problème est celui de l'entrée Nîmes-ouest de l'autoroute. Rappelons qu'à l'origine lors de la construction de cette voie, il était prévu des voies aériennes pour y accéder sans couper la circulation sur le périphérique.
Dans le même esprit, pourquoi des trémies ne sont-elles pas étudiées pour permettre aux voitures circulant sur le périphérique de ne pas couper la circulation des voitures venant de l'ouest de Nîmes ?
C'est vrai qu'il est plus facile de détruire des centaines d'hectares de garrigue!
Alors le CONIM est-il un projet d'utilité publique ? Quand on prononce ces mots on pense : va-t-il vraiment améliorer la vie des automobilistes et des riverains comme il est dit dans l'introduction du dossier ?
Ces derniers sont les grands perdants. Les nouveaux, avec le passage d'une 2x2 voies à moins de 200 m de chez eux et la présence d'un concasseur à leurs pieds durant les 5 ans des travaux. Les anciens, ceux de la RN 106, qui, même avec une diminution du trafic de 20% comme le dit la DREAL, continueront à voir passer des milliers de véhicules chaque jour sans que rien ne soit prévu pour en limiter les nuisances tant en terme de bruit que de pollution.
Pour avoir l'observée, à l'heure de pointe du matin, la direction prise par les automobilistes au rond-point de l'A9, est celle de l'autoroute pour une moyenne de 2 véhicules sur 10. Les autres prennent soit l'Avenue du Pdt Allende pour se rendre à leur travail ou dans les zones commerciales du sud de Nîmes, soit la direction de la RN 113.
Ces voitures qui viennent du nord de Nîmes prendront-elles la nouvelle 2x2 voies pour se retrouver engluées ensuite sur les tronçons transversaux que sont la RD 999, la RD 40 et la RN 113 déjà fortement surchargées, occasionnant de fait une aggravation des conditions de circulation (reconnue par la DREAL) de leurs utilisateurs habituels ?
Alors qui sont les bénéficiaires de ce tronçon ? A coup sûr les camions en transit venant de l'autoroute ou s'y rendant. Pour le reste, la majorité des automobilistes continueront d'utiliser leur voie habituelle d'entrée dans la métropole nîmoise.
Peut-on dire après tous ces arguments que le CONIM est un projet d'utilité publique ? Certainement NON et je fais confiance aux commissaires enquêteurs pour tirer la conclusion qui s'impose.
Il serait regrettable, comme c'est malheureusement de coutume en France, que les décisions de bon sens ne soient prises que sous la pression de la rue et les violences qui souvent l'accompagnent

---

Contribution n°486 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 18h19

Bonjour
Habitant a proximité du Boulevard des Français Libre et du rond point ouvert du chemin du mas de lauze Nous subissons la pollution
Des gaz des véhicule / ' sonore / du non respect de ce rond point
De plus en plus importante suite à l'augmentation de la circulation Venant d 'ALES de l' autoroute 'du chemin du mas de lauze de la zup
Ce contournement permettrai de diminuer la pollution dans quartier ainsi que pour l'hôpital situer a proximité

Contribution n°487 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 18h43

Ce projet me semble d'un autre siècle, pour le climat nous devons tendre à faire diminuer le nombre de voitures individuelles dans les décennies à venir... alors pourquoi faire gagner quelques minutes à des trajets quotidiens avec pour conséquence que les travailleurs habitent toujours plus loin de leur lieu de travail?
Nous voulons des élus qui investissent pour l'avenir, dans les transports en commun et les transports doux, qui construisent enfin des pistes cyclables et des aires de covoiturage digne de ce nom !!

Contribution n°488 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 19h04

Aucun intérêt si ce n'est gâcher le "bien" qui existe au profit du "mal" à construire encore et encore....

JE SUIS CONTRE.

....pour toutes les raisons que nous avons en tête et qui font que le "bien" apporte tant de choses positives à notre quotidien à toutes et tous,

...pour toutes les raisons qui sautent aux yeux et qui font que le "mal" détruit, étouffe, assèche, assourdis, vulgarise, ringardise, abêtis tellement cette grande majorité de personnes gobent facilement trés vite....au rythme de la paresse et de la facilité.

Vous l'aurez compris, je suis CONTRE, car j'aime le calme de nos Garrigues qui sont si chères à nos quartiers Nîmois où il fait bon vivre,

Je suis CONTRE le fait que l'on nous en prive au bénéfice de certains intérêts financiers/politiques, égo/médiatiques ou pour n'importe quel autres intérêts qui vont à l'encontre de ceux pourtant défendus par les mêmes élus qui portent l'écologie, le covoiturage dans les environs de la cité Nîmoise, les espaces verts, les projets concernant les économies d'eau, la sauvegarde et la restauration des monuments Romains et l'Amour inconditionnel des pierres ancestrales qu'ils leur portent !!!

Des rigolos dans le Sud, ma parole !!

Contribution n°489 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 19h29

Je réside depuis peu sur le lotissement des Roches blanches suite à l’acquisition d’un terrain…. Le coup de cœur pour cet endroit a été instantané. A aucun moment nous n’avons été informés de ce projet, avant ou au moment de l’achat . En raison des conséquences que ce projet aurait sur notre qualité de vie, nous ne pouvons l’accepter. Nous vivons actuellement dans un petit coin de nature paradisiaque. Il est impératif que cela continue ! Alors Je dis NON au contournement Ouest de Nîmes.

Contribution n°490 (Web)

Proposée par Jérémy
(jeremyvidalposeur@gmail.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 19h51
Adresse postale : imp chabalier 30190 aubussargues

Je suis pour ce contournements qui facilitera la circulation sur la n106

Contribution n°491 (Web)

Proposée par Hugon Thierry
(hugonthierry@icloud.com)
Déposée le lundi 20 février 2023 à 20h42
Adresse postale : 338 rue du Machaon 30900 Nîmes

Je suis nouveau propriétaire dans le secteur. J’ai payé le terrain une fortune. Je n’ai pas été sensibilisé et informé de la proximité de cette 2x2 voie. J’y suis opposé. Elle n’apporte rien d’un point de vue régional. Elle amène à Ales qui est au pied du massif central. Une honte écologique.

Contribution n°492 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 20 février 2023 à 22h25

Bonjour,
Je trouve ahurissant qu'on envisage encore de favoriser les transports en voiture. Des tonnes de béton pour faire gagner quelques minutes de trajet, incitant ainsi encore plus de gens à habiter loin de leur travail et à utiliser leur voiture, alors que la priorité devrait être aux mobilités durables !
Florence

Contribution n°493 (Web)

Proposée par BLANCHEMAIN SYLVESTRE
(sylvestre.blanchemain@sfr.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 08h46
Adresse postale : 407 Chemin des Silènes 30900 NÎMES

Je suis résolument contre ce projet de 2X2 voies envisagé pour le contournement Ouest de la ville. Lorsque j'ai acheté dans le quartier du Carreau de Lanes il y a un peu plus de 20 ans, la zone était classée "zone verte" ! depuis nous avons vu naître les lotissements des Roches Blanches et du Petit Védelin qui ont largement amputé de très grandes parcelles de garrigue. Sans compter la densification des habitations isolées. Continuer à bétonner et goudronner à l'heure où l'on ne parle que de transition écologique est un non sens.

Contribution n°494 (Web)

Proposée par oheix françoise
(binderoheix@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 09h10
Adresse postale : 20 impasse du pathion 30900 nimes

la saturation de la rn106 pousse souvent les riverains à demander ce contournement mais les 12km de cette nouvelle voie ne vont pas résoudre le problème mais le déplacer et le décupler en artificialisant des sols actuellement boisés .
Cependant le tronçon entre l'A9 et la route de Caveirac semble une vrai nécessité, il permet de délester la portion de la rn106 entre Caremeau et l'échangeur de Nîmes- ouest de la circulation des poids lourds desservant la ZAC de St Cesaire, et d'orienter lune partie du flux venant de la Vaunage vers l'autoroute au niveau de Millaud.
Pour les véhicules entrant vers le centre ville des parcs relais couplés avec le réseau de transport en commun éviteraient les bouchons, parc relais sur la d40 et sur la rn106 vers le
bassin des antiquailles.
ne pas faire cette longue déviation pousserait à des solutions à long terme pour réguler les flux de véhicules allant vers le centre ville et favoriser les modes de transports alternatifs (bus, vélos avec de vraies voies cyclables etc...) .

Contribution n°495 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 21 février 2023 à 09h24

Je suis contre ce projet qui est un non-sens écologique. A l'heure où nous sommes en recherche d'habitats plus naturels et sains, à l'heure où on nous parle d'une démarche globale "une seule santé" ("one health"), nous poursuivons la destruction des milieux naturels et pour quel enjeu ?

La zone est déjà touchée par la pollution de l'air : Objectif Gard titre le 15/02/2023 "Gard Alerte pollution : les concentrations en particules fines dans l'air restent à un niveau moyen journalier élevé" et l'une des causes citées est le Traffic routier....
=> https://www.objectifgard.com/environnement/gard-alerte-pollution-les-concentrations-en-particules-fines-dans-lair-restent-a-un-niveau-moyen-journalier-eleve-105944.php

Cet investissement colossal aurait pu permettre d'accélerer et d'amplifier le déploiement du transport vert... Nous attendons toujours la voie verte entre Caveirac et Nîmes par exemple. Et de nombreux aménagements permettant de réduire les transports très polluants pourraient être engagés à la place de ce projet.

Lorsque la nature aura une vraie "valeur" alors on en prendra peut être plus soin que notre expansion économique effrénée.
A quand un projet d'ambition pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel ?

Contribution n°496 (Web)

Proposée par MAZOYER
(ericmazoyer@live.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 11h04
Adresse postale : 17 rue des comores 34680 Saint Georges d'Orques

Je viens d'apprendre par mon fils que le projet du contournement ouest de Nîmes passerait à quelques mètres de son lotissement « les Roches blanches à Nîmes »
J'ai pris la peine de lire le projet et je tiens à vous faire part de mon avis.
Même si l'idée de départ semble intéressante, on s'aperçoit assez rapidement que les impacts négatifs sont très largement supérieurs aux impacts positifs.
Il m'apparaît anormal qu'un lotissement de la taille des roches blanches avec environ 300 logements et une population approchant les 1000 personnes ne soient pas pris en considération dans l'étude d'impact.
Le cout d'environ 300 millions d'euros pour gagner à peine 3 minutes sur certain trajet me semble disproportionner compte tenu de l'impact très négatif sur l'environnement et les nuisances importantes sur les habitants.
Je n'ose imaginer que l'on va détruire une partie de la garrigue pour construire une 2x2 voies express pouvant rouler à 110 km/h.
Je n'ose imaginer le bruit que va subir mon fils, son épouse, et les habitants au quotidien.
Je n'ose imaginer une personne donner un accord définitif avec aussi peu de points positifs du contournement Ouest de Nîmes.
Je suis fermement opposé à ce projet et j'espère que la raison va l'emporter pour le bien-être de l'environnement et des populations concernées.

Contribution n°497 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 21 février 2023 à 12h55

Cette déviation est du n'importe quoi pour mon village à caveirac sa va nous apporter de la pollution sonore est sa va nous détruire notre belle garrigue il y a vraiment d'autres moyens que faire cette déviation tous sa pour les personnes ales moi j'en est rien à faire d Alès

---

Contribution n°498 (Web)

Proposée par FERRIER MARC
(ferrier.marc@orange.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 14h19
Adresse postale : 848, chemin de la Préfecture 30900 Nîmes

Bonjour,

Nous souhaiterions que le tracé de ce contournement nécessaire passe derrière le mas de Ponge , zone vide de toute habitation et très peu boisée.
Cela éviterait pour les riverains que nous sommes des nuisances sonores, visuelles et polluantes dans les années à venir.
Le quartier de Villeverte qui se situe de l'autre côté de la voie ferrée par rapport au mas de Ponge est un quartier tranquille et très agréable à vivre. Nous y habitons depuis 1984.
Pourquoi coller la rocade à ce quartier alors qu'elle pourrait passer de l'autre côté de la colline du mas de Ponge sans coûter plus cher me semble-t'il.
N'est il pas dans les usages de nos vies de tenir compte dorénavant de la qualité de vie des habitants tout en améliorant leur mobilité nécessaire.

cordialement,

Evelyne et Marc FERRIER

Contribution n°499 (Web)

Proposée par Derym Jean

Déposée le mardi 21 février 2023 à 14h38

Le projet de Conimes déplace aujourd'hui le problème d'augmentation du trafic routier, mais sans le régler ; il l'accentue par un trafic induit : plus il y a d'offres de routes, plus il y a d'automobiles en circulation, avec un trafic plus élevé non seulement sur l'axe nord-sud, mais aussi sur d'autres axes (RN113, CD 40 : page 64 de la pièce E1 Résumé non technique) ; çà finit toujours par plus de ralentissements et de bouchons, ici et ailleurs…
Il faudrait inverser ce trafic induit par une augmentation des espaces réservés aux transports en commun et pistes cyclables par

rapport aux espaces dédiés à la voiture (la logique de l'offre et de la demande - cf études en pièce jointe). Le dossier annonce que ce projet de contournement a pour but de « favoriser l'intermodalité », soit l'accès aux autres modes de transport * que la voiture ; mais aujourd'hui les infrastructures de ces modes de transports en commun ou « doux » sont très insuffisantes et parfois inexistantes à certains endroits dans le secteur ; leurs budgets sont dérisoires et ne permettent pas d'inverser la tendance. Le projet ne traite même pas des aires de covoiturage ; il n'évoque pas certaines hypothèses pour optimiser à moindre coût l'axe routier actuel de la RN 106 (exemples donnés par l'association Caveirac Vaunage).
- Le projet a des effets destructeurs sur l'environnement : le dossier rappelle l'objectif premier : « éviter » les impacts sur l'environnement ; or il se contente de « réduire » et le plus souvent de « compenser » les effets négatifs.
Le tracé est une coupure en deux d'un espace naturel cohérent avec suppression de 185 ha vitaux pour les espèces végétales et animales, d'un « poumon vert » pour l'espèce humaine ; il participe à l' accélération de l'artificialisation-urbanisation des sols .
Le tracé est une atteinte à la reproduction d'espèces animales inventoriées dans le dossier comme étant « à enjeux faible, modéré ou fort » mais dont beaucoup sont rares ou protégées, et dont la reproduction est menacée. Le dossier renvoie à plus tard des études complémentaires en vue de mesures compensatoires, mais les compensations sont majoritairement négatives : selon une étude scientifique, seuls 20% des mesures de compensation sont réalisées sur des terres dégradées, ce qui signifie que 80% de ces mesures ne permettent généralement pas d'éviter une perte de la biodiversité ; or la loi fixe « zéro perte de biodiversité » (https://reporterre.net/Grands-projets-destructeurs-l-esbroufe-de-la-compensation-ecologique). Le projet prévoit des compensations au nord du tracé, dans des zones déjà vertes (dont une partie dans le camp des Garrigues et concerné par un projet de contournement Nord).
Autre exemple de cette vision très partielle des problématiques et des enjeux dans le dossier: «le Contournement Ouest de Nîmes aura des bénéfices sur l'environnement sonore et la qualité de l'air en bordure de la RN106 »(page16) La pollution de l'air ne s'arrête pas en bordure d'une route; pour preuve la récente alerte de pollution atmosphérique dans tout le département du 11 au 14 février par la préfecture du Gard, avec recommandations sanitaires et limitation de vitesse.

Ma conclusion : Ce projet contournement autoroutier pensé comme il y a des décennies n'est pas d'utilité publique.
Une telle dépense serait plus efficace, à terme, dans des projets alternatifs qui soient en cohérence avec les plans « Climat », « bas carbone », « zéro artificialisation des terres », etc…» de l'Etat (France, dont le Gard) et des collectivités territoriales (communes, agglomération de Nîmes). Une priorité à d'autres modes de déplacements * souvent aussi rapides, plus sûrs, moins polluants, et moins coûteux pour la collectivité et pour l'usager (y compris pour sa santé) dans une agglomération, me parait d'une utilité publique majeure.

2 documents associés
contribution_499_Web_1.pdf
contribution_499_Web_2.odt

Contribution n°500 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 21 février 2023 à 16h06

Je suis contre ce projet à cause des nuisances lors des travaux, du bruit occasionné ensuite sur la 2X2 voies, de la pollution atmosphérique et de l'impact sur la faune et la flore . Je crains également empêchée d'emprunter chaque jour la D907 en direction de La Calmette.

Contribution n°501 (Web)

Proposée par Blanc Brude
(thomas.blancbrude@gmail.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 16h32
Adresse postale : 17B Chemin des Pierres 30190 Saint Genies de Malgoires

Bonjour,
Le contournement ouest de Nimes me semble un projet très important pour faciliter les déplacements en territoire Nimois.

Ayant un travail itinérant, je dois me déplacer toute la journée. La traversée de Nimes de la N106 à l'échangeur Nimes Ouest est un véritable enfer. De 6h du matin à 20h les accès sont constamment en saturation.

Le développement économique de NIMES métropole passe par des mesures pour fluidifier les déplacements.
La ville d'Alès est totalement limitée dans son développement à cause de cette problématique de bloquage sur Nimes.

Sans aucuns doutes, je suis favorable au projet de contournement Nimes Ouest

---

Contribution n°502 (Web)

Proposée par Myrtille et Jean-Pierre Combe
(jeanpierrecombe@hotmail.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 17h52
Adresse postale : 671 chemin du Carreau de Lannes 30900 Nimes

Nous sommes opposés au projet de contournement Ouest. Nous sommes favorables à la construction du barreau route de Caveirac-autoroute. Cette réalisation faciliterait l'accès et la sortie des poids lourds à la zone industrielle de St Césaire, sans passer par le giratoire du CHU.
La trémie au-dessus du giratoire du CHU-Avenue Kennedy, un temps évoqué, faciliterait l'écoulement de la circulation, tout en donnant une entrée sécurisée, pour le personnel.
Il est incompréhensible que l'on défigure, un peu plus, la garrigue par une deux fois 2 voies alors que la Nationale 106, entre La Calmette et l'entrée de Nîmes est toujours à une voie et très accidentogène.
Les espaces encore naturels doivent être sauvegardés : c'est un lieu de promenade très fréquenté et l'agrandissement de la carrière a déjà grandement défiguré cette nature, et a mis à mal les vestiges historiques (capitelles et carrière de meules). La construction de cette 2 fois 2 voies en plus de détruire cette zone très boisée serait une véritable nuisance pour les nouveaux habitants du quartier de Védelin.
Aucun progrès pour désengorger les bouchons quotidiens entre Caveirac et Nîmes.

Contribution n°503 (Web)

Proposée par Morgane

Déposée le mardi 21 février 2023 à 18h05

Non au contournement Nîmes-Ouest ! Un projet coûteux et inutile, qui va à l'encontre des nouvelles mesures à prendre face à l'urgence climatique.

Contribution n°504 (Web)

Proposée par Bourillon Elodie
(Elodiebourillon@icloud.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 18h12
Adresse postale : 69 rue de la chrysalide 30900 Nimes

Je suis contre le projet routier 2x2 voies et espère qu'il y aura d'autres solutions que de détruire tous ses hectares de garrigue que j'aime tant.

Contribution n°505 (Web)

Proposée par rené
(sevilafamily@bbox.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 19h34
Adresse postale : 4467 avenue kennedy 30900 NIMES

Désengorger la 2x2 oui.
Mais ce contournement est purement ridicule, et surtout très couteux.
Alors qu'une proposition dont le cout est divisé par 2 soit environ 140 m€ au lieu des 300 m€ annoncés, et réalisant deux miniéchangeurs, une première route passant au-dessus de l'autre au niveau des 2 rond-points de carremeau et celui de l'entrée de l'autoroute, permettraient une fluidité sur les 2 seuls points noirs qui motivent cette déviation.

Contribution n°506 (Web)

Proposée par Isabelle

Déposée le mardi 21 février 2023 à 20h37

Non au contournement Nimes ouest !
J'ai choisi d'habiter la vaunage pour sa belle nature et ce projet très onéreux va la détruire. La D40 est déjà bien encombrée aux heures de pointe, ce contournement va très fortement détériorer la situation.

Contribution n°507 (Web)

Proposée par Beraud Cyril
(cberaud@live.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 21h01

A l'attention de la commission,

Je suis favorable au projet de contournement, pour la modernisation des réseaux d'accés.
Toutefois, pouvez vous svp relayer cette question afin que des réponses claires et engagées puissent être prises par les acteurs du projet.

La compensation agricole va t-elle profiter à tous ? Et surtout à toutes les communes concernées ? Dans sa globalité au niveau de la grande agglomération, Est il possible de créer une réserve ou un parc naturel d'envergure pour le loisir des habitants de l'agglomération ? Quid du foncier dans la réserve militaire ?

Bien à vous chers commissaires enquêteurs
Cyril Beraud

Contribution n°508 (Web)

Proposée par Bauduin Gilles
(Bauduin.gilles6@gmail.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 21h32
Adresse postale : 325chemin des hauts de Nimes 30900 NÎMES

J habite dans le quartier de ville verte où nous sommes tous attachés à la préservation de la Garrigue.
L urbanisation menace DÉJÀ continuellement notre patrimoine.

Je suis opposé au tracé actuel du contournement qui est trop proche des habitations et serait d une nuisance terrible tant visuelle que sonore et écologique.

Sans parler qu il ruinerait le MAS DE PONGE qui est un hôtel de caractère renommé.

Je souhaite que la planification soit plus respectueuse des habitants et du patrimoine écologique du Gard.

N hésitez pas à me contacter.

Bien à vous Dr Gilles Bauduin

Contribution n°509 (Web)

Proposée par Loyens Maxime
(maxime.loyens@gmail.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 21h57
Adresse postale : 305 rue du Machaon 30900 Nîmes

Je suis contre une dénaturation de notre garrigue avec l’apparition de nuisance sonore et de pollution aussi proche de nos domiciles (domaine des roches blanches à Nîmes)

Contribution n°510 (Web)

Proposée par MONIER hugues
(h.monier@free.fr)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 22h10
Adresse postale : 465 chemin de Peyreloubes 30820 Caveirac

Je suis contre ce projet qui vise uniquement à désengorger les ronds points de Caremeau et de l'autoroute.
D'autres hypothèses moins chères et plus respectueuses de l'environnement sont réalisables...
comment peut on encore soutenir de tels projets ?

Contribution n°511 (Web)

Proposée par Yazid
(dr.yazid.daho@gmail.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 22h19
Adresse postale : 1307 Chemin des dixmes 30900 Nîmes

J'habite chemin des Dixmes à proximité du tracé du contournement ouest, je suis contre ce projet qui va ravager la garrigue. Je profite chaque jour de la garrigue avec les enfants, randonnées, sport, etc. Je n'imagine pas qu'une 2x2 puisse passer au milieu de cet espace préservé.

D'autres propositions bien plus réalistes ont été faites pour désengorger l'axe routier Nîmes Alès, à bien moindre coût économique et écologique.

Contribution n°512 (Web)

Proposée par VIALA
(pierre.vialaa@gmail.com)
Déposée le mardi 21 février 2023 à 22h59

Je suis absolument CONTRE la construction de cette voie rapide, couteuse, polluante, bruyante, et semblant sortie d'un autre temps.
Dépenser une somme considérable d'argent de public pour faire une quasi autoroute 2x2 voies limité à 110 km/h, une saignée de béton en pleine guarrigue, à quelques centaines de mètres de nombreuses habitations ?
Qui peut trouver aujourd'hui ce projet intelligent, moderne, et juste ? (Mis à part quelques automobilistes égoïstes qui ne font que passer par là et prêt à tout mépriser pour gagner quelques minutes sur leur trajet.)

Manquement qui me paraît particulièrement grave, le dossier (même révisé) ne prend pas en compte les nouveaux lotissements du Petit Védelin et des Roches Blanches. Le concasseur (comme indiqué dans le dossier E2 page 48) serait situé au pied des Roches Blanches pendant la durée des travaux soit de 3 à 5 ans. Avec donc en prime pour ces nombreux habitants, un quotidien rendu infernal, de bruits, de pollutions, de vibrations et de problèmes de circulation.

Il existe des propositions alternatives à la fois plus en phase avec notre temps, plus respectueuse de l'environnement, plus douce pour les habitants.
Par exemple passer en 2x2 voies la N106 avec la trémie du Castanet équipée de feux alternatifs, selon le trafic, et du passage par un toboggan 2x2 voies au-dessus du carrefour Kennedy dans le sens Nord-Sud. Les passages de ce type sont nombreux dans de nombreuses villes par exemple à Montpellier.

Je prie pour que la raison et la nature l'emporte contre ce projet pour le bien de notre collectivité.

Contribution n°513 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 21 février 2023 à 23h53

Je suis contre ce projet à cause des nuisances lors des travaux, du bruit occasionné ensuite sur la 2X2 voies, de la pollution atmosphérique et de l'impact par ailleurs d´après le plan mon habitation (quartier des roches blanches) serai à environ 300 mètre de la construction qui causerait d´importante nuisance et en terme de qualité de vie serai très impactant alors que la nature mes en avant tous le charme du quartier .

Alors je suis contre ce projet

Contribution n°514 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 10h06

bonjour
je suis contre ce projet car à l'heure ou le réchauffement climatique nous impacte tous et aura des conséquences catastrophiques pour la survie de l'humanité chaque projet ayant pour conséquence la destruction d'un espace naturel (ici la garrigue185 hectares détruit) avec l'artificialisation de cette même surface avec des conséquences lors des épisodes cévenols qui serons plus fréquents et plus intenses dans les années a venir ! ! ! alors que de trémies au niveau du rond point de carremeau et du rond point de Nîmes ouest seront moins couteux
en émission carbonne et en financement (pas de construction nouvelle entée d'autoroute au niveau de Milhaud pas d'échangeur

pour la route de Montpellier non plus et surtout préservation des 185 hectares poumon vert de Nîmes et sa banlieue

---

Contribution n°515 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Serge DELAUNEY - Didier VACHON

Déposée le mardi 21 février 2023 à 09h17

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°10 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 10
Numéro de la page issu du registre papier : 5

3 documents associés
contribution_515_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_515_Mairie de Nîmes_2.pdf
contribution_515_Mairie de Nîmes_3.pdf

Contribution n°516 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Evelyne et Gérarg CAUVIN

Déposée le mardi 21 février 2023 à 09h50

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°11 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 11
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_516_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°517 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 10h19

A l'ère de l'écologie comme urgence principale, comment justifier une dépense de cet ordre (300M€) pour développer un axe routier ? Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour financer des transports en commun plus efficaces, performants et adaptés aux besoins des populations, afin de diminuer l'usage des véhicules personnels ?

Si aujourd'hui utiliser sa voiture est une nécessité pour beaucoup d'entre nous, c'est avant tout par manque d'alternative viable.

Développer ces alternatives viables permettra à coup sûr de réduire le trafic routier, d'améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie.

Contribution n°518 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Famille TERRIER-SAUMADE

Déposée le mardi 21 février 2023 à 10h19

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°12 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier

Numéro dans le registre papier : 12
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_518_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°519 (Mairie de Nîmes)

Proposée par PAULHAN Catherine

Déposée le mardi 21 février 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°13 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 13
Numéro de la page issu du registre papier : 5

1 document associé
contribution_519_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°520 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Famille GERALDES

Déposée le mardi 21 février 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°14 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 14
Numéro de la page issu du registre papier : 6

1 document associé
contribution_520_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°521 (Web)

Proposée par BERMEJO jean-claude
(j.bermejo@laposte.net)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 10h35
Adresse postale : 179 montée du levant 30820 CAVEIRAC

Je suis fermement opposé à ce projet.

Je développe mon point de vue sur le document joint.

1 document associé
contribution_521_Web_1.pdf

Contribution n°522 (Web)

Proposée par Saint-Joanis Christine
(christine.saint-joanis@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 11h01
Adresse postale : 7 boulevard de Strasbourg 34000 Montpellier

Je suis fermement opposée à cette rocade : il n'est plus temps pour cette grands projets alors qu'il reste si peu de temps pour garder un monde vivable. Il ne faut plus rendre pratique la voiture mais au contraire rendre préférables les mobilités moins

dangereuses. Les canicules et sécheresses se succèdent et on ne fait RIEN. Il ne faut plus de ces projets mortifères.

Contribution n°523 (Web)

Proposée par ROUSTAN charles
(charles.roustan@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 11h22
Adresse postale : 1782 chemin carreau de lanes 30900 nimes

Je suis absolument contre ce projet suite aux nuisances sonores et polluantes que cela engendreraient auprès des riverains qui habitent seulement à 200 mètres de cette 2x2 voies. J'habite le chemin du Carreau de Lanes, proche des Roches Blanches et nous aimerions vivre sereinement dans notre poumon vert. On nous fait des leçons de morale sur l'écologie alors respectons la.

Contribution n°524 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 11h49

oui pour le projet de contournement ,

Contribution n°525 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 15h18

Bonjour,
Je suis OPPOSEE à ce projet.
La population étant de plus en plus exposée aux effets du changements climatiques, il n'est pas responsable de la part des pouvoirs publiques de proposer ce type de projet climaticide. En effet, la construction de nouvelles routes est à contre-sens de ce qu'il conviendrait de faire pour enrayer les émissions de CO2. Chaque nouvelle route et celle-ci en particulier, ne fera qu'augmenter le trafic de véhicules individuels et de poids lourds autour de l'agglomération nîmoise, alors que tous les moyens devraient être mis sur le vélo et les transports en commun. C'est irresponsable de prévoir encore ce genre de projet sous la pression/pour arranger quelques-uns, au désagrément de tous les autres et de nos enfants et générations futures. Ce projet va en effet augmenter drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (100 000 tonnes de CO2 émis uniquement pour la construction et l'entretien de la route (sans compter le trafic routier induit), la pollution atmosphériques, les nuisances sonores, la pollution lumineuse etc.
Par ailleurs, la France a pour objectif d'atteindre le 0 artificialisation nette. Au lieu de ça, nous continuons à urbaniser drastiquement le territoire, et ce projet consommera encore des centaines d'hectares d'espaces naturels qui sont pourtant essentiels pour retenir le CO2 et rafraichir notre territoire. D'autant plus que sur le territoire Nîmois, nous sommes soumis à des températures extrêmes pouvant atteindre déjà les 47 degrés, et certainement plus à l'avenir. Ces zones que le projet compte détruire, sont des zones qui sont systématiquement plus fraiche que les autres. Vouloir détruire ces zones de fraicheur c'est se tirer une balle dans le pied.
De plus, l'itinéraire, au lieu de longer l'urbanisation existante, passe en plein milieu des espaces naturels, détruisant au passage le peu de continuités écologiques qui restent sur le territoire. Il est certains que cette rupture de continuité servira par la suite d'arguments et "d'appel d'air" pour que les espaces naturels qui se retrouveront enclavés entre la route et le reste de l'urbanisation, finiront eux mêmes par être urbanisés, puisqu'une "poche d'urbanisation" aura été créée par l'installation de cette route.
Pour rappel également, la rupture des continuités écologiques la destruction des habitats naturels est une des 5 grandes causes de disparition de la biodiversité, que l'Etat s'est engagé à enrayer. Au lieu de cela, ce projet entrainera la destruction irréversible d'une quantités impressionnantes d'individus d'espèces protégées et patrimoniales. Ces pertes là ne seront pas compensables comme il est d'usage de faire pour se donner bonne conscience. Pour compenser une telle perte, il faudrait désartificialiser au moins l'équivalent de la surface détruite, (soit 185hectares!), ce qui s'avère impossible.
Des zones humides seront également détruites alors que nous avons désespérément besoin de ce type de milieux pour garder une bonne qualité d'eau et servir de réservoir naturelle de la ressource en eau.
Pour ce qui est de la qualité des études faune flore réalisées, elles sont maintenant obsolètes puisque datant de 2017. En 6ans, la répartition des espèces a forcément changé et de nouvelles espèces protégées peuvent s'être développé.
Pour conclure, ce projet va clairement à contresens de tous les objectifs nationaux. Il ne sert à rien de faire des plans d'actions (biodiversité, pollinisateurs, divers espèces protégés, zéro artificialisation nette...) à répétition si les projets validés ne suivent pas ces plans d'actions.
D'autres solutions sont possibles pour délester la route initiale et mériterait d'être étudiées plus en détails, et privilégiés plutôt que de gaspiller l'argent publique dans ce type de projet : développement des transports en commun, aménagement de la route d'Alès actuelle (aires de covoiturage, murs anti-bruit, passages sous les ronds points pour faire disparaître les bouchons) etc.

Contribution n°526 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 15h35

AVIS FAVORABLE

IL EST GRAND TEMPS QUE CETTE DEVIATION SE FASSE DEPUIS LA ROUTE D ALES CAR L ACCES AU SUD DE NIMES EST QUASIMENT BLOQUE A CERTAINES HEURES DEPUIS LA ROUTE D ALES ET LA ROUTE DE SAUVE

Contribution n°527 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 15h40

AVIS TOTALEMENT FAVORABLE
SI vous voulez une prise en compte complete des attentes des gens , adressez vous a celles et ceux du departement ou de la ville qui sont confrontes regulierement aux bouchons de lentree de Nimes par la route dAles et la route de Sauve .
Et pas aux seuls habitants de Nimes Milhaud et Caveirac

Contribution n°528 (Web)

Proposée par FERRER ANNE MARIE
(annemarie.ferrer@bbox.fr)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 16h07
Adresse postale : 18 RUE DU PERE D'ALZON 30000 NIMES

Je soussignée Madame FERRER Anne-Marie propriétaire de la parcelle cadastrée section BN
numéro 143 - Lieudit PEYRELOUBES - SURFACE 7 184 M2 - 00ha 71 a 81 ca et située chemin du Carreau de Lanes 30820 CAVEIRAC souhaite conserver l'accès à mon terrain à minima aux mêmes conditions et commodités actuelles. Je souhaite également que ma propriété soit intégrée à tout changement de réglementation d'urbanisme qui la rendrait constructible.
En vous remerciant par avance.
Cordialement.
Mme FERRER ANNE- MARIE 06 64 18 65 23

Contribution n°529 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 16h30

Je suis tout à fait pour la réalisation de ce projet de contournement. En effet, la circulation de l'entrée de Nîmes par la route d'Alès jusqu'à l'autoroute est continuellement saturée et asphyxiée, ce qui retentit également sur les autres axes sortant et entrant dans la ville, et ce qui doit être également problématiques pour les véhicules d'urgence qui vont et viennent vers l'Hopital.

De plus, habitant le long de la rocade, le bruit est insupportable et incessant (autos et poids lourds à grande vitesse).

J'espère de tout coeur que ce contournement pourra enfin se réaliser.

Contribution n°530 (Web)

Proposée par COSSON christian
(stgoa@netcourrier.com)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 17h52
Adresse postale : 67 cite Ducau 82100 CASTELSARRASIN

NON au contournement ouest de Nîmes/CONIMES.

arguments en pièce jointe

Merci

1 document associé
contribution_530_Web_1.pdf

Contribution n°531 (Web)

Proposée par Buisson jean
(jeanbuisson00@gmail.com)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 18h09
Adresse postale : 61 Rue Des Tonneliers 30310 VERGEZE

Contribution jean buisson
Je suis contre le contournement ouest. J'habite Vergèze, mais mes parents habitent à Nîmes au Domaine des roches blanches depuis 2 ans. Je viens les voir souvent et on part promener mon chien de chasse dans cette vaste garrigue juste à côté de leur maison
Quelle surprise pour moi de découvrir que cet espace naturel boisé protégé, je pense, va être irréversiblement abimé et détruit. 185h goudronnés.
Voyant leur désarroi, je me suis penché sur le dossier mis à disposition pour l'enquête. Le tracé du contournement figurant en page 6/7 du document « pièce-b-plan-de-situation » montre que ce contournement tranche et sépare la garrigue verte en deux. Couper en deux cette espace de promenade est un désastre environnemental, la faune et la flore vont être détruite.
Je suis amené à me déplacer souvent pour voir mes élèves sur leurs lieux de stage. Les ralentissements sont réels à l'entrée de Nîmes ouest, mais surtout aux heures de pointe et ils ne sont pas plus importants qu'à Montpellier, qui s'est pourtant muni de nombreuses routes.
Les ralentissements à l'entrée de Nîmes ont été fortement accentué par la mise à 1 voie de la quasi-totalité du tronçon "la calmette/nimes " dans les deux sens un doublement des voies actuelles serait surement suffisante pour réguler le trafic.
Des solutions simples existent en améliorant les routes existantes, et cette solution serait moins onéreuse que les 285M€ annoncés auquel il faut ajouter les 110 M€ pour le barreau de St Césaire.
L'argent serait plus utile à l'hôpital et à l'éducation nationale qui sont bien mal en ce moment. Je suis contre le contournement ouest, projet dépassé destructeur de nature.

Contribution n°532 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h01

Il faut le faire.... C'est indispensable !!!!
Oui au contournement !!!!!
C'est essentiel !!!

Contribution n°533 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h03

Il faut la faire ???????
Beaucoup trop de bouchons a l'entrée de Nîmes !!!!!

Contribution n°534 (Web)

Proposée par Beverly roustan
(beverly.roustan@orange.fr)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h14
Adresse postale : 1782 Chemin du Carreau de Lanes 30900 Nîmes

Contre ce contournement qui dénaturé complément le cadre dans lequel je vis, autant d'un point de vue esthétique que sonore

Contribution n°535 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h16

En consultant les plans de ce projet je suis très étonné que le maître d'ouvrage , pour des questions de budget sans doute, n'a pas prévu des ouvrages de traversées au droit des DFCI . Pour la lutte contre les incendies on a connu mieux. Je demande donc aux commissaires enquêteurs, lorsqu'ils rédigeront leurs conclusions motivées d'émettre une réserve sur ce point

---

Contribution n°536 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h50

La liaison A9 saint Césaire peut avoir un sens .Le reste du projet est une aberration .L'aménagement de la 106 serait plus écologique et moins onéreuse

---

Contribution n°537 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h53

Ce projet va détruire une campagne et son écosystème. L'idée de désengorger un axe Ales Nîmes pour engorger encore plus l'axe Sommiere Nîmes. Le rond point de MC Do va devenir un énorme giratoire qui ralentira le trafic de la RD40. Ce rond point va ressembler à celui de l'entrée A9 Nîmes Ouest et augmentera sensiblement les temps de transports des usagers déjà en souffrance.
L'idée de prolonger la voie verte de Caveirac à Nîmes se fera par où ? Sous un axe 2x2 voies... horrible.
CLAIREMENT CONTRE.

Pourquoi ne pas faire un accès direct autoroute Nîmes ouest par des routes type viaduc comme les grandes villes (ex Marseille) en ont et passer par dessus les ronds points actuels qui ralentissent le trafic.

Contribution n°538 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 19h56

Il faut faire cet aménagement ! ...beaucoup de personnes étaient contre le tronçon "la calmette /ales" ...résultat...moins d accidents, tracet bien intégré....il faut être réaliste....trop de vies brisées sur cette 106...Ce matin encore un accident ! Agissons et sauvons des vies !

Contribution n°539 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 20h14

Bonjour,
en tant que futur riverain (les Hauts de Nîmes) du contournement ouest, je souhaite surtout que les nuisances les plus importantes générées par un fort trafic routier (le bruit) soient sérieusement prises en compte et que des solutions techniques soient mises en oeuvre pour les réduire fortement.

Contribution n°540 (Web)

Proposée par Huguet Arnaud
(huguet.arnaud@orange.fr)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 22h44
Adresse postale : 1266 ancienne route d'anduze 30900 Nîmes

Nous ne voulons pas que la garrigue qui nous a fait nous installer dans le quartier et profiter de la nature le week-end pour promener soit défigurée et coupée en deux.
Ce projet est inacceptable !

Contribution n°541 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 22h57

Magnifique tous ceux qui donnent leur avis alors qu'ils ne vivent même pas à proximité de ce projet.
Eux ils s'en fichent tout ce qu'ils veulent c'est rentrer chez eux au calme le plus vite sans perdre 10 ou 15 minutes.
Que l'on aille construire une voie rapide à côté de chez eux plutôt, ils circuleront encore plus vite.
Honteux de s'exprimer sur le sujet de façon aussi égoïste!
Habitant dans un quartier à proximité, je suis fermement opposé à ce projet qui va totalement dénaturer la garrigue que nous sommes venu chercher ici!

Contribution n°542 (Web)

Proposée par RANC Nathalie
(nathalie.ranc@laposte.net)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 23h32
Adresse postale : 2700 route de Nîmes,, quartier des pondres D40 30820 CAVEIRAC

Ranc Nathalie
2700 route de Nîmes
30820 Caveirac

Gîtes un moment en Vaunage Les Pondres

Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs

Je suis propriétaire de la parcelle BB86 de 3650 m2 sur laquelle je vie avec mon fils (ma parcelle fait partie de la zone d'étude et se trouve en bordure de la zone DUP voir en pièce jointe les plans de situation).
Lorsque j'ai vu ces lieux pour la première fois j'ai immédiatement été séduite par l'environnement en pleine nature. Depuis de nombreuses années je passe tout mon temps, toute mon énergie, toute mes économies à rénover et entretenir pour faire de ce lieux un endroit où il fait bon vivre et où les gens se sentent bien car j'y exerce aussi une activité d'hébergement de tourisme.
J'ai ouvert en 2018 une chambre d'hôtes et un gîte ''un moment en Vaunage les Pondres''.

Depuis je reçois un grand nombre de vacanciers pour des longs séjours. Ils viennent ici pour le cadre, le calme et pour la vue sur la garrigue.
Toutes les personnes qui séjournent chez moi sont totalement émerveillés par cet environnement idyllique propice à la détente.
Lorsqu'ils arrivent sur la terrasse avec piscine et vue sur la colline ils sont tous fabuleusement surpris par ce paysage exceptionnel.
(Voir pièce jointe : photos des lieux et commentaire de mes clients).

Je vais être doublement impacté car bientôt il ne restera plus rien de cette colline face à la piscine. Elle sera complètement détruite, rasée, pulvérisée et j'aurais vue sur le CONIM une 2x2 voies devant ma terrasse côté Sud.
Et côté Ouest pratiquement en limite de ma parcelle va se trouver l'ouvrage d'art OA 143 un pont qui va enjamber la D40. Ma propriété va être complètement cernée par les nuisances sonores et visuelles.

Il est impossible pour moi de perdre mon cadre de vie !
Il est impossible pour moi de perdre ma tranquillité !
Il est impossible pour moi de perdre mon activité professionnelle !
Il est impossible pour moi de perdre la valeur vénale de ma propriété !
Il est impossible pour moi d'accepter l'inacceptable !

J'ai longuement étudié les différentes parties de dossiers du contournement.
Mon établissement ne figure pas dans les documents du dossier (E2 étude d'impact p 178) synthèse des enjeux, certainement un oubli de votre part ! qui doit être corrigé.

La période de travaux va durer 5 ans. 5 ans de va et vient d'engins de chantier en tous genres. Où vous allez faire exploser 185 ha de garrigue à coup de dynamite. Ensuite le bruit incessant de la circulation jour et nuit.

Dans le dossier E2 P 257 Les études acoustiques, on qualifie l'impact acoustique lié à la mise en place du CONIM de fort, du fait de l'arrivée de 10 à 30 000 véhicules par jour.
Le complément d'étude acoustique réclamé par L'Ae n'a à mon sens pas été effectué avec le plus grand sérieux. Dans la partie E3 P591 on nous parle de « calculs rapides » « de baisse et de hause » C'est un flou total cela n'est pas acceptable !

Mon établissement va se situer très proche du Conim et va être très impacté par les nuisances sonores et visuelles. Comme le mentionne mes clients dans les commentaires sur mon gîte en page jointe ils séjournent dans mon établissement pour le calme des lieux et la vue.

Dans le dossier E3 P587 carte des protections acoustiques, je constate qu'aucune protection n'est prévue pour préserver le cadre de vie et la pérennité de mon activité professionnelle.

Je n'ai pas choisi de vivre devant un périphérique, j'ai choisi de vivre dans la nature.
Devant l'absurdité de ce dossier qui commence à jouer sur ma santé mentale mon seul souhait est que celui-ci soit abroger définitivement.

Avant d'envisager le massacre de 185 ha de garrigue pour construire une route plusieurs solutions prioritaires sont à mon sens a mettre en œuvre pour réduire et améliorer le trafic sur la N106 :
Premièrement, création de parking relais et covoiturage au carrefour avec la D907 route d'Anduze avec mise en place de transport en commun doux (la même chose peut être faite sur la N113 à Milhaud, sur la D40 à Langlade et Caveirac, et d'autres…) pour ainsi réduire considérablement le trafic entrant sur Nîmes.
De cette façon-là, le trafic ainsi réduit, cela permettrait d'entreprendre plus aisément une série de travaux sur les différents carrefours de la N106.

Carrefour avenue des arts
- Aménager une voie de tourne à droite pour les véhicules remontant la N106 avec un feu à flèche et un marquage au sol. De même en sens inverse ou avec un passage tunnel.

Carrefour chemin du mas de Lauze
- Supprimer les feux sur la N106
- Créer une passerelle ou un passage en tunnel pour les véhicules traversant venant du mas de Lauze.

Rond-point du CHU
- Réaménager la contre allée devant les commerces (Lidl) afin de créer une véritable voie pour les véhicules allant au CHU et Caveirac. Pour se faire il faut sécuriser les parkings des commerces avec des barrières par exemple. Bien identifier la voie par un marquage au sol et en amont indiquer la voie par une signalisation verticale.
- Créer une passerelle ou un tunnel pour les véhicules circulant sur l'avenue Kennedy direction Caveirac centre Nîmes et Nîmes Caveirac.
- Aménager une voie de tourne à droite pour les véhicules remontant la N106 direction avenue Kennedy Nîmes centre

Rond- point kilomètre delta
- Créer une passerelle pour les véhicules allant prendre l'autoroute ou un tunnel pour ceux circulant sur l'Avenue Président Salvadore Allende.

Des bureaux d'études spécialisés pourront sans nul doute, mieux que moi, proposer d'autres solutions techniques adaptées à l'aménagement de la N106 afin de sauvegarder cette garrigue qui fait la renommée de notre région. Des paysages riches en couleurs, fort en senteur, havre de fraicheur où le calme règne.
Non à la stupidité, il est grand temps de tirer les leçons du passé, il est fini le temps du bitume roi !

1 document associé
contribution_542_Web_1.pdf

Contribution n°543 (Web)

Proposée par GERARD CAUVIN
(gcauvin30@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 09h09
Adresse postale : 2735 CHEMIN DE LA CIGALE 30900 NIMES

Le développement des communes au Nord de Nimes entraine un accroissement de la circulation sur la voie urbaine de la N 106 .
L'attrait de ces villages va perdurer ce qui produira un engorgement de cette voie urbaine dans la prochaine décennie.

Les nouveaux lotissements du nord-ouest de Nimes déversent leurs flots de véhicules sur le chemin du carreau de Lanes. Celui-ci n'a d'autre exutoire que le route de sauve et l'avenue Georges Pompidou ou alors la 106 dans sa partie urbaine(avenue des anciens combattants en Indochine- boulevard des français libres).
Le contournement permettra une meilleure répartition des véhicules vers l'Ouest de la ville.
L'accès au centre Hospitalier est perturbé pas cet afflux de véhicule aux heures de pointe ce qui engendre des difficultés aux ambulances et véhicules de secours d'urgence.

L’actuelle route 106 est devenue fortement accidentogène. De nombreux poids lourds, transports de produits dangereux, convois exceptionnels y transitent par nécessité pour accéder à l’autoroute. N’attendons pas une tragédie pour réagir.
Le trop-plein de la 106 se déverse dans les étroits chemins des quartiers de garrigues qui ne sont pas adaptés pour ce flux de véhicules .
Il est essentiel de réaliser ce contournement ouest de Nimes pour éviter de sérieux problèmes de sécurité :
- Sécurité routière de l’accès au centre hospitalier
- Sécurité des chemins de garrigues
- Sécurité des piétons traversant cette voie urbaine
- Sécurité des vélos en centre-ville et sur les chemins des quartiers nord de Nimes
Les ralentissements entrainent une augmentation de la pollution urbaine.

Pour toutes ces raisons il est important de réaliser ce projet dans son ensemble pour qu’il soit efficace.

Le contournement de Nimes ouest est une nécessité si l’on veut garder une ville qui respire, agréable à vivre et de plus candidate à son inscription au Patrimoine mondial de l’UNESCO.

Contribution n°544 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 09h20

Quoiqu il en soit , cette deviation devient INDISPENSABLE compte tenu de la saturation des routes dAles et de Sauve et pas seulement aux heures de pointe !
Pourquoi ne pas faire faire cette deviation par des societes privees dAutoroute par exemple ?
Pas un sou pour le contribuable et seuls qui seront interesses payeront.

Contribution n°545 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 09h24

Favorable à ce projet pour permettre de fluidifier un traffic important dans la zone

---

Contribution n°546 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 10h00

Madame, Monsieur,

Je suis actuellement résident de la copropriété des Hauts de Nimes, et j’ai pris connaissance du projet de contournement ouest qui vise à créer une nouvelle voie de circulation pour désengorger le trafic dans notre ville.

En tant que futur riverain de cette nouvelle voie, je souhaite exprimer mes préoccupations quant aux potentiels impacts négatifs du projet sur mon environnement de vie. En particulier, je suis très inquiet quant aux nuisances sonores et à la pollution atmosphérique qui pourraient résulter de l’ouverture de cette nouvelle voie.

En ce qui concerne les nuisances sonores, je crains que le bruit généré par le trafic sur cette nouvelle voie ne soit très important, en particulier en raison de la proximité de mon domicile. Les études d’impact acoustique réalisées dans le cadre du projet semblent indiquer que des mesures seront prises pour limiter ces nuisances, mais je reste sceptique quant à leur efficacité réelle. J’espère que des solutions pourront être trouvées pour réduire significativement le niveau sonore généré par le trafic, afin de garantir un environnement de vie sain et paisible pour les riverains.

En ce qui concerne la pollution atmosphérique, je suis également très préoccupé par les émissions de particules fines et de gaz d’échappement que pourraient générer les véhicules circulant sur cette nouvelle voie. En effet, des études ont montré que la pollution de l’air peut avoir des impacts très négatifs sur la santé des populations exposées, en particulier sur les enfants et les personnes âgées. J’espère que des mesures seront prises pour limiter les émissions polluantes des véhicules circulant sur cette nouvelle voie, par exemple en favorisant l’utilisation de véhicules électriques ou en réduisant la vitesse de circulation.

En conclusion, je vous remercie de prendre en compte mes préoccupations en tant que futur riverain de cette nouvelle voie. J’espère que les autorités compétentes pourront trouver des solutions pour réduire significativement les nuisances sonores et la pollution atmosphérique générées par ce projet, afin de garantir un environnement de vie sain et paisible pour les riverains.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.

Contribution n°547 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 10h30

Je suis résolument CONTRE ce projet !
A l’heure ou nous courrons vers un monde viable pour nos enfants, je trouve cela aberrant d’imaginer un projet aussi peu écologique et qui va clairement à contresens des engagements de l'État. Nous voyons disparaître le peu de verdure qui reste. Les personnes favorables à ce projet ont surtout des arguments pratiques de convenances personnelles vis-à -vis de leurs trajets… D’autres solutions plus écologiques,moins coûteuses, plus modernes existent.

Contribution n°548 (Web)

Proposée par Buisson, joëlle
(joelle30.buisson@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 10h40
Adresse postale : 434 rue du sphinx 30900 Nîmes

En achetant notre terrain en 2020, nous avons hésité, mon mari et moi, entre le lotissement des roches blanches et le petit védelin. Ce dernier nous a semblé trop près de la route de sauve, nous avons préféré le silence des roches blanches et la proximité de la garrigue.
Nous avons été séduits par le discours de GGL repris dans la PLAQUETTE PUBLICITAIRE CI JOINTE qui nous faisait miroiter un site paradisiaque à l’abri de toute nuisance :

« Un investissement de haute qualité aux portes d’une garrigue conservée. Le domaine des roches blanches est un lieu préservé à l’abri des regards où votre famille s’épanouira loin des tumultes de la ville… Toute la garrigue se déploie. Sud et ouest face à vous, seuls les sons enchanteurs de la nature viendront animer le calme absolu dont vous jouirez. En choisissant le domaine des roches blanches vous avez la certitude faire un placement pérenne : dans ce havre de paix conçu pour vous assurer sérénité et intimité… etc. ».

On apprend, il y a un mois, qu’une rocade 4 voies va passer, finalement, à 200m de notre havre de paix !! Nous sommes stupéfaits : des voitures, des camions à 110 km/h t dans la garrigue où nous faisons quotidiennement des balades à pied, à vtt sur des sentiers DFCI très bien entretenus, un espace naturel boisé que nous pensions protégé.

Dans le Cahier des Prescriptions Urbanistiques Architecturales et Paysagères du Domaine des roches blanches, remis lors de l’achat de notre terrain, on nous demande de nous intégrer le plus possible à la garrigue : des murs en pierre, des crépis et des tuiles de telle type, des plantations d’arbres méditerranéens, etc. Et on détruit par cette 4 voies, 185h de garrigues, en plus de modifier profondément notre cadre de vie !!!.

L’historique du lotissement : les autorisations pour aménager datent de 2016, et un an après en 2017, après une enquête bâclée, on change le tracé du contournement, en le rapprochant du lotissement acté des roches blanches. Le conim ne passera pas à l’ouest de la carrière mais à l’est. Deux ans après en 2019, on permet à cette même carrière de s'étendre de 15 hectares vers Nîmes repoussant d’autant la rocade !!

Trois ans plus tard en 2023, dans le dossier de l’enquête du Conim, notre lotissement des roches blanches ne figure même pas sur le plan du projet en page 15/192 du dossier « piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact

Mais de qui se moque-t-on ?

Le lotissement des roches blanches est totalement inexistant : 350 logements, plus de 1000 résidents qui ne sont même pas pris compte dans l’enquête d’utilité publique : en page 17/54 du document du document « pièce c notice explicative et caractéristiques des ouvrages les plus importants.
Le tracé, qui est préféré le segment 2 est la variante est, comme indiqué, Pièce C notice explicative page 18/54 « le moins impactant et le plus éloignée des zones denses habitées » : bien sûr, quand on oublie tout un quartier

Et ce n’est pas fini. J’ai pointé méthodiquement les mots « roches blanches » dans les 517 pages de l’enquête publique, dossier par dossier. LES 2 SEULES FOIS OU NOUS CITES :

1) PIECE E2 : Etude d'impact Page 224 sur 517 car les habitant des roches blanches vont « ’être générateurs de déplacement" »

2) PIECE E2 : Etude d'impact page 430 une liste signale les projets immobiliers terminés. En numéro 22 la création du domaine des roches blanches est signalée comme terminé, donc comme il est écrit page 430 il n’est pas « susceptibles d’interférer avec le contournement Ouest de Nîmes…. Ils ne seront donc pas pris en compte dans cette partie" » .

MAIS NOUS NE SOMMES NULLE PART AILLEURS PRIS EN COMPTE
Il est même précisé page 45 PIECE E1 : Résumé non technique de l'étude d'impact qu’il n’y a que des habitations diffuses présentes au droit de la zone d’étude

NON : il y a les roches blanches 1000 habitants, le petit védelin autant, le chemin des dixmes et ses nouveaux lotissements et construction s, etc…

Les promoteurs du projet conclut en Pièce G p17 Evaluation socio-économique « B.I. « Le tracé du CONIM s'insère majoritairement dans un milieu naturel peu anthropisé …. De façon globale, le tracé est éloigné de l'urbanisation des communes de Nîmes… » il est même précisé en Pièce C notice explicative page 21/54 « Pas d'habitation autorisée impactée »

Encore plus scandaleux, il n'est absolument pas question du domaine des roches blanches et de ses 1000 habitants dans l'étude d'impact des nuisances sonores

Alors qu'à court terme, pendant 3 à 5 ans nous allons avoir : la plateforme de concassage juste à côté, puisque nous sommes à moitié chantier et proche de la fameuse carrière : Page 44 /517 pièce e2 étude impact. En Page 48/517 pièce e2 étude impact il est signalé qu'elle fera 500ml de long et 110m de largeur

Et les nuisances à long terme, rien de prévu comme protections acoustiques, alors que nous sommes à l'heure actuelle dans un silence absolu !!
Les promoteurs du projet font l'Inventaire des habitations bordant le Conim PIECE E1 : Résumé non technique de l'étude d'impact Page 65 et page 66 sur 71 MAIS LE LOTISSEMENT DES ROCHES BLANCHES N'EST ENCORE PAS CITE !

LE PLUS COCASSE POUR NOUS : Nous avons un grand terrain à 500m du CHU en bordure du PLU entouré de maisons. Cela fait 30 ans qu'on nous interdit d'y construire, avec comme raison la protection de la garrigue, l'éloignement des réseaux.
En vieillissant, nous avons souhaité nous rapprocher de Nîmes, et nous avons été obligés d'acheter 700m2 de terrain au Domaine des roches blanches très cher.
Alors que la loi alur est faite pour densifier les centres villes, à Nîmes on construit en lisière péri urbaine.
Et maintenant, on détruit 185h de garrigues de plus. Où est la cohérence !!!

Alors que des solutions existent sans détruire la garrigue, à laquelle nos élus ont l'air si attaché quand ça les arrange. . Il réside simplement dans l'aménagement de l'existant, en plusieurs points, ce qui couterait beaucoup moins cher, selon certaines études. et seraient plus conforme à la future loi dite « Zan » faite pour freiner l'artificialisation des sols.

Je ne vois pas où est l'utilité publique d'une route qui va détruire 185h de garrigue et changer totalement le cadre de vie de toute une zone urbanisée qui a été complètement oubliée dans l'étude d'impact et le tracé. Je suis farouchement opposée à la rocade

1 document associé
contribution_548_Web_1.pdf

Contribution n°549 (Web)

Proposée par Helene Hoang

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 10h59
Adresse postale : 310 rue de la lucine 30900 Nimes

Bonjour,

Nous sommes totalement contre ce projet.

Nous avons choisi le lotissement des roches blanches afin d'offrir un cadre de vie calme pour le développement et le bien être de notre famille.
Nous sommes dans un lieu préservé, au milieu de la nature. L'environnement va être impacté par le bruit et la pollution.

De plus, la valeur foncière de nos habitations va significativement diminué.

Contribution n°550 (Web)

Proposée par Beaud Norbert
(norbert.beaud@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 11h45
Adresse postale : 35 chemin du facteur 30160 Peyremale

Je suis extrêmement favorable à ce projet de contournement. Cela permettrait d'apporter beaucoup plus de fluidité au trafic saturé depuis très longtemps. Nîmes est depuis longue date le point noir des cévenols voulant accéder à l'autoroute où aux autres lieux seulement accessibles par l'unique axe qui n'est plus du tout adapté.

Contribution n°551 (Web)

Proposée par Boyer virginie
(Virginie-julieboyer@orange.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 11h46
Adresse postale : 2 place du temple 30340 Mons

Ce contournement est nécessaire même primordial pour le bassin alesien. C’est un très bon projet pour désengorger le bassin alesien.

Contribution n°552 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 11h47

Habitant à coté de la RN 106 je suis vraiment pour cette déviation qui j'espère verra le jour .Merci

---

Contribution n°553 (Web)

Proposée par Rodriguez
(nathal.rodriguez@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 11h48
Adresse postale : 26 Promenade de l'Ermitage 30100 Alès

Ce contournement est primordial pour désenclaver le bassin Alesien et faciliter les accès à l'autoroute. La communauté d'Alès Agglomération est très dynamique et ses habitants ne doivent pas être privés de cet aménagement essentiel pour le territoire.

Contribution n°554 (Web)

Proposée par Niang
(niang.andy@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 11h59
Adresse postale : 263 CHEMIN DU PUIT NOUVEL 30350 DOMMESSARGUES

Je suis pour

Contribution n°555 (Web)

Proposée par Chantal
(chverniere@orange.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 12h31
Adresse postale : 2867 ch de la cigale 30900 Nimes

Le projet est justifié par l'augmentation de la population et des lieux habitations. Le périphérique Nord est très encombré le matin. Il faut réaliser ce projet pour l'intérêt de la collectivité (riverains et usagers du périphérique).

Contribution n°556 (Web)

Proposée par Chen Hui
(hui.chen@live.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 14h08

Le projet de Contournement Ouest de Nîmes peut sembler une bonne idée à première vue, car il promet de raccourcir le temps de trajet pour certains automobilistes. Cependant, en y regardant de plus près, il est clair que les inconvénients l'emportent largement sur les avantages.

Tout d'abord, la construction de cette route va avoir un impact considérable sur l'environnement et la nature environnante. Les arbres, les buissons et les animaux locaux seront gravement affectés, détruits ou déplacés pour faire place à cette route. Les écosystèmes locaux seront perturbés, la biodiversité sera réduite et les zones naturelles seront dégradées de manière

permanente.

De plus, la construction d'une nouvelle route va entraîner une augmentation du trafic. Cela signifie plus de bruit, de poussière et de pollution pour les habitants qui vivent à proximité de la nouvelle route. Les niveaux de pollution de l'air vont augmenter, ce qui aura des conséquences négatives sur la santé de la population locale.

Enfin, les habitants de la région vont subir des perturbations et des désagréments considérables pendant la construction. Le bruit, les vibrations et la circulation accrue des camions et des engins de construction vont perturber leur vie quotidienne. De plus, les propriétés avoisinantes risquent de perdre de la valeur, car la route va avoir un impact négatif sur le paysage environnant.

En somme, le projet de Contournement Ouest de Nîmes ne vaut pas les quelques minutes de trajet qu'il promet de gagner. Les conséquences environnementales, sanitaires et sociales sont bien trop importantes pour que cela soit justifié. Nous devons plutôt chercher des solutions de transport plus durables et respectueuses de l'environnement pour résoudre les problèmes de circulation, sans sacrifier la qualité de vie des habitants de la région.

Contribution n°557 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 14h18

En tant que défenseur de l'environnement, je suis totalement contre ce projet. La construction de cette route entraînera la destruction de l'environnement et la perte de précieux espaces naturels qui nous permettent de profiter de promenades et d'activités de plein air. Les arbres et les animaux seront gravement endommagés, ce qui entraînera une perte de biodiversité et de l'habitat naturel pour les animaux.

Contribution n°558 (Web)

Proposée par Greta Thunberg
(teresa.sawyers@chu-nimes.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 14h26
Adresse postale : Les Picholines, Chemin de Beauregard 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort

Je suis contre ce projet qui est totalement opposé à la démarche écologique actuelle. Quand est-ce que l'homme va comprendre qu'on ne peut pas jouer avec Dame Nature sans en subir les conséquences ? La garrigue n'est pas une déchetterie publique ! Le vrai problème réside dans les infrastructures actuelles, mal conçues, mal entretenues et démodées. Avec trois voies qui convergent vers un rond- point et une seule voie pour sortir, comment voulez-vous que ça ne bouchonne pas ? Et quelle idée d'encombrer ces ronds-points de palmiers, d'arbustes et d'autres objets qui vous obstruent la vue et vous empêchent de prévoir votre trajet. Et quid des systèmes routières qui obligent les conducteurs à faire 3 km (et se taper encore un rond-point) afin de pouvoir tourner à gauche, des feux tricolores qui s'allument devant des passages piétons pour fantômes, des camionneurs qui s'engagent dans des petits chemins, les yeux rivés sur leur GPS....j'en passe. Avant de créer d'autres dégâts il faudrait analyser les raisons de l'encombrement de la ville et les remédier, éduquer les usagers de la route, terminer les pistes cyclables et surtout, SURTOUT, respecter la Dame Nature!

Contribution n°559 (Email)

Proposée par Stephanie Froliger
(s.froliger@gmail.com)
Déposée le mercredi 22 février 2023 à 16h51

Avis enquête publique

Objet : Avis enquête publique

Madame, monsieur,
Après avoir pris connaissance du dossier, plusieurs éléments m’interpellent. Native de Caveirac, j’ai vu la commune évoluer. Elle est arrivé, à mon sens, à son point maximum de son développement. Au delà, la situation va empirer:
- le bruit de la RD 40 est devenu très important depuis quelques années. La nuit jusqu’à 4h du matin les automobiles traversent la commune sans aucun répit. La construction du CONIM va accentuer les décibels des automobiles, élément nuisible pour la santé et pour la vie choisie dans un espace périurbain.
- le nombre d’accidents va augmenter avec l’accroissement de la circulation. Le département est connu depuis longtemps comme l’un des plus meurtriers de France. Le rapport annonce bien une augmentation des accidents sur ce nouveau tracé.
- la garrigue détruite. Cette garrigue qui va être traversée par le CONIM est un patrimoine important pour l’histoire locale. Les trajets de la transhumance se sont effectués en ces lieux pendant des millénaires. Aujourd’hui persistent des éléments de ce patrimoine: clapas, capitelles, murets et masets. Des éléments qui après destructions ne pourront plus témoigner de leur histoire passée rurale et pastorale.
Les derniers éléments historiques de ce passé sont les marques de la Résistance et de la population cachée entre 1940 et 1945.

Combien de masets ont permis à des familles de fuir les bombardements de la ville? Combien de familles juives ou de résistants ont pu de cacher dans le maquis? Beaucoup. Effacer cette partie de l'histoire pour construire une déviation afin de gagner 8 minutes, est ce bien raisonnable?
Je vous saurait gré de bien vouloir tenir compte de toutes ces informations qui semblent importantes pour l'avenir de la commune.
Bien cordialement
Stephanie Froliger

Envoyé de mon iPad

Contribution n°560 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 14h54

Contre ce projet qui massacre quasiment 200 hectares de nature, amène la pollution et le bruit dans des espaces protégés jusque là et va faire diminuer l'espérance de vie de milliers d'habitants pour faire économiser 5 à 10min en période de pointe aux gens qui utilisent la RN106.

Quid de la valeur foncière des maisons les plus proches ? Est-ce que l'impôt foncier va baisser ? Quel impact pour les impôts de tous les habitants pour rembourser ce montant faramineux ?

Il vaut mieux aménager l'existant, le rendre plus performant, passer la RN106 en deux voies tout le long dans Nîmes, modifier les carrefours pour limiter au minimum les véhicules sur la RN106. Installer des transports en commun avec parkings à l'entrée de Nîmes pour permettre aux gens à destination de Nîmes de laisser leurs voitures.

Contribution n°561 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Monsieur et Madame MANSANO

Déposée le mercredi 22 février 2023 à 14h55

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°25 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 25
Numéro de la page issu du registre papier : 8

1 document associé
contribution_561_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°562 (Courrier)

Proposée par MAS Marie-France

Déposée le mardi 21 février 2023 à 14h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 15
Numéro de la page issu du registre papier : 7

2 documents associés
contribution_562_Courrier_1.pdf
contribution_562_Courrier_2.pdf

Contribution n°563 (Web)

Proposée par Debuire Romain
(romain06819@hotmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h23
Adresse postale : 666A Vieille Route d'Anduze 30100 Alès

Projet indispensable pour les Alésiens et les Nord-Gardois, ainsi que les gens qui doivent travailler entre Nîmes/Montpellier et Alès dont je fait partie.
Actuellement la traversée de Nîmes est un calvaire quotidien pour les actifs (trop de bouchons donc temps perdu + pollution, et route dangereuse, surtout le soir en hiver (accidents, animaux et mauvaise visibilité entre Nîmes et La Calmette)).
Une ville de la taille de Nîmes se doit d'avoir des rocades ou contournements adaptés à l'ouest et au nord, et le Gard se doit d'avoir les infrastructures pour résorber son retard socio-économique et s'adapter à sa hausse de population.
La gratuité de ce tronçon, et sa qualité d'intégration aux paysages seront déterminantes pour son succès.

Contribution n°564 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h30

Je suis CONTRE ce projet !
Nous avons construit domaine des roches blanches à nimes . GGL ne nous a jamais informé du projet . Nous allons nous retrouver à 100m d'une voie rapide ...alors qu'on nous a promis la guarrigue et le calme . Nous avons payer très cher notre terrain .
Je viens de constater que les marquages au sol ont déjà étaient fait ! Je trouve ça scandaleux , alors que l'enquête n'est même pas terminée.
On ne veut pas de cette route aussi proche de chez nous... nos enfants vont respirer les gazes de pots d'échappements, entendre le bruit et sans compter la pollution visuel. Pour faire gagner 7minutes de trajet entre Ales et l'autoroute alors que d'autres solution existent.
Je pensais que le maire de Nîmes souhaitait préserver les guarrigues...
Entre GGL qui nous a vendu des terrains au prix d'or en omettant de nous informer sur ce projet et le maire de Nîmes qui ment sur ses réelles intentions...
Nous sommes très déçus et nous n'en resteront pas là .

Contribution n°565 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h38

Contre ce désastre !

Contribution n°566 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h44

Faire gagner seulement 7 minutes de trajet pour les habitants d'Ales en réduisant.considérablement la qualité de vie des habitants de Nimes, Caveirac et Milhaud (3 communes impacté seulement pour que les habitants d'Ales ne trouvent pas d'emplois dans leur ville!!!) ! Et en détruisant 200Ha de guarrigues ... c'est quand même assez choquant pour seulement 7 minutes .
Je m'oppose clairement à ce projet affreux !

Contribution n°567 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h48

Avis défavorable pout moi et je rejoins toutes les contributions défavorables.

Contribution n°568 (Web)

Proposée par SÈVES
(martine.segura@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 17h10
Adresse postale : 24 rue du MACHAON 30900 Nimes

Bonjour
Je suis contre ce projet
Nous avons acheté dans ce quartier pour rester au calme et pouvoir marcher sur les chemins DFCI 14 (à côté de ma maison) mais avec la déviation, fini la tranquillité. Bruits constants c'est inadmissible. Et je pourrai plus faire de sport (pompier).
Nous avons acheté un terrain hors de prix pour être tranquille et le lotisseur GGL ne nous a pas informé de cette déviation. Quelle Honte !
Cette déviation devait passée sur le secteur de Caveirac. et non pas le secteur de NIMES.
Caveirac à dit non alors on mets tout sur NIMES c'est inacceptable....

Contribution n°569 (Web)

Proposée par Lionel
(lionelfranki@live.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 17h38
Adresse postale : 130 Rue Maurice Fayet 30000 NIMES

Terrain acheter en 2021 la déviations ouest ne devait pas passer la , ma maison a perdu tout sa valeur

---

Contribution n°570 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 18h14

Je suis contre le contournement ouest de Nimes!
Habitante de Milhaud, nous allons se retrouver avec de la pollution des bouchons pour rentrer chez nous, et fini le calme du village !
Je dis NON AU CONTOURNEMENT

Contribution n°571 (Web)

Proposée par Florent Jeanson
(florent.jeanson@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 18h47
Adresse postale : 111 IMPASSE DU FORTIN 30000 NIMES

Je ne comprends pas le lancement d'un tel projet ayant pour impact de ravager une garrigue sauvage et artificialiser des sols qui augmenteront l'absorption de chaleur. Et ce, pour quelques minutes de voiture gagnées.
Nîmes a su jusqu'ici maîtriser son expansion et maintenir un cadre de vie agréable. Ce projet ouvrira à la création de nouveaux lotissements empiétant sur la nature et une probable continuité sur l'Est de l'agglomération, ce qui serait tout autant dévastateur.
Je vois quelques manques dans le dossier :
- Il n’y a pas de compensation des zones naturelles détruites,
- La biodiversité sera éradiquée de la zone d’emprise et la communication entre les 2 côté de l’axe routier impossible,
- Les alternatives d’optimisation des axes existant n’ont pas été analysées,
A titre de comparaison, la nouvelle ligne TGV ayant dévié les trains des centres villes de Nîmes et Montpellier n’ont pas permis de réduire le temps global de trajet ni l’impact carbone des déplacements, au contraire, ils l’ont aggravé.
Ce projet est hors du temps et incompatible avec les enjeux climatiques actuels, avec une balance bénéfices / (Coûts + Inconvénients) complètement déséquilibrée pensons aux générations futures.

Contribution n°572 (Web)

Proposée par Greffeuille Anne Laure
(nanou.greffeuille@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 19h51
Adresse postale : 1525 Route de Mazac 30340 Salindres

Le classement de la future voirie en voie expresse future sont des atouts nécessaires au bassin de vie d Alès !
Trop enclavé et les temps de parcours entre Alès et Nîmes sont trop longs .pour accéder à l A9 ces aménagements de voies permettront le développement économique d Ales et son bassin !Il le faut pour faire relier ces deux bassins d emplois
L intérêt public d un tel projet est avéré. Pour connecter les deux territoires et faire rayonner un territoire et ses populations ce projet est indispensable .
Je me rends très souvent pour le travail à Montpellier et dans les bouches du Rhône l aménagement de cette voie expresse fera gagner un temps considérable
L intérêt environnemental n' est pas du tout négligeable puisque ce projet désengorgerait les entrées de Nîmes qui concentrent une pollution aux particules fines importante
Ce projet ambitieux est capital pour la région .
Pour une ville comme Nîmes qui souhaite candidater pour l unesco cette voie expresse sera un atout lorsque le bien sera classé .
Je ne vois que des avantages à ce projet

Contribution n°573 (Web)

Proposée par Boiffils Brigitte
(brig.boiffils@gmail.com)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 19h55
Adresse postale : Rue machaon 30900 Nîmes

Je trouve cela inadmissible, je vais souvent voir ma sœur pour aller me promener, dans un endroit calme, et vous voulez faire la déviation d'ales, on ce promener sur un chemin
Donc je suis contre.

Contribution n°574 (Web)

Proposée par Nathalie bailloud
(nbailloud@orange.fr)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 20h33
Adresse postale : 5 Bis chemin de la pinede 30820 Caveirac

Ce projet va à l encontre de la politique actuelle sur plusieurs points:
- il encourage l utilisation de la voiture individuelle au détriment de solutions alternatives
- c est un projet qui date de plusieurs décennies et ne correspond plus à la situation actuelle
- Destruction d un poumon vert au détriment de la faune et la flore
- Mauvais indicateur pour les plus jeunes.Quid du réchauffement climatique? Piètre exemple , absence de propositions novatrices !
- Quel bénéfice par rapport aux nombreux inconvénients ?un gain de quelques minutes ?
Un accroissement de la circulation et des difficultés sur la D40.
- Prix des carburants
- Pollution
IL Y A D AUTRES PISTES :
- Améliorer les transports en commun et en baisser le prix (Montpellier= gratuité)
- mesures incitatives sur le co voiturage
- agir au niveau des employeurs pour favoriser le co voiturage et décaler les horaires
- diminuer le transport de marchandises (production locale, diminution des emballages, diminution du gaspillage, informer le public pour diminuer une consommation compulsive etc...)
- prévoir des infrastructures ad hoc pour fluidifier le trafic (pont au dessus du rond point kenedy' Accroître les postes de péages à l entrée de l autoroute)
- installer des aires de covoiturages dignes de ce nom et non un terre plein boueux comme à nimes ouest
Bref, avoir une vue moins étroite et faire preuve d imagination pour repenser la vie au niveau de l individu et de sa qualité de vie.

Contribution n°575 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 22h38

Plutôt que de détruire 185ha de garrigue il me semble plus judicieux et moins coûteux de mettre en place une trémis au rond point de Caremeau et une au rond point de l'autoroute Nîmes ouest qui fluidifierai parfaitement la circulation.

Contribution n°576 (Web)

Proposée par Maurant christine
(codou.christine@orange.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 08h43
Adresse postale : chemin frederic mistral 30000 Nimes

Madame, Messieurs les commissaires enquêteurs

Je suis contre ce projet, car ils existent d'autres solutions qui non pas été étudier pourtant dans la phase ERC il faut en priorité Eviter et éviter ces de regarder si l'existant peux être amélioré, or il existe déjà une route la RN106, celle si avec sa mise à 2X2 voies sur la totalité du parcours jusqu'à la A9, la mise en carrefour a étage ou en trémie du carrefour (CHU) et l'accès à l'autoroute permettrai de fluidifier le Traffic.
Pour les riverains actuels il faut la mise en place de mur Anti bruit végétaliser.
D'autre par des parkings de covoiturages multi modal doivent être mis en place rapidement.
La ligne TER Nimes Ales doit être renforcé avec un cadencement plus important et la mise en place de ferroutage.
La voiture ne va disparaitre mais il faut laisser le choix a ce qui veulent se déplacer autrement de pouvoir le faire ce qui n'est pas le cas aujourd'hui dans l'agglomération Nîmoise on ne peut plus attendre et de continuer avec le tout voiture, sinon qu'elle planète allons-nous laisser aux générations futures.
D'autre part le trace de cette 2X2 passe dans un des derniers poumons verts de l'agglomération nîmoise et va impacter de façon irréversible la biodiversité.
Dans le dossier les nouveaux quartiers de Nimes ouest sont complètement oubliés (plus de 900 habitants) ce n'est pas rien, ils vont subir directement toutes les nuisances et que l'on ne nous fasse pas croire que les mesures prises vont les supprimées on n'est plu du temps de Tchernobyl .
Sur le futur tracé plusieurs habitations vont être détruite a-t-on penser à toutes ces familles
Ceci pour gagner en Moyenne 3 minutes (calculs qui sont dans le dossier) et en augmentant le Traffic sur les axes du quotidien pour un cout qui avoisinera les 300 millions d'euro d'argent public
Pour toutes les raisons évoquées je redis mon opposition au contournement ouest de Nimes

---

Contribution n°577 (Email)

Proposée par Sylvie et Philippe Esteban
(sylvie.esteban@laposte.net)
Déposée le jeudi 23 février 2023 à 16h01

Projet contournement ouest de Nimes

Objet : Projet contournement ouest de Nimes
Bonjour,

Habitants de Caveirac depuis plus de 20 ans, nous avons vu se densifier la population des villages alentour sans tangible prise en compte des flux de circulation générés vers Nîmes et depuis Nîmes, prise en compte qui aurait pu anticiper l'avenir et améliorer significativement la qualité des déplacements.

Le carrefour entre la N106 et la D40, à Nîmes, malgré son aménagement en rond-point, ne peut plus absorber les traversées de façon régulière ,avec des moments de blocage quotidiens et longs.

QUE CONSTATONS -NOUS EN VAUNAGE ?
●Une prise de conscience des enjeux écologiques comme à l'échelle nationale et bien au- delà , pour le respect des espèces végétales, animales, mais aussi des paysages, respect qui prend de plus en plus une place importante dans les préoccupations des habitants.

Quelques actions d'associations qui en témoignent :

- ' Pierre sèche ' (préservation depuis plusieurs décennies du patrimoine bâti en garrigue, capitelles , murets, beals, mazets... et transmission des savoirs liés à cette préservation)

- ' Abeille et biodiversité '
(plantation de 5000 arbres en Vaunage afin de restaurer des haies protectrices pour les animaux et les cultures)

- ' Des navettes pour Caveirac' (défense des transports collectifs pour Caveirac à cadencement utile avec pétition de plusieurs centaines de signatures

MAIS
●Toujours plus de véhicules, avec le plus souvent, une seule personne dedans
●Un engorgement au franchissement de Caveirac, d'un côté comme de l'autre et pas qu'aux heures de pointe, matin et soir

QUE DEMANDONS -NOUS ?

● Stop au tout -goudron qui aspire les véhicules ! Plus nous faciliterons leur passage, moins nous essaierons de nous en passer !
● Stop à la destruction de nos paysages, fruits des évolutions de la nature, témoins de la vie des hommes et poumons de nos villes
●La réalisation d'un schéma de transport moins polluant avec
- Voies cyclables sécurisées et très rapidement , pour inciter à laisser sa voiture au garage
- Un cadencement de transport collectif confortable pour les usagers (1 h entre le passage de 2 bus, c'est plutôt décourageant!)
- Un tram que ne renieraient pas les créateurs visionnaires de la ligne de train Nîmes/ Sommieres créée en 1882 !
● Un vrai parking de covoiturage avant et après Caveirac.

QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT CHANGER ?
Beaucoup moins de véhicules s'engouffreraient au rond point pré - cité...moins d'embouteillages? Moins d'accidents?
Y aurait-il il besoin du contournement et de toutes les nuisances qu'il engendrerait ?

Nous vous remercions de votre attention à cet appel.

' Si tu veux connaître ton passé, regarde ton état présent; si tu veux connaître ton futur, regarde tes actes présents '

Sylvie et Philippe Esteban
27 chemin des coteaux de la Vaunage
30 820 Caveirac

Contribution n°578 (Web)

Proposée par codou guy
(guy.codou@orange.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 09h39
Adresse postale : chemin de vacquerol 30820 caveirac

Madame, messieurs les commissaires enquêteurs

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nimes.
La RN 106 existante doit être aménagée en effectuant des travaux sur celle-ci pour fluidifier le trafic et proposer des protections pour les riverains actuels et non pas déplacer le problème par un contournement à l'ouest de Nîmes.
Créer une nouvelle route serait une aberration aujourd'hui car il faut sortir le plus rapidement possible du tout-voiture si l'on veut laisser une planète vivable aux générations futures.
La crise climatique est bien là et la crise économique aussi. Ces crises doivent nous faire réfléchir à de nouveaux modes de déplacements en proposant des alternatives accessibles au plus grand nombre. (Bus, vélo, covoiturage, TER, etc.)
Madame, messieurs, je pense que vous êtes des citoyen(-ne) s sensé(-e)s et que vous ne pouvez émettre un avis favorable à un projet d'un autre temps comme celui-ci.
Merci

Contribution n°579 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 10h15

Je suis contre ce projet de contournement . Habitant les hauts de Nîmes, j'apprécie ma tranquillité . Je suis contre la destruction de notre belle garrigue et la pollution n'en parlons pas avec les passages de tous ces véhicules.

Contribution n°580 (Web)

Proposée par Barbe Sylvie
(yurtao@yahoo.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 10h38
Adresse postale : 186 la Cantaonade 30160 Besseges

Encore de la bétonisation, ça suffit le tout pour les voitures et toujours moins de nature!
Veuillez respecter l'avis de l'autorité environnementale s'il vous plaît, qui stipule que ce projet porte atteinte à des espèces et habitats naturels à enjeu européen et ne démontre pas d'avantages pour les habitants.

Contribution n°581 (Web)

Proposée par Michel Crépin
(michel.crepin100@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 10h54
Adresse postale : 149 A IMPASSE DU TONNELIER 30900 Nimes

Je suis opposé au trajet de contournement proposé, qui entraînera des nuisances sonores, une pollution atmosphérique,etc dans notre quartier de Villeverte.

Contribution n°582 (Web)

Proposée par Baudoin Alienor

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 11h02

Je ne souhaite pas de ce détournement qui va dénaturer notre environnement. Dans ces temps de sobriété énergétique et de changement climatique, il serait temps d'abolir le tout voiture et utiliser l'argent publique dans le développement des transports en commun comme le train. L'investissement devrait etre sur la ligne ferroviaire Nîmes Ales. La gestion de notre avenir est une honte dans le Gard. Vous sacrifiez la garrigue lieu de promenade et de détente pour nous amener de la pollution et du bruit.

Contribution n°583 (Web)

Proposée par FOURNIER FLORENT
(flfournier@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 11h08
Adresse postale : 18 chemin des coteaux de la Vaunage 30820 CAVEIRAC

Le projet de contournement ouest est un non sens publique. Cet projet va à l'encontre de l'ensemble des décisions, efforts et réponses, que nos collectivités entendent donner aux préoccupations environnementales, alors même que des alternatives soumises et étayées ne semblent d'aucune manière avoir été étudiées.
Il est impensable qu'en 2023, soit décidé, de tronçonner, détruire un poumon vert (la garrigue) afin de proposer une alternative de nuisance sonore et visuelles, pour l'ensemble des riverains concernés, notre faune et flore si fragiles, de créer un pulvérisateur à C02 par les gaz des véhicules qui, à terme, traverseront ce si délicat et précieux environnement.
Il existe à ce jour une route nationale qui prend toute son expression pour relier Alès à Nîmes et que des aménagements à l'entrée de Nîmes permettraient un flux beaucoup plus fluide pour le confort des uns et des autres.
Les couts engendrés de près de 300 millions d'euros (sachant que généralement la plupart des budgets sont in fine dépassés) restent colossaux alors que cette ville et ce département figurent parmi les régions les plus pauvres de France.
S'agissant des habitants de la Vaunage, leurs quotidiens en terme de circulation ne sera pas changé car ce projet concerne essentiellement l'écoulement de circulations Nord/Sud alors que la Vaunage est davantage concernée par les échanges Est/Ouest.
Il existe une possibilité de remise en perspective de liaison train/tram.
Donc aucun gain pour nous habitants concernés et aux contraires désagréments, contraintes et création d'un environnement pollué et destructeur.

Contribution n°584 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 12h29

Cette deux fois deux voies a été pensé il y a 30 ans !la circulation venant des villages sur la route d’ales viennent travailler à Nîmes ! Ce tracé ne désengorgera pas l’entrée de Nîmes . Si c’est pour aller jusqu’à l’autoroute alors un pont ou un tunnel serait moins long et peux être moins coûteux ! Aujourd’hui des familles vivent près du tracé qui passe en pleine Guarrigues ! Aujourd’hui nous avons besoin d’espaces vert, de place pour la nature le gibier les espèces diverses! De nombreux riverains vont être touchés par les pollutions sonores ,visuelles et la
Qualité de l’air ! Quelle vision de l’avenir avez vous ? Alors que nous parlons partout de reforestation de protection pour les feux l’été ? Allez vous continuer à détruire les espaces vert ? Les énergies fossiles sont néfastes , les voitures indésirables en centre ville ! Alors pourquoi développer ce mode de circulation ? Cette deux fois deux voies n’est pas réfléchie au mode de vie à venir !
Je me prononce contre ce projet dévastateur pour la nature et les riverains

---

Contribution n°585 (Web)

Proposée par PIAZZOLLA SERGE
(sergepiaz@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 12h56
Adresse postale : 601chemin du mas de vedelin 30900 NIMES

Je suis contre ce projet de contournement Ouest

Contribution n°586 (Web)

Proposée par Muller Susanne
(resiller06@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 13h21
Adresse postale : 125 impasse de la Cascade 30820 Caveirac

Bonjour,
je suis opposée pour plusieurs raisons à la création d'une route à 4 voies qui traverserait la garrigue entre Nîmes et Caveirac:

1) Environnement:
Je voudrais que la terre soit encore vivable pour nos enfants et petits enfants.

Le GIEC a constaté que la hausse de la température globale s'est accentuée dernièrement, à un rythme qui fera très probablement dépasser le seuil de 1,5 °C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle entre 2021 et 2040.Pour limiter et stabiliser le réchauffement climatique sous les 2 °C d'ici 2100, le GIEC réaffirme qu'il faut baisser les émissions de CO2 rapidement, avec un objectif de zéro émissions nettes en 2050, et réduire fortement aussi les émissions des autres gaz à effet de serre.
Les changements déjà observés vont s'accentuer, notamment les extrêmes de température, l'intensité des précipitations, la sévérité des sécheresses, l'augmentation en fréquence et intensité des événements climatiques aujourd'hui rares.Certaines conséquences du changement climatique, comme la montée du niveau de la mer ou encore la fonte des calottes glaciaires, seront irréversibles pendant des centenaires, voire des millénaires. Les mécanismes naturels d'absorption du carbone seront de moins en moins efficaces.

Tous les projets qui favorisent le transport routier augmentent automatiquement le trafic et les émissions de gaz à effet de serre, c'est prouvé. Les scientifiques sont unanimes et le rapport du GIEC est très clair: Il faut à tout prix diminuer le trafic routier et favoriser les autres moyens de transport moins nocifs pour le climat. Le projet de CONIM est le projet d'une autre époque et est pour moi inconcevable de nos jours.

On pourrait se dire que quelques kilomètres de route n'ont aucun impacte sur le climat global de la terre, mais ce raisonnement n'est plus possible dans la situation catastrophique dans laquelle nous nous trouvons. Le CONIM fait parti de 55 projets routiers actuellement contestés en France.

Le CONIM participera au réchauffement climatique et n'est pas compatible avec les objectifs de la politique environnementale du gouvernement "loi climat et résilience de transition écologique qui est censé protéger les citoyens et adapter tous les secteurs de l'économie aux futures conditions climatiques, tout en améliorant leur résilience."

En dehors de l'impact sur le climat il y a l'effet sur la biodiversité. Construire des routes, c'est détruire des milliers d'hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (185 hectars pour le CONIM, 8000 hectars en ce qui concerne l'ensemble des 55 projets routiers contestés). C'est détruire des écosystèmes, des espèces protégées, et abîmer la biodiversité.
article ofb.gouv.fr:
"La biodiversité en danger
Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent, à un rythme encore jamais égalé. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines. On parle même d'extinction de masse.
Alerte rouge
• 68 % des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans.
• 40 % des insectes sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs.
• 41 % des amphibiens et 27 % des crustacés risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre ou du fond des océans.
• 75 % des milieux terrestres sont altérés de façon significative et plus de 85 % des zones humides ont été détruites.
• 15 milliards d'arbres sont abattus chaque année dans le monde.
• 46 % de la couverture forestière a disparu depuis la préhistoire.
Sources : Rapport Planète vivante du WWF, Biological Conservation, IPBES)
La France est le 6ème pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées. (Source, liste rouge UICN)
30 % des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans (Source : Unité mixte de service PatriNat - Patrimoine Naturel).
38 % des chauves-souris ont disparu en France entre 2006 et 2016, parmi 19 des 34 espèces vivant en métropole. (Source AFB)
La destruction et l'artificialisation des milieux naturels (30 % des impacts)
• Quand une forêt primaire est transformée en culture ou en pâture,
• quand des prairies et des haies laissent place à une autoroute,
• quand un centre commercial est bâti sur des terres agricoles,

• quand un marais est asséché,
• quand un cours d’eau est rectifié ou fragmenté par des barrages,
• quand une mine est creusée à ciel ouvert,
nombre d’êtres vivants disparaissent directement ou indirectement. "

La stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) traduit l’engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d’inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.
La stratégie s’appuie sur trois principes :
• la sobriété dans l’usage des ressources naturelles ;
• la cohérence des actions, que ce soit au niveau des politiques publiques et des partenariats avec le secteur privé ou à celui des échelles d’intervention, qui peuvent être locales, nationales ou internationales ;
• l’opérationnalité, pour entraîner par des actions concrètes, les changements nécessaires à la transition écologique.
Trois premiers axes visent à :
• protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire incluant 10 % de protection forte ;
• utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques : accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire les pollutions ainsi que l’artificialisation des sols, promouvoir les solutions fondées sur la nature, développer les modes de production et de consommation respectueux de l’environnement ;
• sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens, notamment les jeunes, les entreprises et le secteur public."

Le projet CONIM augmente l'artificialisation des terrains et détruit une zone de garrigue très riche en biodiversité. Une compensation par d'autres terrains n'est jamais équivalente en terme de biodiversité et ne remplacera jamais la garrigue d'origine. Ce projet n'est pas compatible avec les objectifs de la politique environnementale du gouvernement.
L'étude de l'autorité environnementale précise qu'il pourrait porter atteinte à des espèces et habitats naturels à enjeu européen.

2)Augmentation des risques de feu de forêt et inondations:
Le risque de feu de forêt augmente déjà avec le réchauffement climatique, on a vu la situation très inquiétante dans les Landes cet été, sans parler de l'Australie et de la Californie. L'augmentation des températures favorise le départ des incendies et rend plus difficile voir impossible de les combattre. Le projet CONIM ne participe pas seulement au réchauffement climatique, mais crée une route entourée de garrigue, prête a partir en fumée par temps de sécheresse. Même en hiver les incendies de forêt sont maintenant un réel risque (p ex feu dans les Alpilles le mois dernier). Les départs de feu à cause d'un mégot jeté par la fenêtre sont fréquents le long des autoroutes. Cela crée un réel risque supplémentaire pour notre garrigue et les habitations qui se trouvent très proches et les quartiers de Nîmes et Caveirac déjà très exposés au risque d'incendie de forêt.

Pareil pour les inondations, les pluies diluviennes deviendront de plus en plus fréquentes et l'artificialisation des sols va forcément diminuer la rétention de l'eau de pluie par la garrigue et accentuer les risques d'inondation.

3)Gaspillage d'argent public:
Ce projet est extrêmement couteux, car il faut créer une nouvelle route à partir de zéro, construire plusieurs ponts et adapter la route par rapport au milieu naturel. Des solutions beaucoup moins onéreuses existent pour fluidifier le trafic de transit entre Alès et l'autoroute (aménagement des rond-points Kennedy et de l'autoroute), il est indispensable de les étudier avant de prendre une décision favorable. Le pays est en crise et on ne peut pas se permettre de gaspiller de l'argent public juste pour aller vite dans l'avancement du projet.

4)Augmentation du trafic routier dans la Vaunage et gêne par la pollution et le bruit:
Le CONIM va augmenter le trafic sur la D40, c'est établi par des études. En même temps la circulation sur l'actuel trajet ne vas pas énormément diminuer, car seulement le trafic de transit va emprunter la nouvelle route. Les véhicules qui veulent se rendre à Nîmes resteront sur la route d'Alès actuelle. Les nuisances ne vont donc pas vraiment diminuer pour les riverains à Nîmes, en revanche les quartiers de Nîmes proche de la future route et les Caveracois subiront le bruit et la pollution engendrés par la circulation des voitures et camions sur la nouvelle route. Non seulement c'est désagréable, mais la pollution de l'air et le bruit sont des facteurs qui ont un réel impact sur la santé des riverains.
L'ensemble des habitants de la Vaunage (Caveirac, Langlade, Clarensac, St Cômes, St Dionisy, Nages et Solorgues, Calvisson, Congénies, Aubais, Junas) seront impactés par le projet de CONIM, car le trafic sur la D40 va augmenter avec la construction du CONIM et les embouteillages déjà présents vont s'aggraver.
4)destruction d'un espace de loisirs:
En tant que membre du club local de course à pied "les Bipèdes de la Vaunage" et VTTiste je peux vous assurer que la garrigue concernée est très fréquentée par des coureurs, randonneurs et cyclistes aussi bien de Nîmes et de la Vaunage. Perdre cet espace de nature pour les activités de loisir serait vraiment très dommage. Les gens ont besoin de prendre l'air dans un environnement sain et pas trop loin. C'est essentiel pour le bien-être physique et mental!
Par ailleurs les "Bipèdes de la Vaunage"organisent 2 courses à pied par an. Des coureurs de tout le Gard et d'autres départements viennent courir dans la garrigue caveracoise depuis plus de 20 ans. Le projet CONIM traverse en plein les parcours des courses "Les foulées du château" et "course de la Saint Roch"; Il sera difficile de trouver des parcours alternatifs.

Conclusion:
Ce projet est celui d'un autre temps qui a beaucoup de conséquences négatives sur l'environnement et la population des quartiers ouest de Nîmes et de la Vaunage.
Il va permettre aux véhicules qui veulent rejoindre Alès à partir de l'autoroute de gagner quelques minutes, mais ne résout pas tous les problèmes de circulation de Nîmes ouest, voir les aggrave pour la Vaunage. Même l'étude environnementale a contesté l'utilité publique du CONIM.
Est-ce que c'est raisonnable de dépenser une somme astronomique d'argent pour ce projet, dont les conséquences négatives dépassent largement les bénéfices escomptés? Objectivement je pense que non, j'espère que vous allez arriver à la même conclusion que moi.

Contribution n°587 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 13h40

Je suis contre car ce contournement ne règlera pas les problèmes de circulation de la voie Nord de Nimes ni celle de l'Ouest et participera considérablement à la déforestation de la Garrigue Nîmoise se trouvant à l'endroit même du dit projet.

Personne ne peut prévoir que ce tronçon sera utilisé comme la majorité des voiries déjà construite, si ce n'est pas les poids lourds !! Celle ci est prévue payante, pour 7 minutes de gagnée (sois disant)

Je rappelle qu'il existe déjà la N106 (Gratuite) sur laquelle des travaux ont été effectués et ce durant de longues années pour favoriser la circulation entre Ales et Nîmes. Elle peut donc continuer d'exister si d'autres moyens beaucoup moins préjudiciables pour notre environnement (entre autre), étaient réfléchis et mis en place.

Je suis contre, car il existe donc d'autres solutions à mettre en place pour facilité la circulation. Notamment, la construction de parkings à l'entrée Nord de Nîmes avec la mise en place d'une ligne dédiée de Trambus ou faciliter le covoiturage, pour tous ceux qui souhaite se rendre en ville ou à Carémeau et de la même manière sur l'accès venant de Caveirac.

La bascule financière d'un tel projet de contournement pourrait bien financer un projet moins polluant !! Non ?

Pourquoi les pouvoirs publics, la région, Nîmes métropole ne favorise pas cette solution de la même manière que ce qui a été fait pour tous ceux qui viennent de Caissargues pour se rendre notamment en ville.
Ceux la même qui empruntent l'A9 et utilisent la sortie Nîmes Centre, pour utiliser le Trambus, stationne leur véhicule sur un parking gratuit = moins de circulation sur le périphérique et en centre ville = moins de pollution =moins de bruit = GAGNANT / GAGNANT.

De la même manière, il existe déjà aujourd'hui la ligne 2 du Trambus (dont on a inauguré la mise en place dernièrement) qui pourrait parfaitement être utilisée par toutes les personnes souhaitant se rendre du Nord de Nimes à l'Est de Nîmes en partant de Caremeau en traversant le entre ville pour tous ceux que ça pourrait intéresser d'un point de vue professionnel, idem pour ceux venant de Caveirac.

Nous ne vivons pas dans une mégalopole Française de l'empleur de PARIS, MARSEILLE, BORDEAUX, LYON...., quand bien même, nous disposons de transports en communs qui ont été choisis par nos élus et qui peuvent satisfaire les déplacements pour tout un chacun pour aller travailler, se distraire, et bien que nous ne soyons pas doter de métro, tramway, nous avons les moyens de nous déplacer sans pour autant détruire le peu d'espace vert qui nous entoure.

Pour l'ensemble de ces raisons, je suis contre ce contournement et cet énième bétonisation de la voirie périphérique Nîmoise qui ne nous apportera pas d'amélioration compte tenu de l'envergue de notre ville qui ne cesse de s'essouffler par ces nombreuses voiries construites et non entretenues de manière régulière bien malheureusement.....y compris en centre ville (pour les vélos notamment)

Contribution n°588 (Web)

Proposée par Kabani, Sarah
(sarahkabani@hotmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 14h46
Adresse postale : 346 chemin du bois de Gantier 30820 Caveirac

Je suis contre ce projet. Cette contournement va certainement ajouter des voitures à la circulation, comme montré dans des études. Pour aider les gens de se déplacer, il faut prioriser les moyens verts; le piste cycle entre Caveirac et Nîmes reste abandonné, sans travail avant 2024! Les transports en commun peuvent facilement être améliorer. Je n'ai pas confiance que la contournement va faciliter l’accès à l'hôpital, contrairement, il va déplacer les bouchons en centre ville ou à Saint Césaire. L'avenir nécessitante l’investissent dans les projets écologiques, il n'est pas le moment de construire les routes mais d'innover pour éviter les déplacement non-nécessaire ou de décaler les périodes crues. Construire une route est plutôt un projet égoïste qui n'aide presque personne mais qui va en impacter plusieurs de façon négatif. On risque de perdre la culture par rapport des capitelles dans la vaunage et de perdue les endroits pour sortir tranquillement en vélo et à pied.

Contribution n°589 (Web)

Proposée par Mazaudier Jean-Claude
(jean.claude.mazaudier@stchaptes.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h04
Adresse postale : place du champ de foire 30190 Saint-Chaptes

Maire de Saint-Chaptes je me déplace souvent à Nîmes et je constate chaque fois le désastre pour arriver dans cette ville je

pense à tous nos concitoyens qui sont obligés de se déplacer pour leur travail. Je suis persuadé que le contournement Nîmes ouest est une priorité
tant sur le plan environnemental que sécuritaire. Le premier tronçon de la RD 40 à la RN 113 puis l'A9 permettra aux véhicules, surtout poids lourds, d'accéder directement à l'autoroute sans passer par les ronds points Carémeau et Kilomètre Delta donc une diminution du bilan carbone dans cette zone. Il fluidifiera aussi la circulation. Bien entendu le contournement ne peut pas s'arrêter à la D 40 et dans un avenir très proche il devra continuer jusqu'à la RN 106.

Contribution n°590 (Web)

Proposée par DUMESTIER Christiane
(gna.cda@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h18

Je conteste l'intérêt public du projet CONIMES qui :
• Artificialise 185 hectares de garrigue alors que la France s'engage dans un projet Zero Artificialisation Nette
• Va à l'encontre de toutes les règles de protection de l'environnement car la garrigue est un milieu les plus riches en bio diversité de France. Ces 185 hectares ne pourront pas être compensés.
• crée un morcellement de l'écosystème donc une réduction de la bio-diversité
• augmente le risque de collision entre animaux et véhicules
• augmente le risque d'intrusion d'animaux et surtout de grands animaux dans les zones habitées
• Augmente le risque d'incendie dans une zone déjà classée à haut risque
• Dégrade le cadre de vie des habitants de la « frange » entre Nîmes et Caveirac sans pour autant améliorer significativement celui des riverains de la RN106
• Déplace les problèmes de circulation de la RN106 vers la RD40 et vers la RN113
• Ne rend pas les voies locales à leur usage. La RN106 n'est pas une voie locale : elle est déjà la déviation de l'initiale route d'Alès D 926.
• Réduit l'usage local de la RD40
• N'améliore en rien le blocage au niveau du Rond Point du KM Delta (arrivée de la RN113) ou du Rond Point de Caremeau (RD640-RN106)
• prévoit des coûts énormes qui seront largement dépassés. Qu'en est-il de son financement?

Les points noirs sont peu nombreux sur la RN106, liés au franchissement des rond-points et à l'alternance entre 2 et 4 voies
Des solutions alternatives simples pourraient être mises en œuvre , sans atteindre les coûts financier et environnemental exorbitant du projet CONIMES :
• Améliorer la fluidité sur la RN106 en
o Réalisant son passage à 2x2 voies sur toute la longueur du tracé. Une grande partie étant déjà réalisée
o Créer des franchissements fluides sur les ronds-points du KM Delta et de Caremeau comme cela était prévu initialement
o Améliorer le carrefour Bd Pasteur Marc Boegner et Av des Arts, aménagé récemment pour le passage des bus mais mal conçu
• Proposer de solutions alternatives au tout-voiture en améliorant les transports en commun sur l'axe Alès-Nîmes et sur l'axe Sommières-Nîmes et en créant de véritables aires de covoiturage au lieu de construire des bureaux (comme c'est le cas à l'entrée de l'autoroute Nîmes Ouest)
• Sensibiliser la population à l'usage des moyens de transport en commun et/ ou « doux »

Contribution n°591 (Web)

Proposée par CASSE Nancy
(casse.nancy@orange.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h28

Il faudrait finir la 2x2 voies Alès-Nîmes, avant de ce lancer dans un autre projet avec des coûts pharamineux dans un contexte de restriction.
Contre le contournement Nîmes Ouest qui dénature notre garrigue !

Contribution n°592 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h48

NON A CE PROJET

Contribution n°593 (Web)

Proposée par MOURGUES Ludovic
(ludovic.mourgues13@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h51
Adresse postale : LE MAS SOUBEYRAN 30460 SAINTE CROIX DE CADERLE

Bonjour,
Je suis un habitant du territoire d'Ales et la fin de la double voie RN106 est interminable mais très attendu.
Cette fin est lié a ce projet du contournement ouest de Nîmes.
Je travaille sur Nîmes donc j'ai l'habitude de faire les trajets entre chez moi, Ales et Nîmes centre :
Les embouteillages aux heures de pointes en essayant tous les itinéraires deviennent de plus en plus important (perte de temps, pollution,....) .
Et sur d'autres créneaux (notamment le soir ou de nuit), cette zone entre La Calmette et le péage Nimes ouest est assez dangereuse (nombreux carrefours, animaux, automobilistes très très pressé.
Ce scénario 2 semble être le bon compromis entre toutes tes contraintes de ce projet (financières et environnementales).
Et ce projet est indispensable pour les populations du nord du Gard et de la Lozère aussi.
J'attends avec impatience ce contournement avec la fin de le 2x2 Rn106.
Merci

Contribution n°594 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 15h52

Monsieur le maire de Saint-Chaptes,
Si les maires des villages desservis par la N106 arrêtaient de construire à tout va des lotissements, nous n'en serions pas là.

Contribution n°595 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Claude DAMOUR

Déposée le lundi 20 février 2023 à 10h19

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°15 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 15
Numéro de la page issu du registre papier : 8

1 document associé
contribution_595_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°596 (Mairie de Caveirac)

Proposée par CALVETTI Benoit

Déposée le mardi 21 février 2023 à 11h19

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°16 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 16
Numéro de la page issu du registre papier : 9

1 document associé
contribution_596_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°597 (Mairie de Caveirac)

Proposée par BARBERAN Bernadette

Déposée le jeudi 23 février 2023 à 15h20

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°17 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 17
Numéro de la page issu du registre papier : 9

1 document associé
contribution_597_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°598 (Mairie de Caveirac)

Proposée par CODOU Brigitte

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 11h21

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°18 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 18
Numéro de la page issu du registre papier : 9

2 documents associés
contribution_598_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_598_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°599 (Web)

Proposée par Inzelrac Christine
(christine.inzelrac@gmail.com)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 17h55
Adresse postale : Chemin du carreau de lanes 30900 Nîmes

Je suis absolument opposée à ce projet très coûteux qui va IRREMEDIABLEMENT DETRUIRE 180 hectares de garrigue.
Artificialiser et détruire ce milieu naturel composé d'arbres, de sols fragiles, de flore endémique ne peut qu'impacter les ressources en eau, en qualité de l'air et ainsi nuire à l'ensemble des êtres vivants sur ce territoire et au delà.

CLIMAT - TEMPERATURE - QUALITE DE L'AIR - RESSOURCES EN EAU - PATRIMOINE
Notre ville étant une des cités les plus chaudes de France, elle subit déjà comme toute notre région, les impacts dus au changement climatique : sécheresse, violents orages, canicules qui n'auront bientôt plus rien d'exceptionnel (+ de 45° en 2019).
Avons-nous vraiment besoin d' hectares de macadam qui vont agir comme de véritables capteurs et accumulateurs de chaleur ?

Les scientifiques ne font que nous alerter sur l'importance de :
LA CONSERVATION DES ARBRES :
1/ qui agissent comme de véritables "climatiseurs" et abaissent la température
2/ qui régénèrent l'air que nous nous respirons.
3/ qui permettent d'éviter l'érosion des sols
4/ dont le système racinaire filtre et emmagasine l'eau (un bien si précieux !)
Par ailleurs, certains grands arbres : pins et chênes blancs centenaires font partie de notre patrimoine.

LA PRESERVATION D'ESPACES NATURELS AYANT UN SOL VIVANT :
1/ Sol vivant = sol capable d'absorber l'eau lors des violents orages de type épisodes cévenols que nous connaissons bien,
2/ Sol vivant = sol capable d'alimenter et de préserver les nappes phréatiques
3/ Sol vivant = sol capable de séquestrer le carbone et permettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre
4/ Sol vivant permet la vie dans son ensemble : insectes pollinisateurs, faune et flore qui font également partie de notre patrimoine vivant.

Ce projet va donc aggraver la température, la qualité de l'air déjà déplorable dans notre région en période de chaleur et créer des pollutions visuelle, sonore supplémentaires.
Est-ce un progrès ???

COMPENSATION ?
Par ailleurs, je n'ai pas trouvé d'indication claire concernant la "compensation" des hectares détruits ?

SOLUTIONS ALTERNATIVES
TREMIE
Le comité de quartier du Carreau de Lanes avait proposé (il y a bien longtemps déjà) qu'une trémie soit construite au croisement de la 106 et de la route de Sommières afin de fluidifier le trafic.
Je m'étonne qu'un tel projet n'ai pas été retenu comme solution possible alors qu'un chantier identique a pourtant été réalisé au niveau du bois des Espeisses (pont qui ne dessert pourtant pas un hôpital...).

Contribution n°600 (Web)

Proposée par MARTY Jean-Pierre
(jpmarty1@free.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 18h33
Adresse postale : 736 chemin des Tours de Seguin 30900 Nîmes

Bonjour,
Je suis né dans ce quartier et j'y habite depuis l'époque des masets, c'est vous dire mon attachement à ces lieux.
L'urbanisation s'y est développée progressivement mais toujours de façon maitrisée. Par bonheur le pire a été évité en préservant" le bois des Espeisses."
De l'ancienne route d'Alès passant par les 9 arcades, à la réalisation de la deux fois deux voies sur la RN 106, le trafic n'a cessé d'augmenter sur cet itinéraire à tel point qu'aux jours d'aujourd'hui cette voie est saturée en permanence, et rejoindre les quartiers de ville active ou carré sud, par cette voie ou même par le centre ville (Pompidou/jean-Jaurès/chemin des limites) relève du parcours du combattant.
Pour les habitants des quartiers des Garrigues Ouest de Nîmes dont je fais parti ainsi que pour tous les usagers de la route qui se rendent à leur travail et qui sont bloqués dans des bouchons tous les jours aux mêmes heures, il parait indispensable qu'une voie de contournement soit réalisée dans le meilleurs délais, en prenant bien sûr en compte tous les enjeux environnementaux mais surtout en privilégient l'intérêt général sur l'intérêt particulier.

Contribution n°601 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 19h20

je suis tout fait favorable à cette amélioration de la circulation à l'ouest de Nîmes , qui est en permanence encombrée toute la journée sur le périphérique ouest actuel.

Contribution n°602 (Web)

Proposée par MERCIER claude
(clau-de-mercier@orange.fr)
Déposée le vendredi 24 février 2023 à 21h00
Adresse postale : 15 imp général Laperrine 30900 NIMES

Contribution à l'enquête publique CONIM
Mesdames, messieurs
Je vais essayer d'être le plus clair et concis possible.Ma contribution est axée sur deux axes:
UN POINT AVANT LE DEBUT DE L'ENQUETE PUBLIQUE et un axe personnel sur LES NOUVEAUTES ET PROPOSITIONS depuis.
En vue de préparer la réunion publique du 03/03/2023 de Caveirac Vaunage, nous nous sommes interrogés sur la notion d'utilité publique et du contexte général.Vous trouverez ci dessous le texte en italique présenté au titre de l'association NIMES EN TRANSITION
"Le réchauffement climatique causé par les activités humaines est une réalité.
Je regardais dernièrement 28 mn sur Arte et Coco la célèbre dessinatrice de Charlie Hebdo avait dessiné l'évolution de l'homme " du singe à l'Homme puis à la merguez grillée ".(pour 2100)
L'autre jour j'ai entendu quelqu'un dire : « pour la 6eme extinction des espèces tu n'as qu'à te regarder dans la glace"
Aurélien BARRAU va encore plus loin et parle lui de " 1ere Extermination délibérée"
A cause de l'activité humaine, les espèces disparaissent et si on ne fait rien, bientôt ce sera notre tour. Demain !
Dans ce contexte, le projet CONIM est INUTILE et serait destructeur:
C'est un projet INUTILE :
Penser tout auto, c'est XX eme ! Plus de routes s'accompagne toujours de plus d'autos. Plus de routes et aussi toujours plus d'étalement Urbain.
Albert Einstein disait : » on ne peut résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème »
La DREAL (Direction régionale Environnement,de l'aménagement et du logement occitanie) a fait les études "en vue de la

réalisation du projet de contournement ouest"
L'Autorité Environnementale l'a dit dans sa conclusion :" de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur"... ce projet est : I N U T IL E (et je rajouterai avec l'accent de Nîmes comme un clin d'oeil, une galejade)c'est un projet de gens du Nord, une couillonade, une cagade !
Pour Nîmes en transition ce projet est d'un autre âge ! celui révolu du tout voiture !
L'association Caveirac Vaunage a fait des propositions constructives pour aider à fludifier la circulation de la RN 106 qui n'ont pas été étudiées. (aménagement rond point carremeau, Aires de covoiturage, utilisation voies ferroviaire existantes) De qui se moque t on ?

Ce projet serait DESTRUCTEUR :
Biodiversité, santé, environnement…on l'a vu avec la dernière pandémie, tout est lié !
Nîmes en transition a aimé organiser et faire 4 balades (depuis le 16 mai 2020) sur et à côté du futur tracé.La première au nord passait du silence de la forêt à l'enfer vrombissant incessant de la 106. Depuis on sait que la forêt est épargnée mais que ce seront les terres agricoles qui seront détruites.
Pour les autres découvertes je vous parlerai seulement des cailloux qui chantent, des chênes blancs, des champignons, de l'arnica montana, du thym, du romarin et de tout le bonheur qui se dégage quand on se balade dans notre garrigue. Découvrir un lac, une capitelle, le chemin des chèvres, la source du romarin, un mas, un mazet, un olivier du grognement des sangliers, un jeu de boule, une citerne et on entend les sourires le bonheur de respirer le bon air.
On l'aime notre Garrigue !
On peut peut-être sauver NIMES CAVEIRAC MILHAUD de la déforestation grâce à une Magicienne certains l'appellent dentelée, d'autres à longue pattes.
La SAGA PEDO est rarissime et protégée et aime à se balader dans notre garrigue.(Elle est à l'honneur dans le dernier magazine Métropole)

C'est tout un patrimoine flore et faune à préserver et à transmettre à nos arrières petits enfants.
En bref ceux qui envisagent de saccager ces lieux ne peuvent pas les connaître car sinon ils n'y penseraient même pas.
Ca suffit !
Stand de tir au nord, décharge centre d'enfouissement technique et centrale photovoltaïque (6ha)au centre et surtout énorme carrière au sud. C'est peut être suffisant sans y rajouter une route bruyante et polluante. nia proun !
C'est aussi un coût financier démesuré, 268 € avec des études importantes mais limitées.
En Conclusion : le projet CONIM est I N U T I LE et sa réalisation serait DESTRUCTRICE et à classer dans la catégorie suicidaire si on pense au réchauffement à 2° en 2050
Il faut maintenant penser: diminution de l' impact carbone, préservation de le biodiversité, des espaces naturels , des zones agricoles, penser communs, droit de la nature.
Penser les transports autrement : vélo, aire de covoiturage, aire intermodales, train à hydrogène.
ce projet n'a pas sa place !"

AXE personnel sur les NOUVEAUTES ET PROPOSITIONS DEPUIS .
Les nouveautés c'est les précisions apportées par le COI (conseil d'orientation des Infrastructures) sur le CONIM qui est plutôt circonspect : pour circulation locale, Etat légitime à ne pas participer et maximum 60M€ (sur 300?)
C'est le nouvel avis de l'Autorité environnementale qui aurait dû être donné avant le début de l'enquête publique et qu'on attend.... vers le 23 février 2023 ? ...NO COMMENT !
C'est le fil qui se déroule des choses cachées qui émergent comme une urbanisation prévue : « des promoteurs ont déjà achetés » nous dit -on (vrai ou intox ?).

PROPOSITIONS Constructives:
- Pour désenclaver la zone de St Cézaire et notamment les camions possibilité d'ouverture de la zone vers la 113 par le marché gare ?
- pour fluidifier la 106 en enlevant des véhicules.
Utilisation du train avec deux possibilités de lignes existantes : l'une au sud Nîmes Sommières comme proposée par Mr Clément et développé par la CGT cheminot 6000 véhicules et surtout l'autre au nord avec 2 voies qui peuvent permettre un transit rapide au centre ville. On peut parfaitement imaginer un grand parking de covoiturage gardien-né couvert de panneaux photovoltaïques entre le mas de Ponge et le mas Granon qui permette un accès direct au centre ville de NIMES grâce à des navettes rapides.
* Aménagement des ronds points de la 106, celui de Carremeau et celui de l'autoroute. Certains ont parlés de rond points a étages permettant aux flux de s'étaler.
* Aménagements 106 depuis Barrutel partout où c'est possible.(élargissements, murs anti-bruit)
création et aménagements de pistes cyclables
CON CLUSION :
On peut regretter que la DREAL se soit cantonnée a une étude restrictive, orientée et destructrice qui ne préserve ni la bio diversité ni les patrimoines, contribue au réchauffement climatique et dont l'utilité publique n'est pas au rendez-vous.
Ce projet est à classer dans la catégorie des grands projets inutiles avec gaspillage d'argent public et je vous demande Mesdames et Messieurs d'oser renoncer à le déclarer d'utilité publique.

Contribution n°603 (Web)

Proposée par GALLET YVELISE
(bernard.gallet8@orange.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 09h51
Adresse postale : 139 IMPASSE DES 3 CYPRES 30900 NIMES

Bonjour, nous sommes très favorables au contournement ouest de Nîmes car il permettra un meilleur accès à la ville d ALES et au

nord du département en fluidifiant en même temps la circulation sur le boulevard ouest de Nîmes. Ainsi les nuisances seront diminuées fortement pour tous les riverains.
diminution aussi de la pollution engendrée par les bouchons récurrents ce qui " dans l'air du temps" est mieux pour la planète.
bonne journée à vous et bonne enquête.
Yvelise et Bernard GALLET

Contribution n°604 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 09h59

Bonjour.
C'est une bonne chose de réaliser le contournement de Nîmes Ouest qui va désengorger une partie du périphérique Ouest et Sud et ainsi faire diminuer la pollution, due aux particules fines, dans l'air sur la ville de Nîmes.
En espérant que la mise en 2x2 voies du tronçon entre La Calmette et Nîmes sera réalisée.

Contribution n°605 (Web)

Proposée par ROURE CHARLES ET Simon claude
(gisele.charlesroure@orange.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 10h54
Adresse postale : 39 chemin de vacquerolles 30820 caveirac

Le contournement OUEST une HERESIE.NON Mesdames,Messieurs responsables ne faites pas ça,au moment ou toute la planete veut réduire la pollution et le co2 ne soyez pas les mauvais éléves, respectez les espaces naturels et les habitants qui non rien demandé.IL serait plutot judicieux de faire des grands parcking à chaque entrée de la ville et des dessertes cadensées electrique vers la ville de Nilmes.

Contribution n°606 (Web)

Proposée par Association Caveiracvaunage
(caveiracvaunage@gmail.com)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h10

Madame ,messieurs

L'association Caveirac Vaunage vous transmet ce jour un complément d'information concernant le dernier rapport de l'AE en date du 23 Février 2023. Voir pièce jointe

1 document associé
contribution_606_Web_1.pdf

Contribution n°607 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h16

C'est un projet d'une autre époque ! Dans quel monde vivons nous aujourd'hui ?
Dans une monde d'incertitudes certes sauf celle de devoir à moyen terme utiliser moins d'énergie et quitter le modèle de la personne solo en voiture matin et soir !
- 6 à 9 min seulement gagnées grâce au contournement
- augmentation global du trafic si on le fait (contre une diminution si on ne le fait pas)
- déplacement des embouteillages, mais pas de diminution (+ 25% coté D40, - 15% coté nord) selon l'autorité environnementale.
- 300 M€ de budget qui n'iront pas autre part, or on a bien besoin autre part (hopitaux, par exemple)
Donc c'est NON.

Contribution n°608 (Web)

Proposée par Collin Jean-Marie
(jmj.collin@gmail.com)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h19
Adresse postale : 2 impasse de la phalène 30900 Nîmes

Bonjour,
1) La priorité absolue est de résoudre le problème de l'accès à l'hôpital de Carremeau qui est en plein développement. Les flux depuis la ville et l'autoroute sont en très grande partie responsables des bouchons localisés entre le rond point de l'autoroute et celui de l'avenue Kennedy.
2) le contournement ouest jusqu'à la route d'Ales est une aberration ruineuse pour plusieurs raisons :
. une fois résolu l'accès à Carremeau depuis l'autoroute et le centre ville, le flux résiduel ne justifie en rien ce contournement (combien de personnes habitent Ales et travaillent à l'hôpital ?)
. son tracé implique une atteinte gravissime à ce qui reste de garrigue à l'ouest : faune et flore gravement atteintes entre les nouveaux lotissements et les carrières
. compte tenu du développement des lotissements Vedelin jusqu'à la route de Sauve, ces lots adossés à la garrigue à laquelle nous tenons tant se retrouverons proche de ce contournement engendrant pollution et bruit, d'abord pour des travaux gigantesques puis pour un trafic routier qui n'a rien à faire là, en lieu et place de la garrigue.
Tous qui ont investi dans cette zone rendue constructible par la mairie dans une zone adossée à l'espace naturel se retrouveraient trahis par une folie injustifiée.
. Nous voyons bien la nécessité de protéger ce qui reste de zone naturelle à proximité de Nîmes et il est clair que les transports individuels ou marchandises vont nécessairement être revus à la baisse à 10 ans pour raison de sobriété énergétique contrainte : transports en commun, covoiturage, production locale, etc …
Merci de nous éviter la catastrophe à contretemps des évolutions incontournables, avec des travaux destructeurs de notre cadre de vie et ruineux pour tous.
Prioriser l'accès au centre hospitalier et si nécessaire aménager le rond point RN106 / route de Sommieres avec une passerelle en aérien permettant de traverser le rond point par exemple de la RN106 à l'autoroute sans en faire le tour (cela se fait dans des cas similaires).
Cordialement,
JM Collin

Contribution n°609 (Web)

Proposée par Blanckaert
(sylvain.blanckaert@lilo.org)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h23

Bonjour,
La communauté des promoteurs de ce projet savent très bien qu'il est totalement nuisible. Oui, vous le savez. Vous choisissez la promotion de la destruction de l'environnement au profit d'une vision de l'aménagement du territoire et des déplacements d'un autre siècle. Vous disposez de TOUS les éléments informatifs entre vos mains pour avoir conscience que votre option n'a aucune pérennité et qu'elle est un scandale éthique. Vous savez que des alternatives bien moins offensives et coûteuses existent. Vous savez que les études en la matière démontrent que tous les périphériques de ce type finissent assez rapidement par être à nouveau engorgés puisque la bagnole appelle la bagnole. Vous savez tout ce que ce projet va détruire en matière de vie sauvage. Vous savez que ce sont les transports en commun qu'il s'agit de développer. Tout cela est donc un CHOIX. Qu'on nous présente comme une nécessité : la blague !

Contribution n°610 (Web)

Proposée par jacques BOLLEGUE
(jacques.bollegue@lacalmete.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h30
Adresse postale : Mairie 1 rue de Valfons 30190 La Calmette

Je suis maire de La Calmette et j'interviens ici au nom du conseil municipal et de l'ensemble des Calmettoises et Calmettois.
Nous sommes confrontés depuis 30 ans, matin et soir aux bouchons bien connus dits de La Calmette ou de Barutel. Les radios locales les évoquent tous les jours.
La 2X2 voies réalisée depuis ALES , se termine à la Calmette à quelques kilomètres de Nîmes ce qui génère un regroupement de voitures à l'arrêt , tous les matins de l'ordre d'une demi- heure, avec la pollution inévitable. Les responsables politiques (Région, département, Maires, Sénateurs, Députés) ont multipliés les interventions auprès des ministères sans aucun résultat. Nous sommes tous, farouchement, pour le contournement OUEST

Contribution n°611 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 12h27

Bonjour a tous, je ne suis pas favorable a ce projet !

Nous disposons d'une infrastructure suffisante qui a besoin d'être réadaptée pour une bonne fluidité de la circulation.
Il est nécessaire de mettre les vrais personnes concernées a étudier ce remaniement.

Entrée dans Nîmes par la route d'Alès, finir la 2x2 voies jusqu'à l'autoroute.
Refaire ce rond point de l'Hôpital "dessus dessous".
Passage route de Sauve "dessus dessous".
Raccordement route de Sommières "dessus dessous".
Bretelles de raccordement.

Revoir complètement le raccordement a l'autoroute qui est le point de blocage.

Bref je répète ce que nous souhaitons depuis toujours mais dans le vide.

Si l'argent nécessaire a tous ces projets était pris sur le compte des décideurs, je pense qu'ils seraient mieux étudiés §.
Et les parking en périphérie ils sont Où ?
j'en parle depuis que je circule en voiture..... 50 ans.

Réfléchissons ensembles pour le bien de tous, MERCI

Contribution n°612 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 12h40

Contribution Noah buisson
Je fais mes études de kiné à Bruxelles en Belgique. Je suis de Vergèze et à chaque vacance, je viens voir mes grands-parents qui habitent à Nîmes aux Roches blanches.
On se promène en garrigue juste à côté de la maison, ils sont tellement heureux dans leur coin de nature.
Et j'apprends, pendant mes vacances de février, qu'une 2 fois 2 voies à 110km/h va passer à proximité (200m) de leur maison, c'est très près. Je suis contre ce projet de rocade
Un projet de 300M€ qui ne créera que des voitures supplémentaires. Alors que la réflexion d'après moi, et au vu de mon expérience dans une capitale, devrait largement se tourner vers un élargissement des transports en commun.
C'est la réflexion pour le futur.
A Montpellier ils ont développé les transports en commun jusqu'aux communes environnantes et il y a moins de voitures en ville.
Cette rocade va créer plus de problèmes : impact santé sur les populations proches, nuisances sonores, pollutions atmosphériques, destruction de la faune et la flore sur 185h, … qu'elle ne résoudra de problème.
Mettons en place d'autres moyens de déplacements. Pensez à l'avenir des jeunes. Ce projet est complètement dépassé. Je suis contre cette 4 voies qui va massacrer la garrigue.

Contribution n°613 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 17h15

bonjour
C est un bon projet qui enfin permettra à nimes d'avoir une vision d urbanisme à long terme et qui permettra un futur développement ouest. L axe en lui-même désengorgera la seule route actuelle qui permet de sortir côté Nord. A faire très vite.

Contribution n°614 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 17h19

Enfin Nimes voit vers l avenir. GRand soutien au projet.

Contribution n°615 (Web)

Proposée par MERO JEAN-PIERRE
(jp.mero@wanadoo.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 18h46
Adresse postale : 290 montée 30000 Nîmes

C'est une fuite en avant et un cercle vicieux: on construit des nouvelles routes parce qu'il y a trop de voitures, mais ces nouvelles routes font un appel d'air pour de nouvelles voitures.... qui un jour satureront les routes existantes. Plus grave, l'appel d'air marche aussi pour le transport de marchandises et les camions vont se multiplier également. Pendant ce temps là on détruit la nature par l'artificialisation des sols et par le dégagement de CO2.
Tout ça alors qu'il existe une voie de chemin de fer entre Alès et Nîmes, et entre Nîmes et Montpellier ! Si l'état et les collectivités mettaient plus de moyens dans les transports en commun (et s'ils en avaient la volonté) on pourrait rendre plus attrayante cette ligne pour le transport des passagers et des marchandises.

Contribution n°616 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 18h47

CONTRE EVIDEMMENT !!!!
Alors que nous sommes au pied du mur avec une nature qui se meurt, vous voulez vraiment saccager ce poumon vert de Nîmes et de la Vaunage pour faire gagner une dizaine de minutes à quelques élus d'Alès qui travaillent sur Nîmes !!
Le pire c'est que ces derniers savent surement que cela va détruire des hectares de garrigue, fragmenter l'habitat naturel de la faune dont certaines espèces sont pourtant protégées !
la bétonisation va entrainer l'appauvrissement et la pollution des nappes phréatiques, augmenter les risques d'incendie l'été et les inondations en automne par l'imperméabilisation des sols..
Est ce que l'on parle de notre patrimoine, celui de nos anciens avec les capitelles et les mazets qui vont être détruits par l'égoïsme de certains, nos maisons qui seront impactées par la pollution, le bruit et les bouchons qui augmenteront, le temps perdu et tout cet argent public gaspillé pour l'intérêt privé de quelques uns

Allez messieurs les élus, faites votre boulot pour une fois, et travaillez pour l'intérêt public

Contribution n°617 (Web)

Proposée par Marie-Françoise Méhaux
(jfmx@outlook.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 18h49
Adresse postale : 278 rue du Machaon 30900 NIMES

Bonjour,
Avec désarroi, nous apprenons qu'un tracé aux abords des roches blanches est sur le point d'être réalisé ; Nous ne comprenons pas la nécessité de ce contournement, alors que des infrastructures existent déjà :
- comme la RN106, la Voie ferrée. Certes il faut quelques aménagements pour la RN106 il pourrait être envisagé la construction de toboggans aux carrefours en permanence bouchés.
- Augmenter le cadencement des trains sur l'axe Nîmes / Alès.
- Aménager des aires de stationnements avec des relais de transport en communs.
- Aménagement de pistes cyclables au départ de la gare et des aires de stationnement.
Des Réalisations certainement moins coûteuses, moins nuisibles et surtout moins dévastatrices.

A qui servira ce contournement ? Aux camions, aux personnes de passage, aux estivants (pour une période de deux mois) et NON aux travailleurs venant du nord de Nîmes pour aller travailler dans les zones d'activités nîmoises continueront à utiliser la RN106 !!! et oui ! qui est prêt à faire un détour pour aller travailler ?

Est-il nécessaire de faire subir des nuisances sonores, de pollution, de déforestation, de nuisances visuelles aux citoyens Nîmois, Caveiracois, Milhaudois et à toutes les personnes habitant sur ce tracé pour quelques automobilistes de passage !!

Nous nous sommes installés sur le secteur Nord-Ouest de Nîmes pour vivre au calme, près de la Garrigue, des Cigales, de la faune et de la flore qui caractérisent ce secteur.
Nous sommes venus ICI pour pouvoir recevoir nos enfants, nos petits enfants, nos amis et toute la famille dans un cadre calme et serein, afin qu'ils puissent se ressourcer loin du brouhaha des grandes villes.
Nous en rêvions nous avons réalisé ce rêve et voilà cette catastrophe environnementale et sociale et voilà que le rêve s'effondre pour un tracé inutile.

Non à ce contournement de l'absurdie.

Nous souhaitons que vous réviserez ce projet en prenant en compte l'existence des résidents sur le domaine des roches blanches qui au vue des études ont été totalement oubliés.

Cordialement,

M et Mme Méhaux.

Contribution n°618 (Web)

Proposée par VALADE Daniel
(daniel.valade@ville-nimes.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 19h05
Adresse postale : 1, rue Notre Dame 30000 NIMES

Le contournement ouest est essentiel à la fluidité de la circulation entre Alès, Nîmes et le noeud autoroutier. Il évitera que les automobilistes (et les autres,...), par ailleurs agents économiques essentiels, perdent un temps infini dans les bouchons qui , aujourd'hui, saturent lamentablement ces secteurs.
Le contournement évitera la terrible et épaisse pollution qui complique la vie, et dont la santé , des usagers de la route comme des riverains.
Et, que l'on ne nous dise surtout pas qu'une bestiole ou un végétal priment sur la vie de centaines de milliers d'utilisateurs de ces voies.
Soyons raisonnables, efficaces, et rattrapons enfin un temps si longtemps perdu.
Daniel VALADE

Contribution n°619 (Web)

Proposée par VIERGE lucienne FOURMENT René
(clementineclement@hotmail.fr)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 19h08
Adresse postale : Chemin de la Bergerie 30820 CAVEIRAC

Mesdames, Messieurs,

Habitant à Caveirac, chemin de la Bergerie, nous sommes tout à fait CONTRE ce projet de contournement Ouest de Nîmes.

Nous avons choisi de nous installer en 2014 dans cette Commune, pour y passer notre retraite et ceci parce que c'est un endroit privilégié entouré de garrigue et de ses trésors faune et flore réunies, de ces paysages dont on ne se lasse pas, propices à nos nombreuses promenades.

La garrigue est notre plus proche voisine. A 50m à peine de chez nous, nous avons des chevaux qui paissent à longueur d'année, des champs d'oliviers, des sentiers où nous pouvons découvrir toutes les richesses de cet environnement.

Cette route à 2x2 voies sera une vraie CATASTROPHE pour les habitants de la Commune de Caveirac, en détruisant et polluant notre magnifique garrigue.

Projet extrêmement COUTEUX qui ne va pas dans le sens de la politique de notre gouvernement qui souhaite développer les transports ferroviaires afin d'accélérer et réussir la transition verte et écologique.

De plus, comment peut-on construire une route 2X2 aussi proche des différentes constructions, notamment le lotissement des Roches Blanches sans parler des programmes de construction en cours ?

Lors de cette concertation de nombreuses solutions d'aménagements MOINS COUTEUSES ont été apportées et suggérées concernant notamment les ronds points de la RN 106 qui posent problème.

MERCI, de laisser notre garrigue à nos futures générations !!!!

Contribution n°620 (Web)

Proposée par HERSENT ALEXANDRA
(alexandra.hersent@gmail.com)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 20h08
Adresse postale : 103 rue du Sphinx 30900 NIMES

Habitant le quartier des « Roches Blanches », je suis particulièrement impactée par ce projet.
En page 17/54 du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants, je vois le texte suivant :
« L'échangeur E2 Sud a été retenu compte-tenu qu'il n'y pas d'habitation autorisée impactée »

Donc les rédacteurs des dossiers DEP affirment qu'il n'y a pas d'habitation autorisée impactée.
Clairement, nous sommes en présence d'une affirmation erronée.

Cette étude est obsolète car un quartier entier a été oublié, celui des « Roches Blanches ». Quartier qui bénéficie d'un environnement exceptionnel en plein cœur de la garrigue. Il faut préserver ce cadre de vie et cet air pur. Nous sommes en campagne aux abords de la ville de Nîmes, pourquoi vouloir gâcher un tel potentiel.

Je suis donc fortement opposé au projet CONIMES.

Il faut privilégier les solutions alternatives comme l'agrandissement de la RN 106 , solution moins coûteuse, plus respectueuse de l'environnement avec le même résultat un désengorgement du réseau routier.

Contribution n°621 (Web)

Proposée par Robin Bauduin
(bauduin.robin6@gmail.com)
Déposée le samedi 25 février 2023 à 20h31
Adresse postale : 325 chemin des hauts de Nîmes 30900 Nîmes

Il faut que le detournement passe derrière le mas de ponge (variante 4 ouest) pour préserver le cadre de ce mas et la qualité de vie des riverains.

Contribution n°622 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 25 février 2023 à 21h22

Bonjour,

ce projet est contre-nature et je donne un avis défavorable à plus d'un titre :
- suppression de biodiversité locale incluant des espèces protégées sur le tracé de l'infrastructure;
- augmentation de la pollution aux particules fines, de la pollution sonore aux alentours tant pour les riverains que pour les espèces protégées vivant sur le tracé;
- augmentation du risque incendie et de la température le long de l'infrastructure routière;
- de nombreuse autres priorités en terme de sécurité et de rénovation des infrastructures linéaires existantes;
- budget surévalué par rapport au coût global financier et environnemental final;
- bénéfice économique (entreprises locales, économies de carburant globale des utilisateurs.ice.s) et social (emplois) surévalués.

Bref, très mauvaise idée, très mauvais projet pour l'intérêt local sur les piliers du développement durable.

Contribution n°623 (Web)

Proposée par Nîmes RN106
(jmj.collin@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 04h16
Adresse postale : 30000 30000 Nîmes

Une proposition tout d'abord : réaliser une bretelle d'accès direct de la RN106 à Carremeau et à la route de Sommieres en passant à l'arrière du magasin Lidl. Ça réduirait d'autant le trafic au niveau du rond point le plus encombré.
3 questions à Mr le Maire de la Calmette suite à sa contribution :
1) avez mis en place aux heures de pointe un mode de transport en commun (bus) vers Carremeau et centre-ville ?
2) avez vous mis en place une incitation financière au covoiturage ?
3) que feront de leurs voitures thermiques vos administrés quand l'agglomération deviendra zone à faibles émissions ?
Traiter LA CAUSE plutôt que LES EFFETS permettra d'éviter plusieurs centaines de millions d'euros de dépenses publiques.

Contribution n°624 (Web)

Proposée par Xavier SANZ
(xavier.sanz2@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 10h08

Bonjour,
Depuis plus de 20 ans ce projet persiste sans tenir compte de l'évolution de la société. Il s'inscrit toujours et encore plus, à contre

courant des préoccupations environnementales et climatiques :
- impacts irréversibles sur la faune et la flore,
- pollution atmosphérique,
- incidences irréparables sur les nouvelles constructions autorisées par la ville à proximité du projet ("les roches blanches",
- .....
Depuis plus de 20 ans ce projet persiste sans tenir compte des solutions déjà largement émises au fil des contributions précédentes et encore énumérées aujourd'hui.
Je rappelle que la seule suppression des feux tricolores au carrefour Kennedy a permis, sans aucun investissement, de fluidifier la circulation.
Depuis plus de 20 ans ce projet au budget impressionnant et au devenir encore plus conséquent, permettrait finalement de gagner quelques minutes de trajet ?
Où est l'intérêt finalement ? Pour quoi ? Pour qui ?
Dans l'attente de nouvelles propositions, je reste opposé à ce projet.
Bien cordialement.
Xamo

Contribution n°625 (Web)

Proposée par Depeyre
(marine-depeyre@protonmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 10h16

Ce projet me semble peu pertinent au regard de la situation climatique et au peu davantage que cela aurait sur la fluidité du trafic.
- 6 à 9 min gagnée grâce au conimes
- augmentation global du trafic si on le fait (contre une diminution si on ne le fait pas)
- déplacement des embouteillages, mais pas de diminution (+ 25% coté D40, - 15% coté nord)
- 300 M€ de budget
Bien à vous,
Marine Depeyre

Contribution n°626 (Web)

Proposée par ARNAUD Tristan
(tristan.arnaud.email@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h06
Adresse postale : 4730 Chemin du Carreau de Lanes 30900 Nîmes

La garrigue a depuis toujours fait partie de mon enfance et représente le joyau naturel de l'ouest de Nîmes. Ces kilomètres carrés de garrigues ininterrompus forment un parc de verdure qui va être scarifié par ce tracé calamiteux.

Détruire 13 km de garrigues pour un gain de quelques minutes pour l'axe NÎMES/ALES est une aberration. Les budgets prévisionnels parlent de 300 millions d'euros alors que la valorisation des axes existants serait une solution avantageuse, économiquement, écologiquement et sociétalement parlant.
Quelques solutions sont déjà envisageables pour apporter des améliorations pérennes au réseau actuel, par exemple :
-Aménagement de la route d'Alès existante qui n'est pas régulière sur toute sa longueur et crée ainsi des ralentissements (notamment à l'entrée de Nîmes)
- créer un passage type TRÉMIE pour dissocier les flux de personnes continuant sur le périphérique et ceux allant à Saint Cézaire.
- Sur la partie Vaunage (Caveirac, Calvisson, Sommières) mise à disposition de transports en commun non polluants.
- Amélioration des 1,3 km allant du rond-point de Carémeau à l'autoroute qui, pourtant neuf, ne permet pas de rouler à 70km/h, ce qui crée un ralentissement sur le trajet de périphérique.
- Aménagement de la partie Saint-Césaire/autoroute pour désengorger ce secteur qui sera encore surchargé alors qu'il est déjà au maximum de sa capacité tous les jours le matin et le soir.

Préservons le patrimoine naturel de Nîmes et ses alentours pour toutes les générations futures.

Tristan ARNAUD

Contribution n°627 (Web)

Proposée par FESQUIER MICHELE
(michele.fesquier@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h12
Adresse postale : 2 Rue Fernand Braudel 95310 SAINT OUEN L AUMONE

Monsieur/Madame le commissaire enquêteur,

Originaire de la région, je souhaite exprimer mon opposition au projet de contournement ouest de Nîmes. En effet, je considère

que ce projet présente plusieurs inconvénients significatifs pour la ville et ses habitants, qu'il va à l'encontre des engagements de l'État en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

L'état s'est fixé comme objectif de l'État de parvenir à la 0 artificialisation nette des sols d'ici 2050, en contribuant à la perte de terres agricoles et de zones naturelles. Le contournement ouest de Nîmes risque de contribuer à l'étalement urbain, qui est un phénomène préoccupant en termes d'aménagement du territoire, alors que les terres agricoles perdues en raison de cette construction pourraient être utilisées pour promouvoir une agriculture plus durable, en accord avec les engagements

De même ce projet de contournement ouest de Nîmes va également à l'encontre des politiques récentes de l'État pour préserver les sols naturels et les espaces naturels en France. Il aura un impact négatif sur la situation hydraulique de la région, en réduisant la recharge des nappes phréatiques et en augmentant le risque d'inondation en cas de fortes pluies.
En période de sécheresse, la construction d'une infrastructure routière de cette envergure aggravera la situation hydrique de la région en consommant une quantité importante d'eau pendant les travaux de construction.
sachant que la région de Nîmes est sujette aux incendies de forêt, la construction du contournement ouest va augmenter le risque d'incendie en raison de l'augmentation du trafic routier, ainsi que de l'augmentation de la fragmentation de l'habitat naturel et de la destruction de la végétation.
La construction du contournement ouest de Nîmes aura donc un impact négatif sur la biodiversité, en dégradant l'environnement et en contribuant à la fragmentation des habitats naturels..

La construction d'une nouvelle infrastructure routière encouragera l'utilisation de voitures individuelles, qui sont l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, allant ainsi à l'encontre de l'engagement de l'État de réduire les émissions de gaz à effet de serre en France.
Utiliser davantage sa voiture annule les effets positifs escomptés en matière de désengorgement de la circulation.
de plus, cela aura un impact négatif sur la qualité de l'air, en augmentant les émissions de particules fines et de gaz à effet de serre.

Le coût financier de ce projet est très élevé, et il est peu probable que les avantages économiques escomptés soient atteints, que ce projet ne soit pas rentable, car il ne répond pas réellement aux besoins de la région.

Le projet de contournement ouest de Nîmes va à l'encontre de l'engagement de l'État de promouvoir une mobilité plus durable et de développer les transports en commun. Il est nécessaire d'approfondir l'étude d'alternatives plus respectueuses de l'environnement pour répondre aux besoins de mobilité de la région, qui soient en ligne avec les engagements de l'État en matière de décarbonisation, enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique.
Les coûts élevés associés à ce projet pourraient être mieux utilisés pour d'autres projets plus durables, tels que les transports en commun et les pistes cyclables, solutions plus durables et efficaces pour réduire le trafic et améliorer la mobilité.
Ces alternatives plus respectueuses de l'environnement offrent une opportunité pour la région de devenir un modèle de développement durable.

Je vous remercie de prendre en considération mon avis et mes préoccupations dans le cadre de cette enquête publique.

Cordialement,

M FESQUIER

Contribution n°628 (Web)

Proposée par Paul Fourtune

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h24

Bonjour,
je suis opposé pour plusieurs raisons au projet:

1) Environnement:
Je voudrais que la terre soit encore vivable pour nos enfants et petits enfants.

Le GIEC a constaté que la hausse de la température globale s'est accentuée dernièrement, à un rythme qui fera très probablement dépasser le seuil de 1,5 °C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle entre 2021 et 2040. Pour limiter et stabiliser le réchauffement climatique sous les 2 °C d'ici 2100, le GIEC réaffirme qu'il faut baisser les émissions de CO_2 rapidement, avec un objectif de zéro émissions nettes en 2050, et réduire fortement aussi les émissions des autres gaz à effet de serre.
Les changements déjà observés vont s'accentuer, notamment les extrêmes de température, l'intensité des précipitations, la sévérité des sécheresses, l'augmentation en fréquence et intensité des événements climatiques aujourd'hui rares. Certaines conséquences du changement climatique, comme la montée du niveau de la mer ou encore la fonte des calottes glaciaires, seront irréversibles pendant des centenaires, voire des millénaires. Les mécanismes naturels d'absorption du carbone seront de moins en moins efficaces.

Tous les projets qui favorisent le transport routier augmentent automatiquement le trafic et les émissions de gaz à effet de serre, c'est prouvé. Les scientifiques sont unanimes et le rapport du GIEC est très clair: Il faut à tout prix diminuer le trafic routier et favoriser les autres moyens de transport moins nocifs pour le climat. Le projet de CONIM est le projet d'une autre époque et est pour moi inconcevable de nos jours.

On pourrait se dire que quelques kilomètres de route n'ont aucun impact sur le climat global de la terre, mais ce raisonnement n'est plus possible dans la situation catastrophique dans laquelle nous nous trouvons. Le CONIM fait parti de 55 projets routiers actuellement contestés en France.

Le CONIM participera au réchauffement climatique et n'est pas compatible avec les objectifs de la politique environnementale du gouvernement "loi climat et résilience de transition écologique qui est censé protéger les citoyens et adapter tous les secteurs de l'économie aux futures conditions climatiques, tout en améliorant leur résilience."

En dehors de l'impact sur le climat il y a l'effet sur la biodiversité. Construire des routes, c'est détruire des milliers d'hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers (185 hectares pour le CONIM, 8000 hectares en ce qui concerne l'ensemble des 55 projets routiers contestés). C'est détruire des écosystèmes, des espèces protégées, et abîmer la biodiversité.
article ofb.gouv.fr:
"La biodiversité en danger
Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent, à un rythme encore jamais égalé. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines. On parle même d'extinction de masse:
• 68 % des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans.
• 40 % des insectes sont en déclin au niveau mondial. Depuis 30 ans, la masse des insectes diminue sur Terre de 2,5 % chaque année, alors qu'au moins 75 % des cultures alimentaires en Europe dépendent des insectes pollinisateurs.
• 41 % des amphibiens et 27 % des crustacés risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre ou du fond des océans.
• 75 % des milieux terrestres sont altérés de façon significative et plus de 85 % des zones humides ont été détruites.
• 15 milliards d'arbres sont abattus chaque année dans le monde.
• 46 % de la couverture forestière a disparu depuis la préhistoire.
Sources : Rapport Planète vivante du WWF, Biological Conservation, IPBES)
La France est le 6e pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées. (Source, liste rouge UICN)
30 % des oiseaux des champs ont déjà disparu en France en 15 ans (Source : Unité mixte de service PatriNat - Patrimoine Naturel).
38 % des chauves-souris ont disparu en France entre 2006 et 2016, parmi 19 des 34 espèces vivant en métropole. (Source AFB)
La destruction et l'artificialisation des milieux naturels (30 % des impacts)
• Quand une forêt primaire est transformée en culture ou en pâture,
• quand des prairies et des haies laissent place à une autoroute,
• quand un centre commercial est bâti sur des terres agricoles,
• quand un marais est asséché,
• quand un cours d'eau est rectifié ou fragmenté par des barrages,
• quand une mine est creusée à ciel ouvert,
nombre d'êtres vivants disparaissent directement ou indirectement. "

La stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB) traduit l'engagement de la France au titre de la convention sur la diversité biologique. Elle a pour objectif de réduire les pressions sur la biodiversité, de protéger et restaurer les écosystèmes et de susciter des changements en profondeur afin d'inverser la trajectoire du déclin de la biodiversité.
La stratégie s'appuie sur trois principes :
• la sobriété dans l'usage des ressources naturelles ;
• la cohérence des actions, que ce soit au niveau des politiques publiques et des partenariats avec le secteur privé ou à celui des échelles d'intervention, qui peuvent être locales, nationales ou internationales ;
• l'opérationnalité, pour entraîner par des actions concrètes, les changements nécessaires à la transition écologique.
Trois premiers axes visent à :
• protéger et restaurer la nature, les écosystèmes et les espèces, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, déployer des aires protégées sur 30 % de notre territoire incluant 10 % de protection forte ;
• utiliser de façon durable et équitable les ressources naturelles et les services écosystémiques : accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire les pollutions ainsi que l'artificialisation des sols, promouvoir les solutions fondées sur la nature, développer les modes de production et de consommation respectueux de l'environnement ;
• sensibiliser, former et mobiliser la société dans son ensemble : les citoyens, notamment les jeunes, les entreprises et le secteur public."

Le projet CONIM augmente l'artificialisation des terrains et détruit une zone de garrigue très riche en biodiversité. Une compensation par d'autres terrains n'est jamais équivalente en terme de biodiversité et ne remplacera jamais la garrigue d'origine. Ce projet n'est pas compatible avec les objectifs de la politique environnementale du gouvernement.
L'avis de l'autorité environnementale précise qu'il pourrait porter atteinte à des espèces et habitats naturels à enjeu européen.

2)Augmentation des risques de feu de forêt et inondations:
Le risque de feu de forêt augmente déjà avec le réchauffement climatique, on a vu la situation très inquiétante dans les Landes cet été, sans parler de l'Australie et de la Californie. L'augmentation des températures favorise le départ des incendies et rend plus difficile voir impossible de les combattre. Le projet CONIM ne participe pas seulement au réchauffement climatique, mais crée une route entourée de garrigue, prête a partir en fumée par temps de sécheresse. Même en hiver les incendies de forêt sont maintenant un réel risque (p ex feu dans les Alpilles le mois dernier). Les départs de feu à cause d'un mégot jeté par la fenêtre sont fréquents le long des autoroutes. Cela crée un réel risque supplémentaire pour notre garrigue et les habitations qui se trouvent très proches et les quartiers de Nîmes et Caveirac déjà très exposés au risque d'incendie de forêt.

Pareil pour les inondations, les pluies diluviennes deviendront de plus en plus fréquentes et l'artificialisation des sols va forcément diminuer la rétention de l'eau de pluie par la garrigue et accentuer les risques d'inondation.

3)Gaspillage d'argent public:
Ce projet est extrêmement couteux, car il faut créer une nouvelle route à partir de zéro, construire plusieurs ponts et adapter la

route par rapport au milieu naturel. Des solutions beaucoup moins onéreuses existent pour fluidifier le trafic de transit entre Alès et l'autoroute (aménagement des rond-points Kennedy et de l'autoroute), il est indispensable de les étudier avant de prendre une décision favorable. Le pays est en crise et on ne peut pas se permettre de gaspiller de l'argent public juste pour aller vite dans l'avancement du projet.

4)Augmentation du trafic routier dans la Vaunage et gêne par la pollution et le bruit:
Le CONIM va augmenter le trafic sur la D40, c'est établi par des études. En même temps la circulation sur l'actuel trajet ne va pas énormément diminuer, car seulement le trafic de transit va emprunter la nouvelle route. Les véhicules qui veulent se rendre à Nîmes resteront sur la route d'Alès actuelle. Les nuisances ne vont donc pas vraiment diminuer pour les riverains à Nîmes, en revanche les quartiers de Nîmes proche de la future route et les Caveracois subiront le bruit et la pollution engendrés par la circulation des voitures et camions sur la nouvelle route. Non seulement c'est désagréable, mais la pollution de l'air et le bruit sont des facteurs qui ont un réel impact sur la santé des riverains.
L'ensemble des habitants de la Vaunage (Caveirac, Langlade, Clarensac, St Cômes, St Dionisy, Nages et Solorgues, Calvisson, Congénies, Aubais, Junas) seront impactés par le projet de CONIM, car le trafic sur la D40 va augmenter avec la construction du CONIM et les embouteillages déjà présents vont s'aggraver.
4)destruction d'un espace bénéfique pour la santé des populations :
la garrigue concernée est très fréquentée par des coureurs, randonneurs et cyclistes aussi bien de Nîmes et de la Vaunage. Perdre cet espace de nature pour les activités de loisir serait vraiment très dommage. Les gens ont besoin de prendre l'air dans un environnement sain et pas trop loin. C'est essentiel pour le bien-être physique et mental!
Des coureurs de tout le Gard et d'autres départements viennent courir dans la garrigue caveracoise depuis plus de 20 ans. Le projet CONIM traverse en plein ces zones et les rend impropres à cet usage de santé, si important de nos jours.

Conclusion:
Ce projet est clairement inspiré par un logiciel d'un autre temps, il a beaucoup de conséquences négatives sur l'environnement et la population des quartiers ouest de Nîmes et de la Vaunage. Il ne répond plus aux enjeux de notre temps, il s'y oppose même.
Il va permettre aux véhicules qui veulent rejoindre Alès à partir de l'autoroute de gagner quelques minutes, mais ne résout pas tous les problèmes de circulation de Nîmes ouest, voir les aggrave pour la Vaunage. Même l'autorité environnementale a contesté l'utilité publique du CONIM.
Est-ce que c'est raisonnable de dépenser une somme astronomique d'argent pour ce projet, dont les conséquences négatives dépassent largement les bénéfices escomptés? Clairement non.

Contribution n°629 (Web)

Proposée par ADRIEN François
(fadrien@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h26
Adresse postale : 101 chemin du Mas de Mourgues 30820 CAVEIRAC

Le contournement ouest de Nîmes est une solution d'une autre époque.
A l'heure du développement des transports en commun dans une grande majorité des villes de moyenne importance comme Nîmes et son agglomération, cf. les projets de RER au plan national annoncés récemment.
Notre voisine, Montpellier qui, depuis des dizaines d'années, nous montre de nombreux exemples à suivre, comme le tramway, véritable outil moderne et actuel de déplacements urbain et périurbain.
Il existe sans aucun doute d'autres moyens pour régler les difficultés de circulation sur l'axe Alès/ Nîmes, sans avoir recourt à un projet aussi pharaonique que ce contournement ouest de Nîmes.
Les étranglements provoqués..... ! Entre La Calmette et Nîmes ainsi que les deux ronds point Kennedy et celui de l'autoroute sont les véritables freins à une circulation fluide sur cet axes.
Les Alésiens se rendant à Nîmes chaque matin de la semaine pour leur travail n'utiliseront pas cette autoroute qui rallongera le nombre de kilomètres parcourus matin et soir.
Alors qui seront les véritables utilisateurs de ce contournement ?
Sans parler des nuisances de toutes natures provoquées par ce projet, une deux fois deux voies ne serait-ce que par sont coût, est une aberration.

Contribution n°630 (Web)

Proposée par Téna Gilles
(gilles.tena@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h31
Adresse postale : 22 B rue de la station 30820 Caveirac

Depuis de années, avec mes enfants puis avec mon épouse nous montons sur les hauts du village toutes les semaines. On peut alors profiter d'un temps de ballade sur un vaste espace où les DFCI, les sentiers abrités permettent de vivre plusieurs heures au calme, de profiter des bruits de la nature (avec ici des animaux rares et protégé (pie grièche), et de repérer les passages des sangliers) d'éduquer nos enfants à la lectures de paysages et de leur occupation passée (capitelles et mazets) mais aussi de faire un peu d'exercice alors que nous exerçons des métiers sédentaires. Et c'est au cœur de ce qui pour moi est un espace de bien-être, rejoins à pied depuis le village, que le projet de contournement est envisagé.
Si les enjeux d'amélioration de la circulation sont réels, il est certain que toutes les options permettant d'éviter le saccage n'ont pas été étudiées. Il s'agit tout de même d'un des lieux de ballades les plus proches non seulement de Caveirac mais aussi des quartiers ouest de la ville de Nîmes qui nous le savons tous rassemblent les populations peu fortunées.
Dans son avis l'autorité environementale, avait indiquée que des éléments étaient absents pour démontrer l'utilité publique du

projet et la justifier des raisons impératives d’intérêt public majeur, qui sont nécessaires pour pouvoir déroger à l’interdiction d’atteinte aux espèces protégées (pie grièche par exemple). On pouvait s'attendre à ce que le mémoire en réponse traite de ces sujtes en profondeur mais tel n'est pas le cas en termes de protection de la biodiversité et d’atténuation du changement climatique. Les mesures d’évitement, de réduction et de compensation sont toujours insuffisantes pour prendre en compte ces enjeux de façon proportionnée aux atteintes du projet.
Ce projet est contestable dans ses objets, il va porter atteinte à notre environnement proche et doit être abandonné au profit de solutions "moins bitumantes".

Contribution n°631 (Web)

Proposée par BATARD FREDERIC
(frederic.batard@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 11h47
Adresse postale : 2 Rue Fernand Braudel 95310 SAINT OUEN L AUMONE

Monsieur/Madame le commissaire enquêteur,

Je souhaite exprimer mon opposition au projet de contournement ouest de Nîmes. Ma belle-famille étant originaire de la région nîmoise, ‘ai donc pu durant plus de 35 ans me faire un avis objectif sur les risques associés à ce projet..
Je considère que ce projet est incompatible avec les engagements de l'État en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

L'objectif que s’est fixé l'État est de parvenir à la 0 artificialisation nette des sols d'ici 2050 : il faudrait donc compenser toute nouvelle artificialisation des sols par une restauration équivalente de sols naturels. La construction du contournement ouest de Nîmes irait à l'encontre de cet objectif, en contribuant à la perte de terres agricoles et de zones naturelles, qui sont des puits de carbone importants.

Par ailleurs, l'État s'est également engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre en France pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. La construction d'un nouvel axe routier ne va pas dans le sens de cet engagement, car elle encouragera l'utilisation de voitures individuelles, l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, je souhaite souligner que l'État a récemment renforcé ses politiques pour préserver les sols naturels et les espaces naturels en France. Ce projet de contournement va à l'encontre de ces politiques, en dégradant l'environnement et la biodiversité, et en contribuant à la fragmentation des habitats naturels. Ce projet pourrait avoir un impact négatif sur la situation hydraulique de la région, en réduisant la recharge des nappes phréatiques et en augmentant le risque d'inondation en cas de fortes pluies.
En période de sécheresse, la construction d'une infrastructure routière de cette envergure pourrait aggraver la situation hydrique de la région en consommant une quantité importante d'eau pendant les travaux de construction.
La région de Nîmes est sujette aux incendies de forêt, et la construction du contournement ouest pourrait augmenter le risque d'incendie en raison de l'augmentation du trafic routier, ainsi que de l'augmentation de la fragmentation de l'habitat naturel et de la destruction de la végétation.

La consultation du dossier démontre que le projet est basé sur des prévisions de trafic obsolètes qui datent de plusieurs années, et ne tiennent pas compte des changements récents dans les habitudes de déplacement, tels que l'essor du télétravail et l'augmentation de l'utilisation des transports en commun.

Le projet n'apporte pas de solutions durables aux problèmes de mobilité : Le projet de contournement ouest de Nîmes ne résout pas les problèmes de congestion de la ville, car il encourage l'utilisation de voitures individuelles et n'offre pas d'alternatives de transport durables, telles que les transports en commun ou les modes de déplacement actifs.

Les alternatives au projet ont été insuffisamment étudiées, telles que l'amélioration des transports en commun et la promotion des modes de déplacement actifs, qui n’ont pas fait l'objet d'une évaluation complète.

Le coût financier du projet de contournement ouest de Nîmes est très élevé, et il est peu probable que les avantages économiques escomptés soient atteints. Ce budget pourrait être utilisé pour développer d’autres alternatives et promouvoir une mobilité plus durable et de développer les transports en commun, sans pour autant construire une nouvelle infrastructure routière.
Pour toutes ces raisons, je considère que le projet de contournement ouest de Nîmes devrait être abandonné.

Je vous remercie de prendre en considération mon avis et mes préoccupations dans le cadre de cette enquête publique.

Cordialement
Frédéric BATARD

Contribution n°632 (Web)

Proposée par Téna Sophie
(sophietena.ecole@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 12h01
Adresse postale : 22 BIS rue de la station 30820 CAVEIRAC

Nous habitions en plein centre ville de Nîmes et avons décidé en 2002 d’acheter une maison à Caveirac, afin de profiter de sa

proximité avec la garrigue, cet espace de nature et de biodiversité qui nous sont si chers. J'y pratique la randonnée et le VTT avec régularité.
Cette petite ville subit régulièrement de fortes crues, certains lotissements sont encore inondés, malgré les bassins de rétention créés. Mais ceux-ci s'avèrent systématiquement assez rapidement insuffisants pour faire face aux épisodes cévenols que nous subissons du fait de l'augmentation des surfaces bitumées et du réchauffement climatique. En créant ce contournement :
+ Je crains fort que les eaux ne s'infiltrent plus et ruissellent davantage, pour venir inonder notre petite ville.
+ Cet espace de nature si cher aux citoyens, pour leur santé et leur bien-être sera largement amputé.
+ Nous subirons une pollution inhérente au trafic routier.
+ Le patrimoine caveiracois que représentent les capitelles et les clapas sera impacté.

Alors que de nombreux pays, voire des villes, optent pour des transports en commun gratuits, et favorisent les transports doux en créant des pistes cyclables sûres, il est proposé ici de favoriser l'utilisation de son véhicule personnel polluant et augmentant les effets néfastes et nocifs sur notre environnement. Ce projet paraît coûteux financièrement et en terme de santé publique et pour quel gain en temps ? Quelques minutes ? Cherchons plutôt à favoriser l'usage des transports en commun, en créant des lignes en site propre, avec une fréquence satisfaisante.

Je vous demande d'étudier d'autres propositions moins impactantes sur la santé publique, moins coûteuses, préservant davantage notre environnement. En ces temps où le climat et la protection de l'environnement sont des enjeux majeurs de notre société, il est impensable de ne pas chercher de solution plus responsable.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ma contribution.

Contribution n°633 (Web)

Proposée par Diego de poorter
(emiliediegodepoorter@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 13h19
Adresse postale : 703 ch du sémaphore 30820 CAVEIRAC

Bonjour

Pour moi ce contournement est une aberration !!! En effet détruire des milliers d hectares de garrigue au lieu de mettre en place un vrai système de transport en commun tel qu un tram Ales Nîmes et un sommieres Nîmes tt les 15 min est stupide. Car ce contournement arrivant proche du rond point du mc do St cesaire va créer encore plus de bouchon sur la vaunage ou sortie de Nîmes pour aller à la vaunage.
Bref il y a des solutions beaucoup plus simple sans détruire la nature et surtout moins polluante.

Contribution n°634 (Web)

Proposée par De poorter
(Depoortealex@yahoo.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 13h21
Adresse postale : 703 ch du sémaphore 30820 CAVEIRAC

Bonjour

Pour moi ce contournement est une aberration !!! En effet détruire des milliers d hectares de garrigue au lieu de mettre en place un vrai système de transport en commun tel qu un tram Ales Nîmes et un sommieres Nîmes tt les 15 min est stupide. Car ce contournement arrivant proche du rond point du mc do St cesaire va créer encore plus de bouchon sur la vaunage ou sortie de Nîmes pour aller à la vaunage.
Bref il y a des solutions beaucoup plus simple sans détruire la nature et surtout moins polluante.

Contribution n°635 (Web)

Proposée par CELARY Bernard et Brigitte
(brigcela@wanadoo.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 13h36

Nous sommes contre le projet de contournement ouest de Nîmes car il est inutile et destructeur.
Inutile :
- le gain de temps pour ce trajet est tout à fait insignifiant (de l'ordre de 8mn).
- Dans ce schéma on va créer des besoins en donnant la priorité à tout véhicule automobile alors que ce trajet n'améliorera pas la circulation intramuros de Nîmes et engendrera des bouchons encore plus importants sur le CD 40 entre Sommières et Nîmes.
- Projet déraisonnable par son coût.

Destructeur :
- Désertification de plusieurs centaines d'hectares en zone boisée remarquable sans compter les voies d'accès de chantier.

- Désastre écologique et environnemental sur la flore, la faune, la garrigue, la chasse.
- Impact humain : bruit, pollution, expropriation, réseau hydraulique, risque d'incendie, risque d'inondation.
D'autres solutions peuvent être élaborées. A savoir : une passerelle au niveau du rond-point de Carémeau avec jonction à l'A9, aménagement de la ZI St Césaire, création de parkings pour le covoiturage.
Avec le dérèglement climatique et le bétonnage, la commune de Caveirac subira directement ces nuisances. On ne peut accepter cela alors que d'autres moyens existent (préconisés par l'association Caveirac Vaunage) moins couteux et plus respectueux de l'environnement.

Contribution n°636 (Web)

Proposée par M.CHAMAYOU Joël
(chamayou.joel@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 14h09

La construction d'une infrastructure routière de grande envergure comme le contournement ouest de Nîmes peut avoir des impacts significatifs sur l'environnement, notamment en termes de fragmentation de l'habitat naturel des espèces animales et végétales. De plus, les travaux de construction peuvent entraîner la destruction de zones humides et la dégradation de la qualité de l'air.
je considère que ce projet est incompatible avec les engagements de l'État en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

En effet, l'objectif de l'État est de parvenir à la 0 artificialisation nette des sols d'ici 2050, ce qui signifie qu'il faudrait compenser toute nouvelle artificialisation des sols par une restauration équivalente de sols naturels. La construction du contournement ouest de Nîmes irait à l'encontre de cet objectif, en contribuant à la perte de terres agricoles et de zones naturelles, qui sont des puits de carbone importants.
Par ailleurs, l'État s'est également engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre en France pour parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050. La construction d'un nouvel axe routier ne va pas dans le sens de cet engagement, car elle encouragera l'utilisation de voitures individuelles, l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre.
Pour toutes ces raisons, je considère que le projet de contournement ouest de Nîmes devrait être abandonné.
Je vous remercie de prendre en considération mon avis et mes préoccupations dans le cadre de cette enquête publique.

Contribution n°637 (Web)

Proposée par Mme COIC Joelle
(joelle.coic@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 14h13

Le contournement ouest de Nîmes a nécessité l'expropriation de terres agricoles, ce qui a suscité des réactions de la part des agriculteurs locaux. Certains d'entre eux ont dénoncé la perte de terres fertiles et la dégradation des conditions de vie des agriculteurs.
Les terres agricoles qui seraient perdues en raison de la construction du contournement ouest de Nîmes pourraient être utilisées pour promouvoir une agriculture plus durable, en accord avec les engagements

Le contournement ouest de Nîmes risque de contribuer à l'étalement urbain, qui est un phénomène préoccupant en termes d'aménagement du territoire.

De plus, cette nouvelle infrastructure routière encouragerait l'utilisation de voitures individuelles, ce qui augmenterait les émissions de gaz à effet de serre et contribuerait au réchauffement climatique. Le trafic supplémentaire généré par le contournement ouest de Nîmes aggraverait la pollution de l'air et du bruit dans la région, ce qui aurait des conséquences négatives sur la santé des populations locales et sur la faune sauvage.

Contribution n°638 (Web)

Proposée par PEARSON David
(dw.pearson@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 15h44
Adresse postale : 38 Rue Fanfonne Guillierme 30820 Caveirac

Pour une décision de cette ampleur je pense qu'il soit nécessaire de construire un modèle mathématique du contournement ouest basé, par exemple, sur la méthode de Monte Carlo et de simuler son fonctionnement sur plusieures années pour comprendre les implications potentielles du paradoxe de Braess. Si cela n'était pas déjà fait bien sur.

Contribution n°639 (Web)

Proposée par Bertrand
(bertrand.millet69@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 15h52
Adresse postale : 9 Chem. de Charrière Blanche 69130 Ecully

Le contournement de Nimes,
Ce contournement ressemble de plus en plus au derniers grands projets de bétonisation construit sans réelle motivation technique, mais qui apporte une solution simple et lisible à un problème complexe de mobilité locale.
Une réponse d'un autre temps. Alors que des municipalités cherchent des solutions alternatives à la voiture individuelle, il n'y a toujours pas de piste cyclable qui permettent de rejoindre les zones Ouest et Nord au centre (étrange, c'est les cotés que le Conimes tente de traiter).

Le bilan de l'agence de environnement pointe les même lacunes.
Pour mémoire et avec une simplification à l'extrême (extrait du dossier technique):
- 6 à 9 min gagnée grâce au Conimes
- augmentation global du trafic si on le fait (contre une diminution si on ne le fait pas)
- déplacement des embouteillages, mais pas de diminution (+ 25% coté D40, - 15% coté nord)
- 300 M€ de budget (qui n'iront donc pas autre part).

=> La conclusion est sans appel : évitons cette aberration !

Contribution n°640 (Web)

Proposée par Bernard MASSOL
(massol.bernard@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 16h03
Adresse postale : Résidence Eden Green Bât B appartement 28 30900 NIMES

Le projet de contournement Ouest n'est plus compatible avec nos obligations plus qu'impérieuses de revoir nos façons de nous déplacer, de consommer, de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effets de serres, de protéger les quelques espèces vivantes qui peuvent encore être sauvés et au final de nous sauver.
Nous le savons et vous le savez bien, nous sommes entrain de foncer dans un mur, il n'est plus question aujourd'hui d'une écologie d'utopie, ce temps est révolu. Nous n'avons plus le choix, il faut prendre le virage à 180° si nous voulons laisser à nos enfants un environnement encore viable, tous les signaux sont au rouge. Il n'est plus question de la survie du Psammodrome d'Edwards mais de la survie de l'espèce humaine. Bien sûr, l'homme continuera de vivre sans le Psammodrome d'Edwards mais pour combien de temps, avec quel climat, quelles épidémies.
Alors de grâce, mettez le pied sur la pédale de frein.
Notre réseau routier est suffisamment dense, améliorons ce qui existe et trouvons des alternatives au tout automobile.

Contribution n°641 (Web)

Proposée par Bernard MASSOL
(massol.bernard@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 16h57
Adresse postale : Résidence Eden Green Bât B appartement 28 30900 NIMES

Le projet de contournement Ouest n'est plus compatible avec nos obligations plus qu'impérieuses de revoir nos façons de nous déplacer, de consommer, de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effets de serres, de protéger les quelques espèces vivantes qui peuvent encore être sauvées et au final de nous sauver.
Nous le savons et vous le savez bien, nous sommes entrain de foncer dans un mur, il n'est plus question aujourd'hui d'une écologie d'utopie, ce temps est révolu. Nous n'avons plus le choix, il faut prendre le virage à 180° si nous voulons laisser à nos enfants un environnement encore viable, tous les signaux sont au rouge. Il n'est plus question de la survie du Psammodrome d'Edwards mais de la survie de l'espèce humaine. Bien sûr, l'homme continuera de vivre sans le Psammodrome d'Edwards mais pour combien de temps, avec quel climat, quelles épidémies.
Alors de grâce, ne reproduisons pas les erreurs passées.
Notre réseau routier est suffisamment dense, améliorons ce qui existe et trouvons des alternatives au tout automobile.

Contribution n°642 (Web)

Proposée par Martin Vincent
(vincentmgraph@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 17h52
Adresse postale : Chemin Carreau de Lanes 30900 NÎMES

Une voie rapide pour gagner quelques minutes sur le contournement de Nîmes.

Je n'en vois pas l'intérêt compte tenu :

- Du coût exorbitant de l'opération,

- Des conséquences catastrophiques sur la biodiversité en garrigue, dernière zone sauvage de Nîmes,

- De l'effet d'accumulation de chaleur générée par des hectares de bitume supplémentaires, dans une région parmi les plus chaudes de France, à l'heure de la menace climatique chaque année plus préoccupante,

- De l'effet d'imperméabilisation des sols sur des centaines d'hectares, aggravant encore les risques majeurs d'inondations auxquels notre région est soumise
Les arbres et les zones naturelles sont les premieres remparts contre l'effet de serre et tous les risques liés au changement climatique, et en premier lieu l'assèchement des sols.

Ce projet est une aberration à l'heure où les menaces liées au climat sont chaque année plus préoccupantes.

D'ailleurs, La loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, affiche un objectif clair : zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050.

Pourquoi la région de Nîmes ne s'y associe pas, comme l'a fait la Loire Atlantique et beaucoup d'autres régions (voir lien suivant) :

https://www.francebleu.fr/infos/transports/environnement-le-departement-de-loire-atlantique-met-fin-a-une-vingtaine-de-projets-routiers-8652761

Contribution n°643 (Web)

Proposée par Letouzey Rodolphe
(girafc@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 18h15
Adresse postale : 60 chemin des aires 30980 Langlade

Ce projet de CONIMES n'a plus de sens en 2023. Il s'agit d'un vieux dossier d'il y a 20 ans que l'agglo de Nîmes a ressorti des cartons.
Le CONIMES ne fait que déplacer le problème au lieu de le résoudre. Aujourd'hui, il faut chercher à limiter le nombre de voiture sur les routes au lieu de les canaliser à tel ou tel endroit. En développant les transports en commun, le co-voiturage et les modes de mobilités douces.
Les enjeux écologiques sont maintenant connus, les problèmes d'écoulement des eaux de pluie et des feux de forêt sont d'actualité, même en hiver. Comment peut-on envisager un tel projet dans ces conditions?
Sans parler du coût. 250 Million d'euros!! N'y a t-il pas d'autre façon d'utiliser l'argent public? Surtout en ce moment?

Contribution n°644 (Web)

Proposée par LAVILLEDIEU Sébastien
(s.lavilledieu@gmail.com)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 19h03
Adresse postale : rue Germandrée 30900 NÎMES

Le raccordement avec la N106 qui longe la RD907 passe trop près de zones habitées et va créer des nuisances sonores importantes et visuelles majeures entrainant ainsi une détérioration du cadre de vie et une dévalorisation des biens immobiliers impactés dans un quartier où les contraintes du PLU sont fortes pour les habitants.

Le tracé proposé est inadmissible !

Plus généralement, cette nouvelle voie goudronnée ne va pas supprimer les existantes et va un peu plus défigurer le paysage et détériorer la nature !

Contribution n°645 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 19h56

Farouchement opposés à ce projet!!
Riverain de la RD907, ce projet nous expose à d'avantage de nuisances sonores, mauvaise qualité de l'air, dépréciation de nos biens, expropriation,et ce n'est pas les documents mis à notre disposition, et tout récemment l'avis défavorable de l'autorité

environnementale du 23/02 qui vont réussir à nous rassurer.

Ce projet est une catastrophe environnementale à bien des égards, il n'a plus de sens en 2023. Sans compter le coût exorbitant pour saccager l'environnement et le lieu de vie des
plus proches habitants .

D'autres études mieux orientées devraient être mises en balance :

- finalité en 2X2 voie du tronçon calmette nimes
- zone de parking co-voiturage à l'entrée de NIMES NORD, desserte de tram BUS
- requalifier les ronds points dessus dessous hôpital CARREMEAU, autoroute NIMES OUEST

1 document associé
contribution_645_Web_1.pdf

Contribution n°646 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 19h56

Bonjour à vous,

Vous trouverez ci-dessous une participation à la concertation lancé pour le projet de Contournement Ouest de Nîmes, vous en souhaitant bonne lecture :

> Les avantages
- Un nouvel accès à l'autoroute A9 pour la Vanauge, Milhaud, et l'Ouest de l'Agglomération
- Un nouveau franchissement de la voie de chemin de fer

> Un processus irréversible d'urbanisation de la Garrigue :
Réaliser une seconde voie rapide à l'Ouest de Nîmes alors que la RN 106, n'est pas à saturation excepté sur 2 carrefours celui avec la RN 113 au droit de l'entrée Nîmes Ouest sur l'Autoroute, et la RD 40 (en direction de Caveirac). Le tracé du CONIM emprunte une continuité écologique (trame verte) qui permet de détacher la ville de centre de ses satellites. L'impact environnemental sera loin d'être neutre, et va à rebours de la politique mise en place par la Zéro Artificialisation Net promulgué par la Loi Nature & Environnement en 2021.

Surtout comme cela a été démontré, l'urbanisation a toujours eu tendance à s'étirer jusqu'aux nouvelle voies crées ou à se concentrer autour des entrées et sorties des voies rapides. Cela risque donc de se traduire par la transformation de terre pastorale ou agricole a proximité des Mas de Ponge et de Granon.

Enfin la première partie du CONIM ampute la possibilité de réutiliser dans le futur l'ancienne voie ferrée de Nîmes à Sommières en un transport Public en site propre. Or la pression pour développer de nouvelles mobilités vers la Vaunage se fait de plus en plus ressentir, et ne pas anticiper un changement de gouvernance sur les mobilités serait très dommageable pour une vision à long terme du territoire.

Le CONIM est une des solutions à un déficit de franchissement de la voie de chemin fer à l'Ouest de la Ville par rapport à l'Est. La ville de Nîmes possède un déséquilibre très important de franchissement des voies ferroviaire entre l'Est et l'Ouest de la ville, pour un linéaire de voie dans un environnement urbain presque deux fois plus long. De plus le développement urbain au XX° n'a jamais compensé ce déséquilibre, et ce nouvel axe pourra bien évidement délester les deux carrefours saturé sur la RN106 qu'il viendra doubler, mais il risque d'aspirer aussi des nouveaux flux, sans compenser le déficit de maillage qui existe déjà. Des projets structurels au niveau de la voirie urbaine communale ou Départementale semble par ailleurs indispensable : prolongement de l'avenue Pavlov vers la RN113 ; ouverture du Quartier Pissevin vers l'Avenue Maréchal Juin. Ces nouvelles liaisons permettraient d'équilibrer et favoriser un meilleur Maillage urbain, sans recourir à une infrastructure lourde qui transformera durablement le paysage, sans traiter une discontinuité forte dans la partie la plus peuplée de la Ville.

> Un investissement qui grève les capacités d'investissements des collectivités pour le développement des mobilités alternatives au tout voiture dont souffre déjà trop Nîmes Métropôle.
Ce projet dont le montant évalué à 270M€ correspond globalement au prix d'une ligne de Tramway, ou de plusieurs ligne de BHNS. Nîmes a une part modale pour les transports en commun largement en dessous de la moyenne nationale pour les agglomérations de 200 à 300 000 habitants. Les pistes cyclables, et les mobilités actives y sont sous développés, on pourrait imaginer que le budget absorbé pour ce projet pourrait être plus opportun à l'heure de la transition écologique vers des projets structurels tel que la réalisation de nouvelles haltes ferroviaires dans la ville centre et l'agglomération.
On pourrait aussi évoquer la possibilité d'aménager un parc de stationnement relais à l'entrée de l'Autoroute Nîmes Ouest pour favoriser les reports modal, et le co-voiturage, et aussi limiter certains comportement qui peuvent ralentir le flux de véhicule déjà à saturation sur ce carrefour.

Merci pour votre lecture.

Contribution n°647 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 20h38

Ce projet de CONIM, par son absence d'anticipation des futurs modes de déplacement, son artificialisation de la garrigue, est désormais obsolète.
Que cet argent, au lieu d'être mal dépensé, avec des conséquences irrémédiables sur l'environnement, aille au service des transports en commun, des pistes cyclables et des parkings relais, pour le bien de tous et surtout des générations futures.
Un schéma des mobilités cohérent et adapté aux enjeux de demain pourrait soutenir d'autres visions des déplacements sur l'agglomération ; il est grand temps d'aller voir ce qui se fait ailleurs et de se tourner vers l'avenir et non plus vers le passé !

Contribution n°648 (Web)

Proposée par BERRUS Marie-Pierre
(marie.berrus@orange.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 21h06
Adresse postale : 114 RUE DU SPHINX 30900 NÎMES

Nîmes, le 26 février 2023

Projet « Contournement ouest de Nîmes »
J'ai lu l'entier dossier de ce nouveau projet de bétonisation, il est à mon avis une antinomie à la loi climat et résilience promulguée en août 2021, affichant zéro artificialisation des sols d'ici 2050.
Je suis consternée, déçue par l'indifférence totale des faiseurs vis-à-vis des « nouveaux résidents » :
- 111 parcelles individuelles
- + 130 logements collectifs ayant visé préalablement ce lieu garantissant :
« un grand calme, la garrigue proche, un air pur ».

Concernant notre avenir, découvrant ce futur projet à brève échéance du contournement Nîmes-Ouest », l'ensemble de notre famille est déçue, d'autant plus que nous sommes passionnés de « marches, VTT, balades dans la nature »
Fatalement il ne sera plus question de ce havre de paix, à l'air sain à respirer.
Le tracé retenu est le tracé le plus proche de notre lotissement réf : justification du choix de la variante pages 16-17/54 du document « Pièce_C_Notice_explicative »
Nous décrivant de manière exhaustive un lieu très calme, aux senteurs d'une garrigue préservée, logée sur une parcelle de terrain, située à 400 m de ce nouveau projet du contournement ouest.

Résidente depuis le 1er février 2021 au sein de cette nouvelle résidence « Les Roches Blanches », je n'admets pas l'oubli de l'impact sur l'ensemble de notre lotissement par les autorités municipales, responsables de ce nouvel ouvrage (réf :plan de situation de page 6/7 du document « pièce_-_Plan _de situation ».
Réf plan général des travaux n° 2, page 11/55 du document « Pièce_C_Notice_explicative »

Les impacts ne sont pas négligeables tant sur le plan sanitaire (pollution, bruit) que sur le plan écologique(destruction de l'habitat, atteinte à la faune et la flore de la garrigue) et nous serons en 1ere ligne pour le constater.

Contribution n°649 (Web)

Proposée par Massé Christine
(iknowwhatilike@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 21h22
Adresse postale : 1075 Chemin du Paratonnerre 30900 Nimes

Mon avis concerne deux points
Le premier concerne le projet de faire payer le contournement ; j'estime injuste de faire payer à l'usager ce que le contribuable a déjà financé.
Si l'on veut que ce contournement soit utilisé pleinement, il doit être gratuit.
2- sur le choix de faire une 2x2 voies :
Aussi bien en terme de sécurité pour les riverains que pour la faune, et pour la pollution engendrée, la vitesse devrait être limitée au moins à 70 km/h.
En effet, quand le pont sur la rn 106 a été construit, améliorant en principe le carrefour entre la RN et le Chemin du Paratonnerre, on a vu la vitesse des véhicules augmenter.

Contribution n°650 (Web)

Proposée par Séquier Patricia
(p.seq@free.fr)
Déposée le dimanche 26 février 2023 à 21h55
Adresse postale : impasse Marianne 30000 Nîmes

je suis viscéralement opposée à tout bétonnage inutile d'autant plus quand il s'agit de sacrifier des dizaines d' hectares de garrigue .
Poumon vert abritant la flore et faune typiques de la région dont certains parfois nécessitent notre protection (ex Saga pedo , la plus grande sauterelle de l'Europe,classée vulnérable mondialement)
Ce projet n'est absolument pas en accord avec le besoin de trouver des alternatifs à la très polluante automobile.
Sa seule construction sera responsable de l'émission des milliers de tonnes de CO2 et il fera augmenter le trafic routier comme c'est toujours le cas.
Est ce que nos édiles pensent au changement climatique? Est ils s'intéressent aux manifestations de celui ci? Est ce qu'ils lisent les rapports du GIEC, toujours plus alarmants ? Est ce qu'ils ont des enfants?

Contribution n°651 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 22h00

Je suis très préoccupée par ce projet de contournement ouest de Nîmes.
J'habite Castanet et observe avec inquiétude l'inexorable extension de l'urbanisation et l'artificialisation de la belle garrigue dans laquelle je me promenais quand j'étais jeune adulte. Avec cette urbanisation, la circulation s'est notablement intensifiée. Si une voie rapide est créée à proximité en connexion avec l'autoroute, je crains que cette extension urbaine s'intensifie de manière exponentielle pour devenir une cité dortoir pour Montpellier.
Afin de pouvoir respecter l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050, il est important de développer des moyens de locomotion collectifs ainsi que les mobilités douces. Ce projet répond à une problématique qui n'est plus adaptée à la situation et à l'urgence actuelles. L'argent qui sera dépensé pour exproprier les propriétaires de terrain, pour le terrassement, les ronds-points / échangeurs et les nombreux ouvrages d'arts devrait être (à mon avis de citoyenne et de contribuable) judicieusement dépensé au développement des transports en commun (avec parkings type P+R) et voies vertes.
J'ai pu observer au cours de ma modeste vie que lorsqu'un axe de circulation (par exemple un périphérique) est saturé et que la réponse est d'ajouter une voie supplémentaire de circulation, l'accalmie n'est que de courte durée. Fort de cet appel d'air, le trafic s'intensifie davantage jusqu'à une nouvelle saturation et à un nouvel ajout de voie, et ainsi de suite, dans une fuite en avant sans réelle solution, mais avec une dégradation de la qualité de l'air et de la qualité de vie des citoyens limitrophes. Cette déviation du trafic déplacera en outre le problème un peu plus loin avec de nouveaux bouchons ailleurs, d'autant plus importants que le trafic aura été augmenté « grâce » à ce contournement. De plus, ce nouvel axe de circulation va probablement intéresser des hangars logistiques qui pullulent à proximité des axes routiers, artificialisent les sols, augmentent le trafic des poids lourds, et affaiblissent les commerces locaux.
Pour résumer, je ne pense pas que ce projet soit d'utilité publique au regard des priorités du moment, et je souhaite que l'argent budgété pour ce projet soit destiné à des actions en faveur du développement des mobilités qui soient compatibles avec l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Contribution n°652 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 26 février 2023 à 22h41

Ce projet permettra de limiter tous les bouchons quotidiens et polluants pour me rendre au centre ville de Nîmes. Je ne perdrai pas inutilement du temps pour me rendre à mon travail. Je suis globalement pour avec une préoccupation concernant les nuisances sonores. Des murs anti bruits me semblent indispensables.

Contribution n°653 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 08h11

Ce projet, dont le processus est lancé depuis dans années, n'est plus en phase avec les enjeux climatiques actuels et doit être revu au regard de la circulaire n°6323-SG du 7 janvier 2022 ayant pour but de lutter contre l'artificialisation des sols, d'autres solutions alternatives doivent être envisagées.

Contribution n°654 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 10h04

Non au contournement ouest parce que :
- trop proche de nos habitations (200m)
- chantier long incluant bruit poussière cadre de vie dégradé pollution
- perte de nos biens
- apres chantier toujours bruit cadre de vie dégradé et pollution

---

Contribution n°655 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h00

Bonjour,
Je suis défavorable à ce projet de création d'un contournement Ouest de Nîmes.
Ce projet ne correspond plus aux besoins actuels de notre époque.
Il faut diminuer drastiquement l'usage des véhicules ainsi que des camions de transport logistique.
L'heure est au développement massif du ferroviaire (pour le FRET et les transports pendulaires domicile-travail), mais aussi au développement des transports en commun avec un maillage périphérique de Nîmes plus large et une forte augmentation de la fréquence des dessertes.
Créer une infrastructure routière de plus n'améliorera pas non plus la qualité de l'air sur Nîmes, qui n'est pas brillante au niveau national.
Ce contournement va encore une fois être au détriment du paysage, notamment dans la Vaunage qui perd de plus en plus son charme.
Il pose aussi problème par rapport à la biodiversité locale très riche autour de Nîmes et où les solutions de compensation sont très limitées.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que ce projet n'ait pas de suite.

Contribution n°656 (Web)

Proposée par Papot Joëlle
(joelle_collin@yahoo.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h18
Adresse postale : Roches blanches 30900 Nîmes

NON au contournement ouest !
Il faut abandonner ce projet totalement délirant tant sur le plan écologique que financier !
Nous arrivons à l’heure de la sobriété énergétique, des solutions existent déjà pour désengorger le trafic.
Il faut juste permettre aux gens qui empruntent la RN 106 de pouvoir prendre facilement le train en multipliant les horaires, cette voie existe déjà !
Et puis, il y a le covoiturage déjà existant et qu’il faudrait encourager par des mesures incitatives.
Pour la 106, une passerelle rond-point dessus/dessous à l’endroit de l’engorgement me semble la meilleure et la moins onéreuse des solutions.
Mais DE GRÂCE, n’abimons pas davantage notre belle garrigue qui fait encore le charme de la ville de Nîmes !
Un tel projet correspond à ce qui se faisait en 1960 ! Ce qui est l’exact contraire de ce qu’il faut faire aujourd’hui.
Le bon sens doit l’emporter !!!!
Merci.

Contribution n°657 (Web)

Proposée par kwolek freddy
(freddy.kwolek@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h22

A la lecture du fastidieux document concernant ce vieux projet, je remarque plusieurs éléments qui font qu’il m’est impossible de le valider en l’état.

- Coût exorbitant pour gagner 6 min soit 734 € pour 1 seconde et si le budget est respecté !
- Destruction de 160 hectares de garrigue, adieu oiseaux et fleurs, bienvenue aux sangliers dans notre agglomération et cité nîmoise et à l'effet de serre tant combattu. Il nous faudra d'ailleurs prendre sa voiture pour aller se promener loin en garrigue,

- Une quasi impossibilité de compenser le déboisement par un hypothétique reboisement car il y a un cruel manque d'eau dans notre région et surtout dans ces zones,
- 36 jours sans pluie en hiver, un record dont nous nous serions bien passés,
- Une garrigue qui souffre de 3 années consécutives de sécheresse où l'on peut déjà observer la mort de plantes typiquement régionales.
- Coupure irréversible entre les zones situées à l'ouest et celles à l'est de cette nouvelle voie,
- "Appel d'air" à une circulation de véhicules encore une fois optimisée. Je note ici qu'ayant habité dans les Hauts de France, en région Parisienne, dans le Lyonnais et ailleurs; j'ai constaté que chaque aménagement routier important appelait bien plus rapidement que les prévisions une augmentation de la circulation.
- Quel que soit l'aménagement routier, il y a toujours des ralentissements ou des bouchons aux heures d'embauche et de sortie du travail,
- l'oubli sur le tracé des grands lotissements ou aménagements déjà réalisés comme les Hauts de Nîmes, le Petit Védelin, le Domaine de Védelin, les Dixmes ayant déjà fait disparaître pas loin de 100 hectares de garrigue à l'immédiate proximité du centre de Nîmes sans aménagement particulier des voies de circulation pour y accéder (Carreau de Lannes, Chemin du Mas de Védelin, D999)
- Une circulation sur la D40 qui se verra bloquée au 1er rond-point de St Césaire (repère 0A B1 du projet) par l'afflux de véhicules venant de ce contournement Ouest refusant de prendre et payer l'autoroute. Les habitants de la Vaunage risquent d'être très déçus par cette soi-disant amélioration de la circulation.
- Un projet qui répond aux besoins des personnes travaillant sur Nîmes mais ayant optées par choix ou en raison des coûts en agglo de Nîmes, de vivre en campagne éloignée,
Un projet qui favorise l'étalement de l'urbanisation avec son lot de contraintes (acheminement de l'eau, de l'électricité, traitements des eaux usées, etc…)
- Sans avoir fait de réels relevés, je constate que peu de véhicules venant de la N106 prennent l'autoroute ou tournent vers Montpellier. La majorité va vers Nîmes
Pour finir, les vents dominants emporteront les gaz de cette voie rapide vers la ville de Nîmes. Les risques d'incendie seront accrus car fort est de constater que les incendies démarrent majoritairement en bordure de route. Il est d'ailleurs interdit de circuler en véhicule à moteur en garrigue sauf pompier, propriétaires de terrains, etc…

Je pense aux générations futures, nos enfants et petits-enfants. Nous dépendons de la nature alors ne continuons pas à la détruire et ne soyons pas les acteurs de notre propre disparition.

S'il faut aménager, recherchons les causes et attaquons les causes. Finir la N106 en 2x2 voies, aménager les ronds-points actuels de Carémeau et de l'actuel accès à l'A9 par des trémies ou passerelles et désenclaver la zone d'activité de St Césaire par un accès direct à la RN113 et l'autoroute sans lien avec la RD40 ou RD940
Optimiser les transports en commun (TER, Tram-train, Bus plus fréquents voire ligne de bus partant de parkings de covoiturage). Une vingtaine de villes de grande importance en font la demande mais pas Nîmes
Relier à Nîmes la voie verte de venant de la Vaunage et s'arrêtant à Caveirac. Portion sans cesse reportée, la ville préférant un palais des congrès !

Contribution n°658 (Web)

Proposée par Maestre Dominique

Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h27

Je ne peux pas mettre en cohérence les urgences du changement climatiques , les bonnes pratiques qu'on nous incite à faire en tant que citoyens avec ce projet de déviation routière.
Les portions de territoire qui seraient bitumer vont être détruites, invalidant la protection de la biodiversité, qui n'est pas juste un mot, mais une nécessité vitale pour la conservation de la planète. Il a été recensé plusieurs espèces protégées ou fortement menacées sur ce territoire.
Aucune compensation ne les feraient revenir! >D'ailleurs le dossier mentionne que les compensations sont insuffisantes et imprécises.
L'artificialisation des sols n'est pas non plus sans conséquence; les inondations subies dans notre région le prouvent.
Et enfin, pour pallier au trafic, c'est aux délégués politiques d'injecter de l'argent plutôt sur des transports collectifs moins polluants.
D. M
Voici ma

Contribution n°659 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h39

Bonjour,
Je suis opposée au projet de contournement Ouest de Nîmes pour les raisons suivantes :

- lourdes conséquences sur la biodiversité avec la garrigue dévastée sur plusieurs hectares et la modification de la flore et de la faune - Je pense par exemple à l'Aigle de Bonelli, un des rapaces les plus menacés du territoire français et présent dans notre garrigue
- la pollution supplémentaire due au trafic routier

- les nuisances sonores pour les habitants de Caveirac
- nos sorties/promenades à pied avec notre chien totalement dénaturées

Bref, un projet loin des préoccupations climatiques et écologiques et qui n'a pas étudié d'autres possibilités de transport que la voiture individuelle.
Aucun bénéfice pour les habitants de Caveirac pour se rendre à Nîmes ou en revenir.
Aujourd'hui, il est important de relier les communes proches des villes avec des trains/trams électriques, voies cyclables pour circuler au quotidien en impactant le moins possible notre planète.
Je vous remercie, par avance, de l'intérêt que vous porterez à ma demande.
Bien cordialement
-

Contribution n°660 (Web)

Proposée par JOVER Pilar
(pilarjover34590@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h42
Adresse postale : 26 rue georges bizet 34590 MARSILLARGUES

Bonjour,
J'ai découvert la garrigue NIMOISE/CAVEIRACOISE quand ma fille a emmenagé dans le chemin du carreau de lanes en 2003. Depuis j'en profite réguliérement pour faire des balades, découvrir les capitelles, les sentiers balisés. Cette faune et flore que nous n'avons pas dans l'Hérault doit être préserver.

Je suis contre ce projet de contournement ouest de NIMES.
Contre car l'on nous parle d'écologie dans toutes les phrases de tous les reportages et discours politique
Contre car on nous demande de changer nos habitudes dès aujourd'hui pour préserver la planète.
Contre car le réchauffement climatique est là, que nos sols sont hyperbétonnés et que la cause principale des incendies c'est le mégot de cigarette jettés au bord des routes.

Ce projet va agraver l'impermiabilisation des sols, les incendies, détruire un lieu protégé de construction, saccager la garrigue pour un gain de quelques minutes.

La circulation ALES/NIMES est fluide la majorité du temps, encore plus quand il n'y a pas les cars scolaires. On ne peut pas habité de plus en plus loin des villes et se plaindre de ne pas y avoir accès rapidement.

Il y a des projets alternatifs :
- j'ai pris le train NIMES/ALES mais il n'y a pas de parking relais !!!!! Une abbération ni d'incitation tarifaire !
- pourquoi le 2x2 voies passe régulièrement à 1 voie, puis 2 cela crée des bouchons (c'est récent, il faut enlever les plots en plastique) recalibrons la RN106
- le rond point de carémeau est bien mieux sans les feux, pourquoi pas un passage aérien pour les gens qui souhaite aller directement à l'autoroute
L'accès au CHU de Carémeau est compliqué par temps de neige, ou de verglas car les routes ont une forte inclinaison, avec un passage aérien, fini les raidillons les secours pourront se rendre au CHU.

Mais ou sont les parkings relais à l'entrée de la ville ? Caveirac ? Ales ? Milhaud ?

Il existe des projets alternatifs ont-ils été chiffrés ?
L'impact environnemental a-t-il été pris en compte ? polution avec les nouveaux quartiers du petit vedelin, des roches blanches
En cas de mégots de cigarettes, toutes la garrigues prendra feu !!!

Améliorons l'existant au lieu de toujours détruire. On nous demande de changer dès maintenant donc les projets vieux de 30 ans ne doivent pas voir le jour.

Contribution n°661 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h48

CONTRE projet de contournement Ouest de Nîmes sur le territoire des communes NÎMES, MILHAUD et CAVEIRAC

Contribution n°662 (Web)

Proposée par Mateus Luis
(mateus@noos.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 12h03
Adresse postale : 817 chemin des Dixmes 30900 Nîmes

Stop à l'artificialisation des sols, aux depenses pharaoniques injustifiées
Développer le train entre Ales et Nîmes, le covoiturage et la mobilité douce est la solution dans un contexte économique où la priorité doit être la préservation de la biodiversité. Comme le demande l 'Autorité environnementale organisme indépendant dont l' avis est défavorable au projet.

Contribution n°663 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 12h36

Je m’oppose formellement à ce projet sous toute ses formes, inutiles et néfaste à l’environnement.

Contribution n°664 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 13h27

Bonjour,

Je suis radicalement opposé à ce projet routier d'une construction de 2x2 voies. Habitant le quartier de la Capitelle Pointue je n'ai que pu constater ces dernières années l'augmentation du bâti ces dernières années y parmi par la construction d'un lotissement massif. La construction de cette route participerait à l'augmentation de la densité du bâti et des nuisances sonores. Les espaces vers dans cette périphérie de la ville sont déjà menacés et acculés, notamment par l'extension illégale d'un camp de recèle, ce qui est contraire à la saine volonté de préservation de notre garrigue qui paraît chaque jour plus relevé d'une fausse déclaration politique aveugle aux enjeux environnementaux que nous rappellent annuellement les excès de sècheresse et d'incendie. La création de cette route achèverai la destruction du paysage et la marginalisation de ce quartier pourtant déjà enclavé en l'assujétissant à des nuisances diminuant son attrait et le bien-être des habitants.

bien cordialement

Contribution n°665 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 13h31

Ce projet est totalement en opposition avec les évolutions indispensables sur le plan environnemental et de santé publique. Engager de l'argent public pour favoriser l'utilisation de moyens de transport individuels est un non-sens au regard des objectifs de réduction d'émission de CO2. Ce contournement va réduire des espaces de garrigues au profit de routes bitumées. La circulation va augmenter la pollution atmosphérique et sonore, augmenter les émissions de CO2 et des gaz polluants en augmentant la circulation des camions et des automobiles. Elle va impacter la biodiversité en créant des zones infranchissables aux espèces animales et végétales.
Utiliser cet argent public pour favoriser l'efficacité et la baisse des couts des transports en commun sur cet axe est la solution alternative à ce projet anachronique.

Contribution n°666 (Web)

Proposée par ROBERT Annie
(annie.r30@free.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 14h15
Adresse postale : 116, chemin de plaisance 30420 CALVISSON

Je suis opposée, à ce projet.

il est normal de vouloir fluidifier le trafic routier, mais pourquoi s'obtiner à ignorer les solutions alternatives proposées, moins couteuses, et moins polluantes.
ce contournement qui est d'un autre age va détruire 185 hectares de garrigue, favoriser les risques incendie et d'inondations, émetrre plus de CO2, aggraver la circulation sur la RD 40 , déplacer les nuisances sans les supprimer.
pourquoi s'enteter, c'est incompréhénsible !
De plus ce projet à un cout elevé.
IL faut dire "STOP" arretons le massacre de notre ENVIRONNEMENT

CE PROJET EST INUTILE

Contribution n°667 (Web)

Proposée par Lafont jean Christophe
(jc.lafont@lafonttourisme.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 14h17
Adresse postale : 20 chemin de panissieres 30340 Rousson

Avis Positif pour la réalisation de cette déviation

Contribution n°668 (Web)

Proposée par THOMSEN PASCALE
(pascalethomsen@free.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 14h49
Adresse postale : 165 impasse de l'Aloès 30900 NIMES

Monsieur l'enquêteur,
Je suis contre la 2x2 voie du contournement ouest de Nîmes. En effet, à l'heure où les consciences s'éveillent concernant le réchauffement climatique, ce projet ne devrait même plus faire débat.
La construction d'une telle route affecte l'environnement à plusieurs niveaux :
- Faune et Flore : Destruction de nombreux végétaux et abattage d'un grand nombre d'arbres et arbustes qui abritent une faune très importante, une extraordinaire biodiversité, cela détruirait le milieu de vie de nombreux animaux sauvages. Un territoire coupé, diminue la possibilité de trouver de la nourriture et donc réduirait considérablement le nombre des espèces vivant là et perturberait leur reproduction. Les eaux sales chargées de carburant, issues du ruissellements des routes sont également néfastes pour les insectes , abeilles etc...
- Réchauffement climatique :
A l'heure où nous savons que le trafic routier est l'une des principales sources d'émissions de dioxyde de carbone (Co2) gaz à effet de serre qui est responsable du changement climatique (cf rapport de l'ADEME). Les solutions sont évidentes, il faut moins de véhicules individuels, moins de vitesse, le développement des transports en commun, vélo, pistes cyclables etc... Selon des rapports et des scientifiques de renom, il est urgent d'arrêter la construction de nouvelles routes. Les arbres ont un rôle capital contre le réchauffement climatique "puits de carbone". Les arbres capturent le carbone atmosphérique, le stockent dans les branches, troncs, racines, un atout précieux contre le changement climatique, causé par la quantité de carbone présente dans l'atmosphère, sous forme de Co2. " la restauration des arbres reste une stratégie des plus efficaces pour atténuer le changement climatique" (science.org) grâce à leur système racinaire, l'eau de pluie s'infiltre plus facilement et diminue le risque de ruissellement donc inondation (dans le Gard, nous avons beaucoup d'exemples) A contrario, le goudronnage empêche cela, de plus les eaux sales qui s'écoulent des routes sont chargées d'essence et gasoil ce qui pollue les sols, ce qui est néfaste pour les animaux et insectes. Le rapport du GIEC affirme que "les émissions de Co2 doivent diminuer maintenant"
Cette garrigue est un "poumon" de Nîmes et ne doit pas être plus amputée.
On ne peut pas montrer du doigt la déforestation dans certaines zones du globe et détruire 175 hectares de garrigues chez nous pour un résultat à faibles avantages par rapport à tous les inconvénients.
- Social : "en construisant plus de routes, nous créons une société plus dépendante de la voiture, ce qui signifie plus de pollution, mais aussi moins de services et de magasins accessibles à pieds et à vélo en toute sécurité" (L'organisation Transport for Quality of Life)
- Pollution sonore destructeur pour la santé : Le bruit perturbe. Ses effets peuvent aller jusqu'aux troubles du sommeil, hypertension artérielle, réduction du champ de vision, l'irritation nerveuse et la dépression. Selon l'OMS le bruit constitue, parmi les facteurs de risques environnementaux, la 2ème cause de mortalité en Europe, derrière la pollution atmosphérique.
En conclusion : la 2x2 voie (185 hectares de garrigue et limitée à 110kms/h) serait une catastrophe écologique, elle ne constituerait que des points négatifs (cf rapport de la DREAL)
- augmentation de la circulation
- augmentation de la pollution atmosphérique et des sols
- augmentation de la pollution sonore
- ne diminuera pas le trafic très important à l'entrée de Nîmes de la D40 (route de Sommières) et de la RN106 (route d'Alès)
Idées et solutions pour désengorger le trafic :
- permettre une voie directe de la route d'Alès(RN106) jusqu'à l'entrée de l'autoroute Nîmes-ouest, avec tunnel ou ponts et supprimer les carrefours à feux et rond points
-prévoir des murs anti bruits aux abords des habitations à l'entrée de Nimes , et/ou des demi-tunnels végétalisés au dessus
-prévoir avant l'entrée de Nimes (sur route d'Alès RN106 et coté Caveirac D40) des parkings de covoiturage et de départ de bus ou navettes allant jusqu'au CHU de Carémeau et plus.
- couloir de bus et vélo, trottinette... avec protection et si possible végétalisé
- prolonger la voie verte sécurisée et végétalisée de Caveirac jusqu'à Nimes-St Césaire et CHU

En espérant qu'il sera tenu compte des avis des citoyens, et que la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair : zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050, soit enfin respectée.

Contribution n°669 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h06

POUR le projet de contournement Ouest de Nîmes.

Je suis favorable au projet de contournement ouest pour plusieurs raisons :

1/ Tous les jours aux heures critiques (7h30-9h30), c'est jusqu'à 10 kilomètres de bouchons depuis la côte de Barrutel jusqu'à l'accès autoroutier Nîmes-Ouest, larguant ainsi des tonnes de CO2 et particules fines au cœur de quartiers riverains puis le quartier Castanet, Mas de Lauze, Valdegour, Pissevin et Carémeau qui voit ainsi sont accès rendu difficile.

2/ le même phénomène se répète entre 16h30 et 18h30 dans l'autre sens cette fois, larguant encore sa pollution au même endroit, sur les mêmes habitants.

3/ Il est facile de constater que bon nombre de ces "voyageurs" prennent la direction de la route de Montpellier, Caveirac, A9 et bien sûr Nîmes par le périphérique. Quand les premiers pourront bénéficier du contournement Ouest de Nîmes, seul le flot de circulation intra Nîmes restera sur cet axe Castanet-Ville Active, donc bien moindre, réduisant ainsi sensiblement les nuisances tant sonores que polluante par dégagement de CO2 sur une zone déjà bétonnée qui ne peut absorber ce carbone.

4/ Le contournement permettra de dévier la circulation vers une zone peu dense, zone de nature qui absorbera ce CO2.

5/ Le contournement, par ses accès multiples prévus, permettra également aux résidents des nouveaux quartiers construits de sortir de la ville en direction d'Alès ou de l'A9 sans être obligés actuellement de subir des infrastructures non adaptées à leurs besoins et ainsi d'éviter de participer à l'engorgement d'un axe déjà saturé comme c'est actuellement le cas.

6/ Les résidents de Milhaud et de Caveirac pourront, grâce à ce contournement, avoir un accès plus direct à l'A9 ou à Alès sans avoir à subir les ralentissements de Nîmes.

7/ Ce projet pourrait permettre de terminer le projet de la RN106 entre La Calmette et l'entrée de Nîmes. En effet, il serait logique que le flot de circulation se fasse directement par le contournement Ouest et par un échangeur de sortie donner accès à Nîmes plutôt que créer un rond-point supplémentaire entre La Calmette et la route d'Anduze. Ainsi la RN106 aurait son tracé qui démarrerai du nouvel échangeur de Milhaud sur l'A9 et irait jusqu'à Alès et ses Cévennes.

8/ Le contournement Ouest de Nîmes pourra éviter le départ de riverains, excédés par les nuisances actuelles de cet axe, vers les communes limitrophes de Nîmes (Caveirac, Milhaud, Bernis, etc.), qui se retrouveront contraintes de devoir bâtir de l'habitat supplémentaire, en garrigue donc ! La garrigue sera donc sacrifiée tout autant.

En conclusion, je suis pour le contournement Ouest de Nîmes.

Contribution n°670 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h13

Enfin !!!!
J'espère que ce projet verra le jour car il pourra désengorger Nimes ouest avec moins de bouchons et un impacte environnementale non négligeable.

Contribution n°671 (Web)

Proposée par Solignac audrey
(audrey_so30@yahoo.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h29
Adresse postale : 5070 chemin du carreau de lanes 30900 Nimes

Cette deux fois deux voies a été pensé il y a plus de 30 ans !les objectifs et les possibilités ont évoluées ! la circulation venant des villages situés le long de la route d’ales viennent aussi travailler à Nîmes ! Ce tracé ne désengorgera donc pas l’entrée de la ville . Si c’est fait pour aller jusqu’à l’autoroute alors un pont ou un tunnel serait sûrement plus opportun,moins long et peut-être moins coûteux ! Aujourd’hui des familles vivent près du tracé qui passe en pleine Guarrigues ! Nous pronom tous les poumons vert en ville ! Alors? Aujourd’hui nous avons besoin d’espaces verts pour respirer et nous promener , de place pour la nature le gibier les

espèces diverses! Les sangliers se retrouveront dans vos jardins sans cette Guarrigues ! De nombreux riverains vont être touchés par les pollutions sonores ,visuelles et la
Qualité de l'air ! Quelle vision de l'avenir avez vous ? Alors que nous parlons partout de reforestation pour absorber les gaz à effet de serre , la betonisation provoque plus de feux de végétation! Allez vous alors continuez cette course folle et continuer à détruire les espaces vert ? Les énergies fossiles sont néfastes , les voitures indésirables en centre ville ! Vous réduisez les emplacements de parkings ! Alors pourquoi développer ce mode de circulation ? Cette deux fois deux voies n'est pas réfléchie au mode de vie à venir ! Je me prononce contre ce projet dévastateur pour la nature , les riverains Et la ville de Nîmes qui n'offre déjà que trop peu d'espace verts !

Contribution n°672 (Web)

Proposée par GOIX MARYSE
(marysegoix2@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h35
Adresse postale : 14 LOTISSEMENT LES PERRIERES 30820 CAVEIRAC

Je suis fermement opposée au projet de contournement Nimes Ouest.

D'autres solutions existent, beaucoup moins coûteuses, arrêtez de détruire notre planète, il en va de notre survie, et celle des générations futures.
- Combien de m3 d'eau pour ces travaux? Nous savons tous que l'eau est un bien précieux.
- En période de pluie, les risques d'inondation seront accrus
-Risques d'incendie accrus également
, ceux ci démarrant souvent le long des axes routiers
Les impacts seront néfastes sur le plan sanitaire ainsi que sur le plan écologique (destruction de la faune et de la flore)
Pas d'arbres, pas de pluies, pas de vie

Contribution n°673 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h38

avis positif pour le contournement de Nîmes

Contribution n°674 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h59

Je suis POUR le contournement ouest de Nimes !! cela fait des années que la déviation est promise ! elle apportera enfin un peu de calme et de sérénité à tous les habitants des quartiers ouest, victimes du bruit, d'embouteillages pour se rendre sur leurs lieux de travail et d'incivilité routière, rendant épique toute tentative pour traverser les voies de ce périphérique qui n'en est pas un !!!
Il serait profitable pour TOUS , Nimois comme habitants de la Vaunage. Que ce soit en arrivant d'Alès, de Sommières ou de Montpellier, cette voie pénétrant dans Nimes est bouchée à certaines heures de la journée car tous les véhicules n'ont pas d'autres choix que de l'emprunter.
Enfin, les chants des oiseaux pourraient aussi régaler nos oreilles en repeuplant les arbres de nos quartiers, qui étaient autrefois garrigues

---

Contribution n°675 (Web)

Proposée par nico vason

Déposée le lundi 27 février 2023 à 16h45

Permettre un accès plus facile pour accéder au sud de Nîmes, sans avoir a traverser la ville et ces bouchons, avec un impact économique et de pollution

---

Contribution n°676 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 17h05

Habitant à Caveirac depuis 2014, je trouve à la retraite après 30 ans en Zone Urbaine Sensible (tout béton) à Nîmes, une qualité de vie en Vaunage .
Les balades en garrigue.. une faune et une flore encore présente, et préservées, les Capitelles qui ont été restaurées par l'association Pierre sèches (préservation du patrimoine) et pour combien de temps !
Je suis contre ce projet de contournement Ouest de Nîmes
A une époque où l'on parle de "Renaturation" des villes, essentielle pour tous
ce projet va "Dénaturer" une partie de ce territoire . .. Quel paradoxe !
Une deux fois deux voies dans ce secteur va entrainer une non infiltration des eaux de pluie dans les sols, une augmentation des ruissellements et des risques d'inondation en cas de fortes pluies .
Le tout "route" au dépend du ferroviaire pour les transports ou cela va t'il mener ?
où sont les parkings à l'entrée des agglomérations pour inciter les personnes à prendre les transports en communs ?
j'espère que cette modeste contribution retiendra votre attention
Bien à Vous
N.P

N'y aurait il pas des projets alternatifs à étudier sérieusement

---

Contribution n°677 (Email)

Proposée par Robert FABREGUE
(robert.fabregue6@orange.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 11h41

contournement ouest nimes

Objet : contournement ouest nimes

Bonjour
Je demande au Commissaire Enqueteur et à la Prefete du Gard de reconnaitre l'utilité publique du CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES sinon la commune de Caveirac se retrouvera plus tard enclavée apres l'echec du CONTOURNEMENT SUD.
Cordialement
Robert FABREGUE
12 Rue Walt Disney
30900 NIMES

Contribution n°678 (Email)

Proposée par Patrice BERTIN
(patricebertin1952@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 15h45

Mon avis sur le contournement Ouest de NIMES

Objet : Mon avis sur le contournement Ouest de NIMES

Je suis totalement opposé à ce projet qui n'est plus de son temps .
En effet la DREAL propose de faire disparaître des hectares de garrigue, des siècles d'histoire humaine et un patrimoine inestimable de réalisations en pierres sèches pour 12 kilomètres de bêton et de bitume.
Alors que nous sommes rentrés dans l'aire de l'écologie, de la préservation des patrimoines culturels et historiques, il nous est proposé, pour gagner quelques minutes et probablement satisfaire quelques intérêts, de ruiner irrémédiablement la biodiversité et l'équilibre naturel de la Vaunage.
C'est manifestement un vieux dossier qui essai de trouver une légitimité d'utilité publique qu'il est difficile de démontrer à travers les arguments et le tracé proposé par la DREAL.
Je pense par contre que les techniciens de cet organisme chargé, entre autre, de l'Environnement et de l'Aménagement (et c'est peu dire), doivent réfléchir et travailler sérieusement à l'aménagement du 2x2 voies actuel qui traverse NIMES. Il existe des solutions (aériennes, sous terraines et autres) pour résoudre les points chauds actuels et qui seront moins onéreuses que le tracé actuel proposé.
Patrice BERTIN Vice- président Association Pierre Sèche et Garrigue.
--
Patrice BERTIN

Contribution n°679 (Email)

Proposée par MHC Bertin
(cb.mariehelene@yahoo.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 16h38

Projet contournement

Objet : Projet contournement

Madame, Monsieur, bonjour
je me positionne contre ce contournement.
je suis domiciliée à Caveirac et comme de nombreuses personnes je constate des ralentissement entre la plaine de la Vaunage et Nîmes aux heures de pointe et c'est sur ce point là en particulier que je porte mon attention. Au lieu de défigurer encore une fois la nature qui nous entoure déjà suffisamment amputée par l'humain il existe des alternatives qui consistent à développer les voies actuellement existantes la départementale 106 d'une part, la voie verte d'autre part qui à toutes deux pourraient répondre aux besoins actuels c'est à dire favoriser les covoiturage (pas d'aménagement repéré à ce jour!) organiser d'autres modes de déplacement avec des tramtrain et soulager ainsi le trafic. Quant au dessin de ce projet tel qu'il m'apparait actuellement non seulement il ne soulage pas le trafic dans cette zone mais l'intensifie. Je ne suis pas experte de la desserte des territoires mais la logique me force à constater que ce projet à des ambitions qui ne concernent pas notre bien être, ni l'équilibre écologique déjà fortement impacté et qu'il se fonde sur des concepts obsolètes d'agrandissement et non pas de réaménagement de l'existant.
MHCBertin

Contribution n°680 (Mairie de Caveirac)

Proposée par LATRAYE Bernard et Madame NOUGARET

Déposée le samedi 25 février 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°19 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 19
Numéro de la page issu du registre papier : 9

2 documents associés
contribution_680_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_680_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°681 (Mairie de Caveirac)

Proposée par ABEILLE Max

Déposée le samedi 25 février 2023 à 09h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°20 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 20
Numéro de la page issu du registre papier : 10

1 document associé
contribution_681_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°682 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Association Caveirac Vaunage

Déposée le samedi 25 février 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°21 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 21
Numéro de la page issu du registre papier : 10

2 documents associés
contribution_682_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_682_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°683 (Mairie de Caveirac)

Proposée par JC DROUET

Déposée le samedi 25 février 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°22 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 22
Numéro de la page issu du registre papier : 10

1 document associé
contribution_683_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°684 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Jean-Pierre CHOQUET

Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°23 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 23
Numéro de la page issu du registre papier : 11

1 document associé
contribution_684_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°685 (Mairie de Caveirac)

Proposée par ROUBINEAU Alain

Déposée le samedi 25 février 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°24 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 24
Numéro de la page issu du registre papier : 12

2 documents associés
contribution_685_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_685_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°686 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Société de Chasse de Caveirac

Déposée le lundi 27 février 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°25 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 25
Numéro de la page issu du registre papier : 12

2 documents associés
contribution_686_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_686_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°687 (Web)

Proposée par Cadieu Sylvie
(sylvie.cadieu@laposte.net)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 18h12
Adresse postale : 165 Impasse de l'Aloès 30900 Nimes

Contribution à l'enquête publique concernant la 2x2 voies « contournement Nimes Ouest »

Tous les automobilistes circulant aux heures de pointe sur le giratoire Carémeau/Kennedy/Route de Sommières se sont posés la question : comment résoudre ces encombrements ?

Lorsque nous avons entendu parler du projet de contournement, celui ci a suscité un grand espoir : les automobilistes souhaitant rejoindre directement l'autoroute ne contribueront plus à engorger ce secteur…
MAIS, comment se fait il que, une fois passé le giratoire, la circulation devienne fluide ?
En fait, relativement peu d'usagers descendent directement à l'autoroute aux heures de pointe, ceux qui rentrent dans Nimes sont la majorité. Ce contournement NE SOULAGERAIT QUE TRES PEU LA CIRCULATION !

Par contre, ce projet comporterait de nombreux inconvénients.

Le premier, à mes yeux, est de faire disparaître des hectares de garrigue (185 semble-t-il, superficie considérable!)
C'est à dire augmenter un peu plus le phénomène de réchauffement (les arbres l'atténuent)
Faire disparaître encore davantage les habitats naturels de la faune et de la flore autochtones
Goudronner des hectares, conséquences : augmenter le réchauffement, ou le risque d'inondation suivant le cas.
Développer une pollution sonore et visuelle(merci les habitations récentes qui se retrouveraient à quelques centaines de mètres…)
Développer une pollution inhérente au passage d'une route de cette importance (gaz d'échappements, hydrocarbures, huiles …)
il semblerait que l'établissement hospitalier de Caveirac soit placé aux premières loges… voilà un facteur de rétablissement pour des malades des voies respiratoires !!!

ET
Sommes nous bien sérieux d'encourager le développement du réseau routier et du déplacement individuel alors que nos scientifiques nous alertent sur les conséquences irrémédiables de ces pratiques ?

SANS PARLER des sommes astronomiques engagées pour ce projet… L'argent public – c'est à dire le mien, le nôtre, le vôtre, ne peut il être employé PLUS UTILEMENT ET PLUS ETHIQUEMENT ?

IL EXISTE DES SOLUTIONS !
Moins coûteuses, plus respectueuses de l'environnement, de la nature (autrement dit de nous) des deniers publiques et de l'efficacité :

Créer un pont au dessus du carrefour de Carémeau, qui permettrait de circuler directement vers l'entrée de l'autoroute.

Créer des parking de covoiturage aux entrées de la ville

Développer le système de navettes (on le fait bien pour la Feria!)

En résumé, je suis absolument opposée à ce projet !

Merci aux enquêteurs de rapporter fidèlement nos opinions,
Merci aux élus de nous représenter.

Contribution n°688 (Web)

Proposée par Frédéric LAURENT
(flaurentrdi@hotmail.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 18h17
Adresse postale : 29 rue mozart 30900 NIMES

Je considère ce projet de contournement ouest de Nîmes comme un véritable crime contre l'environnement, compte tenu du tracé retenu sur sa partie ouest et nord
qui vient détruire de manière irréversible deux corridors écologiques majeurs.

A l'heure où l'année 2022 vient de battre un nouveau record de température moyenne en france de 14,2 degrés, le dérèglement climatique est particulièrement sensible dans notre région, avec des conséquences lourdes sur l'aggravation des sécheresses et des canicules hivernales et estivales, quoi de mieux que de proposer un projet climaticide de contournement routier à 2 x 2 voies en pleine garrigue ?
La prévision pour la seule construction du chantier est de 45 millions de tonnes de CO2, au moment où toutes les urgences sont à l'économie de gaz à effet de serre, comme l'indique le dernier rapport du GIEC, celui de la COP 15, et en contradiction directe avec la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050.

Le désastre environnemental est majeur entre Caveirac et Nîmes Ouest, où le projet vient fragmenter et détruire le dernier véritable poumon vert local, notamment au sud du carreau de lanes abritant la partie la plus sauvage et préservée au cœur des pins parasols souvent centenaires dans la Combe d'Aynarde, lieu d'habitat de nombreuses espèces animales dont certaines sont protégées (psammodrome d'Edward, pie-grièche méridionale, lézard ocellé,…) comme le souligne le dernier avis de l'Autorité Environnementale n°2022-36 du 23 février 2023

Ce type de projet est le fruit de décisions totalement obsolètes, issu d'un logiciel de pensée archaïque et irresponsable qui voudrait faire croire que le bétonnage et une gestion "tout voitures/camions" est une solution d'avenir dans l'intérêt du public, le tout pour un coût exorbitant de 300 millions € afin de gagner entre 3 et 5 minutes de trajet tout au plus.

Si une solution responsable peut être réalisée, c'est sur l'existant de la RN106, dans la traversée de Nîmes, avec la mise en place de carrefours à dénivelé au droit du CHU Carrémeau ainsi qu'à l'entrée Nîmes-Ouest de l'autoroute A9, sans oublier une incitation forte à utiliser le multi modal, Bus, Vélos, TER, qui doivent être une priorité.

1 document associé
contribution_688_Web_1.pdf

Contribution n°689 (Web)

Proposée par Chaudesaygues
(f.chaudesaygues@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 18h35
Adresse postale : 115 impasse des sources 30820 caveirac

Défavorable à ce projet, je pense que toutes les solutions alternatives n ont pas été étudiées.
Développons les modes de transport doux, (vélo avec des pistes cyclables, les transports en communs avec le réseau de bus, le train tram, le covoiturage.)
Laissons de moins en moins de place aux véhicules polluants (voitures, camions), qui regettent des particules fines responsables de nombreuses maladies.

Contribution n°690 (Web)

Proposée par DECOUCHE Barbara et Michel
(barbara.decouche@free.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 18h42
Adresse postale : 9 rue des Pastourelles 30820 CAVEIRAC

Contribution à l'enquête publique CONIM

En l'état actuel du projet (bande de 2x2 voies d'une longueur de 12 km) le Contournement Ouest de Nîmes est à rebours des priorités environnementales actuelles.

Le tracé actuel entrainerait la destruction de 185 ha de garrigue boisée, poumon vert de l'Ouest de Nîmes ; cela est en complète contradiction avec la démarche Z.A.N (zéro artificialisation nette) actée en 2021 par la loi Climat et Résilience qui demande aux territoires de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation des espaces naturels d'ici 2030, par rapport à la « consommation » mesurée entre 2011 et 2020.

Les conséquences pour l'environnement et pour la santé publique de l'artificialisation de cette bande de 12 km seraient multiples :

- Destruction de la biodiversité du riche milieu de la garrigue, atteinte d'espèces protégées
- Détérioration du patrimoine gardois : destruction de capitelles, mazets, clapas
- Augmentation de la pollution sonore, visuelle
- Augmentation de l'émission des particules fines induite par le trafic intense de cette voie express (l'expérience montre que tous les axes de contournements urbains induisent une augmentation du trafic)
- Augmentation des émissions des gaz à effet de serre participant au réchauffement climatique
- Augmentation des risques d'inondation (induit par l'imperméabilisation des sols) et des risques d'incendie

Les habitants des nouveaux quartiers à l'ouest de Nîmes (Dixmes, Védelin, Roches blanches), ayant fait le choix de s'installer à cet endroit pour la qualité de vie à proximité de la garrigue, seraient directement impactés par toutes ces nuisances. Leurs biens subiraient en outre une importante perte de valeur vénale.

L'Autorité environnementale a relevé dans ses avis de juillet 2022 et février 2023 sur ce projet de très nombreuses lacunes des études d'impact sur l'environnement, la santé publique, le trafic. Elle souligne que de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet actuel.

Les alternatives à ce projet existent, d'un coût bien moindre et prenant en compte les impératifs de la transition écologique. Pourquoi n'ont-elles pas été étudiées par les services de l'état ?

- Aménagement de la RN 106 dans la traversée de Nîmes par la mise en place de carrefours aériens au niveau de CHU Carémeau et à l'entrée Nîmes Ouest de l'A9
- Amélioration du réseau de transport en commun complémentaire à la voiture individuelle
- Création d'aires de covoiturage et de parkings relais permettant de favoriser l'intermodalité (bus / Tram-bus / voiture/ vélo)
- Développement du ferroutage pour réduire le nombre de poids lourds

En conclusion, nous nous élevons contre le projet de Contournement Ouest de Nîmes présenté par la DREAL, dont la réalisation, en l'état actuel, aurait des conséquences désastreuses au plan local et irait à l'encontre des défis que nous impose de relever l'urgence climatique et environnementale.

1 document associé
contribution_690_Web_1.pdf

Contribution n°691 (Web)

Proposée par Escudier Sophie
(sophieescu@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 19h30
Adresse postale : 343 chemin de la cascade ouest 30820 Caveirac

En ces temps où le climat et l'environnement sont un enjeu majeur ce projet de 2x2 voies va détruire 185 ha de garrigue boisée , véritable poumon vert de l'ouest de Nîmes.
Détérioration de la biodiversité, destruction du patrimoine gardois et ses nombreuses capitelles , clapas et mazets.
Risques d'inondation accrus.
Pollution et nuisances sonores touchant beaucoup d'habitants des Dixmes , carreau de lanes et roches Blanches.
Aucune amélioration sur la RD40 dont le trafic est déjà dense matin et soir.
Pour un coût de 300 M€ , ne pouvons pas utiliser cette somme pour développer les transports en commun.
Créer de nombreux parkings de covoiturage.
Créer des pistes cyclables.
Ce projet aura donc un impact sur l'environnement et forcément sur la santé. Je suis donc défavorable.

Contribution n°692 (Web)

Proposée par Robert Julia
(jr.ass@hotmail.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 20h17
Adresse postale : Ancienne route d'Anduze 30900 Nimes

Je suis contre ce projet. Cela va augmenter la pollution sonore notamment de mon quartier, dénaturer le secteur et faire baisser considérablement le prix de l'immobilier sans aucune compensation. Il en va aussi de la santé des riverains de cette future route qui vont subir la pollution qui ne sera pas sans conséquence sur le plan de la santé. La RN106 se prend facilement pour aller travailler à Nîmes. Je la prends chaque jour et en heure de pointe cela fait perdre en moyenne 8 mn ce qui est largement supportable pour les citoyens. Par la conjoncture actuelle il me paraît impensable de dépenser autant d'argent dans un projet comme celui-ci et de sacrifier la nature. A l'heure où l'on nous parle chaque jour de la prise de transport en commun, de co-voiturage et de télé-travail est-il véritablement nécessaire de concrétiser ce projet?
Je ne pense pas.

Contribution n°693 (Web)

Proposée par Frehel Mathieu
(al4az@hotmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 20h34
Adresse postale : Ancienne route d'Anduze 30900 Nimes

CONTRE ce projet exorbitant (près de 300M) et destructeur (près de 200 hectares de garrigues + pollution et bruit pour tous les habitants proches).

Ça fait plus de 30 ans que Nîmes vend des terrains aux Hauts de Nîmes, au carreau de l'âne avec en plus dernièrement dans le PLU un passage en zone naturelle avec interdiction de construire de nouvelles habitations dans le quartier Villeverte. Tous les habitants de ces quartiers ont payé le prix fort et des impôts locaux très élevés pour avoir leur tranquillité, pas pour avoir une autoroute construite à 50m pour certains.

Pourquoi construire ce CONIM, quelle est l'excellente raison ? Fluidifier le trafic entre La Calmette et l'entrée d'autoroute Nîmes-Ouest ? La DREAL elle-même indique que ces 12km, pour encore une fois 300M d'€ et 200 hectares de garrigue, font gagner 8 MINUTES en heure de pointe.....
Je peux même dire par expérience personnelle vu mon adresse que c'est plutôt 10min, est-ce que je veux sacrifier mon bien-être et ma tranquillité pour gagner 10min, SUREMENT PAS.

Qui va s'en servir ? Sûrement pas les gens du nord qui travaillent à Nîmes même, il reste donc soit des gens qui ont choisi d'habiter ou de travailler à l'opposé l'un de l'autre et c'est leur choix avec les conséquences que ça implique, soit des camions de livraison ou autres poids lourd. Merci de ce joli cadeau de Poids-lourd lancés à 100 ou 110kmh à 150m de chez moi.

Dans les tous les cas similaires en France, les contournements ont attiré plus de trafic routier, dans notre cas, non seulement la diminution de trafic sur la RN106 sera négligeable mais en plus on se retrouvera avec de la pollution supplémentaire au nord de Nîmes.

Pour éviter de construire le CONIM, il suffit d'aménager la RN106 :
- Mise en 2x2 voies depuis l'A9 jusqu'au nord de Nîmes,
- murs anti-bruits performants tout le long,
- transformation des carrefours à l'image de celui avec la route de Sauve afin que les gens qui souhaitent seulement traverser Nîmes n'aient pas à s'arrêter jusqu'à l'entrée de l'autoroute,
- développement d'une ligne Tram-bus et construction d'un parking relais à la sortie de Nîmes côte RN106.
Je suis convaincu que toutes ces mesures reviendraient à bien moins cher et éviteraient la destruction de notre chère nature.

Contribution n°694 (Web)

Proposée par PESCE Valérie
(valpesce8@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 20h41
Adresse postale : Rue Germandrée 30900 NIMES

Je suis opposée à ce projet catastrophique sur le plan écologique et irrespectueux de la quiétude des riverains.
Comment imaginer remplacer une vue sur la garrigue avec les Cévennes en toile de fond par une grande structure bétonnée ?
Un cauchemar !

Contribution n°695 (Web)

Proposée par Bruno
(maboiteaparole@live.fr)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 23h13
Adresse postale : 2 rue des Emailleries 67800 Hoenheim

Face aux enjeux climatiques et énergétiques, il n'est plus entendable de vouloir construire de nouvelle route en France alors que des mobilités alternatives au Tout-routier existent, notamment pour réduire les nuisances liées au trafic.

Dans le dossier, des solutions alternatives sont évoquées mais elles n'ont pas été étudiées par les services de l'État. Pourquoi ? C'est pourtant une recommandation du COI !

Inciter le covoiturage et étudier la création de plusieurs parkings dédiés associés au développement de la multimodalité (Bus, vélos, TER), sont autant de possibles permettant de réduire le trafic routier, source de nuisances : saturation des axes routiers et pollution.
Réduire le trafic routier, c'est réduire la pollution et en réduisant la pollution on améliorer la qualité de vie et surtout la santé publique. 50 000 morts par an lié à la pollution engagée par le trafic automobile.

Comment justifier une nouvelle route alors que le gain en temps ne dépasse pas les 5 minutes avec une distance de parcours rallongée par rapport à la RN106.

La hausse du nombre de kilomètres parcourus a pour conséquence d'augmenter la quantité de carburant consommé et donc d'augmenter les émissions de GES (gaz à effet de serre) générées par les trafics. Une augmentation générale de l'ordre de 10 à 15 % sur la majorité des polluants (CO, NO2, Particules, SO2, métaux lourds) et de 0 à 2% sur le benzène et les COVNM.
À l'heure où les énergies flambent, la sobriété ne doit-elle pas nous imposer une forme de rationalisation dans l'organisation des déplacements ?

Bizarrement, les informations liées à la requalification de la RN106 pour un montant de 1,92 million d'euros ne sont pas détaillées dans le dossier. Il est indiqué : « aménagement de la N106 en route express 2x2 voies et création de 2 échangeurs ». Pourquoi vouloir créer le CONIM et dépenser 300 millions d'euros alors qu'il est prévu un ménagement de la N106 en route express 2x2 voies avec la création de deux échangeurs dont le cout serait 150 fois moins cher ? Autant privilégier l'aménagement de l'existant et réorienté le budget du CONIM pour financer les mobilités alternatives à la route : vélo, TER, transport en commun.

En diversifiant les offres de déplacement :

• augmentation de la fréquence des passages de bus hors agglomération,
• renforcement de la liaison ferroviaire Alès-Nîmes (puisqu'il s'agit aussi de désenclaver les Cévennes),
• la mise en services des voies vertes,
• le développement du projet du tram-train Nîmes-Sommières qui aura un impact positif en Vaunage,
• le développement du ferroutage pour réduire le nombre de poids lourds,

En combinant les effets de l'aménagement de la RN106 dans la traversée de Nîmes, avec la mise en place de carrefours à déniveler au droit du CHU Carrémeau ainsi qu'à l'entrée Nîmes-Ouest de l'autoroute, l'utilité du CONIM ne se justifie plus.

Privilégier l'aménagement de la RN106, 150 fois moins couteuses que le coût du CONIM, c'est autant de financement possible pour aider à la diversification des offres de déplacement.

En abandonnant l'idée du CONIM, c'est aussi une formidable opportunité d'éviter l'accaparement d'espace naturel, d'éviter la mise en œuvre de compensations qui ne remplace jamais ce qui a été détruit et de préserver des écosystèmes. C'est éviter la destruction de 185 hectares. Ce n'est pas rien à l'heure où le réchauffement climatique doit nous responsabiliser. La construction d'une nouvelle route ne se justifie pas.

Je suis défavorable au projet de contournement ouest de Nîmes.

1 document associé
contribution_695_Web_1.pdf

Contribution n°696 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 27 février 2023 à 23h18

Bonjour,
Je suis pour ce projet, depuis des années, beaucoup trop de bouchons, et d'accidents graves !
Merci.

Contribution n°697 (Email)

Proposée par JEAN-JACQUES COMBE
(jjcombe30@gmail.com)
Déposée le lundi 27 février 2023 à 23h07

contribution à enquête publique conimes

Objet : contribution à enquête publique conimes

Bonjour Madame Monsieur,
veuillez trouver ci joint ma contribution à l'enquête publique concernant le projet de la 2x2 voies contournant Nîmes par l'ouest.
Projet dont je suis foncièrement contre .

cordialement
JEAN-JACQUES COMBE
4927 ch du carreau de lanes 30820 CAVEIRAC

1 document associé
contribution_697_Email_1.pdf

Contribution n°698 (Courrier)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 24 février 2023 à 10h48

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

1 document associé
contribution_698_Courrier_1.pdf

Contribution n°699 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 09h08

Pour ce projet qui permettra de changer la vie de nombreux automobilistes et limiter la pollution

---

Contribution n°700 (Web)

Proposée par Souria delconfetto
(sdelconfetto@gmail.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 09h55
Adresse postale : 47 chemin des vignasses 30340 Rousson

Habitante dans le nord d’ales, il est vital pour les habitants de ce territoire de pouvoir accéder à l’autoroute A9 dans des délais acceptables
Aujourd’hui des bouchons tout le long du parcours sur l’axe nimes ales particulièrement au niveau de la calme tte dans le sens ales nimes de 7h30 à 9h30 et le soir de 17h à 19h30
Idem dans le sens nimes ales à partir de 17h
Pour les habitants souffrant au quotidien de cette situation pour des déplacements professionnels et médicaux , nous nous sentons abandonnés
Pourquoi est ce si long pour construire une petite bretelle de 12 km
C’est du bon sens il conviendrait de se soucier des habitants en priorité et de se positionner au dessus des clivages politiques
Dans l’Hérault des bretelles voient le jour chaque année prenez l’exemple de Montpellier

---

Contribution n°701 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 11h27

Bonjour,

Bien que je comprenne le projet de contournement et en quoi celui-ci peut être séduisant pour de nombreuses personnes, y compris moi puisque j'habite Combas. Pour autant je préfèrerai qu'on améliore le réseau de bus (nombre de passage, respect des horaires de passage) car beaucoup de personnes et beaucoup de jeunes prendraient plus souvent le bus s'il y avait plus de passages aller et retour, de même avec le train Alès Nimes Une réflexion pourrait être menée pour qu'il y ait des correspondances depuis les gares et les villages alentours. Cela éviterait d'empiéter sur des terres agricoles, préserverait la biodiversité et empêcherait la prolifération de villas ce qui poserait d'autres problèmes (circulation, bouchons donc pollution, réseau d'eau : approvisionnement et évacuation des eaux usées). A mon avis, ne cédons pas à ce qui pourrait apparaître comme un confort ce qui à terme s'avèrera une nuisance. Bien cordialement

---

Contribution n°702 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 11h32

Pour toutes les personnes qui viennent d'Alès et qui souhaitent rejoindre l'A9, il y a la possibilité de passer par Sommières et de rejoindre Lunel. C'est peut être là qu'il y a des solutions à trouver puisque la route existe déjà. La plupart de ceux qui sont près

d'Alès, Anduze, Quissac le font déjà, cela leur évite de passer par Nimes et c'est beaucoup plus rapide et il y a moins de km
Bien cordialement

Contribution n°703 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 12h21

Je suis contre ce projet pour deux raisons non négligeables:
- Habitant sur le chemin du Carreau de lanes, je vais être victime des nuisances sonores et de la pollution engendrées par cet aménagement urbain
- On ne cesse d'empiéter sur la garrigue, détruisant faune et flore pour des projets immobiliers ou la construction d'axes routiers. On va encore détruire 185ha de garrigue (véritable poumon vert de Nîmes Ouest) ...

Ce projet ne va profiter aux nîmois bien au contraire. La régulation du trafic peut aussi se faire autrement:
-L'aménagement de la RN106 pour la rendre continue jusqu'à l'A9 avec des carrefours dénivelés ou trémies, des murs antibruit végétalisés,…
-L'augmentation des fréquences et des dessertes des TER dans toutes les directions,
-La mise en place de transport en commun (TCSP) à haute fréquence,
-La création de nombreux parkings relais de covoiturage et de pistes cyclables utiles.

En espérant être lue et entendue...

Contribution n°704 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 12h34

Je suis contre ce projet!
Habitant proche de cette zone naturelle, je souhaite encore profiter pleinement de cette nature pour promener, respirer un bon air et surtout que mes enfants puissent encore jouir de ce bonheur encore longtemps!!!
surtout pour économiser 15/20' sur la route d'Alès, sans compter l'argent publique conséquent que ca va engendrer!!!

Contribution n°705 (Web)

Proposée par frederic cras
(fredisout@hotmail.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 13h21
Adresse postale : 1737 chemin du carreau de lanes 30900 Nimes

Bonjour

je suis ABSOLUMENT contre ce projet qui ne va servir a rien du tout

1/ habitant chemin du carreau de lanes et me rendant en ville ou a Montpellier et empruntant tous les jours la RN 106 , je peux vous assurer qu'il n'y a pas de bouchons
on parle de moins de 10 minutes de bouchons en moyenne ! c'est a dire rien !

on parle également que la création de ce contournement ferait gagner 10 a 20% de temps sur cette RN 106 soit 2 a 4 minutes !

on parle également que a chaque création de nouvelle route , on retrouve toujours plus d'usagés les empruntant , ce qui n'enlèvera absolument aucune difficulté sur la RN 106 , ni a st cezaire , ni dans la vaunage ; au contraire je suis certains que cela amplifiera les problèmes

donc JE SUIS CONTRE UN PROJET QUI N' APPORTE AUCUN BÉNÉFICE

père de 2 petits garçons de 6 et 9 ans je ne PEUX ACCEPTER CE PROJET

comment peux t on encore envisager de tel projet DESTRUCTEUR DE 185 hectare d'espace naturel , d'arbres centenaires , d'espèces protégées , a l'heure du réchauffement climatique
OMNI PRÉSENT !!!!

a quoi cela sert il que je fasse mon compost si les POLITIQUES VALIDENT DES PROJETS DESTRUCTEURS COMME CELUI CI

IL FAUT DIRE STOP , messieurs les politiques , VOUS METTEZ EN PERIL L'AVENIR DE MES ENFANTS !!!

quand on voit dans quel état est la planète aujourd'hui , c'est une honte

Il existe des solutions plus simple , plus économe et beaucoup moins destructrice

construire des ponts sur l'actuelle RN 106 vers la sortie autoroute nimes pour passer au dessus des rond points ou feu rouge

creer des pistes cyclable , RIEN n'est fait dans ce sens a NIMES

pour conclure : BÉNÉFICE DE CE PROJETS POUR LES USAGER = ZÉRO

PROJET CATASTROPHIQUE POUR LA PLANÈTE ET LA GARRIGUE NIMOISE

bonne réception

bien cordialement

Contribution n°706 (Web)

Proposée par Fernandez Fabien
(Fabien.fernandez14@gmail.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 13h29
Adresse postale : 34A chemin de la verrière 30340 Rousson

Enfin un contournement pour rendre la ville d'Alès moins enclavée.
Un autre vers l'A9 au niveau de Marguerites et on aura fait des progrès…
A savoir que les convois exceptionnels font la route Bagnols - Alès pour rejoindre Nîmes.
Donc ce contournement est un minimum pour rejoindre l'A9 à partir de Milhaud.

Contribution n°707 (Web)

Proposée par Virgile ARENE
(arenevirgile@gmail.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 14h29
Adresse postale : 450 CH DES ROLES 30820 Caveirac

Je suis totalement favorable à ce projet.
Les embouteillages permanent sur la D40 ne sont pas viables et un accès autoroutier sur la D40 favorisera très largement le désengorgement et l'attractivité de la Vaunage.
Egalement la zone de saint Césaire est très difficile d'accès et cela pose de gros problème de sécurité, de productivité et d'attractivité.

Contribution n°708 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 14h51

Je suis CONTRE.

- Le quartier des Roches Blanches n'est cité que 2 fois dans un dossier de 2000 pages environ mais il n'a pas été fait d'étude d'impact sur les habitants !!!

- Le quartier des Roches Blanches sera à côté de la zone de concassage à l'Est de la carrière actuelle, utile pour la construction de ce contournement = poussières= bruits= pollutions= nuisances multiples = nombreux trafics routiers poids lourds !!!

- Durée et ampleur des travaux, entre 3 et 5 ans minimum pour la construction du contournement!!!

- Oubli total des 350 logements des Roches Blanches (sans compter la résidence) et ses 1000 habitants (familles, enfants, retraités, étudiants, jeunes couples...)

- Un chapitre énorme sur l'impact écologique. non pris en compte par les demandeurs du contournement qui aura un impact réel à court, moyen et long terme sur la zone concernée qui s'étendra jusqu'a la Vaunage....Petite Camargue chère au coeur des Nîmois.

- On se préoccupe des chevaux, des taureaux, des vignes, des oliviers, mais pas des humains qui intègrent complètement le programme écologique et ce schéma Nîmois dans lequel ils vivent qui n'est autre que ce panorama de Garrigue.

- Extension et déplacement de la carrière déjà existante au profit du contournement et au détriment de la préservation de la nature, de l'existante du DFCI, ainsi que des habitations existantes depuis 2020 !!!

- Le respect du cadre de vie, les enjeux de préservation de l'ambiance sonore, de la qualité de l'air, la préservation du paysage ne sont pas respectés par les demandeurs du projet du contournement.

BREF, NON.
JE SUIS CONTRE.

Contribution n°709 (Web)

Proposée par Autorité environnementale
(ae.igedd@developpement-durable.gouv.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 15h02
Adresse postale : MTE/IGEDD 92055 La Défense Cedex

Transmission de l'avis complémentaire de l'Autorité environnementale.
concernant le contournement Ouest de Nîmes (30) et mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de Caveirac, Milhaud et Nîmes (30). Bonne réception.

2 documents associés
contribution_709_Web_1.pdf
contribution_709_Web_2.pdf

Contribution n°710 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 15h33

JE SUIS CONTRE.

voir le document en PJ

MERCI

Dernière conclusion du 23 février 2023

1 document associé
contribution_710_Web_1.pdf

Contribution n°711 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 16h38

J'habite Montpellier et fais des aller-retour réguliers à Nimes en train. Le nouveau contournement routier qui est soumis à consultation avant la déclaration d'utilité publique propose de nombreuses pièces à la lecture dont une étude d'impact qui ne fournit pas les éléments suffisants pour pouvoir évaluer la portée des effets des travaux puis du trafic.

L'avis de la MRAe note en particulier que les mesures de la séquence ERC ne sont pas proportionnées par rapport aux atteintes du projet. Elle insiste également sur les incohérences dans les calculs d'avantages/inconvénients socio-économiques et donne donc un avis négatif au projet.
L'avis de la Mission Environnementale même s'il est consultatif devrait être pris en compte, car les enjeux environnementaux actuels ne sont pas les mêmes que ceux qui existaient lorsque ce projet a été créé il y a trente ans. Je souscris pleinement à cet avis.

Faire aujourd'hui un énième contournement routier près du centre de Nimes c'est contribuer à la destruction des espèces protégées, à la destabilisation des écosystèmes, à l'augmentation des GES et des surfaces artificialisées. On ne peut pas continuer à faire des routes et des périphériques qui à terme seront aussi encombrés que les voies existantes : il faut aujourd'hui penser autrement en réduisant le trafic et en jouant sur les complémentarités entre train, bus, pistes cyclables et chemins piétons - handicaps.

Ce projet ne répond en rien aux exigences de la transition écologique et aucune proposition alternative à la voiture n'existe. Continuer à faire des routes et à artificialiser les sols ne devraient plus être possible à l'heure des mobilités alternatives et de la conscience écologique.
La raison d'intérêt public majeur exige la préservation du bien commun (nos garrigues et nos terres) sans qui nous ne pouvons pas vivre : le contournement proposé fait l'inverse. Il est seulement utile aux BTP et aux modèles d'urbanisation sans prendre en compte les impératifs climatiques qui eux ne nous laissent aucune alternative si nous ne faisons rien !

Contribution n°712 (Web)

Proposée par CODOU Grégoire

Déposée le mardi 28 février 2023 à 16h49

Je suis CONTRE le contournement Ouest de Nîmes.

On sait qu'il y a un gros problème de circulation sur la portion N106 qui traverse Nîmes. Que ce soit pour rejoindre l'A9 ou remonter en direction d'Alès ou simplement pour traverser cet axe routier. Mais la solution qui nous est imposée pour résoudre ce problème n'est pas la plus judicieuse en terme de coût et d'écologie. C'est donc ça la modernité? Un problème, on contourne? On préfère raser 185 hectares de garrigue pour un coût de 268 millions d'euros (estimation qui ne prend pas en compte l'inflation actuelle) pour créer un nouvel axe routier alors qu'il y a une solution toute simple et beaucoup moins onéreuse qui serait de moderniser et de faire évoluer la N106 avec de nouvelles infrastructures. Aucune étude n'a été faite en se sens, pourquoi? L'axe N106 existe déjà, il ne demande qu'à être amélioré. Il est impératif de faire des études de faisabilité dans cette direction par des urbanistes compétents. L'amélioration de la N106 profiterait à tout le monde.
Votre solution actuelle ne fait que diviser les opinions, car elle n'est pas juste et c'est clairement la réponse de personnes à la paresse intellectuelle face ce problème.

Contribution n°713 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 16h59

Bonjour, habitant de la vaunage je pense que ce projet n'apportera que des nuisances; de plus il ne présente qu'un intérêt minime dégager le rond point du kilomètre delta car sinon depuis le péage nimes ouest jusqu'au point de jonction avec le contournement en direction d'alès il n'y a pratiquement que de la deux voies dans chaque sens et seulement un rond point et un feu rouge. ce contournement n'a aucun intérêt, il s'agit d'un pur gaspillage d'argent public.

Contribution n°714 (Web)

Proposée par DANIEL Jean
(lagremusa@gmail.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 17h34
Adresse postale : 815 chemin du saut du lièvre NIMES 30900

La réalisation du projet de contournement ouest de Nîmes (CONIM) n'est absolument pas souhaitable, elle est même formellement à rejeter :
Ce projet est destiné à favoriser le trafic routier. On sait aujourd'hui que ce n'est pas dans ce sens qu'il faut aller. Par la force des choses, il va falloir trouver d'autres solutions, on en connaît déjà certaines qu'on a pas eu le la volonté de mettre en place : développer vraiment les transports en commun, et le ferroutage par exemple. Il est vital de changer de paradigme. « Un problème ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé. « (A.Einstein)
Les moyens énormes (de l'argent public) mis à la disposition de ce projet trouveraient un bien meilleur emploi en finançant la mise en place des dispositions alternatives exigées par la situation. Ce projet ne va pas dans le sens de l'Histoire.
Il constitue un désastre écologique : artificialisation des sols dont les conséquences sont bien connues, massacre de la biodiversité, pollution de l'air dans un secteur encore un peu épargné. C'est le contraire de ce qui est recommandé par la majorité des experts.
Le tracé du projet passe à côté de zones d'habitation qui se sont récemment densifiées et qui devront subir d'importantes nuisances sanitaires (pollution) et sonores, sans parler de l'importante décote de biens chèrement acquis causée par ces nuisances.
Continuer dans cette logique du tout routier est une aberration qui ne résoudra rien. « la folie est de toujours se comporter de la même manière et de s'attendre à un un résultat différent » (A.Einstein)

Contribution n°715 (Web)

Proposée par Durand corinne
(durand.vaunage@orange.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 17h49

Madame, Monsieur les commissaires enquêteurs

Je suis contre le projet du contournement ouest de Nimes, pour les raisons suivantes :
La crise climatique n'est plus à démontrer , problème d'eau (sécheresse, inondation) en développant l'imperméabilité des sols en supprimant plusieurs hectares de Garrigue, poumon de notre région ,
et la crise financière qui va avec , doivent nous faire réfléchir à de nouveaux modes de déplacements.
Il faut sortir du tout-voiture, en proposants des alternatives accessibles aux plus grands nombres (Bus , Tram, vélo , covoiturage , TER) , en améliorant l'existant pour une meilleure circulation (Bus , vélo) .
Comme pour la RN 106 , sur laquelle, il faut effectuer des travaux pour fluidifier le trafic et prévoir des protections pour les riverains actuels et non pas de déplacer le problème par le contournement ouest de Nimes .

Contribution n°716 (Web)

Proposée par Roques Yann
(goatees.legit_0e@icloud.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 17h57
Adresse postale : 2 rue les Pastourelles 30820 Caveirac

Je suis défavorable à ce projet, qui coûte trop cher, va détruire de la garrigue, générer plus de trafic automobile et de pollution, et ne résoudra pas à long terme les causes de ces embouteillages.

Alors je lis les contributions favorables au projet. Mais ce que je lis dans ces contributions, c'est le besoin de réduire des temps de trajet domicile-travail, pas de rajouter encore des routes, pas de détruire des espaces naturels, ni d'émettre plus de Co2.

De nombreux exemples, notamment aux USA (https://www.nouvelobs.com/rue89/rue89-planete/20160106.RUE1831/la-plus-large-autoroute-du-monde-est-deja-bouchee.html), montrent qu'invariablement plus l'on rajoute de routes, plus l'on rajoute de voitures, mais que l'on n'élimine pas pour autant les bouchons (au contraire). Rajouter des routes, c'est rajouter des voitures, car cela devient le moyen le plus évident de se déplacer. Mais pas le moins coûteux pour les contribuables, pour les ménages (prix des voitures, prix de l'essence) et pour le climat. Si l'on veut que les gens prennent les transports en commun, il faut plus de transports en commun, plus fréquents et plus pratiques.
Le budget de ce projet est énorme, il devrait être utilisé pour favoriser les transports en commun, les mobilités douces, le covoiturage. Combien de personnes roulent seules dans leur voiture? A chaque fois que les villes sont volontaristes sur les alternatives à la voiture, elles sont plébiscitées par les citoyens.
En 2023, n'y a-t-il pas urgence à utiliser l'argent publique autrement? Même le ministre des transports Clément Beaune en convient ces jours-ci sur France Inter ("On n'arrête pas l'éco" du 25 février 2023).
En parallèle des solutions moins coûteuses ont été détaillées pour désengorger cet axe routier, des ponts notamment sur les ronds points les plus problématiques pour permettre un accès direct RN106 / autoroute A9 + amélioration des dessertes ferroviaires Alès-Nîmes et Vergèze-Nîmes. Ces solutions sont viables, moins coûteuses, et permettent d'épargner de la faune et de la flore.
Ce projet nous engage pour des décennies, il ne semble pas raisonnable de continuer à investir dans ce type d'infrastructures. Il a d'ailleurs été initié il y a de nombreuses années à l'époque où l'on pensait encore qu'il pouvait être pertinent. Et on se doute qu'aujourd'hui il est toujours soutenu par des entreprises dont c'est le métier de construire des routes et de faire du lobbying auprès des élus locaux.
Mettons plutôt notre argent dans des bus, des trains, des pistes cyclables, des tramways. Cela désengorgera suffisamment les axes pour ceux qui n'ont d'autres alternatives que la voiture individuelle.

Contribution n°717 (Web)

Proposée par CASTETS Bernard
(castets30@orange.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 19h12

Bernard CASTETS Nîmes , 28 février 2023
habitant de Nîmes

Projet de Contournement Ouest de Nîmes
Dossier d'enquête préalable à la DUP

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

je souhaite que le projet de Contournement Ouest de Nîmes présenté à cette enquête publique, ne reçoive pas un avis favorable

de votre commission, pour, au moins, les motifs suivants :

- le dossier présente une grave erreur manifeste d'appréciation

- il ne respecte pas les engagements internationaux pris pas la France à l'accord de Paris pour diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre

- il aggrave les discriminations d'accès au droit au déplacement pour les citoyens du territoire concerné, qui n'ont ou n'auront plus les moyens de se déplacer en voiture, compte tenu de l'évolution dramatique des coûts de l'énergie

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-après le mémoire (*) qui détaille les arguments justifiant cette demande
(*) ce mémoire ne traite qu'incidemment des enjeux environnementaux, largement développés par d'autres contributions.

Le projet « CONIMES » présenté à l'enquête préalable à la DUP consiste à créer une nouvelle route à 2x2 voies sur 12 km pour relier le Nord de Nîmes à un nouvel échangeur autoroutier sur l'A9. Le tracé de cette nouvelle RN 106 est située à 2 km environ à l'ouest de l'actuelle RN 106, appelée Boulevard Ouest.

Sur la base d'une analyse insuffisante, ce projet est une mauvaise réponse à un problème mal posé : il ne traite que les symptômes et pas les causes !

1) le dossier présente une grave erreur manifeste d'appréciation :

1-1 : le problème est mal posé :

a) Quels sont les symptômes identifiés ?

Le porteur de projet (l'État, en l'occurrence) indique : la capacité du réseau routier national est insuffisante, car on constate une saturation du trafic routier aux heures de pointe sur le boulevard ouest de Nîmes.
Et quelle est la solution proposée ?
Le porteur de projet répond : On augmente la capacité du réseau routier national.

b) Quelles sont les causes, en réalité ?

Ce qui cause l'augmentation du trafic automobile, c'est le modèle contemporain de développement urbain, qui ne s'appuie que sur la voiture individuelle comme moyen de déplacement.

Ce modèle est un véritable cercle vicieux, à l'oeuvre depuis plus de 50 ans grâce à la disponibilité d'une énergie abondante et à coût abordable.

Le territoire concerné par le projet du CONIMES se situe entre Alès et Nîmes sur une bande d'environ 20 km de part et d'autre de la RN 106.

Il est très attractif : selon le « Pôle Métropolitain Nîmes Alès " (entité regroupant les communautés d'agglomération de Nîmes et Alès), il compte aujourd'hui 400 000 habitants et sa population augmente de 3 % par an.

Des politiques volontaristes des collectivités locales, d'ouverture massive d'un foncier disponible et abordable, d'une part, et d'amélioration continue du réseau routier, d'autre part , ont accompagné et répondu, en la favorisant, à une demande sociale très forte d'habiter dans le périurbain.

Le seul mode de transport proposé, voire imposé, pour accompagner de développement ? La voiture individuelle !

c) Ce modèle est encore solidement ancré aujourd'hui dans la culture de l'aménagement.

En témoignent, par exemple, des opérations récentes comme le lotissement de la Font d'Arrand à Caveirac ou l'urbanisation du Mas Védelin - Les Roches Blanches à l'ouest de la commune de Nîmes.

Dans ce modèle de développement, la croissance de population entraîne « mécaniquement » une croissance inarrêtable de trafic automobile : environ 5 % par an sur la RN 106, selon la pièce G D.1 .3.3.4 du dossier d'enquête.

Extrait : la RN106 est déjà l'objet d'un trafic moyen journalier (TMJA) très important en 2017, avec entre 26 000 et 40 000 véhicules par jour selon les sections. L'étude CEREMA estime pour l'horizon 2028 que le trafic, divisé entre le contournement et la RN106, sera situé entre 40 000 et 65 000 véhicules par jour selon les scénarios et sections.

Tous les nouveaux flux de voitures ainsi générés par l'ensemble des nouvelles urbanisations sur ce territoire convergent donc tout naturellement sur la RN 106 et le Boulevard Ouest de Nîmes qui permettent d'accéder notamment aux emplois et aux services de la grande ville.

C'est donc l'accroissement mécanique de ce trafic d'échange et de desserte de proximité du bassin de vie qui vient contrarier l'écoulement fluide du trafic de transit. Alors que ce dernier est indispensable notamment au développement économique et au désenclavement des Cévennes, en permettant l'accès aux grands axes structurants, comme les autoroutes, les lignes ferroviaires à grande vitesse et les aéroports.

d) Et quelle est la solution proposée pour répondre à la saturation du trafic engendré par ce modèle ?
Toujours la même : on modernise le réseau routier en rajoutant un nouveau barreau routier !

On en retrouve les justifications dans la notice explicative du dossier d'enquête :

En page 21, pour l'étude de trafic : choix d'un modèle exclusivement routier.
En page 37, dans la synthèse des avis, accord consensuel sur le diagnostic, et sur la saturation du trafic routier, mais rien sur les causes !!!
En page 32 réponse du porteur de projet sur les observations trafic :
L'étude de trafic décrit la faiblesse des alternatives existantes au mode routier, au point de considérer que les potentiels de report modal sont limités, au regard des déplacements quotidiens en transports en commun au sein de Nîmes métropole (enquête de mobilité réalisée en 2015 : part modale du trafic routier hors Nîmes =73 %) et de l'absence de concurrence pour les flux de transit «nord-sud» susceptibles d'être intéressés par le CONIMES.
Le porteur de projet fait dès lors le choix d'un modèle exclusivement routier !

De plus, pour une desserte fine du territoire, on prévoit la création de nombreux échangeurs, qui sont des appels évidents à l'ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation et à l'artificialisation.
Ce biais peut d'ailleurs poser la question de la nature et la hauteur de la participation de l'État à un projet qui concerne à ce point le développement local …

C'est d'ailleurs ce que relève le rapport du Comité d'orientation des Infrastructures : « Le COI constate que ce projet correspond à des enjeux de circulation locale et de desserte de territoires à proximité. En l'absence d'enjeux concernant des échanges de longue distance, et ne s'agissant pas d'un territoire de faible densité isolé, l'Etat serait légitime à ne pas participer au financement des travaux. »

La déviation ouest de Nîmes a été terminée à peine dans les années 1970 pour désaturer l'ancienne route d'Alès.
Et à peine une vingtaine d'années plus tard, on a imaginé de la doubler un peu plus à l'ouest !

Et on repart pour un nouveau tour dans le cercle vicieux du développement urbain …

Le problème est donc mal posé : il faut s'attaquer aux causes !

1-2) Le porteur de projet commet une grave erreur de diagnostic et d'analyse

a) Il ne propose comme solution qu'un scénario routier, car il ignore les vraies causes du problème d'augmentation du trafic automobile.

Cela le conduit à ne pas étudier de scénario variante.
Il se contente d'étudier des variantes , mais seulement de tracé routier …
Un scénario variante est un scénario qui répond au problème posé, comme par exemple (voir plus loin) la mise en place d'un système de déplacements et transports suffisamment attractif pour limiter le recours à la voiture individuelle.

Cette erreur de diagnostic et l'absence d'étude d'un scénario véritablement alternatif entachent très gravement l'objectivité du dossier et constituent ainsi un motif sérieux de rejet de son utilité publique.

b) le porteur de projet a la responsabilité de rechercher la meilleure solution au problème posé

Le porteur de projet (en l'occurrence, l'État) est un partenaire public, responsable du réseau routier national.
Face au problème posé (la capacité du réseau routier national est insuffisante), il est conduit à envisager d'investir pour augmenter la capacité de son réseau.

Il explique que la seule cause justifiant cet investissement, c'est l'augmentation du trafic automobile.

Il ne démontre pas qu'il recherche d'autres solutions qui pourraient répondre au problème posé, et notamment celle qui consiste à diminuer le trafic automobile à la source !

Effectivement, d'une manière générale, lorsqu'un besoin est identifié par une limite de capacité, on ne va pas systématiquement rechercher à augmenter cette capacité. On va aussi, avant tout, rechercher diminuer le besoin. C'est l'objectif actuel du plan de sobriété énergétique qui, en demandant aux Français de réduire leurs besoins en consommation d'énergie, ne se satisfait pas de

réfléchir uniquement à l'augmentation de capacité de la production d'énergie.

Il est donc logique et raisonnable qu'il en soit de même pour problème de capacité du réseau routier national.
Surtout quand cette analyse erronée conduit à envisager un investissement qui approche les 300 millions d'euros et que les partenaires publics concernés peinent à en trouver le financement …

c) d'autres scénarios sont pourtant possibles

Il est notamment possible pour y parvenir de mettre en place un système de transports et déplacements suffisamment attractif pour envisager une alternative à la voiture individuelle et diminuer ainsi le trafic automobile. (*)

(*) On se limite, dans ce mémoire, à n'évoquer que des solutions permettant d'essayer de mettre à niveau et de corriger ou compléter le système de transports et déplacements, compte tenu des modalités de développement urbain du territoire concerné, qui n'a pas été, on l'a vu, organisé à partir d'une telle armature...

Certes, ce type de dispositif est plutôt du ressort des collectivités territoriales.
Mais à aucun moment, le porteur de projet ne démontre qu'il a envisagé cette autre possibilité.
Ou qu'il a échangé avec les collectivités territoriales en leur demandant d'étudier cette alternative.
Il ne montre pas non plus, qu'il a obtenu un refus explicite de la part des collectivités territoriales, soit parce qu'elle ne veulent pas s'engager sur ce type de solution, soit alors qu'elles l'ont analysé et qu'elles ne l'ont pas trouvé pertinent pour répondre à la question de la diminution du trafic automobile.

Et il semble logique, au moment où l'État envisage de solliciter ces mêmes collectivités territoriales pour un investissement public global de l'ordre de trois cents millions d'euros, qu'on s'interroge sur l'utilité publique de cet investissement.
Et, en particulier, sur le fait qu'il y avait d'autres solutions possibles et que si l'on choisit le scénario routier, c'est bien parce qu'il est le meilleur.
C'est de cela que l'État doit répondre devant l'enquête publique : Justifier que le scénario qu'il a retenu est le meilleur des scénarios possibles.
Or il n'en a étudié et présenté qu'un seul, le scénario routier, le scénario d'augmentation de la capacité routière.

Il y a donc une erreur manifeste d'analyse et d'incapacité à justifier que c'est le meilleur scénario qui est retenu.
Pour ce motif, il n'est donc pas justifié de le déclarer d'utilité publique.

***

En plus, le projet présenté est une mauvaise solution

2) Il ne respecte pas les engagements internationaux pris pas la France à l'accord de Paris pour diminuer les émissions de Gaz à Effet de Serre

a) en préalable, on peut noter que cette solution est insuffisante à terme.

Les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, on se retrouvera avec une saturation des axes, si on ne change rien. Et donc, il faudra rechercher d'autres solutions aux mêmes symptômes.

b) ce projet est une véritable machine à émettre du CO2 !!

Même si ce mémoire ne traite qu'incidemment des enjeux environnementaux, il est évident que le projet CONIMES contribue significativement à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

L'Autorité Environnementale a fortement critiqué la faiblesse du dossier d'enquête sur ce sujet.

En effet, en page 23, le porteur de projet (rappelons que c'est l'État!) n'évalue pas l'impact des émissions de gaz à effet de serre, car « c'est infinitésimal à l'échelle de la planète !!! » (voir page 275 chapitre G II.1.3 de l'étude d'impact).

Par ailleurs, dans la pièce synthèse des avis, en page 35 chapitre 2.5.6, et en réponse à l'Autorité Environnementale, le porteur de projet ne fournit pas de calcul détaillé lié au trafic, mais reconnaît une augmentation des émissions de gaz à effet de serre égale à 5000t CO2 sur la durée de vie de la route.

La faiblesse de ce chiffre est vraiment étonnante !

On peut essayer de l'approcher avec une méthode simple (qui gagne à être vérifiée par de véritables experts) :

La majeure partie du trafic routier empruntant la RN 106 est constituée du trafic de desserte et d'échange, généré par les habitants du territoire concerné (entre Alès et Nîmes, bande d'environ 20 km de part et d'autre de la RN 106) par le projet du CONIMES.

Sur la RN106 sur la section la moins chargée en 2017, à la date de l'étude de trafic, celle-ci indique un trafic journalier moyen annuel total de 26 000 véhicules/jour, et en 2028, 40 000 véhicules/jour (+14 000 véhicules en 11 ans, soit 5 %/an).

Calculons en première hypothèse une distance moyenne de trajet pour l'ensemble des usagers de la RN 106 :
- 20 % d'entre eux parcourent 60 km aller-retour chaque jour
- 20 % d'entre eux parcourent 40 km aller-retour chaque jour

- 30 % d'entre eux parcourent 30 km aller-retour chaque jour
- 30 % d'entre eux parcourent 20 km aller-retour chaque jour
La distance moyenne ressort donc à 35 km/jour soit 7000km / an pour 200 jours de déplacement
distance moyenne parcourue chaque année par 1 voiture = 7000 km/ an
elle émet 200gr/CO2/km = 1,4 T/ an
Aujourd'hui 26 000 voitures / jour = 36 400 T CO 2/an
Chaque année trafic + 5 % donc + 1820T CO2
En 2028, 40 000 voitures / jour = 56 000 T CO 2/an
soit + 55 %d'émissions en 11 ans !!!
Même si ces chiffres sont à peaufiner, ils donnent néanmoins un ordre de gradeur largement plus significatif que les 5000 t de CO2 avancés par le porteur de projet.
Le nouveau projet en aggravant les conditions de recours au tout voiture constitue une nouvelle machine à émettre du CO2 .
L'État ne respecte pas ses propres engagements : ni sur l'accord de Paris, ni sur le plan de sobriété énergétique !!!

Pour ce motif, il n'est donc pas justifié de le déclarer d'utilité publique

***
3) il aggrave les discriminations d'accès au droit au déplacement pour les citoyens du territoire concerné
a) ce projet est inadapté face à la gravité de la situation nouvelle relative à l'évolution inéluctable du coût de l'énergie.
L'augmentation brutale générée par le conflit en Ukraine a aggravé une fragilité déjà très concrètement ressentie par les ménages les moins aisés du périurbain, et qui s'est exprimée de façon significative à l'occasion du mouvement des « gilets jaunes ».
En effet, les ménages qui ont choisi d'habiter le périurbain sont confrontés à une double explosion du budget qu'ils consacre à l'énergie nécessaire pour le confort de leur logement (chauffage et climatisation, etc ..) et pour leurs déplacements.
La transition nécessitée par l'abandon des énergies fossiles (isolation des logements, changements de modes de production de chauffage, recours à la voiture électrique, etc ..) va demander des efforts financiers que les classes les moins aisées ne pourront plus supporter !!! Le recours au télétravail, qui n'est pas étudié dans le dossier d'enquête ne suffira pas à atténuer ces difficultés …
b) Plus généralement, ce projet ne tient pas compte des attentes d'une partie négligée de la population
C'est aujourd'hui largement documenté, une grande partie de ce territoire fait partie de ceux qui sont fragilisés et souffrant d'un sentiment d'abandon, en particulier par la dégradation inéluctable , la suppression et l'absence des services publics. Ce sentiment émane non seulement des « néo-ruraux », mais également des habitants d'origine.
Il produit des effets dramatiques sur la confiance dans la démocratie et là aussi, c'est largement documenté !!!
Dans la gamme des services publics ou collectifs jugés comme défaillants, les plus faibles des habitants de ce territoire, (ceux qui n'ont ou n'auront plus les moyens de se déplacer en voiture, mais pas qu'eux), attendent une réelle alternative, un véritable service de transports robuste et de qualité qui leur permette de bénéficier de la liberté de se déplacer !
Et comme ce diagnostic n'est pas pris en compte par le porteur de projet, le projet de CONIMES ne fournit pas les services de transport adaptés attendus !!!
Par ailleurs, l'argent des collectivités territoriales va être phagocyté par leur contribution attendue pour financer le projet routier et ne sera pas disponible pour développer un système de transports et déplacements alternatif...
Le projet CONIMES aggrave donc les discriminations d'accès au droit au déplacement aux « piégés du périurbain » !!!
Rien que pour ce motif, il n'est donc pas justifié de le déclarer d'utilité publique.
***
Il faut donc dire STOP au « tout-voiture », mais que fait-on alors, pour traiter le vrai problème ?
S'opposer au projet en démontrant qu'il n'est pas justifié ne suffit pas.
Proposer un autre projet constitue une position constructive et peut aider à avancer dans la résolution effective du problème.
3) une proposition de scénario variante : mettre en place un système de transports et déplacements suffisamment attractif
Le vrai problème , c'est donc l'augmentation du trafic automobile.
La vraie solution, c'est de proposer de le diminuer par la mise en place résolue d'un vrai système attractif de transports et de déplacements à la fois compétitif et complémentaire à la voiture individuelle, pour diminuer le trafic automobile et ainsi répondre au problème posé.
Or, l'enquête publique ne présente qu'un seul scénario, à savoir une solution routière, sans étudier aucun autre scénario alternatif.
Cette nouvelle proposition est donc bien justifiée dans le cadre de la présente enquête publique, car elle constitue une réelle réponse à l'objet de l'enquête.
Quel est son contenu et comment le mettre en place ?
Ce système de transports et déplacements s'appuie sur :
- un réseau de transports robuste et performant : un réseau constitués par les voies ferrées pour les trains TER, les voiries locales ou nationales pour les autocars ou les autobus et le réseau deux roues
- un dispositif complémentaire de services de déplacements adaptés et disponibles : services d'accueil et d'information , tarification et billetterie, covoiturage, navettes, taxis ou bus à la demande, parkings, locations etc …
(Le schéma joint ci-après fournit une esquisse du schéma de principe du système alternatif de transport
Ce document peut servir de base à l'étude indispensable qu'il convient de mener pour le rendre opérationnel.)

a) son contenu
- la priorité donnée aux modes de transports alternatifs à la voiture (train, bus, autocars, deux roues et marche à pied) permettant une vitesse globale de déplacement compétitive (*) par rapport à la voiture individuelle
(*) grâce à un nouveau pacte ambitieux sur les vitesses : vitesse apaisée dans les centres urbains denses (exemple des zones 30) dans la ville dense, vitesse maîtrisée dans le périurbain (entre 50 et 80 km/h suivant les secteurs) et facilitation de l'accès à la grande vitesse (échangeurs des routes express ou des autoroutes, gares TGV ou aéroports)
- le renforcement des réseaux existants et la création de nouveaux services dans les secteurs non desservis
- l'articulation des réseaux entre la ville dense et le périurbain

- Proposer des navettes reliant villes et villages aux gares SNCF ou aux pôles d'échanges intermodaux
- Leur réserver des conditions compétitives par rapport à la voiture individuelle :
- Des fréquences adaptées et une amplitude horaire de qualité pour les services offerts par le train, l'autocar ou le bus (y compris week-ends, fériés et vacances)
-1/4 d'heure aux heures de pointe
- régularité et respect des correspondances avec les autres modes de déplacement
- facilités de circulation avec priorité donnée aux transports alternatifs sur la voirie (par exemple couloirs bus)
- Harmoniser une tarification attractive et compatible sur l'ensemble du territoire
- Mettre en place des services d'accueil et d'information performants et disponibles, notamment sur les pôles d'échanges (gares routière ou TER), comprenant : information, billetterie, covoiturage, départ des navettes, bus ou taxis à la demande
- parkings voitures et deux roues
- commerces (notamment location de véhicules ou deux roues, dépannage, entretien, réparation

Ce système de transports et déplacements rend possible la diminution du trafic automobile et améliore la fluidité de la RN 106 actuelle, ce qui permet d'éviter la construction d'une nouvelle infrastructure.
Le niveau de service du système proposé est de nature en effet à faire changer de comportement l'usager.
L'exemple du Trambus de Nîmes est significatif : quand on renonçait hier à prendre un bus vieillot, crachotant, pétaradant et pas trop souvent régulier, on se plaît aujourd'hui à renoncer à prendre sa voiture pour emprunter un Trambus moderne, confortable, régulier !
En complément, il reste possible d'aménager sur place la RN 106 actuelle pour lui permettre l'accueil de nouveaux réseaux performants de transport urbain (comme cela a pu être réalisé à l'occasion de la mise en place de la ligne T2 du trambus de Nîmes Métropole), tout en proposant une amélioration de l'environnement pour les riverains (protections acoustiques ou visuelles), et si nécessaire améliorer la fluidité du trafic de transit par la dénivellation éventuelle des carrefours à niveau.
Par rapport au scénario routier, ce scénario variante de mise en place d'un tel système de transports et de déplacements a de nombreux avantages déterminants :
- il est plus économe en investissement public
- il diminue les émissions de Gaz à Effet de Serre
- il offre une réelle alternative pour ceux qui n'ont ou n'auront plus les moyens de se déplacer en voiture.

Voilà le véritable projet d'utilité publique !!!
En théorie, c'est bien, mais dans la pratique, est-ce crédible et réaliste ?
b) C'est un sacré pari à gagner !
Il ne s'agit pas de supprimer l'usage de la voiture, il s'agit de diminuer le trafic automobile.
Pour y parvenir, cela nécessite que les usagers de l'automobile choisissent, chaque fois que c'est possible, les modes de transport alternatif.
Et on s'attaque à la sacro-sainte voiture !
Le projet alternatif est donc tributaire pour une large part de la volonté du citoyen usager.
C'est un acteur incontournable, puisque de son changement de comportement dépend le bien commun.
Il faut l'associer et l'accompagner pour prendre conscience de sa part de responsabilité et l'aider à changer de comportement, quand il le peut, dans son intérêt et dans l'intérêt collectif.
Les bénéfices de ce projet alternatif sont connus et documentés, que ce soit sur l'économie des ménages, la santé, la sécurité, l'environnement, une vie davantage apaisée, etc...
Ils doivent être davantage démontrés et partagés, notamment à partir d'exemples réussis en France, comme à Grenoble.
c) Qui va porter ce projet alternatif ?
La présente enquête publique est la dernière occasion à saisir pour que les forces opposées au projet routier s'unissent et s'accordent dans un collectif chargé de porter ce projet.
Au-delà, ce collectif devra mobiliser les énergies pour qu'un partenariat fécond et efficace avec les citoyens et les acteurs locaux permette la programmation rapide de ce projet par les collectivités territoriales.
d) Ce projet est en effet de la compétence des seules collectivités territoriales : communes, intercommunalités, Département du Gard et Région Occitanie.
C'est à elles de le dessiner et de le programmer.
Or, aujourd'hui, force est de constater que, malgré quelques progrès, les programmes vraiment opérationnels proposés par les collectivités territoriales (accompagnées par leurs opérateurs) pour développer une offre alternative de transport demeurent insuffisants pour obtenir un transfert modal significatif , voire pire restent au registre des incantations …
En tout cas, ils ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux actuels du développement du territoire durable et pour tous.
Pour aider à avancer et mettre en place rapidement ce projet alternatif, pourquoi ne pas mobiliser le budget qu'elles envisagent de consacrer au projet de contournement routier ?
e) L'État gagnerait à accompagner ce projet local
Pourquoi ?
Parce que ce projet alternatif diminue les émissions de CO2.
Parce qu'il apporte une réponse à la garantie du droit à se déplacer pour les populations qui ne disposent pas de véhicules dans les secteurs où les transports publics sont absents
Comment ? En mobilisant l'équivalent du budget qu'il envisage sur le CONIMES.
Par exemple, notamment pour, accompagner la requalification de la RN106 afin de permettre l'accueil de nouveaux réseaux performants de transport urbain (comme cela a pu être réalisé à l'occasion de la mise en place de la ligne T2 du trambus de Nîmes Métropole).
***
4) Conclusion : Le vrai projet, c'est d'assurer une réponse globale à la demande en déplacement !!!!
Le projet de Contournement Ouest de Nîmes porté par l'État :
C'est une mauvaise réponse à un problème mal posé !!!
Il s'attaque seulement aux symptômes et pas aux causes.
C'est un projet du XXème siècle qui propose de reproduire les erreurs du passé.
Il aggrave les conditions de recours au tout voiture.
Il constitue une nouvelle machine à émettre du CO2.
L'État ne respecte pas ses engagements sur l'accord de Paris, ni sur le plan de sobriété énergétique.
Ce projet n'est pas adapté aux nouvelles difficultés et situations durables rencontrées par les ménages pour se déplacer (coûts et approvisionnements en énergie, grandes inquiétudes sur la capacité de passage aux véhicules électriques, etc ...).

Et enfin, pire, il rassemble les énergies publiques sur une mauvaise solution, qui outre ses impacts néfastes, contribue à masquer (et donc à retarder) la nécessité de répondre efficacement et rapidement à la faiblesse des services de transport dans le périurbain.
Alors que cette attente, si elle est une nouvelle fois déçue, risque de générer et d'augmenter le ressentiment que l'expression démocratique ne manque(ra) pas de concrétiser !!!
***

Cette contribution ne cherche pas un bouc émissaire, l'État, en l'occurrence.
Elle cherche simplement à démontrer que le seul projet présenté n'est pas d'utilité publique.
Elle cherche à faire adhérer la commission d'enquête aux arguments exposés et à partager l'idée qu'une autre solution , plus juste, est possible pour ce territoire.
Ainsi, l'avis défavorable aidera le collectif à poursuivre son action et à fédérer les citoyens et les acteurs locaux afin qu'un projet plus juste et plus utile au territoire soit réalisé.
Nous souhaitons donc que la commission d'enquête :
- veuille bien partager nos observations
- émette un avis défavorable au projet présenté pour les motifs suivants :

- le dossier présente une grave erreur manifeste d'appréciation
- il ne respecte pas les engagements internationaux pris pas la France à l'accord de Paris pour diminuer les émissions de Gaz à effet de Serre
- il aggrave les discriminations d'accès au droit au déplacement pour les citoyens du territoire concerné, qui n'ont ou n'auront plus les moyens de se déplacer en voiture, compte tenu de l'évolution dramatique des coûts de l'énergie
- recommande en conséquence :
- à l'ensemble des collectivités publiques concernées (l'État et les collectivités territoriales) de réexaminer les causes des mauvais effets du modèle actuel du développement urbain et de porter des solutions alternatives efficaces, qui tiennent compte des attentes des populations les plus pénalisées par l'insuffisance des services publics de transport
- aux collectivités territoriales, en particulier, de proposer un système de transports et déplacements alternatif à la voiture individuelle et de le mettre en place en mobilisant les budgets équivalents à ceux qu'elles envisagent sur le projet CONIMES
- à l'État d'apporter son soutien aux collectivités territoriales pour qu'elles mettent en œuvre ce projet alternatif, en mobilisant également les budgets équivalents à ceux qu'il envisageait sur le projet CONIMES

2 documents associés
contribution_717_Web_1.jpeg
contribution_717_Web_2.pdf

Contribution n°718 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 19h48

Tous ceux qui vont travailler sur Nîmes ou Montpellier seront d'accord qu'il faut le faire.

Contribution n°719 (Web)

Proposée par Pierre
(mercato3007@gmail.com)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 19h56
Adresse postale : 4 IMPASSE DES VIGNES 30560 ST HILAIRE DE BRETHMAS

Je souhaite une vive réussite à la réalisation de ce projet qui nous désenclavera

---

Contribution n°720 (Web)

Proposée par Luc

Déposée le mardi 28 février 2023 à 21h16

Au regard des citoyens qu'on a installés en vendant le calme de nos garrigues, on n'a plus le droit de faire cette portion de quasi autoroute. Ce ne serait pas honnête, nombreux seraient floués ce qui expliquerait le désintérêt de certains pour la vie démocratique.
Quel est le montant de la perte en capital des riverains ?
Ce projet participerait à l'augmentation du trafic routier, du parc de voitures et du parc de camions, il serait contraire aux nouvelles orientations, visant à réduire la pollution. Il faut faire preuve de courage et joindre les actes aux paroles, détruire le moins possible d'espaces verts.
Doit-on dépenser 300 M€ pour faire souffrir lors des travaux (plusieurs années) les habitants de la garrigue, les priver d'un environnement qu'ils ne retrouveront jamais ?
Pour se faire une idée, 189 ha correspondent à une emprise de 157 m sur 12 Km, rien n'est trop beau pour la voiture, rien ne doit ralentir nos transports !!!
Partout en Europe, les constructeurs et sociétés de transport testent des trains de camions plus larges, plus longs. Ne serait-il pas les premiers bénéficiaires d'un tel projet ?
Modernisons la gestion et l'état de nos voies ferrées moins consommatrices d'espace, moins consommatrices d'énergie.
Je suis opposé à un tel projet destructeur de nature, je suis très favorable à l'étude des solutions alternatives qui faciliterons la vie des citoyens de la Vaunage, du nord de Nîmes jusqu'à Ales.
Peut-être faut-il commencer par le rond-point de l'hôpital.

Contribution n°721 (Web)

Proposée par EPINAT Arnaud
(arnaud.epinat@orange.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 21h52
Adresse postale : 7 Quai jean Jaurès 30100 Alès

Bonjour,
Après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents, je donne globalement un avis favorable à la construction du contournement ouest de Nîmes sauf pour l'échangeur Conîmes – RN106 Nord qui doit être amélioré.

Il y a dans le texte suivant trois observations, pour améliorer le projet.

Les attentes du territoire :

La situation actuelle est pour les habitants du bassin Alésien et des Cévennes insoutenable.
Notre territoire subit un enclavement qui se révèle être au quotidien un frein au développement économique, démographique, social et sanitaire.
Il est donc urgent de désenclaver le nord du Gard d'un point de vue :
• routier
o Réaliser la fin de l'aménagement à 2x2 voies avec statut de route express de la RN 106 entre le sud de La Calmette et le Nord de Nîmes,
o Réaliser le Contournement Ouest de Nîmes pour relier Alès aux autoroutes A9 et A54,
• ferroviaire
o Electrifier la double voie entre Nîmes et Alès,
o Porter la vitesse de la ligne à 140km/h,
o Rouvrir / créer des gares multimodales,

Les propositions d'améliorations au projet de contournement ouest de Nîmes (Conîmes) sont les suivantes:

1) L'Echangeur Conîmes – RN106 Nord :

C'est la principale réserve au projet.
Il faut absolument réétudier et modifier l'échangeur proposé par le Cerema.
Le Contournement Ouest de l'agglomération Nîmoise fait partie d'un projet global d'aménagement de la RN106 pour relier rapidement le bassin alésien aux autoroutes A9 et A54.
Pour cela, les caractéristiques principales des projets RN106 Nord et du Conîmes sont :
• Un profil à 2x2 voies,
• Une vitesse de référence à 110 km/h,
• Un statut de Route express,
• Aucun accès direct,
• Des échangeurs dénivelés,

Il est donc très étonnant de relier deux sections d'une route express par un rond-point !
Le giratoire proposé va constituer un point dur provoquant un ralentissement et même imposer un arrêt aux véhicules.
La logique veut que l'on réalise une voie rapide continu depuis l'entrée d'Alès jusqu'à l'échangeur de l'A9.
Pour y remédier, il faut prolonger la courbe clothoïde du contournement au droit du Mas de Granon et ainsi raccorder directement le Conîmes à la future route express RN106 Nord vers le col de Barutel (liaison à la DUP de 1999).

(Voir document ci-joint)

Autre interrogation concernant le même giratoire qui est situé en zone inondable.
Le Cerema propose un giratoire dénivelé à 4 branches avec passage souterrain et murs de soutènement pour la pénétrante dans Nîmes.
Dans les territoires sujets aux épisodes cévenols, il est inconcevable car très dangereux de créer une dénivellation par-dessous sauf à vouloir y créer une piscine pour véhicules lors de chaque pluie importante.
Cela fait donc deux arguments pour réétudier et modifier cet échangeur.

2) Les zones de grands déblais :

Pour limiter et améliorer l'impact écologique du contournement, il serait bien d'envisager la construction de tranchées couvertes au niveau des grands déblais.
Cela permettra de recréer les corridors écologiques et le paysage (murs en pierre sèche, capitelle, etc...).

3) Amélioration de l'échangeur E2 sud (RD40) solution 5.2b :

Il est possible d'améliorer la solution 5.2b en supprimant l'entrecroisement est.
Pour cela, il faut réaliser depuis la barrière de péage une section de route qui va contourner par la droite le giratoire de l'échangeur E2sud, passer par-dessus la liaison vers la RD 40 pour rejoindre plus loin le contournement de Nîmes.
Cette solution impose la suppression du tourne à droite vers la RD 40 depuis la barrière de péage.
(Voir document ci-joint).

En conclusion, le contournement est indispensable pour le désenclavement du bassin Alésien et des Cévennes.
Il doit donc être réalisé le plus rapidement possible et en une seule phase.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, mes salutations distinguées.

2 documents associés
contribution_721_Web_1.jpg
contribution_721_Web_2.jpg

Contribution n°722 (Web)

Proposée par Eichler, Detlev

Déposée le mardi 28 février 2023 à 22h14

Nous nous opposons fermement au projet du contournement ouest de Nîmes pour protéger la garrigue et la biodiversité. Un tel projet ne fera qu'augmenter la pollution et les nuisances et engendrera des risques d'inondation et d'incendie.
Nous habitons à l'orée de la garrigue et il est normal que nous défendions notre si beau territoire.
Un gaspillage de 300 millions pour 8 minutes gagnées est ridicule alors qu'une solution alternative est certainement possible pour un meilleur budget.
Une telle proposition de ce projet est une honte sur le plan écologique et n'apporte absolument rien sinon la destruction d'environ 200 hectares de notre garrigue.
Qui profite des intérêts d'une telle construction en faisant croire que cela allégerait la circulation??
Le béton n'appartient pas à notre garrigue aussi nous nous levons contre un tel massacre.
Bien cordialement,

Contribution n°723 (Web)

Proposée par Emmanuel d'Ervau
(emmanuel.dervau@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 22h24
Adresse postale : 5, rue Saint-Rémy 30900 Nîmes

"Campé comme un voyageur de passage, le barbare pille la terre. Il l'exploite avec violence sans lui rendre en culture et en soins intelligents les richesses qu'il lui ravit ; il finit même par dévaster la contrée qui lui sert de demeure et par la rendre inhabitable. L'homme vraiment civilisé, comprenant que son intérêt propre se confond avec l'intérêt de tous et celui de la nature elle-même, agit tout autrement." (Elisée Reclus, 1864)

Dans un contexte où deux des principales menaces pour un environnement planétaire stable sont le réchauffement climatique et la chute de la biodiversité, n'y a-t-il pas moyen d'agir autrement qu'au travers d'un projet artificialisant 185 hectares de garrigue et encourageant le trafic routier ?

N'y a-t-il pas moyen d'agir autrement qu'en poussant, encore et toujours et dans la même direction, ces mêmes leviers d'action qui nous mènent au désastre ?

Ce projet me fait honte.

Contribution n°724 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 28 février 2023 à 23h15

Il y en a marre que tous nos territoires soient dénaturés.
Chacun nous devons faire des efforts pour moins rouler en voiture.

Contribution n°725 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 00h46

Bonjour,

Voici notre situation :

Nous sommes parmi les premiers impactés par cette tragédie, car oui ce projet est pour nous, une tragédie.

Alors avec toute notre objectivité :
- Sans compter le fait qu'une 2x2 voies sera construite à une vingtaine de mètres de notre terrasse
- Qu'un talus de terre ou un mur sera censé nous protéger des dégâts sonores, mais aussi de notre soleil (chouette un filtre UV nouvelle génération ;) !) et qui nous protègera certainement des émanations toxiques et ainsi d'éventuelles maladies pour nous et nos enfants…
- Sans compter que c'est toute une vie de famille, comme tant d'autres, où l'on a œuvré de toutes nos forces pour créer un havre de paix qui s'envole en fumée.

Sans compter tout cela, je songe …

Alors quand Nîmes Métropole organise des animations dans le cadre de la sensibilisation nationale à la pollution lumineuse, permettez-moi de vous rappeler ou de vous informer qu'au Nord de Nîmes et oui Messieurs-dames, au Nord de Nîmes, la lumière est jusque-là totalement absente et il arrive parfois de pouvoir admirer un ciel unique et même la voie lactée.

Chers amis aimant observer la flore et la faune, sachez que dans le premier champ attenant à la garrigue et qui sera totalement pulvérisé, j'y est passée des instants magiques à contempler des chevreuils broutant dans le pré et tant d'autres espèces appréciant les prairies sèches et bien souvent protégées.

Je pense également aux renards qui chassent loin des routes à forte circulation et à tous mes amis sangliers qui viennent dans mon verger régulièrement me chiper quelques fruits. Verger qui sera totalement détruit par cette nouvelle route. Mais le tracé des animaux lui, restera le même…

- Combien d'entre eux vont mourir et combien créeront des accidents tragiques en traversant cette 2X2 voies aux abords de notre garrigue Nîmoise ?
- N'y a t-il pas assez d'accidents de ce type sur la route d'Ales ?
- Ne détruisons-nous pas assez leurs espaces naturels ?
- Ne faisons-nous pas en sorte qu'ils se rapprochent des villes et fassent davantage de dégâts ?

Ne parlons même pas du nombre incalculables d'arbres, arbrisseaux et fleurs qui seront arrachés. Peut-être faudrait-il rappeler une phrase d'une chanson célèbre : « dis-toi que c'est la forêt qui fait que tu respires » mais ce ne sera plus l'hymne de nos campagnes car à Nîmes et ses alentours il n'y en aura plus beaucoup.
Je ne parle pas non plus des oiseaux, écureuils etc… C'est vrai qu'il est bien plus joli de les voir sur un fil électrique que dans les bois…

Vous savez qu'il est prouvé que la dégradation et fragmentation des espaces naturels contribuent énormément à la multiplication des tiques et des agents pathogènes ? On sera bientôt tous Lymifiés Hi hi !

J'oubliais ! Mais pauvres petites hirondelles qui viennent nichées chaque année depuis plus de 30 ans ! Alors oui, elles nous mettent des fientes partout et, sagement, en grognant parfois, nous nettoyons. Je me permets de vous faire un copier-coller de leur statut ;)

Statut de protection des hirondelles
Les hirondelles sont des espèces intégralement protégées en France par la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 et par l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection. Il est interdit de porter atteinte aux hirondelles, à leurs couvées (œufs, oisillons) et à leurs nids qu'ils soient ou non occupés et/ou de perturber intentionnellement les oiseaux en période de reproduction.
Règlementation : la destruction ou le dérangement d'une espèce protégée nécessite une demande de dérogation à effectuer auprès de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement)

Heuuu, dois-je demander une dérogation à la DREAL ??? Car je doute qu'une mini autoroute à une vingtaine de mètres de leur lieu de prédilection ne les dérangent pas …

J'ai parfois l'impression d'avoir 80 ans quand je dis à mes enfants : quand j'étais jeune je mangeais des trèfles et des salades sauvages ! ;) Mais à l'aube de mes 40 ans, je leur dis : ne touche surtout pas ça, c'est en bord de route !

Et je ne vous parle pas du risque incendie et inondation et qui plus est à Nîmes. Comme si en ce moment il n'y avait pas assez d'articles et documentaires sur le réchauffement et l'artificialisation des sols …

Parlons peu, parlons bien.

Je vous invite à surfer sur le site de Critair-France, vous savez celui où il faut payer une vignette pour que nos véhicules montrent pattes blanches et ainsi circuler en ville et diminuer la pollution ! Et bien je ne vais pas tout réécrire sinon la tendinite va me gagner ;) mais voilà juste le début :
« Afin de lutter contre la pollution issue des transports routiers qui est responsable de nombreux décès prématurés par an en Occitanie et notamment dans le Gard… ils ont mis des dispositifs pour réduire considérablement les émissions de polluants dans l'atmosphère » bla bla bla …
Accessible à tous sur le site Critair-France Gard dans le cadre rouge.
Mmmm, ça va sentir bon l'air pur avec tous ces véhicules… !

Bon heureusement l'Ae (l'Autorité environnementale) n'a pas encore validé tout ça oufff !

Entre nous, la Covid a tué et je sais de quoi je parle. J'osais espérer qu'elle aurait apporté beaucoup en savoir être, à notre rapport à l'environnement et notre qualité de vie. Je ne dis pas qu'il est temps de revenir au temps des Cro-Magnon, mais seulement d'admettre que nous sommes allés trop loin et qu'il nous suffirait juste de trouver un équilibre, un juste milieu.

D'autres idées sont proposées, plus respectueuses pas seulement de nos maisons mais également des habitats des autres espèces avec qui nous cohabitons.

Aujourd'hui, sommes-nous pas capables de faire mieux ? N'avons-nous pas en France, avec un tel budget, des ingénieurs assez efficients pour trouver d'autres solutions ?

Contribution n°726 (Web)

Proposée par Charrier Andrée
(andreecharrier@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 07h56
Adresse postale : 4 Chemin de la Jasse, Caveirac-30820 30820 CAVEIRAC

Impuissante devant la déforestation de la forêt brésilienne, poumon vert de notre planète, toute proportion gardée , je ne puis assister à la destruction de notre garrigue, poumon vert de Nîmes et la Vaunage sans m'opposer à ce projet de contournement ouest de Nîmes.
A ce projet couteux au regard des quelques minutes de gain sur le trajet Alès-Nîmes par quelques automobilistes et routiers qui en bénéficieraient, s'oppose la destruction de la faune et la flore de la garrigue, l'augmentation de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores.
A l'heure où la préservation de l'environnement est un enjeu vital, ce projet ne peut être mis en œuvre. Je m'y oppose fermement

---

Contribution n°727 (Web)

Proposée par BONNEAU Yann
(loozredfish44@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 08h57
Adresse postale : 11 rue Fresnel 30900 Nîmes

Bonjour,

Fonctionnaire, spécialisé dans le transport de matières dangereuses (hydrocarbures), je tiens à souligner le caractère risqué d'une telle situation, où le passage de poids lourds, super poids lourds à proximité du centre ville de Nîmes, d'habitations et d'un pôle santé (CHU Carémeau) serait une catastrophe en matière de pertes matériels et surtout humaines.

En effet, un poid lourd de 16 tonnes TMD (transport de matière dangeureuse) roulant à vide, ayant un problème technique et venant à exploser, aurait sur un périmètre de plusieurs centaines de mètres aurait de grave conséquences.

En exemple : incident sur le village de Fillinges, Haute-Savoie, le vendredi 20 janviers avec des répercutions dans un rayon de 1 km.

Une telle situation aussi risqué en plein cœur d'un centre ville (futur patrimoine de l'UNESCO) est un non sens.

Contribution n°728 (Email)

Proposée par BRL
(Graziella.Evesque@brl.fr)
Déposée le mardi 28 février 2023 à 16h47

Projet contournement Ouest de Nîmes - Avis d'enquête publique

Objet : Projet contournement Ouest de Nîmes - Avis d'enquête publique

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier et le plan qui vous sont adressés ce jour voie postale concernant l'affaire citée en objet.
Vous en souhaitant une bonne réception.
Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

[cid:image005.jpg@01D6F96B.6198F780]
[Logo_LRQA_petit]

Graziella EVESQUE
Assistante de Projets
Direction Aménagement et Patrimoine
www.brl.fr

2 documents associés
contribution_728_Email_1.pdf
contribution_728_Email_2.pdf

Contribution n°729 (Email)

Proposée par F. Le Landais
(af.lelandais@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 09h30

Enquête publique contournement Ouest

Objet : Enquête publique contournement Ouest

Bonjour,
Je suis favorable au contournement pour les raisons évoquées dans le document : réduction engorgement de la 106 dans Nîmes avec pour conséquence engorgement de la route de Sauve et de l'avenue Kennedy, réduction de la pollution de l'air.
Cordialement
F. Le Landais

Contribution n°730 (Email)

Proposée par anonyme
(christine.brusque@orange.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 09h32

Enquête publique contournement ouest nimes

Objet : Enquête publique contournement ouest nimes

Bonjour,
A l heure oû le prix de l énergie augmente, oû la préservation des espaces naturels est une évidence, je trouve non opportun le fait d'investir dans la creation de routes.
Je préférerai que les investissements financiers se fassent via le train bus et autres modes de déplacement doux (voie cyclable Nîmes caveirac par ex)
Bien cordialement

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Contribution n°731 (Web)

Proposée par mutuel françoise

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 11h08

Nous habitons depuis longtemps dans le quartier concerné et nous avons pris connaissance
du dossier mis à la disposition du public sur le site internet .

Sur les conditions de circulation.
Elles sont dégradées sur la RN 106 sur sa section urbaine notamment au niveau du giratoire de l'avenue Kennedy car se retrouvent en ce lieu les personnes qui circulent en direction de la Vaunage mais aussi le trafic important (notamment des poids lourds) concernant la zone industrielle et artisanale de Saint-Cesaire, le CHU de Nîmes.
Ainsi qu'au niveau du carrefour avec la RN 113 car sur ce carrefour se déversent les véhicules sortant de l'autoroute au niveau de la sortie Nîmes OUEST.
Nous souhaitons tous une amélioration de circulation sur cet axe mais pas à n'importe quel prix.
Pour y parvenir on nous propose la construction d'un axe routier de 12 km, 2fois 2 voies, vitesse 110Km/h qui modifierait définitivement notre cadre de vie.
C'est en effet un projet de grande envergure qui est proposé avec la construction de 49 ouvrages d'art dont 6 ouvrages non courants.

Alors qu'on nous dit :
• Sur le tracé préférentiel.
« Le segment 2 a fait débat. La variante 2 Ouest a été écartée alors qu'elle aurait été plus protectrice pour les habitants de Nîmes Ouest.
Source : Pièce J avis émis sur le projet. Bilan de concertation page 48 dans les réponses du maître d'ouvrage.
Depuis peu un nouveau secteur d'habitation vient de voir le jour et se trouve en bordure du projet de tracé du CONIMES.

• Sur les conditions de circulation
Source : Pièce C page 13/54 . « Cette situation sera amenée à se dégrader dans les années à venir compte tenu des hausses de trafic attendues notamment en 2028.
Au-delà, le trafic tend à diminuer »

• Sur l'amélioration de la qualité de l'air et de l'ambiance sonore pour les riverains de la RN 106 grâce à la mise en place du CONIMES.
Cette amélioration pour les riverains de la RN 106 ne peut être satisfaisante car
elle induit son corollaire ; la dégradation significative de la qualité de l'air et de l'ambiance sonore pour les habitants de Nîmes Ouest qui vivraient aux environs du CONIMES.

Nous devons aussi penser au rôle des espaces qui seraient traversés.
Les personnes qui vivent dans ce secteur de Nîmes ont fait un choix de vie en recherchant au moment de leur installation la proximité de la nature, de l'espace, du calme.
Ces espaces de forêt et de garrigue sont les garants d'une meilleures vie pour les habitants de Nîmes et des villages proches.
Ils ont un rôle de protection car ils permettent une bonne absorption de l'eau même très forte lors les épisodes méditerranéens ou cévenols qui sont de plus en plus fréquents.
Ces espaces permettent aussi l'épanouissement de la biodiversité .
Ils sont un poumon vert de protection lors des épisodes caniculaires de plus en plus importants.
Dans toutes les villes il y a des recherches pour végétaliser les espaces afin de limiter
l'impact des épisodes caniculaires.

Avec les éléments évoqués ci-dessus il paraît plus pertinent dans la période de sobriété actuelle d'aménager l'existant en l'améliorant que d'envisager la construction du CONIMES coûteux en espaces verts, en qualité de vie pour ceux qui se retrouveraient à proximité et finacièrement.

Les propositions :
• Aménager la RN 106 notamment au giratoire de l'avenue Kennedy et du carrefour avec la RN 113 avec la création de trémies.
Mais aussi par tout aménagement susceptible de fluidifier la circulation.

• Désenclaver la zone de Saint-Césaire et créer un raccordement à la RN 113 pour
alléger la circulation au giratoire de l'avenue Kennedy et du carrefour avec la RN 113 .

• Envisager de renforcer les transports collectifs de toutes les manières que l'on puisse imaginer pour diminuer le volume de circulation.

Nous sommes contre la construction du CONIMES.

Contribution n°732 (Web)

Proposée par Denis Jacques
(jacques.denis13@libertysurf.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 11h33
Adresse postale : 99 impasse des Cordonniers 30000 Nîmes

Le tracé entre le CD 999 et la Calmette retenu dans l'enquête doit être rejeter
voir arguments dans l'avis ci joint

2 documents associés
contribution_732_Web_1.odt
contribution_732_Web_2.pdf

Contribution n°733 (Web)

Proposée par Isabelle
(fannybroc@orange.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 11h41
Adresse postale : 102 Route de Langlade 30870 Clarensac

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nimes.
La RN 106 existante doit être aménagée en effectuant des travaux sur celle-ci pour fluidifier le trafic et proposer des protections pour les riverains actuels et non pas déplacer le problème par un contournement à l'ouest de Nîmes.
Créer une nouvelle route serait une aberration aujourd'hui car il faut sortir le plus rapidement possible du tout-voiture si l'on veut laisser une planète vivable aux générations futures.
La crise climatique est bien là et la crise économique aussi. Ces crises doivent nous faire réfléchir à de nouveaux modes de déplacements en proposant des alternatives accessibles au plus grand nombre. (Bus, vélo, covoiturage, TER, etc.)
Madame, messieurs, je pense que vous êtes des citoyen(-ne) s sensé(-e)s et que vous ne pouvez émettre un avis favorable à un projet d'un autre temps comme celui-ci.
Merci

Contribution n°734 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 12h53

Bonjour.

En premier lieu, je considère un contournement Ouest comme indispensable, afin de décongestionner 2 zones, le Boulevard Pasteur Marc Boegner et la route de Rouquairol.

Mais le projet tel qu'il existe à présent n'est pas satisfaisant. 2 aspects: le caractère payant de la nouvelle portion, qui entraînera une décongestion trop faible d'une part, et fait que le raccordement entre le rond point de Milhaud sur la RN 113 et cette nouvelle portion ne soit prévu qu'ultérieurement.

Je pense qu'il serait mieux que ce projet se transforme en route nationale simple, allant de la RN 106 à la RN 113 en une seule construction. Une route nationale dotée de rond-points avec notamment la RD999 et la RD40 (seul subsisterait 1 échangeur avec l'autoroute A9), ce qui diminuerait les budgets "ouvrage d'art" et les impacts sur l'environnement avec moins de bétonnage.

Bien cordialement.

Contribution n°735 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 13h52

Ce projet met à mal la garrigue cet environnement naturel préservé doit le rester il serait judicieux de penser à une autre manière de faire plutôt que de tout détruire . Le lien à Montpellier est un exemple de destruction de la faune et la flore. Arrêtons de tout bétonner à Nîmes et préservons les quartiers du nord de la ville en pleine nature.

Contribution n°736 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 15h36

NON A CE PROJET
l'article de Midi libre de ce jour (01-03-2023) est très encourageant sur la non réalisation de ce projet.

Contribution n°737 (Web)

Proposée par ROURE CHARLES
(gisele.charlesroure@orange.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 16h06
Adresse postale : 39 chemin de vacquerolles 30820 caveirac

Suite à ma contribution du 25/02/23 N° 605 , je voudrais ajouter le complément suivant.
Le Gouvernement par la voix de la Première Ministre annonce faire le choix d'investir en priorité dans les infrastructures ferroviaires pour la transition écologique et débloque 100Mdeuros.Alors responsables GARDOIS et REGIONAUX sautez sur l'occasion pour profiter de
cette manne et mettre en place un RER sur la ligne ferroviaire NIMES-ALES et vous résoudrez déjà un gros problème de circulation concernant la route d'ALES . Souvenez vous : le problème de rebroussement de cette ligne ferroviaire à l'entrée de NIMES a été résolu par des gros travaux qui ont couté cher , alors il faut utiliser cette ligne.
IL faut se souvenir que la gare de NIMES possède une étoile ferroviaire : ligne MONTPELLIER; AVIGNON:ALES:TARASCON:BAGNOLS: LE GRAU DU ROI : LE VIGAN (elle supprimée) .IL y a de quoi faire pour le train avant de construire route sur route.
merci de me lire.

Contribution n°738 (Web)

Proposée par FRANCINI Sandrine
(s.francini@cevennesvoyages.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 16h39
Adresse postale : 7 rue clair logis 30100 Ales

J'attends avec IMPATIENCE la création de cette déviation !!!!

Contribution n°739 (Web)

Proposée par Janie Arnéguy
(jmarneguy@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 17h28
Adresse postale : 23 rue Enclos-Rey 30000 Nîmes

Je m'oppose comme de nombreux gardoises et gardois au projet de Contournement Ouest de Nîmes et ce pour plusieurs raisons:
Ce projet est ancien , plus de20 ans et plus adapté, inutile il amènerait une augmentation du trafic routier , en prétendant le contraire, ce qui accroitrait la quantité de carburant consommé et donc les GES.
Il est contradictoire avec l objectif de zéro artificialisation des sols et il va accélérer la destruction de la biodiversité , puisque ce sont 185 hectares de garrigues qui seraient détruits, donc destruction du milieu naturel, très grave pour notre environnement,atteinte à des espèces et habitats animaliers, pour lesquels les compensations sont nettement insuffisantes.
Ces attaques à la nature, provoquées par ce projet, seraient catastrophiques pour la lutte contre le réchauffement climatique
La construction et l'entretien de cette route produiraient des milliers de tonnes de CO2
Ce projet serait très consommateur en eau et provoquerait la vulnérabilité des eaux souterraines
Plutôt finir l'aménagement de la RN 106, les carrefours , le cadre de vie par des murs anti bruits. NON au projet de contournement

---

Contribution n°740 (Web)

Proposée par Claire Landry

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 17h37

Madame, Monsieur,

En tant que résidente de Caveirac et riveraine du quartier des Dixmes jouxtant le tracé du futur contournement Ouest de Nîmes, je m'oppose fermement à la mise en place de ce projet. En effet, les impacts négatifs au niveau écologique, humain et économique dépassent largement les gains présumés et ne permettent pas d'affirmer l'utilité publique des infrastructures prévues.
A l'heure où les défis environnementaux menacent notre avenir, la non prise en compte manifeste de l'impact écologique des projets d'urbanisme relève in fine d'une intention délibérée de nuire.

Ce projet va engendrer:
- la destruction de 185 hectares de Garrigue, réservoir naturel indispensable pour la préservation de la faune et de la flore mais aussi de l'attractivité touristique de Caveirac
- l'émission de 73000 tonnes de CO2 rien que pour la construction soit l'équivalent 73000 aller-retours Paris-New-York en avion. Entrant en contradiction directe avec l'engagement gouvernemental pris lors des différentes conventions pour le climat de faire diminuer les émissions de C02
- une augmentation de 15% des émissions nocives et polluantes, mettant également en danger la santé de la population riveraine
- une augmentation de 25% du trafic sur la D40
- un coût exorbitant de 300 millions d'euros au contribuable
- des nuisances sonores pour les riverains, qui selon l'Organisation mondiale de la Santé, sont associées aux problèmes de sommeil, à la fatigue, aux maux de tête, à l'hypertension artérielle, aux effets hormonaux, au stress et au risque accru de maladie cardiaque
- des nuisances visuelles venant défigurer l'environnement des riverains mais aussi détruire les parcours naturels de randonnées et de VTT de la commune

Tout cela pour un gain de temps estimé à seulement 3 min en moyenne.

J'espère sincèrement que l'année 2022, catastrophique sur le plan environnemental, avec son cortège de sécheresses, mégafeux et inondations dévastatrices, puisse servir d'alerte sur le danger de l'augmentation effrenée des émission polluantes et de l'artificialisation des terres.

Pourquoi ne pas chercher à investir dans des infrastructures de transport collectif et développer le covoiturage? Ce qui permettrait de diminuer la quantité d'émissions liées aux déplacements en voitures individuelles et remplir l'objectif de désengorger la circulation.
Parmi les multiples pistes nous pouvons évoquer: le développement des trambus avec parc relais, la création de parking de covoiturages dédiées, l'augmentation du nombre de dessertes ferroviaires vers Alès et Vergèze.

Notre avenir commun dépend des choix courageux qui doivent être faits dès aujourd'hui. Je ne doute pas que les décisionnaires reviendront à la raison sur ce projet et auront le courage d'envisager des solutions alternatives plus saines à long terme, afin de préserver notre environnement et notre santé.

En souhaitant que cet avis contribue à orienter la réflexion dans le bon sens, je vous prie d'agréer mes plus sincères salutations.

Contribution n°741 (Web)

Proposée par codou thierry
(codou.thierry@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 17h48
Adresse postale : impasse des tamaris 3o820 CAVEIRAC

Madame, messieurs les commissaires enquêteur,

Je souhaiterais exprimer mon opposition au projet de contournement ouest de Nîmes.
En effet, je considère que ce projet présente plusieurs inconvénients significatifs pour les habitants de l’agglomération nîmoise sans régler les problèmes de trafic du quotidien, augmentation de 15% à 35% sur la RD 40 si on en croit le dossier, à aucun moment il n’est fait état d’une baisse de celui-ci, alors que les dernières recommandations gouvernementales vont dans le sens d’une nouvelle façon de se déplacer.
Le président de la république, la première ministre, le ministre de la transition écologique, le ministre des transports ont tous dit depuis le début de l’année qu’il fallait sortir du tout voitures et que la priorité était à d’autres moyens de se déplacer (train, modes doux etc…) Le dernier rapport de l’ADEME sur la qualité de l’air, le rapport du COI du 24 février 2023, l’avis de L’AE du 23 février 2023 vont tous dans le même sens.
Arrêtons de construire de nouvelles routes et mettons en place des alternatives. Toutes ces directives ne seraient -elles pas encore arrivée au service de la DREAL.

Je m'interroge de ce fait sur la pertinence du projet, compte tenu de son coût élevé et de son utilité réelle pour désengorger le trafic routier dans l’agglomération nîmoise

Aucune étude qui aurait pu permettre<< d’éviter>>, (la fameuse séquence ERC) n’est menée pour mettre en place des solutions alternatives aux tout voitures.
Puisque l’on parle de la RN106 et de son encombrement
Le renforcement du cadencement des TER entre Nimes et Ales et au-delà n’est pas évoqué, le ferroutage qui permettrai la diminution du trafics poids lourd non plu.

D’autres alternatives doivent être mise en place rapidement (parkings de covoiturages en site multi modal, vélo bus).et ne sont pas étudier. Ce qui permettrai de diminuer le trafic routier et de permettre de mieux circuler, pour ce qui sont obligé de se déplacer en

voiture.
Des travaux sur la RN 106 auraient dû être mener depuis bien longtemps pour fluidifier le trafic, on pourrait penser que la situation actuelle est une volonté pour justifier la création d'une nouvelle route, le simple fait de passer la voirie en 2X2 sur sa totalité éviterai une grande partie des ralentissements, d'autre part le carrefour dis du CHU et l'accès à la A9 doivent être aménagé (trémie ou carrefour a étage)
Pour les riverains qui se plaignent des nuisances, les déplacer chez les autres n'est pas la solution. Des travaux auraient dû être entrepris depuis bien longtemps, en matière de protections pour les nuisances sonores et pollution atmosphériques.
Le trafic sur la RN 106 actuelle ne va pas disparaitre, dans le dossier il est dit qu'un peu moins de 50 % va continuer à l'emprunter.

D'autre part la construction d'une infrastructure routière de cette envergure aura un impact négatif sur l'environnement, en entraînant la fragmentation des habitats naturels des espèces animales et végétales, la destruction de zones humides, et la dégradation de la qualité de l'air en complète contradiction avec les dernières recommandations de l'ADEME.

De plus, la construction du contournement ouest de Nîmes implique l'expropriation de plusieurs habitations.

Pour toutes les raisons évoqué ce projet ne peut être d'utilité publique et serait même écocide.

Je vous remercie de prendre en considération mon avis et mes préoccupations dans le cadre de cette enquête publique.

Cordialement,
Antoine de Saint-Exupéry
Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Contribution n°742 (Web)

Proposée par ROURE SANDRINE
(roure.sandrine@sfr.fr)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 18h45
Adresse postale : 21 Chemin de Canteperdrix 30900 nimes

Bonjour
Je souhaite savoir s'il serait envisageable lors des futurs travaux de créer un nouveau chemin d'accès au chemin Cante perdrix sans passer devant le camp de Nomades?

Bien a vous.

Sandrine ROURE

Contribution n°743 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 19h54

je suis contre ce projet, La forêt est très importante pour les zones résidentielles et les humains ，ce n'est pas bon pour l'environnement. Maintenant, il y a de moins en moins de forêts. J'espère que la forêt pourra être conservée.

Contribution n°744 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 20h31

Ayant passé toute mon enfance et adolescence à Caveirac, je suis totalement contre le projet de contournement Ouest de Nîmes.

Je me demande pourquoi il faudrait sacrifier des hectares de garrigue, détruire de nombreuses capitelles, des mazets, sans oublier les dégats de la faune et la flore alors que d'autres propositions ont été faites !

Bien cordialement.

Contribution n°745 (Web)

Proposée par Baissac Marie-Claire
(mariecaveirac@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 21h29
Adresse postale : chemin de la Juniperaie 30820 caveirac

STOP ! il en est encore temps !
STOP ! avant que nous ne disions « si on avait su ». Il est si difficile de revenir en arrière.
STOP ! aux expropriations, embouteillages, pollutions, nuisances sonores, risques d'incendie et d'inondations, à la destruction de notre faune, de notre flore, de notre patrimoine.
Et tout cela pour un coût exorbitant qui sera supporté par chacun d'entre nous, pendant longtemps.

Quel mépris pour tous ces bénévoles qui réfléchissent et s'investissent depuis de nombreuses années avec beaucoup d'énergie pour le bien commun ! Ils se sont engagés sur notre territoire pour développer des projets respectueux de notre environnement. Un exemple parmi d'autres : planter des haies en partenariat avec les agriculteurs.

Nous voulons conserver et améliorer notre qualité de vie. Notre bien-être, à tous, passe aussi par la possibilité de profiter de cette nature gratuitement, chacun à sa manière, sportive ou familiale. Courir ou écouter les oiseaux, faire du vélo ou admirer la nature à chaque saison, randonner ou lire assis sur un banc. C'est du vivre ensemble dont on a besoin.

Ne peut-on pas réfléchir à une diminution des déplacements individuels pour développer des moyens de transport collectifs doux ? train, tram-train, vélo, bus, selon les destinations et les besoins ?

Des personnes compétentes ont proposé des projets moins coûteux. Ont-ils été étudiés ?

Contribution n°746 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h19

Il faut faire le contournement... Beaucoup trop de monde direction Alès.... Je suis pour !!!

Contribution n°747 (Web)

Proposée par Colomina Guille Joanna
(joannacolomina@laposte.net)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h20
Adresse postale : 2650 route de Nimes 30820 Caveirac

bonjour,
habitante SUR LE TRACE du contournement, commune de Caveirac, au bord de la D40 lieu dit les Pondres. Sur ma parcelle va se trouvé l ouvrage OA143 .Une magnifique 2x2 voies va remplacer mon potager!!!
tout comme nous, vous allez briser un grand nombres de famille, le sacrifice de toute une vie qui va partir en poussière sous le godet des pelles mécaniques.
Mon conjoint et moi avons choisi ce lieu de vie, ce lieu ou ont grandi nos trois enfants ,une propriété de 5500m2 de garrigue, un endroit magnifique, calme, avec vu sur la colline ou nous faisons quotidiennement des balades à pieds, à vélo, à cheval.
Un lieu ou j ai également crée mon élevage canin, mes chiens vivent en total liberté sur ma parcelle. Que vont ils devenir? QU' ALLONS NOUS DEVENIR? Pourquoi vouloir nous enlever cette vie? Nous n'avons rien demandé!!!!!!
Des solutions alternatives on été proposées ECOUTEZ LES!
Ce projet est contre productif et pas du tout en accord avec les problématiques actuelles.
C'est un désatre écologique en puissance et un gouffre financier.
NON AU CONTOURNEMENT

Contribution n°748 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h21

Il faut faire le contournement... Beaucoup trop de monde direction Alès.... Je suis pour !!!

Contribution n°749 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h22

J'attends avec IMPATIENCE la déviation !!!!

Beaucoup trop de monde vers Castanet direction Alès.... Je suis pour la création !!!

Contribution n°750 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h23

J'attends avec IMPATIENCE la déviation !!!!

Beaucoup trop de monde vers Castanet direction Alès.... Je suis pour la création !!!

Contribution n°751 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h25

Je veux depuis des années la création du contournement !!!!
Périphérique saturé en permanence entre l'autoroute Nîmes ouest et la direction Ales....
Idem pour la direction caveirac.....
Il faut la FAIRE !!!!!!!!!!!!

Contribution n°752 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h28

Entre la Calmette et Nîmes beaucoup trop de véhicules !!!! Des bouchons important vers caveirac..... Je valide le contournement

---

Contribution n°753 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 23h29

Je suis totalement opposée à ce projet dépassé et mortifère.
Dépassé, car l'heure est au développement des transports en commun et à une diminution de l'usage de la voiture individuelle.
Mortifère, car c'est encore et toujours le destruction de terre naturelles ou agricole qui sont indispensables aux habitants.

Contribution n°754 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 07h40

Favorable car Nîmes est saturée et les embouteillages génèrent une sur- pollution quotidienne le projet à juste 50ans de retard (pour le moment) je plaint tous les usagers qui survivent dans les embouteillages en perdant 1/2 heure par trajet.

Contribution n°755 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 09h18

Je suis contre ce projet car cela aura a gravement affecté l'environnement écologique extérieur et les animaux sauvages ne peuvent pas trouver d'habitat, de plus il est trop proche de la zone résidentielle ce qui créera beaucoup de bruit et de pollution. La qualité de vie des résidents sera sérieusement affectée.
En plus de cela, il y a déjà une autoroute à Nîmes qui est déjà assez pratique pour le citoyen.
En plus de cela, en raison de plus de 3 ans de situation covid et de la forte augmentation du taux d'inflation, le ralentissement économique a gravement affecté la qualité de vie des citoyens et réduit les opportunités d'emploi. Exploiter un budget énorme dans une récession qui n'est pas vraiment nécessaire, et les citoyens ne peuvent pas voir d'avantages à court ou moyen terme pour améliorer leur qualité de vie, ce qui peut conduire à un ressentiment public plus grave

---

Contribution n°756 (Email)

Proposée par A Le Landais
(a.lelandais30@gmail.com)
Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 18h34

contournement ouest de Nîmes

Objet : contournement ouest de Nîmes

Je suis favorable au contournement pour désengorger la 106 dans Nîmes jusqu'à l'entrée de l' A9 , la route de Sauve et l'avenue Kennedy, faciliter l'accès de l'hôpital, réduire la pollution de l'air.
Cordialement
A Le Landais

Contribution n°757 (Web)

Proposée par boyer bernadette et francois
(bernafrancois@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 11h26
Adresse postale : 6 rue font d'aran 30820 CAVEIRAC

je suis contre et je ne comprends pas que l'on puisse espérer désengorger le cd 40 sans aucun accès direct sur la déviation .la déviation va amputer Caveirac d'une partie importante de son territoire au profit de Nîmes .la faune et la flore seront impactés ainsi que de nombreux ouvrages laissés par nos anciens .beaucoup de nuisances, beaucoup de béton ,énormément d'argent et vraiment si peu d'avantages que dire d'autre de ce projet.

Contribution n°758 (Web)

Proposée par FOURNIER ROMAIN
(romainfournier16@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 11h31
Adresse postale : 259 rue du cévenol 30730 FONS

Bonjour,

Je m'interroge sur l'utilité de ce projet. J'habite au nord de Nîmes et utilise régulièrement l'axe RN106.
Nous savons que les points de saturations se situent au niveau des ronds-points de Carremeau, de la RN113 (Accès autoroutes), ainsi qu'aux intersections de Valdegour et de Pissevin.

Au lieu de tracer une nouvelle route à l'ouest de la ville, il serait à mon avis plus judicieux d'aménager la RN106 actuelle en :

• Mettant en place des passages souterrains pour la continuité de l'axe principale (déjà présent au niveau du Paratonnerre et du Castanet.
• Mettant en place des bretelles d'accès de part et d'autre de cet itinéraire (RN 106) pour fluidifier les entrées (au niveau de la RD 907, au niveau des 2 ronds-points précités)
• Mettant en place un passage surélevé pour les axes transverses
o pour la RD 907 (traversée depuis la Route de l'eau Bouillie vers la RD 907
o pour le carrefour de Carremeau
o pour la continuité de la RN113 (rond point de l'autoroute)
o pour la sortie de Pissevin

Par l’aménagement de l’axe existant, il serait possible de fluidifier cet axe majeur tout en tenant compte des problématiques environnementales.

Je n’ai bien évidement pas la capacité de budgétiser un tel projet, mais je l’imagine bien moins onéreux que la construction de 13 km de routes nouvelles.

Autre possibilité de fluidifier la RN106 : la création d’un contournement nord de Nîmes en utilisant le chemin existant du camp des garrigues. Ce projet permettrait de développer l’est de Nîmes plutôt que de tout centraliser sur l’ouest et le sud.

En espérant être lu, je vous prie de croire en mon engagement citoyen.

Fait le 02 mars 2023 à Nîmes
Romain Fournier

Contribution n°759 (Web)

Proposée par Vachalde Albin
(a.vachalde@laposte.net)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 11h59

Bonjour,

Je soutien le projet de contournement ouest de Nîmes.
En effet cela fait trop d'année que la circulation est compliquée aux heures de pointe sur l'ouest Nîmois.
J'habite moi-même à coté du Bois des Espeisses, et j'ai constaté qu'a cause du trafic saturé sur la RN106, des véhicules empruntent le chemin de la Cigale depuis la RD907 pour reprendre la RN106 au niveau de l'échangeur du Paratonnerre.
Autrement dit, le fait que les axes principaux soient sous-dimensionnés, les usagers se rabattent sur des axes secondaires, et ce avec les conséquences qui en résultent : vitesse excessives, nuisances sonores... Ce n'est pas aux quartiers avoisinants la RN106 de subir un report de la circulation dite de transit faute d'aménagements concrets par l'Etat sur les axes majeurs.

Le projet présenté du contournement n'est certes pas parfait, il y aurait des points à améliorer, notamment sur :
--> le croisement au nord (en attente de la future rocade nord), il aurait été bien que ce soit un échangeur complet de type trèfle, et non un rond-point.
--> Il me semble intéressant de prévoir dans un futur proche un échangeur avec la RD907, car on le sait les communes de Leins Gardonnenque on un fort accroissement de leur population.
--> du coté de Milhaud, pourquoi ne pas prévoir de prolonger le contournement jusqu'à la RD13 ?

Beaucoup s'opposent au contournement du fait qu'aucune autre solution n'ait été étudiée. Il est vrai qu'on aurait pu proposer des aménagements de type échangeurs sur l'actuelle RN106: la topographie au niveau du rond-point de l'hôpital s'y prête.
Mais à l'heure actuelle, il est urgent d'agir et d'entrer dans le concret avec la réalisation rapide d'aménagement : soit le contournement soit sur l'actuelle RN106.
Cela fait trop longtemps que l'agglomération souffre d'une carence en terme d'aménagement routier... Lorsqu'on regarde chez nos voisins, agglomération similaires en termes de population : Perpignan, Béziers, Valence, Albi, on s'aperçoit que Nîmes est à la traine en terme d'infrastructures routières. Prenons exemple sur eux en réalisant une vrai rocade, avec des échangeurs, pas de rond-point s'il vous plais.... si nous souhaitons rester dans la compétition !

Bien que ce soit un projet porté par le département, j'attire l'attention sur la nécessité de réaliser rapidement la Rocade Nord. Cela permettrait de diviser les flux au nord de Nîmes pour ceux souhaitant aller vers l'Est de Nîmes. Et cela éviterait le transit des véhicules sur le chemin des Limites, où la aussi plusieurs quartiers subissent les désagrément d'une circulation importante induite par une carence d'aménagement routier de contournement.

Espérant voir se réaliser rapidement ce projet ainsi que celui de la rocade Nord.

Cordialement,

Albin VACHALDE

Contribution n°760 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 12h42

Contre ce projet!
Coût exorbitant, déforestation en prime et le trafic routier sur l’axe Nîmes/Alès sera toujours mauvais (N106)!

Contribution n°761 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 13h32

Pourquoi vouloir DEFIGURER la garrigue, PERTURBER le peu d'équilibre écologique qui nous reste aux portes de NIMES NORD et CAVEIRAC, ENGENDRER des modifications notables sur les sols qui ne seront jamais assez compensées,EXPOSER d'avantage certains riverains à des pollutions sonores , des incendies et des expropriations.

Alors qu'il serait si simple et sans doute moins couteux de :
Terminer la RN 106 en 2X2
Doter les dessertes actuelles de la RN106 de passerelles pour fluidifier le sens ALES
entrée autoroute NIMES OUEST

Créer une contre allée pour permettre aux villageois empruntant la D907 de rentrer plus facilement en centre ville et éviter qu'ils viennent emprunter les voies secondaires : ancienne route d'anduze, chemin des limites, causant aux riverains dejà beaucoup de nuisances sonores et insécurité devant leurs portes de 7h à 9h tous les matins, cela permettrait aussi d'éviter un premier ralentissement sur la RN 106 pour laisser passer ces voitures qui attendent...Cette problématique n'est pas traitée avec le projet actuel...

Requalifier le rond point de l'hopital CARREMEAU en dénivelé pour assurer la continuité du flux ales /autoroute NIMES,

Créer des parkings aux portes de Nimes pour faciliter le co voiturage ou prendre un bus

Il nous faut tous repenser notre mode de déplacement, et préserver les atouts que nimes
a réussi encore à préserver au Nord, mais pour cela nous avons besoin que nos élus pensent au bien être de leurs administrés avant de penser rentabilité et rapidité de quelques minutes en moins... (parking co-voiturage, BUS...)

Nimes est une cuvette, en GRIGNOTANT D'AVANTAGE notre "réserve de poumon vert", on va finir par suffoquer l'été!!!

Il est devenu urgent de repenser ce projet et l'actualiser !!!

A méditer.

Merci pour l'attention que vous porterez à mes propositions

Contribution n°762 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Hervé FERTÉ

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 13h56

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°27 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 27
Numéro de la page issu du registre papier : 10

2 documents associés
contribution_762_Mairie de Milhaud_1.pdf
contribution_762_Mairie de Milhaud_2.pdf

Contribution n°763 (Web)

Proposée par Huguet Frédéric
(huguetfrederic30@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 15h40
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nîmes toscane 14 30900 NIMES

Riverain du projet de contournement Ouest de Nîmes, mes interrogations s'orientent vers diverses directions.
Tout d'abord, nîmois de naissance, je suis particulièrement attentif aux inondations et ses conséquences sur le bassin de la ville et ses alentours. Je constate, de façon non exhaustive, que de nombreuses parcelles, à ce jour classées en zone A ou N du PLU et en aléas PPRI allant jusqu'en TF sont impactées par les 2 variantes du segment 4. Je rappelle qu'il s'agit du secteur où les précipitations ont été les plus fortes en octobre 1988 et dont les cadereaux ont été parmi les plus actifs. Il apparaît inévitable, au-delà des travaux réalisés par les différents programmes PAPI dont le bassin des Antiquailles est l'une des réalisations les plus importantes, de conserver non seulement une transparence hydraulique afin d'éviter tout bouchon dans des combes naturelles et

modifier ainsi la vitesse d'écoulement naturel des eaux de pluie mais également de maintenir une perméabilisation des sols maximale, tout cela dans le but de ne pas augmenter la vulnérabilité des biens et des personnes. A ce sujet, les travaux réalisés sous la voie SNCF NIMES CLERMONT-FERRAND assurant une meilleure circulation des eaux pluviales montrent cette nécessité de transparence hydraulique.
En outre, les parcelles concernées notamment sur le secteur 4 sont un site de garrigue où de nombreuses espèces végétales et animales endémiques y prospèrent. Je pense présentement à la "tulipa sylvestris" ou tulipe sauvage, qui prospère en ces lieux et qui fait partie de l'inventaire de l'Arrêté interministériel du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire, modifié par les arrêtés du 15 septembre 1982 (JORF du 14 décembre 1982, p. 11147), du 31 août 1995 (JORF du 17 octobre 1995, pp. 15099-15101), du 14 décembre 2006 (JORF du 24 février 2007, p. 62) et du 23 mai 2013 (JORF du 7 juin 2013, texte 24). De même, la rainette méridionale, la couleuvre à échelons, le lézard ocellé, les agrions de Mercure (libellules protégées dont le mâle arbore un motif de taureau sur son abdomen), la magicienne dentelée, sauterelle protégée exclusivement femelle, ou le crapaud calamite, constituent une faune variée dont il ne faudrait pas accélérer la disparation.
Les hommes ont dessiné par ailleurs les contours de cette garrigue, notamment au travers du pastoralisme et des cultures. Ils ont ainsi fait apparaître de multiples capitelles et clapas, protégés par la Charte de la garrigue de la Ville de Nîmes, qui seraient susceptibles d'être endommagées et même détruites alors qu'il est vivement conseillé aux particuliers de les préserver.
Vient ensuite la problématique des travaux à proprement parler. La pierre blanche de garrigue et sa composition en font un minéral particulièrement dur à extraire. Avant de couler les fondations des constructions dans le secteur, les terrassiers utilisent notamment le brise roche hydraulique pour casser plus aisément ce matériau. A l'instar de ce qui est réalisé au bassin des Antiquailles, autre chantier de grande envergue, l'utilisation de tirs de mines sera donc employé pour les nombreux ouvrages prévus. Eu égard à la fragilisation des habitations déjà constatée dans le secteur, due notamment aux conséquences du dérèglement climatique (longues périodes de sècheresse en particulier), des tirs répétés d'engins explosifs ne pourraient qu'accélérer le phénomène.
Les nuisances sonores sont une autre problématique à évoquer. Des 2 variantes 4, celles passant au Sud du Mas de Ponge (dite "variante 4 Est") serait bien évidemment la plus impactante pour la quartier des Hauts de Nîmes de par sa proximité avec les habitations. Ce phénomène serait d'autant plus amplifié qu'il faut prendre en compte le nombre de jours de mistral, vent du Nord, sur le bassin nîmois. En effet, les quelques 130 jours annuels de mistral auraient pour effet de "rapprocher" des Hauts de Nîmes le bruit des travaux dans un 1er temps, puis du passage des véhicules dans un second (encore plus dans l'hypothèse de la variante 4 Est).
De plus, particulièrement attentif aux problématiques environnementales et aux dérèglement du climat, je m'interroge sur le bien-fondé de ces travaux. A l'heure des projets de financement de transports métropolitains voulus par le Président Macron pour les plus grandes agglomérations , ou de la multiplication de réouvertures prochaines de lignes ferroviaires abandonnées souhaitées par Mme la présidente de Région Carole Delga, tout cela dans le but de délaisser peu à peu les véhicules individuels, je m'interroge sur l'opportunité d'un tel projet. Mes interrogations sont d'autant plus vives qu'il est prévu la mise en place de péages afin de rallier l'autoroute A9. Cela détournerait alors inévitablement les automobilistes vers les voies secondaires de garrigue, déjà largement empruntées actuellement pour éviter l'entrée de Nîmes.
Enfin, la question du financement reste totale. 200 M€ pour 12 kilomètres avec péages au milieu d'une garrigue plutôt préservée notamment par le PLU de la Ville de Nîmes, cela semble particulièrement excessif et, dans cette période inflationniste, le contribuable que je suis craint de devoir à nouveau participer pécuniairement à ces travaux..

Contribution n°764 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 15h50

Je suis contre.
Améliorer la N106

Contribution n°765 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 15h56

Ce projet est une aberration écologique mais aussi économique. Il serait nettement plus opportun et logique de développer les mobilités douces : transports en communs, pistes cyclables sécurisées...

Contribution n°766 (Web)

Proposée par Capmal Cécile

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 16h36

À l'heure où tout le monde s'accorde à reconnaître les conséquences néfastes de la voiture sur le climat, le projet de contournement ouest de Nîmes, entraînant inévitablement une augmentation du trafic, est de nouveau d'actualité. Pollution, artificialisation des sols, coût exorbitant, atteinte à la biodiversité... et surtout en contradiction totale avec les différents rapports du GIEC.

La ville de Nîmes et sa métropole n'auraient elles pas une fois de plus un train de retard ? Car c'est bien de train qu'il s'agit.
Et si les anciennes voies ferrées étaient réhabilitées. Et si les trains du quotidien étaient plus nombreux. Permettez-moi de rêver.

Mais je sais que ce rêve sera demain réalité car nous n'avons tout simplement plus le choix !

Contribution n°767 (Email)

Proposée par Marion PASQUIER
(nayrac.marion@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 15h06

opposition au projet Conim

Objet : opposition au projet Conim

"Un petit pas pour l'Homme, un grand pas pour l'humanité." ... mais toujours plus d'initiatives contradictoires.

Pourquoi reprendre une formule qui semble relever d'une autre époque? Peut-être parce que ce projet Conim nous place à la croisée des petits et des grands intérêts, du progrès et de la dégradation, parce qu'il me concerne et me scandalise à petite et à grande échelle.

Qui choisit? Est-ce l'Institution derrière laquelle il est si facile de se cacher? L'Institution est-elle trop aérienne pour oublier les préoccupations contribuables les plus terre-à-terre et leur aspiration à une qualité de vie humblement proche de la garrigue? ... celles et ceux qui possèdent un mas prochainement rasé, celles et ceux qui se ressourcent le temps d'un footing dans le calme de la garrigue, qui aiment venir y respirer les parfums d'une flore méditerranéenne amenée à devenir un ensemble d'écosystèmes de musée une fois le projet réalisé...

Qui trouve ce projet pertinent? Est-ce un petit lot de climatosceptiques prêts à nous tenir des raisonnements sur le bien-être de notre petit monde qui ne s'en porterait que mieux sans les précieux poumons verts qui l'oxygènent? Est-ce une série d'"Hommes pressés" troquant 12 minutes de trajet contre quelques hectares de vie?

J'ai eu la chance de grandir dans cet univers que je souhaite encore fréquenter avec mes enfants, j'ai vécu à Caveirac (Les terrasses), mes parents y résident toujours et nous entrevoyons les conséquences les plus néfastes de cet axe routier visant à désengorger d'autres axes (progrès?) sans envisager des solutions alternatives, plus responsables, plus respectueuses des espaces naturels qui créent la qualité de vie. Quant aux 12 minutes de trajet, sont-elles gagnées ou volées lorsqu'il s'agit de les retrancher d'une ressource naturelle déjà circoncise entre des axes routiers majeurs qui permettent une circulation à grande échelle? Nous ne sommes pas dans une campagne qu'il s'agirait d'ouvrir un peu vers la ville et la modernité. Nous sommes dans un espace que l'urbanisme agressif peut dénaturer au point de questionner le patrimoine et la qualité de vie. Peut-être l'Institution se consolera-t-elle en organisant de belles cérémonies autour de trottoirs végétalisés un jour, pour compenser les hectares perdus sous le bitume.
J'en appelle à votre bon sens, à des priorités légitimes, à votre perception des 12 minutes que l'on peut renégocier au moyen de transports en commun ou autres, j'en appelle à des projets plus vertueux et plus sains.
Cordialement
Marion PASQUIER

Contribution n°768 (Courrier)

Proposée par Claudine SCHWEYER

Déposée le mardi 28 février 2023 à 11h36

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 16
Numéro de la page issu du registre papier : 7

2 documents associés
contribution_768_Courrier_1.pdf
contribution_768_Courrier_2.pdf

Contribution n°769 (Web)

Proposée par jean
(jlogez@sfr.fr)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 18h14
Adresse postale : 400 chemin Mas de Mourgue, 400 30820 caveirac

Ce contournement Nimes Ouest pour gagner quelques minutes , massacrera des hectares de garrigues (qui sont quand meme des "poumons") et necessitera des expropriations.Tout cela ayant un cout exorbitant.Ne serait-il pas plus rapide et moins cher de construire 2 ponts enjambant les carrefours N106-D640 et celui du Km Delta ? Aucune expropriation et pas plus de nuisances sonore et respiratoire qu'actuellement .

Contribution n°770 (Web)

Proposée par Franck
(gassefou@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 18h20
Adresse postale : 8 chemin des jasses 30820 Caveirac

Je suis contre ce projet de voie rapide dans notre belle garrigue !!!

Contribution n°771 (Web)

Proposée par Bois Serge
(Serge.rural@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 18h41
Adresse postale : 464 chemin du mas de Mourgues 30820 CAVEIRAC

Projet inutile et coûteux alors qu'il suffit de réaménager la
N 106
Cela évitera de détruire un peu plus nos espace de nature et de biodiversité , comme nous savons si bien le faire
…..malheureusement

Et si on retrouvait du bon sens …..

Contribution n°772 (Web)

Proposée par HERRARD YANICK
(yanick.herrard@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 19h02
Adresse postale : 253A chemin des primevères 30900 Nîmes

Madame Monsieur Bonjour

Je suis pour le contournement

Contribution n°773 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 19h03

Bonjour,

J'ai pris connaissance du dossier soumis à l'enquête publique, dont l'objet me semble difficilement compréhensible.
Le dossier et plus particulièrement l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique indique que celle-ci porte sur la déclaration d'utilité publique du projet de contournement Ouest de Nîmes, la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme de Nîmes, Milhaud et Caveirac, et le classement de la future voirie en route expresse.
Dans son avis, joint au dossier d'enquête publique, l'Autorité environnementale concluait que de nombreux éléments manquaient pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur nécessaires pour pouvoir déroger à l'interdiction d'atteinte aux espèces protégées, alors que ce projet correspond à des enjeux de circulation locale et de desserte de territoires à proximité, et pourrait porter atteinte à des espèces et habitats naturels à enjeu européen.

Pour autant, au vu du mémoire en réponse fourni par le maître d'ouvrage, l'autorité environnementale a émis un nouvel avis sur le projet le 22 février 2023, en cours d'enquête publique, aux termes duquel elle relève expressément que ce mémoire n'apporte pas d'éléments nouveaux en termes de protection de la biodiversité et d'atténuation du changement climatique : les mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont insuffisantes pour prendre en compte ces enjeux de façon proportionnée aux atteintes du projet. Elle va jusqu'à dire que le mémoire en réponse confirme l'incohérence de plusieurs hypothèses et en conséquence, de plusieurs conclusions, tout particulièrement celle relative au bilan des avantages et des inconvénients socioéconomiques du projet.
L'avis relève par ailleurs certaines lacunes de l'étude d'impact, en particulier :
- elle recommande au maître de l'ouvrage de décrire les caractéristiques de la déviation nord de Nîmes et de la requalification de la RN 106, qui font partie du même projet que le Conîmes, ce qui n'est pas fait.
- elle relève plus généralement que le dossier ne permet ni d'informer correctement le public ni de prendre en compte les mesures d'évitement, de réduction et de compensation, ni les dépenses correspondantes dans l'évaluation socioéconomique
Il me semble donc difficile de comprendre la portée et les impacts potentiels du projet, dans ces conditions. Pouvez-vous m'éclairer sur le l'objet exact du projet ?
Par ailleurs, il est assez manifeste que le dossier de l'enquête publique en l'état, du fait des insuffisances manifestes de l'étude d'impact relevées par l'Autorité environnementale, ne me met pas en situation de comprendre les enjeux du projet, et en particulier ses atteintes à l'environnement. Et au-delà de moi-même, l'ensemble du public.
Comment comptez-vous faire pour remédier à cette irrégularité ?
Allez-vous organiser une nouvelle enquête publique ?

Cordialement,

H. Cocua

Contribution n°774 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 19h03

pour ce projet de contournement

Contribution n°775 (Web)

Proposée par LINARES PHILIPPE
(philiplinares@laposte.net)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 19h35
Adresse postale : 60, chemin de la faisanderie 30900 NIMES

Je suis opposé au projet de la CONIM qui génère plus d'inconvénients que davantages, surtout que des solutions moins couteuses en termes financiers et environnementales existent. Les deux points noirs de l'entrée dans Nimes sont les carrefours de la chaufferie et de l'autoroute, carrefours à aménager par des "tobogans".
-Projet aux impacts irréversibles.
-axes routiers génèrent plus de trafic et risques incendie augmenté.
-Imperméabilité des sols, ruissellement des eaux, ravinement des terres.
-Cout exorbitant, budget immaitrisable!
-Contournement plus long en KM que la N106.(cout kilométrique!)
-Incohérences des arguments sur l'utilité publique, alors qu'une étude au PLU propose un aménagement de la N106 en 2x2 voies avec deux échangeur?
Où est l'objectivité d'un tel projet en tant qu'utilité publique!!!
En espérant que l'enquête publique permette d'aboutir à des solutions plus raisonnables et responsables. Cordialement P.L.

Contribution n°776 (Web)

Proposée par Blandine CASULA
(blandine.casula@notaires.fr)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 20h26
Adresse postale : 6 RUE AUGUSTE 30000 NIMES

Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Ce projet de contournement me paraît d'abord être une nécessité à l'amélioration du trafic routier de l'Ouest de la Ville de Nîmes, avec pour corolaire je pense une diminution de la pollution.
Par ailleurs, sur un plan économique, il peut permettre de redynamiser des secteurs sinistrés comme par exemple le marché gare de Nîmes pour lequel une réflexion sur le devenir du site est en cours.
Il me semble également que cela fluidifiera les échanges transversaux NIMES/ALES et cela ne peut qu'amener une nouvelle synergie entre les deux villes, l'économie de la ville de NIMES se trouvant à l'opposée de son entrée via la Route d'Alès, ce qui n'est pas incitatif pour les Alésiens.

Sur un plan écologique, l'amélioration du trafic routier constituera une avancée positive et, comme sur d'autres sites et aménagements nous pourrons certainement constater, et je l'espère, une adaptation des espèces animales ou végétales. C'est souvent le cas en effet, la nature ayant des ressources et une faculté d'adaptation toujours plus surprenantes.
Vous comprendrez ainsi que je suis tout à fait favorable à ce projet.
Vous souhaitant bonne réception des présentes,
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Contribution n°777 (Web)

Proposée par Berthod Benoît
(pbnimes@icloud.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 21h05
Adresse postale : 39 Rue des Mimosas 30870 Clarensac

Une somme colossale pour quelques minutes gagnées et surtout un réel désastre écologique : quel est l'interêt réel de ce projet ? Faut-il continuer à dénaturer notre environnement naturel pour le tout voiture ? Si j'ai bien une certitude, c'est une véritable erreur et une aberration.

Contribution n°778 (Web)

Proposée par Nicolas
(nicolas.geheniau@gmail.com)
Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 22h10
Adresse postale : 1 impasse du tramway 30000 Nîmes

Bonjour,
Tout d'abord, je tiens à préciser que ma contribution ne s'appuie que sur le résumé non technique de l'étude d'impact (pièce E1).
Le projet de contournement ouest de Nîmes va impacter fortement les écosystèmes de garrigues. Le porteur de projet indique que des mesures de compensation devront être définies, comme s'il était facile de définir des mesures de compensations environnementales à la hauteur des enjeux qui seront impactés. Or, l'étude d'impact ne présente aucun détail sur ces mesures de compensation. C'est pourquoi je trouve déraisonnable à ce stade d'autoriser un tel projet.
Par ailleurs, ce projet est à contre-courant des sujets actuels de prise en compte de la biodiversité et de lutte contre le changement climatique. En effet, ce projet fait la part belle à la voiture et au transport de fret routier. Dans le contexte actuel, il me semble inconcevable d'envisager la création 'une telle route sans étudier de façon très fine TOUTES les alternatives à la politique "voiture en premier". Les variantes qui semblent avoir été étudiées ne sont que des variantes de tracé et il semble qu'aucune remise en question globale de l'intérêt public d'un tel projet n'ait été faite.
En conclusion, à ce stade du projet, en tant que citoyen nîmois, je suis profondément défavorable à ce projet.
Bien cordialement,

Contribution n°779 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 06h04

L'Agglomeration de Nimes peut elle justifier son soutien à ce projet qui va totalement à l'encontre du Plan Climat Air Énergie Territorial qu'elle est en train d'élaborer ??
Augmentation de la pollution de l'air dans des Zones actuellement préservées, artificialisation des sols, perturbation de la biodiversité notamment par des ruptures de corridors, augmentation des gaz a effet de serre, tentation d'ouvrir des zones à l'urbanisation une fois l'infrastructure routière posée, etc
L'Etat peut il expliquer son choix d'investir une masse d'argent colossale alors que l'agglomération a besoin que cet argent soit mis dans des transports en communs propres et des modes actifs ? L'Etat annonce un plan sur les réseaux ferrés et en même temps propose de dilapider l'argent dans des infrastructures qui vont à l'encontre du Plan climat national ?
En quoi ce projet est il compatible avec une future ZFE ? Ouvrir une route avant tout destinée à des camions s'inscrit il dans ce sens ?
Enfin, pourquoi l'Etat refuse le projet de Montpellier et accepte ce projet a Nîmes ? Où est la cohérence ?

Contribution n°780 (Web)

Proposée par Christophe
(christophe.krireche@laposte.net)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 09h29
Adresse postale : 649 Chemin du Bois de Mittau 30000 NÎMES

Je suis totalement contre ce projet de réseau routier de contournement Ouest de Nîmes : une fois de plus, c'est le développement polluant qui prime sur les espaces naturels pour que les humains puissent avoir soi-disant un "confort" supplémentaire. Mais jusqu'où ? Jusqu'à l'asphyxie ? Ce projet est complètement inutile et destructeur de notre environnement si précieux. Lorsqu'il n'y au r a que des réseaux routiers et plus d'espaces naturels, nous serons bien dans une impasse totale.
Les communes réduisent les voies d'accès existantes dans les villes qui génèrent une forme de saturation dans la circulation. Très bien. Mais si c'est pour justifier la construction et le développement d'un nouveau réseau routier, c'est carrément contre-constructif.
Ces espaces naturels permettent à la faune et la flore de s'épanouir, et aux humains de se régénérer par des balades en famille par exemple.
Des alternatives existent :- permettre une voie directe de la route d'Alès(RN106) jusqu'à l'entrée de l'autoroute Nîmes-ouest, avec tunnel ou ponts et supprimer les carrefours à feux et rond points
-prévoir des murs anti bruits aux abords des habitations à l'entrée de Nîmes , et/ou des demi-tunnels végétalisés au dessus
-prévoir avant l'entrée de Nîmes (sur route d'Alès RN106 et coté Caveirac D40) des parkings de covoiturage et de départ de bus ou navettes allant jusqu'au CHU de Carémeau et plus.
- couloir de bus et vélo, trottinette... avec protection et si possible végétalisé
- prolonger la voie verte sécurisée et végétalisée de Caveirac jusqu'à Nîmes-St Cesaire et CHU
La construction de ce réseau aura un impact négatif sur de nombreux points essentiels : Faune et Flore, Réchauffement climatique, Pollution sonore, visuelle et respiratoire destructeur pour la santé...
Espérons que les décideurs prendront enfin et réellement l'écoute des citoyens qui souhaitent vivre tranquillement et non dans un environnement qui va de plus en plus vite et qui perd toute sa qualité de vie. La vie naturelle est le bien le plus précieux, c'est sans appel.
Je suis totalement contre ce projet de contournement Ouest de Nîmes !

Contribution n°781 (Web)

Proposée par corine

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 09h51

je suis contre ce projet. En effet on va encore sacrifier une nature, un écosystème, un patrimoine au profit du bien être personnel de quelque centaine de personnes et au détriment de la santé de millier d'autre.
L'hyper urbanisation n'est pas la solution à tout les problèmes. Au contraire elle en provoque de bien pires.
Des solutions alternatives existent, encore faut-il vouloir les explorer.
L'individualisme de chacun met à mal l'avenir de notre humanité.
Une habitante de la planète Terre.

Contribution n°782 (Web)

Proposée par ghislain

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 10h12

Je ne vois pas l'intérêt de ce projet qui vise soit disant à désengorger la N106.
Ayant moi même pendant des années pris la route pour des raisons professionnelle dans toute la France cet engorgement qui n'ai finalement visible que sur quelque période de l'année (hors vacances scolaires) et bien moindre que d'autre ville.
Est ce vraiment nécessaire de sacrifier notre garrigue , le poumon vert de notre région, pour déplacer un problème au lieu de le régler.

Contribution n°783 (Web)

Proposée par Bertrand
(bertrand.filliette@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 10h19
Adresse postale : 82 B Impasse Colette 30900 NIMES

Qualifier ce projet d'un autre temps tout en voulant défendre les capitelles qui sont déjà semi détruites est aberrant. La fluidité du trafic est essentielle au croisement face à Nîmes ouest ainsi qu'à l'accès à l'hôpital. La plupart des critiques sont basées sur la crainte de perturbation du confort personnel et non de l'intérêt général.
L'écologie est plus basée sur le comportement individuel plutôt que sur celui de la conversation d'infrastructures saturées.

Contribution n°784 (Web)

Proposée par Etienne Limourne

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 12h03

Ce projet est une aberration d'un point de vue ecologique. Je mettrai toute mon énergie pour qu'il ne voit pas le jour.

Contribution n°785 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 12h09

Pourquoi ne pas donner priorité au contournement de Nîmes NORD ?
https://www.gard.fr/on-dialogue/on-dialogue/deviation-nord-de-nimes/quel-projet-routier.html

Le contournement de Nîmes Nord me semble plus utile

Contribution n°786 (Web)

Proposée par Armando Jacques
(jacques.armando@wanadoo.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 12h14
Adresse postale : 1597 chemin combe des oiseaux 30900 Nîmes

Bonjour,
Ce projet de contournement dont on entend parler depuis si longtemps me paraît essentiel.
En effet, ce projet va permettre de fluidifier de nombreux axes routiers souvent saturés, voire très saturés, avec toutes les conséquences induites par les embouteillages :
1) Stress, énervement pour des milliers d'automobilistes.
2) Augmentation de la consommation de carburant, dépenses supplémentaires, diminution du pouvoir d'achat.
3) Augmentation sensible de la pollution de l'air par l'augmentation du rejet d'agents pas très sympathiques pour nos bronches, poumons, artères… (monoxyde de carbone, dioxyde d'azote, hydrocarbures imbrûlés… qui nuisent directement à notre santé, outre celle de la planète -gaz à effet de serre-). A noter que cette pollution se répend sur tout le territoire et ne se limite pas aux lieux saturés et embouteillés.
4) Difficulté de circulation pour les véhicules prioritaires (ambulances, Samu, Pompiers…).
Liste non exhaustive.
De tout ce que dessus, force est de constater que ce projet s'inscrit dans le cadre d'un projet d'utilité publique puisqu'il va permettre dans le même temps, d'améliorer la vie de milliers de citoyens et une réduction sensible de la pollution sur l'ensemble du territoire.
Bien cordialement,
Jacques Armando

Contribution n°787 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 13h23

contre!

projet inutile

Contribution n°788 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 13h29

Contre
Il faut améliorer la N106

Contribution n°789 (Web)

Proposée par baissac nicolas

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 13h38

la logique plus de voitures et donc plus de routes entrainent un cercle vicieux. S'il y a plus de routes alors je peux prendre ma voiture...et je sature de nouveau les routes.
Je voudrais réaliser les 15km qui me sépare de mon lieu de travail en vélo. Je n'ose pas car pas de voie cyclable. J'ai testé 1 fois et avoir des voitures qui passent à 1m de vous à 80km/h en pleine nuit, non merci, je tiens à ma vie.
Développons des moyens de transferts collectifs moins gourmand en superficie de route par personne que le voiture, des voies cyclables digne de ce nom, plutôt que des routes qui vont entamer un peu plus notre biodiversité en bien mauvais état...mais ça, tout monde le sais déjà.

les pays nordiques y arrivent alors osons croire que l'on peux y arriver nous aussi, et lançons nous, le 1e pas est toujours le plus difficile

Contribution n°790 (Web)

Proposée par Rémi

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 13h43
Adresse postale : Rue du Crémat 30000 Nîmes

Je suis contre de projet qui vient détruire de manière irréversible deux corridors écologiques majeurs, les seuls préservés de l'artificialisation effrénée des sols de ces dernières années dans la partie ouest de Nîmes.

A l'heure où le dérèglement climatique devient visible partout et pour tous, ce projet climaticide ne fera qu'encourager l'usage de la voiture individuelle et le transport de marchandises par camion, via une voie rapide en pleine garrigue. Ce projet semble être en décalage total avec l'urgence d'économie de gaz à effet de serre, et en contradiction directe avec la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair de zéro artificialisation nette des sols d'ici 2050.

Le désastre environnemental est majeur entre Caveirac et Nîmes Ouest, où le projet vient fragmenter et détruire le dernier véritable poumon vert local, notamment au sud du carreau de lanes abritant la partie la plus sauvage et préservée au cœur des pins parasols souvent centenaires dans la Combe d'Aynarde, lieu d'habitat de nombreuses espèces animales dont certaines sont protégées (psammodrome d'Edward, pie-grièche méridionale, lézard ocellé,…) comme le souligne le dernier avis de l'Autorité Environnementale n°2022-36 du 23 février 2023

Ce projet est le fruit de décisions totalement obsolètes, issu d'un logiciel de pensée archaïque et irresponsable.

L'urgence est à la desserte du Nord de Nîmes par du ferroviaire et du multimodal moins dépendant de la voiture individuelle, au renforcement de la ligne Nîmes - Alès, aux liaisons décarbonées depuis la Vaunage, à une desserte du CHU réellement utilisable aux horaires des soignants et à la sécurisation des parcours pour les usagers du vélo.

Contribution n°791 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 14h06

NON A CE CONTOURNEMENT
Les seuls responsables de cette situation sont les maires des villages desservis par la RN106 et la D40. STOP à cette gabegie immobilière.

Contribution n°792 (Mairie de Milhaud)

Proposée par PELATAN Marceau

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 11h18

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°28 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier

Numéro dans le registre papier : 28
Numéro de la page issu du registre papier : 8

1 document associé
contribution_792_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°793 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Yves NORDEZ

Déposée le mercredi 1 mars 2023 à 10h28

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°26 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 26
Numéro de la page issu du registre papier : 13

2 documents associés
contribution_793_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_793_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°794 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Michel ROCHE

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 11h29

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°27 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 27
Numéro de la page issu du registre papier : 13

2 documents associés
contribution_794_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_794_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°795 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Pascal

Déposée le jeudi 2 mars 2023 à 14h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°28 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 28
Numéro de la page issu du registre papier : 13

1 document associé
contribution_795_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°796 (Mairie de Caveirac)

Proposée par PELATAN Alain

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 10h31

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°29 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 29
Numéro de la page issu du registre papier : 13

2 documents associés
contribution_796_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_796_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°797 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 14h36

Bonjour,
Le nouveau trace n'apportera pas d'allègement de la circulation bien au contraire, la D40 vas être surchargé au niveau de Nîmes vers Milhaud. On déplace juste le problème! De plus, les enjeux environnementaux sont bien plus important que la construction d'une nouvelle route. Destruction de la biodiversité, accentuation des risques majeurs locaux: feu et inondations sont bien plus à prendre en compte. D'autres solutions comme des système de ponts comme sur la voie rapide d'ales seraient bien plus judicieux.
Les résidents de vedelin qui ont acheté des biens pour être en pleine garrigue , n'ont pas payé aussi cher pour subir cette déviation avec le bruit et la pollution que cela vas engendrer.
Personnellement, je n'ai aucune envie de subir tous les matins un nouveau bouchon sur la D40 en direction de la vaunage et pire le soir , habitant proche du mac donald. Ni le bruit de cette déviation. Je préfère celui des oiseaux !!
EN ESPERANT NE PAS AVOIR A SUBIR TOUS CES TRAVAUX QUI COUTERAIENT BIEN PLUS CHERS QUE D AUTRES SOLUTIONS DEJA PROPOSEES PAR LA MAIRIE DE CAVEIRAC

Contribution n°798 (Mairie de Nîmes)

Proposée par BAURAND Claude et Pascale

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 11h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°17 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 17
Numéro de la page issu du registre papier : 7

2 documents associés
contribution_798_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_798_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°799 (Web)

Proposée par Paul FERTÉ
(paul.ferte@ecomail.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 15h32
Adresse postale : 2025 ch du mas de mayan 30900 nimes

Je trouve ça dingue qu'on en soit encore aujourd'hui à n'imaginer l'avenir que par le prisme de la voiture.
Il y a quelques dizaines d'année, il y a déjà eu un contournement ouest de Nîmes. Aujourd'hui, la voiture est partout, et il en faudrait une autre. On continue jusqu'à quand?
Je suis convaincu qu'il est possible de réaménager l'actuelle contournement à moindre frais et d'améliorer le trafic.
Je suis convaincu que l'on doit choisir aujourd'hui de dire stop à cette politique du tout voiture qui mène à l'impasse climatique et écologique. Développer le train sur la ligne Nîmes - ales avec un parking relais en gardonnenque.
Aller pour les voitures, je concède un investissement: relier Milhaud à la zone industrielle de st Césaire pour désengorger le rond point de Nîmes ouest. Et encore...
Moi pour ma part, je me déplace essentiellement à vélo et le vrai horizon, il est là!!!!
Donc non à ce contournement qui ne résoudra rien, qui émettra des tonnes de CO2 en plus, qui créera indirectement une nouvelle vague d'artificialisation en Gardonnenque!
Il est plus que temps de changer de direction!

Contribution n°800 (Web)

Proposée par Maurant jean
(Jean.maurant@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 16h24
Adresse postale : Chemin Frédéric mistral 30000 Nimes

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nimes.

Habitant sur Nimes, je trouve que déplacer le problème de circulation n'est pas la solution, le vrai problème vient de la ligne de tram bus qui avec les feux bloque la RN 106 empêchant le trafic routier d'être fluide.
La RN 106 existante doit être aménagée en effectuant des travaux sur celle-ci pour fluidifier le trafic et proposer des protections pour les riverains actuels et non pas déplacer le problème par un contournement à l'ouest de Nîmes.
Créer une nouvelle route serait une aberration aujourd'hui car il faut sortir le plus rapidement possible du tout-voiture si l'on veut laisser une planète vivable aux générations futures.
La crise climatique est bien là et la crise économique aussi. Ces crises doivent nous faire réfléchir à de nouveaux modes de déplacements en proposant des alternatives accessibles au plus grand nombre. (Bus, vélo, covoiturage, TER, etc.)
Madame, messieurs, je pense que vous êtes des citoyen(-ne) s sensé(-e)s et que vous ne pouvez émettre un avis favorable à un projet d'un autre temps comme celui-ci.

Merci

Contribution n°801 (Web)

Proposée par QUARING Benjamin
(ben_j008@yahoo.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 16h28
Adresse postale : 11 chemin des Crozes 30190 BRIGNON

Nous attendons ce contournement avec grande impatience, les bouchons sur l'axe Alès-Nîmes et Nîmes-Alès se multiplient et les heures de grandes affluences également.
Le Nord de l'agglomération prend de plus en plus d'ampleur et les projets de contournement (Nord et Ouest) s'imposent d'eux mêmes comme des solutions obligatoires et urgentes afin de faciliter et fluidifier le trafic routier.

Contribution n°802 (Web)

Proposée par Miani Lea

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 17h05

Je suis fortement opposée à ce projet.
Ceci revient simplement à déplacer le problème c'est tout bonnement inconcevable de réfléchir comme cela en 2023.

Contribution n°803 (Web)

Proposée par GOUDET Johanna
(johanna.goudet@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 17h24
Adresse postale : Impasse des Combes 30870 CLARENSAC

Je suis contre ce contournement.

Comment en 2023 peut-on sortir des cartons un projet vieux de plus de 20 ans ?

En totale contradiction avec les enjeux environnementaux actuels.
Cette 2x2 voie détruira :
• 165 hectares de garrigue
• Des habitations
• Des lieux de vie de nombreuses espèces animales

Cette 2x2 voies augmentera :
• La production de CO2
• Les risques d'incendie

Les risques d'inondations
Le gouvernement nous dit que le compte n'y est pas en matière d'écologie et que nous devons faire plus.

Il serait peut-être grand temps de mettre les actes sur les paroles !!!
Faire les travaux d'aménagement de la N 106, comme on a fait le pont au niveau du chemin du paratonnerre
Grand temps d'étudier d'autres solutions, moins polluantes, beaucoup moins onéreuses, pour essayer de résoudre le problème.

Contribution n°804 (Web)

Proposée par Brigitte molines
(molines.brigitte@orange.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 18h04
Adresse postale : route de langlade 30870 clarensac

Le contournement ouest de Nîmes n'est pas un projet en adéquation avec nos modes de vie actuels et surtout futurs.
Notre environnement est en danger et 185 hectares vont être détruits pour une route qui ne servira à rien si ce n'est faire gagner quelques minutes aux poids lourds.
Que restera-t -il de la garrigue de Caveirac, ou iront nous et où iront nos enfants pour respirer.
Pourquoi ne pas trouver des solutions alternatives qui sont dans l'air du temps et sont préconisées par l'Etat lui-même, co-voiturage, voies de bus prioritaires…
Les alternatives proposées par les opposants au projet auraient dû être étudiées depuis longtemps.

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nimes

Contribution n°805 (Web)

Proposée par Pouw Ingrid
(I.pouw79@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 18h45
Adresse postale : 18 rue du perdrix 30820 Caveirac

Bonjour,
Le contournement ouest de Nîmes n'est pas un projet en adéquation avec nos modes de vie actuels et surtout futurs.
Notre environnement est en danger et 185 hectares vont être détruits pour une route qui ne servira à rien si ce n'est faire gagner quelques minutes aux poids lourds.
Que restera-t -il de la garrigue de Caveirac, ou iront nous et où iront nos enfants pour respirer ?
Pourquoi ne pas trouver des solutions alternatives qui sont dans l'air du temps et sont préconisées par l'Etat lui-même, co-voiturage, voies de bus prioritaires…
Les alternatives proposées par les opposants au projet auraient dû être étudiées depuis longtemps.

Pour ces raisons, je suis contre opposée à ce projet de contournement ouest de Nimes

---

Contribution n°806 (Web)

Proposée par cany claudine
(claudinecany@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 18h47
Adresse postale : 1310CHEMIN DU MAS DE LAUZE 30900 NIMES

Ce projet est totalement obsolète en ce sens qu'il va à l'encontre de toutes les préconisation
actuelles en matière d'écologie, d'empreinte carbone, de destruction massive de la garrigue qui a déjà été bien impactée dans notre quartier avec la construction de tout le projet immobilier des Roches Blanches.
Pour un résultat peu convaincant quant à l'efficacité au moment où "le tout voiture" n'est plus d'actualité: d'autres solutions peuvent être réfléchies comme des aménagements de la 106, des aménagements des rons-points comme des tunnels...
La Vaunage est un secteur très apprécié de ses habitants qu'il convient de préserver.
Un projet pharaonique inadapté, disproportionné, onéreux.
La sécheresse est aussi un indicateur de préservation des arbres et des sols...
Je suis totalement opposée à ce projet pour toutes ces raisons
cordialement

Contribution n°807 (Web)

Proposée par Virginie fesquet
(Virginie.fesquet@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 19h10
Adresse postale : chemin de valdegour 30900 nimes

J’ai lu ce dossier complexe, un peu moins de 2000 pages si on enlève les redondances, un mois pour essayer de le comprendre me parait bien court.
En lisant la partie environnementale je me demande comment on peu encore lancer un tel projet qui va être dévastateur pour la bio diversités et que l’on ne nous fasse pas croire que cela pourrait être compenser, la meilleure des solutions aurait plutôt été d’éviter en lançant une véritable étude pour améliorer le Transit sur la RN 106 actuelle.
La ville de Nimes demande le classement a l’UNESCO pour la maison Carrée, si demain la source du jardin de la Fontaine n’a plus d’eau suite aux travaux du contournement, je pense que cela n’ira pas dans le bon sens.
E2 ETUDE D’IMPACT Page 310
L'évaluation du risque de pollution des eaux souterraines signale une : Vulnérabilité très forte des eaux souterraines dans le secteur entre la RD 106 et le Sud de la RD 999 (Formations calcaires au droit du bassin d’alimentation de la fontaine de Nîmes et proximité des eaux souterraines en période de hautes eaux au niveau de la RD907) :
Je pense aujourd’hui qu’il est temps de voir l’avenir autrement et sortir du tout voitures.
Je partage entièrement les contributions qui s’opposent à ce projet et qui proposent d’autres solutions.
Pour toutes ces raisons ce projet de contournement ouest de Nimes ne peut pas être « d’utilité publique »

Contribution n°808 (Web)

Proposée par Nathalie Argenson
(nathalie.argenson@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 19h23
Adresse postale : Rue B ATON 30000 Nîmes

Comment est il possible d'envisager en 2023 de telles "solutions" pour faciliter la vie des travailleurs qui se rendent sur Nîmes, et/ou prennent l'autoroute?
A l'heure où le GIEC nous alerte tous les 6 mois des risques qu'engendre notre mode de vie et de consommation, à l'heure ou notre humanité n'a jamais été aussi menacée, comment n'envisager les solutions que sous le prisme du tout voiture au détriment de la nature que nous devons protéger? Cela ne fera qu'augmenter la circulation, la pollution, et menacer la faune (4 passages!!) et la flore de nos garrigues … Mettez plutôt à notre disposition des parkings relais dignes de ce noms et un tramway qui nous emmène dans Nîmes, vers la gare et autres lieux de la ville. Favorisez le déplacement en train avec des horaires, des tarifs plus adaptés aux déplacements domicile/travail, réhabilitez l'aménagement d'un tram/train dans la Vaunage… De véritables solutions qui nous permettent de protéger notre patrimoine naturel, qui donne de l'espoir et de l'avenir à nos enfant. je suis contre ce projet d'un autre temps!

Contribution n°809 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 21h34

Vivement ce contournement j'attends avec grande impatience, les bouchons multiplient pendant des heures Ces travaux s'imposent comme des solutions obligatoires et urgentes afin de faciliter et fluidifier le trafic routier.

Contribution n°810 (Web)

Proposée par HOYET
(ch.hoyet@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 21h54
Adresse postale : 360 CHEMIN des DIXMES 30900 NIMES

Depuis la réunion publique, après avoir lu les contributions, la presse, regardé les émissions et interviews je me positionne CONTRE ce vieux projet (je suis résident du quartier des dixmes depuis 32 ans) pour de très nombreuses raisons: le coût exorbitant (sachant que des solutions de transport sont déjà en place ou à exploiter: ligne TER Nîmes -Alès avec parking relais à créer, voie verte pour envisager la desserte de la Vaunage par une solution propre,développement du ferriroutage ...), le massacre de la garrigue (PLU modifié uniquement pour la construction de ce contournement, ignorance de la charte protégeant la garrigue défendue par le maire de Nîmes qui au passage a bien reconnu l'erreur d'avoir soutenu la construction de DEUX gares TGV) , l'expropriation de certain(e)s résident(e)s, le mépris eu égard aux 3 lotissements récemment crées, présentés comme "un écrin dans la garrigue" (SIC) et ignorés sur les cartes d'étude du tracé sans oublier la dévalorisation des biens acquis. Réfléchissons à l'utilisation de tout cet argent !!! du contribuable au service du transport routier, de la pollution, du transport individuel (probablement payant si une société s'empare du projet...) plutôt que de l'investir dans des solutions transgénérationnelles,

intelligentes, durables, en adéquation avec les discours politiques au plus haut niveau (exemple de notre président ce jour: discours "One Forest Summit").
Espérons que le BON SENS finisse par l'emporter au détriment de ce projet du passé qui ne solutionnera absolument rien si ce n'est que d'amplifier et d'encourager la destruction de notre chère planète.
Bien respectueusement

Contribution n°811 (Web)

Proposée par GISCH CHRISTOPHE
(famille.gisch@orange.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 22h01
Adresse postale : 16 chemin de la sariette 30820 CAVEIRAC

Une double voie dans la garrigue ne peut que dénaturer notre espace de vie, espace que j'ai choisi il y a presque 20 ans pour être libre de faire des randonnées à pieds ou à vélo sans prendre mon véhicule, pour vivre dans la nature, observer les floraisons au printemps, entendre les oiseaux (et non pas les voitures) côtoyer la faune et la flore lors de ballades.

Ce projet va casser mon choix de vie seulement pour fluidifier soit disant un trafic routier.
Aujourd'hui, nous entendons sur toutes les chaînes d'information qu'il faut réduire les émissions de CO2, co voiturer…..et on construit des routes non pas pour limiter ces souhaits étatiques justes mais bien au contraire pousser les citoyens à les emprunter……paradoxe !!!
J'ai une pensée très forte pour les personnes qui viennent de bâtir leur projet de vie au bord de ces tracés !!
Pour éviter ce carnage écologique, je pense qu'une autre solution est envisageable : rajouter 2 voies sur N106 existante et créer une voie unique qui permettrait de rejoindre l'autoroute A9 soit par voie aérienne, soit par tunnel ….je laisse le choix aux experts des calculs financiers. A aujourd'hui, en période économique si difficile comment faire comprendre aux citoyens cette gigantesque dépense pour si peu

Cette proposition ne gêne en rien la dégradation de la garrigue et ne perturbera pas plus les quartiers déjà traversés puisque ces résidents y habitent en tout état de connaissance !!!

Si ce tracé est réalisé, nous ne pourrons plus revenir en arrière ! Rappelez vous le test fait à Nîmes avec ces feux tricolores sur les ronds points = FIASCO !!!
Il a fallu attendre plus de 15 ans pour s'apercevoir de leur inefficacité (en effet le trafic était plus dense)
Aujourd'hui, les feux enlevés , la fluidité s'en est accrue !!

Contribution n°812 (Web)

Proposée par HOYET Martine
(martine.hoyet@gmail.com)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 22h13
Adresse postale : 360 chemin des dîxmes 30900 NIMES

Je suis enseignante et tellement choquée par l'idée même de ce contournement. Dans toutes les instructions officielles, on nous demande de parler écologie, dans toutes les langues (j'enseigne l'anglais), nous habitons à côté d'une mairie écolo (Montpellier) et nous allons engloutir des millions d'euros dans un projet ringard et tellement aux antipodes de tout ce que nous lisons, entendons de la bouche même de notre gouvernement.
J'ai l'extrême privilège de travailler avec des jeunes, ils aiment ce qui est moderne, ils organisent maintes actions dans l'espoir d'inverser l'escalade, ils œuvrent à leur niveau pour que des solutions durables soient appliquées. Je doute qu'ils prennent leur ordi pour apporter leur contribution car la jeunesse ne s'exprime pas toujours au bon moment et sur les bons réseaux mais je les entends d'une seule voix: offrez leur des transports publiques modernes, présentez leur des projets où ils partageront coût et trajet, laissez leur notre belle garrigue pour courir ou faire du vélo. J'aimerais ne pas lire dans quelques années, je cite Monsieur le Maire, à propos de la gare TGV: 'Il faut savoir reconnaître ses erreurs' (interview Le Point n°2634 26 janvier 2023). Ce n'est pas faute de l'avoir crié haut et fort. Donc, je suis CONTRE le contournement mais POUR des solutions en adéquation avec notre temps.
Respectueusement

Contribution n°813 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 22h57

Je suis contre le contournement !
Il faut améliorer les existants entre Nîmes et Alès , pourquoi un contournement ?! La N106 doit être améliorée simplement.

Contribution n°814 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 23h01

Je suis contre ce projet de contournement!

On nous bassine avec l'écologie et on va créer un nouvelle route alors qu'elle existe déjà cette route c'est la N106, c'est elle qu'il faut moderniser!

Contribution n°815 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 23h08

favorable

Contribution n°816 (Web)

Proposée par EL FILALI Cyndie
(goudet.cyndie@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 08h24
Adresse postale : 54 impasse de la Serpette 30310 Vergeze

Je suis en totale opposition à ce projet et ce projet ne résoudra pas le problème des embouteillages.

Aux dires des services qui ont étudié le dossier :
10 à 15% seulement en moins sur la N 106, par contre.
10 à 15% en plus sur la D40.

Est-il vraiment utile de massacrer la garrigue et d'engendrer des nuisances environnementales irréversibles pour un si modeste résultat ? je pense que non.

Les carrefours Kennedy/carémeau et N 113/entrée de l'autoroutes peuvent être aménagés.

Il serait préférable de commencer par cela, avant de se lancer dans un projet aussi anti-écologique et au coût démesuré.

Contribution n°817 (Web)

Proposée par Devers Philippe
(deversphil71@free.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 08h48
Adresse postale : 151 route de Domessargues 30350 Mauressargues

Voir la note ci jointe sur l'impact climat du CONIM

1 document associé
contribution_817_Web_1.pdf

Contribution n°818 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 09h11

Bonjour
Ce projet est une mauvaise réponse à un vrai problème. Car il porte une vision passéiste de la gestion des déplacements, ignorant tous les avertissements du GIEC et de bien des études et publications qui s'en suivent, face à l'usage irrespectueux de notre environnement, et des disparités sociales que cela induit. Ce n'est pas une voie rapide qui est indispensable, mais des aires de parkings relais connectées à des transports collectifs nombreux et confortables pour une desserte écologique et économique -

sur le cycle de vie du mode retenu- innervant l'agglommération selon plusieurs axes (NS - E O et +)
Consommateur d'espace et accélérant le flux automobile ce projet aggravera le mitage territorial sur Nîmes entre ce barreau et les zones déjà urbanisées , puis sur ses marges, ainsi que sur toute la gardonenque et vers Quissac. Par son investissement et sa dynamique ce contournement renforcera l'attractivité des aires commerciales péri-urbaine du sud nîmois - elles mêmes inductrices de l'addiction automobile, au détriment de la re-vitalisation des quartiers . De manière corrolaire il continuera à affaiblir l'attractivité commerciales des communes rurales et du centre nimois.
Peut-on penser mobilité et vitalité spatiale autrement que par l'automobile à Nîmes en 2023 ?

Contribution n°819 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 09h13

Du béton à la place des arbres , de la pollution en guise d'oxygène , c'est ça l'avenir ? Quel drame pour notre planète , juste pour quelques minutes de gagner sur un trajet . BRAVO !!

Contribution n°820 (Web)

Proposée par Guibert eric
(eric.guibert113@orange.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 09h16
Adresse postale : 8 rue du château 30820 Caveirac

Les problèmes de circulation sur la vaunage devraient faire partie intégrante du projet. Le contournement de Nimes ne résoudra en rien les difficultés de circulation sur l’axe sommieres-Nimes .
Quand le maire de Nîmes reconnaît une erreur d’implantation de la gare tgv du pont du Gard, on est en droit de penser que l’urgence de clôturer un dossier ouvert il y a plus de trente ans, peut pousser à des erreurs irréparables tant sur le plan économique qu’écologique.

Contribution n°821 (Web)

Proposée par Françoise Bonnet
(dr.bonnet.fr@wanadoo.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 10h01
Adresse postale : 6 place F MISTRAL 30540 MILHAUD

Opposée à ce projet de contournement je crains qu'il n'entraine une extension du pavillonnaire sur de grandes parcelles dans les garrigues.
Il serait plus judicieux :
- d'envisager la densification des zones à 2000 m2, qui ne sont pas de réels espaces naturels malgré la qualification attribuée dans le PLU.
- de requalifier les voies rayonnantes vers une circulation douce avec pistes cyclables réellement protégées des voitures et des transports en commun adaptés, grandes fréquences et gabarits adaptés, parkings relais .
- de même pour la desserte des villages dont l'extension pourrait être freinée et les commerces développés.
Il me semble grand temps que l'individualisme forcené de notre société associé au tout automobile cède le pas à plus d'humanité et de respect environnemental.

Contribution n°822 (Web)

Proposée par FAVRE DE THIERRENS CAROLINE
(masdeservas@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 10h22
Adresse postale : MAS DE SERVAS 2090 route d'Anduze 30900 NIMES

Monsieur le Directeur,
Je réside au Mas de Servas au 2090 Route d'Anduze 30900 NIMES. Je suis bien évidemment opposée à ce contournement, qui modifiera grandement notre environnement (préservé jusqu'à présent de toute pollution olfactive, sonore et visuelle) et qui portera atteinte à notre garrigue Nîmoise. Le tracé passe sur mes terres (situées entre les Mas de Ponge et le Mas de Servas). Je serai donc en grande partie expropriée. En outre, ma maison à usage d'habitation se situe à proximité du tracé. L'impact sonore est certain. Aussi, à minima, je sollicite qu'un mur anti bruit soit installé le long de cette rocade afin de limiter les bruits pour les habitants du Mas de Servas. Je vous précise que nous sommes 4 familles et que l'impact sera très important pour nous. J'espère qu'il sera tenu compte de notre demande d'installation d'un mur anti bruit. Vous souhaitant bonne réception de la présente. Très respectueusement. Caroline FAVRE de THIERRENS

Contribution n°823 (Web)

Proposée par Martine ANCETTE
(martine.ancette@yahoo.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 10h53
Adresse postale : 4 imp de la colline 30820 CAVEIRAC

Je suis contre le projet de l'autoroute contournement ouest de Nîmes.
1° Au niveau écologique, comment peut on encore proposer une nouvelle route pour encore plus de voitures alors que l'on sait tous qu'il faut privilégier les transports en commun pour réduire le nombre de voitures et réduire les gaz à effet de serre. Environ 70% de l'émission de CO2 vient du transport routier.
2° Son prix : 300 millions d'euros !!! (on peut pour beaucoup moins cher faire des ronds points dénivelés au rond point Carémeau et au rond point d'entrée Nîmes-ouest de l'autoroute A9), ce qui fludifierait la circulation de la N106. On pourrait aussi faire des transports en commun performants pour la Vaunage sur le CD 40 jusqu'à Sommières (tramtrain, trambus). Chaque matin et chaque soir, ½ h à ¾ d'heures de queues de voitures à 20 à l'heure. Pourquoi attendre 2030 pour les mettre en place (sois-disant pb financier ???). Il semble que l'on ait oublié ce côté de Nîmes pour l'augmentation des transports en commun. Une grande partie du personnel CHU Carémeau habite la Vaunage, de plus, il existe un nombre important de patients qui se rendent à l'Hôpital, où il y a de gros problèmes de parking. Des transports pratiques éviteraient beaucoup de voitures et faciliteraient la vie des citoyens.
3° L'amélioration de circulation de la N 106 ne nécessite pas une autoroute mais une amélioration du système routier existant, ce qui protègerait la garrigue, poumon vert de Nîmes. De plus on sait qu'une autoroute entraîne toujours des routes secondaires… Des espèces rares vivent dans cette garrigue (aigles de Bonelli, pies grièches, lézards ocellés, etc.). Nous devons les protéger. Nous avons besoin de cette garrigue pour promener, courir, se détendre.
4° Les risques d'incendie seront multipliés (mégots par les vitres…etc…) ainsi que les risques d'inondations.
6° Elle passe à 200 m des habitations du quartier des Roches Blanches, (comme par hasard oublié sur le plan du tracé) et très près du Quartier Vedelin et des Dixmes.
5° Nous savons que cette autoroute va empirer les conditions de circulation du CD40 qui est déjà plus que saturé.
Bref, cette autoroute est inutile et nuisible, (ce projet date de plus de 30 ans, les conditions étaient alors différentes). Elle permettra juste de gagner entre 6 à 8 mn en cas de forte circulation sur la N106. Cela ne justifie vraiment pas la disparition de 185 hectares de garrigue. Elle est carrément nuisible pour nous les humains, pour les animaux, et contraire à la façon dont nous devons gérer le présent pour les générations futures.

Contribution n°824 (Web)

Proposée par DARCHE
(darche.syl@hotmail.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 13h29
Adresse postale : 8 rue de la Samaritaine 30000 NIMES

Monsieur l'enquêteur,

Je suis contre la 2x2 voie du contournement ouest de Nîmes. En effet, à l'heure où les consciences s'éveillent concernant le réchauffement climatique, ce projet ne devrait même plus faire débat.

La construction d'une telle route affecte l'environnement à plusieurs niveaux :

- Faune et Flore :

Destruction de nombreux végétaux et abattage d'un grand nombre d'arbres et arbustes qui abritent une faune très importante, une extraordinaire biodiversité, cela détruirait le milieu de vie de nombreux animaux sauvages. Un territoire coupé, diminue la possibilité de trouver de la nourriture et donc réduirait considérablement le nombre des espèces vivant là et perturberait leur reproduction. Les eaux sales chargées de carburant, issues du ruissellements des routes sont également néfastes pour les insectes , abeilles etc...

- Réchauffement climatique :

A l'heure où nous savons que le trafic routier est l'une des principales sources d'émissions de dioxyde de carbone (Co2) gaz à effet de serre qui est responsable du changement climatique (cf rapport de l'ADEME). Les solutions sont évidentes, il faut moins de véhicules individuels, moins de vitesse, le développement des transports en commun, vélo, pistes cyclables etc... Selon des rapports et des scientifiques de renom, il est urgent d'arrêter la construction de nouvelles routes. Les arbres ont un rôle capital contre le réchauffement climatique "puits de carbone". Les arbres capturent le carbone atmosphérique, le stockent dans les branches, troncs, racines, un atout précieux contre le changement climatique, causé par la quantité de carbone présente dans l'atmosphère, sous forme de Co2. " la restauration des arbres reste une stratégie des plus efficaces pour atténuer le changement climatique" (science.org) grâce à leur système racinaire, l'eau de pluie s'infiltre plus facilement et diminue le risque de ruissellement donc inondation (dans le Gard, nous avons beaucoup d'exemples) A contrario, le goudronnage empêche cela, de plus les eaux sales qui s'écoulent des routes sont chargées d'essence et gasoil ce qui pollue les sols, ce qui est néfaste pour les animaux et insectes. Le rapport du GIEC affirme que "les émissions de Co2 doivent diminuer maintenant".

Cette garrigue est un "poumon" de Nîmes et ne doit pas être plus amputée.

On ne peut pas montrer du doigt la déforestation dans certaines zones du globe et détruire 175 hectares de garrigues chez nous pour un résultat à faibles avantages par rapport à tous les inconvénients.

- Social :

"En construisant plus de routes, nous créons une société plus dépendante de la voiture, ce qui signifie plus de pollution, mais aussi moins de services et de magasins accessibles à pieds et à vélo en toute sécurité" (L'organisation Transport for Quality of Life)

- Pollution sonore destructeur pour la santé :

Le bruit perturbe. Ses effets peuvent aller jusqu'aux troubles du sommeil, hypertension artérielle, réduction du champ de vision, l'irritation nerveuse et la dépression. Selon l'OMS le bruit constitue, parmi les facteurs de risques environnementaux, la 2ème cause de mortalité en Europe, derrière la pollution atmosphérique.

En conclusion :

La 2x2 voie (185 hectares de garrigue et limitée à 110kms/h) serait une catastrophe écologique, elle ne constituerait que des points négatifs (cf rapport de la DREAL) :

- augmentation de la circulation
- augmentation de la pollution atmosphérique et des sols
- augmentation de la pollution sonore
- ne diminuera pas le trafic très important à l'entrée de Nîmes de la D40 (route de Sommières) et de la RN106 (route d'Alès)

Idées et solutions pour désengorger le trafic :
- permettre une voie directe de la route d'Alès (RN106) jusqu'à l'entrée de l'autoroute Nîmes-ouest, avec tunnel ou ponts et supprimer les carrefours à feux et rond points
-prévoir des murs anti bruits aux abords des habitations à l'entrée de Nîmes , et/ou des demi-tunnels végétalisés au dessus
-prévoir avant l'entrée de Nimes (sur route d'Alès RN106 et coté Caveirac D40) des parkings de covoiturage et de départ de bus ou navettes allant jusqu'au CHU de Carémeau et plus.
- couloir de bus et vélo, trottinette... avec protection et si possible végétalisé
- prolonger la voie verte sécurisée et végétalisée de Caveirac jusqu'à Nîmes-St Césaire et CHU

En espérant qu'il sera tenu compte des avis des citoyens, et que la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair : zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050, soit enfin respectée.

Contribution n°825 (Web)

Proposée par Moynier
(laurentmoynier@hotmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 13h41
Adresse postale : 145 rue germandree 30900 Nîmes

Complètement contre ce projet.

Passe trop près des habitations et de la voie verte.

La garrigues et la végétation sera complètement sacrifiée.

Les nuisances sonores seront énormes.

CONTRE ce projet.

Contribution n°826 (Web)

Proposée par José
(jose.molina@laposte.net)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 16h57
Adresse postale : 14, Rue des Rolliers 30820 CAVEIRAC

Je suis contre ce projet car il ne va rien régler bien au contraire on notera :
- augmentation de la circulation
- augmentation de la pollution atmosphérique et des sols
- augmentation de la pollution sonore
- ne diminuera pas le trafic très important à l'entrée de Nîmes de la D40 (route de Sommières) et de la RN106 (route d'Alès)
Si pour faire gagner 5 minutes de circulation à une partie de la population on fait subir tout ce qui est évoqué plus haut à une autre partie de la population je ne vois absolument aucun intérêt.
Sans parler des conséquences écologiques.

Contribution n°827 (Web)

Proposée par NOUVELLE Jean Sébastien
(seb1379@hotmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 17h15
Adresse postale : 2710 route de Nîmes "la pondre" 30820 Caveirac

Bonjour,
Je m'appelle Jean-Sébastien NOUVELLE et je vis au 2710 route de Nîmes 30820 Caveirac.
Je suis propriétaire d'une habitation depuis juillet 2015 et l'objet de cette contribution est d'être opposé aux travaux et la réalisation de la route de contournement "Nîmes Ouest"
Tout d'abord, ces travaux concernent une minorité de personnes actives empruntant l'axe Nîmes /Alès venant de la région Ouest Nimoise.
Et de plus que l'amélioration du développement des transports en communs (tram bus, bus, covoitages...) est en court pour faciliter les trajets de la population et pour des raisons économiques suite aux hausses des prix de l'énergie aussi.
Et pour terminer, des comptes rendu ont été transmis sur le développement d'espèce faunes et flores dans la région suite aux confinements derniers, c'est malheureux de détruire la nature alors qu'on nous parle d'écologie au quotidien....
Je vous remercie d'avance d'avoir pris connaissance de mon propos.
Respectueusement
Jean Sébastien NOUVELLE

Contribution n°828 (Web)

Proposée par PERRET MARIE-NOELLE
(mn.perret@wanadoo.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 17h24
Adresse postale : 14, Rue des Rolliers 30820 CAVEIRAC

Ce projet n'apportera aucun bénéfice en terme de circulation pour les automobilistes et sera néfaste pour l'environnement des habitants de la Vaunage. Un projet purement économique et politique. L'intérêt général n'y est pas. Je suis contre ce contournement!

Contribution n°829 (Web)

Proposée par SALTEL Christian
(xianluciano@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 17h37
Adresse postale : 24 rue Benoît Malon 30900 Nîmes

Contribution à l’enquête sur la déclaration d’utilité publique du projet de contournement routier ouest de NÎMES

Le 4 mars 2023

EN INTRODUCTION :

Je voudrais, en préalable, faire une remarque : c’est le ministère de la transition écologique et solidaire qui est maître d’ouvrage du projet CONÎMES.
Dans ce projet je ne vois pas où est la transition écologique.
Nous serions plutôt dans la plus pure continuité d’un monde ancien du tout-automobile, d’un monde qui se souciait peu du climat et de la santé humaine, d’un monde où l’animal n’avait pas sa place. C’est une responsabilité collective qu’il faut revoir.
D’autre part, ce ministère est en contradiction avec le ministre des transports, Clément Beaune, qui a déclaré sur France-Inter le 25/2/2023 dans l’émission On N’arrête Pas l’Eco : « Si l’on veut la transition écologique c’est plus de trains, c’est plus de transports publics, c’est un peu de routier mais ciblé, sélectif et pas forcément les grands projets du passé. »
Le CONÎMES est un projet du passé.
Le ministre a dit aussi, dans la même émission : « Réinterroger les projets d’extension du réseau routier. »
C’est ce que je vous propose.

I- UN PROJET INUTILE .

I- 1) Le trafic induit. Selon un principe vérifié (Source : CEREMA, établissement sous tutelle du ministère de la transition écologique) plus on offre de facilité à la circulation plus cela incite à se déplacer en voiture, cela paraît naturel. Et à contrario, si

l’on supprime des infrastructures les automobilistes modifient leur comportement.
Par exemple (cité sur le site du ministère de la transition écologique) :
En 2012 à Rouen, pour une cause accidentelle un pont sur la Seine a été fermé pendant 2 ans. Il y passait 90 000 véhicules/ jour. Le nombre de traversées de la Seine (par d’autres itinéraires) a baissé de 12 % et le nombre de voyageurs en transports en commun a augmenté.
Á Nantes, un boulevard 2x2 voies a été transformé en 1 voie+ voie de bus + piste cyclable.
Le trafic sur cet axe a baissé de 50 %. Les bus ont vu leur nombre de passagers augmenter d’autant et même plus.
Le dossier d’enquête préalable à la DUP donne la tonalité de la visée des promoteurs du projet : « (Le projet) Il a donc vocation à améliorer les conditions de circulations sans chercher une augmentation des trafics. »(page 475, G.II.1.3) ce qui est irréaliste, comme indiqué ci-dessus.
Cette augmentation du trafic prévisible ne devrait durer que quelques années car la gestion de la transition écologique par le gouvernement favorisera plus le ferroviaire et moins la route comme le gouvernement semble s’y engager (100 milliards pour le ferroviaire d’ici à 2040 indique Mme BORNE, 1ère ministre). Il est donc important de ne pas gaspiller les deniers publics à une réalisation qui deviendra rapidement surdimensionnée.

I – 2) La diminution inévitable du trafic automobile à moyen terme.

Les menaces sur le climat, les sécheresses, les inondations documentées par le G.I.E.C. sont d’une telle ampleur, et d’une telle urgence que des mesures seront prises aux niveaux local, régional, national et européen pour diminuer le nombre de véhicules à moteur thermique car ils sont parmi les principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Les routes seront donc moins sollicitées. Les déclarations du ministre des transports,citées ci-dessus, vont dans ce sens.
D ‘ailleurs les véhicules à moteur thermique ne seront plus fabriqués en Europe d’ici une dizaine d’années et les voitures électriques ou à hydrogène sont chères, pas encore au point, et ont un bilan carbone mitigé.
Le développement des transports en commun ferroviaires et routiers, des pistes cyclables sont l’avenir envisagé. Il rendra le CoNîmes, construit pour un siècle, sous-utilisé et obsolète.

II. CE PROJET EST NÉFASTE.

II. 1.) La santé humaine.

En A.1 on peut lire :
« impact négatif sur la population riveraine en terme de pollution, de nuisances acoustiques et de sécurité routière. »
L’impact est pour toute la ville. L’augmentation du trafic (le trafic induit) produira plus de gaz qui seront emportés vers la ville les jours de vent d’ouest (la traverse). Les particules fines PF 2,5 se comportant comme un gaz seront emporté de même.
Au lieu de favoriser la voiture avec ce projet il faut inciter les gens à prendre les transports publics qu’il faut donc développer.

II. 2.) Les maladies transmissibles par les animaux sauvages.

Les animaux sauvages ont leurs territoires. Les nombreuses infrastructures crées par les humains sont autant de nuisances qui les chassent et, pour certains les obligent à se rapprocher des villes et villages. Ainsi ils apportent des maladies dues à cette proximité. La COVID est une maladie transmise par des animaux sauvages.
Le CoNîmes est une barrière supplémentaire à leurs déplacements, une entrave de plus à leur quête de nourriture et une incitation supplémentaire à se rapprocher des hommes, des déchetteries, des dépôts alimentaires. Ainsi ce rapprochement permet des contacts sources possibles de maladies. Cette menace est le résultat de l’accumulation des réalisations humaines dans la nature.

II. 3.) La faune et la flore.

En A paragraphe D.IV.3. il est question de la faune et de la flore. Des dérogations pourraient être accordées pour des espèces protégées. En fait ces espèces ne sont protégées que si l’on n’a pas besoin de leur territoire. Je suppose que les espèces protégées ne le sont que parce qu’elles sont en voie de disparition ou très menacées. Il est donc inacceptable d’avoir des dérogations dans ces conditions, nous (les humains, mais surtout ceux qui décident) n’avons pas le droit de continuer ce qui est malheureusement en cours c’est à dire l’extinction des espèces animales ; mammifères, insectes, oiseaux.

II. 4.) La destruction de l’équilibre du climat.

II. 4.1) .Le G.I.E.C.

Le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA) indique, dans son dossier de fond sur le 6ème rapport du GIEC (ce centre est missionné par le ministère de l’écologie pour assurer la réalisation des inventaires nationaux d'émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre) :
« Pour respecter l’objectif de +1,5°C le pic des émissions doit intervenir avant 2025 et la neutralité d’ici 2050. »
Or les émissions de GES continuent à augmenter.
Il ajoute :
« Il est nécessaire de multiplier les efforts dès maintenant pour décarboner tous les secteurs et sortir des énergies fossiles. »
Et : « Sans réductions immédiates et massives dans tous les secteurs l’objectif est inatteignable. »
Et enfin : « Le flux de financement public et privé en faveur des combustibles fossiles sont toujours plus importants que ceux en faveur de l’adaptation et de l’atténuation »
Il semble évident qu’en regard de ces éléments de connaissance des causes de l’état et de l’évolution du climat, une construction de route de plus, qui va produire beaucoup de GES pour sa création et beaucoup aussi pour son fonctionnement, paraît être une grave erreur.

II. 4.2) La pollution de l’atmosphère due à l’accroissement du trafic.

La pollution est omniprésente il est donc illusoire de minimiser l’impact de la pollution induite par le CONÎMES dans la garrigue et dans le voisinage immédiat. Voici un exemple de l’omniprésence des gaz et pf10 et 2,5 :
« Les relevés ont été effectués au Népal à partir de la station de surveillance atmosphérique Népal Climate Observatory, la plus haute du monde (5 079 m). "Nous ne nous attendions pas à ces résultats : ils témoignent de niveaux de pollution comparables à ceux de villes européennes", reconnaît Paulo Laj, du laboratoire de météorologie physique de l'université de Clermont-Ferrand, qui a participé à l'étude menée avec l'université de Bologne et publiée récemment dans les "Comptes rendus de l'Académie des sciences américaine" (PNAS).

La ville de Nîmes sera donc touchée par la pollution de l’atmosphère.

II. 5) L’artificialisation de 165 hectares de garrigue.

III CETTE POLITIQUE DES TRANSPORTS EST CELLE DU PASSÉ , IL FAUT FAIRE AUTREMENT .

III. 1.) Un autre monde.
Il est dit en A. I. 2 du dossier, page 8 :

« L’ensemble du développement de ce projet s’appuie depuis lors sur :
• ……..
.../...
• une politique globale des déplacements pensée avec le contournement de l’agglomération nîmoise. »
Ce projet a plus de 25 ans, il a vu le jour et a été approuvé à une époque où peu de gens avaient la juste mesure des conséquences du changement climatique et de l’extinction des espèces vivantes.
C’est la réalité même de ces phénomènes qui n’était pas encore au niveau de la conscience collective. Aujourd’hui on ne peut plus raisonner de cette manière, ce mode de réflexion est obsolète, nous avons passé le seuil d’un autre monde.
La politique globale des déplacements pour la région nîmoise doit être pensée avec d’autres moyens de mobilités : vélo, bus et train.

III. 2) L’argent public qui serait dépensé pour faire une 2x2 voies routière si elle était décidée pourrait être investi dans les transports en commun publics :

III. 2.1) Le train : Deux lignes existent et sont en bon état ;

• la ligne Nîmes- Alès ;
• la ligne Nîmes- Vauvert- Le Grau Du Roi ;

• Une ligne de tram-train dans La Vaunage serait à créer. La plate-forme existe et appartient au conseil départemental et cela coûterait moins cher que le Conîmes (voir l’étude faite pour la communauté de communes de Nîmes).

Ces 3 lignes de chemin de fer pourraient absorber une partie importante des voyages, en particulier domicile-travail et domicile-lycée-université. Cela libérerait d’autant les routes pour le transit de passage.
Cela permettrait aussi d’avoir des tarifs attractifs et ferait faire des économies aux ménages.
La ville de Nîmes qui reçoit quotidiennement 100 000 véhicules verrait son espace urbain plus agréable, sa voirie moins sollicitée, son air moins pollué. Bref, la vie à Nîmes s’en trouverait enfin agréable et saine.

III. 2.2) Les déplacements doux.

Il faut aussi une véritable politique du vélo. Les pistes cyclables doivent être continues et non en pointillé comme actuellement, et aussi, reliées entre elles afin que les cyclistes puissent circuler en dehors de la circulation générale. C’est ce qui retient beaucoup de gens pour passer au vélo, le danger des voitures.

CONCLUSION.

Le CONÎMES est un projet qui vient dans un environnement totalement transformé par ce que l’humanité est en train de vivre.

Il ne faut pas donner suite à une telle réalisation qui ne correspond en rien à une nécessité, dans le monde nouveau dans lequel nous entrons. .../...

Au contraire, l’argent public prévu pour cet ouvrage dont l’utilité ne peut être démontrée doit servir aux transports en commun, seule solution alliant la liberté de déplacement et l’écologie.

Toute action favorisant le déséquilibre irrémédiable du climat est une action contre l’humanité.
Toute action menant à l’extinction totale ou partielle de très nombreuses espèces d’animaux est une action favorisant le déclin de l’humanité et peut-être son extinction.

Ce projet ne doit pas se faire. Nous avons cette responsabilité aux yeux des générations futures.

Contribution n°830 (Web)

Proposée par Brunel Alain
(eds@neuf.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 18h06
Adresse postale : 1097 che de la cigale fr, 30900 NIMES

Je suis très favorable au projet de contournement présenté . Cela fait 40 ans que j attends ce contournement qui va désengorger la route d Ales et les voies de circulation qui s y raccordent , qui du fait de l encombrement de cette route , servent aux heures de pointe de voies de dégagement à des automobilistes excédés et énervés . Cela présente un risque quotidien d accidents sur des voies étroites et sans trottoir totalement inadaptées à un tél trafic.
Au delà l axe Ales A9 totalement encombré au long de la journée est pour les abords immédiats une source de bruit et de pollution du fait des véhicules qui avancent pare choc contre pare choc moteur tournant .

Contribution n°831 (Web)

Proposée par Mélanie MARTIN-GOURIER
(martinmelanie330@hotmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 18h40
Adresse postale : 183 rue de la Gaffone 30900 NIMES

Bonjour,

Je ne suis pas favorable au contournement ouest de Nîmes prévu
Ce contournement ouest de Nîmes prévu va avoir un impact irréversible au niveau environnemental sans être suffisamment efficace pour résoudre les problèmes de circulation.
Il fera gagner très peu de temps aux usagers, alors qu'il va entraîner la disparition de 185 hectares de garrigue et de terres agricoles après 5 ans de travaux polluants.
Des solutions alternatives peuvent être proposées à la place avec le développement des bus, TER.
Merci

Contribution n°832 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 18h44

Bonjour,

Je suis contre le projet de contournement ouest de Nîmes.
Entre autres problèmes environnementaux qui seront engendrés : impact sur la biodiversité, fragmentation et destruction de l'habitat de nombreuses espèces animales dont certaines sont protégées (psammodrome d'Edward, pie-grièche méridionale, lézard ocellé,…). Plusieurs espèces et leurs habitats font l'objet de plans nationaux d'action (Aigle de Bonelli, Pies grièches, Lézard ocellé, etc.). Il s'agit de milieux naturels à enjeu européen.
Le projet va entraîner la déterioration du patrimoine avec la destruction d'une vingtaine de capitelles et des clapas
Il existe d'autres solutions comme le développement des bus, TER.
Merci

Contribution n°833 (Web)

Proposée par CORDIER Jean-Paul

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 19h17

Projet au coût exorbitant et en constante progression , qui aggravera énormément les problèmes de circulation sur le CD 40 .
De plus ces travaux qui devraient durer entre trois et cinq ans , vont créer de nombreux désagréments pour toute la région et tout ça pour gagner quelques minutes pour accéder à l'autoroute !!!
Je suis contre ce projet couteux , inutile et néfaste pour l'environnement.

Contribution n°834 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 19h27

Bonjour,
Je suis contre ce projet de contournement pour les raisons suivantes :
Ce projet empiète largement sur des zones naturelles de garrigues et autres espaces verts et propriétés privées.
Je fais partie d'une association qui vient de terminer la plantation, bénévolement, de 5000 arbres sur les communes de la Vaunage. C'est comme si ce projet de contournement, finalement, prenait part à l'anéantissement de tout ce qui a été mis en place pour préserver un poumon vert absolument nécessaire à la faune, la flore et, par conséquent à l'humain. C'est décourageant pour l'ensemble des acteurs souvent bénévoles qui s'investissent pour un monde meilleur pour nos petits enfants.
Qu'avons à gagner à Caveirac avec ce projet, à part des nuisances supplémentaires d'ordre environnementales et désordres très coûteux non compatibles avec la bonne marche de notre planète et de toute la biodiversité qu'elle abrite et dont nous avons besoin. Le « vivant » est mis à rude épreuve depuis de nombreuses années par trop d'infrastructures et autres fonctionnements qui fragilisent la vie chaque jour un peu plus.
Il a été proposé des alternatives, beaucoup moins coûteuses, pourquoi ne pas étudier de près ces propositions !
Cordialement.
Michèle MANDIN
CAVEIRAC

Contribution n°835 (Web)

Proposée par LEWIN

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 19h36
Adresse postale : 25 avenue de la fontaine 30111 Congenies

Ce projet est archaïque et totalement inadapté.
D'un point de vue écologique il a tout faux: augmentation du trafic routier (qui est encore pour longtemps carboné), diminution des surfaces non bâties, surtout en zone sujettes à des inondations, perte de zones agricoles et vertes avec perte d'agrément pour les populations (locales mais aussi promeneurs, chasseurs, VTTistes ...de Nîmes et ses environs). Même l'avis de la haute autorité environnementale, souvent modérée, n'est pas favorable.
D'un point de vue économique, ce projet est sensé délester (pour un temps) l'axe Alès-Nîmes, et faire gagner quelques minutes entre Alès et Milhaud et désenclaver Alès.
Il existe une voie ferrée Alès-Nîmes dont l'amélioration résoudrait tous ces problèmes de manière beaucoup plus conforme à l'écologie et certainement moins couteuse. Quand à désenclaver Alés, il faut être conscient que chaque fois qu'un grand axe routier est construit entre une petite ville et une grande métropole il vide la petite ville de tous ses commerces et activités au profit de la métropole et la transforme en ville dortoir.
Le Conseil d'Orientation des Infrastructures précise que le coût de ce projet doit être revu à la hausse car les mesures environnementales ont été mal étudiés, de plus il n'est pas favorable à une participation de l'état à ce projet.
A qui ce projet bénéficiera ? Aux grandes entreprise qui le construiront et l'exploiteront, aux grands centres commerciaux de la périphérie de la ville de Nîmes, mais aux citoyens ordinaires, certainement pas.
Quand aux riverains de l'axe routier Alès-Nîmes actuel, ils noteront peut être une diminution partielle de trafic mais je gage qu'elle ne sera pas durable, plus ont fait de routes, plus il y a de trafic, voyez l'exemple de la périphérie de Montpellier.

Contribution n°836 (Web)

Proposée par LEWIN

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 19h36
Adresse postale : 25 avenue de la fontaine 30111 Congenies

Ce projet est archaïque et totalement inadapté.
D'un point de vue écologique il a tout faux: augmentation du trafic routier (qui est encore pour longtemps carboné), diminution des surfaces non bâties, surtout en zone sujettes à des inondations, perte de zones agricoles et vertes avec perte d'agrément pour les populations (locales mais aussi promeneurs, chasseurs, VTTistes ...de Nîmes et ses environs). Même l'avis de la haute autorité environnementale, souvent modérée, n'est pas favorable.
D'un point de vue économique, ce projet est sensé délester (pour un temps) l'axe Alès-Nîmes, et faire gagner quelques minutes entre Alès et Milhaud et désenclaver Alès.
Il existe une voie ferrée Alès-Nîmes dont l'amélioration résoudrait tous ces problèmes de manière beaucoup plus conforme à l'écologie et certainement moins couteuse. Quand à désenclaver Alés, il faut être conscient que chaque fois qu'un grand axe routier est construit entre une petite ville et une grande métropole il vide la petite ville de tous ses commerces et activités au profit de la métropole et la transforme en ville dortoir.
Le Conseil d'Orientation des Infrastructures précise que le coût de ce projet doit être revu à la hausse car les mesures environnementales ont été mal étudiés, de plus il n'est pas favorable à une participation de l'état à ce projet.
A qui ce projet bénéficiera ? Aux grandes entreprise qui le construiront et l'exploiteront, aux grands centres commerciaux de la périphérie de la ville de Nîmes, mais aux citoyens ordinaires, certainement pas.

Quand aux riverains de l'axe routier Alès-Nîmes actuel, ils noteront peut être une diminution partielle de trafic mais je gage qu'elle ne sera pas durable, plus ont fait de routes, plus il y a de trafic, voyez l'exemple de la périphérie de Montpellier.

Contribution n°837 (Web)

Proposée par lionel
(lio.johnson@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 19h36
Adresse postale : 51 rue Antoine Bigot 30114 NAGES ET SOLORGUES

DECLARATION D INUTILITE PUBLIQUE
Après l'erreur de la gare "betteraves" de Manduel , reconnue par le maire de Nimes, va t on assister à la même erreur avec ce projet de contournement Ouest ?
C'est bien un projet d'éléphant blanc, totalement passéiste, digne de l 'ère pompidolienne du tout-voiture.et pour toutes ces raisons, déjà citées:

- budget pharaonique de 300ME sous estimé et qui sera forcement dépassé.
- invalidation du projet par l'Agence environnementale
- risque de non participation financière de l'Etat.
Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) conclut dans son rapport de janvier 2023 que « l'État seraitlégitime à ne pas participer au financement des travaux » et surtout que « la preuve n'est pas faite aujourd'hui quece projet, qui présente de nombreux points d'échange, intègre une volonté de compacité urbaine compatible avec lesorientations de la politique ZAN2 ni avec les objectifs de maîtrise de l'autosolisme »

- destruction de la garrigue Ouest , dernier poumon vert de Nimes des dégâts irréversibles sur 160 hectares d'espaces verts avec la perte de biodiversité induite.

- augmentation de la pollution de l'air et de l'eau
- nuisances sonores
- augmentation des risques d'incendie.

- bétonisation et artificialisation des sols

- urbanisation induitele but caché de ce projet n'est pas la fluidification du trafic mais l'urbanisation de la ville jusqu'à cette nouvelle rocade Ouest. donc une vision expansionniste de Nimes aussi bien résidentielle que commerciale. la même vision que celle de la gare de Manduel destinée à développer une zone d'activités commerciales et tertiaires. simplement par ambition de développement à marche forcée sans aucune réflexion et surtout sans concertation.

- trafic induit La création de nouvelles voies de circulation ne fait qu'amener du trafic supplémentaire. Ce trafic induit (grosso-modo, plus il y a de routes et plus on roule) finit par saturer les voies nouvelles et c'est une course sans fin.Le trafic sur la RD40 va exploser de +25% alors que cet axe est déja saturé matin et soir.

des solutions sont possibles:
le but officiel de ce projet étant de fluidifier la N106n surtout pour les poids lourds, cela peut se réaliser au niveau des 2 principaux points de congestion :
- carrefour du CHU
- carrefour A9
par la réalisation d'auto-ponts, solution qui a déja été proposée et chiffrée mais à peine examinée par les concepteurs de ce projet, ce qui confirme l'objectif caché expansionniste et financier.
En conclusion , ce projet réductionniste et hors d'âge, est en totale contradiction avec les enjeux climatiques, décrétés par les plus hautes autorités nationales, mondiales et scientifiques.
Merci, soyez réalistes, il est URGENT de ne pas déclarer ce projet d'utilité publique....

Contribution n°838 (Web)

Proposée par RIPOLL XAVIER
(xavier.ripoll30@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 20h26
Adresse postale : 20 RUE DES MIMOSAS 30870 Clarensac

Bonjour

Comme vous pouvez le constater je suis habitant de la commune ce Clarensac qui est voisine de celle de Caveirac. Mon quotidien se passe indifféremment sur les 2, pour les courses, les amis, les fêtes votives, mon boulanger aussi (de temps en temps) etc... J'apprécie cette commune, son identité et son rythme de vie qui sont comme jumelle à celle de Clarensac et je ne peux rester indifférent à sa situation au regard du projet de contournement. Je viens de consulter les documents et je comprends les objectifs qui y sont associés (désengorgement de la circulation sur Nîmes ouest, dynamisation du lien entre les Cévennes et le lien méditerranéens) en construisant une 2 fois 2 voies avec les échangeurs permettant les liens avec les axes existants. Le montant de l'opération s'élève au minimum à 160 millions d'euros. Fréquentant les axes routiers concernés pour mes déplacement dans le Gard, vers Ales ou Bagnols sur Cèze, je ne peut que me questionner sur l'utilité même d'un tels projet et donc d'une telle

dépense. Les Cévennes ne sont nullement en dehors de l'arc méditerranéen, pas plus que les embouteillages sur Nîmes Ouest qui ne concernent que quelques créneaux horaires particulier ne sont insurmontables !!!! Venant de région parisienne, je vous propose un stage dans le Val d'Oise (sur l'A15 en particulier) ou encore je vous propose la liaison Yvelines, Val de Marne par la Francilienne, et là vous allez vraiment voir ce que sont des bouchons ou des difficultés de circulations majeures.

Concernant la commune de Caveirac, un tracé possible se trouve à proximité d'infrastructures sportives (terrain de foot, club de tennis etc..). Je comprends que certaines options soient dirigées par les contraintes techniques mais, ou est le simple bon sens quand on veut construire une 2 fois 2 voies à proximités d'un lieu de vie, d'un lieu éducatif et un lieu d'épanouissement pour l'esprit et de bien être pour le corps ? Ce choix est totalement invraisemblable et incompréhensible.

Au-delà de ça, il ne vous aura pas échappé que le problème de notre siècle est celui de l'écologie et de la préservation de l'environnement. Ce projet est une balafre supplémentaire faite à notre espace naturel commun à tous et qui a tant besoin d'être défendu et préservé. Nous avons besoin du moindre espace naturel pour lutter contre le réchauffement climatique (voir rapport GIEC 2022), c'est un enjeu majeur, bien plus impactant au sens collectif qu'une route supplémentaire.

En conséquence mon avis est que ce projet fort couteux, qui ne sert presque à rien, et si au demeurant il se faisait, mon choix sur les différentes possibilités de parcours se porterait sur les tracés les plus courts ou utilisant au maximum des infrastructures déjà existantes, à la fois comme source d'économie financière mais aussi comme source d'économie sur les quantité de matériaux nécessaires, et donc limitant, en terme de prédation au sens large sur l'espace naturel.

Contribution n°839 (Web)

Proposée par reggio xavier
(xreggio@yahoo.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 22h09
Adresse postale : 14 Place des fauvettes 30820 CAVEIRAC

Quand nous sommes arrivés il y a plus de 20 ans sur Nîmes nous avons choisi d'élever nos enfants à Caveirac pour sa tranquillité et les possibilités de promenades à pieds et à vélo dans la garrigue.

Nous avons accueilli avec joie la création de la voie verte qui a encore facilité la possibilité de profiter de la Vaunage.

Or, nous apprenons que le projet de contournement ouest de la ville de Nîmes impactera la garrigues. En effet, le tracé prévu passe à proximité des sites de nos promenades. Lorsque nous l'emprunterons, nous serons pollués par le bruit des travaux, les poussières.

-Sur l'impact sur la circulation sur la R 40
Depuis de nombreuses années, malgré la hausse significative de la circulation sur la RD 40, nous avons constaté une amélioration significative de la circulation vers Nîmes grâce à la suppression des feux au croisement de la RD 40 et de la N 106.

Un gros engorgement reste présent le matin sur plusieurs kilomètres dans le sens Caveirac Nîmes au niveau du rond-point de la RD 40/avenue Joliot Curie/Mc Donald (43.813255., 4.309582)

Le projet prévoit de rajouter des flux en connectant la nouvelle voie a ce rond-point (cf. pièce D : plan général des travaux). Cela risque d'accentuer encore plus les bouchons.

Que prévoit le projet pour réduire ces embouteillages ?

-Sur l'impact sur l'eau et les ruissellements
Depuis plus de trente ans, Nîmes et ses environs ont payé cher pour apprendre les conséquences des pluies diluviennes sur le risque inondation.

Nous avons bien compris que l'eau ne pouvait plus s'infiltrer dans le sol si celui-ci était recouvert de bitume, et donc ruisselait vers les habitations et commerces.

La création d'une route pour permettre à certains de gagner quelques minutes vaut elle d'accentuer les risques d'inondations alors que les prévisions météo prévoient une hausse de ces pluies avec les dérèglements climatiques.

-Sur l'impact écologique
Chaque jour, nous sommes incités à utiliser les transports doux plutôt que la voiture, tant pour se rendre à l'école qu'à la boulangerie ou à leur activité sportive, ou encore les transports en commun. Nous sommes sensibilisés à l'impact des véhicules sur notre santé et notre environnement.

On nous explique qu'il est grand temps d'agir avant qu'il ne soit pas trop tard, que chacun joue un rôle pour préserver notre planète.

Dans ce contexte quel est le sens de continuer à développer le réseau routier alors que les financements manquent pour développer les pistes cyclables ?

-sur le cout financier
On nous répète qu'il manque de l'argent en permanence. Les dépenses de l'Etat et des collectivités est de plus en plus contraint.

Ne serait-il pas possible de trouver une solution moins couteuse en améliorant la route actuelle ?

Contribution n°840 (Web)

Proposée par Depeyre, Aleth

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 22h22

la construction de nouvelles routes est complètement déconnecté des réalités actuelles de réchauffement climatique et de manque de sols pour l'agriculture.
Pourquoi, au lieu de faire une énième route, ne pas construire des voies vertes, pistes cyclables sécurisées, nouvelles lignes de bus, voies ferrées, nouveaux horaires de train, etc...

De tels projets de constructions de route aujourd'hui sont tout à fait déprimants et me font pensé que nous allons droit dans le mur, que ceux qui ont l'argent et le pouvoir de changer la donne ne font rien et ne feront jamais rien. Qu'ils ne sont motivés que par le pouvoir et l'argent et jamais par le bien commun. Prouvez-moi que je me trompe en abandonnant ce projet.

En abandonnant ce projet, vous donnerez de l'espoir à une large frange de la population qui essaie depuis plus de 50 ans de dire, de plus en plus fort, qu'il faut prendre soin de notre terre, de nos terres cultivables et des pâturages, de notre air, que l'avenir n'est pas la voiture mais les transports en commun.

Vous me répondrez voiture électrique. Je vous répondrais : où trouvez-vous le lithium indispensable aux batteries sans tuer les sols et les populations locales ? Où trouvez-vous l'électricité ? Encore du nucléaire dont on ne sait que faire des déchets ultra toxiques ? Encore du CO2 ? Et que ferez-vous de ces batteries ultra puissantes lorsqu'elles seront en fin de vie ?

Pour la terre, pour vos enfants, pour nos petits-enfants, pour la biodiversité, pour l'air que l'on respire, pour le tourisme, pour la beauté, abandonnez ce projet, s'il vous plait...

Bien à vous,

Cordialement.

Contribution n°841 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le samedi 4 mars 2023 à 23h00

A une époque où la sobriété énergétique est au cœur des débats et les transports routiers l'une des principale source de polution, pourquoi s'acharner à vouloir parrier sur l'automobile ?
Usagère quotidienne de la RD 40 entre la vaunage et Nîmes, je constate avec désarroi l'augmentation des bouchons aux heures de pointes. Quand sera-il si ce projet abouti et que le rond-point entre la rd 40 et la zone industrielle de St-Cesaire se retrouve assailli de véhicules désireux de rejoindre l'autoroute par la nouvelle entrée prévue dans la zone ?
Je n'ose l'imaginer.
Dans mon village, j'effectue 90 % de mes déplacements à pied. Cela est bon pour mon porte feuille, pour la planète et pour ma santé.
J'utilise principalement ma voiture, car j'y suis contrainte, pour me rendre sur mon lieu de travail à Nîmes. Je remercie le télétravail qui me permet d'y échapper quelques jours par semaine.
Pourquoi ne pas investir les millions d'euros de ce projet dans les transports en commun ?
Une offre de transport public plus développée inciterait beaucoup d'automobiles à laisser leurs voitures au garage : plus de bouchon, plus de place de stationnement à chercher, plus d'économies, moins de polution... Malheureusement dans l'agglomération Nimoise, les transports en commun ne sont bien développés qu'à Nîmes et pour les scolaires. Pourtant ceux-ci ont fait leurs preuves dans de nombreuses autres agglomérations. Des parkings relais, des bus, trams... seraient une solution tellement plus facile à mettre en place qui ne nécessiterait pas d'abîmer des hectares de garrigue, de perturber la faune et la flore, d'exproprier des riverains, de créer de nouvelles nuisances sonores, visuelle...
Il est essentiel pour l'avenir de minimiser l'impact de l'activité humaine sur la planète.
Je pense donc qu'il est nécessaire de trouver des solutions pour désengorger le trafic routier en périphérie de Nimes, mais contre le contournement Nîmes-Ouest qui, a mon sens, va uniquement déplacer des bouchons dans une zone déjà saturée.

Contribution n°842 (Web)

Proposée par Arnaud
(arnaudbrefort@gmail.com)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 23h12
Adresse postale : 24 Rue Prosper Nouvel 30820 Caveirac

Contre ce projet qui va à l’encontre de la nature

Contribution n°843 (Web)

Proposée par Chacornas Puccio Magali
(Magali.puccio@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 08h36
Adresse postale : 6 Chemin De Cante Perdrix 30900 Nîmes

Bonjour
La N 106 doit être réaménagé sur ses structures existantes cela évitera de détruire de la garrigue tout en optimisant la circulation
Un périphérique ne doit pas avoir de rond point ou feu rouge qui le coupe mais uniquement des voies de sortie et d'entrée sur les côtés sans couper la voie comme le périphérique des grandes villes (Toulouse, Marseille…)
Pouvoir être en 2 x 2 voies jusqu'à la calmette …. Et pas à 70 km
Et réaménagement des petites routes autour en les élargissant un peu de façon à ce que les voitures puissent se croiser sans s'arrêter pour laisser passer l'autre voiture
Ensuite vraiment soulager la Vaunage en retirant ce maudit feu rouge de Caveirac qui bloquent la route des 2 côtes soit en faisant un viaduc soit en mettant un rond point décentré au niveau du feu rouge pour que les poids puissent en faire le tour .
Je serai certainement impacté si les travaux venez à se faire , je suis prête à l'accepter pour le bien commun (contre dédommagement honnête évidemment) mais pour qque chose d'efficace et j'ai pas l'impression que ce soit le cas et j'ai même la sensation que pour les gens de la Vaunage se sera pire ….
Autre chose moi qui serait peut être sur le tracé ou juste à côté je peux vous confirmer que depuis 2007 que je vis la, je suis ébahi de la biodiversité c'est incroyable ce que la colline est vivante
Dans mon jardin je vois des lézards osselets , cigogne, héron, grive, buse , genette , rouge gorge, rouge queue, mésange, pie , merle , choucas, grue, faucon crécerelle, faisan , perdrix , renard , chauve souris, chouette , bergeronnette, couleuvre , lézard, guecko, tourterelle …..
Et les sangliers j'en ai eut jusqu'à 14 dans le jardin je peux vous dire que je béni les chasseurs qui tente de réguler la population de sanglier car j'en ai moins mais si leur territoire est coupé en deux, vous en aurez comme des rats et ils descendront en villes…
Et je dois en oublier mais c'est incroyable tous les animaux qui passent sur la colline nous avons bcp de chance
Pour le barreau st Cesaire autoroute et n113 je pense que cela devrait être fait car cela désengorgerait le rond-point du chu et saint Cesaire aurait moins de bouchon aussi car les gens pourrait quitter le secteur plus vite
Et les poids lourds pollueraient moins car accès direct à la zone et la zone pourrait se développer sans gêner la Vaunage et sans gêner la route d'ales
Surtout que l'impact environnemental est bcp plus réduite
N'utilisez que les axes déjà existants en aménageant mieux réduirait également les coûts , la durée des travaux et donc la pollution car pas de route supplémentaire au milieu de la garrigue
En espérant que mon avis compte

Contribution n°844 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 08h56

Le désengorgement de la RN106 est un rêve pour tous les utilisateurs. En effet, CONîmes est une nécessité et permettrait de réaliser le dernier tronçon en 2x2 voies de La Calmette à l'eau bouillie...

Contribution n°845 (Web)

Proposée par Comte Philippe
(comte.pra@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 09h21

J'ai un avis très négatif sur ce projet.
Ce projet de contournement ne m'apparait nullement indispensable, les sommes engagées seraient bien mieux utilisées à une mise en place d'autres modes de déplacement et/ou des infrastructures d'accès à l'A9 à Nîmes Ouest par auto-pont, tunnel…
Quelles alternatives ont été étudiées ?

De plus ce projet ne respecte pas :
- Le « zéro artificialisation nette du territoire » qui fait partie du scot de la Région Occitanie ;
- La consommation en ressources naturelles et ses émissions de gaz à effet de serre, aussi bien pour sa réalisation que son utilisation (un véhicule à 110km/h produit 2 à 3 fois plus de CO2 qu'à 60 km/H)
- La préservation des aires naturelles, le projet va miter les aires naturelles et donc contribuer à l'appauvrissement de la biodiversité
- La lutte de l'étalement urbain, le fait de favoriser le temps de trajet va produire une augmentation de la circulation et donc favoriser l'étalement urbain, ce phénomène a été déjà constaté dans de nombreuses études tant en France qu'à l'étranger. L'ouverture à l'urbanisation d'aire naturelle va se produire même si dans un premier temps les PLU ne l'autoriseront pas, des modificatifs se feront.. ;

- La lutte contre le réchauffement climatique, il n’y a aucune intégration du changement climatique dans ce projet et pourtant nous y sommes en plein dedans.
- …
Ce projet qui à 33 ans ne doit pas se faire, il faut réfléchir à l’aune de ce siècle où de grands défis sont à relever.

Contribution n°846 (Web)

Proposée par Émeline
(emelinepelatan@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 10h50

Je suis contre ce projet
Habitante de CAVEIRAC, le matin je me rends à Nimes pour mon travail,
File de voitures interminable, le soir au retour idem. Alors quand je lis dans le rapport de la DREAL qu’avec ce contournement le trafic sur la D40 va augmentait de 15%
Je me dis que cela va être insupportable et va aggraver les problèmes.
Il serait souhaitable, au lieu d’engager des sommes folles dans ces travaux de se tourner
vers des solutions plus efficaces et moins dispendieuses.
Avant de faire du neuf, aménageons l’existant cela préservera la nature.

Contribution n°847 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 10h50

À l'heure où il nous faut passer à un mode de vie plus sobre, amorcer la transition énergétique, et préserver nos écosystèmes en vue du changement climatique qui se met en place et des autres problématiques environnementales et sociales qui sont évidentes, nous en sommes encore à planifier de tels projets destructeurs d'espaces rien que pour satisfaire des "besoins" humains (surtout avides) uniquement...

Autrement dit, NON à ce projet ! Arrêtons d'artificialiser et de détruire ! Et surtout... VOUS ! Réveillez-vous ! Nom d'un petit bonhomme !

Contribution n°848 (Web)

Proposée par villa caroline
(carolinevilla@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 11h09
Adresse postale : 53 rue vincent 30320 Marguerittes

Bonjour,
Je suis totalement contre ce projet qui va détruire cette belle garrigue Nîmoise, qui est le poumon de notre ville. Il m'arrive de m'y promener, et de penser que toute cette flore va être détruite pour faire gagner 5 à 6 pauvres minutes aux usagers, cela me met hors de moi.
Dépenser 300 millions d'euros qui risquent d'augmenter d'ici là est incompréhensible et une honte.
Réaménagez plutôt les ronds points, par des ponts et trémies, qui vont améliorer la circulation.
J'espère que ce projet ne se réalisera jamais.

Contribution n°849 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 11h36

CONTRE LE PROJET DE CONTOURNEMENT DE NIMES !
Pour ma part la logique politique de ce projet est à l'opposé de celle dans laquelle nous devrions être aujourd'hui.
Nous devons tous avoir conscience de l'urgence climatique que nous vivons.
Je suis donc contre un projet qui détruirait des hectares de garrigues et de biodiversité. Je suis contre un projet qui va promouvoir les déplacements en voitures plutôt que les déplacements en transport en commun.
Si nous voulons que la population fasse des efforts pour sauver la planète les premiers à devoir montrer l'exemple sont les institutions.
Alors non au projet tel qu'il est pensé actuellement. Mais oui à un projet pensé pour les transports en communs et dans le respect de la nature, pour préserver la planete.

Contribution n°850 (Web)

Proposée par Bourneau Julien
(jbourneau@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 11h46
Adresse postale : 547 rue du Sphinx 30900 Nimes

En tant que résident du quartier des Roches Blanches à Nîmes, je voudrais exprimer mon opposition au projet de contournement de Nîmes ouest qui est actuellement en discussion. Ce projet est prévu pour construire une nouvelle route autour de Nîmes, censée réduire la congestion et le trafic sur la route nationale 106. Cependant, je suis profondément préoccupé par les impacts négatifs que ce projet pourrait avoir sur notre communauté et sur l'environnement.

Tout d'abord, le coût de ce projet est exorbitant. Selon les dernières estimations faites par la fédération française du bâtiment, il s'élèverait à hauteur de 300 millions d'euros, une somme qui serait supportée par les contribuables locaux et nationaux, dans un contexte de ralentissement économique. Cette dépense considérable pourrait être mieux utilisée pour des projets plus urgents, tels que la rénovation des infrastructures existantes, la création d'emplois ou l'amélioration des écoles et des hôpitaux.

De plus, le projet de contournement de Nîmes ouest aurait des conséquences néfastes sur l'environnement. La construction d'une nouvelle route entraînerait la destruction de terres agricoles et de zones naturelles, ainsi que la dégradation de l'air et de l'eau. Cela aurait un impact négatif sur la faune et la flore locales, ainsi que sur la santé de la population.

En outre, la nouvelle route ne résoudrait pas le problème de trafic sur la route nationale 106. Au contraire, cela créerait une nouvelle route pour les automobilistes, ce qui entraînerait encore plus de circulation et de congestion dans notre quartier. Il est important de souligner que la rénovation des installations existantes de la route nationale 106 pourrait être une alternative beaucoup plus efficace et économique pour résoudre ce problème. La rénovation de cette route permettrait de réduire considérablement les coûts tout en résolvant le problème de trafic dans notre région.

En conclusion, le projet de contournement de Nîmes ouest est non seulement coûteux et néfaste pour l'environnement, mais il ne résoudrait pas non plus le problème de trafic sur la route nationale 106. Nous devrions plutôt nous concentrer sur la rénovation des infrastructures existantes, notamment en rénovant la route nationale 106. Cela permettrait de réduire considérablement les coûts tout en résolvant le problème de trafic dans notre région.

J'espère que mes préoccupations seront prises en compte et que les autorités responsables prendront en considération les alternatives plus durables et efficaces pour la communauté et l'environnement.

Contribution n°851 (Web)

Proposée par GHELFI AGNES
(agnesghelfi91@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 11h56
Adresse postale : 28 Rue des Écoles 30820 CAVEIRAC

Habitante de Caveirac,conseillere municipale déléguée au tourisme, propriétaire de gite et de chambre d'hotes,
La garrigue est notre partimoine et un des joyaux du tourisme local pour la randonnée pedestre ou en Vtt, le tout à proximité de Nimes : mes clients recherchent ces avantages !!
Je suis membre actif d'un club de vtt (calvisson) et nous utisons trés régulièrement les sentiers de caveirac (organisation de randonnée qui peut amener jusqu'à 600 personnes !)
Je suis aussi déléguée au developpement économique : que dire de la ville de caveirac coupée en 2 par le tracé : toute cette population ira à Nimes au lieu de consommer dans la vaunage

NON AU CONIM

Contribution n°852 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 12h00

Trop d'argent dépensé pour rien. Arrangez l'état des routes et l'écologie on en parle !!!!! DU GASPILLAGE je suis complètement contre habitante de Milhaud

Contribution n°853 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 12h45

Pourquoi détruire encore un plus nos belles garrigues pour plus de pollution. Incohérence du discours politique moins de voitures et de camions et Plus de Route!!!

Il ne faut s'étonner que plus en plus de citoyens ne croient plus nos politiques.

Contribution n°854 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 13h09

Madame, Monsieur,

Habitant la résidence les Garrics, dans le Domaine les Roches Blanches, Je suis contre le contournement Ouest de Nîmes pour les raisons suivantes :
- L'étude d'impact ne semble pas prendre en compte le Domaine récent des Roches Blanches.
Ce dernier comprend des dizaines de maisons, un immeuble de 164 appartements dans un environnement paysager et calme.
Le tracé proposé approche les dernières constructions à l'Est du Domaine à 200 mètres. Aucun aménagement ne fait mention d'une protection des riverains par rapport aux pollutions diffuses émises, et sonores, subies liées à la deux fois deux voies.
Cet ensemble était proposé comme « Un investissement de haute qualité aux portes d'une garrigue préservée » , « Un projet de vie, le bien-être en famille » (cf article dans le Midi Libre publié le 06/07/2017. Les familles nombreuses ayant investi sur ces bases, se retrouvent à présent le long d'une voie rapide, sans compter la dévalorisation potentielle de leur bien récent.
- C'est un poumon vert de la ville qui est impacté, avec le risque d'incendie souvent observé le long des axes fortement fréquentés, ainsi que la perte de surfaces naturelles capables d'absorber et de stocker l'eau de pluie.
Cordialement

PS : j'ai joint le plan de situation du Domaine des Roches Blanches à présent quasiment construit à 100%

1 document associé
contribution_854_Web_1.pdf

Contribution n°855 (Web)

Proposée par Giboult, Sébastien
(sebastien.giboult@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 13h20
Adresse postale : 114 rue du sphinx 30900 Nîmes

Ayant acquis un terrain à construire sur le lotissement Les Roches Blanches, chemin du Carreau de Lanes à Nîmes en 2019, construit notre maison en 2020, j'habite depuis 2021 au sein de ce lotissement.
J'ai pu lire le dossier déposé par la Direction Régionale de l'ENVIRONNEMENT, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Occitanie et je suis fermement contre ce projet.
Comment peut-on proposer un tel dossier, vieux de 30 ans, coutant 270, voire 300 millions d'euros en fin de projet, supporté par les Gardois (augmentations des impôts locaux et du péage autoroutier), lorsque l'on se doit d'appliquer toutes les prérogatives pour développer les transports en communs et arrêter l'artificialisation des sols (loi climat et résilience promulguée en août 2021) ?
Nous sommes à l'opposé de cette politique avec ce nouveau projet.
Pour exemple, en page 14/54 du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants » figurant dans le dossier ou sur le plan de situation en page 6/7 du document « pièce_-_Plan _de situation », il est fait nullement mention de l'impact des nuisances sonores, la dégradation de la qualité de l'air et impact visuel sur les résidents de notre lotissement « Les Roches Blanches », composé de 111 maison individuels et plus de 130 logements collectifs (immeubles et maisons mitoyennes), situés au plus proche à 200 m du futur tracé.
Nous sommes les oubliés de ce projet, pour ces quelques 600 à 1000 personnes habitant ce quartier.
Qu'en sera-t-il de l'impact sonore sur nos maisons pour lequel aucune étude préalable a été réalisé ? Nous avons l'intention avec d'autres propriétaires d'effectuer une Etude de Nuisances Sonores (à nos frais) avant et après la construction (si elle doit avoir lieu) sous contrôle d'huissier, afin d'effectuer des recours contre ce projet.
L'affirmation d'amélioration du cadre de vie présentée par la DREAL est donc infondée, si on tient compte de la totalité du bâti traversé par la CONIMES.
Je suis CONTRE le CONIMES.

Contribution n°856 (Web)

Proposée par louisa Ben.

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 13h57

pour avoir vécu à 200 mètres d'une autoroute, je connais très bien les répercutions néfastent sur la santé physique et mentale que provoquent les nuisances sonores, la pollutions, etc.
aussi dans le quartier de Carreau de Lanes, il y a des couples et des familles engagés dans un crédit immobilier et qui payent une taxe foncière exhorbitante, et on leur apprends qu'il va y avoir cette inutile 2x2, que leur bien vont perdre de la valeur,et qu'ils vont vivent un enfer sonore alors qu'ils recherchent la tranquillité
le coutournement ouest ne désengorgera jamais les routes de Nimes, en particulier le rond point du kilomètre Delta, donc les habitants de Nimes, Caveirac et Milhaud n'ont pas à ce sacrifier pour les usagers des villages environnants qui veulent se rendent à montpellier. c'est à eux de faire les bons choix que de se rapprocher de cette ville, quand on travaille là-bas on vit dans l'Herault.
le nombre d'usagers potentiels qui emprunterons cette 2x2 est nettement inférieure au nombre d' habitants Nimois qui vont en pâtir. c'est un choox égoïste qui coûte très très cher aux contribuables.
donc non, je suis pas du tout d'accord avec ce projet nombrilisiste.
projet qui ne rend service qu'à des autombilistes, qui font des choix de vivre loin de leur travail et qui veulent que ce soit les autres qui se sacrifient à leur place de ce choix.
non à un projet qui ne réglera jamais les embouteillages nimois...
non je ne veux pas revivre les nuisances sonores qui vont aussi toucher, mes voisins propriétaire d'un bien qui perdra sa valeur et et qui pourront peine rembourser leur crédit (dans l'optique d'une vente), sans compter la perte de leur qualité de vie Nimes Carreau de Lanes doit rester un quartier calme !!!

Contribution n°857 (Web)

Proposée par PELATAN, André
(andre.pelatan@wanadoo.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 15h46
Adresse postale : 9, chemin de la Pinède 30820 CAVEIRAC

Le périphérique ouest de Nîmes a été créé pour faciliter la circulation routière et notamment pour accéder plus facilement à la voie rapide vers Alès. Le contournement ouest de Nîmes existe donc déjà.

Plutôt que de balafrer la nature sur 12 km, ne peut-on pas plutôt améliorer cet axe pour qu'il devienne une vraie 2x2 voies jusqu'à l'entrée de l'autoroute existante ? Cette solution nécessiterait l'aménagement et la construction de quelques ouvrages d'art seulement et serait, à mon avis, moins couteuse. L'argent restant pourrait être utilisé pour améliorer le réseau routier avoisinant qui, de par quelques points noirs, participe trop souvent à la création des bouchons jusque sur la route d'Alès.

Plutôt que de sortir trop hâtivement les bulldozers, il serait aussi bon de réfléchir à notre utilisation des réseaux routiers. Nos horaires de travail ne peuvent-ils pas continuer à s'adapter ? Le télétravail n'est-il pas bénéfique ? Des emplois ne peuvent-ils pas être déconcentrés ?
Des solutions moins radicales et plus globales sont à étudier car les bouchons sont toujours aux mêmes heures.

Actuellement des bouchons existent aussi aux heures de pointe dans la Vaunage. Faudra t'il faire un contournement de Caveirac ?
C'est sans fin !

A l'heure où le respect de l'environnement et la mobilité sont au centre de la réflexion des politiques publiques, où même les spots publicitaires de ventes de voitures incitent à préférer la marche ou le vélo à l'utilisation de la voiture, ces préoccupations environnementales ne doivent pas être uniquement réservées à la "Communication".

Non à ce projet couteux, désastreux et irréversible pour notre belle garrigue où la vie, bien que discrète est bel et bien foisonnante.

Contribution n°858 (Web)

Proposée par Hersent Ines
(r100.ines@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 15h58
Adresse postale : 103 Rue du Sphinx 30900 Nîmes

Bonjour, je m’appelle Inès et j’habite à nimes depuis 6 ans. Je suis passionnée de courses à pied en extérieur et encore plus en garrigue. On y découvre chaque jours et à chaque sorties de nouvelles espèces d’arbres, d’oiseaux ou de petits animaux. C’est la richesse de la faune et la flore qui apporte sa beauté à la garrigue les préserver semble donc essentiel.
De nos jours à Nîmes comme ailleurs, certaines espèces ont vu leurs populations diminuer drastiquement, suite à des modifications de l’environnement, alors que l’habitat des espèces est la clé du maintien de la chaîne de biodiversité.
La construction d’une deux fois deux voies entraînerai une réelle gêne sonore et visuelle pour l’ensemble de la diversité de la population de la garrigue. Réduisant encore les zones d’espaces verts qui reste autour de Nimes.

Je suis donc contre le contournement, contre la déforestation de la garrigue, contre la gêne visuelle d'une route dans cette magnifique verdure et surtout contre la pollution de l'air et des sols que le goudron et les gaz d'échappement vont apporter.

Contribution n°859 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 15h59

Je suis pour et il faut vraiment ce contournement . Il y a trop d'embouteillages qui dit embouteillages dit pollution.

Contribution n°860 (Web)

Proposée par Giovannetti Dominique
(domigio@free.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h15

j'habite la région parisienne et c'est un bonheur d'avoir des lieux en pleine nature à l'abri du bruit et des nuisances des voitures. c'est très important de préserver ces havres de paix et d'arrêter de détruire le paysage. je dis non à ce projet de route à proximité.

Contribution n°861 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h21

Le contournement est important pour les personnes qui travaillent et subissent les embouteillages répétitifs.

Contribution n°862 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h22

Bonjour,
Nous habitons dans la commune de Milhaud.
Au vu du plan du contournement nimes ouest et du barreau liaison jusqu'à la N113, notre lotissement Le Voltaire sera directement impacté : fortes nuisances sonores qui se rajouteront à la N113 + l'A9 + la voie ferrée, pollution, dégradation du paysage et de l'environnement, vis à vis, disparition d'espèces endemiques, perte de la valeur des villas etc.
Nous sommes contre ce contournement et nous demandons à ce que la réflexion sur sa mise en place soit prolongée. Il nous semble nécessaire que l'avis des habitants concernés soit entendu et pris en compte.

Contribution n°863 (Web)

Proposée par Enjolras Mylène
(myleneenjolras@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h24
Adresse postale : 86 impasse de la Bélicoque 30900 Nîmes

Je suis POUR ce projet de contournement ouest de Nîmes.
En effet, habitant à proximité de la nationale 106 à hauteur du bois des espeisses, nous constatons un traffic toujours plus important de véhicules, beaucoup de camions et convois exceptionnels, une circulation très dense à de nombreux moments de la journée. Cela impacte fortement notre qualité de vie : bruit, pollution, déplacements avec notre véhicule compliqués. Ce contournement sera vraiment bénéfique pour tous les habitants de Nîmes ouest qui subissent au quotidien une circulation très perturbée et toujours plus importante. Il est grand temps d'y remédier.

Contribution n°864 (Web)

Proposée par Laure Verdier

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h30

Bonjour, je m'oppose à ce projet de contournement ouest de Nimes. C'est un aberration écologique à l'heure où le réchauffement climatique impose des mesures drastiques. Les études d'impact l'ont démontré. Ce projet implique la destruction des écosystèmes, et augmenterait de manière significative la pollution de la Vaunage, qui est déjà suffisamment polluée. Saccager les espaces verts pour bétonner ne devrait pas être autorisé.
Des solutions alternatives moins couteuses en terme de cout mais aussi d'impact comme l'aménagement de la RN106 seraient à mon avis à privilégier.

Contribution n°865 (Web)

Proposée par YANNICK
(ycs73@free.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h40
Adresse postale : 6 Chemin de Cante Perdrix 30900 Nimes

CONTRE. Tous les arguments ont déjà été exposés par les divers intervenants... Un aménagement de la RN106 et un rond point à Caveirac solutionneront bien plus de problèmes pour moins cher et à tous niveaux... Le petit truc qui me "chiffonne" c'est que mon terrain n'est plus constructible depuis quelques décennies car situé en zone déclarée "verte"... Par contre 12km de voie rapide, c'est jouable!?. Globalement l'enquête tourne court, les gens du nord de Nîmes sont plutôt POUR, et n'ont que faire des gens impactés par le parcours: expropriations, nuisances, destructions environnementale etc... J'aimerais bien voir comment ils réagiraient si "pour le bien commun" ont leur collait une autoroute dans leur salon... (je vous laisse réfléchir)... Il doit y avoir pas mal de gens qui se "nourrissent sur la bête" que le projet se fasse ou non...

Contribution n°866 (Web)

Proposée par enjolras alain
(enjolras4@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h42
Adresse postale : 86 impasse de la belicoque 30900 Nîmes

Bonjour, je suis pour le contournement. Depuis longtemps nous subissons des naissances sonores, bruit de plus en plus soutenu quelque soit le moment de la journée. De plus le trafic ne cesse d'augmenter. Le nombre de convoi exptionnel lui aussi. L' insertion sur le périphérique est de plus en plus compliqué. Vivement que ce projet voit le jour pour que notre qualité de vie s'améliore .

Contribution n°867 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h44

Pour, c'est important pour enfin mettre un terme aux bouchons, faciliter l'accès à l'hôpital et à Nîmes.

Contribution n°868 (Web)

Proposée par Molines Elisa
(elisa.molines@laposte.net)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h45
Adresse postale : 547 rue du Sphinx 30900 Nimes

En tant qu'habitante du quartier des Roches blanche à Nîmes, je suis profondément préoccupée par le projet de contournement ouest de la ville qui est actuellement à l'étude. Ce projet est problématique pour plusieurs raisons importantes, notamment l'impact écologique, le coût élevé et le faible gain de temps.

Tout d'abord, je suis très préoccupée par l'impact écologique que ce projet pourrait avoir. Le contournement de Nîmes ouest impliquerait la destruction de plus de 180 hectares de garrigues, une zone importante pour la biodiversité locale. Cela serait une véritable aberration écologique qui aurait des conséquences désastreuses pour la faune et la flore. Nous devons protéger notre environnement naturel et préserver la diversité biologique de notre région.

En outre, le gain de temps que le projet de contournement ouest promet est ridicule, avec seulement une moyenne de 4 minutes de gagnées par rapport à l'itinéraire existant. Le coût de 300 millions d'euros pour un gain de temps aussi minime est tout simplement injustifiable, surtout compte tenu des défis financiers actuels auxquels notre pays est confronté. Nous devons être responsables dans l'utilisation des fonds publics et investir dans des projets qui ont un véritable impact positif.

Au lieu de construire un nouveau contournement routier, nous devrions plutôt investir dans l'aménagement des transports en commun, qui offrent une solution plus durable et écologique pour réduire la congestion et améliorer la mobilité dans notre ville. Les transports en commun sont une alternative viable et efficace à la voiture individuelle, et ils peuvent être améliorés grâce à des investissements ciblés.

Enfin, il est important de noter que les installations existantes de la route nationale 106 peuvent être rénovées pour permettre de réduire considérablement le coût tout en effaçant le problème de trafic sur cet axe. En investissant dans la modernisation de cette route, nous pourrions améliorer la circulation des véhicules existants, tout en préservant l'environnement naturel et en économisant des fonds publics.

En conclusion, le projet de contournement ouest de Nîmes est une proposition coûteuse et nuisible à l'environnement, qui ne présente aucun avantage significatif. Nous devons plutôt investir dans des solutions durables pour améliorer la mobilité, comme les transports en commun et la modernisation de la route nationale 106. Nous ne pouvons pas sacrifier notre environnement et gaspiller des fonds publics sur des projets inutiles.

Contribution n°869 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 16h51

POUR

Contribution n°870 (Web)

Proposée par GRANDJEAN Béatrice
(beatricegrandjean@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 17h23
Adresse postale : 12 rue du docteur Goujon 75012 Paris

Je suis totalement défavorable à ce projet routier qui va à l'encontre des recommandations routières actuelles. Au delà de la catastrophe écologique qu'il va engendrer avec la destruction de la flore et de la faune, c'est l'attrait touristique du site alentour qui risque d'être mis en péril par ses nuisances sonores et visuelles. En tant que parisienne, j'ai trouvé un petit coin de paradis "Un moment en Vaunage" un magnifique gite très bien aménagé avec piscine où il fait bon se ressourcer au calme entouré de végétation et de beauté sauvage. Il est nécessaire et vital de préserver des endroits comme celui là... Pourquoi ne pas réaménager plutôt les infrastructures existantes ou développer des transports en communs ?

Contribution n°871 (Web)

Proposée par Abbet Denise
(denise.abbet@cegetel.net)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 17h27
Adresse postale : 27 Impasse des Ammonites 30900 Nîmes 30900 NIMES 30900 NIMES

Je suis favorable au projet de contournement. Depuis la création de la voie rapide, la circulation des voitures et des camions est beaucoup plus importante entrainant bruit et pollution et des bouchons journaliers. D'autre part il est de plus en plus difficile aux véhicules de secours, pompiers, samu d'accéder au CHU.

Contribution n°872 (Web)

Proposée par Pascale MOÏSET-DELCOL
(pascale.delcol@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 18h03
Adresse postale : 4931 chemin du carreau de lanes 30820 caveirac

Je suis contre le projet et j'en conteste la notion d'utilité publique et la justification des raisons impératives d’intérêt public majeur. Il a été élaboré à une époque où les enjeux environnementaux n’étaient pas encore pris en compte, depuis, les conséquences de l’imperméabilisation des sols, l'objectif de maintien de surfaces non construites dans un environnement fréquemment sujet aux

inondations ne font plus débat.
L'impact environnemental de ce projet est très important, les réserves exprimées dans l'avis de l'autorité environnementale de 2022 décrivent ses failles, et ses atteintes majeures aux milieux naturels, destruction de la garrigue Ouest , et dégâts irréversibles sur 160 hectares d'espaces verts avec la perte de biodiversité induite.
Cette même A.E. conteste la qualité et l'exhaustivité de l'étude de trafic et de ses incidences, l'analyse de plusieurs alternatives n'a pas été faite (Amélioration de la performance de la voie ferrée Nîmes Ales, Tram train….)
En outre si l'estimation du budget annoncé, déjà démesuré, a été effectuée avec le même soin que l'étude d'impact environnemental, on peut déjà se projeter sur un coût global qui va dériver, sans parler du risque de non participation de l'Etat :
Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) conclut dans son rapport de janvier 2023 que « l'État serait légitime à ne pas participer au financement des travaux » et surtout que « la preuve n'est pas faite aujourd'hui que ce projet, qui présente de nombreux points d'échange, intègre une volonté de compacité urbaine compatible avec les orientations de la politique ZAN2 ni avec les objectifs de maîtrise de l'autosolisme »
Ce projet aura des conséquences irréversibles sur l'environnement, augmentera la pollution chimique et sonore générée par un trafic routier plus conséquent, les risques d'incendie dans une zone sensible, l'imperméabilisation des sols.
Il n'a pas démontré son efficacité en termes d'amélioration du trafic et probablement aura un effet inverse (cercle vicieux de la dépendance automobile
Son cout actuellement estimé est prohibitif par rapport à sa démonstration d'utilité qui en est faite, et sera probablement plus élevé que l'estimation actuelle.
Il ne bénéficiera pas aux citoyens et créera même un préjudice majeur pour un grand nombre d'entre eux.
J'en conteste dont la qualification de projet d'utilité publique.

Contribution n°873 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 18h35

En tant qu'habitante du lotissement des Roches blanches à Nîmes, je suis profondément préoccupée par le projet de contournement ouest de la ville qui est actuellement à l'étude.
Le lotissement des Roches blanches a-t-il été pris en compte lors de l'élaboration du tracé du contournement? Le lotissement est dans un environnement calme. Je ne peux pas m'imaginer qu'une 2x2 voies soit construite à proximité.
Pour construire ce contournement, des hectares de garrigue vont être détruites modifiant l'environnement et les ressources de la faune y vivant.
Ne faudrait il pas mieux prévoir l'amélioration des transports en commun : lignes de bus plus fréquentes, remettre en service des gares sur le trajet Alès Nîmes, zones de covoiturage...
Pensons en priorité à l'écologie et à ce que nous laisserons aux générations futures.
Je suis CONTRE ce projet

Contribution n°874 (Web)

Proposée par MICHELET Christian
(cc.michelet30@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 18h36
Adresse postale : 12 chemin de la Pinède 30900 CAVEIRAC

Bonjour,
Je suis opposé au Contournement Ouest de Nîmes tel qu'il est présenté dans cette enquête publique et ce pour les raisons suivantes :
- Ce projet artificialisera 185 ha de garrigues qui sont le poumon vert des communes de Nîmes et de CAVEIRAC, entrainant la disparition d'un patrimoine en pierres sèches (Capitelles, murailles, masets...).
- Il coupera en deux notre commune et isolera tout un quartier de notre village, quartier où se trouve de très nombreux habitants (Quartier des Dixmes et du Carreau de l'âne).
- Il rajoutera pollution et bruit pour de très nombreux riverains, tout en détruisant une biodiversité très riche (animale et végétale).
- Ce projet d'un autre temps, ne prend pas en compte de nouveaux modes de déplacement (Trains, Trams, Bus, Vélo…) et il reste construit sur le « tout » voiture. Le projet doit mieux aborder les déplacement « doux » avec la création de voies vertes, de voies dédiées au bus.
- L'étude faite par la DREAL montre que la circulation sur le CD40 augmentera de 5 à 25 %, il faut être plus clair dans sa présentation et ne pas faire croire aux habitants de la Vaunage que ce projet va améliorer leur quotidien en supprimant les bouchons, surtout celui de la traversée de Caveirac.
- Avec une surface de 185 ha imperméabilisée, ce projet met en danger les riverains par un risque d'inondations accru et un risque de pollution des eaux souterraines.
Ce Contournement tel que présenté ne correspond plus aux enjeux d'aujourd'hui (rapports du GIEC, de la COP 15) il est incomplet car il ne prend pas en compte des solutions alternatives comme l'aménagement de la N106 dans la traversée de Nîmes, il ne précise pas les zones de compensation pourtant obligatoires.
Pour toutes ces raisons, je m'oppose à ce projet qui n'apportera qu'une amélioration de 3 à 5 mn sur le temps de parcours des usagers, il est temps de penser aux améliorations que l'on pourrait faire avec 300 millions d'euros avec d'autres mode de déplacement (Bus supplémentaires, liaison ferroviaire Alès-Nîmes, Train Tram Nîmes-Sommières, Voies vertes, parkings de covoiturage…).
Il faut arrêter de penser au « tout voiture ».

Contribution n°875 (Web)

Proposée par Coste François
(fxcoste@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 18h41
Adresse postale : 143 Chemin du Mas de Mourgues 30820 Caveirac

Bonjour je souhaite simplement donner mon avis sur ce contournement, je reste affligé quand 2023 on réfléchisse encore à des projets routiers aussi coûteux du point de vu environnemental que du point de vu financier d'autant plus que ce contournement ne fera gagner aux usagers seulement 15 à 20 % de temps de trajets en moins ce gain est parfaitement ridicule compte tenu du coût . Cherchons des solutions qui permettent de réduire le nombre de véhicules plutôt que de l'augmenter encore car plus on construira de routes plus il y aura de voitures CQFD.
Voilà je sais bien que mon avis compte peu ou pas mais je souhaiterais bien laisser à mes enfants en héritage autre chose que du goudron.
Merci d'avance .

Contribution n°876 (Web)

Proposée par David Janssen
(janssen.dja@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 18h54
Adresse postale : 1397 chemin de la capitelle pointue 30900 Nimes

Ce projet va à l'encontre de toute logique écologique et économique.

Il va massacrer des centaines d'hectares de garrigue, perturber un peu plus la faune pour bétonner encore et toujours. Les hauts de nimes, et la garrigue environnante sont un écrin où chacun peut profiter de la nature, à pieds, à vélo. Avec ce projet, l'horizon sera matérialisée par un ruban 2x2 voies sonores et polluantes.

Quand au coût pharaonique de ce projet (280 M€ annoncés), il est à mettre en rapport avec le gain réel apporté. Le trafic est certe dense à certaines heures sur l'accès Nord de Nîmes mais un aménagement sérieux des carrefours du Caremeau et de l'accès autoroute Nîmes-Ouest serait tout aussi efficace et coûterait drastiquement moins cher.

Si l'intérêt collectif de ce projet est difficile à trouver, l'intérêt du lobby des pro-autoroute et de Vinci ne fait aucun doute.

Contribution n°877 (Web)

Proposée par PEGUIN Isabelle
(isapeguin@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h03
Adresse postale : 65 Chemin des destrés 30580 La Bruguière

Bonjour,
Je suis contre le contournement Ouest de Nîmes qui va avoir un impact majeur sur l'environnement de cette zone. Les dégâts sur l'environnement seront irréversibles. Des mesures plus adaptées pour réduire la circulation dans Nîmes comme l'augmentation des transports en commun reliés à des parkings à l'entrée de la ville .
Merci de prendre en compte mon avis

Contribution n°878 (Web)

Proposée par TOURNECUILLERT Jean
(jeanmad@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h27
Adresse postale : 22 rue Childebert 30900 NÎMES

Ce projet de Contournement Ouest de Nîmes,initialisé il y a 30 ans, est devenu un contre sens de ce qu'il faut faire pour donner une chance à l'humanité de perdurer. Voir bien sûr le rapport du GIEC et sa déclinaison pour la France avec le Plan de Transformation de l'Économie Française élaboré par plusieurs équipes d'experts rassemblées par Jean Marc Jancovici. Dès lors nous savons ce qu'il faut faire pour répondre aux objectifs énoncés par le GIEC.
Je n'aborderais que la limitation des GES. Les pollutions, les atteintes à la biodiversité sont traitées par d'autres contributions.

Créer un tuyau à "bagnoles" ne peut qu'entraîner une augmentation de l'usage de la voiture. C'est ce qui se passe depuis que la France, mais aussi l'Europe, ont opté pour le "Tout voiture" il y a plus de 60 ans. Localement, outre la 106, le CONIM augmentera la circulation sur la RD 40 laquelle est déjà saturée aux heures de pointe depuis plus de 35 ans. Il n'y a pas d'issue avec la

persistance du tout routier pour les gens et pour le fret.

Il conviendrait de donner aux gens une alternative à l'usage de la voiture.

Par exemple créer des infrastructures sécurisées pour les modes doux, développer les transports en commun routiers et ferrés, réhabiliter le fret ferroviaire quasi inexistant entre Alès et Nîmes, le télétravail, le covoiturage encouragé par les entreprises qui peuvent organiser des horaires décalés etc. Des investissements plus pertinents que le CONIM.

Il faut résolument réorganiser maintenant notre société. La voiture a engendré l'étalement urbain, le mitage de nos campagnes; C'est devenu un modèle insoutenable.

Vous avez compris que je suis absolument OPPOSE au projet du CONIM, obsolète et dépassé.
Merci de me lire jusqu'au bout.

Contribution n°879 (Web)

Proposée par VAREA Joseph
(josephvarea@yahoo.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h43
Adresse postale : 121 chemin d'Alès à Deaux 30560 Saint hilaire de brethmas

Ce contournement à 20 ou 30 ans de retard. Aujourd'hui avec le télétravail, un meilleur cadencement (projet en cours) du trafic ferroviaire notamment entre Ales-Nimes puis Montpellier , on a bien moins besoin de ce type d'infrastructure que dans les décennies passées. Donc, on pourrait éviter de bousiller encore plus l'environnement par une nouvelle immense balafre routière et de sacrifier les quelques espèces protégées qui subsistent sur l'emprise du projet. L'idée d'une compensation naturelle souvent mise en avant est farfelue et illusoire. D'ailleurs, elle ne trompe personne, surtout pas ceux qui osent la proposer. Les naturalistes sérieux, indépendants le savent. Quitte à dépenser de l'argent vaudrait mieux accélérer les investissements sur l'existant pour l'améliorer notamment en matière de transports collectifs. Prendre modèle sur des villes exemplaires qui ont renoncé à ce type de projets pour promouvoir des solutions réduisant le "tout voiture".
Avis très défavorable à ce projet caduc et dangereux pour l'environnement. Il y a bien d'autres priorités notamment environnementales et sociales.
PS: parler de protection de la nature comme le font nos politiciens locaux dans les médias c'est bien mais le faire réellement ....c'est mieux. Les actes parlent plus que les mots.

Contribution n°880 (Web)

Proposée par Catherine
(catherine.rocco30@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h43
Adresse postale : 95 montée du levant 30820 Caveirac (30820)

Il est impensable , et inadmissible que l'on puisse penser un jour que ce contournement , allégera la circulation routière , par contre une chose et sûre c'est que l'état va sacrifiée des hectares de garrigue notre poumon vert , où la biodiversité règne et perdure .
Cette garrigue c'est tout pour nous ,un lieu de promenade ,un lieu d'évasion , un lieu de découverte de la nature , pour nos jeunes et moins jeunes; pour respirer le bon air ,pour pratiquer du sport ,marche ,vélo ,un lieu où les chasseurs ont leurs places autrement les sangliers vont descendre sur la CD40 et créer un peu plus d'accidents .
Il y a d'autres solutions moins onéreuses et plus intelligentes pour résoudre ces problèmes de circulation .Stop ne sacrifions pas Caveirac ,en plus notre cd40 sera impraticable !!!!

Contribution n°881 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h45

oui pour le projet de contournement Ouest de Nîmes

Contribution n°882 (Web)

Proposée par Roques Laurence
(lroques30@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h45
Adresse postale : 2 rue les pastourelles 30820 Caveirac

Je suis totalement défavorable à ce projet. En effet, il va à l'encontre de tous les engagements politiques en terme de préservation de l'environnement et de la santé publique, tant au niveau local (chartes de Nîmes Métropole et du Département), que national (voir, à titre d'exemple, les propos tenus par le Ministre des Transports, Clément Beaune, le samedi 25 février 2023, sur France Inter, dans l'émission « On n'arrête pas l'éco », au sujet des grands projets autoroutiers : ce dernier a en effet explicitement insisté sur la nécessité d'abandonner de tels projets, car ils engendrent une utilisation accrue de la voiture et du transport routier, et de développer, au contraire, les transports publics, ainsi que le covoiturage, notamment.
Impact négatif du projet en quelques exemples significatifs :
• Destruction d'une centaine d'hectares de garrigue (destruction de la biodiversité et exposition accrue du sol à l'érosion, aux risques d'inondations et de glissements de terrain).
• Favorise l'augmentation du trafic routier : il est bien prouvé qu'accroître le réseau routier ne fait qu'accroître le flux de véhicules.
• Pollutions sonores et de l'air accrues.
La Mission Environnementale émet d'ailleurs un avis négatif sur ce projet, mettant en lumière des incohérences dans les calculs d'avantages/inconvénients socio-économiques. Son avis est certes consultatif, mais dans le contexte actuel, il semble irresponsable de l'ignorer. Et pourtant, c'est le cas.
Ce projet ne va absolument pas dans le sens de l'intérêt public, ni des politiques à mener impérativement, et de toute urgence, en faveur de la transition écologique : il ne ferait en effet que déplacer, voire aggraver le problème, tout cela pour un coût exorbitant (budget de près de 180 millions d'euros), alors que des solutions alternatives existent : elles ont été proposées, pour certaines d'entre elles, par l'association Caveirac Vaunage, sans succès, alors qu'elles réduiraient sans aucun doute le nombre de véhicules journaliers sur la RN106, tout en étant bien moins coûteuses, et en préservant l'environnement :
• Mettre (enfin) en œuvre une véritable politique en faveur du développement des transports en commun et des mobilités douces :
1. Du foncier est encore disponible sur l'ancienne voie ferrée entre Nîmes et Caveirac : possibilité de création d'une double voie bus/vélo.
2. Augmenter la fréquence actuelle des bus entre Sommières et Nîmes, notamment aux heures de pointe, le matin entre 6h30 et 9h, et le soir entre 16h30et 19h ; créer un système de navettes pour permettre aux habitants des quartiers ouest de Caveirac de rejoindre les arrêts de bus situés sur la Route de Nîmes-Sommières.
3. Création de navettes (au niveau du Kennedy et de l'ancienne route d'Alès), desservant les principaux quartiers de la ville pour permettre à chacun de se rendre facilement sur son lieu de travail.
4. Redévelopper le transport ferroviaire entre Alès et Nîmes, et Vergèze et Nîmes, mais également entre Nîmes et Montpellier : plus de dessertes et augmentation des fréquences, notamment aux heures de travail.
5. Inciter au covoiturage : création de parkings relais et d'un site internet local.

• Désengorger la N106 à l'entrée de Nîmes et fluidifier ainsi le trafic routier en amont :
1. Création de croisements à étage (en prenant exemple sur le carrefour au niveau du bois des Espeisses) : aménagements des ronds-points de Kennedy (vers l'hôpital Carémeau) et de Nîmes-Ouest (trémie débouchant directement au péage de l'A9).
2. Création du barreau sud, pour désengorger St Césaire.

Il semble enfin essentiel également de penser à l'amélioration des conditions de vie des riverains des axes routiers existants et à venir : création de murs anti-bruit, végétalisation, etc…

Pour avoir parcouru quelques contributions en faveur du projet, j'ai pu me rendre compte qu'en toute logique, elles étaient, pour la plupart, non pas en faveur de ce projet spécifiquement, mais en faveur d'un projet qui permettrait de fluidifier le trafic sur la RN106, notamment aux heures de pointe, ce à quoi pourraient avantageusement contribuer les alternatives évoquées, et d'autres encore très certainement.

Aussi, si je suis bien consciente que de forts enjeux financiers motivent ce projet incohérent et irresponsable, je vous demande, Mesdames et Messieurs les décideurs, de bien vouloir ne plus faire la sourde oreille aux avis consultatifs qui ont été rendus, ainsi qu'à la demande de nombres de vos administrés : revoyez votre position, abandonnez ce projet de contournement Ouest, et prenez en considération les solutions alternatives qui sont proposées.

Contribution n°883 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h53

Bonjour, je suis pour ce projet. Les routes sont trop encombrées cela rendrait plus que service aux personnes qui travaillent et passent du temps sur une route dangereuse car surchargée.

Contribution n°884 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 19h55

Pour

Contribution n°885 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 20h18

Je suis pour le projet

Contribution n°886 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 20h58

Je suis très favorable au sujet du contournement

Contribution n°887 (Web)

Proposée par GIL Sophie
(gabriel.gil44@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 20h58
Adresse postale : 2529 chemin de la cigale 30900 Nimes

Je suis très favorable au contournement et l'attends avec impatience pour désengorger l'entrée dans Nimes

---

Contribution n°888 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 21h13

Je suis totalement pour ce projet. Il y a tous les jours trop de bouchons sur les routes

---

Contribution n°889 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 21h15

Je suis POUR le contournement.
Vivant à proximité de la 106 on subit les nuisances sonores de plus en plus fréquentes quelque soit l'heure de la journée
Nîmes ne peut pas avoir qu'une entrée nord sud avec une population en grande augmentation
De plus la 106 étant toujours encombrée de nombreux utilisateurs prennent le chemin de la cigale. Le trafic a fortement augmenté avec tous les dangers que cela entraîne
Vivement qu'on retrouve u. Peu de quiétude dans notre quartier de garrigue

---

Contribution n°890 (Web)

Proposée par Letouzey Christelle
(christelle.letouzey@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 21h41

Je souhaite exprimer mon opposition au projet CONIMES, projet désormais obsolète et inabouti quand on lit le rapport de l'Autorité Environnementale qui montre les insuffisances des études d'impact de la déviation. Ce projet est à l'opposé des considérations climatiques et des enjeux environnementaux actuels.
Réchauffement climatique, sécheresse, incendies, disparition d'espèces animales et végétales, artificialisation des soles, autant de sujets auxquels on ne peut passer à côté et pour lesquels nous devons nous battre! Que laisserons-nous à nos générations futures si on persiste à construire 12km de bitume pour des centaines de millions d'euros? 12km à travers 185ha de garrigue, de chênes, pins, écureuils, chouettes, couleuvres, espèces qui font la richesse de notre paysage, 12km qui vont artificialiser les sols dans une région soumise aux inondations très souvent catastrophiques.

Des solutions existent pour éviter cette verrue. Il faut enfin investir et favoriser les transports en commun et transports en commun en site propre, pour encourager les travailleurs à délaisser leur voiture; les voies vertes/cyclables pour inciter la pratique du vélo-travail sécurisée.
En quoi la déviation CONIMES va supprimer l'engorgement de la RN106 à la Calmette, où la 2x2 voies passe à une voie?
Pourquoi ne pas solutionner ce problème en priorité, en prolongeant la 2x2 voies?
Autant de solutions alternatives dont il faut discuter avant de défigurer définitivement notre belle garrigue gardoise.

Contribution n°891 (Web)

Proposée par Vignal Emilie
(jiiros@hotmail.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 21h49
Adresse postale : 620 chemin des Hauts de Nîmes 30900 Nîmes

Je souhaite participer à cette enquête publique concernant le contournement ouest de Nîmes et manifester mon mécontentement à la lecture de l'itinéraire pressenti. Il reste, sur la commune, très peu de zone non touchée par la pollution sonore, il reste aussi peu de surface de garrigue préservée. Je pensais que le passage de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO nécessitait aussi la préservation de zones vertes…? Pourquoi s'enfoncer une épine dans le pied? Ma famille a choisi de s'installer dans le quartier Villeverte parce qu'il était situé en zone protégée, mais à la lecture du parcours de la 2x2 voies, je me demande si cette protection signifie encore quelque chose. La conscience écologique la plus élémentaire était-elle absente lors du choix du tracé?
Je suis donc contre ce contournement qui ne me semble pas régler les problèmes de circulation de la route d'Ales (les usagers se rendront toujours à l'entrée de l'autoroute de Nîmes Ouest) et viendra entacher dangereusement et définitivement la garrigue nîmoise.

Contribution n°892 (Web)

Proposée par Lahousse Amandine
(amandine.lahousse@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 22h18
Adresse postale : 140 rue du Sphinx 30900 NIMES

Je suis contre le projet de contournement de Nîmes Ouest.

La présence de cette route, traversant la garrigue, aura un impact certain sur l'ensemble des quartiers de Nîmes Ouest, dont le nouveau quartier du domaine des Roches Blanches dans lequel je vis et qui ne semble pas avoir été considéré dans ce projet.

Une telle route, à proximité des habitations, aurait de nombreuses conséquences : des nuisances sonores évidentes, une altération de la qualité de l'air, une amputation de l'espace naturel à proximité, des répercussions irrémédiables sur la faune et la flore.

Afin de désengorger la ville de Nîmes, l'investissement publique devrait permettre aux particuliers d'accéder à un réseau de transport en commun développé (ou à des pistes cyclables sécurisées) plutôt que de d'inciter les particuliers à utiliser leurs véhicules individuels.

Je suis donc totalement contre ce projet.

Amandine Lahousse

Contribution n°893 (Web)

Proposée par HERSENT Lou
(hersent.lou@gmail.com)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 22h35
Adresse postale : 103 rue du Sphinx 30900 NIMES

Étant habitant du quartier des Roches Blanches », je suis particulièrement impacté par ce projet de contournement Nîmes ouest.
En page 17/54 du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants », il est clairement indiqué que vous avez privilégié l'extension d'une carrière aux portes de NIMES et de CAVEIRAC, sans se poser la question des solutions alternatives de recyclage.
Ces solutions alternatives ayant un coût moindre pour la société et respectent l'intérêt général.
L'extension de la carrière va détruire encore une partie de notre chère garrigue. Environnement privilégié pour la faune et la flore, poumon vert de l'ouest de Nîmes. Cette zone naturelle et protégée doit être privilégiée dans un contexte sanitaire ou nous prônons le respect de l'écologie et la préservation de la nature.

Je suis donc contre ce projet de contournement Nîmes ouest qui privilégie un intérêt privé comme l'extension de la carrière à un intérêt public général.

Contribution n°894 (Web)

Proposée par Frédéric
(fredodugas@orange.fr)
Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 23h28
Adresse postale : 2, rue des jasses 30820 CAVEIRAC

Madame, Monsieur,

Je souhaite exprimer mon opposition au projet de création d'un nouvel axe routier pour les raisons suivantes.

Tout d'abord, ce projet va à l'encontre des efforts nécessaires pour protéger l'environnement. La construction d'une nouvelle route aura un impact négatif sur la biodiversité et la qualité de l'air, ainsi que sur les écosystèmes locaux. De plus, cela encouragera l'expansion urbaine et la destruction d'espaces naturels qui sont essentiels à la lutte contre le changement climatique.

En outre, je ne suis pas convaincu de l'utilité d'un nouvel axe routier dans le contexte actuel. Alors que nous sommes confrontés à une crise climatique sans précédent, il est urgent de réduire le nombre de véhicules circulant sur les routes plutôt que de les augmenter. Nous devons promouvoir les modes de transport alternatifs tels que les transports en commun, le vélo ou la marche, plutôt que de favoriser la dépendance à la voiture individuelle.

Enfin, je pense que ce projet de création d'un nouvel axe routier va à l'encontre des intérêts de la communauté locale. Il est crucial d'écouter les préoccupations des résidents locaux, et des propriétaires fonciers, qui seront directement affectés par la construction de cette nouvelle route.

En conclusion, je suis fermement opposé à la création de ce nouvel axe routier et je vous encourage à prendre en compte ces arguments dans votre décision finale.

Je vous remercie pour votre attention.

Cordialement,

Contribution n°895 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le dimanche 5 mars 2023 à 23h42

Il est pour moi inconcevable de détruire la garrigue pour gagner 5min de trajet en voiture... je ne comprends pas qu'un projet aussi vieux, cher, destructeur et irrationnel puisse encore être discuté.
Plutôt que de toucher à la nature, pourquoi ne pas re-penser les voies déjà existantes ? Ponts, développer les transports en communs, faire évoluer les consciences des usagers de la route... des solutions moins coûteuses et plus adaptées à notre quotidien sont possibles.

Contribution n°896 (Web)

Proposée par PELATAN monique
(moniquepelatan10@orange.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 06h47
Adresse postale : 322 ch pont de la republique 30900 NIMES

Madame, Monsieur,

Non à ce projet !
Habitante du quartier de Castanet depuis de nombreuses années, j'ai vu dans les années 70/80 la réalisation du périphérique Ouest- RN 106.
Ce périphérique n'a pas été terminé !
Les carrefours RN 106/ avenue Kennedy et RN106/RN 113 entrée de l'autoroute étaient prévus à étage, la totalité de ce périphérique devait être une 2X2 voies, mais à l'époque faute de crédits suffisants les travaux ont été stoppés.
Il serait , je pense plus judicieux d'achever cet ouvrage avant de se lancer dans un projet au montant indécent dans le contexte économique actuel. D'autres priorités paraissent plus utiles et plus urgentes (hôpitaux au bord du gouffre, justice, éducation nationale etc..)
Je suis également opposée à ce projet pour plusieurs autres raisons .
Faire passer une 2X2 voies en pleine garrigue est inconcevable !
Ce contournement va :
*Dévaster la garrigue, que je croyais être protégée par " la charte de la garrigue"
*Détruire :Clapas, capitelles, mazets, cela est révoltant quand on sait tout le travail de nos ancêtres que cela représente .

*Détruire la flore
*Déranger pour ne pas dire faire disparaitre la faune sauvage qui habite cette zone . A titre
d'exemple (dans une petite mare chaque année au printemps une cinquantaine de
crapauds viennent s'accoupler et pondre , puis repartent, où iront-ils ?
certainement pas sous le bitume !)
Encore beaucoup de choses négatives que les spécialistes en écologie et en climatologie sont plus capables que moi d'argumenter.
Oui il y a de la vie dans la garrigue, protégeons -la !
Stoppons le bitume !
Nous nous devons de ne pas être complices de cette folie destructrice .
Merci d'avoir lu ma contribution.

Contribution n°897 (Web)

Proposée par BERTRAND Karine
(kbs16@hotmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 07h35
Adresse postale : 1 bis rue des chênes blancs 30820 CAVEIRAC

Bonjour,

Je suis contre ce contournement pour les raisons suivantes:
- destruction de la garrigue
- destruction de la vie animale
- augmentation des risques d'incendie
- augmentation du CO2
- augmentation d'inondations.

Dans l'espoir que ma contribution soit prise en compte.

Cordialement.
Karine BERTRAND

Contribution n°898 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h20

Archi POUR
nous attendons le contournement depuis des années.
Le trafic de la 106 ne fait qu'augmenter. Quelque soit l'heure de la journée il y a des embouteillages, ce qui entraine une forte augmentation de trafic sur le réseau secondaire comme sur le chemin de la cigale qui rend cette route très dangereuse.
On subit les nuisances (sonores pollution) depuis des années.
les contre avancent des solutions qui sont irréalisables comme augmenter le télétravail.
Nimes se développe et ne peut pas rester avec des infrastructures datant de 30 ans avec une seule entrée sur la ville

---

Contribution n°899 (Web)

Proposée par Joesph
(Joseph.villa@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h25
Adresse postale : 53 rue Vincent 30320 Marguerittes

Bonjour,
Je suis opposé au projet de contournement. En effet, ce projet ancien revient après des dizaines d'années de sommeil alors que des quartiers et aménagements de notre garrigues se sont créés dernièrement tout en préservant notre flore et le peu de faune qui nous reste. Les investissements pharaoniques, 300 M€ à ce jour ne sont pas en adéquation avec le gain des 8 petites minutes de gagner. Vous allez encore détruire notre belle garrigues où nous venons se promener en famille et surtout se ressourcer. Pourquoi 40 ans après remettre ce projet sur la table alors que ce monde à changer. Étudiez plutôt d'autres solutions pour 8mn cela en vaut la peine et les générations futures vous en remercieront.

Contribution n°900 (Web)

Proposée par Villa Joesph
(Joseph.villa@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h27
Adresse postale : 53 rue Vincent 30320 Marguerittes

Bonjour,
Je suis opposé au projet de contournement. En effet, ce projet ancien revient après des dizaines d'années de sommeil alors que des quartiers et aménagements de notre garrigues se sont créés dernièrement tout en préservant notre flore et le peu de faune qui nous reste. Les investissements pharaoniques, 300 M€ à ce jour ne sont pas en adéquation avec le gain des 8 petites minutes de gagner. Vous allez encore détruire notre belle garrigues où nous venons se promener en famille et surtout se ressourcer. Pourquoi 40 ans après remettre ce projet sur la table alors que ce monde à changer. Étudiez plutôt d'autres solutions pour 8mn cela en vaut la peine et les générations futures vous en remercieront.

Contribution n°901 (Web)

Proposée par Rosse Odile
(odile.rosse33@orange.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h39
Adresse postale : 15 chemin de mailhol 09000 Ferières-sur-Ariège

Bonjour,

J'ai découvert la ville de Nîmes grâce au gîte "Un moment en Vaunage"dont je suis cliente. Ce lieu est magnifique : cadre magique de la propriété, je viens m'y ressourcer grâce à la nature et le calme qui l'entoure (vue sur la colline depuis la piscine).
J'ai pris connaissance du dossier technique du projet et je ne peux concevoir la destruction de la nature environnante, ainsi que les nuisances occasionnés par ce projet pour les habitations alentours : les problèmes de circulation devraient être réglés par le développement de transports en commun, cela permettrait de réduire le trafic routier, les pollutions (atmosphériques et sonores), et conserver l'environnement naturel qui fait parti de la richesse de votre région.
Bien cordialement,

Contribution n°902 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h43

La construction de ce projet de route va causer des dommages écologiques importants en détruisant des centaines d'hectares de garrigue, un environnement naturel et précieux pour la faune et la flore. De plus, cela va perturber davantage la faune locale et les écosystèmes. Il est important de protéger la biodiversité, surtout dans une région aussi riche en espèces et en écosystèmes uniques que la garrigue.

En termes économiques, le coût du projet est exorbitant et cela soulève la question de savoir si l'investissement en vaut vraiment la peine, surtout si des alternatives moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement peuvent être envisagées. Il est important de tenir compte du coût réel et des bénéfices réels que ce projet apportera à la communauté.

Enfin, la question des intérêts financiers et politiques qui se cachent derrière ce projet doit également être soulevée. Les lobbyistes des entreprises de construction et de l'industrie de l'autoroute peuvent avoir des motivations financières pour soutenir ce projet, et cela soulève des questions sur l'impact du projet sur les citoyens locaux et sur l'environnement dans son ensemble.

En conclusion, il est important de considérer toutes les implications de ce projet de contournement ouest de Nîmes avant de prendre une décision définitive. Des alternatives plus durables et économiques doivent être étudiées, en tenant compte des dommages environnementaux et des intérêts financiers en jeu.

Contribution n°903 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h51

Le projet de contournement ouest de Nîmes semble être en contradiction avec les principes de développement durable, car il semble ne pas tenir compte des alternatives plus respectueuses de l'environnement telles que le covoiturage et les mobilités non polluantes.

Dans un contexte où la préservation de l'environnement est devenue une préoccupation majeure, il est impératif de développer

des solutions de mobilité qui minimisent l'impact environnemental. Le covoiturage est une alternative efficace et économique, qui permet à plusieurs personnes de partager un même véhicule pour se déplacer. Cette solution permet de réduire considérablement la circulation automobile, les émissions de gaz à effet de serre, la pollution atmosphérique et sonore, ainsi que la congestion routière.

De plus, il existe d'autres alternatives de mobilité non polluantes, telles que les modes de transport actifs (marche à pied, vélo, etc.) et les transports en commun (train, bus, tramway). Ces solutions de mobilité peuvent également contribuer à réduire l'impact environnemental de la circulation automobile, tout en offrant des avantages économiques et sociaux.

Dans ce contexte, il est difficile de justifier la construction d'un contournement ouest de Nîmes qui ne semble pas prendre en compte ces alternatives plus respectueuses de l'environnement. En effet, le projet risque d'encourager l'utilisation de voitures individuelles polluantes, tout en nuisant à la qualité de vie des habitants de la région.

Contribution n°904 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 09h03

Ce projet soulève des préoccupations écologiques et économiques importantes et qu'il n'est pas certain que la population adhère à son utilité.

Dans un contexte où la participation citoyenne et la consultation publique sont devenues une pratique courante pour les projets d'infrastructure majeurs, il est essentiel que les décideurs tiennent compte de l'opinion publique avant de prendre des décisions qui auront un impact sur la vie des habitants. Dans le cas du contournement ouest de Nîmes, il est important de s'assurer que les préoccupations de la population sont prises en compte et que les avantages du projet sont clairement communiqués.

Il est également important de noter que des contestations très fortes telles que celles rencontrées lors du projet d'extension de l'aéroport de Nantes (à Notre Dame des Landes) peuvent être à prévoir. Les ZAD (zones à défendre) ont montré que lorsque la population ne se sent pas entendue, elle est prête à se mobiliser et à s'opposer aux projets qui lui sont imposés. Dans ce contexte, il est essentiel que les décideurs tiennent compte des préoccupations de la population et travaillent à trouver des solutions qui répondent à leurs besoins.

En conclusion, le projet de contournement ouest de Nîmes soulève des préoccupations écologiques et économiques importantes, ainsi que des inquiétudes quant à l'adhésion de la population.

Contribution n°905 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 09h11

Mesdames et Messieurs de la commission d'enquête publique, bonjour. Aujourd'hui, je suis ici pour vous parler du projet de contournement ouest de Nîmes, ou comment dépenser des millions pour ruiner la planète !

Non, sérieusement, je pense que nous pouvons tous convenir que ce projet va à l'encontre de toute logique écologique et économique. Pourquoi investir des millions dans la construction d'une autoroute qui va détruire des centaines d'hectares de garrigue, perturber la faune locale et polluer l'air ambiant ?

Si l'on y réfléchit bien, il y a des alternatives plus respectueuses de l'environnement qui pourraient être explorées. Par exemple, pourquoi ne pas investir dans le covoiturage ? C'est économique, écologique et cela peut même être amusant si vous êtes dans une voiture avec des amis !

Contribution n°906 (Web)

Proposée par Eric
(eric.sera14@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 09h13
Adresse postale : 3118 ancienne route d'anduze 30900 Nimes

Bonjour
Comme pour la création du périphérique Nîmes Ouest route d'Alès puis le pont pour desservir les quartiers cigales ville verte votre tracé est sans vue sur le long therme
Il serait plus judicieux de couper au niveau de la Calmette et de tirer droit au travers de Clos Gaillard et de faire des infrastructures cohérentes pour ne pas perturber la nature et les chemins

---

Contribution n°907 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 09h14

Je suis heureux de vous dire que ce projet va totalement à l'encontre de toute logique écologique et économique. Mais, hé, qui se soucie de la planète et de notre budget ?

Je veux dire, qui a besoin de cette vieille garrigue nîmoise de toute façon ? C'est juste un tas de plantes et d'animaux qui ne savent pas s'ils veulent vivre ou mourir. Et puis, pensez à tout l'argent que nous pourrions gaspiller en construisant une autoroute qui sera complètement dépassée d'ici quelques années.

Sérieusement, qui veut de la beauté naturelle quand on peut avoir des voitures bruyantes et polluantes à la place ? Qui veut de l'air frais et propre quand on peut avoir des gaz d'échappement toxiques ? Et pourquoi faire du vélo ou du covoiturage quand on peut être coincé dans la circulation pendant des heures, en écoutant la radio ?

Et bien sûr, la meilleure partie de tout ça, c'est que l'adhésion de la population est loin d'être garantie. Mais qui s'en soucie de toute façon ? La voix du peuple est tellement surfaite de nos jours. Et puis, même s'ils se plaignent, nous avons toujours la force pour nous aider à construire ce que nous voulons, n'est-ce pas ?

Alors, Mesdames et Messieurs, je suis ravi de voir que nous sommes tous d'accord pour avancer avec ce projet de contournement ouest de Nîmes, même si cela va à l'encontre de toute logique écologique et économique. Qui a besoin de ces trucs ennuyeux de toute façon ? Allons-y et construisons cette autoroute !

Contribution n°908 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 09h18

Je suis d'avis que ce projet va à l'encontre de toute logique écologique et de toute urgence climatique.

Dans un contexte où la lutte contre le réchauffement climatique est devenue une priorité absolue, il est impératif de repenser notre manière de concevoir les projets d'infrastructure. En construisant une nouvelle autoroute, nous allons encourager l'utilisation de voitures individuelles polluantes, augmentant ainsi les émissions de gaz à effet de serre et aggravant encore davantage la crise climatique.

De plus, la construction de cette autoroute va entraîner la destruction de vastes zones de garrigue, un écosystème naturel important pour la biodiversité et la régulation du climat. Nous ne pouvons pas nous permettre de détruire notre environnement naturel alors que nous avons besoin de tous les moyens pour lutter contre le changement climatique.

En outre, il est important de noter que d'autres alternatives plus respectueuses de l'environnement pourraient être explorées.

Contribution n°909 (Email)

Proposée par Carrat Christiane
(christianearnould@hotmail.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 19h02

Enquête publique contournement ouest Nimes

Objet : Enquête publique contournement ouest Nimes

Carrat Christiane
164 route d'Uchaud
30114 Boissieres

Madame, Monsieur,

Je souhaite par la présente, participer à l'enquête publique concernant le contournement ouest de Nîmes.
Je souhaite exprimer mon opposition au projet Actuel tel que présenté.

Ce projet est une catastrophe écologique. Des hectares de végétations détruits, et par ce fait la mort assurée de centaines d'Animaux.
Ce projet ne respecte en rien la faune et la flore, patrimoine de notre Région, il est destructeur.

Ce projet est par ailleurs très onéreux et très pollueur.
Des solutions alternatives existent telles que :
- mettre un feu clignotant vers la droite, sur la RN106 et l'Avenue des Arts. (Sens rond-point autoroute et avenue des Arts). Le feu tricolore Actuel bloque un grand nombre de voitures et rallonge la file de véhicules dans le rond-point de l'autoroute.

- la réalisation du "barreau" reliant la partie St Cesaire, autoroute serait une bonne solution pour désengorger ce secteur.

-Rn 106 entre la Calmette et l'entrée de Nîmes : il faudrait rétablir les 2x2 voies de circulation en enlevant les plots, ce qui améliorerait grandement la circulation.

Nous sommes TOUS Responsables de Notre environnement, du "poumon vert" qui nous est offert, de la Beauté de la faune et de la flore, de ces mazets, habitats de nos campagnes. Nous devons TOUS tout mettre en œuvre pour les préserver afin de transmettre à nos enfants ce Patrimoine magnifique

En cette période de réchauffement climatique, la verdure, les Arbres sont nos bienfaiteurs. Le béton augmente la chaleur.

S il vous plaît ne saccageons pas, PRÉSERVONS ce qui Est.
Ne soyons pas les responsables de la mort de notre campagne, et de ses Animaux.

Je vous remercie de m avoir lue.

Carrat Christiane

Envoyé à partir de Outlook pour Android

Contribution n°910 (Email)

Proposée par Michel SANGUINEDE
(michel.sanguinede@orange.fr)
Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 19h17

Objet :

Madame Monsieur

Concernant la déviation ouest de Nîmes, je comprends aisément la nécessité impérative de connecter la deux fois deux voies venant d'Alès à l'autoroute.

J'habite Caveirac, le village le plus impacté par le tracé. La protection de la garrigue est une chose importante mais prendre en compte le temps perdu par des milliers d'automobiliste matin et soir est prioritaire.

Cette fluidité du CD40 ne peut avoir lieu que si un échangeur complet est réalisé entre la deux fois deux voies et le CD40. Ce qui serait catastrophique c'est la non réalisation de cet échangeur complet.

Les Caveiraçois n'aurait alors que les désagréments du contournement sans aucune amélioration du trafic.

En effet se rendre au rond point de Mac Do à St Césaire pour accéder à la deux fois deux voies n'apporterait aucune amélioration au trafic sur le CD40 !

Par la présente, je me fais le porte parole de milliers de personne qui entrainés dans une vie trépidante n'ont pas le temps d'assister aux réunions pro ou anti contournement Ouest ou répondre à l'enquête publique, mais un grand nombre partage mon analyse !

Bien sûr, un transport collectif efficace serait la solution, mais sans parking relais, avec un faible cadencement et une faible amplitude horaire il est inutile d'y penser.

Merci de votre lecture.

Cordialement

Michel SANGUINEDE 3 rue du château 30820 CAVEIRAC

--
Cet e-mail a été vérifié par le logiciel antivirus d'Avast.
www.avast.com

Contribution n°911 (Email)

Proposée par anonyme
(darche.syl@hotmail.fr)
Déposée le samedi 4 mars 2023 à 13h25

Projet 2x2 voies Nîmes, Caveirac

Objet : Projet 2x2 voies Nîmes, Caveirac

Monsieur l'enquêteur,

Je suis contre la 2x2 voie du contournement ouest de Nîmes. En effet, à l'heure où les consciences s'éveillent concernant le réchauffement climatique, ce projet ne devrait même plus faire débat.

La construction d'une telle route affecte l'environnement à plusieurs niveaux :

- Faune et Flore :

Destruction de nombreux végétaux et abattage d'un grand nombre d'arbres et arbustes qui abritent une faune très importante, une extraordinaire biodiversité, cela détruirait le milieu de vie de nombreux animaux sauvages. Un territoire coupé, diminue la possibilité de trouver de la nourriture et donc réduirait considérablement le nombre des espèces vivant là et perturberait leur reproduction. Les eaux sales chargées de carburant, issues du ruissellements des routes sont également néfastes pour les insectes , abeilles etc...

- Réchauffement climatique :

A l'heure où nous savons que le trafic routier est l'une des principales sources d'émissions de dioxyde de carbone (Co2) gaz à effet de serre qui est responsable du changement climatique (cf rapport de l'ADEME). Les solutions sont évidentes, il faut moins de véhicules individuels, moins de vitesse, le développement des transports en commun, vélo, pistes cyclables etc... Selon des rapports et des scientifiques de renom, il est urgent d'arrêter la construction de nouvelles routes. Les arbres ont un rôle capital contre le réchauffement climatique "puits de carbone". Les arbres capturent le carbone atmosphérique, le stockent dans les branches, troncs, racines, un atout précieux contre le changement climatique, causé par la quantité de carbone présente dans l'atmosphère, sous forme de Co2. " la restauration des arbres reste une stratégie des plus efficaces pour atténuer le changement climatique" (science.org) grace à leur système racinaire, l'eau de pluie s'infiltre plus facilement et diminue le risque de ruissellement donc inondation (dans le Gard, nous avons beaucoup d'exemples) A contrario, le goudronnage empêche cela, de plus les eaux sales qui s'écoulent des routes sont chargées d'essence et gasoil ce qui pollue les sols, ce qui est néfaste pour les animaux et insectes. Le rapport du GIEC affirme que "les émissions de Co2 doivent diminuer maintenant".

Cette garrigue est un "poumon" de Nîmes et ne doit pas être plus amputée.

On ne peut pas montrer du doigt la déforestation dans certaines zones du globe et détruire 175 hectares de garrigues chez nous pour un résultat à faibles avantages par rapport à tous les inconvénients.

- Social :

"En construisant plus de routes, nous créons une société plus dépendante de la voiture, ce qui signifie plus de pollution, mais aussi moins de services et de magasins accessibles à pieds et à vélo en toute sécurité" (L'organisation Transport for Quality of Life)

- Pollution sonore destructeur pour la santé :

Le bruit perturbe. Ses effets peuvent aller jusqu'aux troubles du sommeil, hypertension arterielle, réduction du champ de vision, l'irritation nerveuse et la dépression. Selon l'OMS le bruit constitue, parmi les facteurs de risques environnementaux, la 2ème cause de mortalité en Europe, derrière la polution atmosphérique.

En conclusion :

La 2x2 voie (185 hectares de garrigue et limitée à 110kms/h) serait une catastrophe écologique, elle ne constituerait que des

points négatifs (cf rapport de la DREAL) :

- augmentation de la circulation

- augmentation de la pollution atmosphérique et des sols

- augmentation de la pollution sonore

- ne diminuera pas le trafic très important à l'entrée de Nîmes de la D40 (route de Sommières) et de la RN106 (route d'Alès)

Idées et solutions pour désengorger le trafic :

- permettre une voie directe de la route d'Alès (RN106) jusqu'à l'entrée de l'autoroute Nîmes-ouest, avec tunnel ou ponts et supprimer les carrefours à feux et rond points

-prévoir des murs anti bruits aux abords des habitations à l'entrée de Nimes , et/ou des demi-tunnels végétalisés au dessus

-prévoir avant l'entrée de Nimes (sur route d'Alès RN106 et coté Caveirac D40) des parkings de covoiturage et de départ de bus ou navettes allant jusqu'au CHU de Carémeau et plus.

- couloir de bus et vélo, trottinette... avec protection et si possible végétalisé

- prolonger la voie verte sécurisée et végétalisée de Caveirac jusqu'à Nimes-St Cesaire et CHU

En espérant qu'il sera tenu compte des avis des citoyens, et que la loi Climat et Résilience, promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair : zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050, soit enfin respectée.

Contribution n°912 (Email)

Proposée par Florence Chrétien
(florence.chretien1260@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 08h13

projet de contournement ouest de nimes

Objet : projet de contournement ouest de nimes

Florence Chrétien1260 Chemin du mas de védelin

30900 Nimes

Madame , monsieur ,

Je viens par la présente vous faire part de mes refléxions concernant le projet de contournement ouest de nimes .Alors que les enjeux climatiques sont de nos jours importants , je pense que ce contournement aura un impact non négligeable au niveau environnemental sans résoudre le problème de circulation.

Plusieurs points me semblent importants à soulever :

Lors de la construction nous serons face à :

- une consommation importante d'eau pour le chantier ,

-une destruction du patrimoine (masets, clapas capitelles...),

- La destruction d'hectares agricoles et forestiers , d'eco-systèmes, d'espèces protégées et de biodiversité .

La construction de cette route ne veut pas dire une fluidité du trafic , en effet en en faisant un grand axe il va encourager les automobiliste à

utiliser leur véhicule du fait d'une simplicité d'acces , ce qui entrainera une augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Je m'oppose donc à la réalisation de ce projet

car je pense qu'il est important de limiter les projets qui ont un impact sur notre environnement en général.

Ne devrions nous pas utiliser cet argent public pour développer par exemple ,les transports collectifs de personnes et de marchandises par train, et peut être aussi s'en servir pour les services publics tels que train, écoles , hopitaux.....qui sont utiles à une plus grande partie de la population et qui sont des secteurs actuellement en grandes difficultés.

En espérant que mes arguments auront retenus votre attention

Sans
virus.www.avast.com

Contribution n°913 (Web)

Proposée par Gros Maguelonne

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h00

Je suis contre , ce projet vient à l'inverse de ce qui est préconisé actuellement; il est uniquement pensé pour les voitures . alors qu'il va traverser une zone Natura 2000 . Il ne fera gagner que quelques minutes pour un projet pharaonique et destructeur d'environnement . A notre époque il faut penser alternative au tout voiture, comme par exemple le train

---

Contribution n°914 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h38

Bonjour,

Bonne nouvelle, le contournement ouest de Nîmes existe déjà, il s'appelle la RN106 créée à l'époque pour délester l'ancienne route d'Alès.

Il suffit de l'améliorer, agrandir, optimiser pour que le trafic y soit plus fluide.
Et pourquoi ne pas augmenter le nombre de trains entre Ales et Nîmes puisque c'est cette population même pas nîmoise ni concernée par les conséquences plus que néfastes de ce projet pour les riverains qui est le plus à même de dire que ça va être génial.

Le conim ne diminuera pas la circulation sur la RN106, il y aura seulement les camions sortant de l'autoroute à Nîmes-ouest en moins, les bouchons des heures de pointe sont principalement dus aux gens qui vont travailler à Nîmes, point.

A force de faire des contournements de contournement on va se retrouver à Montpellier, ridicule.

Contribution n°915 (Web)

Proposée par FRANCK PROUST
(francoise.tesse@nimes-metropole.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h40
Adresse postale : 3, rue du Colisée 30900 NIMES

Bonjour,
Ci-joint courrier du 01/03/2023 et ses pièces jointes :

- Dossier pour rencontre Ministre du 25 janvier 2023 ;
- Version à date du Plan des Mobilités, en cours de révision.

NB : le courrier cosigné par les élus vous sera transmis dans les meilleurs délais.

Vous en souhaitant bonne réception.
Bien cordialement.

3 documents associés
contribution_915_Web_1.pdf
contribution_915_Web_2.pdf
contribution_915_Web_3.pdf

Contribution n°916 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h49

NON AU CONTOURNEMENT

Contribution n°917 (Web)

Proposée par Thibault Nicolas
(thibaud.thoulouze@hotmail.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h51
Adresse postale : place de l'abbaye 30100 ales

Je suis pour le projet de contournement

Cela permettrais de réduire les bouchons sur la N106

Contribution n°918 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 12h01

CONTRE,
Habitant de la Vaunage depuis plus de 40 ans (Langlade puis Caveirac) je n'ai jamais vu autant de constructions. Les maires sont devenus totalement irresponsables. 1 maison c'est 2 voire 3 voitures en plus sur la RD40. Il en est de même pour la N106. Avant de délivrer les permis de construire il faut regarder les si toutes les conditions sont requises = voiries transports routes écoles.....

Contribution n°919 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 12h11

Bonjour,

Nous sommes POUR! Habitante d'Ales et faisant comme beaucoup de mes voisins la route tous les jours pour rejoindre Nîmes et mon conjoint le bassin de Montpellier, nous attendons depuis longtemps que ce projet aboutisse.
Les pseudos alarmistes récusant le projet quant à l'impact sur la nature et la faune de ce projet utilisent ce bouclier écolo comme argument pour justifier de leur propre bien être et cadre de vie auquel il ne faut pas toucher. Il ne faut pas se leurrer.
Dans ce cas là, ne faites plus d'enfants car la surpopulation nous guette.
En tout état de cause actuellement Nîmes tend à se développer et les villages nords et ouest de Nîmes accueillent chaque jour davantage d'habitants. Il faut bien connecter ces villes et villages. Tout le monde ne travaille pas à la maison...

Contribution n°920 (Web)

Proposée par Jean Thomas
(thomas.jean@outlook.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 12h21
Adresse postale : 1982 ancienne route d'anduze 30900 Nîmes

Nous sommes contre ce projet

Contribution n°921 (Web)

Proposée par AUGER VINCENT
(vdaauger@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 12h43
Adresse postale : 63 RUE DU SPHINX 30900 NIMES

Bonjour,

Je suis contre ce projet de contournement pour les raisons suivantes :
* il s'agit d'un projet d'un autre temps, complètement à rebours des initiatives actuelles dans bon nombre de pays développés. Ce projet va ajouter du trafic au trafic existant (trafic induit).
* ce projet va détruire des écosystèmes dans un des derniers poumon vert de la ville de Nîmes
* l'étude qui a été réalisée n'est pas sérieuse puisqu'elle ne prend pas en compte les derniers aménagements réalisés dans la zone. L'étude indique qu'il n'y a aucune activité hors il y a en a énormément : promeneurs, trails 2 fois an de la ville de Caveirac, randonnées, patrimoine cultures avec les capitelles, etc..

Aujourd'hui plus que jamais, il faut trouver des solutions pour préserver notre environnement et laisser un environnement vivable à nos enfants. Il existe de multiples solutions pour améliorer le trafic sur la nationale 106 : covoiturage, création de carrefour à étage, etc..

Comment est-il possible de penser qu'il préférable d'utiliser plus de 300 M€ d'argent public pour réduire de 8 minutes le temps de trajet...et ce... uniquement dans des heures de pointe.

Je prends cette nationale tous les jours depuis 3 ans et je constate combien elle est parfois tout à fait viable entre Castanet et Nîmes Ouest, même si c'est effectivement des améliorations peuvent y être réalisées.

Monsieur le Commissaire, je vous remercie pour votre attention et votre vigilance. Ce projet est un véritable non sens. L'autorité environnementale l'a encore récemment démontré.

Très cordialement,
Vincent AUGER

Contribution n°922 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 13h28

Bonjour,
Le cout financier et environnemental de ce projet me semble élevé en comparaison des bénéfices que j'ai pu trouver dans le dossier technique.
A savoir le temps de transport ne sera que peu réduit et le bilan sur les embouteillages me semble plutôt mitigé (voir franchement négatif).
De manière plus global je comprends que ce projet s'inscrit dans des plans d’aménagement de longue date mais je crains qu'il ne soit plus pertinent aujourd'hui.
Il serait peut être temps de changer de mode de pensée. Pour désengorger une ville, limiter le trafic routier plutôt que de le favoriser semble être une bonne solution.
Ces 300 M€ de budget ne pourrait-il pas venir soutenir le développement des transports en commun ? La création d'air de covoiturage ou de piste cyclable qui manque cruellement à l'approche de Nîmes ?

En espérant que ces avis seront pris en compte, je vous souhaite une bonne journée.

Contribution n°923 (Web)

Proposée par SIMON Nicolas
(nicosyms@hotmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 13h46
Adresse postale : 344 ancienne route d'anduze 30900 Nimes

Nous ne voulons pas de ce contournement pour diverses raisons:
-impact sur la faune et la flore
-dégradation du paysage
-toujours plus de voiture
Nous souhaitons que la garrigue soit préservée, et que les centaines de millions que représente ce projet soient utilisés pour créer des aires de covoiturage (parking à l'approche de Nîmes), des mobilités dites douces (accès facilité par vélos électriques ou trottinettes, transport en commun)...
Ce projet va à l'inverse de l'avenir de nos enfants.

Contribution n°924 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 13h54

CONTRE

Au vu de la conjoncture actuelle, des aménagements encourageant l'utilisation des transports en commun me sembleraient bien plus appropriés.

Contribution n°925 (Web)

Proposée par SONDERER Jean
(jean.sonderer@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 14h13
Adresse postale : 25,rue Fernand Granon 30000 Nimes

Ce projet, tant attendu et trop souvent retardé doit impérativement être réalisé. Plus on attend et plus les problèmes vont se développer, jusqu'à l'asphyxie totale de la ville centre, sans négliger le surcoût, avec le temps. L'on peut comprendre les quelques familles qui ont eu le bonheur de construire sur ce tracé de garrigues et qu'elles veuillent s'y opposer même en soulevant aujourd'hui les problèmes environnementaux qui existaient autrefois au moment de réaliser leur projet mais qu'ils ont totalement "ignoré" au moment de construire, dans cette garrigue. L'intérêt collectif doit primer avant l'intérêt personnel. Nous ne pouvons plus attendre. Il faut impérativement ouvrir cette nouvelle fenêtre pour permettre à la Zone industrielle de Saint-Césaire, l'Hôpital de Nîmes de fonctionner autrement. Les transporteurs et autres usagers qui ne font que passer, sans avoir à s'arrêter à Nimes doivent pouvoir éviter la Ville Centre , comme ailleurs, avec de nouvelles structures routières. Ce contournement est impératif pour l'économie du territoire et pour son développement. Ceux qu'ils parlent de gagner seulement quelques minutes n'ont jamais dû emprunter la RN106 dans sa traversée en agglomération. J'ai utilisé cette voie 4 fois par jours pendant des années; c'est horrible concernant le temps et le taux de CO2 qui se dégage dans ses ralentis ou bouchons dont on est confronté, tous les jours. Dire le contraire, n'est pas sérieux.

Contribution n°926 (Web)

Proposée par FRANCK PROUST
(francoise.tesse@nimes-metropole.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 14h37
Adresse postale : 3, rue du Colisée 30900 NIMES

Re-bonjour,

En complément de la contribution n°915, pièce jointe "PDM", ci-joint une note spécifique au Contournement Ouest de Nîmes.

Bonne réception,
Bien à vous.

1 document associé
contribution_926_Web_1.pdf

Contribution n°927 (Web)

Proposée par Guillot Gilles
(guillot.gilles@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 14h58
Adresse postale : 191 RUE DU SPHINX 30900 NIMES

Bonjour
je ne comprends pas la necessite d une 2 fois 2 voies pour contourner Nimes.
La RN existe deja et doit etre priorisee pour fluidifier la circulation.

la voie de Tram bus devrait rejoindre l avenue Georges Dayan pour rejoindre les quartiers de ST cezaire, de l hopital au centre ville et ne pas couper ainsi la RN.

Une liaison pont et tremis entre le kennedy pour rejoindre l hopital et eviter le croisement avec la RN permettrai cela aussi.

Un reseau de pistes cyclables permettrait aussi aux personnes venant travailler ou a l hopital et ceux venant visiter les personnes hospitalisees, de reduire le flux aux heures de pointes.
le kennedy n est pas amenage pour circuler en velo.
a l heure ou toutes le villes cherchent a developper le reseau cycliste Nimes serait a contrepieds du developpement vert des principales villes francaises.

la voie verte reliant la vaunage a Nimes et une meilleure liasion en Bus reduirait le flot de voitures.

L entree de l autoroute a Milhaud permettra aussi de reduire le nombre de vehicules qui emprunte le croisement de la RN 113 ET RN106.
il permettra aux vehicules de la centrale Auchan du tri postal et des societes presente dans la zone de ST cezaire de soulager ce croisement et cette entree d autoroute.

il y a plusieurs solutions a travailler avant de detruire une partie de garrigue pour eviter cette portion .

DE plus l argument de relier Ales a Montpellier en passant par Nimes ne raccoursirait pas la distance de 90 km il existe une solution en passant via sommieres ou la distance de 70 km me parait une solution de gain de temps en sachant que l acces a l autoroute sur l echangeur de Sommieres et lunel et tres facile d acces.
il n y a aucun bouchon sur ce trajet.

Avec l argent public de nos impots il serait plus judicieux d ameliorer ce qui ralentit la 2x2 voies plus que de creer une 2x2 voies pour un gain minime.

a quand une decision globale au lieu de regarder morceau par morceau.

GGL nous a vendu un espace au sein de la garrigue dans un espace vert avec l accord de la mairie de Nimes ou le contournement de Nimes n apparaissait pas.

PS
je prends l exemple de la gare TGV de MAnduel ou
aucune idee globale pour rendre ce site interessant et accessible.
Est ce les memes decideurs qui depensent sans chercher a developper ce qu ils ont cree ?
la gare n est pas reliee a Nimes est ce qu ils vont decider des acces une fois dans 20 ans ou agir comm Montpellier avec un vrai projet.

j ai du mal a comprendre le projet global du contournement de Nimes Ouest

---

Contribution n°928 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 14h59

Aujourd'hui, depuis Milhaud, il faut 8 minutes à VELO pour rejoindre l'entrée du 4eme Régiment du Matériel de Nîmes (ZI Saint Césaire). Le projet de contournement coupe ce trajet direct utilisable par les cyclistes (et autres vélos électriques et trottinettes) mais n'aménage pas de nouveau passage. IL n'y auara donc plus de trajet vélo-compatible entre Milhaud et la ZI ST Césaire?

Contribution n°929 (Web)

Proposée par SERVILE Marc
(marc.servile@caveirac.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h11
Adresse postale : 223 chemin de Milhaud 30820 CAVEIRAC

Qu'allons nous laisser à nos enfants... Avant de détruire il faut réfléchir aux déplacements... Pourquoi devons nous, nous déplacer ? Il est important aujourd'hui de mener une véritable réflexion sur le fait que nous devons utiliser les transports quels qu'ils soient. Pourquoi aller à Ales si nous avons la même chose sur Nîmes. Pourquoi sommes nous fixés sur une résidence alors que de se rapprocher de notre lieu de travail éviterait des millions de kilomètres avec l'impact néfaste que cela engendre ?
Le risque avec la création d'un confort autoroutier, c'est qu'il encourage les déplacements et cela ne peut se faire qu'avec la destruction de cette nature nécessaire et indispensable à notre bien être.
Je m'oppose fermement à ce projet qui ne va absolument pas résoudre les problèmes liés aux déplacement des véhicules et donc des personnes.
Il existe des solutions plus simples et certainement moins onéreuses.

Contribution n°930 (Web)

Proposée par Guillot Gilles
(guillot.gilles@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h28
Adresse postale : 191 RUE DU SPHINX 30900 NIMES

Montpellier prevoit donc 235 KM de pistes cyclables securisees suplementaires alors que Nimes 23 km...

https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/montpellier/montpellier-235-km-de-pistes-cyclables-securises-supplementaires-en-projet-dans-la-metropole-2553248.html

https://www.nimes.fr/vie/deplacements-stationnement/amenagements-cyclables.html

---

Contribution n°931 (Web)

Proposée par SCP DUCROT ET ASSOCIES, avocats
(scp@ducrot-avocats.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h31
Adresse postale : 45 quai JAYR 69009 LYON

Contribution dans les intérêts de la sociétés BAURES société anonyme dont le siège est 21 Avenue de Nîmes 34000 Montpellier immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 77558869200258.
Cette société exploite des locaux situés 1904 avenue Joliot Curie ZI de Saint Césaire, à Nîmes, concernés par le barreau de raccordement du Contournement Ouest de Nimes à la RD40.

Observations sous forme d'une lettre de 9 pages exprimant les critiques liées à l'impact direct du projet pour l'établissement de la société BAURES situé dans la ZI de Saint Césaire à Nimes, et les critiques plus générales sur le contenu du dossier d'enquête publique.

1 document associé
contribution_931_Web_1.pdf

Contribution n°932 (Web)

Proposée par AUBERT Marc
(marcaubert30@yahoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h46
Adresse postale : 15 rue du Château 30510 GENERAC

Je suis d'accord pour être impacté par le contournement Nimes Ouest qui passe sur une de mes parcelles .

Contribution n°933 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h47

Il y a là un vice de forme manifeste !

Comment est-il possible que dans les avis sur le registre dématérialisé de cette enquête publique figurent les publications de M. Franck Proust, président LR de Nîmes Métropole, par ailleurs condamné à 5 ans d'inéligibilité pour trafic d'influence en 2022.

Si les documents joints à ses publications [Contribution n°926 (Web) - Contribution n°915 (Web)] sont utiles à l'enquête publique, elles doivent être portées à la connaissance du public via les documents de présentation et non au sein des contributions censées représenter l'opinion des populations.

Contribution n°934 (Web)

Proposée par HORTH André
(andre.horth@neuf.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h53
Adresse postale : 18 rue de l'Aiguillerie 30620 Bernis

Je réagis aux différentes contributions qui s'opposent au projet de CO Nîmes et à des articles de presse qui relayent des avis négatifs. Ces contributions et articles sont le plus souvent fondés sur des arguments d'atteinte à l'environnement ou de coût trop élevé du projet.

Ces arguments environnementaux font le plus souvent état d'un impact négatif subi par les riverains du projet, qui existe bien sûr, mais qui doit être minimisé en respectant les normes en vigueur, très contraignantes et protectrices. La somme de ces intérêts particuliers ne peut pas être considérée comme valant intérêt général.

Des arguments plus généraux sont repris dans la presse, qui s'appuie en particulier sur l'avis de l'autorité environnementale. Ils omettent systématiquement de dire que les lacunes ou faiblesses du dossier qui sont signalées ont vocation à trouver leur réponse dans le dossier d'autorisation environnementale qui sera déposé en 2024 et fera l'objet d'une nouvelle enquête publique. La prise en compte de l'environnement est certes nécessaire pour pouvoir se prononcer sur l'utilité publique d'un projet mais il n'est pas nécessaire de disposer des études détaillées et mesures compensatoires qui relèvent du dossier à venir d'autorisation environnementale.

S'agissant du coût :

- il doit être comparé aux bénéfices attendus par les effets positifs du projet sur le développement économique et la fluidité des déplacements, sur la RN 106 notamment, très souvent embouteillée ;

-il a certes beaucoup augmenté par rapport au projet présenté à la concertation en février 2017, mais ce n'est plus exactement le même projet et en particulier le raccordement à la RN 113 à Milhaud qui n'était pas prévu à l'époque est aujourd'hui intégré au projet, ce qui est indispensable ; en effet cela répond à des besoins de déplacement et cela permet aussi un phasage du projet de CO Nîmes avec une première partie qui peut être réalisée entre la RN 113, l'A9 et la RD 40 ; mais alors la deuxième phase vers Alès doit se faire rapidement sous peine d'engorger le boulevard Kennedy vers le CHU et la partie nord de la RN 106, à partir du carrefour avec le boulevard Kennedy ;

- plus on attend pour réaliser le projet, plus les coûts augmentent.

Contribution n°935 (Web)

Proposée par GENAY
(forum.fournes@gmx.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h09
Adresse postale : 1 route de Montfrin 30210 FOURNES

A l'heure ou toutes et tous reconnaissent la dérive de notre société en bétonnant ou asphaltant terres agricoles ou sauvages, il m'est difficile de croire que nos ingénieurs n'aient pas d'autre solution que ce contournement pour fluidifier la circulation de Nîmes. C'est en organisant différemment les flux entre activité et domiciles que nos territoires vivront mieux quotidiens. Le changement climatique devrait plus encore nous motiver à limiter le déplacement avec nos véhicules personnels.
Effectivement, en prenant connaissance du dossier, pas besoin d'être expert pour constater que le projet ne remplit pas les conditions ERC nécessaire à l'obtention d'une dérogation .
Ce projet ne doit donc pas voir le jour.

Contribution n°936 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h18

cette liaison est nécessaire afin de désengorger l'entrée dans Nîmes et permettre un accès plus rapide à l'autoroute. Cette nouvelle desserte pour l'ensembles des villes , villages, agglomération Alès, le nord du Gard faciliterait grandement le quotidien des personnes tant au niveau professionnel que personnel.

Contribution n°937 (Web)

Proposée par Gosse Éric

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h49

Je suis radicalement contre ce projet qui est un projet du siècle dernier.
Il faut penser les déplacements au regard des défis de ce siècle. Arrêtons les énormes projets et redistribuons l'argent sur des projets utiles pour notre environnement et non le détruire.

Contribution n°938 (Web)

Proposée par MARQUES Antoine José
(Primeveres.253b@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h19
Adresse postale : 253 B chemin des Primevères 30900 Nîmes

Habitant depuis 1993 dans une maison très proche de la nationale 106 , je témoigne que depuis 30 ans, j'observe le trafic routier s'intensifier chaque jour de plus en plus. Tant et si bien qu'il y a des jours ou des bouchons se forment bien avant le pont du bois des Espeisses qui surplombe la N106.
Mais tous les jours il y a des ralentissement réguliers !!.
Nous subissions ainsi quotidiennement , toutes sortes de nuisances : bruit, pollution émise de CO2, etc..
Ainsi en tant que riverain de la 106 , je trouve que le contournement Nîmes Ouest , est une bonne chose .
Par ailleurs il ne va pas s'en dire que si l'on attend encore pour la réalisation de ce projet . Du fait que le trafic routier va en augmentant , considèrent le nombre de chemin ou rue débouchant sur la 106 ,il y a de ce fait un risque important d'accident ,ainsi que son lot de bouchons journalier, sans oublié les nuisances qui ne vont que s'empirer .
Il est impératif pour l'arrêt des divers nuisances qui impacte tous les riverains de la N106 , ainsi que pour diminué le risque d'accident ; mais aussi , pour le développement économique de Nîmes et d'Alès que le contournement Ouest de Nîmes soit une réalité.

Contribution n°939 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h25

Je suis en accord avec les propos de la contribution 933. Comment, dans une enquête publique où tout est réglementé, peux t'on trouver une contribution du maître d'ouvrage, apportant des pièces complémentaires au dossier et ceci à quelques jours de la fin de la concertation. Quelle faute de procédure. Un recours devant le TA devrait annuler cette EP.

Contribution n°940 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h29

Ce contournement est indispensable !

ça fait 107 ans qu'on attend la fin de la 2x2 voies, c'est pas du tourisme ou de la promenade, on parle de développement économique et d'accès au haut du Gard via l'autoroute là !

Ah mais c'est pas que pour Nîmes alors on traine des pieds !!
Y'en a marre qu'Alès soit l'éternelle oubliée de ce département !!

Y'en a marre que l'état se désengage sur tout !

Contribution n°941 (Web)

Proposée par Ferrier Thierry
(thiefer@orange.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h39
Adresse postale : route de Nimes 30820 Caveirac

Bonjour
JE SUIS CONTRE CE PROJET , QUI APPAREMMENT NE REGLERA PAS LE PROBLEME DE CIRCULATION ET DE PLUS , JE VAIS ME RETROUVER AVEC LA VUE DE CE PONT à 50 METRES DE MA MAISON
CE N'EST PAS TOLERABLE
CORDIALEMENT

Contribution n°942 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h50

O K pour le contournement ouest mais il faut la suite de la 2 fois 2 voies de la calmettes a nimes et caveirac merci pour les alesiens

Contribution n°943 (Web)

Proposée par GUINGNE Pierrick
(pierrick.guingne@orange.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h15
Adresse postale : 3 rue la colline 30980 sT DIONISY

Pour nous c'est non au projet de contournement Ouest de Nîmes
Les associations sportives de la Vaunage (randonnée, course à pied VTT) sont des utilisateurs réguliers de la garrigue non seulement pour leurs entrainements hebdomadaires mais également lors des compétitions officielles qu'elles organisent.
Si on s'en réfère au nouveau document de la DREAL (qui a peu évolué par rapport au premier)on peut lire « D'autres sentiers de loisirs et de découverte traversent aussi la zone d'étude sur Caveirac. Aucun circuit de VTT dédié exclusivement à cette activité n'a été identifié. Il est cependant certain que des VTT empruntent les sentiers de randonnée identifiés ci-dessus, ou d'autres chemins non balisés. Les sentiers de loisirs et de randonnées traversant la zone d'étude sont illustrés sur la carte ci-après.
La mairie de Caveirac avait depuis plus d'un an proposé aux associations citées au début d' établir quelques circuits balisés afin de les proposer à toutes les personnes désireuses de promener, courir, rouler.
Ces projets et l'investissement qu'ils représentent ont été mis en stand-by devant la menace de destruction du site .
En tant que responsable de l'association de course à pied et randonnée des BIPEDES DE LA VAUNAGE, je porte à votre connaissance qu'outre les sorties régulières des adhérents du club (200 adhérents), nous organisons 2 épreuves inscrites au calendrier départemental running du Gard de la FFA, Ces épreuves empruntent chemins et sentiers sur ce qui serait le tracé de la 2x2 voies. L'une en est à sa 34ème édition, l'autre propose un duo nocturne qui fait partie du Trophée départemental parrainé par le Conseil Départemental du GARD
Chaque année ce sont plus 1000 coureurs adultes venus parfois de très loin qui participent à ces épreuves appelées à disparaître si le projet voit le jour. C'est aussi une menace sur le fonctionnement des dites associations.
Lire dans le doc de la DREAL qu'Aucun circuit de VTT dédié exclusivement à cette activité n'a été identifié '' prouve la méconnaissance de l'activité de course à pied mais aussi de la charte de la garrigue qui nous impose de mettre que des balisages éphémères, justement pour laisser ce site intact à la disposition de tous.
Au fil des mesures compensatoires, CAVEIRAC voit son patrimoine forestier fondre comme neige au soleil ; D'ailleurs il est écrit que la commune a atteint son maximum de surfaces à offrir.
Aujourd'hui, on cite aux infos le GABON comme un modèle écologique avec sa forêt qui est un poumon pour la planète et nous ? on détruirait la nôtre pour faire rouler toujours plus de voitures. Cherchez l'erreur.
Alors, Réchauffement climatique, sécheresse, incendies, disparition d'espèces animales et végétales, artificialisation des sols, sont des mots qui devraient interpeler nos élus appelés à assurer l'avenir de nos enfants !
Aujourd'hui, cette partie de la banlieue nîmoise dans laquelle nous a pratiquons nos activités sportives

a déjà été en partie défigurée par les implantations de panneaux photovoltaïques, par l'extension de la carrière, par la réalisation de zones compensatoires de l'urbanisation galopante nîmoise. N'en rajoutons pas en détruisant 185ha supplémentaires.
Si une telle chose devait se produire, il ne nous resterait plus qu'aller s'entrainer ailleurs et …prendre notre voiture pour s'y rendre ! ! Alors non au projet de contournement qui a fait preuve de son …inutilité publique !

Contribution n°944 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h32

Nous avons choisi d habiter sur NIMES tout en étant très proche de la garrigue pour une meilleure qualité de vie .
Ce contournement ne tient pas compte des habitations du domaine des roches blanches très proche du tracé,elles seront impactées par ce projet au coût abyssal .
D 'autres solutions existent plus écologiques et moins coûteuses .

Contribution n°945 (Web)

Proposée par THERAL Myriam
(myriam-theral@hotmail.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h33
Adresse postale : 4 place des Grenadiers 30900 Nîmes

Avis très favorable à ce contournement eu égard à toutes les raisons évoquées dans la présentation. Projet dont j'attends la réalisation depuis 30 ans.

Contribution n°946 (Web)

Proposée par Depeyre Timothée
(timothee.depeyre@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h42
Adresse postale : 7 rue de l'école 30420 Calvisson

A l'heure à le changement climatique devrait être la première préoccupation des politiques publiques, et de nos élus, je trouve que ce projet va à l'encontre de ces priorités, à l'encontre du sens de l'histoire, et se montre être une réponse d'un autre temps.
La logique selon laquelle face à un embouteillage il faut créer plus de route, ou encore que face à des problèmes de stationnement il faut créer plus de places de parking a montré plus que des limites ; une inefficacité, qui porte un nom : l'effet rebond.
Les scénarios proposés dans le dossier d'enquête publique le montrent bien : sans projet, le trafic diminuera à terme. Avec le projet, le trafic augmentera à terme, générant d'autres problèmes de congestion sur d'autres axes.
Quid des modes de déplacement alternatifs lorsque l'on investie 300 M € dans un contournement, des réseaux de bus plus denses pour les villes de l'agglomération et alentours , des pistes cyclables sérieuses (c'est à dire sécurisées, avec un vrai itinéraire). Ce sont ces projets qui à mon humble avis ont besoin d'investissement.

En espérant que vous prendrez compte cet avis d'un jeune, qui espère pouvoir être fier des élus, de la ville de Nîmes, en regardant les projets qui s'y font à l'heure où l'urgence n'est plus qu'un mot, mais une réalité.

https://www.vie-publique.fr/eclairage/279082-transports-le-defi-ecologique-des-nouvelles-mobilites

---

Contribution n°947 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h48

Je suis pour le contournement de Nîmes

Contribution n°948 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h51

Ce projet de contournement est indispensable que se soit pour nimes et sa region mais aussi pour tout le bassin alesien.il faut impérativement accélérer cette réalisation.

Contribution n°949 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h01

Ce projet est une héresie totale ! Comment peut-on continuer à détruire autant d'espaces naturels (165 ha pour ce projet !) avec toute la biodiversité qu'ils comportent !!! Nous faisons partie de cette biodiversité, si elle va mal, nous aussi ! Rappelons-nous que nous avons perdu près de 76 % d'insectes volants en 27 ans et que nos fruits et légumes dépendent à hauteur de presque 80 % de la pollinisation des insectes... Nous ne pourrons pas nous nourrir de goudron, ni de billets...
Ce projet est d'autant plus regrettable, s'il voit le jour, car il va contribuer de façon drastique à augmenter encore plus le trafic routier. Très rapidement il aura ensuite des constructions d'habitations supplémentaires aux alentours engendrant de nouveaux transports routiers, encore plus de destruction d'espaces naturels etc... donc cela conduira vite à une saturation de cette route. C'est un cercle vicieux ou un serpent qui se mord la queue (en espérant que l'on puisse continuer à en observer...).

De plus, ce projet va aussi contribuer à augmenter les gaz à effet de serre et donc cela va à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique...

Nous devons attendre prochainement le zéro artificialisation à l'horizon 2050... Il est donc temps de commencer à réfléchir à une autre façon de voir nos déplacements. Privilégions les déplacements doux comme les bus ou le vélo et développons au maximum le covoiturage...

Enfin dernière chose, notre planète est précieuse et nous avons le devoir de la partager avec toutes les autres espèces... Arrêtons de la détruire et soyons unis pour une fois pour sa préservation... Notre avenir et celui de toute la planète en dépendent... Je reprends cette phrase : "il est bien trop tard pour être pessimiste" (Daniel Tanuroet) et j'ajouterai, passons à l'action de préservation tous ensemble :-) !!

Contribution n°950 (Web)

Proposée par BERNARD isabelle
(zazou022@hotmail.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h25

Encore un projet, à mon avis, qui va à l'encontre des priorités actuelles !
Je me permets de citer M. Jacques CHIRAC "Notre maison brûle et nous regardons ailleurs" ...
Encore plus de routes, de trafic, de camions, de voitures, de pollution, d'habitations, de déchets et de moins en moins de verdure, d'espaces naturels, d'arbres, de fleurs, d'insectes et...de vie. Voilà où nous conduira ce projet complétement décalé !
Je pense qu'il serait bien de prendre le problème à l'envers et de trouver des solutions pour réduire le trafic actuel au lieu de construire toujours plus en détruisant toujours plus de biodiversité.
DONC JE SUIS CONTRE

Contribution n°951 (Web)

Proposée par Fonti Joshua
(joshua.fonti@etu.montpellier.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h41
Adresse postale : 348 rue de la loubatiere 30260 Quissac

Inutile, cela va simplement défigurer les espaces et dégrader le cadre de vie des habitants (proches de ces axes). D’autres alternatives peuvent être trouvées.

Contribution n°952 (Web)

Proposée par Cauvin Yoann
(Yocauv@Gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h42
Adresse postale : 2 RUE GABRIEL FAURE 04160 CHATEAU-ARNOUX

Bonjour,
Je suis pour le contournement NÏMES OUEST pour beaucoup de raisons.
Je suis né et ai grandi à Nîmes .Je n'y habite plus mais vient régulièrement voir mes parents et je constate une circulation de véhicules non maîtrisée.
Nous savons tous que notre planète est en danger, que le respect de notre garrigue est crucial .Mais soyons pragmatiques !
Pour circuler en voiture assez rapidement dans notre belle ville de Nîmes, nous utilisons tous des chemins de garrigue (chemin des limites pour aller vers l'Est de la ville, nombreux méandres de chemins pour aller au Sud ou à l'Ouest : c'est à celui qui trouvera le premier le circuit qui évitera les bouchons de la 106 !
Les chemins de la Cigale et la Corniche de la Cigale, les chemins des primevères, du Grand bois, chemin du quartier d'Espagne et bien d'autres sont devenus des accès pour pouvoir entrer ou sortir de Nîmes sans utiliser la 106 embouteillée et dangereuse !
Comment circuler en vélo électrique sans risque dans des chemins étroits si fréquentés et non adaptés à ce flux de véhicules?
Une réponse : éviter que des véhicules qui n'ont rien à faire dans ces chemins ne circulent !
Que dire des nuisances sonores et de la pollution engendrées par les bouchons et supportées par les riverains de la 106! Ces derniers espèrent le contournement depuis si longtemps qu'ils se demandent s'ils ne seront pas morts quand sa réalisation se fera ! Il n'est pas difficile d'imaginer leur réaction quand ils entendent que pour certains ce projet serait obsolète !
Que dire d'un CHU dont l'accessibilité est toujours dépendante de l'agilité et du bon vouloir des conducteurs pris au piège des embouteillages ! Inconcevable en 2023 : la vie de personnes en dépend…
Pour cela il faut impérativement et très rapidement désengorger la 106 ! L a 106 est devenue une voie urbaine et non une route !
Toutes les villes envisagent ou pour beaucoup ont déjà des vrais contournements . Les propositions d'aménager la 106 actuelle ne sont que de la poudre aux yeux, une solution bâtarde qui satisferait quelques uns au détriment de milliers d'autres !
Se contenter de dire que ce projet n'est pas dans l'air du temps, qu'il détruit la faune et la flore c'est mépriser la vie de beaucoup de nîmois et de l'agglomération …
Le projet de contournement de Nîmes OUEST dans son intégralité me semble indispensable : nous avons perdu des décennies … il y a urgence !

Contribution n°953 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h46

On note une différence de 10° entre le bas, et le haut de Nimes en été. Ce projet est donc en totale inadéquation avec les enjeux gouvernementaux, annonçant un réchauffement climatique. Pourquoi bétonner à outrance ? Je suis contre.

Contribution n°954 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h51

Ce projet s'annonce comme une catastrophe au niveau du biotope animal. Rien n'a été organisé. Un projet nécessite une plus grande réflexion.

Contribution n°955 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 19h55

pourquoi peut-on construire un contournement alors que nous ne pouvons pas rouler dans la garrigue en Quad ? Si on protège la Garrigue , il faut la protéger complètement ! Un peu de bon sens Messieurs !

Contribution n°956 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h01

Ce projet sert les communes avoisinantes mais certainement pas à la ville de Nîmes. Il est décevant de détruire notre belle Garrigues qui a mis tellement de temps à pousser.

Contribution n°957 (Web)

Proposée par Martinez Mathieu
(mam3430@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h03
Adresse postale : 210 route de sauve 30870 Parignargues

Évidement POUR!
Rien a dire de plus que le commentaire de mon voisin du dessous nº952, tout est dit!

Avis à ceux s'offusquant du projet et habitant de belles et grandes propriétés de Caveirac hauts de Nimes ou chemin carreau de lane, les projets de vos énormes lotissements ne vous ont pas plus inquiétés que cela quant à la disparition de la biodiversité et de notre chère garrigue quand vous avez signé!
A bon entendeur...

Contribution n°958 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h04

À la lecture de nombre de contributions, je note que plusieurs personnes sont favorables à ce projet. Je me demande si c’est même personnes seront toujours d’accord pour payer ce tronçon de route. La nature sera détruite pour servir l’intérêt de quelques étrangers à la région.

Contribution n°959 (Web)

Proposée par Guibert Charles
(charles.guibert08@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h10
Adresse postale : 08 rue du château 30820 Caveirac

Fervent défenseur des espaces naturels caveiracois et pratiquant de course à pied en garrigue, je suis contre ce projet de contournement qui mettrait en péril tout un écosystème et tout une communauté sportive locale.

Contribution n°960 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h21

Un tel projet est en complète contradiction avec l'impérieuse nécessité de cesser l'artificialisation des terres.
L'impact sur les paysages, sur la biodiversité, sur l'imperméabilisation des sols avec les conséquences sur l'infiltration des eaux pluviales sont inacceptables.
Je m'oppose à un tel projet destructeur.
Le réseau routier existant est suffisant.

Contribution n°961 (Web)

Proposée par Gatumel Didier et Anne-Marie
(annegatumel@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h25
Adresse postale : Vieille route d'Anduze 30100 Alès

Le tracé doit être absolument réalisé dans son ensemble pour désenclaver Alès. Habitant à Alès et travaillant à Nîmes tous les deux nous devions arriver à 7h30' sur notre lieu de travail pour éviter tous les jours demi-heure d'embouteillage voire plus entre La Calmette et l'entrée de Nîmes. Ce contournement aurait dû être réalisé depuis de nombreuses années.

Contribution n°962 (Web)

Proposée par Legrand maud
(maud-legrand30@hotmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h30
Adresse postale : 25 chemin du mas d'argelas 30190 La calmette

Je suis favorable au contournement de Nîmes entre Ales et l'autoroute

---

Contribution n°963 (Web)

Proposée par lambert elisabeth
(betty.lambert@bbox.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h31
Adresse postale : 2 bis avenue madeleine 93220 gagny

Bonjour ,
Nous sommes favorables au projet de contournement Nîmes Ouest.
Nous sommes d'anciens nîmois et venons régulièrement visiter notre famille qui y vit toujours
Nous constatons à chaque visite la circulation excessive, les bouchons récurrents dus aux véhicules de tout gabarit sur la N106 et la route D'Alès et bien sûr les nuisances sonores et pollution qui en découlent. Les villages aux alentours de Nîmes ont vu leur population augmenter: les « migrations pendulaires » se multiplient aggravant chaque année les nuisances subies. L'accès au CHU Carémeau relève parfois d'un exercice périlleux de conduite pourtant des vies en dépendent.
La 2 fois2 voies d'Alès se termine par un entonnoir : nous apprenons que l'on reparle du projet de contournement de Nîmes Ouest enfin !
Mais quand je parle à ma famille du projet du contournement Nîmes Ouest, la réponse est unanime« Ce projet, depuis que l'on en parle ! On sera mort qu'il n'aura pas vu le jour ! »
Cette remarque pour montrer l'urgence à concrétiser une étude ! Les nîmois ne croient plus aux projets car ils sont toujours reportés puis mis en sommeil et restent sans effet
Dire qu'un projet datant de 30 ans est obsolète est un peu facile quand on voit les embouteillages au quotidien sur la 106.
S'imaginer une ville sans voiture ce n'est pas se préoccuper du futur mais de la science fiction ! Vouloir un contournement des zones urbaines ne correspond pas à une dépense dispendieuse des politiques mais correspond à une réponse à un réel besoin : la sécurité !
Il suffit de voyager un peu pour s'apercevoir que la région nîmoise souffre d'un manque d'infrastructure routière digne de sa taille : les contournements des villes se font plus ou moins vite selon l'entêtement des « antis tout »mais ils se réalisent et facilitent la vie de tous.
Bien sûr on peut toujours rajeunir un projet en incluant des zones de covoiturages, des pistes cyclables mais cela constitue un complément au projet initial et non un substitut.
Nous espérons la concrétisation du contournement rapidement .Une ville candidate au patrimoine mondial doit se doter de moyens de circulation sans danger pour la collectivité.

Contribution n°964 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h34

Bonjour
Une fois encore, la nature sauvage (ce qu'il en reste..) va subir les conséquences d'aménagements destinés au tout automobile, multiplier les émissions de CO2, détruire des espaces au lieu de les protéger, détruire les espèces animales au lieu de les protéger, fractionner encore et encore leur milieu de vie, et donc favoriser leur présence dans les villages et les villes, multiplier les coupures des trames vertes et bleues, au lieu de les favoriser....une fois encore, une fois de plus...sans compter les nuisances provoquées, sans compter la pollution, sans compter la quantité d'eau nécessaire à la réalisation des travaux...ne sommes nous pas en pénurie d'eau?
Bref, il est peut-être temps de se poser les bonnes questions, et de tenter de sauver ce qui peut l'être encore.

Contribution n°965 (Web)

Proposée par André brice

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h42

Je suis totalement contre ce contournement, détruire et encore détruire la faune et la flore pour désengorger le périphérique est une mauvaise idée, des projets bien moins coûteux doivent être trouvés.

Contribution n°966 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 20h49

C'est un projet qui ne prend pas en compte les préoccupations actuelles relatives aux questions du changement climatique et du respect de la biodiversité. Ce projet répond à une utilisation toujours plus forte de la voiture "alors qu'il faudrait au contraire réduire la circulation des véhicules" et proposer d'autres moyens de se déplacer.
Ce projet va également engendrer de nombreuses nuisances pour les riverains alors que les bénéfices sont très limitées. Il va impacter une zone naturelle à protéger et non à détruire.

Contribution n°967 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h05

J'adore que les seuls gens pour soient des alésiens qui se plaignent d'avoir de la circulation le matin alors qu'ils travaillent à Nîmes.

Pourquoi habitez-vous aussi loin de votre lieu de travail ?
Pourquoi les habitants de la Vaunage et du nord-ouest Nîmois qui paient très cher cette tranquillité devraient subir une autoroute à 100m de chez eux pour votre petit confort personnel ?

Je prends la RN106 tous les matins, de la route d'Anduze jusqu'au rond point Nimes-Ouest et aux heures de point, comme dit dans le rapport de la DREAL, c'est 8min de plus. Merci de ne pas bousiller nos vies pour des affaires de gros sous et avec l'appui de gens qui habitent à 30km du projet et qui s'en moquent totalement des autres.

On croit rêver.

Contribution n°968 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h21

Venant d'Alès il est souvent difficile de traverser Nîmes pour accéder à l'entrée de l'autoroute. Un contournement permettrait d'accéder plus facilement à l'A9 et de désengorger l'accès à Nîmes.

Contribution n°969 (Web)

Proposée par TRUONG Hoang Thien
(truonghoangthien@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h23
Adresse postale : 44 RUE JULES RENARD 30100 ALES

Je fais souvent Alès-Montpellier et c'est le banlieu de Nimes qui ralentit automatiquement le trajet. Ce projet sera un coup de pouce pour développer la ville d'Alès.

Contribution n°970 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h23

Bonsoir,

Je suis POUR,

Déjà parce que cela fluidifierait grandement la circulation, mais surtout cela diminuerait cette pollution atroce due aux bouchons qui sont de plus en plus denses ! Donc cela aura un impact positif contre cette pollution nîmoise.

Ensuite je suis fatiguée de lire les commentaires des riverains des roches blanches qui ne se sont pas inquiétés lors de la construction de leur lotissement, combien d'hectare de « garrigues » ont été rasé pour leurs maisons bien « proprées » qui bien entendu perdraient de leur valeur si ce projet prenait forme !
Alors arrêtez de dire que c'est pour préserver la « nature » !
Si ce n'est pas ce projet, un autre dans les décennies à venir se créera à la place …

Il est temps que Nimes étant une ville en développement prenne les bonnes décisions quant à ces bouchons incessants qui crée ces pollutions néfastes pour notre santé ….

Contribution n°971 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h28

Je suis très favorable à ce contournement.
Projet qui devrait être accéléré.
Cordialement

Contribution n°972 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h34

Hâte que ce projet aboutisse et j'habite Nîmes ! Cela fluidifierait enfin la circulation … et diminuerait cette pollution grandissante
Nous sommes favorables mon épouse et moi-même !

Contribution n°973 (Web)

Proposée par Chapelle Marie et François
(fchapelle@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h46
Adresse postale : Impasse des Surelles 30900 NÎmes

Merci de bien vouloir considérer la contribution ci-jointe,
Très courtoisement,

1 document associé
contribution_973_Web_1.pdf

Contribution n°974 (Web)

Proposée par MIGNARD etienne
(mignard.etienne@wanadoo.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h47
Adresse postale : 5 IMPASSE DES LILAS 30870 CLARENSAC

Je suis CONTRE ce projet de contournement:

- pour des raisons de protection de l'Environnement (biodiversité), de lutte contre les inondations (imperméabilisation des sols), acoustique (nuisances sonores),
- pour la non-prise en compte de l'évolution des déplacements (vélo, parking-relais, covoiturage),
- pour des raisons financières (l'aménagement de l'actuelle RN106 avec des tunnels ou ponts... aux intersections, peut être à plus faible coût),
- pour des raisons économiques (le désenclavement du Nord du Gard, va permettre à des Alésiens de faire leurs courses à Montpellier au lieu de le faire chez eux! ce qui va appauvrir le Gard),
- pour des raisons personnelles (je fais du vtt avec CAVEIRAC BIKE, je cours avec BIPEDES DE LA VAUNAGE, mes enfants font du tennis à Caveirac dans ce secteur).

Contribution n°975 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 21h53

Je suis CONTRE le contournement: on prend du terrain pour les animaux; les sangliers ont de moins en moins de nature, et se retrouvent sur les routes et dans les villages ; ma voiture a encore été accidentée! il vaut mieux développer le covoiturage, remettre des lignes de train.

Contribution n°976 (Web)

Proposée par Marie LECHNER
(malechner@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 22h01
Adresse postale : 5 bis, rue François Appert 30100 ALES

Je pense que ce contournement serait une bonne chose, autant pour la ville d'Alès que pour celle de Nîmes. C'est un non-sens, lorsqu'on vient de la N 106, de devoir subir cette succession de dangereux ronds-points où chacun fait ce qu'il veut pour passer devant l'autre au mépris de toute sécurité. Et que dire des engorgements en continu du matin au soir pour parcourir à peine quelques kilomètres ? On ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs. Ce contournement aurait dû être pensé et mis en route depuis bien longtemps.

Contribution n°977 (Web)

Proposée par Josefa Fernandez
(josefa.fernandezv@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 22h18
Adresse postale : 23, rue de l'écluse 30000 NIMES

Bonjour,

Je me permets d'utiliser cet espace de contribution pour vous transmettre mon avis sur vos ambitions futur.

Je présume, que vous êtes des professionnels tourner vers l'avenir, au regard de votre projet qui impact l'environnement sur des générations. Je déduis aussi que vous êtes des entrepreneurs ambitieux quand l'on envisage la quantité totale de béton que vous souhaitez utiliser. Je projette de même que vous êtes des humains cherchant à comprendre les besoins des citoyens auxquels vous mettez votre temps et vos savoirs faire à dispositions.

Vous êtes ceux qui marquent nos territoires et l'ergonomie de vies aux quotidiens, il est peut-être temps d'innover par vos connaissances pointues/spécifiques dans vos domaines de travails/compétences .

Il existe je suis sur mille moyens de réfléchir en tenant comptes de toutes les contraintes et de tous réels besoins pour le futur (pour qu'il y en ai un !). Vous êtes les génies civils et les décideurs ceux qui pourront dire "nous avons réfléchi et tentés de nous adapter afin d'éviter de reproduire de vielles méthodes qu'on sait ne plus être adapté". C'est maintenant avec ce type de problématiques/projets que le monde de d'après s'élabore concrètement.

Pour avoir parcouru différentes propositions qui ont été déposées ici même, je pense que la société civile vous propose des ouvertures dans lesquelles vous serez encouragés et valoriser pour ces choix novateurs et tant attendues.

Je n'ai rien de plus à dire que : c'est vous les professionnels soyaient les bâtisseurs de demain qui ont consciences du monde dans lequel ils travaillent !!!

Merci de cet espace, j'espère qu'il sera pris en considération.

Contribution n°978 (Web)

Proposée par EELV 30
(coordination-eelv30@eelv.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 22h25
Adresse postale : 29 rue Emile Jamais 30000 Nîmes

La coordination des groupes locaux d'Europe Écologie Les Verts du Gard s'oppose, pour les raisons développées dans le mémoire ci-joint, au projet et vous demande de bien vouloir émettre un avis défavorable :

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) de la réalisation du projet de contournement Ouest de Nîmes sur les communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac ;

- à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac ;

- au classement de la future voirie en route express.

1 document associé
contribution_978_Web_1.pdf

Contribution n°979 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 22h26

Attendue depuis longtemps, le contournement de Nîmes grâce au rallongement de la 2x2 permettrait réellement de désengorger le périphérique de Nîmes. Outre le problème de trafic, cela permettrait un accès plus facile au nord du Gard (Alès, Anduze…).

Contribution n°980 (Web)

Proposée par Benjamin C.
(benjamin.conort@gmail.com)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 22h43
Adresse postale : 6 RUE DU GREEN 30900 Nîmes

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Nîmois de naissance et résident à proximité des quartiers de Vacquerolles et la Cigale, proche de la RN106, depuis près de 35 ans, je tiens à vous exprimer ma vive opposition au projet de Contournement Ouest de Nîmes (CONIMES).

A titre liminaire, je tiens à exprimer mon mécontentement sur la manière dont ce projet a été mené depuis son lancement, il y a près de 30 ans. Ce dossier s'est construit sans une concertation réelle des citoyens impactés par ce projet que ce soit sur Nîmes ou dans le bassin alésien, aboutissant à des positions irréconciliables. Le délai d'un mois accordé aux citoyens n'est pas sérieux alors que ce projet aura des conséquences irrémédiables tant individuellement que collectivement. L'absence d'un débat de qualité entre citoyens, pourtant à la base de notre démocratie, est regrettable.

Au cas d'espèce, après avoir attentivement lu les pièces du dossier jointes à votre enquête, les bénéfices de ce projet paraissent dérisoires en comparaison à ses conséquences dramatiques :

• La première conséquence est la destruction de la faune et la flore. Ce projet va provoquer la destruction irrémédiable de 165 hectares de garrigues, véritable poumon vert de notre département. De l'aveu même de l'étude d'impact, l'impact de ce projet reste fort et les mesures compensatoires dérisoires face à l'ampleur des destructions. Le corolaire de cette destruction est l'émission massive de gaz à effet de serre estimé à 94 mille tonnes de Co2 au mieux hors exploitation et selon des hypothèses favorables. Si l'étude d'impact estime ce volume négligeable eu égard aux émissions totales de la France p475), il parait évident que ce raisonnement est vicié face à la multiplication de projets polluants. Ce relativisme d'un autre âge ajoute au discrédit des auteurs de ce rapport.
• La seconde conséquence est l'artificialisation de terres, qui plus est vierges. Il apparaît évident aujourd'hui que la sauvegarde de nos terres face à la bétonisation n'est pas seulement un enjeu climatique mais s'inscrit également dans un cadre de gestion des surfaces agricoles. Conscients des enjeux qui y sont liés (par exemple, sur la souveraineté alimentaire), nombre de nos voisins ont rendu pratiquement inconstructibles les terres non artificialisés (voir Suisse). J'invite les membres de la commission à lire « La ville stationnaire » de P. Bihouix, S. Jeantet et C. De Selva pour prendre la mesure complète des enjeux de l'artificialisation massive de nos terres.
• La dernière conséquence est la dégradation continue des conditions de vie pour les citoyens. Nous vivons dans une région qui sera une des premières touchées par le bouleversement climatique. Chaleurs extrêmes, sécheresse, épisodes cévenols toujours plus violents, méga feux, les réponses apportées par l'étude d'impact semblent bien légères face à ces problématiques dont on ne mesure pas encore tout à fait l'ampleur. Il semble évident que les prévisions de hausse de température sont en deçà de la réalité d'autant plus que les objectifs initiaux de 1,5°C ne seront pas atteints et pourraient se situer bien au-delà des 3°C. Face à cette

accélération, la solution du CONIMES qui nous est proposée ne va faire qu'aggraver la situation et semble inadaptée à notre territoire. La diminution des surfaces végétales va manifestement réduire les poches de fraicheur et d'évaporation dans des zones déjà fragilisées par le réchauffement. Ce phénomène est déjà à l'œuvre dans notre agglomération Nîmoise victime de la bétonisation de ces dernières parcelles de verdure. Quelle manque de vision et d'anticipation des enjeux futurs !
• Il apparait donc évident que ce projet est en contradiction avec les engagements de l'Etat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre pris dans le cadre de la loi Energie Climat ainsi que le Plan biodiversité limitant l'artificialisation des sols (étonnamment aucune mention n'est faite de ces lois structurantes). Comment justifier ces contradictions alors que le Ministère de la Transition écologique et solidaire est lui-même maitre d'ouvrage du CONIMES ?

Outre les conséquences irrémédiables évoquées supra, les bénéfices du CONIMES restent incertains :

• Tout d'abord parce que l'étude réalisée n'apporte aucune précision sur l'impact de l'évolution rapide des modes de transports ni des habitudes de travail. Ces hypothèses se basent sur des données 2019 qui paraissent caduques après les crises à répartition que nous connaissons depuis 2020 et la direction donnée récemment par notre gouvernement avec le Plan transport privilégiant le chemin de fer. Comment valider un projet basé sur des données obsolètes et qui aura des conséquences sur plusieurs générations ? Un tel projet s'inscrit dans un plan pour une ou deux générations minimum, et il semble évident que notre mode de transport (le véhicule individuel, hérité des « trente glorieuses ») n'est plus viable dans son format actuel. Comment peut on raisonnablement prendre une telle responsabilité alors que l'environnement économique, social et technologique évolue rapidement ? Rappelons le caractère irréversible de ce projet. Une fois lancé, il n'y aura plus de retour possible.
• Ensuite, l'étude n'aborde pas sérieusement les hypothèses d'évolution du trafic routier et les conséquences positives ou négatives que cela aurait sur les émissions de gaz à effet de serre. Le CONIMES est lancé au prétexte que cela améliorera le trafic et limitera les ralentissements sur les zones les plus chargées. Il est étonnant de lire sans aucune précaution une telle hypothèse alors qu'il est connu depuis longtemps que la multiplication des voies peut au contraire entrainer une augmentation des flux et aggraver les émissions de Co2. La multiplication des voies sur l'autoroute « Katy Freeway » à Houston est un cas d'école pour les urbanistes et autres spécialistes du secteur. Il aurait été d'ailleurs intéressant de connaitre les projections du futur exploitant, Vinci, sur le trafic et les revenus qui seront générés.
• Enfin, ce dossier n'évoque pas les effets que la création de ce contournement aura sur l'urbanisation des zones proches des sorties (outre ceux déjà connus dans le plan d'urbanisme). C'est pourtant un point critique dans un dossier d'aménagement du territoire. A l'image des autres axes qui ont été développés par la municipalité ces dernières années, ce contournement est sans aucun doute la première pierre d'une nouvelle vague d'urbanisation de la garrigue ouest de Nîmes. Une fois ce contournement construit, il sera aisé de construire nouveaux lotissements et autres zones commerciales comme notre municipalité l'a déjà fait.

Véritable serpent de mer, il apparait donc clairement que ce projet est désormais obsolète en proposant des solutions vieilles de plus de 30 ans. Ce projet est un anachronisme que nous ne pouvons nous permettre eu égard aux générations futures et alors que des solutions alternatives efficaces existent. Moi-même utilisateur de la RN106, les désagréments occasionnés par le trafic sur RN106 sont réels mais loin de nécessiter des travaux destructeurs de cette ampleur (j'invite ceux qui se plaignent à se rendre dans le 78 ou tout autre grand métropole française). Les moyens proposés ici ne justifient nullement la fin et ne sont là que pour masquer l'absence d'une politique structurante des mobilités dans la métropole nîmoise comme dans le département.

En conclusion, les avantages du CONIMES sont très limités alors que sa mise en place entrainera des destructions irrémédiables. Peut-on prendre une telle responsabilité ? Des solutions alternatives, plus douces, existent et auraient dû être sérieusement envisagées depuis longtemps. Pourquoi rien a été fait ? Je me prononce donc résolument CONTRE ce projet CONIMES qui manifestement ne permettra pas de résoudre les problématiques alors que les espaces concernés seront irrémédiablement détruits.

Sincères salutations,

Contribution n°981 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 23h09

Je suis pour le contournement

Contribution n°982 (Web)

Proposée par Beziat Hélène
(isabe.18@hotmail.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 23h28
Adresse postale : 12rue des Martinets 30820 Caveirac

Je suis CONTRE ce projet de contournement car :
Le budget ne cesse d'augmenter !!!
On détruit de nombreux hectares de garrigue, on augmente la pollution et des constructions en pierres sèches seront détruites !!
La magicienne dentelée est une sauterelle qui vit dans la garrigue et qui est une espèce protégée !!
C'est un projet vieux de 25ans et les problèmes d'émission de CO2 n'étaient pas à l'ordre du jour !!
Il existe des solutions beaucoup moins chères pour désengorger la RN 106 !!

Contribution n°983 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 23h45

Contribution

Contribution n°984 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 06h47

Oui !

Contribution n°985 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 07h50

NON A CE PROJET

Contribution n°986 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 07h51

Tres bonne chose ce contournement, gain de temps pour rejoindre l autoroute depuis Ales c est parfait

---

Contribution n°987 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h04

Oui

Contribution n°988 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h05

Il me semble important que Alès soit relié à Nîmes par voie rapide.
Pour des raisons de santé, de travail et d'avenir.

Contribution n°989 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h15

Tout à fait favorable

Contribution n°990 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h15

Excellent projet. Il ne faut pas tenir compte des nuisances et détracteurs car c est un projet sur l avenir. Il faut penser futur le contournement de Nîmes est indispensable et nécessaire

---

Contribution n°991 (Web)

Proposée par Daniel
(daniel.rosania@sfr.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h18
Adresse postale : Chemin du rieu 30360 Monteils

Bonjour,
L'entrée est devenue très problématique aux heures de bureaux . Ce contournement semble plus que nécessaire.

Contribution n°992 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h26

Depuis le temps que nous attendions ça ! Nous votons « pour ».

Contribution n°993 (Web)

Proposée par de CASLOU Ludovic
(ldecaslou@prolians.eu)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 08h43
Adresse postale : 1904 avenue Joliot CURIE 30900 Nîmes

Sans être exhaustives, les critiques principales dirigées contre le tracé de ce barreau de raccordement à la RD 40 sont les suivantes :
Exposé rapide des conséquences du tracé pour ces entreprises
- Conséquences économiques : cessation d'activité, perte de chiffre d'affaires, coût de transfert, coût de location ou acquisition de nouveaux locaux, etc…
- Conséquences humaines : licenciements, déplacements de salariés,
- Conséquences écologiques : allongement des temps de transport, augmentation du trafic, nouvelle artificialisation des sols etc.

"Nous demandons à la commission d'enquête de réexaminer la position de l'échangeur E2 en le positionnant plus au nord de la zone industrielle de saint Césaire avec une pénétrante via le « chemin de Cante Perdrix » qui existe et pourrait rejoindre la RD40. Les ouvrages d'art permettraient de concilier la fluidité du trafic, la desserte des entreprises, le maintien et le développement de l'activité économique, de nos emplois et surtout de le mettre en œuvre tout en préservant notre environnement le segment 1 du « CONIM » attendu depuis si longtemps."

1 document associé
contribution_993_Web_1.pdf

Contribution n°994 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h10

Non à ce projet destructeur, couteux et polluant.

Oui à l'aménagement efficace de la RN106.

Contribution n°995 (Web)

Proposée par DARPHEUIL Christophe
(stphanarnassant@yahoo.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h21
Adresse postale : Association Zerynthia 9 rue Frédéric Paulhan 30000 Nîmes

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Ce projet est une aberration environnementale et écologique.
Il n'est plus en phase avec les besoins en matière de mobilité visant à développer les transports en commun, les mobilités douces, le co-voiturage...
Comme le souligne l'Autorité environnementale, ses impacts sont majeurs pour la biodiversité et s'en suivra inéluctablement une densification de l'urbanisation autour de cette nouvelle voie routière.
Insuffisance des mesures compensatoires et non prise ne compte des effets indirects (mortalité de la faune par collision, augmentation des risques d'incendies sur les garrigues, nouvelles surfaces à débroussailler..).
Notre association environnementale gardoise émet un avis très négatif et vous demande de ne pas justifier l'utilité publique à un tel projet.
Cordialement,
Christophe DARPHEUIL, Président

Contribution n°996 (Web)

Proposée par Hughes, F
(leo_hughes@hotmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h37
Adresse postale : 346 Chemin du Bois de Gantier 30820 Caveirac

Je pense que c’est une mauvaise idée de crée cette route.

Autant aller au travaille à vélo car c’est un moyen de transport beaucoup plus écologique qu’une voiture.

Même si on crée le ‘‘Contournement Ouest’’ , il y aura toujours des embouteillages car plus il y a de route, plus il y a de voitures.

Construire cet itinéraire demandera énormément de destruction de la faune et de la flore.

Contribution n°997 (Web)

Proposée par Céline
(celine.gisch@yahoo.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h39

Je suis formellement opposée à ce projet pour des raisons certes personnelles mais aussi collectives.
J’ai choisi de résider sur Caveirac pour être proche de la nature pour pouvoir écouter le silence, sentir la garrigue et pouvoir la parcourir . Alors oui parfois j’en ai les inconvénients: les bouchons ; mais si je ne les veux plus et bien je vais vivre sur Nîmes et j’utilise les transports en commun.
Tant d’argent, de destruction et de nuisance pour gagner 10 mn me paraît cher payé !!!
Tout comme pendant des mois on a entendu qu’il fallait mesurer le bénéfice-risque, il faudrait ici prendre en considération les avantages et les inconvénients et je pense que ce projet en l’état n’est pas à la hauteur , c’est un vieux projet obsolète. Cette garrigue , poumon vert de Nîmes doit être préservée et cela tombe bien puisqu’on est en plein dans la tendance du gouvernement.
Pour notre avenir et celui de nos enfants et en cohérence avec certaines lois comme par exemple « Climat et Résilience », promulguée en août 2021, qui affiche un objectif clair : zéro artificialisation nette (ZAN) des sols d'ici 2050, ce projet doit être modifié. D’autant plus que l’engouement pour le télé travail et le e.commerce risque de rendre cette infrastructure inutile dans un proche avenir.
Plutôt que de continuer à détruire notre patrimoine naturel (plus de 180 hectares) avec une augmentation de la pollution atmosphérique et sonore, ne pourrions nous pas élargir les infrastructures déjà existantes sur la N106, avec un tunnel ou un pont pour rejoindre l’autoroute A9, prévoir des murs végétalisés anti- bruits près des habitations et créer plus de facilité avec les transports en communs et avec des parkings de co-voiturage.
A l’heure de la « fin de l’abondance », ce projet ne mériterait -il pas d’être révisé en profondeur pour un aménagement plus écologique et surtout moins cher ?
J’espère vraiment que cette enquête sera constructive et que vous en tiendrez compte car j’ai lu beaucoup de contributions et il y a de réelles propositions par des personnes compétentes et qui ont passé du temps sur le projet. Toutes les oppositions sont argumentées et réfléchies.
Toutes les validations de ce projet et n’ont qu’un seul objectif le petit gain de temps…sans aucune autre argumentation !!! (donc le petit confort personnel au détriment d’un confort collectifs...)

Je vous remercie de votre attention et espère que le bon sens et l’écoute ressortiront de cette enquête.

Contribution n°998 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h43

Je suis tout à fait favorable au contournement Ouest de Nîmes car :
- Fluidité du trafic dans les deux sens donc gain de temps
- Moins de pollution liée à l'accumulation de bouchons (même si d'aucuns diront que toute construction est polluante).
- Gain en qualité de vie des quartiers Ouest de Nîmes
- Echanges facilités avec le bassin alésien, et plus généralement le nord du département qui en a réellement besoin

---

Contribution n°999 (Web)

Proposée par David Janssen
(janssen.dja@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 10h18
Adresse postale : 1397 chemin de la capitelle pointue 30900 Nimes

Ce projet est une hérésie budgétaire. Le financement de l'état à hauteur de 50% n'est aucunement garanti (c'est même plutôt le contraire)

"Le 27 janvier 2023, le Conseil d'Etat a annulé la convention entre l'Etat et les ASF qui prévoyait une augmentation du tarif des péages partout en France pour financer la réalisation du Contournement Ouest de Montpellier"

Ce sera identique pour le Contournement Ouest de Nîmes, l'état ne pourra pas s'appuyer sur ce mécanisme pour le financement. Car cela revient à taxer l'ensemble des usagers pour un enjeu strictement local (essentiellement le bassin d'Alès) .

Les tarifs des autoroutes sont un sujet hautement explosif pour le gouvernement, les caisses sont vides et la dette abyssale : Je vois mal comment ils vont financer cela !

On parle tout de même d'un projet à 280 M€ (et on sait tous que le budget sera bien au-delà en intégrant toutes les contraintes environnementales) ... sans parler du coût d'entretien d'un tel tronçon.

Contribution n°1000 (Email)

Proposée par André Bruston - ASPIC
(andre.bruston@laposte.net)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 11h32

Demande de publication et de report

Objet : Demande de publication et de report

Monsieur Patrick LETURE,

Président de la Commission d'Enquête,

Monsieur le Président,

je vous prie de recevoir ci jointe la copie du courrier adressé par notre association à Madame la Préfète du Gard. Nous lui avons demandé de rendre le plus public possible l'avis complémentaire de l'Autorité Envronnementale, qui tient une place toute particulière dans les arguments du débat sur le CONIM. Nous lui avons aussi demandé, comme à vous même, de reporter la date de clôture d'une Enquête partriellement viciée par le retard mis à citer un acteur essentiel.

Veuillez, Monsieur le Président, recevoir nos salutations distinguées

1 document associé
contribution_1000_Email_1.jpeg

Contribution n°1001 (Email)

Proposée par Camille
(camille614@orange.fr)
Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h49

Fwd: Enquête C0 6 mars 2023

Objet : Fwd: Enquête C0 6 mars 2023

envoyé : 6 mars 2023 à 13:49
de : Got Roberte
à : camille614
objet : Enquête C0 6 mars 2023

bjr

1 document associé
contribution_1001_Email_1.jpeg

Contribution n°1002 (Web)

Proposée par ACKER Arnaud

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h03

Je suis contre ce projet de contournement ouest de Nîmes.
Je ne comprends pas comment un tel projet destructeur puisse être pensé : destructeur de la biodiversité (à cet endroit, il faut absolument protéger la garrigue - flore et faune - et la préserver des nuisances) et destructeur de la santé (cette pollution qui ne se voit pas, qui est émise par les voitures et met en danger les habitants, le bruit produit par le flot des véhicules).
Au lieu d'étendre la circulation automobile, il vaut mieux la réduire en proposant et même en imposant, les transports collectifs et les modes de déplacements plus respectueux de notre milieu.

Contribution n°1003 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Denis MERLO

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 11h10

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°29 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 29
Numéro de la page issu du registre papier : 13

1 document associé
contribution_1003_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1004 (Web)

Proposée par maurel marlène
(marlene-maurel@orange.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h27
Adresse postale : 6 rue des romarins 30820 caveirac

Outre le coût très important engendré par ce projet, il y aura forcément augmentation de la pollution avec destruction de la garrigue : poumon vert de Caveirac, faune et flore.

Il existe d'autres solutions moins onéreuses et moins destructrices : carrefours dénivelés, trémies...

Contribution n°1005 (Mairie de Milhaud)

Proposée par SABATÉ Alain

Déposée le vendredi 3 mars 2023 à 15h27

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°30 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 30
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1005_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1006 (Web)

Proposée par Hadidi Rafik

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h37

Je souhaite faire part de mon opposition absolue à ce projet qui mettra en péril un incroyable écosystème. Il aura aussi comme conséquence d'amoindrir et d'appauvrir le patrimoine de notre ville car la Garrigue Nîmoise est une magnifique composante de ce patrimoine. C'est donc un non affirmé à ce projet de contournement.

Contribution n°1007 (Web)

Proposée par Jean Paul Petit
(3000jpp@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h45
Adresse postale : 98 Chemin De La Faisanderie 30820 Caveirac

Je m'oppose au projet dans sa forme actuelle qui consiste à chercher la facilité intellectuelle et technique en détruisant des hectares de nature. Je demande qu'une réflexion soit menée
1 Sur l'agrandissement et la modification des voies/carrefours EXISTANTS.
2 Sur l'utilisation de moyens alternatifs de déplacement

Contribution n°1008 (Web)

Proposée par Garcia yves
(garcia.yves@sfr.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h49
Adresse postale : 17 rue de la station 30820 Caveirac

Un trafic dense sur ce tracé de contournement à travers une végétation sensible au départ de feu ne risque -t-il pas de provoquer un accroissement des risques d’incendies ?Inquietude donc
Ces colossaux travaux vont entraîner :
-une disparition de +de 185ha de garrigue.Quels impacts sur la faune et la flore existantes?
-une modification du relief qui bouleversera la topographie des collines et donc le ruissellement des eaux de pluie et l’ecoulement lors de forts orages.quelles conséquences?Des risques accrus d’inondations ?Peu rassurant
Des alternatives +écologiques ._onéreuses et+rassurantes existent.
,

Contribution n°1009 (Web)

Proposée par Lise Petit
(jpp3000@bbox.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h50
Adresse postale : 98 Chemin De La Faisanderie 30820 Caveirac

Une réflexion doit être menée qui ne soit pas destructive d'écosystèmes et de nature.

Non au projet dans sa forme actuelle.
Oui aux autres formes de transport que le tout voiture.

Contribution n°1010 (Web)

Proposée par HUGHES Leo
(leo_hughes@hotmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h58
Adresse postale : 346 Chemin du Bois de Gantier 30820 Caveirac

If you build it, they will come. Si vous le construisez, ils viendront.

Des nouvelles routes ont l'effet d'attirer les véhicules, pas réduire les embouteillages : le phénomène de demande induit.

L'idée d'un contournement comme solution miracle pour les embouteillages à était complètement déboulonné. Les gens viennent pour le remplir.

Le montant de trafic sur un route n'est pas une fiche fixée. Il y a une demande latente de circulation. La plupart des usagers futurs du Contournement Ouest de Nîmes, ils contournent déjà Nîmes.

C'est effet de demande induit n'a pas été pris en compte suffisamment dans l'étude de ce projet.

Manque d'étude sur des alternatifs

D'ailleurs, les urbanistes d'aujourd'hui se sont écarté des vieilles idées réfutées de macadamisation, et ont embrassé les réflexions communes des alternatifs pour adoucir le flux de trafic et réduire la demande latente, à côté des changements routière plus des nuancées sur des ronds-points, jonctions…. Pourquoi sont ces innovations manquantes ?
Le plus évident et moins chère est de facilité les horaires flexibles des gens, qui peuvent les permettre de ne pas tous voyager au même temps pendant l'heure de pointe, par exemple.
En plus, le zoning, systèmes de tarification dynamiques, restrictions/fermeture des routes problématique (Braess paradox), réduction des espaces parking, transport en commun, encourager les vélos/piétons/vélos et trottinettes électrique/covoiturage.

Avec plus d'investissement on peut améliorer le transport ferroviaire pour le fret ainsi que les passagers.

On parle de TOD, Transit Oriented Destination, c'est la seule arme qui marche contre les embouteillages mais…il n'y est pas fait mention dans votre étude…

Projet date d'une autre époque.

Le projet ne tiens pas compte des recherches récentes, sur la gestion du trafic, sur l'environnement et l'écologie. Le cout phénoménal et en augmentation ne tiens pas compte de la situation économique actuel. En plus, la consultation ne tiens pas compte du démocratie moderne. Il n'est pas une étude objective fait pour évaluer, il a été clairement réaliser pour convaincre. Les effets négatifs du projet sont minimisés, les peurs réel des citoyens sont emblée rejeté, les alternatifs ne sont pas élaboré, et le recherche inconvénient de l'inutilité du contournement a été complètement ignoré. Même les illustrations sont des belles voitures en couleurs vif entouré par des collines et des arbres, fait exprès pour diminuer les réalités négatives des dégâts du contournement – un biais évident qui n'est pas même permis auprès des consultations dans des autres pays. Mon impression en lisant la documentation est que la décision pour le Contournement est déjà faite, un déficit démocratique que n'est pas acceptable aujourd'hui.

L'étude contient beaucoup des platitudes déguisées en enquête, mais au fond, l'argument pour le contournement est faible.

Donc, je suis contre le contournement ouest.

Contribution n°1011 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 12h02

Le contournement ouest de Nîmes est indispensable pour soulager le trafic sur la RN 106, éviter les ronds-points extrêmement dangereux et faciliter l'accès à l'autoroute A9

Contribution n°1012 (Web)

Proposée par olivier DELRIEU
(olivier.delrieu01@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 12h51
Adresse postale : 82 rue du machaon 30900 NIMES

Le projet ne me semble pas du tout souhaitable:
les dégats à prévoir:
- La biodiversité, un espace exceptionnel et préservé de garrigue à l'ouest de Nîmes
- des nuisances pour les riverains
- un coût considérable

Pour quel bénéfice
- quelques minutes de gagnées, des encombrements un peu plus légers

Mettre en œuvre ce projet serait anachronique au regard des enjeux environnementaux actuels, de la baisse inévitable de l'usage de la voiture.

Vraiment pas une bonne idée, navré pour els entreprises de travaux publics qui ont sans doute besoin de travailler.

OD

Contribution n°1013 (Web)

Proposée par Bonfils Yves
(yves.bonfils@sfr.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 13h26
Adresse postale : 510 Chemin du Mas Sagnier 30900 Nîmes

La circulation est de plus en plus difficile. Il est impératif de réaliser cette déviation. Bien entendu, il faut au maximum arborer ce contournement.
Tenir compte de certaines observations constructives pour permettre de réaliser cette déviation indispensable

---

Contribution n°1014 (Web)

Proposée par Alain
(riou.alain@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 13h39

Je suis pour ce projet afin de gagner en confort pour rejoindre l'autoroute.

Contribution n°1015 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 13h42

Pour les projets routiers d’importance, comme le contournement ouest de Nîmes, les notions Éviter/Réduire/Compenser ne sont pas nouvelles, elles sont dans la Loi 76 629 du 10/07/1976 . Éviter ,étant trop peu respecté ,est redéfini dans une ordonnance 2016. 1058 et 1060 du 3/08/2016, dans laquelle il est précisé qu’il revient au service instructeur du dossier de « décrire des solutions raisonnables, d’analyser différentes solutions alternatives, y compris l’absence de mise en œuvre du projet. »
Dans le dossier qui nous préoccupe ,force est de constater que seule la mention « si rien n’est fait » figure laconiquement dans le document ,excluant toutes les possibilités intermédiaires entre réaliser le projet et ne pas réaliser.CELA NE SUFFIT PAS !!!
Quand on connaît, le budget versé aux différents cabinets d’étude (avec l’achat prévisionnel des terrains c’est 10 millions d’euros)qui promeuvent le CONIM grâce à des statistiques soigneusement sélectionnées ,on a du mal à comprendre qu’il n’y a pas eu suffisamment d’argent pour étudier des alternatives crédibles ,du reste proposées depuis 2017 par certaines associations ,et qui atteindraient les mêmes objectifs avec un investissement moindre !!!
Je demanderai donc aux commissaires enquêteurs de bien vouloir faire respecter la loi afin d’avoir le sentiment que les impôts que nous versons sont utilisés rationnellement pour le bien du plus grand nombre.

Contribution n°1016 (Web)

Proposée par CAUVIN Evelyne
(evycauvin@orange.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 13h50
Adresse postale : 2735 chemin de la cigale 30900 NIMES

Bonjour et merci aux enquêteurs de nous laisser la possibilité de nous exprimer
Je suis pour le contournement de Nîmes Ouest pour plusieurs raisons outre celles réalistes évoquées dans l'enquête publique et corroborées dans les différentes contributions de personnes sensibilisées et confrontées aux problèmes de circulation de cette zone.
Nîmes et l'agglomération sont pauvres et se paupérisent .Il serait intéressant de rechercher les raisons
• Nîmes n'est jamais au rendez vous avec son avenir et laisse faire : quand l'autoroute (il y a prés de 50 ans !) a été construite, Montpellier a obtenu la gratuité du tronçon Vendargues - Saint Jean de Vedas : NÏMES : rien !!! Nîmes avait un « boulevard périphérique « qui répondait aux besoins !…On peut noter maintenant le manque de vision de la ville de NÏMES : car le boulevard périphérique est devenu urbain : les « anti « nous répondront...c'était avant…
• Caveirac et ses villages voisins se vantaient d'avoir « une voie verte » : l'écologie, le bien être c'est le futur…certes c'est agréable mais résultat : la Vaunage est saturée, rien n'a été prévu pour les transports individuels et collectifs : la route D 40 doit être revue, il est question de rouvrir la voie verte pour récupérer la ligne de chemin de fer ensevelie …Et on nous parle de gabegie du projet de contournement de Nîmes Ouest..Faire ,défaire, reconstruire quelques années après ne sont pas –elles des dépenses excessives.. ?
• On a élaboré après des années de palabres stériles, une deux fois deux voies à partir d'Alès et on ne la finit pas ou plus précisément par un étranglement : on propose un projet pour améliorer cela et bien sûr les 'reboussies » montent au créneau pour défendre leur intérêt personnel ou électoral. …Surtout ne rien faire : les programmes d'infrastructure routière c'est coûteux et dépassé d'après nos « anti Tout »! et tant pis pour ceux qui souffrent de ce manque d'axes routiers… et tant mieux pour les autres villes et agglomérations qui ,elles sauront récupérer le budget laissé disponible !!!!
• La liste serait longue on refuse des entreprises « maudites » et les medias locaux se font le relais des opposants il en est de même pour le projet de contournement…C'est sans doute plus vendeur d'être contre que pour…
Les nîmois et les habitants de l'agglomération doivent saisir cette opportunité et ne pas se laisser berner par des arguments déguisés en arguments écologistes ou de lutte contre les dépenses excessives .Pendant ce temps des villes de même taille savent saisir les opportunités et se développent en tirant vers le haut la population et du coup ont une fiscalité moindre que la notre. Ne rien faire c'est toujours reculer…
Nous n'allons pas encore une fois rater ce rendez vous avec l'avenir... !

Contribution n°1017 (Web)

Proposée par Agnès Charaix-Py
(nicolas.charaix@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 13h55
Adresse postale : 195 impasse de l'Yvesele 30000 Nîmes

Le projet ce contournement ouest ne doit pas être déclaré d'utilité publique selon moi pour les raisons que je vais essayer d'exposer le plus brièvement possible. En effet les contributions à cette enquête publique sont nombreuses et de qualité, qui vont dans le sens d'un avis défavorable à ce projet.
1- Ce projet est PREJUDICIABLE A L ENVIRONNEMENT, AU VIVANT:
- perte de la biodiversité, consécutive à la bétonisation de cette voie rapide et à la circulation massive inhérente.
- augmentation des GES (Gaz à éffet de serre) par l'abattage de nombeux arnres, véritables puits à carbonne, source de fraicheur. Les transports sont les 1ers émetteurs de GES (30% du total) dont 87% provenant de la route.
- Innondations accrues par l'artificialisation des sols (185 hectares par la route + les hectares livrés à l'urbanisation horizontale en péri-urbain qui s''en suivrait).
- augmenattion de la pollution, par l'émission des particules fines des moteurs thermiques, d'autant plus forte que l'on habite près.
2- Ce projet VA A L'ENCONTRE DE TOUTES LES RECOMMENDATIONS ECOLOGIQUES, TANT SCIENTIFIQUES QUE POLITIQUES
- les GIEC, les COPS, les lois, les discours vont dans le sens d'une réduction du routier au profit du ferroviaire et du vélo.
Le ministre des Transports Clément Beaune résume ainsi: "Je préfère que les grandes liaisons notament entre les métropoles se fassent en train". Et de citer l'arrêt du projet autoroutier à Lyon, malgré son état avancement important. Il n'est jamais trop tard pour bien faire....
3- ce projet ne règlera pas le problème d'engorgement.
C'est une fausse bonne solution, qui peut leurrer les moins avertis des citoyens, qui, exaspérés par les bouchons, vont souhaiter un avis favorable à ce projet. Mais, après étude de cas similaires, il y a un réel effet d'appel d'air, les grandes routes appelant un accroissement de circulation. Il y aurait donc encore plus de circulation et de pollution.
Quant au gain de temps il ne serait que d'une dizaine de minutes pour les Alésiens! Tout ça pour ça!
4- Ce projet est FINANCIEREMENT dangeureux, l'Etat, sagement, ne finançant que 60 millions sur les quelques 300 millions. Les 3 collectivités restantes (Région, département et Nimes-Metropole) ne peuvent pas financer un tel projet! L'argent public est précieux et les besoins ailleurs sont tellement plus réels.
5- DE REELLES ALTERNATIVES EXISTENT, tels le ferroviaire (mettre en place un bon réseau de TER) en intermodalité (trambus, vélos). Il y a la matière à travailler et à trouver des solutions écologiquement et économiquement viables.
En conclusion, ce projet amputerait notre avenir, au niveau écologique, financier, humain (le bien vivre), ne règlerait pas le problème de ralentissements aux heures de pointe.
Seules les entreprises du BTP seraient gagnantes. Ce serait donc un projet d'interet privé et non d'utilité publique.
SOYONS RAISONNABLES. N'oublions jamais que "la Terre appartient à nos enfants". N'amputons pas davantage leur avenir.

Contribution n°1018 (Web)

Proposée par Yohan
(yohan.roux@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 14h09
Adresse postale : 390G Chemin Du Mas De La Corse 30360 Vézénobres

Cette bretelle serait un vrai gain pour la liaison ales - montpellier.
Je vis sur Vezenobres et travaille sur Aimargues et Montpellier et cela serait un vrai grain de temps pour moi.
Cela me permettrait de plus de pouvoir prendre l'autoroute, que je ne prends jamais de part la saturation du trafic a l'arrivée sur Nimes.
Cette bretelle permettrait aussi de desengorger l'entree de Nimes qui sature grandement a cause de l'accès a l'autoroute.

Contribution n°1019 (Web)

Proposée par Le Pichon Gwendaël
(gwendael.lepichon@outlook.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 14h13
Adresse postale : 20 rue Louis Blanc 94140 Alfortville

Madame, Monsieur,

Durant toutes les vacances scolaires mes parents m'envoyer pour mon plus grand plaisir à Saint-Césaire chez mes grands-parents, dans leur maison juste à côté du carreau de l'âne pour profiter de la campagne, du bon air et éveiller ma curiosité face aux trésors de la nature. J'ai pu grandir entourée des papillons et différents insectes, de la flore typique de la garrigue qui peuplent cette région. Je suis maintenant adulte et je reste fortement attachée à cette région dont les modifications d'urbanismes mises en place ces derniers temps le dénature de plus en plus.

Votre projet de piste cyclable, si elle pourrait de prime abord apparaître un bel aménagement en faveur de l'environnement, est en réalité une mauvaise idée.
D'abord elle ne prend pas en compte l'espace sans cesse retirer à la faune et à la flore, certes il ne s'agit ici que de huit mètres, mais comme les projets s'accumulent l'espace se restreint d'année en année.
Puis parce qu'elle obligera l'utilisation de matériaux non dégradables, ainsi la tonte de la flore dont nous avons vu les méthodes pour le moins brutales, sans aucunes considérations pour la régénération de la flore et sa préservation.

A cela s'ajoute l'aspect dérisoire du projet qui ne prévoit qu'un morceau restreint, là où la route est la plus large et la moins dangereuse, il semble qu'aucun projet ne soit programmé pour la poursuivre, il y a ainsi des chances pour qu'elle ne soit pas utilisée puisqu'elle ne couvre qu'une infime partie du parcours.

L'aspect obsolète de cette piste cyclable met en exergue un dernier point ; l'argent des citoyens utilisé à tord et à travers dans la réalisation d'aménagements urbains dont ils ne profiteront pas réellement.

L'aménagement de cette piste cyclable répond aux besoins des nouveaux habitants du quartier sans prendre en compte les besoins et l'attachement affectif qu'ont les habitants qui y vivent depuis plusieurs années. Je m'oppose formellement à la construction de cette piste cyclable.

Contribution n°1020 (Web)

Proposée par FRANCK PROUST
(francoise.tesse@nimes-metropole.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 14h52
Adresse postale : 3, rue du Colisée 30900 NIMES

Bonjour,

Ci-joint la pièce manquante au courrier du 01/03/2023, déposé le 06/03/2023 sur le registre dématérialisé, contributions n°915 et 926 : lettre cosignée des 6 exécutifs.

Vous en souhaitant bonne réception.
Bien cordialement,

1 document associé
contribution_1020_Web_1.pdf

Contribution n°1021 (Web)

Proposée par Le Pichon Gwendaël
(gwendael.lepichon@outlook.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 14h56
Adresse postale : 20 rue Louis Blanc 94140 Alfortville

Pour donner suite à mon avis précédent 1019.
Je me suis trompée entre la piste cyclable et l'autoroute. Il faut ainsi remplacer tous les termes "piste cyclable" par "autoroute".

Pour étayer davantage mon avis je voudrais faire référence à la santé des habitants.
De récentes études ont montrées comment les nuisances sonores peuvent avoir des répercussions délétères sur la santé. Je ne comprends pas comment dans un quartier qui tend à se rajeunir mais où des personnes âgées continuent de vivre il est possible d'imaginer construire une autoroute au risque de détériorer encore la santé des résidents.

Je reconfirme, je suis contre la construction de cette autoroute

---

Contribution n°1022 (Web)

Proposée par Granet Françoise
(francoise.granet@aliceadsl.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h04
Adresse postale : mas Daleyrac 30190 Moussac

A Monsieur le commissaire enquêteur

Je tiens à vous faire connaitre mon opposition au projet du contournement ouest de Nîmes
La solution proposée est une solution du siècle dernier qui ne prend pas en compte les enjeux écologiques et de la transition énergétique de ce siècle
En proposant une fois de plus la destruction irrémédiable de terres reconnues pour une biodiversité originale sans aucune possibilité de « compensation » comme y oblige la loi
Déplacer le problème causé par les nuisances (pollution du trafic entre autre) ne le résout pas
Les sommes faramineuses de ce projet seraient bien mieux utilisées dans des projets de résolution des nuisances actuelles du trafic
Amélioration du carrefour de l'hopital : des solutions existent dans des villes plus importantes que Nimes
Aires de covoiturage au nord de Nîmes en lien avec l'accès à des systèmes de transport en commun
Au 18eme siècle la liaison ferroviaire Nîmes Alès et au-delà était une vision à long thermes des déplacements, il ne resterait plus qu'à l' améliorer par des navettes fréquentes

Je vous demande donc de donner un avis défavorable à ce projet, en espérant que les promoteurs de cette absurdité entendent la voix de la raison
Françoise Granet
Mas Daleyrac
30190 Moussac

Contribution n°1023 (Web)

Proposée par Le Pichon Yann
(yannlepichon@club-internet.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h10
Adresse postale : Domaine de Vedelin 30000 Nîmes

Bonjour Mme, Mr
Je suis contre ce projet du contournement de Nîmes Ouest.
Cette urbanisation progressive grignote de plus en plus les espaces verts poumon de nôtre région. Il est avéré que couper des arbres augmente la sécheresse et ce contournement n'empêchera pas les afflux de voitures à terme.
Pourquoi ne peux t on mettre le domaine de Vedelin en zone proteger ? pour qu'il bénéficie de lois de protections spécifiques.
Merci.

Contribution n°1024 (Web)

Proposée par Lafont J
(j.lafont@lafonttourisme.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h11
Adresse postale : chemin mas de cournon 30000 nimes

Très favorable a cette déviation

Contribution n°1025 (Web)

Proposée par Laura Chanuc
(laura.chanuc@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h14
Adresse postale : Avenue general de Gaulle 30100 ales

Cette déviation est plus que nécessaire afin de diminuer la pollution et de fait la circulation dans Nîmes

Contribution n°1026 (Web)

Proposée par Gay laurent

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h17

Bonjour,
Je suis défavorable au projet de contournement Nîmes-Ouest pour les raisons suivantes :
1/ A l'heure ou l'Etat ainsi que la ville de Nîmes ont un endettement abyssal, dépenser un montant de 268 millions d'euros pour cette opération apparait déraisonnable et contraire aux intérêts des contribuables.
2/ Ce projet, conçu à une époque très ancienne, est en contradiction flagrante avec les enjeux environnementaux actuels car il va encore réduire le volume des surfaces non construites dans un environnement fréquemment sujet aux inondations et il va favoriser le développement de la circulation routière alors que les moteurs thermiques vont demeurer pour longtemps encore majoritaires, accentuant ainsi la pollution.
3/ Le gain de temps pour les automobilistes est estimé au mieux à 8 minutes, ce qui en soi délégitime le projet au regard de l'importance du coût et des nuisances induits.
3/ Il existe des alternatives tout à fait crédibles et beaucoup moins coûteuses.
Je propose de :
- parachever la mise en 2x2 voies de la nationale 106 sur la totalité du trajet Alès-Nîmes afin de fluidifier le trafic routier sur cet axe,
- percer des tunnels sous les deux ronds points situés près de l'accès à l'autoroute A9 au Sud-Ouest de Nîmes pour y faire passer les 2x2 voies actuelles de la nationale 106 et de créer des 3èmes voies de dégagement sur les flancs Ouest et Est de ces deux ronds points pour les automobilistes et bus qui prennent d'autres directions que le péage de l'autoroute,
- parfaire la limitation des nuisances sonores pour les riverains en améliorant le dispositif de pare bruit actuel et en étendant un bitume absorbeur de sons sur la nationale 106 depuis l'entrée de Nîmes jusqu'au péage de l'autoroute,
- renoncer au déclassement en voie urbaine de la nationale 106 sur la commune nîmoise et maintenir la vitesse limite à 70km/h, la mise en place d'un transport en commun sur site propre étant inutile sur cette portion de chaussée puisqu'elle ne dessert que des lotissements ne rassemblant que quelques milliers de résidants.
A priori, de tels travaux permettraient une économie d'environ 200 millions d'euros tout en améliorant la fluidité du trafic routier.
4/ Enfin, il conviendrait d'augmenter le nombre de TER entre Alès et Nîmes aux heures de mouvements pendulaires afin d'inciter plus de personnes à choisir le train pour un tel déplacement.
J'ai lu l'ensemble des contributions et j'apporte mon soutien à toutes celles qui s'opposent à ce projet.
Bien cordialement.

Contribution n°1027 (Web)

Proposée par Lafont Anne
(lafont.jeanchristophe@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h19
Adresse postale : Chemin du Telegraphe 30000 nimes

Elle est plus que nécessaire, ca permettra de diminuer le flux de véhicules sur le périphérique actuel qui est complètement sature et également de diminuer la pollution du nombres de voiture dans les bouchons actuellement.....

Contribution n°1028 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h48

Bonjour,

J'habite au centre-ville de Milhaud et je suis plutôt favorable à ce projet d'envergure si toutefois il n'accentue pas les

encombrements de la RN 113 entre Milhaud et Bernis, je n'ai rien vu à ce sujet dans le dossier d'enquête, qui est à la fois très volumineux mais aussi parfois imprécis.
Je suis également inquiète pour ce qui est des nuisances liées au chantier (bruit, poussières, circulations difficiles), et la durée de celui-ci. Je n'ai pas vu en détail ce qui concerne l'axe RN 113- Salvador Allende pour me rendre en centre-ville de Nîmes.
Enfin, quid du bruit et des pollutions atmosphériques généré en centre-village de Mihaud, par la nouvelle infrastructure et les trafics induits sur les axes RN 113, A9 mais aussi en traversée du village?
Pour finir, est-ce que la petite route communale qui longe l'autoroute "chemin des Guarrigues - chemin de Charpenas - Chemin du Chai" qui mène à Saint-Césaire depuis Milhaud ne va pas subir encore et toujours des circulations inadaptées et non adaptées à son gabarit et à son usage ?
Je remercie par avance la commission d'enquête et le porteur de projet pour les réponses que vous pourrez apporter aux questionnements des habitants de Milhaud.
Bien sincèrement.

Contribution n°1029 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h06

Je suis favorable à ce projet de contournement .

Contribution n°1030 (Web)

Proposée par PLAGE Julien
(julienplage@free.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h35
Adresse postale : 14B rue des Martinets 30820 CAVEIRAC

Bonjour

Je suis totalement défavorable à ce projet.
Il n'y a absolument rien qui pourrait me convaincre à changer d'avis tellement ce projet est inutile sur tous les points (environnemental, sécuritaire, réduction d'embouteillage, gain de temps, prix, ...)
La solution pour désengorger les routes c'est de changer la philosophie des gens pour qu'ils arrêtent de penser à toujours se déplacer seul et en plus pour un oui ou pour un non.
Il faut aider le covoiturage et sensibiliser au regroupement des déplacements.

Merci,
Cordialement,

Contribution n°1031 (Web)

Proposée par Moukrim kenza
(m.kenzamoukrim26@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h45
Adresse postale : 123 Rue du Sphinx 30900 Nîmes

Jeune gardoise depuis toujours et utilisatrice de la N106 à hauteur de Nîmes et parfois depuis ALES, j'ai entendu parler du projet contournement Ouest de Nîmes dans la presse dans un premier temps et en discutant avec des amis dans un 2 ème temps.
Ayant un intérêt pour notre environnement futur, j'ai décidé de me faire une idée sur le pourquoi comment de ce projet, en consultant pour la première fois de ma vie un dossier de déclaration d'utilité publique.
Je pensais que dans une DUP on se pose réellement toutes les questions et que cette étape vient après l'analyse de plusieurs pistes et études indépendantes
Quelle était ma surprise de découvrir que finalement les choses étaient directement orientés pour un contournement et pas la même équipe.
D'où une première interrogation sur la garantie d'impartialité dans la décision
entre tel ou tel choix.

Ma 2 -ème déception est la suivante et ceci m'inquiète beaucoup :
La non prise en compte du télétravail post COVIS qui est un fait irréversible et positif de notre société
La non prise en compte des réflexes d'économies d'énergies et notamment depuis 1 an avec la crise énergétique

Je pensais que notre société est capable de s'adapter et d'intégrer ceci dans un projet du futur
Finalement, ce projet part d'un vieux postulat qu'il faut un contournement, sans prendre du recul sur les solutions alternatives et propose un contournement.
Il a été esquissé il y a plus de 30 ans, modifié à la marge entre depuis 6 ans , mais toujours dans le même état d'esprit :
• Toujours plus de voies

• Toujours plus de vitesse
• Grapiller quelques minutes en engendrant des risques additionnels sur l'homme et l'environnement

Je suis contre ce projet, car il ne correspond plus ni aux intérêts suprêmes et primordiaux de notre époque (le bien être , la biodiversité, efficience en termes de transport dimensionné au juste besoin) et ne répond pas aux besoins de la population de tout le Gard pour aujourd'hui et encore moins pour le futur.

Contribution n°1032 (Web)

Proposée par Section nîmoise du Parti Socialiste et Comité d'Agglomération des sections socialistes de Nîmes -métropole (fede30@parti-socialiste.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h08
Adresse postale : rue André Le Nôtre 30900 Nimes

Aujourd'hui, si la sobriété énergétique s'impose à nous toutes et tous, la sobriété foncière l'est tout autant. Pourquoi vouloir résoudre les problèmes de mobilités de la Vaunage et du bassin alésien en créant un aspirateur à voitures qui ne fera qu'aggraver la situation actuelle.
L'avis de l'Autorité environnementale sur le contournement Ouest de Nîmes publié le 21 juillet 2022 est on ne peut plus clair sur ce sujet relevant :
- les atteintes majeures aux milieux naturels concernés par le projet,
- l'absence d'analyse d'alternative au projet
- les faiblesses des analyses de trafic et de ses conséquences en matière de pollution atmosphérique et de bruit,
- le défaut d'intégration paysagère en plusieurs endroits sensibles du tracé
Et conclut dans sa synthèse, « de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet…le dossier doit être repris en profondeur ».
A l'issue des nouvelles observations portées par l'Ae n° 2022-36.1 du 23.02.2023, il est indiqué qu'elle considère que « ce projet, qui présente de nombreux points d'échanges, ne soit un puissant accélérateur de l'étalement urbain ».
Or, de nombreux habitants se sont installés dans des communes limitrophes de la Vaunage pour des raisons économiques et sont aujourd'hui « piégés » en l'absence de toute alternative au transport individuel. Ainsi, « les piégés de la périurbanisation » n'ont d'autres choix que la voiture individuelle sans qu'ils leur soient proposés un choix alternatif. Il est donc urgent de travailler à un projet alternatif au tout voiture pour la Vaunage et pour l'ensemble des territoires de la métropole nîmoise.
Il n'est pas de l'intérêt de l'Etat aménageur de soutenir financièrement un projet obsolète qui ne satisfait à aucun critère de développement durable tant sur le plan des déplacements que sur le plan de l'urbanisation et l'environnement.

Aussi, il est urgent de travailler à l'élaboration d'un projet alternatif crédible permettant aux citoyens et usagers de s'exprimer et de concevoir un modèle de déplacements quotidiens sobre et pratique dans le cadre d'une concertation ouverte et transparente.

Contribution n°1033 (Web)

Proposée par Alain Perchoc
(alain.perchoc30100@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h16
Adresse postale : 399 chemin du Viget 30100 Alès

Je soutien totalement ce détournement qui aurait du être fait depuis fors longtemps.

Contribution n°1034 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h24

Bonjour, voici une simple réflexion d'un contribuable Nîmois.
D'emblée je te tiens à préciser ma position vis-à-vis du contournement Ouest de la ville de Nîmes .
Où est le problème ?
En tant qu'habitant du quartier Nord-Ouest, j'observe tous les jours de très forts ralentissements dès l'accès au périphérique existant. Des bouchons se forment en amont de la trémie de Castanet . Inutile de se demander l'état d'esprit des conducteurs en provenance du nord du département et d'ailleurs ou de la ville d'Alès, qui doivent déjà patienter plusieurs minutes pour accéder seulement au carrefour de Carremeau alors qu'ils patientent depuis le col de « Barutel « pour faire quelques km de plus.
L'intégration dans le trafic est difficile pour s'orienter vers le Sud du département ou de prendre la direction vers l'autoroute en direction de Marseille ou de Montpellier.
Imaginons ce que serait la circulation sur l'ancienne route d'Alès N106 qui traverse la ville si ce périphérique n'existait pas !
Pourquoi ça bouchonne ? C'est actuellement un boulevard intra-urbain qui dessert les quartiers qui se sont développés depuis une cinquantaine d'années.
Il n'a pas était conçu à l'époque dans l'esprit de contournement, puisque tous les carrefours sont destinés à desservir des groupes d'habitation, des quartiers avec des zones commerciales et industrielles, sans oublier le CHU Carremeau, plus gros employeur de la ville.

Impossible d'accéder à l'autoroute directement, produisant les nuisances actuelles de pollutions sonores, émissions de gaz et de particules par le ralentissement et accélération des Véhicules.
Les échanges avec les villages proches accentue le problème de fluidité.
Les habitants des villages extérieurs à la ville de Nîmes sont inconséquents dans leurs démarche écolo, se manifestant contre ce projet. Eux-mêmes ont fuit la ville pour habiter à la campagne tels des « BOBOS » ils oublient qu'ils travaillent dans cette ville et viennent par leur activité aggraver la situation . Parmi les propositions, on entend tout et n'importe quoi, « il y qu'a », utiliser les déplacements doux tels que le train ou le vélo ou les transports en communs ! Modifier les croisements actuels en passages supérieurs ou inférieurs et comment fera-t-on pour rejoindre l'autoroute A9 directement. Le coût sera faramineux et non estimé sérieusement
Ils contestent le temps à gagner qui serait de 8 minutes, disproportionné à l'intérêt du projet, sauf que dans 20 ans le temps à gagner sera le double et plus ! C'est curieux ce « refrain » de 8 minutes qui a été évoqué il y a quelques années contre le raccordement de la ligne SNCF Alès Nîmes lors de la réalisation du viaduc…Qui n'est pas contestée aujourd'hui, bien au contraire !
Cessons les bavardages stériles !
Je suis cent pour cent très favorable à ce projet pour les économies d'Energie induites et de développements d'emplois.
Ma conclusion est la suivante, il faut réaliser « intelligemment » ce projet au plus vite qui aurait dû être fait depuis longtemps pour désenclaver le bassin Alésien !
GC

Contribution n°1035 (Web)

Proposée par Segonds jean-pierre
(jean-pierre.segonds@orange.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h27
Adresse postale : 11 rue de Loye 30000 Nîmes

Bonsoir,
je vous transmets en fichier joint le texte de mes observations concernant l'enquête DUP du contournement Ouest de Nîmes
Bonne réception

1 document associé
contribution_1035_Web_1.odt

Contribution n°1036 (Web)

Proposée par CHABAS PIERRE
(iveco@chabas-avignon.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h53
Adresse postale : 67 ROUTE DE NIMES 30540 MILHAUD

Bonjour, Je suis le Président de CHABAS VEHICULES. Le site que j'exploite à Milhaud compte aujourd'hui 25 salariés. Nos activités consistent à la vente, la réparation, la maintenance et la distribution de Pièces de rechange pour des véhicules utilitaires et industriels.
Bien que favorable au contournement ouest de Nîmes, je ne peux pas accepter de devoir déménager mon activité. En effet, celle-ci est idéalement située pour les clients. Nos ateliers et la surface de parking nécessaire pour réaliser notre travail rendent difficile le déplacement puisqu'il nous faut un minimum de 10 000 m² pour exercer convenablement. Le coût d'un déménagement condamnerait l'avenir de notre présence sur l'agglomération nîmoise.

Contribution n°1037 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GALERNE Bernard

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°30 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 30
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1037_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1037_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1038 (Web)

Proposée par SABADEL Ana

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h54

Je suis contre ce projet. En effet, si l'on se base sur les 2 rapports de l'Autorité environnementale (Ae), juillet 2022 et février 2023, ce projet n'a toujours pas « démontré son utilité publique » ni « la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur ». Ces avis portent sur la qualité de l'étude d'impact et selon l'avis de 2022 :

-« Le dossier ne comprend pas d'évaluation complète des incidences sur les sites Natura 2000 »,
-« L'analyse de plusieurs alternatives fait défaut » (largeur de la voirie, nombre d'échangeur, limitation de vitesse, pas de précisions sur la surface artificialisée par le projet…),
-« Les lacunes de l'étude de trafic la rendent inexploitable pour l'analyse des incidences qui lui sont liées (congestion, sécurité routière, gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, bruit), tout comme pour l'évaluation socioéconomique »,
-L'étude d'impact ne modélise pas le risque d'inondation correctement puisque l'étude ne prend pas en compte les crues les plus graves,
-L'étude ne propose pas de mesures concrètes concernant la réduction des expositions au bruit et à la pollution de l'air des maisons les plus exposées et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans son rapport complémentaire, l'Ae nous informe que :

-L'étude ne fournit pas de représentation en trois dimensions, ce qui ne permet pas, selon l'Ae, de « pour pouvoir appréhender la complexité du nœud et les hauteurs respectives des infrastructures »,
-L'étude de trafic est incomplète et ne donne aucune précision sur les hypothèses prises, personne ne peut donc savoir si elles sont pertinentes. Ainsi le gain de temps annoncé est arbitraire,
-Concernant l'augmentation de la pollution sonore, aucune mesure ne sera prise « pour les riverains de la nouvelle infrastructure y compris sur les secteurs qui dépassent la valeur de 60 dB(A) »,
-Concernant la qualité de l'air, le bruit ou l'écologie, « Les hypothèses retenues sont donc parfois encore incohérentes »,
-Concernant certaines parties du projet, comme le nombre d'échangeurs, le maitre d'ouvrage ne prend « pas en compte les incidences sur l'environnement et la santé humaine, directes ou indirectes, liées aux conséquences prévisibles du projet sur le développement de l'urbanisation »,
-« Le dossier ne permet ni d'informer correctement le public ni de prendre en compte les mesures d'évitement, de réduction et de compensation, ni les dépenses correspondantes dans l'évaluation socioéconomique »,
-Chose étonnante, il n'y a pas d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées au trafic.

Ainsi l'Ae conclut : « Au stade où le dossier est présenté à l'Ae, de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur et, en corollaire, permettre la modification des plans locaux d'urbanisme ».

Contribution n°1039 (Mairie de Caveirac)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°31 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 31
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1039_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1040 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Association Caveirac Vaunage (ACV)

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°32 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier

Numéro dans le registre papier : 32
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1040_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1040_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1041 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DUSSAUT Jean-Luc

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 16h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°33 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 33
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1041_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1041_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1042 (Mairie de Caveirac)

Proposée par CHAPELLE Marie et François

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°34 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 34
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1042_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1043 (Mairie de Caveirac)

Proposée par COBATY Nîmes

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°35 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 35
Numéro de la page issu du registre papier : 15

2 documents associés
contribution_1043_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1043_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1044 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Jacques GAUDIBERT

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 17h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°36 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 36
Numéro de la page issu du registre papier : 15

1 document associé
contribution_1044_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1045 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GABACH Claude

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°37 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 37
Numéro de la page issu du registre papier : 15

1 document associé
contribution_1045_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1046 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GUILLOT Gilles

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°38 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 38
Numéro de la page issu du registre papier : 15

1 document associé
contribution_1046_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1047 (Mairie de Caveirac)

Proposée par P. REILLE, A. BERGUE et E. de David BEAUREGARD

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°39 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 39
Numéro de la page issu du registre papier : 16

1 document associé
contribution_1047_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1048 (Mairie de Caveirac)

Proposée par LIB INDUSTRIES

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 18h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°40 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 40
Numéro de la page issu du registre papier : 16

1 document associé
contribution_1048_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1049 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 18h49

Passage part le chemin cante perdix et plus favorable au maintien des emplois qui sont directement impactée .

Pas d'accord sur le projet un employé de la zone

Merci

Contribution n°1050 (Web)

Proposée par JEAN PIERRE
(jeanpierrejouve@orange.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 19h00
Adresse postale : 6 ROUTE DE CLARENSAC 30820 CAVEIRAC

Je suis contre la déviation :
Pourquoi ne pas aménager la totalité de la RN 106 en 4 voies avec des passages surélevés sur les rond points (toujours à saturation) jusqu'à l'entrée de l'autoroute . le cout de cette réalisation serait surement nettement inférieur au projet existant.
Je ne parle pas de tous les inconvénients et problèmes décrits, je pense, par beaucoup d'autres intervenants.

Contribution n°1051 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 19h10

Bonjour,

Quand je visualise l'accès aux entreprises historiques de st Césaire, je n'arrive pas à comprendre que l'accès pénalise de nombreuses entreprises, quelle drôle d'idée !!

L'échangeur E2 traverse de part en part des leaders comme LIB, LAFARGE, PROLIANS BAURES, et bien d'autres !!!!

Alors qu'il pourrait passer en amont sur le chemin de Cante Perdrix et rejoindre la RD 40 avec des ouvrages.

Si vous ne revoyez pas cet accès, ce sont des pertes économiques, d'emplois, des déplacements de population, des licenciement et des couts financiers énormes en procédure et expropriation pour les collectivités, et donc pour nous contribuables !

Monsieur l'enquêteur, donnons du sens au CONIM, que vos observations en fassent une opportunité au développement de nos entreprises, de nos emplois, pas un désastre commercial et industriel !

Merci beaucoup

Contribution n°1052 (Web)

Proposée par arnal
(tirouvalou@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 19h14
Adresse postale : 15 rue alfred de musset 30000 30000 - NIMES

Je suis opposé à ce projet !

C’est une énorme bêtise, s’il abouti.

A l’heure actuelle tout espace vert compte, et là on en supprimerait 185 hectares – on ne peut pas se le permettre.

Quand est ce que nous écouterons nos scientifiques ??
Récemment le ministre de la Transition écologique Christophe Béchu , appelant à «sortir du déni», a évoqué la nécessité de «préparer notre pays à [une hausse de température moyenne de] 4 degrés». Cette garrigue regorge de trésors, pourquoi la massacrer au profit d’un projet qui ne prend pas en compte le déplacement dans sa globalité.

Tellement de réflexions sont à étudier pour se déplacer. Il est plus qu’évident que l’on doit investir dans le transport en commun, il doit être massifié afin de supprimer ces bouchons continuels du matin pour ceux qui viennent sur Nîmes et inversement le soir pour rentrer chez eux, engendrant de la pollution du bruit et des accidents.
Sur la partie transport on oublie trop souvent le FRET, le rail permet de relier Alès à Nîmes et au delà.

Je fais une aparté sur la future ZFE, qui aura lieu sur Nîmes, où les transports en commun seront une nécessité absolue au risque de créer une crise sociale.

Ce projet n’est pas bon pour notre planète, pour moi c’est un projet provisoire de 300 millions, qui répondra aux besoins sur une courte période avant d’être à nouveau saturé par les voitures, comme le démontrent les études - Je fais référence au trafic induit (c’est le volume de trafic supplémentaire généré par la création ou l'amélioration d'une infrastructure de transport). As-t-on vraiment le luxe de jouer à l’apprenti sorcier, et de créer ce contournement, et voir si ça marche ?? NON.

Ce projet répond clairement au plan de relance annoncé par notre président. Je dis oui il faut un plan de relance ambitieux pour notre pays, réfléchi et structuré, durable et en respect de notre milieu environnemental et climatique. Une France qui doit regarder à 2 fois avant de réaliser de tel projet, et de combiner transport et environnement en misant sur le durable.

Merci de m’avoir lu.

Contribution n°1053 (Web)

Proposée par GUERRE Cyril
(guerre.cyril@orange.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 19h29
Adresse postale : 23 chemin de la Micrause 30820 CAVEIRAC

Ci-joint ma contribution pour m'opposer à ce projet de CONIM et conteste son utilité publique

1 document associé
contribution_1053_Web_1.pdf

Contribution n°1054 (Web)

Proposée par Brunner
(isaetjoss@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 20h02
Adresse postale : 56 rue madame de Sévigné 30540 Milhaud

Non au contournement, pourquoi nous remettre un autre rond point sur la 113 qui existe déjà. Dépenses pharaoniques et on ne pense pas à la faune et la flore et nous ..... On va être gazé à longueur de journée pour gagner 10 mn. Vu la conjoncture actuelle on nous demande de faire des efforts et vous dépenser tant d'argent !!!!

Contribution n°1055 (Web)

Proposée par Dhaid
(dhaid.hocine@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 20h35
Adresse postale : 324 chemin de pequine 30360 Ners

Je suis pour la déviation du contournement de Nîmes pour ma part qui bosse à Millau je dois partir 1h20 avant pour arriver à l'heure des bouchons incompréhensible je suis pour cette déviation

---

Contribution n°1056 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 20h41

Je suis profondément contre ce projet qui va dénaturer un espace de nature préservé et qui semble aller à l'encontre de toutes les tendances actuelles d'écologie et de préservation de l'environnement. Dépenser l'argent public dans des travaux qui vont dégrader le paysage local et représenter une nuisance sonore sans la preuve d'une amélioration de la qualité de vie des citoyens me semble totalement inconséquent et arbitraire.

Contribution n°1057 (Web)

Proposée par Heydon Thomas
(thomas.heydon@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 21h01
Adresse postale : 18 Quai De La Fontaine 30900 Nîmes

Non à la destruction de la garrigue et des espaces naturels pour polluer davantage. Nous ne sommes plus dans les années 80. Cette politique de construire des routes dans l'espoir de résoudre des problèmes est dépassé, irresponsable et au long terme inefficace.

Contribution n°1058 (Web)

Proposée par BUISSON Sébastien
(sbuisson@cogedim.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 21h26
Adresse postale : 95 Chemin des Coccinelles 34170 Castelnau-le-Lez

Contribution Sébastien BUISSON
Je suis ingénieur en bâtiment (Ecole Spéciale des travaux publics à Paris). Je suis Directeur de la construction chez un promoteur national à Montpellier.
J'ai passé toute mon enfance dans le Gard et j'apprécie de revenir voir mes parents à Nîmes dans leur coin de nature. Mes parents gardent mes 2 enfants pendant toutes les vacances scolaires à Nîmes. Ils habitent depuis peu au lotissement des roches blanches.
Mes parents m'ont parlé du projet de contournement qui va passer à 200 mètres de chez eux.
Etant ingénieur dans la construction, les informations de mes parents m'ont interpellé et j'ai décidé de prendre lecture de quelques pièces du dossier pour comprendre les inquiétudes exprimées et pour forger mon opinion.
Quelle était ma surprise et déception de découvrir autant d'incohérences avec la politique de notre époque (sobriété énergétique, sobriété économique, bas carbone etc. la liste est longue) et surtout les dégâts qui seront occasionnés à la garrigue, en plus de la dégradation du cadre de vie des habitants des Roches Blanches, de mes parents et de mes enfants.
Tout ceci m'a amené à m'exprimer sur cette DUP.
Sur le plan du trafic :
Si j'ai bien compris, l'intention initiale était de traiter la moitié du trafic de la RN 106 (A la page 14/54 du document du document « piece-c-notice-explicative-et-caracteristiques-des-ouvrages-les-plus-importants) avec une circulation actuelle sur 2x2 voies avec une vitesse actuelle de circulation entre 50 km/h et 70 km/h.
Les concepteurs de ce projet, ont projeté la moitié du trafic sur le contournement. Donc le besoin théorique est de 2 fois 1 voie à 50 km/h. Je m'interroge donc sur l'intérêt du passage à 110 km/h
La conception de CONIMES par une double voie express à 110 km, signifie que ce projet est surdimensionné par 4.
Cette vitesse de 110 km/h va à l'encontre de toutes les démarches de sobriété en énergie indispensable à notre société et afin de préserver notre milieu naturel.

Sur le plan acoustique :
« EN Page 307/517 pièce E2 étude impact, il est indiqué que la topographie du site subira d'importantes modifications.
En chapitre E.II.2.2. Mesures d'évitement et de réduction envisagées
❑ Aménagements paysagers et traitement des déblais

Les impacts visuels des modifications du relief seront atténués par un traitement paysager s'adaptant au mieux au relief existant environnant.
Les profils en travers des talus seront dessinés pour une meilleure liaison-cicatrisation avec la topographie environnante
❑ Réutilisation des matériaux de déblai
Les matériaux rocheux seront également réutilisables …. Par concassage. Soit Environ 1 710 000 m³ à traiter ».

Vous indiquez que suite à la mise en place des mesures d'évitement et de réduction, aucun impact résiduel significatif n'est à prévoir. Et de fait, aucune mesure compensatoire ne s'avère nécessaire !
Vous annoncez un budget de protection acoustique de 2 millions d'euros sur les 12 km de voies. Soit 166 euros/ml. C'est un chiffre ridiculement bas.

Impact en phase chantier :
En Page 44 /517 pièce e2 étude impact
« Une base vie principale pourra se situer sur l'emprise des futures gares de péage. Les travaux s'étendant sur un linéaire de 12km, des bases vie secondaires pourront être nécessaires, par exemple pour les travaux importants suivants : installations de concassage au centre du projet, ouvrage de franchissement de la voie ferrée, échangeur nord.
Une plateforme de concassage des matériaux pourra être mise en place au niveau de la ressource principale de matériaux, soit à l'est de la carrière, dans les emprises travaux »

J'observe que le concasseur a été implanté à l'est de la carrière donc à proximité du quartier des roches blanches de plus de 1000 habitants.
Comment dans ces conditions vous pouvez affirmer qu'aucune mesure compensatoire est nécessaire !
Ce projet, va entrainer en phase chantier des nuisances sonores et de pollution lié au concassage, en plus des nuisances sonores, visuelles et écologiques durables en phase exploitations
Coût démesuré de CONIMES :
Vous annoncez un budget de 300 millions d'euros pour les 12 km de voies.
Si on tient compte de dépassement budgétaire, qui est inévitable pour un projet bâclé tel que CONIMES, le prix final sera de 360 ME.
Soit 30 millions d'euros le KM.
Il est publiquement connu que le prix de Km de ce type de voies vaut 7 millions d'euros.
Le projet CONIMES coûte environ 4 fois plus cher.
Ce coefficient de 4 rejoint finalement le surdimensionnement par 4 lié au trafic (voir 1 er chapitre de cette contribution)
Sur un plan global :
Je pensais que dans une DUP, on se pose toutes les questions et que cette étape traite de plusieurs projets alternatifs à un contournement comme un aménagement profond de l'existant.
Mon sentiment est que les choses étaient directement orientées pour concevoir un contournement !
Je me suis interrogé sur les raisons qui ont amenées la majorité des villes de Nîmes Métropole de donner leur accord à un tel projet.
Je me demande si les élu(e)s, ont lu ces documents avant de voter pour un tel projet à contre sens de notre époque moderne.
Par exemple, dans l'agglomération de Montpellier, les projets ayant un objectif similaire à celui de CONIMES, ont eu l'effet inverse de celui escompté : en favorisant la circulation automobile dans de nouvelles zones, on a accéléré le peuplement et la bétonisation d'espaces naturels ou agricoles sans pour autant désengorger le centre-ville.
En fin, la lecture de l'avis de l'autorité de l'environnement en date du 23/02/2023 m'a conforté dans mon analyse.
Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet du contournement de Nîmes.

Contribution n°1059 (Web)

Proposée par Dugué Adrien
(adrien.dugue@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 21h38
Adresse postale : 17 rue Charles gide 30000 Nimes

Très beau projet ! Je suis nimois et travaille sur ales. On a tous besoin de ce contournement ouest et vite ! Le budget semble colossal mais ce serait amusant de calculer le manque à gagner de toutes les voitures et camions arrêtés sur la rn106 le matin et le soir…! Je suis POUR !

Contribution n°1060 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 21h42

Je suis une habitante de rue de lucine un quartier qui n'est pas figurer sur votre carte si je a 400m si vous fête la route comme vous la prévoyez .je ne suis pas d'accord j'ai acheter dans un quartier calme et sans bruit normalement si vous continuer votre projet je sumerai sujet de nuisance poussière pollution alors que j'ai des enfant en bas âge emplus vous avez pensez à habitant j'ai acheter cher mon terrain plus construction je veux pas que ma maison perde la valeur je veux pas que la double 2 voix passse acote de chez moi

---

Contribution n°1061 (Web)

Proposée par Reboul Éric
(ericreboul3030@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 22h15
Adresse postale : 253 Chemin des primevères 30900 NÎMES

Je suis favorable au contournement NÎMES ouest

Contribution n°1062 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 22h38

Bonjour,

j'ai 19 ans j'habite Caveirac depuis que j'ai 2 ans et la garrigue fait parti de mon cadre de vie , de mon enfance et de ma construction de jeune adulte : Ballade, course à pieds, VTT, rencontre avec la faune et la flore. Aujourd'hui en tant qu'étudiant je suis sur Montpellier et même si j'adore ma vie étudiante, le week end je retrouve avec plaisir cette quiétude. Je pense que notre environnement naturel doit être préservé pour notre santé et notre bien être et que ce poumon vert à proximité de la ville doit être conservé. Je suis trop jeune mais je suis sûr qu'il peut y avoir d'autres solutions pour décharger un peu cette nationale tout en préservant notre éco système, et surtout moins chères. (il suffirait peut-être que certaines personnes change un peu leurs habitudes et que les transports en commun soient plus efficaces. Avec cet argent, il y a d'autres choses plus importantes qui pourrait être faîtes.

Contribution n°1063 (Web)

Proposée par Pltn Mathilde
(mathilde.pelatan@gmail.com)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 22h43
Adresse postale : 75 impasse du mont de verdun 30900 Nîmes

Totalement CONTRE ce projet sur tout point de vue !!
La construction de ce contournement va entraîner d'énormes dégâts : la destruction d'habitats naturels donc perte de nombreuses espèces animales et végétales, l'augmentation des risques incendie, le changement climatique avec l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, l'obstructions des nappes phréatiques (dans un région sujette aux inondations et à la sécheresse en été), ... etc, et la liste est longue !
Il est plus important de prendre en compte les impacts à long terme de la construction d'une nouvelle route sur l'environnement naturel, les communautés locales et le climat. La garrigue est véritablement le poumon vert de la région !
Je ne comprends pas pourquoi d'autres alternatives plus durables, moins destructrices et moins chères pour répondre aux besoins de transport n'ont pas été plus réfléchis sur les routes déjà existantes !

Contribution n°1064 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 23h27

Très bonne idée pour désengorger le périphérique nîmois, pour un accès plus facile à Alès mais aussi à tout le nord du Gard, et peut être même pouvoir contourner Nîmes par le Nord.

Contribution n°1065 (Web)

Proposée par Myriam ORTIZ

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 23h52
Adresse postale : 1105 chemin du Golf 30900 NIMES

Absolument contre ce contournement ouest de NIMES !
En effet couper 185 hectares de garrigue sur 12 Kms est une grosse erreur sur le plan environnemental et va contribuer davantage au réchauffement climatique, va supprimer des animaux et insectes important pour la pollinisation, malheureusement déjà bien mal en point.

Cela va déplacer des problèmes de circulations, cela va augmenter la pollution de l'air, des sols et sonore. Il y a des possibilités d'améliorer l'existant :
- améliorer la RN 106 en 2x2 voies jusqu'à l'entrée d'autoroute et supprimer les carrefours à feux et les rond-point qui ralentissent le trafic et créer des ponts ou des tunnels
- créer des parking de covoiturage et départ de bus avant l'entrée de la ville venant de la route d'Alès et de la route de sommières
- des couloirs de bus s'arrêtant à l'hôpital,
- des pistes cyclables et le prolongement de la voie verte de Caveirac jusqu'à Nimes
- des protections anti-bruit proche des habitation avec beaucoup de végétation
- une entrée d'autoroute à st Césaire permettrait que les gens arrivant de la Vaunage évitent les axes chargé du coté de L'hôpital Carémeau

J'espère donc que ce projet ne voit jamais le jour.

Merci pour votre lecture Messieurs les enquêteurs.

Contribution n°1066 (Web)

Proposée par PHILIPPE PAULINE
(pauline.philippe1@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 01h20
Adresse postale : 165 impasse de l'aloès 30900 NIMES

Je suis absolument contre le contournement ouest de Nîmes pour les raisons suivantes :
- Projet incohérent face au dérèglement climatique
- Destruction de 185 hectares d'une magnifique garrigue sur 12 KMS (certains arbres remarquables et anciens)
- Destruction d’une faune et d'une flore précieuse (le peu qu'il en reste)
- Augmentation de la pollutions de l'air
- Augmentation du bruits
- Augmentation des risque d'incendies

Il y a bien d'autres possibilités en améliorant l'existant.
La route d'Alès devrait passer en 2x2 voies et devrait être directe vers l'autoroute, des ponts comme celui du paratonnerre devraient être installés au niveau du carrefour à feux de Valdegour, du rondpoint de Carémeau, le carrefour après la Maison des Compagnons et du rond point de l'entrée d'autoroute Nîmes-ouest.
Créer des protection antis bruits, des parkings de covoiturage et de départ de bus avant l'entrée de la ville, des pistes cyclables.

Notre avenir n'est pas dans le "tout voiture"

Contribution n°1067 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 06h38

Favorable à 200%

Contribution n°1068 (Web)

Proposée par Association Caveiracvaunage
(caveiracvaunage@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 07h44
Adresse postale : Mairie de caveirac 3o820 caveirac

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

En pièce complémentaire a la contribution n°1040

déposé par l'association Caveiracvaunage.

2 documents associés
contribution_1068_Web_1.PDF
contribution_1068_Web_2.pdf

Contribution n°1069 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 08h12

Je demande à ce que soit réexaminée la position de l'échangeur E2. En effet, ce dernier peut être positionné plus au nord, par le chemin de Cante Perdrix et rejoindre la RD40 afin de maintenir l'activité économique de la zone, la sécurité des emplois tout en préservant cet environnement.

Contribution n°1070 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 08h42

Je travaille dans le haut de la Zone de St Césaire et cette bretelle devrait faciliter mon trajet... si elle ne faisait pas partir mon Entreprise et me faire perdre mon emploi !

A priori, plus de 5 entreprises seraient expropriées si cette solution est choisie et pas des plus petites.

Cette bretelle, à mon sens, doit faciliter l'entrée dans la zone pour favoriser l'activité des Entreprises qui y sont et non pas les exproprier !

Il y a de la place un peu plus au Nord (vers le camps des gens de voyage) : il me semble plus judicieux de choisir cette solution.

Contribution n°1071 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 08h43

pour le contournement

Contribution n°1072 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h21

pour conserver les emplois et l'activite commerciale, il faut revoir le projet, il faudrait le faire passer chemin cante perdrix, ce qui donnerai un developpement de l'activité tout en preservant les entreprises existante

---

Contribution n°1073 (Web)

Proposée par Groupe gardois de la LPO Occitanie
(gard@lpo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h22
Adresse postale : c/o Biosphera, 15 rue Vincent Faïta 30480 CENDRAS

Le groupe local gardois de la LPO Occitanie veille particulièrement à la prise en compte de la biodiversité et de l’environnement dans les projets d’aménagement.

Après examen du projet de contournement routier ouest de Nîmes, nous ne pouvons que transmettre un avis défavorable lors de cette enquête publique.

Ce projet routier n’est globalement pas à la hauteur des enjeux de mobilité durable à l’échelle de l’agglomération nîmoise et du département et il n’est pas justifié par rapport aux autres orientations à développer en lien avec les transports collectifs (train, train-tram, parkings relais et future ZFE nîmoise notamment) et son impact environnemental sera majeur dans les garrigues nîmoises déjà impactées par l’urbanisme diffus.

Nous partageons en ce sens l’avis de l’autorité environnementale sur les insuffisances de prise en compte de la biodiversité (espèces protégées et aires protégées, réseau Natura 2000, niveau d’artificialisation direct et indirect du projet).

Il est évident que ce nouvel axe routier va favoriser de fait l'artificialisation, la bétonisation et l'urbanisation de nombreuses zones actuellement naturelles ou agricoles en périphérie.

A cela il faut rajouter deux impacts non évalués à ce stade et liés aux nouveaux projets routiers :

La mortalité de la faune en lien avec les collisions routières qui est systématiquement oubliée ou sous-évaluée,

L'augmentation très nette du risque d'incendies en lien avec l'axe routier et les conséquences inévitables de la prévention (débroussaillage d'aires forestières) et des incendies eux-mêmes bien évidemment.

Pour toutes ces raisons, notre association vous demande de donner un avis défavorable à ce projet ancien qui n'a plus de sens au cœur de la crise écologique et climatique que nous vivons.

1 document associé
contribution_1073_Web_1.pdf

Contribution n°1074 (Web)

Proposée par yann
(yannjarricot@mail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h25
Adresse postale : 245 rue Germandree 30900 NIMES

La nécessité de décongestionner la 106 peut se comprendre pour l'intérêt général.
Le choix du tracé retenu s'est fait par défaut pour ne pas déplaire ni aux militaires d'un côté, ni aux agriculteurs viticulteurs de l'autre.
Le tracé retenu va sacrifier la nature du côté du mas de ponge et Cavirac

Je note concernant mon quartier des hauts de NIMES (capitelle pointue, puech vert) que le projet présenté ne contient sauf erreur aucune étude d'impact du volume de circulation complémentaire généré pour les riverains en terme de :
- bruit
- pollution
- détérioration de la nature faune flore biodiversité alors que la zone est dite sensible et protégée
- risque d'incendie de la garrigue
- circulation sur le réseau secondaire (rd 907notamment, chemin de la capitelle pointue, chemin de puech vert)
- durée des travaux et gènes sur le réseau secondaire pendant les travaux
- maintien des transports en commun (notamment pour les écoliers) et des mêmes horaires de desserte.

Je note que les schémas photos et plans présentés sont anciens, notamment les vues aériennes du quartier des hauts de NIMES, qui se sont fortement densifiés sur le chemin de la capitelle pointue.

A t-il été tenu compte du nombre réel d'habitants actuels et donc de véhicules circulant sur le réseau secondaire aux heures de pointe (rd 907, chemin de la cigale), qui risquent d'être impactés (détournement, engorgement du réseau secondaire du fait de la fermeture de voies adjacentes au futur tracé etc...). si oui comment ? quels sont les garanties de fluidité de circulation des riverains pendant et après les travaux.

Personnellement je crains une forte dégradation au niveau de la pollution sonore et de la qualité de l'air vu le volume de circulation alors que j'ai choisi ce quartier pour le calme, pour la santé de mon épouse qui a un déficit immunitaire et une hypersensibilité aux polluants de l'air et une dégradation de la valeur du foncier alors que le prix du foncier était très haut du fait de la qualité de l'environnement. donc un préjudice de santé et économique important.

Ceci a t-il été calculé et pris en compte ? Si oui quels sont les documents et arguments ? Quelles sont les compensations éventuelles sans nous renvoyer à une saisine de la juridiction administrative.

Une médiation est-elle envisageable pour améliorer le projet autour de ce quartier

J'envisage de créer un regroupement d'habitants pour un collectif d'opposition ou de suggestions

Par exemple un mur anti bruit ne peut -il pas être construit pour protéger les zones habitées de cette pollution sonore.

Merci de vos réponse sur ce sujet inquiétant.

Contribution n°1075 (Email)

Proposée par Cécile ELIE
(cecile.elie@wanadoo.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h25
Adresse postale : 1477 chemin de la Capitelle pointue 30900 Nîmes

Contournement Ouest de Nîmes
Enquête publique

Le projet de contournement Ouest de Nîmes, présenté dans le cadre de l'enquête publique ouverte jusqu'au 9 mars, présente tous les ingrédients d'un aménagement nuisible sous bien des aspects.

Supporté en partie par l'Etat et un aménageur qui se remboursera en péages, le financement (280 millions d'Euros) de cet investissement est-il vraiment opportun en période de vaches maigres ?

Imprécis sur de nombreux points comme le relève l'avis de Ae (Autorité environnementale), - et ceci même en prenant en compte le mémoire en réponse des critiques soulevées -, ce contournement ne semble pas, par ailleurs, avoir les faveurs du ministère des transports.

Le projet sur un plan urbanistique apparait comme un étranglement , une saignée dans l'espace de garrigue qui cerne l'agglomération qui représente une réserve précieuse de biodiversité, un équilibre hydrologique et climatique pour l'agglomération.

Ce projet a toutes les caractéristiques favorisant à une extension de l'urbanisation en zone naturelle. La réserve foncière (250 hectares) entre le mas Granon, le mas de Ponge et le Clos Gaillard (le long de la route de Lédignan) est déjà un signe facilitateur. Or, le manque d'eau, les aléas climatiques, la saturation des routes, l'absence d'équipements interdisent l'étalement urbain.

A cette liste j'ajoute les traumatisme paysagers pour le franchissement de voies existantes (ex : route de Sauve).

Des alternatives existent pour palier la saturation de la RN 106 entre Nîmes et Alès. La réduction drastique de la vitesse, sa mutation en boulevard urbain régulateur et, pourquoi, ne pas entreprendre une permutations rail-route en établissant des liaisons cadencées Alès-Nîmes sur la voie ferrée qui file jusqu'à Clermont-Ferrand ? Cela permettant aussi la desserte de quartiers excentrés de Nîmes, des bourgs et villages échelonnés sur cet itinéraire. Avec les 100 milliards débloqués par l'Etat pour la modernisation des transports ferrésil y a justement une fenêtre de tir.

Au final je donne donc une avis défavorable à cette enquête qui pêche par trop de lacunes avec un bénéfice très incertains pour les habitants d'Alès comme de Nîmes sauf peut-être financiers pour certains.

Contribution n°1076 (Courrier)

Proposée par Madame DUSSAUD

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 10h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°18 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 18
Numéro de la page issu du registre papier : 7

2 documents associés
contribution_1076_Courrier_1.pdf
contribution_1076_Courrier_2.pdf

Contribution n°1077 (Courrier)

Proposée par ASPIC

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 10h25

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°19 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 19
Numéro de la page issu du registre papier : 7

2 documents associés
contribution_1077_Courrier_1.pdf
contribution_1077_Courrier_2.pdf

Contribution n°1078 (Courrier)

Proposée par BRL

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 10h35

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°20 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 20
Numéro de la page issu du registre papier : 8

3 documents associés
contribution_1078_Courrier_1.pdf
contribution_1078_Courrier_2.pdf
contribution_1078_Courrier_3.pdf

Contribution n°1079 (Courrier)

Proposée par Bernard ELIE

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°21 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 21
Numéro de la page issu du registre papier : 8

2 documents associés
contribution_1079_Courrier_1.pdf
contribution_1079_Courrier_2.pdf

Contribution n°1080 (Courrier)

Proposée par Cécile ELIE

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°22 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 22
Numéro de la page issu du registre papier : 8

2 documents associés
contribution_1080_Courrier_1.pdf
contribution_1080_Courrier_2.pdf

Contribution n°1081 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h52

Il me semble important d'exploiter le panel de possibilités autres pour désengorger le traffic plutôt que de faire ce contournement qui générera de nombreuses nuisances autant pendant sa construction que pendant son utilisation.Covoiturage, parkings relais, mobilités douces dans une belle région comme la nôtre mériteraient d'être développés à leur maximum.

Contribution n°1082 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h54

Bonjour ,
Il faut revoir le tracé ,car le fait de traverser la zone industrielle implique des expropriations des entreprises ce qui peut entrainer des pertes d'emploi .
Merci de prendre en considération.

Contribution n°1083 (Web)

Proposée par Association Abeille et Biodiversité

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h56

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

1 document associé
contribution_1083_Web_1.odt

Contribution n°1084 (Web)

Proposée par MOLLIERE Carole
(carole.molliere@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h57

Le projet de contournement Ouest est un non-sens écologique et économique alors que son intérêt public ne semble pas avoir été démontré.
La responsabilité et le bon sens environnemental devrait mettre un terme définitif à ce projet déconnecté des réalités actuelles.

Contribution n°1085 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h59

en tant que citoyen lambda, je pense effectivement que le réseau routier en question est saturé et que croire à un changement de mentalité qui nous fera abandonner la voiture et le transport routier est un voeu pieux, cela fait bien longtemps que nous aurions dû passer au transport de marchandises par voie ferrée mais cette solution n'a pas été choisie par l'état ...
tous ces documents mis en ligne sont quasi incompréhensibles pour le commun des mortels et c'est surement le but, alors j'émets un avis favorable pour le contournement mais avec surement des modifications à faire en fonction des différents avis émis par les spécialistes du secteur...

Contribution n°1086 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h06

je suis fermement contre ce projet de contournement Il est urgent que nous discutions tout cet aménagement sous l'angle du réchauffement climatique et avec tous les partenaires surtout riverains .

Contribution n°1087 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h07

je suis fermement contre ce projet de contournement Il est urgent que nous discutions tout cet aménagement sous l'angle du réchauffement climatique et avec tous les partenaires surtout riverains .

Contribution n°1088 (Web)

Proposée par Laporte Christophe
(christophe.laporte30@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h08
Adresse postale : 137 impasse de moure froid 30900 Nimes

Bonjour je suis totalement opposé à ce projet qui va une fois de plus mettre à mal notre belle garrigue, déjà largement mise à mal avec les 2 nouveaux lotissements sortis de terre chemin du carreau de lanes ces dernières années.
Je suis pourtant concerné tous les jours par le Traffic et les embouteillages.
Il faut trouver d'autres solutions.
Cordialement

Contribution n°1089 (Web)

Proposée par Arnaud Sandra

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h09

Je suis d'Ales et il faut arrêter de prendre les alésiens et les cévenols pour des bouzeux ! Nîmes n'est qu'à 20 minutes de chez nous ce n'est pas non plus le bout du monde ! Ce n'est pas ce contournement qui va permettre à la région alesienne de se développer davantage, c'est un faux prétexte, aucune étude démontre cela. Pour gagner même pas 5 minutes et simplement aux heures de pointe cela ne vaut pas la peine de détruire des espaces préservés.
La RN 106 est déjà en 2x2 il faut simplement aménager les carrefours.
Non au contournement

Contribution n°1090 (Web)

Proposée par Llacer marc.llacer Hélène.llacer Marie. Llacer Jeane.llacer Paul.llacer Max

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h09

Je m'oppose à ce projet

Contribution n°1091 (Web)

Proposée par Angla-Gré Annie
(annie.angla-gre@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h14
Adresse postale : 24 rue de la Samaritaine 30000 NIMES

Non au projet de contournement NIMES OUET

Contribution n°1092 (Web)

Proposée par LEPOUTRE Jean-Jacques
(jjlepoutre@hotmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h15

La destruction des milieux naturels pour favoriser le développement d'une circulation non souhaitable et pour augmenter le nombre de kilomètres parcourus est une aberration.
Ce projet ne se justifie pas par l'utilité publique.
Il allie illogisme et irresponsabilité et contredit, à mon sens, totalement l'orientation climat et résilience prônée actuellement.
Des alternatives sont possibles et moins impactantes pour les milieux naturels.
Il est temps de mener une réflexion responsable qui mènerait à une décision faisant sens.

Contribution n°1093 (Web)

Proposée par Jean luc Delarbre
(jl.delarbre@gammes.org)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h29
Adresse postale : Le Presbytere 30350 Canaules et Argentieres

Que les villes gèrent leurs problèmes sans empiéter sur les petites communes, merci

---

Contribution n°1094 (Web)

Proposée par DEBEAUX François
(francois.debeaux@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h42
Adresse postale : 229 CHEMIN DU MAS DE MOURGUES 30820 CAVEIRAC

Ma femme et moi sommes CONTRE le projet routier de contournement de Nîmes par l'ouest de la ville (CONIMES) pour à minima 2 raisons : écologique et financière !
Supprimer toute cette formidable garrigue va éradiquer de nombreuses espèces de faune et de flore ! La construction des routes va accentuer les problèmes d'inondations qui sont de plus en plus nombreuses avec le réchauffement climatique ! Nous habitons à moins de 900m de ce projet et nous en subissons déjà les conséquences , ça ne pourra qu'être pire ensuite et nous ne le souhaitons pas !
Le coût de cette construction est astronomique ! Cet argent qui sera pris en majorité dans notre poche (nous les contribuables) pourrait être utilisé de façon intelligente : construire des pistes cyclables qui font bien défauts par exemple et SURTOUT : remettre en état les routes existantes autour de chez nous qui sont dans un état LAMENTABLE !!!
Il y a encore beaucoup de choses à dire contre ce MAUVAIS projet....
Vous l'aurez compris : nous n'y sommes pas du tout favorables !!!
Bien cordialement
Catherine et François DEBEAUX

Contribution n°1095 (Web)

Proposée par Association Caveiracvaunage
(caveiracvaunage@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h48
Adresse postale : Mairie de caveirac 3o820 caveirac

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

En pièce complémentaire a la contribution n°1040

déposé par l'association Caveiracvaunage.

1 document associé
contribution_1095_Web_1.pdf

Contribution n°1096 (Web)

Proposée par CACACE
(jeanfrancoiscacace@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h49
Adresse postale : 30730 FONS

Je suis opposé à ce projet qui va dans le sens de l'utilisation des énergies fossilisées, qui va engendrer un surcroit de déplacement de véhicules motorisés alors que nous devrions mettre en place des solutions alternatives existantes moins couteuses et plus en harmonie avec notre environnement. Il va bien falloir un jour arrêter de bétonné à tout va pour simplement faire fonctionner l'industrie.

Contribution n°1097 (Web)

Proposée par Inès Jean
(ines.jean@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h52
Adresse postale : 71 chemin des vignes de la faugere 34270 Lauret

Bonjour,
Le projet de contournement Ouest de Nîmes pose plusieurs problèmes, notamment écologiques, alors que d'autres alternatives sont possibles à l'image d'un réaménagement des ronds points avec des ponts et trémies par exemple. Les conséquences sur la biodiversité seraient désastreuses avec notamment la destruction d'espèces protégées comme le saga pedo. Au-delà de cette sauterelle, c'est toute la vie souterraine qui va être détruite du fait d'une bitumisation des sols. Par ailleurs, d'un point de vue social, les riverains seront gravement affectés avec des nuisances sonores et une pollution aggravée. Enfin d'un point de vue patrimonial, les clapas ancestraux vont disparaitre alors qu'ils rappellent une partie de notre passé. Finalement, ce projet disproportionné tant par les destructions engendrées que par le coût (plus de 287 millions d'euros) ne peut être réalisé dans un monde où aujourd'hui les citoyens se questionnent sur leur empreinte écologique.

Contribution n°1098 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h53

Je suis favorable à ce projet.

Contribution n°1099 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h57

Bonjour,

Vraiment pénible tous ces commentaires anti projet.
Pour l'écologie il faut "taper" sur les gros et pas les petits véhicules.
Et le contournement c'est aéré Nîmes par rapport à plein de voiture qui ne seront plus dans les bouchons nîmois.
Ce serait un progrès environnemental.

Merci.

Contribution n°1100 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h58

Je suis contre cette proposition de contournement. Après lecture du dossier d’étude, trop de questions restent en suspend.
Trop peu d’éléments permettent d’apporter la démonstration de l’utilité publique d’un tel projet.
De plus ce projet est d’un autre temps. Il est inadapté aux enjeux d’aujourd’hui. Nous voyons tous les jours la nécessité d’intervenir au plus vite pour préserver notre environnement et trouver des solutions alternatives de déplacement. Tout ceci afin d’éviter les risques naturels grandissant (inondations et incendie). Un tel projet va à l’encontre de cette prise de conscience.
Nous devons minimiser l’artificialisation des sols.
Nous devons réfléchir ensemble à des solutions pérennes afin d’équilibrer les enjeux (bénéfices, inconvénients, couts).
Le rapport d’étude de ce projet au coût exorbitant met bien en évidence le peu d’avantages apportés au regard des contraintes excessives constatées.
En conclusion trouvons vite des solutions alternatives pour éviter un gâchis financier et environnemental.

Contribution n°1101 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h07

Bonjour,
Ce projet part d'une bonne volonté de désengorger la ville mais pose en lui-même plusieurs problèmes, alors que d'autres alternatives pourraient être trouvées ayant un moindre impact, comme par exemple un réaménagement des ronds-points avec des ponts et tremis.
Parmi ces problèmes se démarque évidemment la question écologique, mais aussi social et patrimonial. Les conséquences sur la biodiversité seraient désastreuses et la destruction des sols massive avec la bitumisation. On peut d'ailleurs souligner la présence d'une espèce protégée dans cette zone: le saga pedo. D'un point de vue social, les riverains seront gravement affectés avec des nuisances sonores et une pollution aggravée. Enfin d'un point de vue patrimonial, on retrouve dans cette zone les clapas ancestraux qui disparaîtront si ce projet a lieu. En résumé, ce projet apparait disproportionné tant par les destructions engendrées que par le coût (plus de 287 millions d'euros), et ne peut être réalisé dans un monde où aujourd'hui les citoyens se questionnent sur leur empreinte écologique.

Contribution n°1102 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h19

Habitant Castanet depuis quelques années je vois le trafic routier augmenter et cela de maniére trés importante .Nimes ouest attire de plus en plus d'habitants notamment le quartier Vedelin .De plus l'hopital est en train de devenir un CHU de plus en plus important amenant bien sur un trafic qui augmente en consequence.A cela s'ajoute la ligne du tram qui traverse la N 106 toutes les 5minutes .
De ce fait l'accés a Nimes ouest est de plus en plus compliqué,le futur tracé me semble etre une necessité sinon nous alllons vers des difficultés grandissantes.

Contribution n°1103 (Mairie de Milhaud)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°31 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 31
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1103_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1104 (Mairie de Milhaud)

Proposée par anonyme

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h05

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°32 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 32
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1104_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1105 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Madame ARIELLO

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°33 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 33
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1105_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1106 (Mairie de Milhaud)

Proposée par HUGOUVIEUX Albert

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°34 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 34
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1106_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1107 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h21

Voilà un projet aberrant tant sur le plan économique qu'écologique et patrimonial, en décalage avec les enjeux actuels. Il faut donc envisager une autre alternative.
Je ne peux, par conséquent, que m'y opposer.

Contribution n°1108 (Mairie de Milhaud)

Proposée par VLEMINCKX Thomas

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 16h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°35 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 35
Numéro de la page issu du registre papier : 14

1 document associé
contribution_1108_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1109 (Mairie de Milhaud)

Proposée par BENAÏSSA Mohamed

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°36 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 36
Numéro de la page issu du registre papier : 15

1 document associé
contribution_1109_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1110 (Mairie de Milhaud)

Proposée par DRUNNER, PARABIS, VERRECCHIA, Mr et Mme WATRELOT

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°37 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 37
Numéro de la page issu du registre papier : 15

1 document associé
contribution_1110_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1111 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Thomas TEISSIER

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°38 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 38
Numéro de la page issu du registre papier : 15

2 documents associés
contribution_1111_Mairie de Milhaud_1.pdf
contribution_1111_Mairie de Milhaud_2.pdf

Contribution n°1112 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Michel ANTON

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 17h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°39 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 39
Numéro de la page issu du registre papier : 16

2 documents associés
contribution_1112_Mairie de Milhaud_1.pdf
contribution_1112_Mairie de Milhaud_2.pdf

Contribution n°1113 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Jean-Paul FABRE

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 18h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°40 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 40
Numéro de la page issu du registre papier : 16

1 document associé
contribution_1113_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1114 (Mairie de Milhaud)

Proposée par B. MARTIN et J. BERTIN

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 18h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°41 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 41
Numéro de la page issu du registre papier : 16

1 document associé
contribution_1114_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1115 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Bernard CASTEIS

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 18h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°42 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 42
Numéro de la page issu du registre papier : 18

1 document associé
contribution_1115_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1116 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Maire de Milhaud

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 18h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°43 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 43
Numéro de la page issu du registre papier : 1

2 documents associés
contribution_1116_Mairie de Milhaud_1.pdf

contribution_1116_Mairie de Milhaud_2.pdf

Contribution n°1117 (Web)

Proposée par ROCCO NICOLE
(nicoleroccod@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h31
Adresse postale : 15 CHEMIN DU MAS COQUILLARD 30900 NIMES

FAVORABLE

Contribution n°1118 (Web)

Proposée par CHAMARAC
(didier.chamarac@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h32
Adresse postale : 151 chemin du mas coquillard 30900 nimes

favorable

Contribution n°1119 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h38

Nîmes le 08 mars 2023

Madame, monsieur

J'habite actuellement à Bernis commune de Nîmes agglomération depuis de nombreuses années.
De plus je suis native de Nîmes et j'y ai grandi.

Nous effectuons quotidiennement nos trajets professionnels et personnels entre Bernis et Nîmes et entre Bernis et le Vaucluse.

Effectivement, à Nîmes ouest il y a de temps en temps un bouchon pour lequel nous souhaitons qu'une solution soit trouvée, et ce moyennant un aménagement.
Mais qu'elle fut ma déception de découvrir plus de 20 ans après, qu'on nous propose un contournement à prix exorbitant, en plus des dégâts irréversibles à notre belle garrigue, et tout cela pour un gain potentiel entre 2 et 5 minutes d'après les prévisions annoncées dans la DUP.
Quelle aberration !
Un contournement (hors prix du barreau à 100 ME) au prix annoncé à 300 millions d'euros.

Etant hyper attentive aux dépenses publiques, j'ai réalisé un calcul :
300 millions d'euros sur 260 000 habitants Nîmes métropole soit 100 000 foyers environ (sur la base de 2.6 personnes par foyer), cela fait 3000 euros par foyer fiscal en moyenne.
Je m'interroge donc sur quel intérêt public peut être mis en avant pour défendre un tel projet onéreux et inutile.

En conclusion, je suis contre ce projet et je m'y oppose fermement.

Sincères salutations

Contribution n°1120 (Web)

Proposée par DELPRAT LAURENT
(lolo27113@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h43
Adresse postale : 112 che de la juniperaie 30820 caveirac

Bonjour, JE SOUHAITE M'OPPOSER A CE PROJET FARAMINEUX QUI COUTE UN PRIX FOU POUR GAGNER QUE 6 MN DE TEMPS.
JE PENSE QUE CES 300 MILLIONS IRAIT MIEUX AU POUVOIR D'ACHAT DES GENS ET FAMILLES QUI SONT EN

DIFFICULTÉ DANS NOS VILLAGES
DONC NON NON ET RENON A CE CONTOURNEMENT...

Contribution n°1121 (Web)

Proposée par LAMOUREUX Valérie
(valerie.lamoureux@hines.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h46
Adresse postale : HEVF 2 OPTIMUS NIMES 66 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine

Bonjour,

En tant que propriétaires des entrepôts Auchan Nîmes situés 1608 avenue Joliot Curie, nous nous inquiétons du tracé envisagé de la DUP au niveau de la zone d'échange de la A9 et la RD40/RD640, et plus spécifiquement de la nouvelle desserte envisagée de la zone industrielle (ZI) Saint-Césaire à partir du giratoire existant au niveau du piquage sur la RD40 tel qu'il sera modifié.

Si on se réfère au périmètre de la DUP tel qu'il ressort du schéma en page 7 du plan général des travaux (Pièce D du dossier d'enquête publique, PJ1), on comprend qu'il est envisagé de créer une nouvelle jonction depuis le rond-point existant jusqu'à l'avenue Joliot Curie, jonction qui serait créée sur la voie privée existante entre l'entrepôt Auchan et l'entrepôt Prolians Borès Nîmes…

Nous nous alarmons de cet aspect du projet qui présente des inconvénients majeurs pour l'exploitation des entrepôts.

En premier lieu, le tracé envisagé compromet les flux de circulation actuels en direction et au sein de nos entrepôts.
L'actuelle voie de desserte située sur notre propriété est indispensable à l'exploitant des entrepôts pour gérer les flux de véhicules. En effet, comme le montre le document joint, si les flux de camions accèdent directement à l'entrepôt depuis l'avenue J. Curie, les flux de véhicules légers sont contraints d'utiliser cette voie. Son éventuelle expropriation pour la réalisation d'une liaison entre le rond-point existant et l'avenue Joliot Curie met en cause le fonctionnement du site et sa viabilité économique, alors que, nous le signalons, il emploie 250 salariés.

En second lieu, la voie publique que vous envisagez de créer au droit de notre site est directement exposée au danger créé par l'entrepôt Nord dans sa configuration actuelle. Les éléments issus de l'étude de danger de l'ICPE que nous joignons en annexe montrent que la future voie est en effet directement impactée par les flux thermiques de l'entrepôt, ce qui aurait pour conséquence d'exposer les usagers du domaine public routier à une situation inacceptable. Cet autre élément met également en danger l'existence même de l'exploitation logistique.

En l'état, il nous paraît donc que si le projet de liaison est justifié par l'objectif louable d'assurer la desserte de la ZI, elle aura en réalité, dans son dessin actuel, pour effet de remettre en cause un certain nombre d'activités existantes.

Il nous paraît donc indispensable que cet aspect du projet soit revu en lien avec les acteurs économiques de la ZI concernée.

Une alternative moins dangereuse d'un point de vue sécuritaire et sans impact sur le tissu économique serait de modifier la position de l'échangeur E2 en passant non par la zone Saint Césaire mais via le chemin de Canteperdrix plus au Nord.
Ce chemin a l'avantage d'être déjà existant, de pouvoir rejoindre la RD40 et de ne traverser aucune zone industrielle ou propriété privée.
La voie publique que vous envisagez de créer au droit de notre site n'aura alors plus lieu d'être. Un plan de cette alternative est joint en annexe.

Nous joignons à la présente observation un document réalisé conjointement avec Auchan, venant justifier des impacts du projet sur les flux de circulation et les flux thermiques des entrepôts (PJ2).

Il nous paraît indispensable que cet aspect du projet soit réétudié, en lien avec les acteurs économiques concernés .

Cordialement,
SNC HEVF 2 OPTIMUS NIMES

1 document associé
contribution_1121_Web_1.pdf

Contribution n°1122 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h49

Favorable à ce projet

Contribution n°1123 (Web)

Proposée par MICHEL Bernard
(bh.michel@laposte.net)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h57
Adresse postale : 2070 Ancienne Route d'Anduze 30900 NIMES

Les automobiles, camions et motos quittant Nîmes et remontant vers le col de Barutel en direction d'Alès, (zone de raccordement Nord du contournement) permettent déjà d'apprécier la nuisance sonore considérable sur le quartier de Villeverte, alors qu'il ne s'agit que d'une 2 voies limitée à 90 km/h.
Je ne veux pas soumettre une proposition nombriliste, mais je pense à toutes les personnes impactées par ce tracé, tant au niveau sonore qu'au niveau pollution atmosphérique.
Il semble pourtant incontournable, et réaliste, et utile, de réaliser ce projet.
Je demande instamment la limitation de la vitesse sur tout le tronçon à 90km/h au lieu de 110km/h. (A titre indicatif, sur 12km le temps "perdu" est de 1minute et 6 secondes)

Contribution n°1124 (Web)

Proposée par FRANCOISE
(did.lesaux@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h03
Adresse postale : Chemin de Caveirac 30540 MILHAUD

Bonjour
A l'heure du réchauffement climatique comment peut-on ressortir un projet hors du temps vieux de 32 ans qui consiste à détruire plus de 200 hectares de nature classés zone verte sans tenir compte de la problématique écologique actuelle, sans avoir ni envisagé ni même réfléchi à des alternatives propres et respectueuse de l environnement comme des transports en commun tram bus transports en commun covoiturage navettes
Monsieur Macron demande au Congo de protéger ses forets poumons de la terre mais dans le même temps la France détruit les espaces verts la faune la flore et se permet de critiquer l'Amazonie
Quelle honte faites ce que je dis mais pas ce que je fais

Contribution n°1125 (Web)

Proposée par DUSSAUT Florence
(dussaut.florence@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h06
Adresse postale : 12 chemin des Rôles 30820 CAVEIRAC

Je suis totalement CONTRE le projet du contournement ouest de Nîmes qui va détruire des hectares de notre garrigue et partager en deux notre territoire communal...en agravant également la pollution, les nuisances sonores et le problème de circulation sur le CD 40....
Je suis aussi totalement CONTRE le projet de Tram Train qui détruirait la tranquillité de notre voie verte, lieu de loisirs et de promenade intergénérationnelle, très fréquentée....
En tant qu'adjointe aux affaires sociales de CAVEIRAC, je ne peux qu'être CONTRE ces deux projets...

Contribution n°1126 (Web)

Proposée par martine
(jamain.martine@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h13
Adresse postale : 618 chemin des cimes 38121 reventin vaugris

je dis non à ce projet, l'impact financier et occupations de terres agricoles, ainsi que le tout voiture qui n'a plus raison d'être (il faut trouver d'autres actions ou d'autres moyens de transport) nous nous engagons tout de même pour réduire notre impact sur le changement climatique. n'en rajoutons pas plus

---

Contribution n°1127 (Web)

Proposée par GASTE Françoise
(fgaste@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h23
Adresse postale : 12, rue de la république 30250 AUJARGUES

Ce projet est incohérent face au dérèglement climatique, il est aujourd'hui dépassé:
- Destruction des 185 hectares de garrigues sur 12 KMS
- Destruction d'une faune et flore
Il va entrainer des expropriations et bien sur une dévalorisation d'un grand nombre de maisons pour ceux et celles qui vont rester avec une nuisance des bruits pendant les travaux de 3 à 5 ans et après.....
- Durée des travaux entre 3 et 5 ans, installation de concassage à 200 mètres des habitations, énormes bruits, création de forage alors que les nappes, souterraines n'ont jamais été aussi basses.

Il existe des solutions alternatives:
- Améliorer la RN 106 en 2x2 voies jusqu'à l'entrée d'autoroute et supprimer les carrefours à feux et les rond-point qui ralentissent le trafic et créer des ponts ou des tunnels

- créer des parking de covoiturage et départ de bus avant l'entrée de la ville venant de la route d'Alès et de la route de sommières

- des couloirs de bus s'arrêtant à l'hôpital,

- des pistes cyclables et le prolongement de la voie verte de Caveirac jusqu'à Nimes

- des protections anti-bruit proche des habitations avec beaucoup de végétation

- une entrée d'autoroute à st Césaire permettrait que les gens arrivant de la Vaunage évitent les axes chargé du coté de L'hôpital Carémeau

Merci de prendre en compte toutes ces remarques pour le bien de tous,
Françoise GASTE.

Contribution n°1128 (Web)

Proposée par Benjamin
(codou.benjamin@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h30
Adresse postale : Impasse des tamaris 30820 Caveirac

Je suis contre ce projet appliquons les solutions de l'association caveirac vaunage

---

Contribution n°1129 (Web)

Proposée par Postel Joel

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h38

Je suis totalement opposé à ce projet. Il est anti écologique et ne va pas dans le sens des enjeux environnementaux.

Contribution n°1130 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 12h52

Non à ce projet de destruction de la nature et amplifie tous les problèmes décriés aujourd'hui partout en France et ailleurs.
Les votes "oui" sont pour un projet qui apportera de la fluidité à la circulation. Pas pour un projet qui dénature nos paysages et nous pollue.
Proposez leur une autre alternative plus vertueuse et ces "oui" se rallieront à ce nouveau projet.

Contribution n°1131 (Web)

Proposée par Domingo Antoine
(domingo-antoine@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h14
Adresse postale : 13 rue Elisée reclus 30000 Nimes

je suis contre le projet de contournement ouest de Nîmes parce que c'est un projet trop onéreux et destructeur de l'environnement . Il en engage de très fortes dépenses alors que d'autres solutions plus économiques et moins impactantes pourraient êtres prises en se basant sur l'existant en construisant des ponts et des trémies sur la voie de circulation actuelle permettant de fluidifier le flot

de voitures et de camions sur cette voie Alès-Nimes; solutions qui sont proposées par les opposants au projet Conim . je pense que nos élus devraient réfléchir à moins dépenser et même moins gaspiller les finances publiques et penser davantage à l'avenir. Réfléchir sur des solutions innovantes et ne pas rester braquer sur des projets passéistes comme celui qui nous est proposé. Par exemple, réfléchir à améliorer les liaisons ferroviaires entre Nîmes et Alès , déplaçant ainsi le fret des camions vers le train, permettant à plus de personnes circulant entre ces deux villes de laisser leurs voitures et de réduire ainsi le trafic routier et la pollution émise par ce grand nombre de véhicules que l'on nous promet sur cet axe où l'on pourra rouler à 110km/h ! Véritable aberration à une époque où le dérèglement climatique nous impose à chercher des solutions d'avenir moins impactantes sur l'air et la nature, dans le cas qui nous incombe, sur la garrigue, poumon vert de la ville de Nîmes et des villages environnants .
Ce projet de contournement est un projet dépassé, du siècle dernier, Il faudrait que nos décideurs aient une vision plus novatrice sur les projets qu'ils nous proposent et sachent inclure les solutions alternatives que nous imposent les exigences climatiques de notre époque.

Contribution n°1132 (Web)

Proposée par KHODJA catherine
(cholet1953@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h16
Adresse postale : 285 chemin du grand malaville 30820 CAVEIRAC

Je dis NON à ce projet de détournement car je ne souhaite pas sa réalisation.

Contribution n°1133 (Web)

Proposée par YANNICK KHODJA
(khodjayannick@yahoo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h22
Adresse postale : 285 chemin du grand malaville 30820 CAVEIRAC

Ce projet est complètement aberrant et va à l'encontre de toutes dispositions vers lesquelles on se dirigent : ECOLOGIE. Nous avons d'espaces verts pour la pour la diversité florale. Construire un tel projet est contre nature et ne satisferont qu'un groupe minuscule de personnes.

Contribution n°1134 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h23

Mon avis est négatif sur ce projet

Contribution n°1135 (Web)

Proposée par Thomas Francine
(Francine.thomas30@gmail.co)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h32
Adresse postale : 2 rue des Romarins 30820 Caveirac

Je désapprouve ce projet : destruction d un environnement naturel et forte pollution.

Contribution n°1136 (Web)

Proposée par veillault guillaume
(gveillault@yahoo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 13h41
Adresse postale : 80 chemin de cuyère 30420 calvisson

Ce vieux projet est un désastre écologique pour la nature si importante en plein dérèglement climatique.
Ce vieux projet est un désastre économique. Le gouvernement cherche à faire des économies d'argent publique, ici il va être dépensé inutilement.
Tout cela pour gagner quelques minutes sur un trajet…
Des travaux sont nécessaires sur cet axe, mais il y a des solutions plus durables, plus écologiques et moins coûteuses.

Écoutez les associations fortement impliquées pour la sauvegarde de ce territoire et favorables à des échanges constructifs afin de trouver des solutions beaucoup plus adaptées.

Contribution n°1137 (Web)

Proposée par SIMON Thomas

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h01

Nous entendons tous les jours qu'il faut agir pour le climat, le changement climatique est déjà là. Ces dernières années les sécheresses sont de plus en plus précoces et vous voulez détruire de la garrigue qui permet de participer au maintien de l'humidité des sols, qui permet la création de nuages et des précipitations! Arrêtons le tout voiture, il faut se mettre dans l'air du temps. A 2 euros le litre d'essence, il serait temps qu'il soit proposé des alternatives viables et pour l'environnement et pour notre pouvoir d'achat. Plus de 250 millions d'euros pour 12 km de route! L'argent publique devrait être mieux employé. Il faut privilégier le développement des transports en communs (améliorer la ligne TER Nîmes Alès...). Je ne veux pas de ce contournement qui va nous apporter pollution, nuisance sonore, augmentation des températures, de la sécheresse et appauvrissement de la faune et de la flore.

Contribution n°1138 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h16

Un projet non nécessaire qui va mettre à mal le repos des habitants de la zone concernée en détruisant un nombre d’hectares significatifs. Il faudrait renforcer l'offre de transports en communs ou de parkings relais au lieu de ce projet.

Contribution n°1139 (Web)

Proposée par Syndicat des Forestiers Privés du Gard
(contact@forestiersdugard.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h18

Le Syndicat des Forestiers Privés du Gard rejette ce projet, dont l’étude d’impact a négligé de consulter officiellement les propriétaires forestiers privés, projet qui aurait de graves conséquences sur l’environnement (climat, biodiversité, dépollution de l'air), sur les risques encourus (inondations, incendies) par les habitants de Nîmes et ceux de sa périphérie et impacterait l’économie de la filière forêt-bois locale.

1 document associé
contribution_1139_Web_1.pdf

Contribution n°1140 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h21

Ce projet détruit une zone verte classée Natura 2000, il va déplacer les nuisances de Nîmes sur la vaunage et surtout Caveirac.
Nuisances: pollution, bruit de la circulation, destruction de nos sentiers de randonnée et de la zone de chasse de Caveirac qui amènera plus de tensions entre les différents utilisateurs, augmentation de la circulation sur la D40.
Projet plus coûteux que l'aménagement de la N106. Où est l'intérêt ?
Donc non au contournement ouest de Nîmes.

Contribution n°1141 (Web)

Proposée par FONTANELLI Françoise
(francoise.fontanelli@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h26
Adresse postale : 25 rue Bernard de la Treille 30900 Nîmes

Bonjour
Propriétaire d'une parcelle au Puech Méjan, connaissant ce secteur depuis plus de 50 ans de même que les méandres du dossier du contournement ouest, il me semble aberrant d'engager ce projet titanesque et très coûteux .
De plus la biodiversité de ces Garrigues est une richesse patrimoniale que l'on se doit de protéger!
Le tracé entre Alès et Nîmes existe, malheureusement les concepteurs ont interrompu la 2×2 voies après La Calmette !!! Zone qui est dangereuse de part sa configuration jusqu'au nouveau bassin de rétention ancienne route d'Anduze. N'est-il pas possible d'envisager des "échangeurs aériens" (ou autre) au niveau des carrefours jusqu'à l'autoroute ... La Garrigues est déjà "défigurée" à la fin de la 2×2 voies par des saignées monstrueuses dans les collines .. il faut arrêter de saccager Dame Nature et penser aux populations futures qui vont en souffrir encore plus que nous!
Trouvons des solutions pour améliorer ce qui existe déjà et utilisons l'argent public à bon escient!!!

Contribution n°1142 (Web)

Proposée par ESPAGNE Sébastien
(sebastien.espagne@wanadoo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h35
Adresse postale : 8E rue de la glacière 30100 ALES

Contribution à l'enquête publique sur le projet de contournement Ouest de Nîmes

Le projet du contournement Ouest de Nîmes date de plus de vingt ans. C'est un projet d'un autre siècle, le précédent, basé sur le « tout voiture » : il ne prend absolument pas en compte l'urgence environnementale et le déréglement climatique.

Ses impacts sur l'environnement et la biodiversité seraient majeurs :
- près de 200 hectares de garrigue détruits,
- mise en danger de la très riche biodiversité de la flore et de la faune de cet écosystème (dont plusieurs espèces sont protégées),
- artificialisation des sols en totale contradiction avec des dispositions de la loi « climat et résilience » n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (5) et l'objectif Zéro Artificialisation Nette en 2050,
- augmentation du risque d'inondations du fait de l'imperméabilisation des sols sur un terrain à la topographie accidentée.

De plus le bilan carbone et la pollution atmosphérique engendrée par le projet vont à l'encontre de ce qui doit être envisagé aujourd'hui pour notre avenir.

Selon l'ADEME, « en France, la mauvaise qualité de l'air extérieur est responsable de 40 000 décès et ce, en dépit de baisses d'émissions de polluants entre 1990 et 2018. »(1)

Selon une étude récente de la même agence : « la création de voies de circulation supplémentaires génère invariablement une augmentation du trafic et, en conséquence, des émissions associées. Autrement dit, nos comportements (fréquence et nombre de déplacements en voiture, véhicules kilomètres parcourus, etc.) ont tendance à s'adapter à l'offre d'infrastructure routière ainsi qu'à l'offre de stationnement (nombre et disponibilité habituelle des places et/ou tarif). »1

En effet, les nouvelles infrastructures routières créent des « appels d'air » et augmentent le trafic automobile au lieu de le fluidifier.

Aménager un contournement Ouest de Nîmes va donc à l'encontre de l'objectif à atteindre : à savoir la modération de la circulation des véhicules motorisés. Il faut proposer d'autres solutions et favoriser une vision écologiste des mobilités :
- réaménager la RN 106 dans sa traversée de l'agglomération nîmoise en améliorant la qualité de vie des riverains (murs antibruit),
- mettre en place un réseau de transports en commun attractif et efficace au sein de la métropole - ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui - afin de diminuer drastiquement l'usage de la voiture individuelle,
- créer aux différentes entrées de la ville de vastes aires de covoiturage connectées au réseau de transports en commun,
- développer les pistes cyclables,
- financer le projet du Tram Train Nîmes – Vaunage,

C'est à ces mêmes conclusions que l'étude de l'ADEME aboutit : « En conclusion, développer les infrastructures pour permettre une mobilité active (pistes cyclables, voies piétonnes) et rendre plus accessibles les transports en commun (extension de lignes vers les zones périurbaines) pour limiter notre dépendance à la voiture est devenu incontournable. » (1)

De son côté le Comité d'Orientation des Infrastructures (COI) dans son scénario de planification écologique arrive aux mêmes conclusions :
« ● Développer des solutions de mobilités pour les périphéries des métropoles et les zones moins denses et prioriser les opérations de modernisation du réseau routier national pour permettre le basculement des mobilités partagées et collectives, plutôt que les projets de nouvelles infrastructures capacitaires ;
[...]
● Veiller plus scrupuleusement à ce que les travaux envisagés ne soient pas incitatifs à un accroissement de la mobilité, des développements urbains et de l'autosolisme mal maîtrisés. De ce point de vue, un certain nombre des projets routiers examinés, conçus il y a parfois plusieurs décennies dans un contexte très différent, méritent vraisemblablement d'être revisités. Les alternatives possibles devraient être davantage exploitées, et les usages collectifs fortement favorisés sur ces routes et autoroutes si elles sont réalisées.» (2)

Le Comité d'Orientation des Infrastructures (COI), pointant également les conséquences potentiellement néfastes de ce projet et s'interroge sur la légitimité de l'État à participer au financement, qui se limiterait quoi qu'il arrive à 60 millions d'euros maximum sur

un budget qui devrait désormais dépasser les 300 millions d'euros (3) :
Autant dire que ce projet, mauvais pour l'environnement et extrêmement coûteux, n'est pas financé.

De son côté, l'Autorité environnementale considère que le projet n'apporte pas, en l'état, de garanties en termes de protection de la biodiversité et d'atténuation du changement climatique. (4)

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons que ce projet du Contournement Ouest de Nîmes soit abandonné.

Marianne Bernède, conseillère municipale à Nîmes et co-référente Génération·s Gard et Sébastien Espagne, co-référent Génération·s Gard

(1) https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/bureau/deplacements/modifier-trafic-routier-necessite-ameliorer-qualite-lair
(2) https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/COI_2022_Programmation_Synthese.pdf – Page 16
(3) https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/COI_2022_Programmation_Synthese.pdf – Page 117
(4) https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/230221_contournement_ouest_ni_mes_30_delibere_v2_cle522142.pdf
(5) https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043956924

1 document associé
contribution_1142_Web_1.pdf

Contribution n°1143 (Web)

Proposée par Citoyens pour le Climat Nîmes
(cplcnimes@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h39
Adresse postale : 148 chemin du Mas de Lauze 30900 Nimes

Collectif Citoyens pour le Climat Nîmes

Scientifiquement le contournement ouest de Nîmes
est un projet dangereux pour le climat

Le contournement ouest de Nîmes est présenté comme un projet utile et de bon sens : faire une nouvelle route, pour désengorger une route existante, la N106.

Pourtant, les constats, les études et les projections scientifiques émanant du monde entier démontrent que, derrière cette idée simple, se cache en réalité, à Nîmes comme ailleurs, une idée mauvaise pour le bien commun et pour notre avenir à tous.

Le constat :
Les géologues qualifient notre temps géologique d'anthropocène, c'est-à-dire l'âge où les hommes, par leurs activités, modifient la biosphère dans son ensemble, c'est-à-dire à la fois la vie à la surface de la Terre et ce qui lui permet d'exister.

Selon l'ONU, 75% de la surface terrestre est altérée par les activités humaines, un million d'espèces sont menacées d'extinction, la santé des écosystèmes s'effondre, alors que l'Humanité toute entière, ainsi que toutes les autres espèces, en dépendent. La Nature est indispensable à notre survie : elle nous fournit de l'oxygène (qui n'existe que par la production des êtres vivants), régule nos conditions météorologiques, pollinise nos cultures, produit de quoi nous nourrir, nous vêtir, nous soigner. A la disparition de la vie s'ajoute le réchauffement du climat qui a commencé et qui menace de s'emballer.

L'effondrement du vivant, le réchauffement climatique constituent 2 des 6 limites planétaires que nous avons franchies aux 20ème et 21ème siècle. Chacune de ses limites franchies est une menace directe pour notre civilisation et pour la survie même de notre espèce, puisque chacune porte en elle, le bouleversement potentiel de ce qui nous permet directement de vivre.

Les causes :
Comment en est-on arrivé là ?
La question énergétique et les émissions de gaz à effet de serre ne sont pas les seules causes. L'accumulation de petits projets locaux, d'aménagements de plus ou moins grandes envergures, transforment tout autant le monde en le grignotant peu à peu. Les terres sauvages détruites, les forêts brulées, les garigues aménagées… Ce sont des milliards de tonnes de CO2 qui ne sont plus captés par les sols ni les végétaux, et des espèces par milliers qui disparaissent chaque année.

Les conséquences demain :
L'urgence est là. Les scientifiques du monde entier ; notamment le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, placé sous l'égide de l'ONU et dont les travaux alimentent les COP et notamment la COP21, « l'accord de Paris ») ou l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques), alertent sur le fait qu'il nous faut soit changer notre rapport au monde et nos habitudes, soit disparaitre. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, ne dit pas autre chose quand il affirme, à l'ouverture de la COP 27 : « Nous sommes sur l'autoroute vers l'enfer climatique avec le pied toujours sur l'accélérateur (…) L'humanité a un choix : coopérer ou périr. C'est soit un Pacte de solidarité climatique soit un Pacte de suicide collectif »

Or le projet de contournement ouest de Nîmes vient directement impacter 4 des 6 limites planétaires :
1. Alors que chaque dixième de degré compte, ce projet va émettre 100 000 tonnes de CO2 pour sa seule construction et son entretien (sans compter le trafic de véhicules qui vont l'emprunter) et donc intensifier le réchauffement climatique en cours.

2. La biodiversité car le projet va détruire 165 ha de garrigues avec toute sa flore et sa faune. Effet indirect : augmenter encore le réchauffement climatique car les plantes détruites ne pourront plus capter le CO2.
3. L'artificialisation et donc la destruction des sols avec comme effet là aussi l'augmentation du réchauffement climatique car les sols morts ne pourront plus capter le CO2.
4. La modification du cycle de l'eau : un sol artificialisé est un sol où l'eau ne peux plus (ou moins bien) pénétrer et y être stockée.
Le contournement ouest est une aberration dans un département :
- qui souffre déjà d'une sécheresse amenée à s'intensifier au fur et à mesure du réchauffement climatique
- où les autorités s'interrogent avec raison sur le devenir de la gestion de l'eau dans le Gard,
- soumis à des ruissellements catastrophiques lors des épisodes cévenols de plus en plus fréquents

Les promoteurs du contournement ouest disent que ce projet n'a pas un impact significatif à l'échelle d'une planète pour justifier son maintien.

Mais c'est justement le fait de réaliser de multiples projets locaux sans jamais se soucier de leurs impacts globaux, qui nous a conduit au bord du gouffre climatique et qui menacent de nous y précipiter.

Il est urgent de changer nos priorités.

Que pèsent quelques embouteillages (qui pourraient d'ailleurs être résolus pour des sommes bien moindre par des aménagements sur la N106 : passages en-dessous ou au-dessus des ronds-points, mise en place de murs anti-bruit et de bitume absorbant le bruit pour le confort des riverains...) face au réchauffement du climat et à la disparition de la vie ?

Il est temps de changer notre regard sur le monde et de se rappeler les paroles de l'astrophysicien Hubert Reeves : « Si nous n'arrivons pas à vivre en harmonie avec la Nature, si nous ne parvenons pas à la comprendre, nous disparaîtrons. Nous sommes une espèce parmi des millions. La loi est la même pour tous. »

Dans notre intérêt commun, il est donc urgent de ranger ce projet de contournement ouest dans les cartons et de l'y laisser définitivement.

Collectif Citoyens pour le Climat de Nîmes
Association Loi 1901 enregistrée sous le numéro W302019788 à la Préfecture du Gard
cplcnimes@gmail.com

1 document associé
contribution_1143_Web_1.pdf

Contribution n°1144 (Web)

Proposée par FRIGOUT Marcel-Henri
(frigoutmh@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h59
Adresse postale : 306 chemin de l'Aspic 30820 CAVEIRAC

Bonjour,
J'attendais la dernière minute pour donner mon point de vue espérant une réaction de mon
successeur à la Présidence du quartier des Ramias. Apparemment il ne semble pas concerné. C'est pourquoi je prends ma plume.
Pourtant si ce projet devait aboutir il créerait de nombreux dommages pour notre village .
Circulation impossible sur le CD40 à certaines heures et le bruit que générera l'intense circulation sur ce nouvel axe . Lors de la présentation du projet j'avais demandé à l'orateur
quel serait le bénéfice pour Nîmes de cette bretelle. Réponse 30% de réduction de la circulation . Ce qui est dérisoire au regard du coût de l'opération. Alors qu'un prolongement
de la 2X2 voies actuelles jusqu'à l'entrée de l'autoroute serait plus efficace et plus facile a réaliser pour un coût moindre. Et ne parlons pas de la flore et la faune.
Merci de bien vouloir enregistrer mon intervention . Cordialement .

Contribution n°1145 (Web)

Proposée par Nicolas Chazot
(comncz@pm.me)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h00

Habitant dans une des communes du Nord de Nîmes (Gardonnenque) , je considère que le projet en lui même ne peux que faciliter la vie des résidents périurbains vers la zone de chalandise de Nîmes en libérant la RN106 du trafic non local.

Toutefois ce qui semble être une évidence doit être tempéré par les éléments suivants :

• L'absence totale de planning et de financement pour l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN106 entre la Calmette et le futur échangeur RN106/CONIMES ne permettra pas de fluidifier le trafic venant du Nord (Alès, etc.) au CONIMES, ni dans l'autre sens en quittant le CONIMES en circulant vers le Nord. Le trafic depuis le Nord reste prisonnier de la réduction de voirie à hauteur de la Calmette, puis d'une voirie alternant 2x2 voies et voie unique sur de très courtes distances (le tracé total est d'environ 6 km). Idem dans l'autre sens avec la réduction de voirie après Barutel.

• Le trafic d'intérêt local de la Gardonnenque vers les zones de chalandises de Nîmes restera contraint par la traversée urbaine de Nîmes sur l'ancienne RN106 devenue boulevard urbain, lorsque le CONIMES sera en service. A ce titre ce trafic local venant du Nord aura tout intérêt a emprunter le CONIMES puis l'échangeur avec la RD40, soit vers la zone de St Cézaire, soit vers les zones Sud (Ville active et Carré Sud). Il n'est pas certain que l'échangeur RN113/CONIMES soit pour cela le plus pertinent. Pour rappel, à ce jour, il est plus rapide et sécurisé, lorsqu'on habite en Gardonnenque, d'aller vers la zone de chalandise d'ALES que de Nîmes, malgré une distance kilométrique double.

• A noter enfin que ce projet ne prévoit d'aire afin de pouvoir bénéficier de borne de recharge pour véhicules hybrides ou électriques. Donc à terme de bout en bout entre Nîmes et Alès, pas de borne de recharge sur un axe d'intérêt national, ni même de réserve foncière pour permettre un tel aménagement.

Contribution n°1146 (Web)

Proposée par jean pierre CATHEBRAS
(jean-pierre.cathebras@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h00
Adresse postale : 9 rue des 4 vents 30320 MARGUERITTES

Je suis gardois depuis toujours, j'habite à Marguerittes depuis des années et j'effectue très souvent les trajets vers Nîmes, Ales et d'ailleurs.
Effectivement, à Nîmes Ouest il y a de temps en temps un bouchon que tout le Nîmois espère le faire sauter depuis 20 ans moyennant un aménagement ponctuel.
Quelle était ma déception de découvrir plus de 20 ans après, on nous propose un contournement à prix pharaonique en plus des dégâts irréversibles à notre belle garrigue et tout ça pour un gain potentiel entre 2 min et 5 min d'après les prévisions annoncées dans la DUP.
En page 372/604 du document piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact, vous donnez les gains de temps de 5 trajets identifiés comme 5 déplacements caractéristiques de l'utilisation de CONIMES
• La Calmette- Milhaud
• La Calmette- Lunel
• Ales -Arles
• Ales-Caveirac
• Montpezat – Garons
Voici les gains annoncés par trajet pour une prévision en 2028
• La Calmette- Milhaud : 22.2 minutes -17.1 minutes avec CONIMES= 5.1 minutes
• La Calmette- Lunel : 37.4min -30.6 min = 6.8 min
• Ales -Arles : 19-48.3 : 49.0min -48.3min = 0.7 min
• Ales-Caveirac : 35.2 min -32.3 min = 3 min
• Montpezat – Garons : 22.5 min -19.7 min = 2.8 min
Un gain annoncé entre 0.7 min à 6.8 min maxi avec une moyenne de 3.38 minutes (*)

D'ailleurs l'avis de AE est limpide :
« Les lacunes de l'étude de trafic (*) la rendent inexploitable pour l'analyse des incidences qui lui sont liées (congestion, sécurité routière, gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, bruit), tout comme pour l'évaluation socioéconomique. L'Ae recommande de les reprendre de même que l'étude acoustique, selon les méthodes de référence ».

Quelle aberration !
Un contournement au prix annoncé à 300 millions d'euros + 110 millions (**) d'euros pour le barreau soit 410 millions d'euros.
(**) Pour ma part je considère que l'argent public est unique peut importe qui engage les crédits : état ou localement ou le privé via une concession. De toute façon l'investissement privé du raccordement à A9 sera payé par les utilisateurs de l'A9 y compris les gardois comme moi.
Vu le contexte économique et l'immaturité du projet, il est quasi certain que ce projet va déraper.
Le coût final sera de 471 millions d'euros.
Etant hyper attentif aux dépenses publiques :
Un projet 471 millions d'euros sur 260 000 habitants Nîmes métropole soit 96 000 foyers environ, ça fait 5000 euros par foyer fiscal de Nîmes métropole .
Je m'interroge donc sur quel intérêt public peut être mis en avant pour défendre un tel projet onéreux , inutile, pour gagner maxi 6 minutes aux prix de saccage de notre belle garrigue gardoise.
D'ailleurs l'avis de l'autorité de l'environnement est sans appel, ce projet n'a aucun intérêt public
Conclusion Dans son premier avis, l'Ae concluait que de nombreux éléments manquaient pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur,
En conclusion, je suis contre ce projet de contournement

Contribution n°1147 (Web)

Proposée par jean pierre CATHEBRAS
(jean-pierre.cathebras@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h00
Adresse postale : 9 rue des 4 vents 30320 MARGUERITTES

Je suis gardois depuis toujours, j'habite à Marguerittes depuis des années et j'effectue très souvent les trajets vers Nîmes, Ales et d'ailleurs.
Effectivement, à Nîmes Ouest il y a de temps en temps un bouchon que tout le Nîmois espère le faire sauter depuis 20 ans moyennant un aménagement ponctuel.
Quelle était ma déception de découvrir plus de 20 ans après, on nous propose un contournement à prix pharaonique en plus des dégâts irréversibles à notre belle garrigue et tout ça pour un gain potentiel entre 2 min et 5 min d'après les prévisions annoncées dans la DUP.
En page 372/604 du document piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact, vous donnez les gains de temps de 5 trajets identifiés comme 5 déplacements caractéristiques de l'utilisation de CONIMES
• La Calmette- Milhaud
• La Calmette- Lunel
• Ales -Arles
• Ales-Caveirac
• Montpezat – Garons
Voici les gains annoncés par trajet pour une prévision en 2028
• La Calmette- Milhaud : 22.2 minutes -17.1 minutes avec CONIMES= 5.1 minutes
• La Calmette- Lunel : 37.4min -30.6 min = 6.8 min
• Ales -Arles : 19-48.3 : 49.0min -48.3min = 0.7 min
• Ales-Caveirac : 35.2 min -32.3 min = 3 min
• Montpezat – Garons : 22.5 min -19.7 min = 2.8 min
Un gain annoncé entre 0.7 min à 6.8 min maxi avec une moyenne de 3.38 minutes (*)

D'ailleurs l'avis de AE est limpide :
« Les lacunes de l'étude de trafic (*) la rendent inexploitable pour l'analyse des incidences qui lui sont liées (congestion, sécurité routière, gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, bruit), tout comme pour l'évaluation socioéconomique. L'Ae recommande de les reprendre de même que l'étude acoustique, selon les méthodes de référence ».

Quelle aberration !
Un contournement au prix annoncé à 300 millions d'euros + 110 millions (**) d'euros pour le barreau soit 410 millions d'euros.
(**) Pour ma part je considère que l'argent public est unique peut importe qui engage les crédits : état ou localement ou le privé via une concession. De toute façon l'investissement privé du raccordement à A9 sera payé par les utilisateurs de l'A9 y compris les gardois comme moi.
Vu le contexte économique et l'immaturité du projet, il est quasi certain que ce projet va déraper.
Le coût final sera de 471 millions d'euros.
Etant hyper attentif aux dépenses publiques :
Un projet 471 millions d'euros sur 260 000 habitants Nîmes métropole soit 96 000 foyers environ, ça fait 5000 euros par foyer fiscal de Nîmes métropole .
Je m'interroge donc sur quel intérêt public peut être mis en avant pour défendre un tel projet onéreux , inutile, pour gagner maxi 6 minutes aux prix de saccage de notre belle garrigue gardoise.
D'ailleurs l'avis de l'autorité de l'environnement est sans appel, ce projet n'a aucun intérêt public
Conclusion Dans son premier avis, l'Ae concluait que de nombreux éléments manquaient pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur,
En conclusion, je suis contre ce projet de contournement

Contribution n°1148 (Web)

Proposée par Leccia jean paul
(jeanpaulleccia@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h16
Adresse postale : 54 rue de la chrysalide 30900 Nimes

Bonjour,

Habitant le quartier des roches blanches, je suis totalement opposé à ce projet, qui va détruite une bonne partie de la garrigue, qui va engendrer une nuisance sonore colossal et une mocheté dans le paysage de cette double voie en béton.

Laissons notre garrigue tranquille et que les habitants puisseent vivrre dans un environnement calme et paisible. Je suis contre ce contourneme't de Nîmes ouest.

Contribution n°1149 (Web)

Proposée par Gabreau marie-helene

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h17

Je suis opposée au projet de contournement de Nîmes Ouest :
Coût prohibitif, qui pourrait désormais aller jusqu'à 300 millions d'euros, pour un gain de temps minime alors que des alternatives crédibles et beaucoup moins coûteuses existent.
Je suis favorable, soit au percement de tunnels sous les ronds-points du bas de la N106 à proximité du péage de l'autoroute, soit à l'aménagement d'un accès direct de la D40 à l'autoroute A9 avec un péage spécifique qui détournerait une partie du traffic de la N106

Contribution n°1150 (Web)

Proposée par ALBERT Audrey
(audrey.albert@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h23

Mesdames, Messieurs,
Je suis habitante des Hauts de Nîmes, quartier regroupant SEPT-CENTS personnes, et je souhaite apporter un AVIS TRES DEFAVORABLE au projet de contournement ouest de Nîmes pour les raisons suivantes :
- Destruction massive des milieux naturels, dont certains à enjeu européen, comme le souligne encore une fois l'Autorité Environnementale fin février 2023. Ce projet détruirait un des derniers poumons verts autour de Nîmes et Caveirac alors que la protection de l'environnement et l'écologie sont au centre des débats politiques nationaux, européens et internationaux.
- Risques majeurs d'incendies dans une zone extrêmement boisée et proche de la copropriété des Hauts de Nîmes (700 habitants !) au vu des incivilités grandissantes des usagers de la route (jets de mégots par les fenêtres des voitures entre autres).
- Nuisances sonores très importantes (d'autant plus à 110km/h !) pour notre copropriété alors qu'aucune protection acoustique (murs antibruit ou autres) ne semble prévue aux abords des Hauts de Nîmes.
- Pollution visuelle : de la vue sur une magnifique garrigue de Nîmes au Pic St Loup, nous passerions à la vue sur une 2x2 voies bétonnée et polluante.
- Pollution de l'air : les études le prouvent d'elles-mêmes. 700 habitants sur les Hauts de Nîmes seraient directement impactés compte-tenu de la faible distance entre la copropriété et l'éventuelle 2x2 voies.
- Risques accrus d'inondations dans une région très souvent impactée par ces phénomènes.
- Vibrations causées par le chantier (tirs de mines, engins mécaniques, etc …). Rien n'est prévu dans le projet pour une évaluation et un suivi des maisons avant, pendant et après le chantier.
- Consommation d'eau gigantesque pour la réalisation du chantier, à l'heure où il est demandé à chacun de faire des efforts et où la sécheresse ne cesse d'augmenter.
- Coût financier du projet qu'il serait nécessaire de mettre à jour. Et estimation de l'impact sur les impôts locaux.
- Projet obsolète qui va à l'encontre de la politique écologique nationale, européenne et mondiale visant à sortir du « tout-voiture » ; d'autres solutions existent !
- ENFIN ET NON DES MOINDRES, et comme le souligne encore et toujours l'AE, manque d'analyse des alternatives possibles à ce très coûteux contournement ouest tant sur le plan environnemental qu'économique :
• Finalisation des travaux à 2x2 voies de la RN106 entre la Calmette et Nîmes-Ouest,
• Mise en place de véritables échangeurs au niveau de Castanet, du rond-point de Carémeau (qui permettrait un délestage des véhicules vers la Vaunage et vers l'autoroute) et du rond-point de Nîmes ouest (qui permettrait un accès direct à l'autoroute),
• Mise en place d'un accès à l'ancienne route d'Alès directement depuis la RD907, ainsi qu'une voie de décélération pour entrer sur la RN106 depuis la RD907,
• Développement de la ligne ferroviaire entre Nîmes et Alès, avec parkings de co-voiturage,
• Augmentation des lignes de bus et des pistes cyclables entre Nîmes et la Vaunage (avec parkings de co-voiturage et parking-vélos), mais aussi dans les quartiers nord-ouest de Nîmes (Villeverte, Hauts de Nîmes…)
• Développement du ferroutage : ambition clairement affichée par le gouvernement français,
• Comparaison du coût du projet de contournement et d'un projet largement envisageable utilisant les infrastructures déjà existantes et leur amélioration.

Je vais conclure ma contribution en vous renvoyant sur ce lien :
http://www.contournement-ouest-nimes.fr/segment-4-de-la-rd907-a-la-rn106-202.html

Pourquoi la « Variante 4 Est » a-t-elle été choisie au détriment de la « Variante 4 Ouest » ?
« 2 variantes de tracé
Le franchissement de la RD907 et de la voie ferrée qui sont très proches l'une de l'autre, est fortement contraint. Techniquement, un seul passage est commun à toutes les variantes. Le franchissement se fait par un passage supérieur.
Deux variantes sont possibles sur ce segment.
• La variante 4 Ouest est la plus directe, elle passe au nord du Mas de Ponge et longe le sud de l'école de chasse. Sa longueur est de 2 400 m pour un coût de 40 M€ (hors échangeur).
• La Variante 4 Est passe au sud du Mas de Ponge. Elle passe à proximité des infrastructures existantes, créant ainsi un corridor d'infrastructures (RD907, voie ferrée et Contournement Ouest de Nîmes).
Elle réalise donc un parcours plus sinueux avec deux grands virages : RN106 puis RD 907.
Sa longueur est de 2 900 m pour un coût de 43 M€ (hors échangeur).
Comparaison des variantes de tracé
La variante 4 Ouest est plus courte et plus éloignée des zones habitées de Nîmes. Elle passe en piémont et libère le maximum d'espace d'exploitation agricole et un espace compatible avec le projet Porte Nord de Nîmes.

La variante 4 Est est plus longue ; elle réduit les possibilités de développement du projet Porte Nord de Nîmes. »

Merci de bien vouloir prendre en compte ma contribution CONTRE CE PROJET DE CONTOURNEMENT OUEST de Nîmes.
Bien à vous.

NB: en PJ, ce texte en PDF

1 document associé
contribution_1150_Web_1.pdf

Contribution n°1151 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h45

Je suis profondément mécontent de ce projet de construction de route qui contournera le périphérique de Nîmes. Il est clair que les conséquences écologiques seront désastreuses, avec la destruction de la biodiversité et des espèces protégées comme le "saga pedo". En outre, cette construction entraînera la destruction de clapas ancestraux, la bitumisation des sols, l'augmentation des nuisances sonores et de la pollution. Tout cela pour quoi ? Un projet pharaonique qui coûtera plus de 287 millions d'euros.

Je suis convaincu qu'il existe des alternatives plus respectueuses de l'environnement, telles que le réaménagement des ronds-points avec des ponts et des trémies. Nous avons besoin de solutions plus durables qui préservent la biodiversité et qui n'affectent pas notre qualité de vie. Il est temps que les décideurs politiques prennent des mesures concrètes pour trouver des solutions de transport plus respectueuses de l'environnement. Nous ne pouvons pas continuer à sacrifier notre planète pour des projets de construction routière coûteux et destructeurs. Il est temps de faire preuve de bon sens et de responsabilité envers notre environnement.

Contribution n°1152 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h50

Ce projet semble à l’encontre de la protection de notre environnement et du climat. Il est directement venu du monde d’hier (tout pour la voiture, destruction du vivant, encouragement à l’utilisation de véhicules individuels émetteurs de CO2). Politiques, réveillez vous!! Vous êtes capables de beaucoup mieux que ça!! Soyez créatifs et développez des idées en respect avec un monde durable! Des routes, du goudron et des gaz à effets de serre, on n’en veut plus!!

Contribution n°1153 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h53

Détruire des centaines d'hectares d'un bio top précieux pour ne pas aménager la route existante équivaudrait à arracher un Verger sous prétexte que l'on ne veuille pas le tailler. Cop 21 le cirque Pinder des États

---

Contribution n°1154 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h59

Etant salarié de l'entreprise Prolians BAURES, le projet proposé en l'état me fait peur car il menace directement mon emploi. C'est pourquoi je m'y oppose aujourd'hui.
Le positionnement de l'échangeur E2 et l'accès à la zone de Saint CESAIRE qui en découle nous fait perdre toute notre superficie de stockage extérieur, notre efficacité opérationnelle et notre service client de qualité en seront extrêmement impacté.
Je pense qu'il serait préférable de réétudier le projet, avec un échangeur positionné plus haut au niveau du chemin de Cante Perdix qui permettrai de sauvegarder les entreprises de la zone et d'utiliser les accès existants.

Contribution n°1155 (Web)

Proposée par MAZIERE GUY
(maziere.guy@bbox.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h23
Adresse postale : 15 ave du Chemin neuf 30820 CAVEIRAC

Je suis fermement opposé à ce projet au coût sans rapport avec son intérêt proclamé et les nuisances qu'il engendrera.
Des propositions alternatives existent qui doivent être examinées et retenues.
Ce serait bon pour les usagers de la D40, la nature et les finances publiques

---

Contribution n°1156 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h37

- 180 hectares de garrigue goudronné alors que c'est un poumon vert de la ville
- million de litres d'eau utilisé pdt les 5 ans des travaux.
- 280 millions dépense
- c'est pour débouchonner la R106 qui ne feront que déplacé les bouchons puisque c'est juste un contournement
- pour éviter les bouchons on peut faire des transports doux ter tram trains bus
- biodiversité endommagée
- pollution sonore pour les habitants et risque grave sur la santé, pb respiratoire, suicide...
- le quartier va perdre de son attractivité avec le bruit

Contribution n°1157 (Web)

Proposée par Bourgouin Thomas
(thomasbourgouin30@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h40
Adresse postale : 228 impasse du sureau 30900 Nîmes

Ce projet est contraire à toute prise en compte de la catastrophe écologique en cours !

Contribution n°1158 (Web)

Proposée par FRANCK PROUST
(francoise.tesse@nimes-metropole.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h40
Adresse postale : 3, rue du Colisée 30900 NIMES

Bonjour,
Je vous prie de trouver en pièce jointe un courrier complémentaire.
Vous en souhaitant bonne réception.
Bien cordialement.

1 document associé
contribution_1158_Web_1.pdf

Contribution n°1159 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h42

Je suis contre car ce projet va mener à :
- 180 hectares de garrigue goudronné alors que c'est un poumon vert de la ville
- million de litres d'eau utilisé pdt les 5 ans des travaux
- 280millions dépense
- c'est pour de bouchonné la R106 qui ne feront que déplacé les bouchons puisque c'est juste un concournement
- pour éviter les bouchons on peut faire des transports doux ter tram trains bus

- biodiversité endommagée
- pollution sonore pour les habitants et risque grave sur la santé, pb respiratoire, suicide...
- le quartier va perdre de son attractivité avec le bruit

Contribution n°1160 (Web)

Proposée par Rocco Falotico
(falotico.r@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h52
Adresse postale : 329 RUE DU MACHAON 30900 nimes

Je ne souhaite pas que ce projet se fasse , pour des raisosns ecologiques

---

Contribution n°1161 (Email)

Proposée par Jean-Marc MAILLOT pour la SCI MARJAURENE et de la SAS PONGE PRESTIGE (famille DELPERIE)
(jean-marc.maillot@ergaomnes.fr)
Déposée le mardi 7 mars 2023 à 20h28

Enquête sur le projet de contournement ouest de Nîmes - Dossier MAS DE PONGE

Objet : Enquête sur le projet de contournement ouest de Nîmes - Dossier MAS DE PONGE

Objet : Observations MAS DE PONGE

N/Réf. : DELPERIE - MAS DE PONGE / Contournement Ouest

V/Réf. : Enquête sur le projet de contournement ouest de Nîmes

Monsieur le Président,

Je vous saisis en ma qualité de Conseil de la SCI MARJAURENE et de la SAS PONGE PRESTIGE (famille DELPERIE), respectivement propriétaire et exploitant du MAS de PONGE, sis 1570 Route d'Anduze, 30900 Nîmes,
Dans le cadre du projet de contournement ouest de Nîmes, qui risque d'être particulièrement impactant pour le MAS de PONGE, vous trouverez en fichiers joints les observations prises dans les intérêts de mes clientes.
Je vous remercie d'accuser réception du présent courriel.
Bien cordialement,
[cid:image001.jpg@01D95131.FE709A20]

4 documents associés
contribution_1161_Email_1.pdf
contribution_1161_Email_2.pdf
contribution_1161_Email_3.pdf
contribution_1161_Email_4.pdf

Contribution n°1162 (Web)

Proposée par Association Nationale pour la Biodiversité
(contact@anbiodiversite.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 17h12

Madame, Monsieur,
L'Association Nationale pour la Biodiversité souhaite déposer une contribution à cette enquête publique.
Malheureusement, il nous semble qu'un élément majeur manque au sein des pièces du dossier d'enquête et rend de facto celle-ci caduque.
En effet, l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été sollicité pour avis par courrier électronique en date du 14 février 2022, par la préfecture de région Occitanie, sur le dossier d'enquête préalable à déclaration d'utilité publique au titre des articles L.123-1 et R.123-1 du CE, pour le contournement ouest de Nîmes (route nationale RN106 - autoroute A9 - route nationale RN113), au niveau des communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac (30).
Cet avis technique réalisé par 3 experts de l'établissement public est particulièrement complet et accablant. Dès lors, il est pour le moins surprenant de constater l'absence de cet avis de l'établissement public en charge de la préservation de la biodiversité au sein des pièces du dossier d'enquête. L'information du public sur les impacts de ce projet sur la biodiversité n'est donc manifestement pas complet et c'est bien la convention d'Aarhus qui est de fait violée.

L'ANB souhaite ajouter plusieurs remarques :
- La définition du projet prise en compte est partielle.
- L'infrastructure routière est illustrée par 2 coupes types (voirie en déblais, voirie en remblais). La description du projet aurait du être complétée suivant un pas régulier par une déclinaison de ces coupes au niveau du linéaire.
- Le péage localisé au niveau de l'échangeur entre le contournement ouest de Nîmes et la route départementale RD40 aurait du faire l'objet d'une description (plan masse et coupes élévations).
- Le projet nécessiterait également des mesures compensatoires sur les zones inondables.
- Les mesures compensatoires sur les zones agricoles et sur les zones inondables peuvent être une source d'impact sur l'environnement et auraient donc du être considérées comme un élément connexe au projet.
Elles auraient donc du faire l'objet d'une description détaillée et être intégrées dans la démarche d'évaluation environnementale.

Sur la méthodologie :
- Le dossier ne mentionne ni le temps de prospection active par groupe d'espèces, ni les pressions d'inventaire.
Par défaut, il sera pris en considération un temps de prospection 6 heures/homme/jour pour chaque groupe prospecté. Il en résulte des pressions d'inventaire globalement faibles (P < 30'/ha) pour l'ensemble des groupes inventoriés.
- Les conditions météorologiques des inventaires auraient utilement pu être complétées par des précisions sur les températures (°C) et la vitesse du vent (m/s).
- Le risque de blessure et/ou de perturbation lors des inventaires des lépidoptères aurait été réduit par le remplacement de la capture au filet par des photographies macroscopiques.
- L'inventaire des reptiles aurait pu être amélioré par l'utilisation de plaques.

-L'arrêté ministériel du 19 novembre 2007relatif à la protection nationale des amphibiens et des reptiles est caduc. Ces espèces relèvent désormais de l'arrêté ministériel du 8 janvier 2021.

Sur l'évaluation des incidences :
- L'estimation des impacts ne permet pas d'évaluer les effets négatifs des mesures compensatoires sur les zones agricoles et sur les zones inondables.
- Le projet interceptera un corridor écologique d'intérêt patrimonial de la trame verte (Camp des Garriques- Serre de Peyre- Fioc) identifié par le SRCE Languedoc-Roussillon. L'obstacle à la continuité écologique sera accru par une juxtaposition d'obstacles linéaires au niveau de la route départementale RD907 et de la voie ferrée Nimes - Alès.
- La perméabilité biologique sera aussi fortement dégradée au niveau de la traversée des reliefs boisés.
- Le dossier mentionne notamment que l'incidence brute sera forte ou très forte sur la continuité écologique d'espèces d'intérêt patrimonial (magicienne dentelée, diane, aigle de Bonelli, grand-duc d'Europe, pipistrelle commune, pipistrelle de Kühl).
Elle sera également notable pour plusieurs autres insectes (lucane cerf-volant, proserpine, zygène cendrée), reptiles (couleuvre de Montpellier, coronelle girondine), oiseaux et mammifères (barbastelle d'Europe, murin à oreilles échancrées, noctule de Leisler, pipistrelle commune, pipistrelle de Kühl, écureuil roux, genette, hérisson d'Europe, lapin de garenne).

Sur les mesures de réduction :
- Les mesures de réduction en phase d'exploitation sont insuffisantes et auraient du faire l'objet d'actions complémentaires.
L'ensemble des ouvrages de franchissement de cours d'eau aurait du faire l'objet d'une description détaillée (plans masse et coupes cotées, modalités d'insertion par rapport à la topographie). Les coupes des ouvrages auraient du être complétées par la cote du module, de crues 'occurrence 1 an, 5 ans, 100 ans et des plus hautes eaux connues. La configuration de l'ensemble des ouvrages devra permettre l'écoulement d'une crue d'occurrence 100 ans et des plus hautes eaux connues avec le maintien d'un tirant d'air.
Au niveau des ponts cadres fermés et des buses, la reconstitution du lit mineur devra être réalisée à partir de matériaux grossiers avec le maintien du pendage naturel. La vitesse d'écoulement devra être inférieure à :
• 1,5 m/s pour une crue d'occurrence 1an;
• 4 m/s pour une crue d'occurrence 100 ans.
Au niveau des ponts cadres fermes, la partie supérieure des berges devra etre hors d'eau pour une crue d'occurrence 1 an.
Le maintien de la continuité écologique de la trame bleue au niveau des franchissements de cours d'eau au module aurait du être vérifié par la mise en œuvre du protocole ICE à to+1 an, to+2 ans, to+3 ans, to+5 ans et suivre une crue morphogène (occurrence 10 ans). Le cas échéant, des actions correctives pourraient être proposées puis mises en œuvre.
- L'ensemble des ouvrages de franchissement auraient du faire l'objet d'une description détaillée (plans masse et coupes cotées, modalités d'insertion par rapport à la topographie).
- Au niveau des passages inférieurs, la continuité écologique de la trame verte aurait du être favorisée par la mise en place d'une végétation «guide » (espèces végétales autochtones de souche génétique locale) de taille décroissante, 300 m de part et d'autre des points de franchissement.
- La perméabilité biologique aurait tout intérêt à être accrue par un élargissement de certains ouvrages OA182 (ruisseau du Rianse), AOA167 (ruisseau de la Combe d'Aynarde) et OA160 (ruisseau des Jas).
- Le dossier ne comprend aucun élément de prévention de la mortalité/blessure des oiseaux et des chiroptères.
- Le dossier ne comprend aucun élément de prévention des chutes dans les éléments de structures creux (portiques, poteaux de panneau de signalisation).
- Le dossier ne comprend aucun élément de prévention du développement des espèces végétales exotiques envahissantes.
- Le dossier ne comprend aucun élément sur les chiroptères fissuricoles au niveau des ouvrages d'art.
-
- Les mesures d e réduction en phase de travaux sont insuffisantes et auraient du faire l'objet d'actions complémentaires.
- Le dossier ne propose aucune action spécifique en faveur des coléoptères saproxyliques.
- Le dossier ne propose aucune action spécifique en faveur du lapin de garenne.
- Le dossier ne propose aucune action spécifique en faveur des chiroptères sylvicoles.
- Le dossier ne propose aucune action spécifique en faveur des chiroptères fissuricoles et anthropophiles.
- Le dossier ne mentionne pas si la réalisation des travaux sur les ouvrages de franchissement de cours d'eau nécessitera la dérivation temporaire et permettra d'assurer la continuité hydraulique des corridors écologiques.
- Le dossier ne mentionne pas de manière explicite les espèces dont une incidence résiduelle notable nécessitera des mesures compensatoires.
- Le dossier ne présente d'ailleurs aucune mesure compensatoire.

- Le projet sera également la source d'une incidence résiduelle par une consommation de la zone d'expansion de crue des cours d'eau par les remblais. Au niveau de chaque bassin hydrographique intercepté, le dossier aurait du proposer la création de zones de surinondation avec a minima un coefficient de compensation de 100%.

En l'état actuel du dossier, la démarche d'évaluation environnementale est jugée particulièrement partielle et très insuffisante. Par surcroit, les enjeux identifiés sont d'ores et déjà trop important pour que le projet de contournement revêt une quelconque utilité publique. En effet accentuer l'effondrement de la biodiversité et augmenter l'usage des véhicules thermiques va à l'encontre de l'interêt public le plus élémentaire qui est de vivre dans un environnement sain.
L'Association Nationale pour la Biodiversité rend donc un avis négatif

---

Contribution n°1163 (Web)

Proposée par MARRY Pascal
(pmarry@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 17h15
Adresse postale : 139 rue de la Tour, 30127 BELLEGARDE

Je suis opposé à la réalisation de cette nouvelle voie rapide qui ne peut conduire qu'à asphyxier d'avantage la ville de Nîmes et nourrir des grandes entreprises qui polluent et détruisent la nature et la biodiversité.
En effet cela ne peut qu'augmenter le flux des véhicules vers la ville et ne débouche que sur l'existant. C'est juste totalement absurde et incompréhensible
Ce genre chantier couteux n'apportera rien mais détruira des kilomètres carrés de garrigue. Je m'y oppose donc totalement et clairement.
C'est un pur saccage « gratuit » mais fort couteux. Encore un grand projet inutile au lieu de se concentrer sur les problèmes d'eau et la sècheresse dramatique d'aujourd'hui et sur l'adaptation aux évolutions du climat.
Pascal Marry

Contribution n°1164 (Web)

Proposée par LIRIO CHRISTIAN
(saban30@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 17h21
Adresse postale : 13 chemin de Canteperdrix 30540 MILHAUD

Propriétaire d'une parcelle sur laquelle est construite notre habitation principale, nous sommes directement impactés par le tracé du projet de construction d'une 2 x 2 voies.
En tant que propriétaire mais aussi en tant que citoyen, nous sommes totalement opposés au projet de contournement Ouest de Nîmes entre la route d'Alès et l'A9.
Tout d'abord parce que ce projet va à l'encontre de toutes les politiques de protection de l'environnement, qu'il va impacter les espaces naturels et protégés de la garrigue nîmoise. Tout une partie de la faune et de la flore sera détruite. Le ministère de la transition écologique a d'ailleurs édité plusieurs rapports qui confirme que la création d'axes routiers et l'augmentation des flux de circulation ont un impact négatif sur l'environnement.
La création de cette route, de ponts et d'échangeurs comme cela est prévu dans le projet va totalement dénaturé le paysage sur des dizaines de kilomètres.
L'impact sera aussi désastreux en terme de nuisance, de sécurité et de qualité de vie pour les centaines de propriétaires d'habitation qui ne seront pas expropriés mais qui se retrouveront à quelques dizaines de mètres seulement d'une mini autoroute. Nous allons subir des nuisances sonores des travaux puis du trafic routier malgré les projets d'établir des murs anti-bruit avec végétation. Vivre en garrigue a été un choix pour certains d'entres-nous qui avons investi et payer cher pour un environnement de tranquillité, à proximité de la nature, loin de la pollution de la ville et tout cela sera mis à mal avec la construction de cette route. Ce tracé qui traverse la garrigue et passera à proximité de maisons ou d'entreprises réduira à néant l'investissement de toute une vie puisque ces biens perdront de leur valeur immobilière, voire seront invendables du fait de la proximité d'une 2 x 2 voies, sans aucune compensation de l'état bien entendu.
Il y aura également une augmentation majeure des risques d'incendie du fait de la proximité de cette route et de la garrigue (il n'y a qu'à voir les incendies qui se déclarent chaque année en bordure des autoroutes et les conséquences désastreuses que cela a sur l'environnement et les habitations).
La pollution sera également en augmentation du fait du trafic routier, responsable d'une part importante de la pollution de l'air en raison de l'émission de particules fines, particulièrement nocives pour la santé.
Après avoir consulter l'ensemble des documents, il est évident que ce projet de contournement, réfléchi il y a plus de 20 ans ! n'est absolument plus en phase avec les préoccupations et les exigences actuelles que ce soit en terme d'écologie, d'économie et de politique.
Il parait aberrant aujourd'hui de dépenser 300 millions d'euros pour seulement 12km de route, pour un gain de temps minime pour les usagers, sachant que les problèmes de circulation n'existent pas en continu mais sont constatés de manière ponctuelle (parole d'usagers).
L'amélioration du cadre de vie des riverains prônée par le projet existera peut-être pour certains habitants mais la dégradation se déplacera vers d'autres secteurs et des centaines, voire des milliers de riverains seront grandement impactées. Des vies de famille seront anéanties, des projets de vie seront détruits, des familles seront bloqués car leurs biens ne seront plus vendables ou auront perdus leur valeur initiale, leur qualité de vie sera revue à la baisse , ce sera une catastrophe humaine et écologique.
A défaut de réaliser un projet pharaonique hors de prix avec ce contournement Ouest, une réflexion sur la rénovation et l'amélioration des infrastructures et réseaux existants seraient à approfondir : rénovation des routes et modification des feux et ou ronds points qui sont les points noirs de circulation, élargissement de certains axes routiers avec mise en place de piste cyclable,

mise en place de bus fréquents pour fluidifier la circulation, faire la promotion du co-voiturage et des déplacements en train.
Pour toutes ces raisons, nous disons donc NON au projet de contournement Ouest de Nîmes.

Contribution n°1165 (Web)

Proposée par Bourgouin Solène
(solenebourgouin@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 17h28
Adresse postale : 228 Chemin du Sureau 30900 Nimes

Ce projet est une aberrant écologique

Contribution n°1166 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 17h48

Extrait pour décideurs, décembre 2022, du Ministère chargé des transports, conseil d'orientation, des infrastructures. Extrait du rapport de synthèse : stratégie, 2023–2042: « Veiller plus scrupuleusement à ce que les travaux envisagés ne soient pas incitatifs à un accroissement de la mobilité, des développements urbains et de l'autosolisme mal maîtrisés. De ce point de vue, un certain nombre des projets routiers examinés, conçus il y a parfois plusieurs décennies dans un contexte très différent, méritent vraisemblablement d'être revisités. Les alternatives possibles devraient être davantage exploitées, et les usages collectifs fortement favorisés sur ces routes et autoroutes si elles sont réalisées. Ce scénario privilégie donc des programmes généraux de remise à niveau et de modernisation, pour mieux tirer parti des réseaux existants. Il apporte certainement la meilleure réponse aux objectifs poursuivis par le gouvernement. »
Le CONIM coche toutes les cases de ces préconisations pour être abandonné dès aujourd'hui !!! Un grand nombre d'élus locaux, défenseurs de ce projet du passé nous démontrent malheureusement leur incapacité et le danger qu'ils représentent en cas de décentralisation pour gérer notre avenir dans l'intérêt général.
Il est encore temps de se rendre compte, en lisant, avec un peu de sérieux le dossier, de son inutilité publique, contrairement à Monsieur le maire de Nîmes, qui regrette après coup, la création de la gare Nîmes, pont du Gard.

Contribution n°1167 (Web)

Proposée par Marilyn Zépanski

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h04

Les associations et collectifs :

- Saint-Hilaire-Durable,
- Vézénobres en Transition,
- Contre la Déviation de St-Christol,
- JÉCi agglo d'Alès,
- Environnement Brignon,
- Vers Zéro Déchet,
- Des Pousses et des Pierres,
- 613 Concept,

s'opposent au projet de Contournement Ouest de Nîmes pour les raisons suivantes mais non exhaustives, notre contribution se voulant brève :

- Les atteintes à l'environnement. La nature et l'ampleur du projet font encourir une perte de fonctionnalité des milieux naturels et une érosion de la biodiversité dont la réelle incidence n'est pas véritablement analysée dans le dossier. Rappelons que le projet concerne une zone à la biodiversité remarquable, avec plusieurs espèces protégées et des milieux naturels dont certains sont à enjeu européen. D'autre part, les incidences sur les sites Natura 2000 ne sont présentées que superficiellement alors que d'un autre côté, aucune mesure de compensation n'est réellement définie.
- L'atteinte et la pollution potentielles des eaux superficielles et souterraines. À l'heure où préserver la ressource en eau est vital, toute atteinte portée à toute masse d'eau est simplement inacceptable.
- Le périmètre du projet. La surface à artificialiser est gigantesque bien qu'elle ne soit pas exactement précisée dans le dossier. De plus, le possible développement de l'urbanisation et ses effets dans la zone du projet risque, lui aussi, d'aboutir à davantage de fragmentation et de disparition des milieux naturels par leur artificialisation, entravant la libre circulation des espèces, leur capacité à se reproduire et à se nourrir. Là encore, ces risques ne sont pas quantifiés dans le dossier.
- La raison d'être même du projet. Depuis la loi fondamentale de la congestion autoroutière, de nombreuses études ont prouvé que plus de capacité routière engendre plus de trafic. Effectivement, vouloir résoudre un problème récurrent de congestion par la construction de nouvelles routes s'avère être une mesure inefficace qui se solde par l'augmentation de l'utilisation des véhicules. À cela, s'ajoutent les impacts du trafic sur l'environnement ainsi que sur la santé humaine, tels que les émissions de gaz à effet de

serre, la pollution atmosphérique, la pollution par les déchets, les nuisances sonores, les problèmes de sécurité. Autant de paramètres dont l'analyse reste incomplète dans le dossier.
- L'incidence sur les terres agricoles. Le dossier du projet mentionne 31,20 ha de terres agricoles impactées. Des terres qui pourraient plutôt être intégrées au Projet Alimentaire Territorial visant à notre autonomie alimentaire en cette époque de crise sociale.

Pour nous, associations et collectifs signataires, cet ancien projet de liaison routière est en totale inadéquation avec les enjeux de notre époque, tant au niveau environnemental que sociétal. C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le président de la commission d'Enquête publique, d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Contribution n°1168 (Web)

Proposée par ETIENNE Amandine
(amandineetienne88@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h04
Adresse postale : 18 avenue de la gare 30820 Caveirac

NON au contournement ouest de Nîmes tel qu'il est proposé, messieurs les commissaires enquêteurs d'autres propositions ont été faites pour régulariser le trafic étudiez les je vous en prie, pour protéger notre garrigue et la nature Nîmoise

---

Contribution n°1169 (Web)

Proposée par PELATAN Michel
(michel.p30@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h10
Adresse postale : chemin plaisance 30420 CALVISSON

Non à ce contournement qui n'est pas d'un enjeu majeur et va creer trop de dégats environnementaux
il serait plus souhaitable de réfléchir a un aménagement de la RN 106 existante, a la création de parking multimodal , au dévelopement des transports en commun (sncf ligne Ales -Nimes, bus) et bien d'autres solutions que de vouloir détruire autant d'hectares de garrigues pour nous et les générations futures.

Contribution n°1170 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h10

Je ne peux que m'étonner que l'on puisse encore à notre époque soutenir de tels projets. La priorité devrait être de favoriser l'habitabilité de notre Terre. De nombreuses études montrent que le développement du transport routier ne le permet pas. D'autres solutions existent pour permettre à chaque citoyen de se déplacer avec une empreinte carbone moindre. Il serait bon de les étudier.
Merci

Contribution n°1171 (Web)

Proposée par CLEMENT Paul-Emile
(peclement@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h33
Adresse postale : 596 Chemin des Primevères 30900 NIMES

Vivement que ce contournement soit réalisé pour alléger les immenses bouchons qui se produisent chaque jour de La Calmette jusqu'à l'autoroute A9.
Plus on attendra, plus ce sera difficile à réaliser car de nouvelles constructions viendront se mettre en place trop près du tracé.
Le temps presse, tout comme pour le contournement Nord de Nîmes, qui fait que nous sommes une des rares ville de France à ne pas avoir de Boulevard Périphérique pour tourner autour de la ville sans être obligé de passer trop souvent par le centre ville pour aller de l'Est à l'Ouest, et vice-versa.

Contribution n°1172 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h34

Je suis opposée au projet de contournement ouest parce que La création d'une nouvelle infrastructure routière est largement en contradiction avec l'urgence climatique et les objectifs réglementaires auxquels la France et les collectivités sont soumis.
− Cela consomme de la ressource financière au détriment des autres besoins,
− Cela incite encore et encore à la mobilité individuelle carbonée,
− Cela impacte l'écosystème animal et végétal très fragile de la garrigue
− Cela va inciter les collectivités à urbaniser largement l'espace naturel de la garrigue
Il est préférable d'explorer d'autres solution, création de ponts, accélération du développement des transport doux (tram train de la Vaunage)…
L'offre de transport induit la demande, vouant les politiques axées sur le développement de l'offre routière à l'échec. Soyons cohérent dans nos politiques d'aménagement du territoire

---

Contribution n°1173 (Web)

Proposée par Claudine
(clomartel@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h37
Adresse postale : 6 rue leopold morice 30900 NIMES

Monsieur le Commissaire enquêteur
Vous trouverez, en pièce jointe, ma contribution à l'enquête publique contre le projet CONIM.

Contribution n°1174 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h40

Bonjour,
habitant d'Alès, je travaille sur Montpellier et ce projet est essentiel pour désenclaver davantage Alès et éviter les bouchons polluants sur Nîmes.
J'y suis donc très favorable

Contribution n°1175 (Web)

Proposée par Claudine MARTEL
(clomartel@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h41
Adresse postale : 6 rue leopold morice 30900 NIMES

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Vous trouverez, en pièce jointe, ma contribution à l'enquête publique contre le projet de contournement ouest de Nimes.

1 document associé
contribution_1175_Web_1.pdf

Contribution n°1176 (Web)

Proposée par jerome
(jerome-lemetayer@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h45

JE SUIS CONTRE CETTE ABERRATION

1/ L'accès à l'autoroute par la zone de St Césaire, va accentuer le trafic de la route de Sommières et provoquer des bouchons et de la pollution du fait de l'augmentation du trafic. En effet, les véhicules qui arrivent de la Vaunage vont croiser les véhicules qui sortent de l'autoroute à St Cézaire ce qui provoquera des ralentissements ENORMES au niveau du rond-point de Mac Donald/St

Césaire et de ce fait des bouchons, des accidents, de la pollution. Les routes où les bouchons sont les plus importants sont la route d'Alès et la route de Sommières. Sur cette dernière, la sortie d'autoroute va aggraver les problèmes de circulation !!!!

2/ Les nuisances sonores pour les habitants de Caveirac.
Egalement pour ceux du quartier du Mas de Védelin à Nîmes, en raison du pont tout proche qui enjambera la route de Sommières, vont être insupportables.

3/ La pollution et les risques d'incendie vont être extrêmes.

4/ Le tracé traversera la garrigue, ce qui va avoir des influences néfastes pour l'environnement. Les zones de chasse vont être réduites ce qui va induire une augmentation de la population de sangliers qui, comme vous le savez, sont causes d'accidents sur les routes et nuisibles dans les villes car s'ils n'auront plus de zone pour habiter, ils iront en ville.

Faites plutôt certaines portions de route car à Nîmes c'est un calvaire pour les usagers (hormis le cœur de ville)

Pour conclure, d'autres possibilités de tracé ou d'aménagement sont possibles, moins coûteux, moins néfastes pour l'environnement, et bien plus pratiques que le projet que vous proposez. Certaines associations ou communes vous ont remis des rapports qui contredisent et/ou améliorent ce projet démesuré que peu de Nîmois et Vaunageoles approuvent.
Faire une passerelle au-dessus du rond-point de Carémeau. Faire des parkings relais au niveau du rond-point de Langlade / Clarensac, à Caveirac, au niveau des Hauts de Nimes ou du bois des Espeisses, sur la route de Sauve, bien avant Castanet (avant l'intersection entre la D999 et le chemin du Carreau de Lanes. Dans ce secteur 400 logements ont été créés, mais aucun moyen de locomotion prévu mis à part la voiture !!! Omission ou incompétence ??
Faire une ligne de TRAM pour désengorger la route de Sommières, la route d'Ales et de ce fait, les bouchons au niveau du rond-point de Carémeau et du rondpoint du Mac Donald à st Cézaire.
Il aurait aussi fallu bloquer certaines constructions qui, au vu de votre projet, vont se trouver à proximité du contournement (cela se nomme de l'anticipation) et dont les habitations vont être gravement impactées par cela : valeur des habitations dévaluée, pollution atmosphérique, nuisance sonore, …..)

De plus, lors d'une réunion, concernant la construction de nouveaux logements sur le chemin du carreau de Lanes et la route de Sauve, (Les Roches blanches et le Petit Védelin) avec les comités de quartiers Nîmes Ouest et les élus de la ville de Nîmes, ces derniers nous ont indiqué que « la ville de Nîmes devrait s'étendre sur la Vaunage. C'était la seule possibilité de constructions avec comme justification, que « du côté de la route d'Alès cela était inondable, du côté de la route d'Uzes c'était les militaires, du côté de la route d'Avignon et de la route de St Gilles c'était les vergers, la route de Montpellier et les costières c'était des vignes et des vergers et qu'il ne restait que la route de Sommières et la Vaunage pour l'expansion de la ville de Nimes» et là je ne fais que citer le représentant de la ville présent lors de cette réunion. VOUS êtes donc bien conscients que le gros du trafic routier sera sur la Vaunage et de ce fait via la route de Sommières. C'est pourquoi votre sortie d'autoroute dans la zone de St Cézaire est une ABERATION. Le rond-point du MacDo sera un calvaire et bloquera l'accès à la zone de St Cézaire et à la ville de Nîmes. Voilà une raison de plus qui démontre L'INUTILITE PUBLIQUE de ce projet.

Avec la somme considérable que vont coûter ces travaux, qui à priori sont sous estimés !! il y aurait bien mieux à faire pour les Nîmois et Nîmes métropole… !!!!!

ET POUR VOTRE INFORMATION AU CAS OU VOUS NE SAURIEZ PAS, cette « voie rapide » que vous voulez faire, elle existe déjà c'est « LA ROUTE D'ALES » OU LA « N.106 » (ceci est ma contribution pour VOTRE culture géographique du département). Il suffirait de l'aménager jusqu'au niveau du bois des Espeisses ou de la route de Sauve sauf si cela dérange les élus habitants dans la zone bien sûr…. Voilà des pistes de travail qui ne coûteraient pas des centaines de millions d'Euros et qui seraient profitables à TOUS.

Merci à vous de prendre en compte mes remarques CAR CE PROJET N'EST PAS D'UTILITE PUBLIQUE tel que vous le présentez, mais plutôt d'inutilité publique et ne servira qu'à dépenser l'argent public (nos impôts) et de fait sûrement augmenter les impôts. Il ne règlera en rien le trafic de la route d'Alès et du rond-point de Carémeau. Le problème sera déplacé sur la route de Sommières et la zone de St Cézaire !!!!

Contribution n°1177 (Web)

Proposée par Monjon
(mimonjon@yahoo.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h47
Adresse postale : 1 c avenue du parc 30340 30340 - SALINDRES

Je suis de Salindres et je me déplace souvent sur Nîmes, le grau du roi et Marseille. J'emprunte donc la RN106 qui est déjà en 2x2 sur la totalité du linéaire jusqu'à l'entrée de l'autoroute A9. `La circulation y est très fluide sauf quelques petits ralentissements aux heures de pointe. Depuis très longtemps des voies de circulation sont inutilisables à l'entrée de Nîmes car elles sont bloquées par des plots il faudrait déjà les mettre en fonction et aménager un peu les carrefours. Cela suffirait pour rendre cette route plus fonctionnelle. Je ne vois absolument pas l'utilité de construire ce contournement qui va coûter très cher : c'est l'argent de tous les français qui vas financer ce massacre. Nous sommes qu'à une vingtaine de minutes de Nîmes c'est tout à fait correct Ales n'est pas du tout enclavé comme certains le disent. De plus le gain de temps et infime alors que les inconvénients pour l'environnement est énorme. Je suis contre ce contournement.

Contribution n°1178 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h47

Je suis totalement opposée au projet de contournement ouest pour les raisons suivantes :
- questions écologiques : destruction de la faune et de la flore, destruction sauvage de la nature etc.
- augmentation de la circulation, de la pollution.
- toutes les autres raisons évoquées par l'association Caveirac Vaunage (financières, démocratiques et humaines).

Contribution n°1179 (Web)

Proposée par Martelli
(jmartelli.jm@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h48
Adresse postale : 1 c avenue du parc 30340 salindres

Je suis de Salindres et je me déplace souvent sur Nîmes, le grau du roi et Marseille. J'emprunte donc la RN106 qui est déjà en 2x2 sur la totalité du linéaire jusqu'à l'entrée de l'autoroute A9. `La circulation y est très fluide sauf quelques petits ralentissements aux heures de pointe. Depuis très longtemps des voies de circulation sont inutilisables à l'entrée de Nîmes car elles sont bloquées par des plots il faudrait déjà les mettre en fonction et aménager un peu les carrefours. Cela suffirait pour rendre cette route plus fonctionnelle. Je ne vois absolument pas l'utilité de construire ce contournement qui va coûter très cher : c'est l'argent de tous les français qui vas financer ce massacre. Nous sommes qu'à une vingtaine de minutes de Nîmes c'est tout à fait correct Ales n'est pas du tout enclavé comme certains le disent. De plus le gain de temps et infime alors que les inconvénients pour l'environnement est énorme. Je suis contre ce contournement.

Contribution n°1180 (Web)

Proposée par Gaugne Thierry

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h55

Après consultation des documents les plus importants mis à la disposition du public et la
lecture des analyses qu'en a fait l'Autorité environnementale (Ae) dans ses deux avis (21 juillet 2022 et 23 février 2023), je souhaite exprimer mon accord avec les positions exprimées par l'Autorité environnementale, et mon souhait que son avis soit suivi dans les conclusions de l'Enquête Publique en cours.
Dans le document joint, je fais des remarques concernant :
- le non respect par le projet des obligations liées à la trame verte et bleue
- l'absence de prise en considération des engagements découlant du statut de réserve de Biosphère UNESCO obtenu par le Site de Gorges du Gardon
- la sous-évaluation des risques encourus par les circaètes chassant sur la zone du projet

Très cordialement

Thierry Gaugne

1 document associé
contribution_1180_Web_1.pdf

Contribution n°1181 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h11

Bonjour,
habitant Milhaud, et adepte des ballades à vélo, j'emprunte le chemin des garrigues pour rejoindre ensuite la voie verte (Milhaud> ZI ST Césaire> Caveirac> Sommières). Or, votre projet de contournement ouest de Nîmes détruit ce passage, qui est le seul qui puisse être emprunté en bicyclette. Il est donc nécessaire de construire, en même temps que le contournement, un passage pour les bicyclettes qui permette de joindre la ZI qui relie la voie verte. Merci

---

Contribution n°1182 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h18

Totalement opposés à ce projet qui ne correspond en rien aux aspirations sociétales actuelles :
- Néfaste pour l'environnement et la biodiversité,
- Pour la santé (bruit, pollution) des futurs riverains proches de ce nouveau tracé dont certains lotissements viennent juste de sortir de terre !! (cf. les Roches Blanches, le Védelin...)
- Sans parler du coût exorbitant !
Habitants de Caveirac, nous utilisons régulièrement cet espace naturel pour effectuer en famille des randonnées, des sorties en VTT et nous ne pouvons nous résoudre à voir cette garrigue ainsi défigurée
Depuis la concertation 2017 aucune des alternatives proposées ne semblent avoir été étudiées :
- Diversification des modes de déplacements (transport en commun, covoiturage, ferroutage…)
- Aménagement de la RN 106 jusqu'à l'autoroute par la restructuration des carrefours (pont, trémie) et la pose de protections acoustiques le long de la partie urbaine.
Toutes ces solutions permettraient pourtant de fluidifier le trafic sur les axes existants sans détruire des centaines d'hectares.
En aucun cas ce projet ne peut être "d'utilité publique" !!
Mme et Mr Georges ABRINES

Contribution n°1183 (Web)

Proposée par SERGE Colomina
(lama30@msn.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h20
Adresse postale : 27 Rue de Toulouse 30000 NIMES

Non je suis pas d'accord

Contribution n°1184 (Web)

Proposée par jourdan christian

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h23

Desastre écologique! projet incohérent avec les engagements nationaux contre l'artificialisation des sols..halte au lobbies de l'aménagement du territoire (services de l'Etat compris bien sur ainsi que les instances politiques locales)
Et, en l'occurence, pouquoi ce projet sinon pour les satisfaire?!
Pratiquant occasionnel et à différentes heures et périodes de l'année de l'itinéraire Ales Nimes, il ne m'a pas semblé que l'essentiel du trafic sur la 106 existante, déjà déviée en 2x2 voies par l'ouest de Nimes avait vocation à rejoindre l'A9, et même si cela est le cas pour une partie, est-ce que la Nature doit en payer encore le prix?

Contribution n°1185 (Web)

Proposée par Fabre Marie-Claude
(ber-fabre@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h25
Adresse postale : 5 les hauts de Saint-Léger chemin de Sarnègue 13250 Saint-Chamas

Je suis contre ce projet de contournement pour les raisons suivantes :

1) Peu de gens connaissent le paradoxe de Braess, à savoir que toute nouvelle infrastructure routière, conçue au départ pour fluidifier la circulation, induit en fait encore plus de trafic routier, et finit très vite par arriver à son tour à saturation. Lorsque, pour «faire sauter un bouchon», la capacité de la voirie est accrue par la création d'une voie nouvelle ou l'élargissement d'une voie existante, on constate que l'infrastructure finit par attirer un trafic automobile supérieur à ce qu'avait prévu le modèle, c'est le «trafic induit». En effet les automobilistes profitent de l'effet d'aubaine qu'offre une nouvelle infrastructure pour se déplacer plus souvent et plus loin, voire à plus long terme pour localiser leur emploi ou leur logement à une distance plus importante. A cause du trafic induit, les nouvelles capacités routières sont vite saturées et les embouteillages reviennent.
Il est donc illusoire de croire qu'il suffit de quelques investissements routiers pour diminuer les bouchons, comme tant de politiciens l'affirment. Ce phénomène a été documenté par quantité d'exemples, ce ne sont donc pas des «théories», comme l'affirment les promoteurs de voiries nouvelles que cela dérange. Construire des routes, c'est nous enfermer toujours plus dans un modèle tout voiture, insoutenable socialement comme écologiquement.

2) Construire cette route, c'est augmenter les émissions de gaz à effet de serre, alors qu'il est urgent de les réduire pour lutter

contre le changement climatique. C'est aussi augmenter la pollution chronique ou accidentelle liée à la circulation des personnes et des marchandises par la route et ce, d'autant plus que ce projet augmente le kilomètrage parcouru.

3) Ces centaines de millions d'euros seraient beaucoup plus utiles pour financer les mobilités alternatives comme le vélo, le train, les transports en commun, le covoiturage, …(ou plus d'écoles, plus d'hôpitaux et de soignants... bref de l'argent au service de l'intérêt général)
Des centaines de millions d'euros d'argent public utilisés pour réduire de quelques minutes le temps de trajet (et uniquement aux heures de pointe !), c'est invraisemblable !

4) Construire cette route, c'est détruire des centaines d'hectares d'espaces naturels forestiers (faisant partie des derniers près de Nimes) et détruire des écosystèmes. De plus la réalisation des travaux nécessiterait d'énormes quantités d'eau.

5)L'étude qui a été réalisée est très incomplète quant aux impacts et les mesures de compensation (ERC) sont très floues (pour ne pas dire inexistantes). Les «réponses» du maitre d'ouvrage à l'avis de l'Autorité Environnementale n'en sont pas; aucune précision n'est donnée, tout doit être «précisé ultérieurement», ce n'est pas sérieux !

Conclusion: il s'agit d'un projet anachronique, complètement à rebours de ce qu'il faut faire pour réduire les crises climatique et environnementale et pour aller vers davantage de sobriété.

Contribution n°1186 (Web)

Proposée par lahousse sylvie
(sylvie.lahousse@sfr.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h27
Adresse postale : 5 place caizergues 34830 clapiers

Notre fille et son ami habitent le quartier des roches blanches qu'ils ont choisi pour sa proximité avec la garrigue et de fait une qualité de vie appréciable
Ce tracé a été fait sans tenir compte de ce nouveau quartier. Il est beaucoup trop proche des habitations
Il provoquera des nuisances sonores et une dégradation de la qualité de l air
Une 2*2 voies à 110 km/h est aberrante à l heure des économies d énergie indispensables à notre avenir
Je suis contre ce projet

Contribution n°1187 (Web)

Proposée par HOYET Christian
(choyet@aol.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h31
Adresse postale : 360 chemin des Dixmes 330900 NIMES

Bonjour,

Je souhaite rajouter un complément d'information à propos des solutions de ferroutage,
en place, efficientes, moins couteuses (la ligne de chemin de fer Alès Nîmes est opérationnelle)
Pour preuve cet article récent.
Si cela pouvait apporter encore un argument à mon opposition à ce projet.
(N'oubliez pas non plus que une gare TGV c'est mieux que 2, malgré les décisions d'élus qui reconnaissent parfois même leurs erreurs... un peu tard)

Bien à vous

1 document associé
contribution_1187_Web_1.pdf

Contribution n°1188 (Web)

Proposée par Miquel, Corinne
(corinnem.miquel@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h31
Adresse postale : 142 chemin de la faisanderie 30820 Caveirac

- Une 2x2 voies en pleine garrigue déclarée d'utilité publique?
- A l'heure du changement climatique, de la réduction de l'impact sur l'environnement, de la politique de transports en commun qui se met en place partout en France? Ce projet n'est absolument pas avant-gardiste et innovant !
D'autres solutions existent, d'autres possibilités existent (mais encore faut-il avoir envie de faire ces études là peut être pour des

questions diverses et et peu avouables!)
De nombreuses voies s'élèvent contre ce projet archaïque d'un autre temps en proposant des alternatives plus respectueuses.
A quand des projets qui permettront de placer Nîmes au niveau de villes novatrices et ambitieuses?

Je suis résolument contre ce projet CONIMES.

Contribution n°1189 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h37

Un mur anti bruit pour MIlhaud SVP ! J'ai lu dans vos documents qu'une étude accoustique avait été réalisée. Pourtant, tous les habitants de Milhaud, et en particulier à l'Est du village, savent déjà depuis longtemps ce qu'est une nuisance sonore. Ils savent que le rond point actuel sur la RN113 en est dejà une, et que le futur barreau en sera également une (il est encore plus proche du village)... Et ce d'autant plus qu'il s'agira d'une zone d'accélération en montée. Je ne mets pas en cause la bonne foi des calculs effectués, mais je contre exemple que je vous donne prouve que les conclusions que vous en tirez sont fausses. Merci donc de prévenir les habitants de Milhaud contre cette nuisance supplémentaire

---

Contribution n°1190 (Web)

Proposée par BERNET JÉRÔME

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h52

Le développement économique d’Ales ne dépendent absolument pas de ce contournement comme veulent nous le faire croire les politiques nîmois. La liaison entre les 2 villes est déjà en 2x2 voies et accessible en 20 minutes. Seul quelques points de congestions subsistent sur le boulevard des Français Libre et seulement aux heures de pointe tout simplement parce que la ville de Nîmes a laissé volontairement la situation se dégrader dans le but d’obtenir en force ce contournement.
Pourquoi des voies de circulation sont bloquées par des plots et de zébras ? Pourquoi le tram bus coupe toute les 5 minutes la circulation ?
Tout est fait en dépit du bon sens ! C’est à croire que cela est fait exprès.
En tant qu’alesien je suis opposé à ce contournement il ne va rien nous apporter alors arrêtez de dire qu’il est fait pour nous !
Il est fait simplement pour satisfaire les ambitions des politiques nîmois.

Contribution n°1191 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h04

Je suis formellement opposée à ce projet de contournement Ouest de Nîmes.
Ce projet de construction de 2x2 voies est une atteinte à la protection de l'environnement avec une destruction programmée de la faune et de la flore, une augmentation de la pollution avec un trafic qui va s'accroitre et dont les problème de trafic seront eux aussi croissants.
Les risques d'incendie et d'inondation seront également accrus.
Cela va également impacter des milliers d'habitants qui subiront des nuisances importantes. Au mieux les propriétaires de maison ou d'entreprises seront expropriés, au pire ils subiront une baisse de qualité de vie et une chute vertigineuse de la valeur immobilière.
Ce projet n'est plus du tout dans l'air du temps et des solutions alternatives devraient être étudiées en tenant compte de l'évolution sociétale et environnementale.

Contribution n°1192 (Web)

Proposée par Maurin Laurette
(laurettemaurin@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h10
Adresse postale : 27 rue de Toulouse 30000 Nîmes

Je ne suis pas d’accord avec ce projet

Contribution n°1193 (Web)

Proposée par Sienkiewicz Helena
(helena.sienkiewicz4@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h10
Adresse postale : Ancienne route d'Anduze 30900 Nîmes

Je suis totalement contre ce projet de contournement . La route passe beaucoup trop près des maisons, dont la mienne. Cela va augmenter la pollution de l'air, ainsi que la pollution sonore dans notre zone d'habitation . JE M'OPPOSE DONC A CE PROJET!!!!

Contribution n°1194 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h11

Non à destruction de la garrigue, et tout ça pour gagner quelques minutes...respectons d'abord la nature .Réfléchissons au monde que nous allons laissé à nos enfants.

Contribution n°1195 (Web)

Proposée par Guille Melizande
(melizande.guille@icloud.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h13
Adresse postale : 2650 route de Nîmes 30820 Caveirac

Habitante de Caveirac et plus particulièrement sur le tracé de la 2x2 voies, je suis contre ce projet destructeur !!!!

Contribution n°1196 (Web)

Proposée par Pelatan Daniel

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h31

Je suis totalement contre ce projet qui est une ineptie! Il y aurait tant de choses à revoir avant d'envisager la destruction d'hectares de garrigue, d'espace naturel et de vie sauvage. D'autres que moi ont déjà bien développé les arguments écologiques, je ne vais pas m'étendre plus sur ce sujet-là. Mais quand je lis les erreurs impressionnantes commises au niveau des études socio-économiques, je suis interloqué. Comment le barreau sud, au niveau de la zone de Saint-Césaire, a-t-il été réfléchi? A-t-il seulement été réfléchi...?

Contribution n°1197 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h41

ce n’est pas le principe du contournement que je critique, mais son tracé qui est quelque peu aberrant.
le tracé actuel détruit des entreprises, impactant autant d'emplois, dans un département déjà sinistré avec un taux de chômage conséquent, cela est tout particulièrement vrai pour l'échangeur E2 du segment 1
son tracé pourrait passer plus au nord de la ZI de St Césaire, dans le bassin de rétention des eaux, en fermant la voie en cas de fortes pluies, ou bien au droit de la zone d'accueil pour les gens du voyage qui pourrait être délocalisée plus facilement qu'une entreprise qui emploie des centaines de salariés.
c'est à croire que les priorités du gouvernement ne sont pas pour l'emploi et le développement économique, ni pour les honnêtes travailleurs
c'est incompréhensible.
Je suis sure qu'il existe d'autres solutions techniques , d'autres tracés pour l'échangeur E2 du segment 1 épargnant les entreprises de la ZI de St Césaire .
ne soyons pas dupes, ce sont les salariés qui vont trinquer encore une fois. Au pire les entreprises déposeront le bilan licenciant leur personnel, au mieux elles seront délocalisées loin du secteur faute de foncier dans cette zone fortement inondable, et là encore on demandera aux salariés de s'adapter, et ce à leurs frais. travailler à St Césaire ou à Grézan voir plus loin, lorsque vous avez chois d'habiter l'ouest de Nîmes ce n'est pareil.
Vous perdez votre travail et supporter les nuisances de ce contournement sans aucun bénéfice.

Contribution n°1198 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h41

bonjour, je m oppose catégoriquement a tout ce qui peut nuire a l environnement, créer des dégâts irréversibles pour la vegetation, la faune, la flore de la garrigue . créer des forages inutiles au detriment des habitants et allant a l'encontre d un esprit écologique absolument nécessaire . Je m'oppose absolument à la construction de la 2fois 2 voies qui n a aucun intérêt absolu ,seulement , des risques évidents pour l environnement , comment de nos jours peut on encore faire de si mauvais choix pour le monde et la nature qui généreusement nous héberge ??

Contribution n°1199 (Web)

Proposée par Damour Christian
(christiandamour@outlook.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h43
Adresse postale : 13 chemin de la pinede 30820 CAVEIRAC

Je suis totalement opposé a ce projet de contournement

Contribution n°1200 (Web)

Proposée par Roques Jocelyne
(jocelyne.roques@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 20h59
Adresse postale : 2 rue les pastourelles 30820 Caveirac

Je suis défavorable à ce projet de contournement, qui implique la destruction de plusieurs hectares de garrigue, pour un coût exorbitant, et dont un certain nombre d'incohérences ont d'ailleurs été relevées par la Mission Environnementale. Il va sans dire qu'à l'heure où il apparaît de plus en plus urgent de mettre en œuvre des politiques de préservation de l'environnement, et donc de limiter le flux de véhicules au profit des mobilités douces et du développement des transports en commun, ce projet apparaît totalement irresponsable : destruction de la biodiversité, impact sur l'environnement et la santé publique (pollutions sonore et de l'air).
Je ne reviendrai pas sur les solutions alternatives, évoquées dans certaines des contributions précédentes, et qui ont démontrées leur viabilité. En conséquence, je vous demanderai, à l'issue de cette enquête, d'abandonner ce projet de contournement et d'entamer au plus vite, avec les populations concernées, l'étude de ces solutions plus soutenables.

Contribution n°1201 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h04

Je suis totalement contre ce projet de contournement. J'habite à 200m de là où la route doit passer. Je n'ai aucunement envie d'avoir plus de nuisances sonore que celle que j'ai déjà avec la voie rapide qui relie Nîmes à Alès. De plus elle passerait au plein milieu de la garigue, ce qui détruirait l'écosystème et engendrerait beaucoup de pollution.

Contribution n°1202 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h07

Tout a été dit je suis contre

Contribution n°1203 (Web)

Proposée par FONTANELLI Julien
(fontanelli-julien@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h15
Adresse postale : 65 chemin des Caçaïres 30900 NIMES

Bonjour
Je suis propriétaire d'un terrain arboré de « garrigues » au Nord de Nîmes, Chemin des Caçaïres.

Depuis des années je suis l'évolution du projet de contournement de Nîmes… Je trouve que de dépenser de telles sommes d'argent public dans un tel projet est inutile et nuisible à la préservation du patrimoine écologique et paysager de la zone.

En effet nous sommes sur des zones forestières de « Garrigues » qui représentent aujourd'hui un véritable poumon vert avec une végétation endémique riche en pleine reconquête. A cette végétation se couple la présence d'une faune qui ne demande qu'à être préservée avec la présence attestée de chevreuils, hérissons, batraciens, rapaces etc…
Un tel projet d'aménagement va venir bouleverser les équilibres si fragiles qui régissent la zone et vont aussi dénaturer profondément le paysage qui a su retrouver un aspect sauvage au caractère si particulier après les années 1950.

Je reste profondément convaincu qu'un aménagement de l'actuelle N106 reste pertinent est d'actualité… Améliorons l'existant !

Nous ne devons plus grapiller sur les espaces naturels et sauvages qui nous entourent. Mais penser l'aménagement du territoire en densifiant l'existant et en ayant comme objectif de limiter notre empreinte.

A l'orée d'un changement climatique majeur qui va nous impacter profondément dans nos modes de vie et notre relation au vivant, nous devons protéger tout ce qui peut l'être et aider la biosphère qui nous entoure. Je suis donc profondément opposé au projet actuel de contournement.

Posons-nous la question suivante : quel héritage allons-nous laisser aux générations
futures ?

FONTANELLI Julien

Contribution n°1204 (Web)

Proposée par Patricia
(p0seq@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h15
Adresse postale : impasse mariann 3000 Nimes

On commence à peine à se rendre compte que la biodiversité a besoin d'être protégée (même si la raison principale est surtout égoïste et concerne notre propre notre survie.....)
On pourrait alors espérer qu'on renoncerait à ce Grand Projet Inutile qui détruira un paysage, une faune et une flore, pour apporter nuisances sonores et pollution de l'air aux riverains
Il est temps de s'orienter davantage vers une transition à vers un mode de vie plus sobre, en autre en limitant l'usage de la voiture . je suis contre ce projet

---

Contribution n°1205 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h20

Bonjour,

Nous ne sommes pas favorables à ce projet de contournement Ouest de Nîmes car celui ci engendrera une forte dégradation de l'environnement tant sur le plan naturel comme sur le plan voisinage d'habitations) ,mieux vaut privilégier/favoriser les transports en commun et parking relais en périphérie ,voire améliorer les infrastructures existantes (remplacer certains feux tricolores par des ronds points par exemple ou bien créer des trémies lors des croisements de flux importants).

Habitant dans le quartier Ouest à proximité de l'hôpital ,nous avons vu quel a été l'impact de la réalisation des programmes immobiliers sur la végétation de garrigue sans que l'offre de transport en commun soit considérablement enrichie, pas plus que l'offre de commerces de proximité .

Cordialement.

Contribution n°1206 (Web)

Proposée par RUCHON Edith
(edith.ruchon@free.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h27
Adresse postale : chemin des acacias 38121 Reventin-Vaugris

Je forme un avis négatif sur ce projet qui, comme de nombreux autres en France, vont à contre courant de notre monde .
Arrêtons le tout voiture, arrêtons de bétonner, arrêtons de ne pas prendre en compte la santé des riverains.
Il faut des choix courageux pour éviter de continuer à aller droit dans le mur, pour laisser une planète un peu moins abimée à nos enfants.
Mettons les millions mobilisés ici comme ailleurs sur de vraies alternatives à la voiture.

Contribution n°1207 (Web)

Proposée par ARNAUD Axel
(arnaud.axel4730@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h35
Adresse postale : 4730 Chemin du Carreau de Lanes 30900 Nimes

Madame/Monsieur le rapporteur de l’enquête publique,

Je m'appelle ARNAUD Axel, j'ai 17 ans et je vous écrits pour exprimer mon avis défavorable au projet de contournement Ouest de la ville de Nîmes.

Depuis mon enfance, mes parents m'ont élevé dans un milieu naturel, calme, sauvage, préserver de toutes activités humaines. Mais maintenant notre garrigue est amputée par des projets immobiliers, photovoltaïques, puis un projet autoroutier (2 fois plus âgé que moi).

Celui ci est dépassé, chaque hivers nous voyons des inondations dues a l'artificialisation des sols, afin de lutter contre cela faut il bétonner des kilomètres de garrigue ? Je ne pense pas.

Chaque étés nous voyons sur le bords des autoroutes de départs de centaines d'incendies, faut il placer un axe autoroutier en plein milieu naturel ? Je ne pense pas.

Le tracé est a mes yeux inutile, d'un autre temps, on parle de plus en plus de transports en communs, de nouveaux moyens de modalité, il ne faut pas être dupe, le 100% voiture est un temps révolu.

Je suis jeune, je vis dans cette garrigue, comme mes parents, comme l'ont fait mes grands parents ou mes arrières grands parents, et ceux depuis bien des générations, alors moi même espère vivre dans cette garrigue, que je voudrais plus tard surement transmettre intacte aux futures générations.

Le projet a pour but désengorger la collectivité d'Ales, mais il faut être réaliste, tout Alès ne passe pas par la Vaunage ou toute autre route que je projet permet soit disant de désengorger. De plus, il existe a cet effet une voie ferrée, rénovée pour plus de 40 millions d'euros il y a moins de 10 ans. Nos collectivités sont surendettés et dépenser au minimum 300 Millions d'euros sans compter la construction des axes d'accès a la voie et l'inflation d'environ 25% du prix des matériaux apparait plus a mes yeux comme une aberration "écologico-financiere" flagrante.

Pourtant il existe de très nombreuses solutions pour répondre au problème, comme l'agrandissement des voies existantes. Enlever les plots ralentisseurs sur la route d'Ales entre Nîmes et Alès qui font que la voie passe de 2 voies, puis a une, a nouveau a deux… créant de très nombreux ralentissements. Les feux tricolores entre le rond point de l'hôpital de Caremeau et l'autoroute sont lents, la est le réel problème, un pont entre Kennedy et Caremeau serait LE moyen de faciliter la circulation. Un réel aménagement d'une rocade a Alès serait judicieux.

Le Ministre de l'Environnement parle d'une augmentation des températures d'environ 4 degrés supplémentaires en 2100, ce monde nous nous devons de le combattre, alors une autoroute se serait que prôner un modèle d'après guerre qui consiste a promouvoir la consommation a tout va, plutôt que d'avoir une réelle réflexion posée, car la génération qui en pâtira le plus sera la mienne et les suivantes. Le projet détruira également des centaines d'emplois au vu du tracé passant sur une partie de la zone industrielle et commerciale de Saint-Césaire.

Madame/Monsieur le rapporteur de l'enquête publique, le projet ne se souci pas de l'impact économique, social mais surtout environnemental, de plus des dizaines de points d'eau seraient détruits (problématique en période de sécheresse..), des capitelles issus de nos ancêtres également, un désastre historique !

La Charte de l'environnement de 2004 est bafouée par le projet, notamment les passages soulignés ci dessous :

Article 1er. Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2. Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3. Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.

Article 4. Toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement, dans les conditions définies par la loi.

Article 5. Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans leurs domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage.

Article 6. Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. A cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Article 7. Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Article 8. L'éducation et la formation à l'environnement doivent contribuer à l'exercice des droits et devoirs définis par la présente Charte.

Article 9. La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

Article 10. La présente Charte inspire l'action européenne et internationale de la France.

Madame/Monsieur le rapporteur de l'enquête j'espère que ma contribution participera a fournir matière a votre travail. Veuillez agréer Madame/Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ARNAUD Axel

Contribution n°1208 (Web)

Proposée par Association NACICCA
(f.cavallo@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h45
Adresse postale : Maison de la vie associative, boulevard des lices 13200 Arles

Veuillez trouvez ci-joint la contribution commune des associations NACICCA et Changeons d'Avenir à l'enquête publique concernant le projet de contournement ouest de Nîmes.

Cordialement,

1 document associé
contribution_1208_Web_1.pdf

Contribution n°1209 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h55

Habitant de St Cézaire depuis 2010 et Nimois depuis 2002 après avoir subi des inondations à Bagnols sur Cèze en 2002, je suis totalement opposé à ce projet qui va à contre courant de tout ce qu une ville de la dimension de Nîmes qui se veut candidate au patrimoine de l UNESCO pour partie de ses monuments. Sacrifier sa garrigue qui est bien plus ancienne que ses monuments et qui a permis la survie de bon nombre des fondateurs de la ville est absolument irraisonnable et incensé! Surtout que le territoire est d ores et déjà touché de plein fouet par le changement climatique et vit entre innondations et incendies... Soyez exemplaires en stoppant ce projet suicidaire car il existe bon nombre d alternatives qui créeront autant d emplois et de liens pour les années futures ! Bien cordialement.

Contribution n°1210 (Web)

Proposée par Heiss Niko

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 21h56

Totalement opposé à ce projet qui n’a plus sa place en 2023 .

A l’époque où les questions environnementales doivent se trouver au centre des préoccupations politiques et citoyens, il semble aberrant de détruire une vaste zone forestière pour y construire une voie rapide, sans oublier le coût faramineux du projet . Des moyens d’une telle ampleur ne peuvent ils pas servir à rendre l’existant plus fonctionnel ?

Contribution n°1211 (Web)

Proposée par Gandiol Émilie
(emilie.gandiol@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h02
Adresse postale : 8 Chemin de la Sarriette 30820 Caveirac

Je ne comprends pas l'intérêt de ce projet qui détruira des hectares de garrigue sans apporter de réponse à la problématique des embouteillages ni sur la N106 ni sur la RD40.
Je suis contre de ce projet de Conim qui va en plus coûtait une somme astronomique aux contribuables.

Contribution n°1212 (Web)

Proposée par LEROUX
(michele.leroux030@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h05
Adresse postale : 8 chemin des cades 30820 caveirac

Je suis totalement opposée à ce projet.
Destruction de la garrigue , nuisances sonores et visuelles.
Dommage de ne pas préserver notre belle Vaunage.
Aucun avantage pour les Caveiracois.

Contribution n°1213 (Web)

Proposée par Chambon Camille

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h08

Je suis opposée à ce projet,
les questions écologiques et environnementales sont l’affaire de tous car il en va de notre avenir et de celui de nos enfants, ils devraient être au cœur de nos préoccupations .
Ce projet est une véritable aberration relevant d’une logique dépassée.

Contribution n°1214 (Web)

Proposée par KLIFA Laurent
(caroline.klifa@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h16
Adresse postale : 16 chemin de la pinède 30820 CAVEIRAC

Je souhaite exprimer mon opposition au contournement qui ne changera en rien les embouteillages du matin et du soir. L'impact environnemental est important, la faune et la flore seront fortement endommagées.
Nous avons choisi un village paisible , si le projet est validé, nous serons fortement impactés par le bruit et la pollution.

Contribution n°1215 (Web)

Proposée par TEISSIER THOMAS
(thomas.teissier@immocorp.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h27
Adresse postale : 570 COURS DE DION BOUTON 30900 NIMES

Ci-joint un document récapitulatif avec explication écrite et plans

1 document associé
contribution_1215_Web_1.pdf

Contribution n°1216 (Web)

Proposée par GAUTIER Jean-Michel
(jeanmichelgautier30@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 22h28
Adresse postale : 366 Chemin des Garrets 30870 Clarensac

A l'heure où nous devons nous adapter au changement climatique, il paraît important de préserver la nature et veiller à maintenir la biodiversité. Aussi, je crois que des solutions adaptées comme mettre en place un dispositif de transport en commun propre adapté au besoin des usagers serait une solution acceptable. Des aménagements des réseaux routiers existants afin d'améliorer les flux de circulation auraient un impact moins destructeur du milieu naturel.
Je suis donc contre ce projet de contournement et je propose que des solutions alternatives moins dégradante de l'environnement soit proposées.

Contribution n°1217 (Web)

Proposée par Khalil ACHKAR
(khalil.achkar@hotmail.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h06
Adresse postale : 123 rue du sphinx 30900 NIMES

Je suis nîmois depuis 23 ans et je participe pour la première fois à une enquête d'utilité publique.
Je préfère le dire d'entrée que nous sommes dans le quartier des Roches Blanches et que je suis également un utilisateur assidu des parcours routiers : ALES/Nîmes/Vacquerolles/Castanet/NîmesOuest/Marguerittes/ARLES/Montpellier/Orange etc… et dans les deux sens.
Volontairement, j'ai pris un peu de recul pour compléter ma première contribution n°340 à cette enquête et j'ai préféré attendre la fin de la procédure, afin de lire la totalité du dossier DUP et de comprendre les enjeux « pour » et « contre » pour un sujet pouvant avoir de l'importance dans notre région au-delà d'un intérêt individuel.
Dans un premier temps, je me suis fais une lecture du dossier et rien que le dossier. Certes il est épais (2000 pages environ), mais il mérite une lecture attentive, même si de façon naturelle je devais m'opposer à ce projet.
Mais bon, il s'agit de traiter l'intérêt public (le but de cette enquête) et je me suis forcé à ne pas en tenir compte de ma situation, en partant d'un principe sur la qualité et capacité de notre Ingénierie française à faire des beaux projets au-delà des dogmes.
Je vous précise que j'avais déjà pris connaissance du 1 er dossier de 2022 de 1600 pages environ.
Ce nouveau dossier de 2023 met en avant dès la présentation les intérêts suivants :
• De réduire le bruit sur la RN 106
• De traiter également le bouchon historique notamment à Nîmes ouest.
Par ailleurs, ce projet mutualise le barreau avec CONIMES en mettant en avant l'intérêt économique de l'Ouest Nîmois.
Le besoin initial est connu à Nîmes depuis les années 2000, notamment le bouchon de Nîmes Ouest pendant certains créneaux horaires de la journée.
Voyant positivement que nos décideurs locaux ont pris les choses en mains, 23 ans après, car ce n'est jamais trop tard pour s'approprier une telle priorité et enjeu sociétal.
Finalement, j'ai déchanté assez vite, car le dossier est orienté directement vers une nouvelle voie express, d'où une première interrogation ?
En lisant attentivement d'abord les contributions et arguments « pour » on voit bien en premier :
- Les Alésiens veulent aller vite sur l'A9 et gagner du temps
- Quelques demandes des habitants voisins de la RN106 pour avoir moins de bruit
- Les Nîmois qui veulent en finir avec le bouchon de Nîmes Ouest
Une 2 -ème interrogation, pourquoi avoir attendu 23 ans pour traiter le sujet acoustique des riverains de la RN 106 et ne pas l'avoir régler simplement à l'occasion du projet de TRAME-BUS de 2017/2020.
Tout ceci parait louable, mais quelle était ma surprise de découvrir que le gain de temps annoncé dans le dossier de 2022 à 8 minutes a fondu à 3.28 minutes en moyenne dans le dossier DUP de 2023.
En effet, en page 372/604 du document piece-e3-annexes-a-l-etude-d-impact, il est annoncé les gains de temps de 5 trajets identifiés comme 5 déplacements caractéristiques de l'utilisation de CONIMES :
• La Calmette- Milhaud
• La Calmette- Lunel
• Ales -Arles
• Ales-Caveirac
• Montpezat – Garons
Voici les gains annoncés par trajet en 2028 :
• La Calmette- Milhaud : 22.2 minutes -17.1 minutes avec CONIMES= 5.1 minutes
• La Calmette- Lunel : 37.4min -30.6 min = 6.8 min
• Ales -Arles : 19-48.3 : 49.0min -48.3min = 0.7 min
• Ales-Caveirac : 35.2 min -32.3 min = 3 min
• Montpezat – Garons : 22.5 min -19.7 min = 2.8 min
Un gain annoncé entre 0.7 min à 6.8 min maximum avec une moyenne de 3.38 minutes.
3 -ème interrogation : Pourquoi le gain initial de 8 min passe à 3.38 minutes ? dont ALES -ARLES de 0.7 minutes !
4 -ème interrogation ; que pèse les 0.7 minutes post COVID-19 ! et dans une époque de sobriété énergétique ! subi ou pas d'ailleurs.
5 -ème interrogation, les concepteurs et les promoteurs de ce projet ont-ils communiqué sur ce très faible gain de temps aux

intéressés en premier plan notamment les Alésiens ?
Enfin, je me suis intéressé aux avis publics notamment la contribution postée, il y a deux jours.
Je constate 5 arguments très macroscopiques pour vanter le projet et son bienfondé pour l'intérêt public.
1- Dévier les flux de transit et répondre à la croissance démographique régionale
2- Relier le bassin d'Alès en plein essor économique et démographique à l'arc autoroutier méditerranéen,
3- Améliorer les conditions de circulation des usagers et organiser le rabattement sur les réseaux de transports collectifs en leur donnant une plus large place ainsi qu'aux modes actifs en milieu urbain
4- Accompagner les programmes vertueux de développement de l'Ouest de l'Agglomération de Nîmes recréant la ville économique sur les secteurs anthropisés ;
5- Accompagner le NPNRU Pissevin/Valdegour grâce à la requalification de la RN 106 en Boulevard urbain que permettrait l'apaisement de la circulation ;
6- Contribuer à la mise en place de la zone à Faible émission imposée par la loi climat et résilience du 22 août 2021
Une lecture attentive de ces arguments et sans mettre en cause la volonté politique utile, montre que ces éléments sont d'abord très globaux et en peuvent pas être tirés du dossier de DUP, en tout cas dans son état actuel.
6 -ème interrogation : Qui peut être contre un développement économique de l'Ouest de Nîmes
7 -ème interrogation : en dehors du point 4, le reste est d'une banalité pouvant être applicable partout dans notre beau pays
8 -ème interrogation : comment est-il possible d'annoncer le mérite du projet en termes de faible émission et la loi climat tout en mobilisant pour le CONIMES plus de 800 000 m2 environ de garrigues en créant une voie express de deux voies à 110 km/h !
9 -ème interrogation : ce dossier a-t-il été lu avant de tirer de telle conclusion générale. Les auteurs ont-ils reçu une synthèse d'ingénieur documentée et tirée du dossier DUP et rien que le dossier DUP !
10 -ème interrogation : cette contribution ne se soucie pas manifestement du transfert du bruit et de la pollution vers les zones à proximité du projet CONIMES, d'autant que ce projet prévoit seulement 2.2 millions d'euros pour le traitement acoustique. Un budget insignifiant et les techniciens le savent.
11 -ème interrogation : pourquoi le nouveau quartier des Roches Blanches a été totalement ignoré, pourtant il a été dûment autorisé par la ville de Nîmes.
12-ème interrogation : Pourquoi avoir donner un permis pour l'agrandissement de la carrière et obligeant de facto les ingénieurs à pousser le tracé vers les quartiers habités. Il est où l'intérêt public ?
13 -ème interrogation : qu'avons-nous fait des deux avis négatifs de l'autorité de l'environnement qui sont accablants pour ce projet en pointant les manquements majeurs dans ce dossier. Par ailleurs, argument repris très largement et justement par les opposants aux projets et cela avant l'avis de AE.
14 -ème interrogation : pourquoi la DREAL refuse de communiquer le modèle 3D du tracé avec ses 250 profils en travers (pages 16 à 19 du dossier DUP-e3)

Etant également un citoyen et observateur aigu de la vie publique nationale et notamment des dépenses publiques, je me suis intéressé à l'efficience de ce projet, c'est-à-dire gain temps/coût en intégrant tous les coûts publics et ceux annoncés comme privés de ce projet :
-Coût de l'étude annoncé à 10 millions d'euros comprenant une somme (non identifiée) dédiée à l'expropriation des terrains de CONIMES.
14 -ème interrogation : quel est le coût réel déjà engagé en étude au stade. Car ça fait très cher le prix de la page de DUP, si on se base sur les 10 millions d'euros d'étude.
- Coût prévisionnel annoncé à hauteur 300 Millions d'euros
- Coût prévisionnel du barreau pour 110 Millions d'euros
Soit un total de 420 Millions d'euros pour les 16 km y compris le Barreau

A ce coût il convient d'ajouter :
-Un dépassement budgétaire de 15 à 20 %, car l'histoire a montré qu'un dossier bâclé (c'est le cas de CONIMES) coûte généralement très cher en exécution : 60 Millions d'euros
- Un complément de budget pour les protections acoustiques utiles à la RN 106 et CONIMES : 60 Millions d'euros
Soit un total intermédiaire de 540 Millions d'euros.
Hors coût incalculable lié à la destruction des centaines d'hectares de garrigues.
Le nombre d'habitant de la métropole de Nîmes est de 260 000 habitants, soit 100 000 foyers approximativement.
Ce projet va coûter donc approximativement 5400 euros par foyer soit environ 4 SMIC par foyer fiscal de Nîmes Métropole.
15 -ème interrogation : l'Agglos d'Ales qui veut ce projet était elle au courant du coût lui revenant
Finalement ce coût de 540 millions d'euros base 2023 est à ramener à la minute gagnée par trajet caractéristique de la DUP de CONIMES :
• La Calmette- Milhaud : 540/ 5.1 minutes = 106 millions la minute
• La Calmette- Lunel : 540/ 6.8 min = 79 millions la minute
• Ales -Arles : 19-48.3 : 540/ 0.7 min= 771 millions la minute
• Ales-Caveirac : 540/ 3 min : 180 millions la minutes
• Montpezat – Garons :540/ 2.8 min : 192 millions la minutes
Nous arrivons à un coût entre 79 à 771 millions la minute, avec une moyenne de 540/3.38 = 160 millions d'euros la minute gagnée.
16-ème interrogation : Ces chiffres ont-ils été annoncés à l'état à l'occasion de la demande de la subvention d'état pour ce projet CONIMES associé ou pas au Barreau.
Je comprends parfaitement la démarche, d'obtention des subventions publiques dans un cadre de fenêtre de tir en 2023 avant que l'état revoit à la baisse ses plans de financement en 2024 et 2025, ceci est de notoriété publique, mais pourquoi confondre vitesse et précipitation.
17 -ème interrogation : la mutualisation avec le barreau est-elle stratégique pour CONIMES et son financement d'état
Devant cette problématique et équation mathématique épineuse vu le coût réel ou projeté au Km, je tenais à faire et vous présenter un raisonnement par l'absurde et open bar pour les dépenses !
Partant d'une base de : 540 millions d'euros/16 Km = 33.75 millions d'euros le Km de CONIMES.
Il est de notoriété publique que le coût d'un tunnel de 2*1 voie est de 35 millions d'euros le Km + 6 millions d'aménagements soit 41 millions d'euros le Km de tunnel 2x1 voie (le besoin initial car 50 % du trafic détourné)
En conclusion moyennant : 41-34= 7 millions d'euros en plus par km on peut se payer un tunnel, soit 656 millions d'euros pour le projet.

A déduire de ce prix les protections acoustiques, devenues inutiles du fait de la conception en tunnel = 50 millions tout en laissant 10 millions pour les protections acoustiques des habitants de la RN 106.
A déduire les risques sur le coût, car une conception efficiente en tunnel sera faite en prenant le temps : - 60 millions d'euros.
Soit un prix net de : 546 millions d'euros, qui n'est finalement pas loin du prix actuel CONIMES avec tous ces défauts très largement développés dans les contributions.
Si on part avec double tunnel comme CONIMES (2x2 voies), ceci nous amène à 1.1 Milliard d'euros environ.
Certains diront c'est quoi 1 milliard de nos jours, mais définitivement pas moi.
Cette démonstration absurde est là pour mettre en exergue le coût pharaonique de ce projet et que son taux d'efficience est ridiculement bas.
18 -ème interrogation : pas d'analyse de risque financier et juridique dans la DUP
En conclusion, si on ajoute à ce défaut de prix toutes les autres aberrations de ce projet détaillé par les opposants à ce CONIMES, la situation est à l'évidence n'est pas tenable pour démonter un intérêt général et/ou une utilité publique.
Espérant que cette modeste contribution permettra à remettre pied sur la terre de notre belle garrigue qu'il faut à tout prix conserver.
Pour toutes ces raisons, je ne change pas mon avis posté précédemment et je suis définitivement contre ce projet du passé et qui est aussi dépassé.

Contribution n°1218 (Web)

Proposée par Miquel,Thierry
(th.miql@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h09
Adresse postale : 142 chemin de la faisanderie 30820 Caveirac

Bien que ce contournement réponde à un problème bien réel de surcharge à certaines heures de la RN 106, je suis contre ce projet CONIMES.
Vous demandez que l'on se prononce sur LA seule et unique solution CONIMES, étude que je trouve parcellaire, orientée et contre nature alors que bien d'autres solutions existent et ont une résonance particulière aux problèmes actuels du changement climatique de la réduction de l'impact sur l'environnement de la politique de transports en commun qui se met en place partout en France.
Ce projet est un désastre écologique annoncé, plus de 160 hectares de garrigue rasés, des milliers de tonnes de CO2 émises pour sa réalisation, destruction d'un cadre de vie irremplaçable et irréversible… Alors que l'état a pris récemment des engagements à l'encontre de ce qui est proposé pour répondre au défit actuel de lutte contre le réchauffement climatique (aucune artificialisation des sols, lutte contre les gaz à effet de serre, qualité de l'air…)
Coût prohibitif aux regards d'autres solutions comme : - L'aménagement de l'actuelle RN 106 existante de l'entrée de Nîmes jusqu'à l'entrée de l'autoroute Nîmes ouest (nombre d'ouvrages d'art réduits, pas de construction d'un nouvel échangeur, aucun impact sur les habitants de la ville de Milhaud qui en payeraient un lourd tribut si le projet tel qu'il est présenté était adopté). - Transports en commun avec parkings à l'entrée de Nîmes - augmentation du trafic ferroviaire et ferroutage. - encourager le covoiturage. - augmenter le nombre de pistes cyclables. - favoriser le télétravail.

Le CONIMES est une réponse archaïque d'une mécanique bien huilée face aux enjeux actuels alors que d'autre solutions seraient bien plus en accord avec notre temps (Préservation des forêts non artificialisation des sols, limitation des émissions de gaz à effets de serre « fin de l'abondance »).

Comment peut-on soutenir un tel projet à l'heure actuel ? Quelle irresponsabilité !

Contribution n°1219 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h25

J'ai lu dans un avis précédent que les vélos ne pourraient plus passer entre Milhaud et Saint Césaire. C'est vrai, après vérification dans les documents d'enquête, je confirme. Je suis donc contre ce projet de contournement, et aussi très inquiet, car je ne pourrai plus aller bosser, le vélo étant mon seul moyen de transport.

Contribution n°1220 (Web)

Proposée par Philippe Maxime
(maxime.philippe11@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h54
Adresse postale : 165 impasse de l'aloes 30900 Nimes

Je suis contre la 2x2 voies envisagée pour le contourner l'ouest de Nîmes. Ce projet permettrait de faire gagner moins de 10 minutes, et engendrerait d'énormes inconvénients.

En effet, vu le contexte environnemental, détruire 185 hectares de garrigue sur 12 Kms est une erreur irrémédiable. Le

réchauffement climatique ne peut plus permettre de tels ravages. Les Arbres et végétaux biens implantés ont un rôle important contre le réchauffement climatique.

Créer de nouvelles routes engendre plus de problèmes :

-Augmentation de la circulation, de la pollution atmosphérique, des sols, et sonore.

-Augmentation des incendies et des risques d'inondation

-Destruction de la faune et la flore déjà suffisamment en péril.

Tout cela va à l'encontre des objectifs de l'accord de Paris de neutralité carbone en 2050.

Aujourd'hui il faut changer notre philosophie de déplacement le « tout voiture » n'est plus tolérable.

Il y a d'autres solutions alternatives en améliorant l'existant :

- améliorer la RN 106 en 2x2 voies jusqu'à l'entrée d'autoroute ouest et supprimer les carrefours à feux et les rond-point qui ralentissent le trafic et créer des ponts ou des tunnels

- créer des parkings de covoiturage et départ de bus avant l'entrée de la ville venant de la route d'Alès et de la route de sommières

- créer des couloirs de bus et navettes s'arrêtant à l'hôpital,

- créer des pistes cyclables et le prolongement de la voie verte protégée de Caveirac jusqu'à Nimes

- créer des protections anti-bruit proches des habitations ou des demi tunnels végétalisés

- créer une entrée d'autoroute à st Césaire permettrait aux arrivant de la Vaunage d'éviter les axes chargés coté de hôpital Carémeau jusqu'à l'entrée autoroute ouest

- créer un tunnel sous la voie ferrée et sous l'A9 pour rejoindre la 113

Contribution n°1221 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h54

Pourquoi ne pas faire démarrer le Barreau de la RN113 sur le rond point actuel. Cela aurait l'avantage de éloigner de Milhaud, et d'éviter aux milhaudois un bruit et une pollution dont personne ne veut.

Contribution n°1222 (Web)

Proposée par Amandine VILLA

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 00h19

Bonsoir,

Je m'oppose fortement à ce projet de contournement au vu du contexte climatique dont nous faisons face aujourd'hui. Ce projet va à l'encontre des mesures écologiques que l'on doit mettre en place urgemment. Le désengorgement de cette RN est certes nécessaire mais doit passer par des mesures de sobriété : favoriser les transports en commun, privilégier le co-voiturage, télétravail et toutes autres solutions qui doivent désormais relever du bon sens.

Cette route, au-delà de son investissement faramineux, ne fera que repousser le véritable problème : cela augmentera les nuisances sonores, favorisera l'usage de la voiture et donc l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et particules fines. Enfin, créer une nouvelle route artificialisera les sols encore plus, détruira notre garrigue et la biodiversité existante.

En bref, il est donc urgent de prendre le problème dans l'autre sens et de se concentrer sur les véritables priorités.

Contribution n°1223 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 00h22

Le projet CONIM est d'un autre temps. Il a vécu avant d'aboutir.
L'enjeu, pour notre territoire, est d'abord l'ambition d'une communauté urbaine, qui donnera la compétence et un cadre à la conception d'aménagements urbains (et ruraux) adaptés à notre territoire et à nos préoccupations. Pas d'un copié-collé DREAL.
Je suis contre ce projet qui ne résout rien, sauf à faire gagner un peu de temps sur un transit Alès - A9. Les automobilistes rejoignant les quartiers sud de Nîmes sortiront à St-Cezaire, aggravant les problèmes sur l'avenue kennedy.

Contribution n°1224 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 00h39

Je suis ok pour le détournement ouest de Nîmes car la 106 devient impossible

---

Contribution n°1225 (Web)

Proposée par LE MANAC'H Yannick

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 00h51

Je suis opposé à ce projet pour les raisons suivantes :
- les difficultés de circulation au niveau des giratoires RN106 - Av Kennedy, puis RN106 - Bd Allende - A9 ne sont pas traitées par ce projet. Pire, la circulation sur la D40 et l'Av Kennedy est aggravée dès la sortie A9 St-Cezaire -D40
- les difficultés sur ce premier giratoire était prévisible dès le transfert du CHU sur Caremeau. En 2003, tout aménagement de la RN106 a été écarté, dans cet esprit que le contournement ouest était LA solution. Au mieux, il améliore un transit direct Alès-A9, mais il n'améliore pas le quotidien de celles et ceux qui vivent et travaillent sur Nîmes, en Vaunage et en Gardonnenque.
- l'estimation du coût, et assurément le coût réel d'un projet qui n'apporte pas de réponse à un enjeu d'aménagement, contrairement au désenclavement et à l'aménagement du quartier ouest de St-Cezaire - Marché Gare, qui repose sur sa connexion à l'A9 et la RN113 (1er barreau)
- l'impact sur l'espace naturel, dont nous regretterons la disparition (185 ha artificialisés), et qu'il est possible de valoriser pour toutes celles et ceux sensibles à leur cadre de vie
- l'existence de solution alternative, que le processus d'instruction conduisant à l'enquête publique a exclu, comme l'aménagement de la RN106 sur son parcours actuels
- le retard vertigineux en matière d'infrastructure de déplacement alternatif, comme des voies cyclables (Vaunage - St-Cesaire - Centre de Nîmes, Vacquerolles - Carreau de Lanes - St Cesaire), aptes à réduire la pression sur ces axes
Je suis opposé au projet CONIM. Seul le désenclavement de la zone industrielle et commerciale de St-Cesaire - Marché Gare est une priorité.

Contribution n°1226 (Web)

Proposée par Touzani
(tjaoid@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 02h15
Adresse postale : 289 rue de la lucine 30900 Nîmes

Bonjour,
Je découvre le progrès pour le quel cette contribution et demander.
Avec étonnement,ma maison ,mon quartier, n'existe pas dans cette étude de tracé !
En effet j'habite le quartier des roche blanche .
Jusque ici quartier vendu comme calme ,proche de la nature pour les promenades,sport en extérieur,air pur pour vivre sainement en famille.
A environ 200 mètres de chez moi vous envisagez de faire passe une route 2 fois 2 voies , vitesse autorisée 100 km/h .
Donc bruits, pollution,perte significative de la valeur de mon bien .tout juste avoir commencé à payé le crédit,la maison vas perdre 20% de la valeur actuel .
L'air si agréable pour faire grandir des enfants vas devenir impure,avec son lot d'allergie et autre désagrément respiratoire.
Fini le sport, balade.....
Évidemment le bruit !
Indemnisation pas prévue pour les pertes financières.
Peut-être a contre courant de notre époque vous proposerais de construire un mur anti bruit pour atténuer le désagrément.en lieu et place d'arbre et bio diversité actuel .
Pourquoi pas nous offrir des purificateur d'air ,pour que nos enfants respire un air pur ,a l'intérieur de nos maison .
Le problème et que les associations écologique trouve se projet a contre temps des politiques et de l'intérêt climatique actuel ,le gouvernement trouve que le projet ne prend pas en compte tous les aspects financiers,qu'il ne prend pas en compte la réalité,sera bien plus coûteux que les prévisions.
Surtout un quartier,a qui vous représentent de l'état avez donné des permis de construire, laissé vendre des terrains très cher a une société dont l'argument étais la proximité avec la nature .
Vous n'avez pas pris en compte notre existence.

Comment pouvez-vous maintenir cette enquête qui date de plusieurs années, alors que des être humain ne sont pas pris en compte !
Comme les animaux qui vive dans notre nature verdoyante, vous comptez nous déplacer plus loin?
Les études sont septique quant à la plus value du projet !

Je suis contre le projet !
Prennez en compte les avis de l'état,des organisations écologiste.
Elle sont contre tout comme je le suis .

Contribution n°1227 (Web)

Proposée par Molines Imanol
(imanolmolines3048@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 02h37

Les avantages du Conim sont largement exposés depuis des mois par Nîmes métropole par Mr Proust dans cette enquête publique. Il nous fait la promotion de ce contournement comme étant la solution a tous les problèmes de déplacement de la région, permettant le développement économique de toute la région. Vraiment c'est le projet parfait, c'est le contournement qu'il nous faut !
De même pour le maire de Milhaud qui soutien ce contournement.

Mais "houps", voilà que ces Messieurs s'aperçoivent (à 24h de la clôture de l'enquête) que le projet impact des entreprises. Oh comme c'est ballot.... Alors ils proposent vite des modifications du projet.

Je rigole ... Heureusement que le ridicule ne tue pas !

Mais est ce qu'ils ont lu l'intégralité du dossier ? j'en doute, si non ils s'en seraient aperçu avant.
La question que l'on peut se poser c'est : est ce que nos politiques connaissent vraiment tout les aspects du projet ? car les impacts négatifs sont très nombreux et ce contournement ne règle pas les problèmes de circulation.

Je suis contre ce projet depuis très longtemps car moi je connais le dossier.

Contribution n°1228 (Web)

Proposée par Grandjean Olivier
(aulit@live.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 02h46
Adresse postale : 21 rue de l'église 75015 Paris

Bien évidemment, je suis CONTRE le bétonnage évitable et
le saccage de la beauté et de la tranquillité.

J'ai d'abord cru à une-très-mauvaise blague...

Je suis client du gîte "Un Moment en Vaunage les Pondres" depuis plusieurs étés (de rêve),
un gîte ou la vie est douce, dans un cadre naturellement enchanteur.

Et vous envisagez sérieusement de détruire la quiétude de ce Paradis sur Terre ?

Mon hôte accueille & conseille merveilleusement des voyageurs venus de partout
pour découvrir votre région.
Elle en est une ambassadrice à l'enthousiasme communicatif.
Pourquoi lui ruiner la vie et son patrimoine alors qu'elle œuvre
pour la valorisation de Nîmes et au-delà, de l'Occitanie ?
C'est inacceptable !

Ce lieu est unique, irremplaçable et particulièrement apprécié de ses clients.
Je vous invite d'ailleurs à consulter leurs avis dithyrambiques sur le site du gîte.

Je suis motivé pour militer auprès d'associations de protection de l'environnement
afin que le panorama depuis le gîte,
ainsi que les 180 hectares de faune et de flore, soient préservés.

Il est parfaitement possible de fluidifier, d'améliorer le trafic routier
sans ravager vos propres atouts naturels...
Développez des solutions alternatives écologiques !

Cet endroit magnifique est paisible,
ne lui faites pas la guerre.

Préservez ce gîte dans son site naturel, pour le bien de tous et l'intérêt de chacun.

1 document associé
contribution_1228_Web_1.JPG

Contribution n°1229 (Web)

Proposée par Lacroix Alain
(al.lacr.30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 06h30
Adresse postale : 13 plan de la Jasse 30900 Nîmes

Ce contournement paracheve la destruction de l'ouest de Nimes. Après des hectares de lotissements qui ont repoussé la garrigue de plusieurs kilometres on va faire une saignée au coeur de celle-ci au détriment de la flore et la faune. Pour montrer la nature à nos enfants il nous faudrait aller ailleurs. La pollution envahi de plus en plus notre belle région... Soyons sérieux et responsables, arrêtons les dégâts.

Contribution n°1230 (Web)

Proposée par FERRAND Chantal
(chantal.ferrand30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 06h32
Adresse postale : 13 plan de la Jasse 30900 NÎMES

Cette infrastructure va détruire des centaines d'hectares de nature de garrigue, refuge des animaux et où il fait bon se promener, va générer de la pollution, l'extinction de dizaines d'animaux, des nuisances sonores etc. Sachant que de nouveaux lotissements ont déjà été construits sur le secteur du carreau de lane et du Vedelin, détruisant des hectares de garrigue, arrêtons là le massacre et préservons ce qui reste encore de nature aux abords de Nîmes.

Contribution n°1231 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 06h43

Ce projet :
• revêt une totale absence de cohérence face au dérèglement climatique
• va engendrer :
- la destruction de 185 hectares de garrigues sur 12 kms alors que lors des canicules de ces dernières années, le besoin de revégétaliser est devenu criant
- la destruction de la faune et la flore indispensable à l'équilibre de la nature, de la vie
• Coût des travaux évalué à 300 million d'Euros dont subvention de l'état 60 Md'€ qui pourraient être utiles dans bien d'autres domaines
• Aggravation de la pollution tant de l'air que sonore et des sols,
• Durée des travaux entre 3 et 5 ans, installation de concassage à 200 mètres des habitations, énormes bruits, création de forage alors que les nappes, souterraines n'ont jamais été aussi basses
• Expropriation de maisons et mazets (dans le meilleurs des cas)
• Dévaluation de biens immobilier

Quelques alternatives qui permettraient d'améliorer l'existant :
- réaménagement de la RN 106 en 2x2 voies jusqu'à l'entrée d'autoroute
- suppression des carrefours à feux et des rond-points qui ralentissent le trafic avec création de ponts ou de tunnels
- création de parking de covoiturage avec départ de bus avant l'entrée de la ville venant de la route d'Alès et de la route de Sommières
- création :
- de couloirs de bus s'arrêtant à l'hôpital,
- de pistes cyclables
- d'un prolongement de la voie verte de Caveirac jusqu'à Nïmes
- de protections anti-bruit proche des habitations constituées essentiellement de végétation
- d'une entrée d'autoroute à st Césaire permettant aux véhicules arrivant de la Vaunage d'éviter les axes chargés du coté de l'Hôpital Carémeau...

Contribution n°1232 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 07h49

Je suis très défavorable à ce projet en grave contradiction avec les necessités de protection de la vie, et pas seulement des sauterelles, les nôtres et celles de nos enfants et descendants. Je suis par contre très favorable au développement des transports en commun dont l'usage sera facilité par de la haute fréquence et large plage horaire ainsi que des moyens de jonction entre systèmes de transport. Des parkings relais, des systèmes intelligents de co voiturage, du maillage sérieux des réseaux de pistes cyclables et un réel développement de celles ci, la création de flottes de vélos publics comme à Montpellier en libre service, des modes de déplacement doux et collectifs, bref, un changement radical de perspective au tout voiture individuelle mortelle sauf pour les actionnaires et personnes à intérêt privé à courte vue.
J'ai dit.
Du travail sérieux ou rien.
Rétablir une ligne de train Nimes/Sommières.
J'habite route de Sauve, je vois des files ininterrompues de voitures ne transportant que leur conducteur. Polluée pour quoi ? Je roule à vélo et me déplace en train ou en bus ou en covoit.

Ma voiture me sert rarement. Je souhaite la partager. Il faut aussi développer les façons de partager nos voitures et pas seulement nos déplacements.

A l'heure où nous sommes capables de prouesses technologiques, nous nous devons de penser et d'organiser la vie de façon viable et hautement désirable et ne pas céder à des intérêts privés ou à des vues court-termistes.

Le monde déborde de solutions alternatives au "tout voiture individuelle", c'est dans ces solutions et les personnes et organismes qui s'y attellent qu'il faut se tourner résolument.

Ne soyons pas suicidaires inconscients, la vie et le monde valent de se remuer les méninges.

1 document associé
contribution_1232_Web_1.pdf

Contribution n°1233 (Web)

Proposée par LAURENT SCHNEIDER
(scsolocaveirac@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 07h51
Adresse postale : 9 RUE DES JASSES 30820 CAVEIRAC

Mesdames, Messieurs, les responsables publiques vous prétendent que le CONIM est un projet du XXIe siècle, mais sur quelle planète ?
Quand ils souhaitent se faire élire, ils ont un discours totalement opposé, qui tient compte de l'urgence climatique et de la crise économique que nous traversons malheureusement.
Il s'inscrit tellement dans l'urgence qu'ils n'ont pas le temps de consulter le dossier c'est flagrant quand on découvre les objectifs qu'ils pensent atteindre au travers de ce projet obsolète , on pourrait pour les aider, rajouter les objectifs en conséquence de ce qui est notifié dans le rapport de la DREAL « pour permettre de » :

– requalifier la garrigue en 2X2 voies avec 49 ouvrages d'art .

–Améliorer les reports de trafic pour générer une augmentation importante de la circulation des usagers sur le CD 40 jusqu'à 35 % de véhicules supplémentaires, sur le CD 999 + 10 %

– contribuer à inciter au tout voiture en augmentant le kilomètre parcouru (16 km au lieu de 9, plus d'usagers sur les routes) « ce qui est positif pour les finances publiques » mais beaucoup moins pour le pouvoir d'achat.

–« accompagner les programmes vertueux de développement de l'agglomération de l'Ouest de Nîmes en créant » une autoroute pour améliorer le cadre de vie des habitants des roches blanches (non prévus dans l'étude) qui attendent particulièrement cette réalisation d'intérêt majeur !

–accompagner l'essor économique de Saint-Césaire, en impactant gravement plusieurs entreprises, sans qu'elles aient été consultées en amont, ni même informées !

–Répondre à la croissance démographique (seulement + 04 % par an) sur l'agglo de Nîmes, attirant peut-être des habitants venant se faire littéralement griller en été et se noyer à l'automne.

– répartir de manière équitable, la pollution aux particules fines pour l'étendre davantage au lieu de la traiter, là où elle existe.

– Faire gagner entre 3 et 5 minutes en moyenne au trafic de transit tout en détruisant 185 ha de garrigue et en massacrant irrémédiablement la biodiversité « en sachant minimiser l'impact sur l'environnement »…

Naïvement J’espère que ce n’est pas le reflet de la vie démocratique de notre pays et que c’est dans l’urgence des crises que nous traversons que les élus n’ont pas pris le temps d’analyser la situation de manière sérieuse, et surtout plus responsable car elle impacte malheureusement des milliers de citoyens contribuables qui attendent avec impatience la mise en place des alternatives de bon sens qui répondent à leurs besoins réels "tout en fluidifiant le trafic" (j’invite nos édiles à lire les recommandations du comité d’orientation des infrastructures, l’avis de l’autorité environnementale ainsi que le mémoire réponse de l’association Caveiracvaunage pour se faire une idée plus précise.) Ce qui n’est pas le cas des commissaires enquêteurs qui ont maintenant suffisamment d’éléments pour rendre un avis éclairé .

Contribution n°1234 (Web)

Proposée par GRAMMARE FRANCIS
(francis.grammare@aliceadsl.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 08h43
Adresse postale : 17, chemin de MASSIP 30820 CAVEIRAC

Je suis farouchement opposé à ce projet de contournement Ouest de NIMES à cause de l'impact écologique très négatif occasionné sur la garrigue, mais surtout du fait de la consommation d'eau colossale que vont générer les travaux, puis l'arrosage des végétaux plantés en remplacement de la flore initiale.
Les citoyens habitant le sud du GARD sont fortement sensibilisés au manque cruel d'eau dans notre région et ne comprendraient pas ce gaspillage en faveur d'un ouvrage dont le bénéfice pour le bien public reste très incertain.

Contribution n°1235 (Web)

Proposée par BRUN Christine
(francis.grammare@aliceadsl.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 08h49
Adresse postale : 17, chemin de MASSIP 30820 CAVEIRAC

Je suis absolument contre ce projet de contournement de NIMES Ouest à cause de l'impact négatif que cela va avoir sur la faune et la flore de la garrigue. J'ai fait le choix initial de vivre ici il y a quelques années pour profiter pleinement de la nature et ce projet va détruire ce cadre de vie dès maintenant et pour les générations futures.

Contribution n°1236 (Web)

Proposée par christiane
(christiane.nougaret30@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 08h54
Adresse postale : 21 rue de l'obier 30900 Nimes

J'habite dans une copropriété horizontale située à l'ouest du bassin de rétention qui longe la nationale 106. Comme tous les riverains de la 106 nous subissons en famille tous les jours (moins le dimanche) les méfaits de cette nationale. Pollution atmosphérique par les gaz d'échappement des véhicules et en particulier des poids lourds très nombreux , venant du nord du département et n'ayant pas d'autre alternative pour rejoindre l'autoroute, les particules fines générées par les frottements des pneus sur la chaussée et le freinage au niveau des feux tricolores au croisement des rues qui desservent valdegour et le chemin du mas de lauze (desserte de l'hôpital psychiatrique et de la maison de retraite) et du rond point de carremeau. Cette pollution ne peux pas s'échapper dans l'air environnant car la route est coincée entre deux collines, elle reste donc se répandant sur les riverains. Merci pour eux! A cela s'ajoute la très forte nuisance sonore au point de devoir nous enfermer. Nous sommes Nîmois mais cette route coupe la ville en deux, nous sommes en dehors et pourtant nous payons nos impôts à la ville de Nîmes! Cette 4 voies ne devrait plus exister en tant que telle mais transformée en une simple avenue avec trottoirs, pistes cyclables et surtout un tram permettant au habitants depuis le départ de la déviation ouest jusqu'à carré sud de se rendre sur leur lieu de travail ou d'achats. Stop aux camions nous n'en voulons plus , leur place est sur les autoroutes ou sur les trains, mais encore aurait il fallu conserver les voies ferrées depuis transformées par un courant vert en voies vertes pour citadins en manque d'espace. Trop de matières dangereuses transitent par cette route. Allons jusqu'au bout, si il le faut classons la zone en crit'air 1 ou 2 la plupart d'entre nous ne pourrons plus y circuler faute de disposer du véhicule adéquat mais si il y a le tram cela pourrait aller, on voit ainsi clairement les enjeux de cette bataille entre les riverains (des milliers mais populaires) et les autres.....ça suffit nous avons le droit nous aussi de vivre correctement Vive la déviation ouest

---

Contribution n°1237 (Web)

Proposée par Guillaume
(guicoppola2002@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 08h54
Adresse postale : 6 rue du romarin 30900 Nîmes

Bonjour,

Quand j'observe le projet, je ne vois qu'une vision à court terme pour une problématique bien plus profonde "comment organiser nos déplacements".
On va "encore" détruire" de la nature au profit de la voiture.
A mon sens vous allez juste déplacer le problème un peu plus loin. Cela ne va rien résoudre.
Détruire un espace naturel remarquable et riche en patrimoine (capitelles, clapas, mazets, bancels ...).

Détruire un espace de loisir partagé entre les chasseurs, vttétiste, trailer .... (je rappelle que ce secteur est riche en chemin pour la pratique sportive pour nos jeunes)
Comme vous le savez certainement, la ville de Nîmes est déjà très impactée par les canicules qui deviennent de plus en plus régulières ainsi que les inondations. Je suis persuadé que les températures vont augmenter avec cette coulée verte en moins.
Déplus, les feux de forets seront plus réguliers car ils partent bien souvent des routes.

En terme de solution, je reste persuadé que quelques aménagements sur les ronds points (exemple : faire un échangeur à la place du rd point de l'autoroute) permettrait de réguler la traffic. D'utiliser la zone industrielle de Carémeau-st cézaire. De favoriser d'avantage les mode de transport doux. De créé des zones de covoiturage ...

Cordialement

Contribution n°1238 (Web)

Proposée par Cathy De teze
(guicoppola2002@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h02
Adresse postale : 7 rue du romarin 30900 Nîmes

Bonjour,
Je suis opposée à ce projet.
J'habite un mas au alentour de la SPA et cette route sera très proche de mon habitat.
Je vais subir toutes les nuisances pendant et après la construction.
Ce projet va détruire de la nature où j'aime me promener.
Quel catastrophe, encore plus de pollution, plus de bruits, plus de risque d'incendie ...
Pourquoi ne pas trouver d'autres solutions plus respectueuses de la garrigue.
Cordialement,

Contribution n°1239 (Web)

Proposée par Link
(gerardlink30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h06
Adresse postale : 20 lotissement Les Perrières 30820 CAVEIRAC

Pourquoi? C'est le mot clef de cette vision des choses! Alors que les arrières grand-parents de ma femme ont perdu leurs terrains pour la construction d'une double voie pour un périphérique qui n'en est pas un, on veut en rajouter un second. En dehors de tout les Lobis (promoteurs, aménageurs etc...), ce second aménagement n'est qu'une caricature du premier! Où se trouve le réel tracé, où sont les aménagements de carrefours, les VRD? Preuve en est, où est donc passer le projet au plus près de Nîmes ? Si cela n'est qu'un prétexte pour les logements de Vedelin (pas prévus à l'époque), comment peut-on envisager autant de perte de foncier sans rien en retour! Pour l'association dont je fais partie, qu'elle est la compensation si ce n'est que les dizaines d'hectares dans lesquelles nous avons organisées et nous organisons les plus grandes randonnées et compétitions de VTT de la région aux limites de la commune de Nîmes. En tant que cycliste aussi entre Caveirac et Nîmes, l'aménagement de la piste cyclable est toujours aussi dangereuse et polluée! Que va-t-on trouvé comme solution?

Contribution n°1240 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h08

La balance "bénéfices/risques" plaide largement pour le retrait de ce projet désastreux.
Résolument CONTRE la création de cette 2x2 voies

Contribution n°1241 (Web)

Proposée par Doladille stephan
(stephan.doladille@bbox.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h11
Adresse postale : 10 rue regale 30000 NIMES

Au vu du coût de l'opération concernant les travaux et les dégâts environnementaux, je ne trouve pas ce projet très cohérent, surtout dans le contexte économique et politique actuel.
Est ce qu'une étude de la mise en double voie de la route d'Ales depuis la sortie d'autoroute Nîmes-Ouest, avec suppression de tous les ronds-points et feux et création de bretelles de sorties, a été réalisée ? Si oui, son coût n'est il pas moins élevé ? Son avantage est de de pas changer la structure hormis quelques travaux relatifs aux sorties de route.

Je pense que cette solution rallongée de la même façon entre les deux sorties d'autoroute Ouest et Est (dans la mesure des possibilités financières) permettrait de solutionner de façon optimale le problème de trafic routier à Nîmes. Tout cela à moindre coût et impact environnemental et privé, me semble t'il.

Contribution n°1242 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h46

Ce projet est incohérent face au dérèglement climatique ,il est aujourd'hui dépassé.
Destruction de la flore et de la faune ,
Destruction de 185 hectares de garrigue
Ce projet a un coût pharaonique ,d'autres solutions alternatives devraient être étudiées.
Améliorer la RN106 en 2x2 voies jusqu'à l'entrée de l'autoroute.
Créer des ponts ou des tunnels pour faciliter le trafic.
Créer des parkings de covoiturage et de départ de bus avant l'entrée de la ville venant de la route d'Alès et de la route de Sommières.
Créer des couloirs de bus.
Des pistes cyclables et le prolongement de la voie verte de Caveirac jusqu'à Nîmes.
Créer des protections anti bruits proche des habitations et de la végétation.
Une entrée d'autoroute à st Césaire permettrait que les gens arrivant de la vaunage évitent les axes chargés de l'hôpital Carrémeau.
Espérons que cette enquête publique soit examinée correctement et que d'autres solutions respectueuses de notre environnement et cadre de vie soient proposées pour le bien de tous

---

Contribution n°1243 (Email)

Proposée par anonyme
(roberte.got@orange.fr)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 18h52

enqête sur contournement Ouest du 8/3/23 complémentaire de celle envoyée le 6 mars

Objet : enqête sur contournement Ouest du 8/3/23 complémentaire de celle envoyée le 6 mars

1 document associé
contribution_1243_Email_1.jpeg

Contribution n°1244 (Email)

Proposée par Gil et Nadège Touraille
(tourailleg@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 19h23

Contournement Nîmes Ouest

Objet : Contournement Nîmes Ouest

Madame Monsieur bonjour.
Ce mail pour vous faire part de mes observation concernant le trajet de contournement de Nîmes Ouest.

Bien sûr désengorger la départementale qui relie Nîmes à Caveirac est primordiale mais y a-t-il un pare-bruit de prévu ?
Nous sommes plusieurs riverains à s'en inquiéter.
En vous remerciant d'une réponse.
Veuillez agréer Madame, Monsieur mes sincère salutations.
Gil et Nadège Touraille

Envoyé à partir de Courrier pour Windows

Contribution n°1245 (Email)

Proposée par anonyme
(zygmunt.si62@gmail.com)
Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 23h06

Objet :

Je suis contre ce proje.

Contribution n°1246 (Web)

Proposée par Fédération Départementales des Chasseurs du Gard
(valat@fdc30.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h58
Adresse postale : 182 route de sauve 30910 NIMES

Nous émettons un avis favorable à la réalisation du projet sous réserve de prise en considération des enjeux cynégétiques, territoriaux et de sécurité comme déclinés ci-après.
Concernant les enjeux cynégétiques et territoriaux il y a lieu de prendre en considération à l'échelle des sociétés de chasse dument déclarées auprès de notre Fédération l'évaluation du préjudice lié à la perte des territoires chassables et d'évaluer la mise en place des ouvrages permettant le passage de la faune sauvage et son non-cloisonnement.
Au niveau de la sécurité, il conviendra d'évaluer les secteurs à risques avérés de collisions routières avec la grande faune (Déplacement des animaux en connexion des massifs NIMES/MILHAUD, NIMES/CAVEIRAC, NIMES LAUZIERES/GOLF DE VACQUEROLLES) par la pose de grillages de sécurité adaptés (hauteur autoroute) sur toutes les tronçons sensibles.
Concernant le centre de formation départemental de l'Ecole de Chasse et de la Nature et le fonctionnement des activités de formation à tirs réels exercés par la FDC30 et nos partenaires sur cette propriété (Gendarmerie Nationale, Techniciens ZOO, autres Gardes et Piégeurs), la FDC30 se permet de rappeler sa demande du 29 juin 2021 et son souhait de voir la variante 4 Ouest ne pas impacter l'infrastructure en raison du maintien des périmètres actuels de sécurité et se voir ainsi confier la gestion des délaissés avoisinants.

P- J : Etat des prélèvements grande faune sur les communes impactées.
Pour le Président
Par Ordre
Le Directeur
M. VALAT

2 documents associés
contribution_1246_Web_1.pdf
contribution_1246_Web_2.pdf

Contribution n°1247 (Web)

Proposée par Bouziges Yves

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h03

Contribution enquête publique contournement Ouest de Nîmes

En premier lieu :
Les documents de l'enquête sont complexes et très difficiles à étudier.
La collectivité de Milhaud aurait du organiser une autre réunion publique auprès de la population Milhaudoise, permettant d'avoir un visuel de l'impact sur la commune.
Je demande donc une prolongation de cette enquête publique.

En deuxième lieu :
Si l'enquête publique donne un avis favorable au projet,

Il faut une protection maximale des nuisances environnementales et acoustiques des riverains.
Il faut une interdiction totale des poids lourds sur la nationale 106.
Un comité ou une commission doit être crée pendant les travaux sur la commune de Milhaud, pour suivre l'avancer des travaux et informer la population de Milhaud.

Contribution n°1248 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Mr RIPPOLL

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°41 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 41
Numéro de la page issu du registre papier : 1

1 document associé
contribution_1248_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1249 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Joséphine PERRIER

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°42 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 42
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_1249_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1250 (Mairie de Caveirac)

Proposée par STERLE Gérard

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 14h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°43 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 43
Numéro de la page issu du registre papier : 2

2 documents associés
contribution_1250_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1250_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1251 (Mairie de Caveirac)

Proposée par ALLEGRE Michel

Déposée le mardi 7 mars 2023 à 15h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.

Contribution n°44 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 44
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_1251_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1252 (Mairie de Caveirac)

Proposée par GARCIA Christelle

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°45 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 45
Numéro de la page issu du registre papier : 2

2 documents associés
contribution_1252_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1252_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1253 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DANIEL Valérie

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°46 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 46
Numéro de la page issu du registre papier : 2

2 documents associés
contribution_1253_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1253_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1254 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Michel ESPINADEL

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°47 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 47
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_1254_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1255 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Les Riverains, promeneurs et défenseurs de la nature

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 14h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°48 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 48
Numéro de la page issu du registre papier : 3

2 documents associés
contribution_1255_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1255_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1256 (Mairie de Caveirac)

Proposée par LOUBET Julien

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 15h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°49 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 49
Numéro de la page issu du registre papier : 3

2 documents associés
contribution_1256_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1256_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1257 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h10

il manque, pour que ce projet respecte la tendance actuelle de diminuer le nombre de voitures en circulation:
- des parkings de co-voiturage, en particulier au niveau du péage. (Et c'est déjà une déficience de l'agglomeration sur les autres sorties existantes).
- des pistes cyclables dans la partie sud du tracé (barreau)

Contribution n°1258 (Mairie de Caveirac)

Proposée par BARAGNON Guillaume

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°50 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 50
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_1258_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1259 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Monsieur BEN AMMAR A.

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 16h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°51 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 51
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_1259_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1260 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h15

Je préfère encore les bouchons plutôt que l'horreur de ce projet. Si une partie des automobilistes partaient quelques minutes avant leur heure habituelle de départ, il y aurait moins de bouchons. C'est ce que je fais et je n'ai pas de problème pour circuler.

Contribution n°1261 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h24

L'enquête de DUP a des règles juridiques très précises découlant de la jurisprudence du Conseil d'Etat n°78825 du 28 mai 1971.Ce célèbre arrêt précise que l'utilité publique ne s'appréciait pas seulement en fonction du but poursuivi et de l'opération projetée, mais aussi, de ses divers inconvénients , c'est ce qu'on appelle la théorie du bilan.
Il s'agit pour le commissaire enquêteur et pour le juge de vérifier s'il existe un rapport raisonnable de proportionnalité entre les moyens employés et le but visé.
Cette analyse bilancielle devient donc l'élément clé du rapport du commissaire enquêteur.
Si en 1971 le Conseil d'Etat s'était limité à l'examen de trois étapes essentielles à savoir:
-l'intérêt général
-La nécessité de recourir à l'expropriation
-le bilan coûts/avantages
un critère environnemental à été introduit par la loi du 1er mars 2005.
Dans son article 6 cette loi précise que la charte de l'environnement s'impose à l'administration dans l'appréciation des déclarations d'utilité publique.
De nombreuses enquêtes de DUP étant des enquêtes environnementales, le volet étude d'impact est devenu un critère essentiel que le CE est tenu d'examiner attentivement pour donner son appréciation finale sur l'utilité publique de l'opération projetée.
Ce vieux projet , sorti des cartons dans son jus, mal préparé, non actualisé ,basé sur des plans obsolètes ,n'est plus en adéquation avec ces dernières directives environnementales.
En conclusion, je considère que l'analyse bilancielle de ce projet est largement négative et j'émets un avis défavorable.

Contribution n°1262 (Web)

Proposée par DANIEL Denise
(zizaoc@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h29

Contribution à l' Enquête publique du CONIMES 2023

Ce projet de contournement ouest de Nimes est une aberration en cette année 2023, pendant que la planète brûle et que le pôle Nord perd sa calotte glaciaire. Tous les signaux sont au rouge. C'est bien un vrai projet du siècle dernier.
Aujourd'hui, les citoyens changent leurs comportements pour améliorer la situation (on sait déjà qu'on est allé trop loin pour inverser les choses, mais sait-on jamais?)
Car c'est tous les secteurs d'activité qui doivent s'y mettre. Quand va-t-on réfléchir à des améliorations pour une vie possible et durable pour le Monde du Vivant sur Terre ?
Quand va-t-on nous proposer une vie saine avec beaucoup moins de pollution ?

Alors bien sûr ça passe par moins de voitures, moins de camions ie moins de trajets pour les marchandises et les êtres humains. Mais aussi, pourquoi des solutions existantes comme les transports en commun (gratuits à Montpellier) et la réhabilitation des voies ferrées avec des tram-trains (6000 véhicules de moins/jour) ne sont-ils pas privilégiés ainsi que les trains de marchandises ? De même que des navettes urbaines fréquentes, des parkings aux entrées de ville comme par ex sur le terrain devant le péage de Nimes-Ouest dédié spontanément par les citoyens , au co-voiturage. Mais non ! Un immeuble va le valoriser ! Sans oublier une floraison de pistes cyclable qui reste à faire.. .
Une autre solution alternative, apparue avant la réalisation du rond-point Kennedy/Hôpital, c'est la construction d'un viaduc qui pourrait s'accompagner du doublement des voies de la route d'Alès sur le tracé actuel qui bouchonne aux endroits où ça n'a pas été encore réalisé.
Tout ceci pour ne pas rajouter une catastrophe écologique à une situation planétaire complètement dégradée et ce ne sont pas les « compensations écologiques » qui viendront sauver l'évolution néfaste du climat entre autres. Car ce tracé est une véritable saignée au coeur de la Garrigue nimoise et caveiracoise, avec en prime, au Nord, des pertes de terres agricoles autour et alentour du Mas de Ponge.

Cette Garrigue qui vient déjà d'être amputée dans ce secteur, du domaine de Védelin, dédié à 2 grands projets immobiliers et dont les nouveaux habitants se retrouveraient avec cette 2x2 voies à 260 et même 160 m de leur propriété (simplement ahurissant !), est fortement convoitée aujourd'hui. Qui peut imaginer acheter un terrain de 180000 € et voir passer une 2x2 voies, un autoroute, devant son terrain, une fois la maison terminée ? Mais on ne se moque pas ? Car ce n'est pas tout : espaces de promenade troqués par tout son contraire. Pollution sonore, pollution de l'air, pollution lumineuse nocturne, et cerise sur le gâteau, dépréciation de 20°/° du bien chèrement acquis, dès l'arrivée.
Alors que cette Garrigue, issue de la Forêt Méditerranéenne présente tout un patrimoine naturel et culturel inscrit au Patrimoine de l'UNESCO depuis 2018 pour ses capitelles en pierre sèche, impluviums pour une récupération ingénieuse de l'eau de pluie et l'Art de Vivre dans la nature, en l'occurrence au Maset, adapté aux zones sèches avec cultures et citernes d'eau de pluie. Tout ce qu'il ne faut pas détruire en ces temps qui viennent !
185 ha de Garrigue sur 12 km, voilà un territoire qui protège Le Vivant : les arbres, capteurs de Co2, les sols qui absorbent les eaux pluviales par leur perméabilité, les habitats d'animaux tous indispensables, certains même protégés et non déplaçables. Cette détérioration serait une grosse atteinte au Vivant, de tout la chaîne alimentaire, des plus petits animaux aux plus gros, dont l'être humain, pour leur Vie et leur Bien-Être.
Déjà, « 76 % de la Biomasse des Insectes européens a disparu en 50 ans,.. .[alors qu'] ils pollinisent, dégradent, recyclent les déjections, maintiennent les sols vivants. . .Avec cet effondrement des populations d'insectes, c'est tout le tissu vivant de la planète qui s'effiloche lamentablement sous nos yeux... » J . J FRESKO « C'est Tout Naturel » Infonature.

Le 21 07 2022 l'Autorité Environnement Européenne a donné un avis critique avec 40 remarques sur les atteintes à l'environnement et la santé humaine. Pour la DREAL, tout va bien.
Etre pragmatique et écologique nécessite doublement, dans ce projet, de s'en tenir aux faits ie au contexte qui n'est, en rien, favorable, si on regarde un peu plus loin que le seul fait de monter dans sa voiture.
Car le choix est clair :
soit, des camions-trains en queue-leu leu sur autoroute, déjà expérimentés et quoiqu'il en coûte, avec flux de voitures incessants, des infrastructures jamais suffisantes, dévoreuses de nos espaces et très polluantes entraînant un réchauffement climatique accéléré et tout le Monde du Vivant dont l(espèce humaine en grand danger pour sa survie.
soit, des mesures alternatives pour la sauvegarde des activités humaines à échelle humaine et en harmonie avec la Vie sur Terre.

Imposer le choix de ce tracé à Tout le Monde du Vivant, locaux et, ou, planétaires, serait une décision arbitraire et mortifère. Je m'y oppose.
Prendre le chemin de la prolifération des autoroutes est criminel pour le devenir de tout l'humanité et de toute Vie sur Terre.

Contribution n°1263 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h30

J'ai vu sur le dossier d'enquête que la jonction RN113/contournement serait surélevée (8 à 10 mètres), et très proche du village de Milhaud. Depuis Milhaud, on entend déjà très distinctement le bruit gênant des véhicules sur le pont autoroutier actuel, ainsi que l'accélération des véhicules sortant du rond point actuel. C'est dire que le projet, qui rapproche encore la circulation de Milhaud, génèrera encore plus de bruit et de nuisances sonores. il est donc impératif d'éloigner le nouveau rond point du village, et de prévoir des dispositifs anti-bruit.

Contribution n°1264 (Web)

Proposée par Pierre
(pedrobuck-3090@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h31
Adresse postale : 7, rue georges brassens 30620 AUBORD

Je suis pour, la voie de contournement INDISPENSABLE pour désengorger le rond point du CHU , le périphérique nimois au niveau de Nimes Ouest. et pour dévier la circulation venant d'Alès directement vers l'autoroute A 9 . Coté environnemental, cela diminuera la pollution générée par les véhicules à moteur, coincés dans des bouchons interminables, qui empoisonnent, les automobilistes. Entre la préservation des vies humaines et celles des espèces animales et végétales, il faut choisir, ...

Contribution n°1265 (Mairie de Milhaud)

Proposée par Nicole MILLEREUX

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°44 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 44
Numéro de la page issu du registre papier : 2

1 document associé
contribution_1265_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1266 (Mairie de Milhaud)

Proposée par MAUREL Maryse

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°45 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 45
Numéro de la page issu du registre papier : 3

1 document associé
contribution_1266_Mairie de Milhaud_1.pdf

Contribution n°1267 (Web)

Proposée par TRAMIER BERNARD
(tramieretassocies@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h46
Adresse postale : 995 chemin du débat 84150 JONQUIERES

Je suis tout à fait favorable au projet de contournement Ouest de Nîmes car cela désengorgera ce quartier très encombré.

Contribution n°1268 (Web)

Proposée par LEMAITRE Colette
(lemaitrecolette0622@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h46
Adresse postale : 10, impasse Charles de Foucauld- 30900 NIMES

je suis POUR CE CONTOURNEMENT QUI AURAIT DU ETRE REALISE DEPUIS BIEN LONGTEMPS. La circulation sur ce peripherique est insupportable pour les usagers venant d'Ales pour rejoindre l'autoroute A9, le CHR et les automobilistes tout simplement. La reduction de la pollution atmosphérique sera plus profitable à notre garrigue et préservera davantage la faune et la flore de celle-ci, contrairement aux arguments évoqués par les opposants à ce projet

Contribution n°1269 (Web)

Proposée par Delattre Monique

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h48

Je suis contre ce projet qui n'est pas écologique, qui est énergivore, qui ne va qu'accentuer la circulation, qui va polluer, va détruire des terrains, va augmenter le bitume et réduire les terrains qui absorbent l'eau de pluie, et va couter cher aux contribuables.
Merci d'en prendre note
Cordialement
Monique

Contribution n°1270 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h49

Arrêtons enfin de détruire pour bâtir dans le simple but d'enrichir certains et offrir du confort qui n'est pas primordial.

Contribution n°1271 (Web)

Proposée par SCHNEIDER NATHALIE
(natlamy@neuf.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h57
Adresse postale : 34 RUE DE LA PASTORALE 30320 MARGUERITTES

Je suis Margueritoise depuis plus de 20 ans et une utilisatrice à la fois de la route ALES MARGUERITTES et les parcours de VTT dans notre belle garrigue entre Caveirac et le Bois des Espeisses.
Mon choix est fait, c'est d'abord le plaisir de faire du vélo dans notre belle garrigue, donc préserver notre environnement et notre santé et tant pis pour les 5 minutes annoncées comme gain sur mes trajets pro.
D'ailleurs, l'avis des autorités de l'environnement est clair, c'est un projet qui néglige totalement l'environnement notamment :
- Zone natura 2000 :
« Le dossier ne comprend pas d'évaluation complète des incidences sur les sites Natura 2000. Les besoins de compensation ne sont actuellement pas esquissés et le dossier ne présente aucune mesure correspondante. Le non atteint à l'intégrité des sites Natura 2000 – tout particulièrement la zone de protection spéciale des Gorges du Gardon – n'est pas démontrée et les atteintes aux espèces protégées ne sont ni justifiées ni compensées »

- Les risques non considérés :
Le risque d'inondation (modélisation des crues les plus graves), l'intégration paysagère à quelques endroits sensibles (aux extrémités nord et sud) en déclinant de façon concrète les mesures générales, la réduction des expositions au bruit et à la pollution de l'air des maisons les plus exposées et la réduction des émissions de gaz à effet
J'adhère totalement à l'avis de AE
De nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur et, en corollaire, permettre la modification des plans locaux d'urbanisme.
C'est pourquoi, je suis contre ce projet de contournement

Contribution n°1272 (Web)

Proposée par FRATISSIER Annabel
(annabel.fratissier@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h02
Adresse postale : 4880 Chemin du carreau de lanes 30900 NIMES

Je pense que ce projet est une aberration environnementale.
Aux vues des enjeux environnementaux de notre société à l'heure actuelle, c'est une erreur de massacrer notre paysage pour un gain de temps de trajet de 8 minutes.
L'impact sur la faune et la flore locale n'est pas justifiée. Nous devrions revoir les possibilités autres qui ne nécessiterait pas autant de sacrifices.
Aujourd'hui, il faut penser autrement et favoriser les transports en commun, le covoiturage et autre au lieu de construire encore et encore au détriment de notre planète et de notre avenir !

Contribution n°1273 (Web)

Proposée par CAUVIN Evelyne
(evycauvin@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h06
Adresse postale : 2735 chemin de la cigale 30900 NIMES

Aujourd'hui dernier jour des contributions, je me permets d'essayer une conclusion à la lecture de certains commentaires :on peut en déduire :...
- Nous n'utiliserons plus la voiture : les malades seront acheminés sans doute par drones directement au CHU !
- Nous nous ne déplacerons plus grâce au télétravail ainsi nous aurons tout le loisir de regarder la faune et plus particulièrement la vie et la reproduction des batraciens dans nos garrigues…
- Nous ferons nos courses au moyen de vélos cargos ou peut être des robots rempliront nos achats livrés par drones ainsi il ya aura sans doute plus de camions qui circuleront..
- Pour de plus amples déplacements nous utiliserons le tram… MAIS pour le construire surtout ne pas utiliser la route alors comment …mystère !..

Cela pourrait faire rire si ce n'étaient pas des politiques qui véhiculent des idées bobo en refusant systématiquement toute nouvelle infrastructure pour protéger leurs copains et confirmer leur électorat. Pour les contre, les favorables au contournement c' est facile de les ignorer car ils ne sont pas organisés, ce sont des vieux dépassés »et leur opinion se résume à des temps de trajet si ce n'est pas du mépris qu'est-ce ? ..
Je propose aux contre qui affirment qu'il n'y a pas de problèmes de sécurité pour les usagers et les riverains de la 106 de ne surtout pas l'utiliser : on pourrait remettre en service des octrois où seuls les vélos ne paieraient pas… !!!
Il est évident que l'on peut être pour un projet d'infrastructure routière et avoir une conscience écologiste : personne n'a le monopole du respect de l'environnement !
J'attends avec impatience la concrétisation de ce projet de contournement.
Une riveraine sidérée par l'égoïsme des contre et leur aveuglement..mais qui fait confiance aux enquêteurs pour défendre l'intérêt général.

Contribution n°1274 (Web)

Proposée par FNE Languedoc-Roussillon
(contact@fne-languedoc-roussillon.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h12

Bonjour,
veuillez trouver ci-joint la contribution de FNE Languedoc Roussillon à l'enquête publique sur le projet Conimes.
Bien cordialement

2 documents associés
contribution_1274_Web_1.pdf
contribution_1274_Web_2.pdf

Contribution n°1275 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h14

Je suis opposé à ce projet essentiellement par rapport à l'impact écologique qu'il aura :
- destruction de la faune et de la flore dans une région qui connait des phénomènes de sècheresse à répétition
- dégagement très élevé d'émission à effet de serre lors sa mise en place (10 000 tonnes de CO2)
- conséquences sur la captation de l'eau lors des épisodes cévenols assez fréquents : favorisera le risque d'inondation
Ce sont les principaux problèmes, ce projet va à l'encontre des enjeux environnementaux en encourageant la population à prendre la voiture au lieu de développer les transports verts.

Contribution n°1276 (Web)

Proposée par valerie
(valerie.gibelin@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h14
Adresse postale : 33 CHEMIN DE LA FAISANDERIE 30820 CAVEIRAC

Ce tronçon va dénaturer la garrigues en détruisant notre patrimoine. A l'heure où nous parlons tous de réduire l'impact humain négatif sur notre planète, nous ne savons que la détruire en bétonnant.

Utilisez plutôt notre argent pour développer les transports en communs (tram, piste cycliste, train, train-tram) Une voie ferroviaires existe entre Nîmes et Alès qu'il faut développer pour les voyageurs ainsi que pour le transport des marchandises, qui devrait d'ailleurs être une priorité gouvernementale car moins de trafic de camions sur nos autoroutes et routes limiterait la pollution et les accidents.

Pour fluidifier le trafic routier et pour l'accès au CHU, un système de ponts et surélévation des routes de Sommières et/ou route d'Alès, au niveau du carrefour de la maison des Compagnons, avec un couloir spécifique pour les véhicules de secours doit être

étudié. Un projet qui coutera beaucoup moins cher que ce contournement, et qui ne détruira pas notre environnement à tous. Combien de famille, de sportifs (courses à pieds, VTT, marcheurs) et de chasseurs prennent plaisir à décompresser et s'aérer dans ce coin de paradis encore sauvage que nous devons préserver à tout prix.

Nous sommes d'accord par contre, pour le tronçon de la zone industrielle de St-Césaire à l'autoroute A9, qui en plus, permettrait un deuxième accès (Nîmes Nord par exemple), et permettrait ainsi de désengorger Nîmes Ouest en accédant à l'A9 par la route de Sommières ainsi qu'un avantage conséquent pour le CHU qui aurait un accès direct.
Merci de bien prendre en compte toutes ces remarques et suggestions.

A l'heure où nous devons protéger la planète pour les générations futures, il est impossible d'envisager un autre "serpent" goudronné en parallèle de la nationale 106. Il faut juste élargir cette voie en 2x 2 voies sur tout le parcours, cela est possible, il y a tout a fait la place sur les bas côtés, tout en ajoutant une piste cyclable indispensable. Calquons nous sur d'autres pays qui respectent la nature, comme la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne .....

Contribution n°1277 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h16

Ce projet est coûteux (280 millions d’euros de dépense).

Il a pour but de débouchonné la R106 alors qu’il ne servira seulement qu’à déplacer les bicherons puisqu’il s’agit d’un contournement.

Ce projet endommagera aussi notre biodiversité.
Pour éviter les bouchons, nous pouvons opter pour des transports doux comme le Ter, le train, le bus ou le tramway.

Contribution n°1278 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h20

Bonjour madame, monsieur,
Ce choix du tout routier, de bétonner des terrains cultivables pour aller plus vite n'est pas raisonnable et est très contestable. La métropole de Lyon, elle, fait le choix de réduire la place des voitures pour améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants.
Dans de nombreuses métropoles françaises, les politiques publiques agissent aujourd'hui pour diminuer l'impact routier.
Un projet comme celui présenté est à contre sens des engagements environnementaux fait par la France dans la lutte contre le changement climatique.
Dans quelques années, vos enfants vous demanderont des comptes sur vos décisions et vous pourrez être assignés en justice.
Alors, des alternatives sont possibles dès à présent pour la métropole Nimoise.
Il ne faut pas perdre de temps et faire des choix ambitieux et courageux pour la planète.

Contribution n°1279 (Web)

Proposée par Coulet Rémy
(remy.coulet@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h31
Adresse postale : 103 chemin des camps 30360 St Etienne de l'Olm

Monsieur le président de la Commission d'enquête publique,

Je tiens d’emblée à vous exprimer mon amertume et ma lassitude à voir, alors que nous sommes pleinement entrés dans le 21ème siècle, ressorti des tiroirs un dossier d'une autre époque.

Car c'est bien un projet d'un autre temps qui est aujourd'hui soumis à l'enquête publique : un projet routier qui, au motif de «désengorger» et «fluidifier», engendrerait, nous le savons d'expérience, d'avantage de véhicules et de trafic, comme tout nouvel axe routier. …

Un projet qui éventrerait, quasiment sur toute sa longueur, des kilomètres de garrigues, pourtant classées et jusque-là préservées, qui détruirait les habitats d'espèces protégées. Un projet qui apporterait, d'un bout à l'autre, davantage de bruit, de pollution, de perturbations et dont les impacts négatifs, pour les territoires concernés, seraient irréversibles.

Nous savons que la création de ce nouvel routier, avec ses cinq échangeurs, permettrait d'ouvrir à l'urbanisation de nouveaux secteurs, avec les conséquences que l'on peut d'ores et déjà prévoir sur les milieux naturels, davantage fractionnés et artificialisés.

Face aux objectifs qui nous sont dès à présent assignés en terme de protection de la biodiversité, réduction des émissions de gaz à effet de serre, développement des modes de transport doux, arrêt de l'artificialisation des sols (ZAN), un tel projet n'est aujourd'hui plus envisageable.

Les insuffisances, lacunes et incohérences du dossier ayant bien été pointées dans les deux avis de l'Autorité environnementale, la DREAL se doit de rechercher des solutions alternatives à ce projet de contournement, des solutions qui éviteraient les graves atteintes à l'environnement qu'il porte en germe.

C'est pourquoi je vous demande, Monsieur le président de la Commission d'enquête, d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Rémy Coulet, président de l'association St Hilaire Durable (ST Hilaire de Brethmas)

Contribution n°1280 (Web)

Proposée par Lienhard Françoise
(f.lienhard.etv@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h40
Adresse postale : 81 rue des Ecoles 30730 Gajan

Merci de prendre en compte cette contribution :

Voilà un projet d'un autre siècle, qui ne tient pas compte des enjeux actuels en terme d'artificialisation des sols (on est loin de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » !), de destruction des espaces naturels, d'impact sur l'écoulement des eaux, de pollution, et de destruction d'espèces et habitats naturels à enjeux européens.
« Les conditions à la non-atteinte à l'intégrité des sites Natura 2000 – tout particulièrement la zone de protection spéciale des Gorges du Gardon – et à la préservation des atteintes à des espèces protégées ne sont pas réunies », nous dit la MRAE dans son premier avis (Avis délibéré n° 2022-36 adopté lors de la séance du 21 juillet 2022). Le complément d'étude apporté par les porteurs de projets n'apportent pas la preuve, ni les solutions à cela.
Ce projet ne tient pas compte surtout de l'urgence à mettre en œuvre des projets allant dans le sens de la limitation de la catastrophe climatique en cours : on a ici un nouvel aspirateur à voiture, qui ne fera que détourner une partie du flux de voitures, aujourd'hui trop important, vers l'ouest de Nîmes.
L'étude présentée ne fait pas clairement la preuve de l'utilité publique de ce projet. Dans son premier avis toujours, l'Autorité environnementale régionale concluait que « de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur et, en corollaire, permettre la modification des plans locaux d'urbanisme . Alors que la délibération du Département du Gard du 11 janvier 2021 le qualifie «d'intérêt régional», il pourrait porter atteinte à des espèces et habitats naturels à enjeu européen.»
A mon sens, on peut considérer que ce projet va à l'encontre de l'intérêt public car on gaspillera ici, pour un projet contre-productif, de précieux deniers publics qui devraient être investis dans des projets allant dans le sens de la sobriété : infrastructures de déplacements en commun, (parking de délestage couplés à des transports en trambus, bus et minibus) et de déplacement décarbonés sécurisés (vélo, marche à pied) allant dans le sens de la transition écologique et énergétique. Il faut de plus noter que le coût de ce projet serait aujourd'hui largement supérieur aux sommes budgétées pour sa mise en œuvre, en raison du renchérissement de l'énergie et des matériaux.
Le développement des quartiers résidentiels à l'ouest de Nîmes fait que ce projet, sans soulager les habitants de Nîmes et de Caveirac actuellement gênés par les nuisances de la circulation, impacterait de plus les habitants de ces nouveaux quartiers.
« L'étude de trafic et l'évaluation socio-économique ne comprennent pas les informations minimales requises. » Nous dit la MRAE dans son premier avis. Je constate qu'il n'est pas possible, à la lecture du dossier, de comprendre les motivations de ce projet ni à quel catégorie d'usagers il va s'adresser.
Dans son avis complémentaire, Avis délibéré n°2022-36-1 du 23 février 2023 - Contournement Ouest de Nîmes (30), la MRAE démontre que l'ensemble des problématiques relevées dans le premier avis ne sont pas résolues par les porteurs du projet dans leur complément d'étude.
Considérant la pertinence des deux avis donnés par la MRAE sur ce projet, et leur parfaite analyse des enjeux et des impacts néfastes qu'un tel projet induirait pour le territoire, sur le plan écologique, économique et social, je ne peux qu'inviter Monsieur le Président de la commission d'enquête, et les Membres titulaires de la commission d'enquête, à en tenir compte en tous points, et à donner, de même, un avis négatif sur ce projet.

Contribution n°1281 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h42

Pour les Milhaudois, la nuisance est prévisible, mais l'accès à l'autoroute n'est pas amélioré. Pour celà, il faudrait:
- Placer plus au Sud le rond point qui permettra d'accéder au nouveau péage (dans le projet, le trajet prévu Milhaud-autoroute est plus long que le trajet actuel Milhaud-Nîmes Ouest, à cause de ce rond point trop lointain qui impose un demi tour et des kilomètres supplémentaires)
- Concernant les nuisances, plusieurs contributions les abordent déjà, et je m'y associe (départ du barreau sur la RN 113 trop proche des habitations et aucune protection anti-bruit prévue).

Contribution n°1282 (Web)

Proposée par Fesquier Joële

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h45

Je suis fermement opposée au projet de Conîm pour plusieurs raisons :

-Ce projet du monde d'avant serait une catastrophe écologique. Il engendrerait la destruction d'espaces agricoles et naturels, humides et boisés, en contradiction avec l'esprit de la loi Résilience et Climat. L'artificialisation des sols résultant de la construction de cette nouvelle route irait à l'encontre des objectifs de zéro artificialisation nette(ZAN). Or, il serait normal d'attendre que l'Etat fasse preuve d'exemplarité en matière d'atteinte de l'objectif d'absence d'artificialisation nette pour les projets qu'il promeut.

-Le dossier soumis à enquête publique n'est pas compatible avec les objectifs régionaux, nationaux et européens de diminution des émissions de GES. Ceci alors que le Haut Conseil pour le climat soulignait déjà dans son rapport annuel 2021 que « les efforts actuels sont insuffisants pour garantir l'atteinte des objectifs de 2030», et que la décision du 19 novembre 2020 du Conseil d'État (n°427301) enjoignait au Gouvernement de prendre des mesures supplémentaires pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % d'ici 2030.

-Il va à l'encontre des objectifs de l'accord de Paris de neutralité carbone en 2050 et présenterait un bilan carbone très négatif avant même la mise en circulation. Et il ne faut pas croire que l'augmentation supposée des véhicules électriques aurait des conséquences moindres sur le climat et la qualité de l'air.

-En outre, le projet pourrait contribuer à aggraver la sécheresse qui nous touche déjà en consommant une quantité importante d'eau pendant les travaux. D'autant que plus que la construction d'une infrastructure routière de cette envergure pourrait avoir un impact négatif sur la situation hydraulique, en réduisant la recharge des nappes phréatiques et en augmentant le risque d'inondation en cas de fortes pluies.

-Cette 2x2 voies renforcerait les phénomènes d'îlots de chaleur en remplaçant des surfaces végétales par du bitume, et donc accentuerait localement les épisodes de canicule que nous connaissons.

-La construction de cette infrastructure constituerait une incitation à la périurbanisation, c'est-à-dire à l'extension géographique des zones urbaines à travers l'extension de quartiers périphériques. En effet, plus on facilite l'accès aux grands centres et aux grands axes, plus les populations s'en éloignent puisqu'il est possible d'habiter plus loin tout en maintenant son temps de trajet quotidien. Il en résulte une augmentation de l'espace occupé par habitant et donc une accélération de la destruction d'espaces naturels, qui constitue une réelle menace pour la biodiversité.

-A noter que sur le point relatif au gain de temps, il est surprenant de constater que les auteurs des études proposent une vitesse de 110 km/h. Cette vitesse est actuellement irréaliste eu égard aux impératifs de sobriété énergétique et aux encouragements du Gouvernement à réduire la vitesse mais aussi l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, et enfin à l'augmentation durable et notable du coût de l'essence pour les professionnels et les particuliers qui tend à une réduction de la vitesse pour des motifs économiques.

- La dimension paysagère de l'aménagement de notre territoire a été négligée dans ce projet. Notre région a hérité d'un patrimoine naturel et paysager particulièrement riche mais il doit faire face aux risques naturels et aux conséquences de l'activité humaine sur l'évolution de l'environnement. Dans l'identité de notre région, le paysage est une composante fondamentale. Il s'agit d'une ressource « subjective » à conserver, pour assurer la qualité du cadre de vie et l'attractivité recherchées tant par les habitants locaux que par les nombreux touristes qui visitent chaque année notre région. Perdre un tel capital naturel par sa défiguration due à une 2x2 voies serait à terme catastrophique pour la qualité du cadre de vie et l'attractivité.

- En ce qui concerne le « désenclavement » d'Alès et du nord du département, il faut savoir que la construction de nouvelles voies de communication ne suffit pas toujours. Il arrive même qu'elle soit contre-productive et aboutisse à l'effet inverse : les nouveaux équipements sont alors autant d'incitations au départ. Il faudrait plutôt redynamiser le bassin alésien en développant l'hôpital, par exemple au lieu de tout miser sur le CHU de Nîmes. Il est indispensable de penser l'aménagement du territoire autrement que par la métropolisation.

Il est urgent de proposer des solutions de transports plus durables et respectueux de l'environnement, transports en commun efficaces et abordables pour encourager les habitants à utiliser des modes de transports moins polluants tels que le bus, le train, le vélo…
Cette alternative pourrait être accompagnée d'un aménagement des voieries réservées aux bus et vélos pour faciliter leur circulation et rendre ces modes de déplacement plus attractifs. Cela réduirait l'impact environnemental du transport tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Contribution n°1283 (Web)

Proposée par nicole fesquet
(nicolefesquet3030@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h45
Adresse postale : chemin de la cigale 30900 Nimes

Depuis le début , l'association Caveirac vaunage nous alerte de l'inutilité du projet , en proposant d'autres alternatives.

C'est seulement 24 heures avant la fin de l'enquête publique que ceux qui nous ont expliqué :

que ce contournement était excellent , indispensable, s'aperçoivent des dégâts qu'il va occasionner aux entreprises de la zone industrielle, plus de 10 entreprises impactées

Il y aurait de quoi en rire , si un budget de 10 millions d'euros n'était prévu pour les études entre autres

Tout cet argent public pour en arriver là, c'est purement scandaleux .

Non a ce projet, mettons en place d'autres alternatives

Contribution n°1284 (Web)

Proposée par LIB INDUSTRIES
(awoimant@mclavocats.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h45
Adresse postale : 1723 avenue Joliot Curie 30900 Nîmes

La société LIB INDUSTRIES représentée par MCL AVOCATS :

Proposition de nouveau tracé au niveau de la zone d'échange du CoNIM et de la RD40.

5 documents associés
contribution_1284_Web_1.pdf
contribution_1284_Web_2.pdf
contribution_1284_Web_3.pdf
contribution_1284_Web_4.pdf
contribution_1284_Web_5.pdf

Contribution n°1285 (Courrier)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°46 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 46
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_1285_Courrier_1.pdf

Contribution n°1286 (Web)

Proposée par NUTI Dominique
(dominique.nuti@my.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h53

Ce vieux projet ressorti des cartons presque sans modification est d'un autre âge où le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité n'étaient pas pris en compte...
Il a tout pour aller dans le sens d'une augmentation du trafic routier, d'une explosion des émissions de CO_2 lors de sa construction, d'une réduction des espaces "sauvages" et préservés et d'une destruction de la biodiversité... Tout ça pour une utilité

quasi nulle à terme, sachant que les nouvelles infrastructures routières appellent toujours une augmentation de la fréquentation et une saturation in fine.
Pourquoi ne pas étudier plutôt des solutions alternatives pour fluidifier les points noirs de la N106 et favoriser les mobilités douces, certainement beaucoup plus économiques à tous points de vue ?
On ferait mieux de limiter la vitesse à 90 km/h sur le contournement autoroutier de Nîmes et construire des murs anti-bruit en bordure des zones les plus impactées... Mais ceci est une autre histoire !

Contribution n°1287 (Web)

Proposée par Cadieu Michel
(michel.cadieu@laposte.net)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h00
Adresse postale : 165 Impasse de l'Aloès 30900 Nimes

CONTOURNEMENT OUEST DE NIMES

Je suis opposé au projet de contournement.
D’abord parce qu’il sacrifie 185 hectares de garrigues, milieu naturel abritant une biodiversité déjà bien malmenée.
Une 2x2 voies entraîne une pollution sonore et aérienne considérable, à quelques centaines de mètres d’habitations assez denses.
L’efficacité de ce dispositif est loin d’être prouvé : aux heures de pointes, la majorité des véhicules se rendent en ville, peu se dirigent vers l’autoroute.
Le montant des travaux est conséquent, il pourrait être utilisé à d’autres solutions : Trémis par dessus le giratoire de Carémeau pour que ceux qui ne font que passer n’encombrent pas.
Parkings favorisant le covoiturage aux limites de la ville.
Mise en place de navettes.
Création d’un accès à l’autoroute à St Césaire pour désengorger la Vaunage

---

Contribution n°1288 (Web)

Proposée par les SCI SOPOG, PONT DU COQ et IMMONIME
(awoimant@mclavocats.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h01

Les SCI SOPOG, PONT DU COQ et IMMONIME représentées par MCL AVOCATS :

Proposition d'un nouveau tracé au niveau de la zone d'échange du CoNIM avec la RD40

1 document associé
contribution_1288_Web_1.pdf

Contribution n°1289 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h11

je suis contre ce projet de longue date. Il n 'est plus en adéquation avec les nouvelles méthodes d 'aménagement des territoires imposées par les contraintes règlementaires(désartificialisation des sols, plan climat air énergie...).Gagner 5mn en détruisant 15 ha de garrigues et en dépensant 268 millions d'euros, allons messieurs les élus prenez le temps d 'analyser la situation de manière sérieuse.
Prenez conscience que ce projet va impacter beaucoup de citoyens contribuables.Alors j'attend que vous proposiez des alternatifs de bon sens dont le monde déborde

---

Contribution n°1290 (Web)

Proposée par Chrétien claire
(clairechretien@club.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h20
Adresse postale : 20 rue Louis Blanc 94140 Alfortville

Les enjeux principaux en 2023 sont des problèmes écologiques, environnementaux, réchauffement climatique. Ces différents enjeux ne sont pas seulement d'intérêt public de manière local nous parlons là de préoccupations nationales voire mondiales. Et

pourtant là création d'une nouvelle bretelle d'autoroute est loin d'être dans ce sens. Alors que nous cherchons à nous battre contre le réchauffement climatique, la déforestation, nous parlons là de faire un projet qui aura un impact sur l'environnement, sur le réchauffement climatique, l'utilisation d'énergie à outrance, et qui va détruire un poumons vert de Nîmes la garrigue … Ce projet sera très polluant à la construction mais aussi à l'utilisation on nous propose là un projet ultra polluant. Alors non je ne pense pas que ce soit dans l'intérêt public de continuer à détruire notre terre. Dé plus par l'empiétement incessant de la ville sur les milieux naturels depuis ces dernières années nous voyons des animaux venir près des residences. Nous avons tellement empiété sur leur territoire qu'il n'ont plus de lieu d'habitation.
Il serait bon de réfléchir avec les problématiques d'aujourd'hui au lieux d'encourager l'utilisation de sa voiture, la limité en utilisant cet argent pour développer les transports en communs.
Par exemple les travailleurs ,ou les jeunes nîmois allant faire leurs études à Arles ou à Montpellier se trouve souvent bloquer en fin de journée puisque les TER finissent relativement tôt (19 h pour le retour d'Arles et de Montpellier)
Nous nous retrouvons confronté aux même difficultés vis-à-vis des bus aussi finissent tôt ou ne sont pas forcément adapter aux horaires de travail, du coup difficile d'aller travailler en transport. Nîmes intramuros est de mieux en mieux desservie grâce au transport en commun mais la périphérie et les villages alentour sont très peu desservis. Ce qui peut expliquer la grosse utilisation de la voiture par les habitants et donc les bouchons sur la route de sommière.
Par exemple la gare de Nîmes pont du Gard est excentrée et les transports ne sont pas fiables, obligé de prendre la voiture ou un taxi en cas de problème.
Un nouvelle bretelle encouragera, la voiture, au lieu d'aller vers des installations d'avenir qui participerons à réduire le CO2 émit par la voiture.

Contribution n°1291 (Web)

Proposée par GIRARDON Véronique
(verocoul@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h35
Adresse postale : 12 impasse du contre canal 13104 ARLES

A la lecture du dossier d'enquête publique on devine rapidement que le projet du Contournement Ouest de Nîmes (CONIMES) a été conçu au courant du siècle dernier par ses promoteurs pour accélérer le transit routier Nord Sud à travers le département du Gard, et en particulier le transport de marchandises issues de l'axe international que représente l'A9.

Un projet incapable de répondre aux enjeux du 21e siècle.
Si on s'en réfère au document de la DREAL, on gagnerait au plus fort de la circulation 8 min sur son trajet entre La Calmette et l'entrée Nîmes-Ouest de l'A9. Cela vaut-il la peine de détruire 185 ha de garrigue pour 8 min ? Les enjeux de circulation dans cette partie de l'agglomération concernent le trafic local, à savoir les péri-urbains qui vont travailler sur Nîmes. Déplacer le trafic de transit entre l'autoroute et le nord de Nîmes vers Alès ne va pas réduire drastiquement le trafic sur la RN106 ou la RD40. On peut se poser la question de l'utilité publique de ce projet : un contournement pour qui, pour quoi ?
Le projet du CONIMES, contrairement à ce que les porteurs de projet et les élus nîmois laissent entendre, ne répondra pas aux enjeux de déplacement et de congestion autour de Nîmes. Ce projet de contournement ne fait finalement que s'inscrire dans le cadre d'un projet qui favorise l'étalement urbain avec son lot de contraintes acheminement de l'eau, de l'électricité, traitements des eaux usées, etc...) sans se soucier des terres agricoles ou naturelles ni des déplacements de ces habitants : « on construit d'abord, on avisera ensuite ».
Un projet allant l'encontre des enjeux sanitaires actuels
Le projet du CONIMES ne répond ni aux enjeux climatiques ni à la nécessité de protection des populations face à une pollution de l'air récurrente que connait l'agglomération nîmoise. Il n'est indiqué nulle part que ce projet prévoit de réduire le trafic routier. Il en décale une partie sur 12 km de nouvelle route à 2*2 voies pour aller vers le nord du département, dont une grande partie à la vitesse autorisée de 110 km/h. Toujours plus de bitume pour toujours plus de camion pour aller toujours plus vite.
Alternatives
De nombreuses propositions alternatives pour développer une mobilité durable au sein de l'agglomération sont pourtant sur la table. Malheureusement ces solutions ont été balayées du revers de la main par la DREAL.
Nous pouvons citer évidemment l'amélioration des croisements existants entre RN106 et D40, entre RN106 et RN113, points noirs de circulation. D'autres exemples comme l'amélioration de la desserte ferroviaire entre Alès et Nîmes, la réutilisation de la plateforme de la voie ferrée Nîmes Sommières, l'amélioration des transports en commun au sein de l'aire urbaine de Nîmes,...
Le 24 février 2023, suite au rapport du COI, Madame la Première Ministre a dévoilé les grandes lignes du plan d'avenir pour les transports, avec 100 milliards d'euros pour le développement du train. Ne serait-ce pas là une opportunité idoine pour Nîmes Métropole et la Région Occitanie de travailler sur l'amélioration de l'offre et de la desserte ferroviaire?
Sans occulter les nuisances envers les riverains de la RN106, des aménagements peuvent se faire pour les réduire : revêtements spécifiques, mur anti-bruit,... Ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.
Peut-on dire après tous ces arguments que le CONIMES est un projet d'utilité publique? Certainement NON.

Contribution n°1292 (Web)

Proposée par Bruston André
(aspicnimes@laposte.net)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h44
Adresse postale : 4 rue Cremieux 30000 Nîmes

L'ASPIC (ASsociation pour la Prospective et les Initiatives Collectives de Nîmes Métropole à la lecture de l'Enquête Publique du projet CONIMES réagit à deux niveaux:
- elle donne un avis négatif sur ce projet en l'état, il ne tient pas vraiment compte des exigences du développement durable,
- elle propose de réexaminer la dynamique des mobilités, partant l'amélioration des voiries, en fonction des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial de Nîmes Métropole (PCAET) qui doit être débattu au plus vite.

et fournit en pièce attachée les motifs et arguments de ces positions

1 document associé
contribution_1292_Web_1.pdf

Contribution n°1293 (Web)

Proposée par iaccarino nicolas
(iaccarino.nicolas@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h56
Adresse postale : 136 rue des meyrannes 30190 sainte-anastasie

je suis favorable à ce projet, il me parait judicieux que le projet aboutisse au niveau de la 2x2 voies de la calmette

---

Contribution n°1294 (Web)

Proposée par Chrétien Anne
(annou6431@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 12h59
Adresse postale : 1260 chemin du mas de Vedelin 30900 Nîmes

Notre mas du 17ème siècle, défini par le PLU de la ville comme patrimoine d'intérêt à préserver que nous efforçons de maintenir en état pour que les générations futures puissent profiter de ce lieux de patrimoine, témoignage du passé de notre région.

Le projet de contournement ouest 2x2 voie passerait à proximité du Mas et peut-être même sur notre terrain.

Nous avons pu que constater impuissants, depuis de nombreuses années, les bruits, les vibrations et la poussière provoqués par les détonations des tirs de mines de la carrière. Je n'ose donc imaginer les dégâts que provoquerait la construction de la 2x2 voie qui utilisera, entre autre, elle aussi ces tirs lors des travaux, et serait située à mi-chemin entre la carrière et le Mas ! Des dégradations sur la structure du Mas mais aussi sur toutes les constructions aux alentours de cette route.

Comme d'autres habitants du quartier nous ne disposons d'eau potable, pour notre consommation courante, que d'un forage ainsi qu'une citerne d'eau de pluie. Pendant et après les travaux que deviendra cette eau ? Quelle en sera sa qualité ?

Dans notre région, la consommation d'eau est de plus en plus souvent restreinte. On nous demande de faire attention à son utilisation et nous nous efforçons donc de l'économiser tous les jours ! Or pour ces travaux de création de route des milliers de litres d'eau vont être consommés tous les jours pendant 5 ans !

Nous étions au cœur d'une immensité de garrigue riche et variée en flore et en faune ! Notamment peuplée d'écureuils, de lapins de garenne, de chevreuils ou biches, de couleuvres de Montpellier, de chouettes chevêche et de chouettes effraie, des chauves souris, des faucons, des salamandres, des abeilles et des papillons de toutes sortes.

Depuis une trentaine d'années nous constatons l'urbanisation qui se rapproche et la surface de garrigue qui diminue et s'appauvrit de plus en plus.

Par exemple, il y a encore quelques années, nous vivions en bonne harmonie avec les sangliers ils avaient leur territoire et nous le nôtre, nous nous apercevions au loin. Actuellement n'ayant plus assez de territoire nous les voyons quotidiennement, ils s'approchent des habitations, labourent les jardins, renversent les poubelles et les fouilles pour se nourrir.

Nous croisons sur notre terrain et dans la garrigue alentour régulièrement des promeneurs seuls, en famille ou avec leur chien, des joggeurs, des VTT… qui profitent de cette garrigue pour l'instant encore lieu de quiétude préservé.

Où est la logique ? Les responsables du projet de contournement prévoient de dépenser des millions euros pour anéantir une végétation préservée et installer une zone de pollution. Puis créer avec d'autres millions supplémentaires, par la suite, un espace

vert à la place du goudron et du béton, par manque de poumon vert en ville !

Il serait plus intéressant d'utiliser les routes déjà existantes et de les améliorer, créer des tunnels, protéger les habitants du bruit avec des installations spécifiques.

Nous avons constaté depuis une quinzaine d'années de gros ralentissements au abord de Nîmes ; sur la D40 et sur le boulevard des Français libres principalement aux horaires de départ et retour de journée de travail en direction d'Alès et de Caveirac, Langlade. Pourquoi ne pas développer massivement le trafic des TER dans ces directions, la création du tram train et finaliser la piste cyclable qui vient de Sommière dont le dernier tronçon Caveirac Nîmes n'a jamais été réalisé. Cela permettrait à de nombreux travailleurs de laisser leurs voitures au garage !

S' il y a un contournement ouest de Nîmes le nombre de voitures empruntants ces axes vont augmenter, et il y aura :

2 zones de bouchon

2 zones de pollution

2 zones de riverains mécontents

Au lieu d'une !

Pourquoi multiplier les bouchons ?

Oui je regarde ce projet par le petit bout de la lorgnette ! Mais sous et à proximité de cette 2x2 voie se trouvent des milliers de lorgnettes peut-être ne sont-elles pas des millions, tels les usagers de l'autoroute et de la RN 106, mais faut-il pour autant les sacrifier ? Derrière chacune d'elles se trouve un être humain !

Pour toutes ces raisons je suis opposée à ce projet de contournement de Nîmes qui ne sera pas d'utilité publique puisqu'il sera la cause de dégâts sans solutionner les problèmes de circulation.

Contribution n°1295 (Web)

Proposée par Le Pichon Coraline
(coralinelepichon@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h03
Adresse postale : 1260 chemin du mas de Vedelin 30900 Nîmes

J'ai du mal à comprendre qu'à l'heure où les préoccupations environnementales et les enjeux climatiques sont au cœur de nos quotidiens que l'on puisse ressortir cette vieille idée de bretelle d'autoroute du placard. Ce projet a plus de 10 ans et n'avait à l'époque pas abouti. Pourquoi reprendre ce vieux projet tel quel. Il me semble que depuis 10 les enjeux sociétaux et d'intérêts publics ont évolués.

L'enquête est sur l'intérêt public de la création d'une bretelle d'autoroute au détriment de ce qu'on appelait le poumon vert de Nîmes ? Alors que l'Amazonie se bat de nouveau pour la préservation de sa nature de ses forêts, Nîmes se permet de tirer un trait sur sa garrigue, sa faune et sa flore ????? La garrigue et ses "êtres vivants" sans parler des nombreux Mas ancestraux font partie de notre patrimoine commun et local. L'idée est donc de nous priver, ainsi que nos enfants, d'une partie de notre héritage collectif et de notre patrimoine ? Est-il donc aussi venu à l'esprit à de la mairie de Nîmes de démonter les arènes ???!!!! Et si encore le projet était seulement de détruire une partie de nos ressources, de notre patrimoine local, bon, mais on parle aussi là de l'émission de plusieurs tonnes de CO2 pour sa construction et pour l'exploitation de cette bretelle.

Nîmes et sa municipalité est restée avec ce projet bloqué dans le passé. Alors qu'elle propose de nombreux beaux projets d'avenir comme le tram train, elle n'investit ici pas dans des installations de demain. Alors que la voiture n'est plus l'avenir, Nîmes parie sur elle avec ce projet… Ne serait-ce pas le problème inverse qu'il faudrait soulever ? Non pas : comment réduire les bouchons en augmentant les routes ? mais plutôt comment réduire les bouchons en encourageant la réduction de l'utilisation de la voiture ?

J'ai comme l'impression que ce projet est complétement déconnecté des réalités d'aujourd'hui.

Ne serait-ce pas plus utile de travailler à développer dans les périphéries de Nîmes les transports en commun qui sont pour le moment plus que précaires. Chercher à étendre les plages horaires des TER, des bus….

Nous sommes devant une réalité, les habitants des abords de Nîmes n'ont pas beaucoup d'autres choix que d'utiliser quotidiennement la voiture ce qui ne serait pas forcément systématique si le réseau des transports en communs était plus important.

Ainsi pour ces différents points je m'oppose au projet de contournement ouest de Nîmes. Et je conseille aux élus de Nîmes d'enlever leurs œillères, et de réfléchir à des solutions durables pour notre ville.

Contribution n°1296 (Web)

Proposée par chrétien claire
(clairechretien@club-internet.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h05
Adresse postale : 1260 chemin du mas de Vedelin 30900 Nîmes

Les enjeux principaux en 2023 sont des problèmes écologiques, environnementaux, réchauffement climatique. Ce différents enjeux ne sont pas seulement d'intérêt public de manière local nous parlons là de préoccupations nationales voire mondiales. Et pourtant là création d'une nouvelle bretelle d'autoroute est loin d'être dans ce sens. Alors que nous cherchons à nous battre contre le réchauffement climatique, la déforestation, nous parlons là de faire un projet qui aura un impact sur l'environnement, sur le réchauffement climatique, l'utilisation d'énergie à outrance, et qui va détruire un poumons vert de Nîmes la garrigue … Ce projet sera très polluant à la construction mais aussi à l'utilisation ou nous propose là un projet ultra polluant. Alors non je ne pense pas que ce soit dans l'intérêt public de continuer à détruire notre terre. Déplus par l'empiétement incessant de la ville sur les milieux naturels depuis ces dernières années nous voyons des comportements animaux dans nos villes. Nous avons tellement empiété sur leur territoire qu'il n'ont plus de lieu d'habitation.
Il serait bon de réfléchir avec les problématiques d'aujourd'hui au lieux d'encourager l'utilisation e sa voiture la limité en utilisant cette argent pour développer les transports en commun.
Par exemple les jeunes nîmois allant faire leur étude à Arles ou à Montpellier se trouve souvent bloquer en fin de journée puisque les TER finissent relativement tôt (19 h pour le retour d'Arles et 18h pour celui de Montpellier)
Nous nous retrouvons confronté aux même difficultés vis-à-vis des bus aussi finissent tôt ou ne sont pas forcément adapter aux horaires de travail, du coup difficile d'aller travailler en transport. Nîmes intramuros est de mieux en mieux desservie grâce au transport en commun mais la périphérie et les villages alentour sont très peu desservis. Ce qui peut expliquer la grosse utilisation de la voiture par les habitant et donc les bouchons sur la route de sommière.
Par exemple la gare de Nîmes pont du Gard est excentré et les transports ne sont pas fiables, obligé de prendre la voiture ou un taxi en cas de problème.
Un nouvelle bretelle encouragera, la voiture, au lieu d'aller vers des installations d'avenir qui participerons à réduire le CO2 émit par la voiture.

Contribution n°1297 (Web)

Proposée par Olivia Ponzio
(Oliviaponzio34@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h15
Adresse postale : 53 avenue georges pompidou 30900 Nimes

Je suis contre le contournement de Nîmes ouest pour des raisons écologiques

---

Contribution n°1298 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h15

Contre le détournement Nîmes ouest, pour l’écologie

Contribution n°1299 (Web)

Proposée par D'anna Virginie
(Virginiedanna@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h15
Adresse postale : 16 impasse des anoubles 30540 Milhaud

Contre le contournement de Nimes Ouest pour des raisons écologiques

---

Contribution n°1300 (Web)

Proposée par Chacornas Frédéric
(ma.chacornas@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h17
Adresse postale : 8 chemin de chante perdrix 30900 Nimes

Consertation : Pipo !

Enquête : Pipo !
Ce projet est totalement inutile, d'un autre âge. Les bonnes solutions sont citées dans les contributions précédentes.
Allez donc faire des projets de bétonisation devant votre porte, au lieu de massacrer notre belle garrigue !
Mon épouse et moi, sommes totalement CONTRE le projet du CONIMES.
Salutations

Contribution n°1301 (Web)

Proposée par Menuge Gwendoline
(g.menuge30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h19
Adresse postale : Route de la baume 30000 Nîmes

Contre le contournement de Nîmes Ouest. Pollution, réchauffement climatique, nuisance

---

Contribution n°1302 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h28

Je suis pour le contournement de la 106

Contribution n°1303 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h28

Je suis opposée à ce projet de contournement.

Déjà parce qu'il va detruire 185 hectares de garrigues (milieu naturel abritant une biodiversité déjà bien malmenée et lieu de promenade très fréquenté), ainsi que des espaces agricoles et des Mazets.

Ensuite cette 2x2 voies entraînera une augmentation de la pollution sonore et atmosphérique.

L'efficacité de ce dispositif n'est pas prouvé car aux heures de pointes, la majorité des véhicules se rendent en ville et non vers l'autoroute.
Un document de la DREAL annonce un gain de temps de 8 min pour un trajet entre la Calmette et l'entrée de l'autoroute Nîmes ouest aux heures de pointes, c'est à dire 2 fois par jour.

Le montant pharaonique des travaux pourrait être utilisé à d'autres solutions :
- Trémis par dessus le giratoire de Carémeau pour que ceux qui ne font que passer n'encombrent pas.
- Parkings favorisant le covoiturage aux limites de la ville.
- Mise en place de navettes.
- Création d'un accès à l'autoroute à St Césaire pour désengorger la Vaunage
- Création d'une voie d'insertion et de décélération au croisement RN 106 /D 907, qui aurait du être fait lors des travaux de 2022.

Cordialement

Contribution n°1304 (Web)

Proposée par Martine Guille
(martine.guille52@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h29
Adresse postale : 20 rue varanda 30000 Nîmes

Comme beaucoup, je suis contre le contournement Ouest.
Le covid nous a appris que la nature et l'écologie ne pouvaient pas être sacrifiées, 14kms de garrigue seraient détruit pour ce projet, avec tout ce qu'elle comporte en végétaux et animaux protégés ou non qui sont notre biodiversité et dont on ne peut plus se passer à l'heure actuelle, les politiques et la nature elle même nous le rappelle fréquemment pourtant...
Malgré cela, ils veulent encore avec ce projet: déforester (raser faune et flore ainsi que les habitats naturels des animaux et espèces protégées)
Bétonner (de 10 à 40 mètres de profondeur selon la composition du sous sol et l'ouvrage d'art donc pollution des nappes et veines

souterraines)
Goudronner (véritable tarmac noir de 14 km imperméable qui sèche réverbère et conserve les degrés mème la nuit l'été alors que la nature fait l'inverse...) les riverains habitants aux environs de cette autoroute auront malheureusement une triste compensation...
Artificialiser les sols et sous sols, couper les arbres qui ont un rôle majeur dans le réchauffement climatique mais aussi lors de tempête ou de forte pluie.
Ajoutez une 2x2 voies dans la garrigue ou l'on voit l'été que les départ de feu sont souvent en bord d'autoroutes...
Idem pour les fortes pluies, ils prévoient des bassins de rétention, mais quant on connaît la région et qu'on sait d'expérience qu'en déviant des cadereaux lors de fort épisodes cévenols, ils reprennent leur place et ça recasse...oubien ça inonde. Et des cadéreaux c'est pas ce qui manque sur le tracé.
Des mazets, capitelles, murs de clapas, sources et résurgences naturelles vont disparaître de notre patrimoine et notre identité, mais aussi très proche du projet se situe la carrière de meule romaine avec sa randonnée et son circuit de découverte mais également des bornes de limite de commune qui sembleraient être des Mégalithes aussi vétustes que la carrière.
N'oublions pas également les victimes d'expropriation ou ceux qui subiront des nuisances dues au travaux et à la pollution future du au co2 (mais aussi la pollution sonore et visuelle) et ne retrouveront jamais l'équivalent de ce qu'ils ont choisi d'acheter dans ce magnifique cadre situé sur ce trace.
Pourtant des solutions sont proposées sur l'existants, où il est nul besoin de détruire 185 hectares de nature.
Aménagement de carrefours à étages au niveau du rond point kennedy CHU carremeau, au carrefour Nîmes Ouest et pourquoi pas au rond point de l'entrée de l'A9 de Nîmes ouest, les personnes arrivant d'Ales n'auraient plus à encombrer ce boulevard.
Enfin réaliser le barreau de saint cezaire de la RN 113 au rond-point de Mac Donald fluidifierait le trafic des poids lourds sur le boulevard des français libres (ancienne route d'ales) et aurait un accès direct à la Zac de St Cezaire, ce seraient bien moins couteux en période de crise (déjà que le contribuable tire la langue) que ce contournement destructif au coût astronomique qui plus est, ne réglera les bouchons sur la RD 40 bien au contraire.
Ce contournement est inutile et un non sens à notre époque.

2 documents associés
contribution_1304_Web_1.jpeg
contribution_1304_Web_2.jpeg

Contribution n°1305 (Web)

Proposée par Boyer Olivier

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h31

Domicilié en limite de la zone d'étude, je m'oppose au projet de contournement ouest de Nîmes. Il s'agit d'une véritable catastrophe écologique qui n'apportera qu'un cortège de nuisances : pollution, bruit, obstacle à la libre circulation, risque d'inondation et d'incendie, problèmes environnementaux divers et variés. Nous avons le devoir de préserver nos Garrigues ! Des alternatives au Co-Nîm existent ! L'aménagement de trémies au niveau des ronds-points du Carémeau et de l'accès à l'autoroute constituerait une solution moins coûteuse, plus écologique et tout aussi efficace. La crise climatique que nous traversons devrait obliger les pouvoirs publics à étudier de plus près cette dernière proposition qui apparaît, selon nous, ô combien plus raisonnable !

Contribution n°1306 (Web)

Proposée par Sarda Jacques
(jacques@sarda.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h39
Adresse postale : 145 rue du scarabée 30000 Nîmes

Monsieur le Président de la Commission d'enquête,
Madame, Monsieur les commissaires-enquêteurs

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, une analyse du dossier soumis à l'enquête publique, et de bien vouloir enregistrer mon opposition au projet de CONIM.

Je vous demande d'émettre un avis défavorable et de conseiller aux autorités administratives de ne pas accorder la Déclaration d'utilité publique.

1 document associé
contribution_1306_Web_1.pdf

Contribution n°1307 (Web)

Proposée par ESCAFIT Joan-Loís
(jl.escafit@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h40
Adresse postale : 4, carrièra Paul Valéry 34500 Besièrs

En tant que responsable du groupe de travail Mobilité Transports de l'Association agréée régionalement de consommateurs ASSECO-CFDT OC Pyréméd, membre de France Nature Environnement Languedoc-Roussillon et que membre à titre personnel de cette dernière, je soutiens pleinement l'avis défavorable au projet de contournement nord ouest de Nîmes déposé ce 9 mars par Simon Popy et son argumentation qui met en évidence que, notamment pour des raisons écologiques et sociales, ce projet n'est pas d'intérêt général car il va à l'encontre de la nécessaire transition écologique sobre et durable en particulier face au dérèglement climatique et aux multiples pollutions liées à l'accroissement des déplacements routiers alors que doit être privilégié le report modal vers le train (y compris pour le fret) et les modes doux utilisant les énergies renouvelables , et non fossiles ou nucléaires.

1 document associé
contribution_1307_Web_1.pdf

Contribution n°1308 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h42

Il est inconcevable que cette déviation soit faite pour tout un tas de raisons.
Écologie , apport de nuisance sonore , destruction de notre garrigue . Accélération de l intensité du flux routier sur la C.D.I. 40.
Dépense excessive de l argent public .
Il serait souhaitable de re tracer la voie verte qui va jusqu'à Sommières et utiliser l ancienne voie ferré pour installer un transport Bustrain gratuit qui fluidifierait le trafic routier.
Quant à la N 106 qui dessert la région Alésienne il a été étudié et proposé, deux ponts routier qui pour un moindre coup résoudrait les perturbations routières aux heures d affluence.Nous avons déjà le périphérique Ouest, il suffirait de l'aménager. Comme cela était prévu à l'origine, mais cela n'a pas été effectué faute de crédits. En reprendre l'étude serait une bonne chose. Pourquoi aller construire d'autres routes ? Massacrer la Garrigue, dépenser des sommes folles. Le fiasco de la gare Nîmes/Pont du Gard devrait faire réfléchir les décideurs ! Après, il ne faudra pas dire » c'était une erreur. »
Il ne faut pas aller au bout de ce projet sans avoir exploré toutes les autres sources, création de ponts, accélération du développement des transport doux (tram train de la Vaunage) … si moins de gens partent de chez eux avec leurs voitures il y aura moins de voitures à Nîmes. Essayons de réduire le nombre de voitures au lieu de tenter de gérer les flots de voitures en encourageant les gens à prendre ces nouvelles voies.

Contribution n°1309 (Web)

Proposée par POULET Danaë
(danaepoulet@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h42
Adresse postale : 31 rue de sauve 30900 Nîmes

La garrigue a depuis toujours fait partie de l'héritage naturel de la ville de Nîmes, formant un parc de verdure qui va être scarifié par ce tracé.

Détruire ces kilomètres de garrigues pour un gain de quelques minutes est une aberration. Les budgets prévisionnels sont gigantesques alors que la valorisation des axes existants serait une solution avantageuse, économiquement, écologiquement et sociétalement parlant.
Quelques solutions sont déjà envisageables pour apporter des améliorations pérennes au réseau actuel, par exemple :
-Aménagement de la route d'Alès existante qui n'est pas régulière sur toute sa longueur et crée ainsi des ralentissements (notamment à l'entrée de Nîmes)
- créer un passage type TRÉMIE pour dissocier les flux de personnes continuant sur le périphérique et ceux allant à Saint Cézaire.
- Sur la partie Vaunage (Caveirac, Calvisson, Sommières) mise à disposition de transports en commun non polluants.
- Amélioration des 1,3 km allant du rond-point de Carémeau à l'autoroute qui, pourtant neuf, ne permet pas de rouler à 70km/h, ce qui crée un ralentissement sur le trajet de périphérique.
- Aménagement de la partie Saint-Césaire/autoroute pour désengorger ce secteur qui sera encore surchargé alors qu'il est déjà au maximum de sa capacité tous les jours le matin et le soir.

Danaë POULET

Contribution n°1310 (Web)

Proposée par Glasser Fabrice
(glasserfabrice7@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h44
Adresse postale : 121 rue des 4 vents 30820 Marguerrites

Je suis contre le projet du contournement.
C'est un projet destructeur et écocide!
Un très vieux projet qu'il est maintenant temps d'enterré!!!!!

Contribution n°1311 (Web)

Proposée par VIDAL Danielle
(vidal.danielle@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h47
Adresse postale : 3 chemin du roc 30420 CALVISSON

Ce projet de contournement ouest de Nîmes me semble inutile et coûteux. Des alternatives ont été proposées qui paraissent suffisantes pour désenclaver Alès et sa région (aménagements des carrefours aux abords de l'entrée de l'autoroute Nîmes ouest, etc...)
Ce projet date de la période où le tout voiture était privilégié, je crois que nous avons changé d'époque. l'urgence est ailleurs dans le développement d'un panels de mobilités, et ce qui devrait devenir prioritaire : l'arrêt de l'artificialisation des sols. Serions nous à ce point schizophrènes !...

Contribution n°1312 (Web)

Proposée par Nadine Bailly
(lamachotte@aol.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h52
Adresse postale : ROUTE DE SAUVE 30900 Nimes (30900)

Bonjour

Je suis totalement défavorable à ce projet d'un autre temps.

L'impact néfaste sur notre environnement est énorme, notre garrigue avec toute sa faune et sa flore nous est précieuse.
Il y a 20 ans lors de la naissance de ce projet, les enjeux et les préoccupations étaient totalement différents.
A l'heure où il est urgent de préserver notre planète, notre qualité de vie, à l'heure où nous devons faire face au réchauffement climatique, ou nous savons que les arbres sont des alliers majeurs, ce contournement routier n'a plus lieu d'être.
Des alternatives existent, l'association de Caveirac en propose plusieurs.
De nombreux habitants, structures médicales, entreprises vont être impacter par la nuisance sonore et polluante de cette route qui de plus ne fera qu'augmenter le trafic.
La pollution que va générer les travaux, puis la présence continuelle de voiture en plein cœur d'un site naturel ne fera que détruire totalement cet environnement que nous avons pourtant la chance et le privilège d'avoir à proximité d'une ville comme Nîmes.
La somme consacrée pour ces travaux serait un gâchis énorme, d'après les différentes études que j'ai pu voir dans ce dossier, des solutions sont possibles sans dépenser autant d'argent public.
Arrêtons de goudronner et de bétonner toutes sources de vie, pensons à nos enfants.
Merci

Contribution n°1313 (Web)

Proposée par Colomina Roxane
(colominaroxane@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h52
Adresse postale : 121 rue des 4 vents 30820 Marguerrites

Totalement contre le projet du contournement. Il ne sera pas la solutions au flot de voiture et va détruire encore des terres fertiles au profit de plus de bétonnisations.
Projet en désaccord avec les problématiques environnementales actuelles.

Contribution n°1314 (Web)

Proposée par Blanc Catherine
(cathy.blanc@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h53
Adresse postale : 222 rue du clapas 30900 Nimes

Bonjour je suis contre ce projet qui va dépenser de millions d'euros pour gagner 6 minutes en venant d'Ales
On a déjà tracé des voies pour aller rapidement ou revenir d'Ales
Des voies rapides dans Nimes avec écrasement de la garrigue, destruction de maisons etc…
Aujourd'hui il faut terminer le tracé actuel d'une 2x2 voies.
Et arrêter de détruire l'environnement. Sur le tracé il y a des pins parasols centenaires des mazets , des murs en pierres sèches
Témoins de notre histoire commune et locale. À Préserver !
Je vais faire de la marche sur des Dfci et c'est un poumon vert par rapport à la ville et le Bd des français Libre
Et le Kennedy, le périphérique sud et l'autoroute qui diffusent beaucoup de gaz sur la ville.
On ne peut pas toujours construire des routes pour traverser une ville.
La ville reste une concentration urbaine.
Pour atteindre l'autoroute et polluer encore un peu plus.

Contribution n°1315 (Web)

Proposée par habitant, nord-de-Nîmes

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h54

Bonjour,
Une idée dans le projet pourrait être de profiter de l'emménagement qui va être réalisé et des travaux mis en œuvre pour créer une voie verte en parallèle du trajet routier pour faciliter les accès en vélo vers le nord/ouest de Nîmes pour qui voudrait utiliser ce mode de locomotion pour son trajet domicile/travail.
Merci
Bien Cordialement

Contribution n°1316 (Web)

Proposée par SABADEL Alexandre

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 13h56

A quelques heures de la fin de l'enquête publique tout a été écrit. La contribution 1040 est très intéressante et bien argumentée. Je vous enjoins à la lire ainsi que la contribution 1058 et le rapport de l'Autorité environnementale (Ae).

Ce que je retiens de ces contributions et du rapport de l'Ae:

- Un des quartiers, si ce n'est le quartier, le plus impacté ne figure pas dans les plans,
- Des copier-coller malheureux faits avec l'étude d'un contournement montpelliérain,
- Une étude de l'impact acoustique faite à la va vite (« calcul d'impact acoustique rapide » !),
- Une absence de plan 3D. A ce stade du projet il est clair que les auteurs de l'étude ne veulent pas le partager…
- Un bilan carbone minimisé et ne respectant pas les plans nationaux de diminution des GES,
- Plus de 300 millions de budget pour 3,68 minutes de gain en moyenne, cela fait cher la minute…
- Pour 3,68 minutes des centaines d'hectares de flore et de faune détruits,
- Une route surdimensionnée par 4 par rapport aux besoins,
- Un budget de protection acoustique de 2 millions soit 166 euros/ml, ça ne fait pas beaucoup !,
- Pas de prise en compte de l'impact de projets similaires faits ailleurs, ce projet apportera plus de voitures et ne désengorgera rien du tout,
- Expropriation d'entreprises et perte d'emploi à cause du tracé,
- Il est triste de lire dans le rapport de l'Ae : « Les hypothèses retenues sont incohérentes et ne remédient pas à certaines carences du dossier qui biaisent significativement ses résultats et ses conclusions ».

L'Ae conclut : « Au stade où le dossier est présenté à l'Ae, de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d'intérêt public majeur et, en corollaire, permettre la modification des plans locaux d'urbanisme ».

Il est clair que ce projet date et n'a pas été révisé dans sa globalité pour prendre en compte ne serait-ce que les nouveaux quartiers de Nîmes. Il n'a pas non plus été révisé avec en tête les enjeux auxquels nous devons faire face, tels que l'écologie, la diminution des GES, la diminution de la circulation et du nombre de voitures. Ce projet ressort des tuyaux maintenant que le gouvernement a une enveloppe à donner et non pas parce qu'il apportera une plus-value à la ville. S'il n'était pas pertinent il y a 30 ans, comment pourrait-il l'être aujourd'hui ?

Il est triste de constater que dans notre pays des organismes sont créés, comme l'Ae, pour donner un avis mais que les décideurs

n’en tiennent pas compte et ne prennent pas non plus le temps suffisant pour ne serait-ce que répondre correctement à ces organismes. Voyez vous-même les conclusions de l’Ae après la réponse des auteurs de l’étude…

En bref, 300 millions, 3,68 minutes de gain, plus de pollution, plus de bruit, plus de bitume, plus de voitures, moins de faune, moins de flore, moins d’investissements plus à propos.

Pour toutes ces raisons je suis contre.

Contribution n°1317 (Web)

Proposée par Bensakina Sandrine
(Antoraysofkyl@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h04
Adresse postale : 733 chemin du mas de cournon 30900 Nimes

Bonjour je ne suis pas favorable a ce tracé. Une partie de la garrigue va disparaître avec tous ce qu elle comporte (flore et la faune)mais aussi les nuisances sonores,visuelles,la pollution.....

Contribution n°1318 (Web)

Proposée par Jeremy senet
(s.jeremy30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h05
Adresse postale : 4 rue basse de la tour 30720 Ribaute les tavernes

Contre naturellement !
Je suis d’un village proche d’Ales, je fais la route tous les jours car je travaille sur Nîmes et Je suis opposé à ce projet écocide et generationicide, Il faut penser à préserver l’avenir maintenant des générations futures et arrêter de recommencer les mêmes erreurs qui détruisent et dérègle la nature.
Donc, Non au contournement Ouest !
En contrepartie, Je suis pour un aménagement de la Rn 106 et des solutions alternatives sur ce qui existe déjà.

Contribution n°1319 (Web)

Proposée par Yannick
(floyan30@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h05
Adresse postale : 28 rue des brassiers 30620 Bernis

Bonjour,
Je suis gardois depuis toujours, j apprends par la presse qu un projet de contournement par l ouest de Nîmes est envisagée et qu une enquête publique est lancée.
Quelle a été ma surprise de découvrir que cette voie express de 2 fois deux voies coupe notre espace commun
Étant habitué aux promenades et sorties VTT dans le secteur de Caveirac et les hauts de Nîmes, je ne comprends pas l utilité et ne souhaite pas avoir cette voies express venir gâcher mon plaisir.
Vu les incidences négatives sur notre environnement je suis opposé à ce projet de contournement appelé CONIMES.
Cordialement

Contribution n°1320 (Web)

Proposée par Jean - François HOFLACK
(jeanfrancois5930@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h06
Adresse postale : ROUTE DE SAUVE 30900 NIMES

Messieurs Mesdames

J'ai parcouru ces merveilleux espaces à pied, à vélo et même à dos de cheval.
Je suis né loin d'ici et j'aime ces garrigues comme vous ne pouvez pas l'imaginer.
Mes enfants y sont nés, je leur ai appris les pierres, les plantes et les animaux de la garrigue que des gens du pays m'ont transmis.
Ce contournement est un désastre écologique, un de plus.....
Que penseront ceux qui nous succéderont si malheureusement ce projet voit le jour.

Contribution n°1321 (Web)

Proposée par Marie-Pierre Mercier
(mpmer@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h09

Je suis contre ce contournement qui coûte cher et qui détruit la biodiversité et le patrimoine culturel local.

Contribution n°1322 (Web)

Proposée par Eric Giraudier
(president@gard.cci.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h14
Adresse postale : 793 chemin du Mas de Vignolles 30032 NIMES

Monsieur le président,
Madame, Monsieur les membres de la commission d'enquête,

Après l'étude attentive du projet de contournement ouest soumis actuellement à enquête publique, la CCI souhaite apporter une contribution en faveur de ce projet structurant pour notre territoire.

Néanmoins il apparait qu'un grand nombre d'entreprises de la zone industrielle de saint Césaire se trouvent directement concernées par le tracé proposé avec un impact fort sur le plan économique.

Plusieurs centaines de salariés seraient ainsi touchés par des déplacements voire des licenciements sans que le moindre nouvel emploi ne soit créé en contrepartie.

Le foncier économique étant à ce jour quasiment inexistant sur le territoire de Nimes Metropole il serait particulièrement dommageable pour notre économie de délocaliser ces outils industriels installés depuis de très nombreuses années.

Il nous semble aujourd'hui indispensable d'étudier la possibilité d'envisager un tracé alternatif.

La bande DUP représentée au niveau de la zone d'échange du CoNIM avec la RD40 pourrait être déplacée au nord de l'unité foncière sur laquelle la LIB Industries exerce son activité.
Un tel déplacement permettrait en outre un équilibre satisfaisant entre l'intérêt public et la poursuite des activités industrielles pérennes dans le secteur.

Aussi, pour l'ensemble de ces raisons, nous sollicitions de votre bienveillance que soient réétudiées à la fois la position de l'échangeur E2 mais aussi les modalités de desserte de la ZI de saint Césaire depuis cet échangeur et que ces points puissent faire l'objet d'une nouvelle concertation avec les acteurs économiques concernés.

Nous vous remercions de bien vouloir intégrer ces observations dans le rapport de votre commission et y apporter les réponses nécessaires.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, nos respectueuses salutations.

Eric Giraudier
Président

1 document associé
contribution_1322_Web_1.pdf

Contribution n°1323 (Web)

Proposée par gaelle

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h17

Je suis contre, l'argent pourrait être utilisé autrement et cela accroit l'impact écologique toujours grandissant que nous avons (effets néfastes ici sur les sols et la gestion de l'eau en plus du bilan Carbone et des dégâts sur la faune et la flore).
Toujours plus de routes, il faut arrêter! Mettez les camions sur des trains à la place, là il y a un vrai pb ! 10 minutes de bouchons aux heures de pointe, on peut survivre ....

Contribution n°1324 (Web)

Proposée par Bertrand Cauvin
(bertrand.cauvin30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h21
Adresse postale : 2735 chemin de la Cigale 30900 Nîmes

Bonjour,

Je suis POUR le projet.

Beaucoup de contributions contre le projet utilisent le motif du respect de l'environnement : respect de la garrigue, de la faune, de la flore pour s'opposer au contournement mais il serait intéressant de savoir si les résidents hostiles au projet ne voyagent jamais, n'utilisent jamais la voiture, l'avion, les autoroutes, ne font pas des croisières …et se soucient de l'empreinte carbone dans ces cas là…

Le motif écologique est toujours utilisé dans un même sens mais, la pollution actuelle au CO2, le bruit, les embouteillages et leurs effets sur la santé des utilisateurs et des riverains actuels de la 106 ne semblent pas pris en compte. C'est humain chacun regarde son propre intérêt et recherche des arguments pour le défendre quitte à mépriser les souffrances des autres !

Une enquête publique défend l'intérêt général : toutes les villes créent des contournements ;, le trafic automobile des villages vers la ville (quoiqu'en disent les pseudo-écologistes) s'est multiplié occasionnant tous les jours des bouchons . le projet dans son intégralité répond à ce besoin.

Le projet serait obsolète car datant d'il y a 30 ans ! On pourrait retourner la question « Nîmes n'aurait-elle pas trente ans de retard à force de reporter les infrastructures nécessaires à' une ville de taille moyenne ?

Les nîmois et même les gardois ne croient plus à la réalisation du projet de contournement : « le contournement ?depuis que l'on en parle ! on sera mort quand il se fera « dixit beaucoup de sexagénaires : faites en sorte que cette phrase ne soit pas une réalité.

Le coût est certes élevé mais il ya des retombées économiques induites non négligeables

---

Contribution n°1325 (Web)

Proposée par Cottard Thierry

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h21

Non à ce projet de contournement Ouest de Nîmes !
Je vis à Caveirac depuis plus de 30 ans et force est de constater que la garrigue disparaît peu à peu. La prolifération de lotissements et de constructions diverses (dont un chantier de centre sportif à l'abandon et un parc photovoltaïque), ainsi que l'obligation de déboisement dans un rayon de 50 mètres autour de toute construction, ont détruit irrémédiablement des hectares de flore et de faune. Ne rajoutez pas la pollution et la nuisance sonore de ce projet routier considérablement destructeur au désastre déjà réalisé.
Aménagez les voies de circulation existantes !

Contribution n°1326 (Web)

Proposée par LE SAUX Didier
(did.lesaux@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h22
Adresse postale : Chemin de Caveirac 30540 MILHAUD

J'habite chemin de Caveirac à Milhaud et suit contre ce projet délirant pour deux raisons. Une à titre privé et une en tant que citoyen.

A titre privé, aujourd'hui :
j'ai la chance d'habiter à l'entrée de la garrigue, de consommer l'eau de mon forage grâce aux analyses annuelles, de voir de ma fenêtre le vol d'épervier et buses, d'assister au passage de chevreuils, perdrix, crapaud et parfois de cigogne, et d'être à deux pas des chemins de randonnée. Nous sommes un petit groupe de cinq maisons.

Demain, il y aurait une bretelle de sortie à 300m à l'est, en plus de l'autoroute A9 à 400m au sud. Les nuisances visuelles, lumineuses, sonores et pollution vont être plus importantes, la valeur de mon bien immobilier sera dépréciée de 20%, les risques d'incendie vont s'accroître, comment sera gérer et aménager les eaux dûes aux fortes pluies.

A titre de citoyen :
- comment peut-on ressortir des cartons un projet datant des années 75-80, totalement obsolète et en dehors des situations écologiques actuelles
- La protection de l'environnement et de l'écologie sont au centre des débats politiques nationaux, européens et internationaux et

malgré ça, on se prépare à détruire des centaines d'hectares de garrigue et de forêts. Ces hectares sont les derniers poumon vert autour de Nîmes. Tous les animaux et végétaux seront indéniablement supprimés. Comment peut-on y trouver de mesure compensatoire.
- La création va nécessiter de monstrueuses quantité d'eau à un moment où chaque litre est important. L'utilisation d'explosif, concasseur, brise-roche, poussière va être un vrai casse tête pour la population, sans parler de la pollution des nappes phréatiques avec les égouttures d'hydrocarbure.
- comme cela est indiqué dans l'étude, la création de cette nouvelle infrastructure verra le flux routier évoluer. Ce n'est pas nouveau et cela s'appelle le paradoxe de BRAESS. Cette création verra de nouvelles constructions aparaîtrent le long de la route, certains habitants faisant le choix d'aller vivre de plus en plus loin ceci nécessitant d'autant plus l'usage de la voiture. Donc dans quelques années, ces nouvelles voies seront à leur tour saturées. L'actuelle Vaunage s'urbanisera et deviendra la 'banlieue' de Nîmes
- construire cette route, c'est augmenter les émissions de gaz à effet de serre, alors qu'il est urgent de les réduire pour lutter contre le changement climatique, d'autant que ce projet fait augmente le kilométrage parcouru
- c'est aussi augmenter l'accidentologie liée à la circulation des personnes et des marchandises par la route, avec des collisions entre voitures ou animaux. A 110 km/h, la gravité des accidents sera forcément plus sérieuse qu'à 90 km/h
- le gain de temps pour rallier Alès depuis Nîmes sera amélioré de 1mn seulement
- des incendies apparaitront fatalement dans ces zones extrêmement boisées, bien souvent dûs aux incivilités grandissantes des usagers de la route (jets de mégots par les fenêtres entre autres). Je suis bien placé pour le savoir avec trois incendies autour de chez moi en 8 ans, chaque fois criminel ou de mégarde
- les nuisances sonores et surtout la pollution va fortement impactés les habitants
au cas où le chantier venait à s'engager, un suivi avant et après le chantier se doit d'être mis en place car les vibrations diverses causées par le chantier comportent des risques de déformation des maisons et ouvrages existant. Visiblement le dossier n'en parle pas.
- les risques d'inondations seront accrus à cause du bétonnage-goudronnage dans une région très souvent impactée par ces phénomènes
- le budget annoncé de 240 millions pour 12 km de création totale n'est économiquement pas réalisable. Le même genre de travaux autour de Montpellier (avec moins de destruction) pour 6 km avait coûté 300 millions, il y a de quoi s'interroger

Ces millions d'euros seraient beaucoup plus utiles pour financer les réaménagement de l'existant ou les mobilités alternatives comme les voies cyclables, le train, les transports en commun, le covoiturage, …ou les services publics en général

En conclusion, je conçois que la circulation sur certains secteurs de Nîmes est devenu problématique aux heures de pointe
. Par contre, il est impératif d'actualiser le dossier en annulant cette création de route pour améliorer les infrastructures existantes, ce qui est possibles, bien moins onéreux et plus vertueux.

- Mettre en place des navettes de 30 places à la places d'autocar, avec des passages chaque quart d'heure,
- Mettre en place des TRAM-TRAIN qui utiliserait certaines voies SNCF désafectées pour se rendre jusqu'à Sommières ou Alès
- Revoir la traversée de Bernis en direction d'Uchaud pour éviter le bouchon permanant aux heures de pointe depuis Milhaud
- Créer des parking de covoiturage à proximité des voies principales et lieux d'arrêts de bus ou train
- Créer des passerelles par dessus certains rond-point comme en bas du Boulevard des Français libre
- Arrêter de donner des permis de construire dans des secteurs où aucun autre moyen de locomotion que la voiture n'est possible comme sur le Carreau de Lanes

Je veux croire que l'extension de Nîmes en direction de la Vaunage n'est qu'une utopie et que les désirs des politiques et des industriels de St Césaire passeront après l'utilité collective de quiétude.

Contribution n°1327 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h23

Bonjour,
Comme souvent, il est plus facile d'être CONTRE un projet que POUR. La recette est connue.

LA recette ?, Quand on est impacté par un projet (intérêt particulier), habiller ses propres arguments de référence au respect de l'environnement (dans toutes ses composantes) et du coût …Les lecteurs des contributions peuvent se rendre compte de cette affirmation .

Pour compléter l'argumentaire :quelques pseudo –réflexion topographiques, ignorer l'antériorité du projet et le tour est joué .. !

Il n'est pas très difficile de comprendre que, derrière ses arguments se cachent des intérêts personnels ! C'est assez facile de se dire écologistes, et se déplacer en 4 /4, voyager en avion, décider d'habiter loin de la ville sans se soucier des autres et crier au scandale quand on est « impacté »

Mais les utilisateurs actuels de la 106 excédés par les embouteillages, les quartiers actuels riverains gênés par la pollution au CO2 , les véhicules « convoi exceptionnel »,les véhicules de secours qui arrivent très difficilement à accéder au ChU , la circulation dans les chemins ..Surtout ne pas en parler !! Ce sont les arguments des politiques (argument utilisé à chaque projet pour être contre) donc à écarter par les Contre et pourtant c'est une cruelle réalité, il suffit de venir voir !

Je pense que ce projet a trop tardé , il y a urgence , il est loin d'être obsolète , il peut être accompagné d'autres solutions(zones de covoiturage, tram..) mais en aucun cas être encore reporté : l'intérêt générale doit primer !

Contribution n°1328 (Web)

Proposée par ministère des Armées
(christophe.glorian@intradef.gouv.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h28
Adresse postale : caserne Audéoud - BP40026 13568 Marseille cedex 02

Ce projet routier concerne le ministère des Armées, qui se situe au droit du camp des Garrigues.
Le Général commandant la zone Terre, en tant que représentant unique du ministre des Armées en matière d'urbanisme, souhaite, par la présente contribution, faire part de ses observations.
Sous réserve de la prise en compte de la réalisation concomitante au projet de contournement d'un aménagement permettant un accès sécurisé des convois routiers « lourds » à la « route des Cercles » depuis la RN106, le ministère des Armées émet un avis favorable au projet de contournement routier Ouest de Nîmes.

1 document associé
contribution_1328_Web_1.pdf

Contribution n°1329 (Web)

Proposée par Association A.R.B.R.E.S. gardiens de l'ombre
(arbres.nimes30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h31
Adresse postale : 6 rue Leopold Morice 30900 NÎMES

L'association A.R.B.R.E.S. gardiens de l'ombre, s'oppose pour les raisons développées ci-après, au projet et vous demande de bien vouloir émettre un avis défavorable :
- à la déclaration d'utilité publique (DUP) de la réalisation du projet de contournement Ouest de Nîmes sur les communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac ;
- à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes de Nîmes, Milhaud et Caveirac ;
- au classement de l'éventuelle future voirie en route express.
De même nous réfutons toutes raisons impératives d'intérêt public majeur qui conduiraient à des autorisations dérogatoires de destructions d'espèces protégées et donc de compensations environnementales dont des exemples récents montrent l'inefficacité et in fine la perte définitive d'habitats et de peuplements.
Arguments développés dans le document joint.

1 document associé
contribution_1329_Web_1.pdf

Contribution n°1330 (Web)

Proposée par Dardel bernard
(b.dardel@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h33
Adresse postale : 91A route d'Alès 30000 Nîmes

Contribution à l'enquête publique Conimes

Liaisons avec le nord
L'importance de nos liaisons nationales ne fait aucun doute, et la branche nord en fait partie (voir il y a 30000ans nos sites habités de Ste Anastasie et du Pont d'Arc si vous permettez cette plongée dans le temps, voir aussi les voies romaines, dont la branche nord représente l'une des 4 branches de l'étoile de Nîmes - les trois autres étant maintenant équipées d'autoroute - et, sautons donc 2000 ans, ce que les décideurs des deux décennies passées ont réalisé dans ce sens en atteste : amélioration certaine de la liaison ferrée avec notamment viaduc de Courbessac et l'aménagement de gares, et réalisation de l'essentiel de la voie express nord où même l'Europe a contribué !
Il est donc inacceptable que le COI évoque de seules liaisons locales.

Car il y a bien des infrastructures à penser et à financer pour cette liaison nord sud !

Mais lesquelles ?
Les outils de planification territoriale sont pris en flagrant délit de contradiction : hier l'objectif était de permettre la meilleure circulation essentiellement voiture (puisqu'on arrive chez nous à 75% des déplacements en voiture, un des pires scores en Europe), et aujourd'hui l'objectif est autre. Le PDU n'est plus fondé, le SCOT doit être revu dans une planification globale actualisée : tout doit être revu en fonction de ce que nous savons désormais sur la cause des changements climatiques et la réponse que nous devons construire en urgence : les prévisions de trafics résultent de modèles obsolètes, et il est désormais

coupable de continuer de s'y référer. On peut imaginer que les jeunes générations auront bon droit de mener devant des tribunaux des responsables qui s'appuieraient sur de tels modèles dont l'absurdité est déjà démontrée.

Les remarques de l'Ae appellent fortement à repenser le projet.

La gêne des utilisateurs actuels de la route appelle des réponses et des financements de tout ce qui peut aider à circuler, et circuler autrement. La réponse n'est pas dans le projet présenté.

Deux remarques sur les extrémités du projet d'infrastructure présenté :
L'addition d'un « barreau » dans un secteur immense (de la voie ferrée au CHU), aucunement repensé dans son organisation selon les documents présentés, est à contre temps. D'une part de nombreuses villes ont compris qu'il fallait investir comme de nouveaux quartiers urbains les zones autrefois pensées pour les seules activités (alors que certaines de ces activités ont un rôle de centralité et méritent d'être au coeur des transports urbains). Pourquoi pas nous, qui avons justement déjà des problèmes climatiques et des quantités d'emplois dans ces zones que l'on ne peut atteindre actuellement qu'en voiture. Certaines villes placent même ces activités dans les centralités de quartier et non en périphérie.

1 document associé
contribution_1330_Web_1.pdf

Contribution n°1331 (Web)

Proposée par Nicole Chrétien
(nicolechretien30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h41
Adresse postale : 1260 chemin du Mas de Védelin 30900 Nîmes

Ce projet apparait comme monstrueux, dévastateur, générateur de pollution aérienne et sonore. Il traverserait et aurait un impact sur une zone de garrigue préservée de plus en plus réduite et de plus en plus proche des habitations qui en apprécient la cadre.

Intérêts généraux de ce projet ?
- Cela désengorgerait la circulation ? Pas sur la route de Sommière où le flot des voitures est continue jusqu'à Caveirac et au-delà.
- Cela éviterait l'entrée et la circulation dans la ville ? Le tourisme et le commerce n'en souffrirait-il pas.

Par ailleurs la ville n'a-t-elle pas besoin dans sa périphérie de « poumons verts », de quartiers vivables ?
D'autres projets pourraient être envisagés, plus adapté à l'environnement, des moyens de transport pourraient être développés, transports en commun, transports de marchandises, bus, covoiturages organisés, pistes cyclables voire chemin piétonnier.
Opposée à ce projet, je soutiendrai tous projets qui permettent de préserver cette zone de garrigue.

Contribution n°1332 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h43

Bonjour,
habitant dans le nouveau quartier Domaine des Roches Blanches, je pense qu'il y a un fort risque de pollution sonores et dégradation de la garrigue.
il pourrait y avoir un développement plus intense des transports en commun pour éviter un engorgement des véhicules dans la ville de Nîmes. De plus, la suppression des feux au niveau des ronds points a déjà permis de fludifier le trafic.

Contribution n°1333 (Web)

Proposée par Louna Le Pichon
(lounalepichon@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h45
Adresse postale : 20 rue Louis Blanc 94140 Alfortville

Je suis contre le contournement ouest. J'ai actuellement 20 ans, j'ai passé la plupart de mes vacances chez mes grands-parents où j'ai profité de ces grands espaces. J'aimais m'y promener et profiter des animaux. Je serai contente que les autres puissent en profiter comme moi dans le futur.

Contribution n°1334 (Web)

Proposée par Guille Christophe
(christopheguille48@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h52
Adresse postale : 2650, route de Nîmes 30820 Caveirac

Nous vivons ma femme et nos 3 enfants dans un endroit magnifique, au calme, avec vue sur la colline au milieu de la garrigue. Ce lieu se trouve au quartier des Pondres sur la commune de Caveirac.
C'est notre lieu de vie, mais aussi notre lieu de travail car nous avons un élevage de border collie.
Avec ce contournement il n'y aura plus rien ! terminé la vue sur la garrigue ! et terminé notre vie paisible.
Notre propriété va être directement impactée de la moitié de sa surface puisque la route va passer dans notre jardin. La route va passer mais ma maison reste, peut-être ou peut-être pas ! Nous ne savons pas, Un ouvrage d'art juste derrière d'une longueur totale de 50 mètres.
De plus, j'ai pu constater dans le dossier qu'il n'était pas prévu de protection acoustique du côté de notre habitation. Cela est absolument aberrant. Le quartier des Pondres va se trouver complètement cerné par les routes : la D40 d'un côté le contournement de l'autre, cerné par le bruit où que l'on soit et nous au milieu ! Aucun point de mesure d'étude acoustique n'a été réalisé à cet endroit précis ! pourquoi ? Comment affirmer que l'endroit ne va pas être bruyant ?
Notre bien va perdre toute sa valeur, et nous perdons également notre activité professionnelle,
Comment accepter cela ? comment vivre dans de telle conditions ?
Comment supporter tout cela avec en plus au minimum 5 ans de travaux dans la poussière le bruit des concasseurs, pelles mécaniques et autres engins de chantier ?
Tout comme nous, un grand nombre de famille va être brisé, pour satisfaire quelques politiques régionaux, est-ce qu'ils accepteraient cette situation chez eux où même chez leur proches ? Toujours plus facile de faire et promouvoir quant on renvoie les problèmes chez les autres.....
Autre point important, le contournement va complètement couper la trame bleue et les ruissellements vont être très important provoquant sans nul doute des inondations importantes sur ce secteur qui compte 4 ruisseaux. C'est la raison pour laquelle sont prévus des ouvrages hydrauliques surdimensionnés. De véritables mastodontes de béton pour tenter de canaliser l'eau lors d'épisode Cévenol. Il est noté dans le dossier partie hydraulique que les études sont encore en cours sur la Pondre. Comment pouvez vous déposer un dossier de DUP alors que les études ne sont pas terminées ? Cela remet en cause l'ensemble des données (dimensionnement hydraulique, positionnement des ouvrages, coût).
Bizarrement ma parcelle est passé en zone inondable depuis peu alors qu'elle ne l'était pas. Je voie là certainement une manœuvre anticipée pour déprécier la valeur de notre bien au moment des expropriations,
Le comble de tout cela s'est que ce contournement ne va absolument pas régler les problèmes de circulation il va simplement les reporter. L'amélioration de la N106 est de loin la bonne solution,
Donc non à la construction de ce contournement.

Contribution n°1335 (Web)

Proposée par Lhermet Alain
(lhermet.alain@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h54

Bonjour,

Le nombre de contributions montre combien ce projet touche un large public souvent très sensible aux questions environnementales, au sens le plus large possible.
L'application de la démocratie participative porte ses fruits ce qui est une bonne chose si nos dirigeants en tiennent compte.
Ce projet est un vieux projet. J'ai 68 ans et j'ai toujours entendu mon père, originaire de la "Gardounenque" parler d'un projet d'autoroute entre Ales et Nimes.
Ales et maintenant son agglomération ont subi une grave crise industrielle après la fermeture des mines de charbon et ne s'en sont pas trop mal sorti en créant des industries lourdes, avec de gros convois routiers ainsi que bien d'autres industries, sans autoroute. Ce projet a certainement mis tout ce temps pour sortir par manque de volonté politique !!!! ....Ou bien par conviction de l'inutilité de ce projet!!!!! Ou bien encore par rivalité entre la ville de Nîmes et la ville d'Ales !!!!
Est-ce que nos voisins alesiens ont été informés de ce projet?
En faisant le bilan des avantages et des inconvénients de ce projet, il ne reste plus à mes yeux comme avantage le gain (minime) de 12 mn sur le trajet et du travail pour les entreprises de TP sur quelques années. Cette masse de travail est certes importante pour notre économie mais ne doit-on pas commencer d'envisager à favoriser des secteurs d'activités répondant à une démarche de développement durable et protectrice de l'environnement, et casser certains corporatismes et lobbying. Les inconvénients environnementaux, longuement décrits dans les autres contributions, m'imposent à être contre ce projet.
L'Europe a pris la décision d'arrêter la fabrication de véhicules thermiques en 2035, dans 12 ans c'est à dire demain, (à moins que l'Allemagne veuille revenir sur cette décision !!!) ce qui normalement doit engager les états membres de l'Union Européenne à encourager, par des primes conséquentes, l'achat de voitures électriques et de camions à hydrogène pour qu'en 2035 il ne circule que très peu de véhicules polluants. Ce qui règlerait, en partie, le problème de pollution et de bruit sur le parcours actuel de la 106.
En attendant les riverains de l'actuelle 106 devraient obtenir à minima des avantages fiscaux et des facilités pour réaliser des travaux d'isolation phonique si la construction de murs anti-bruits est impossible ou inefficace.

Cordialement

Contribution n°1336 (Web)

Proposée par Desmet Pascal

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h57

Bonjour,
Je suis totalement opposé à ce projet de contournement.
Le budget annoncé de 180 millions d'€, qui comme d'habitude sera largement dépassé, voir peut-être doublé est une véritable gabegie avec l'argent des contribuables.
Tout ça pour soit disant gagner moins de 4mn sur un trajet....on marche sur la tête. Comment est-ce possible ?
Toute cette faune et cette magnifique flore qui vont être massacrés à l'heure où l'on ne parle que d'écologie, de climat, d'écoresponsabilité, d'agir pour la biodiversité.
EST-CE QUE CE MONDE ET SERIEUX?

Contribution n°1337 (Web)

Proposée par Christian Bertho
(christian.bertho@neuf.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h04
Adresse postale : 19 rue Louis Feuillade 30900 Nimes

Je m'oppose au projet de contournement ouest de Nîmes pour les raisons suivantes :
1.Ce projet va émettre 100 000 tonnes de CO2 pour sa seule construction et son entretien (sans compter le trafic de véhicules qui vont l'emprunter) et donc intensifier le réchauffement climatique en cours.
2. Il va détruire 165 ha de garrigues avec toute sa flore et sa faune et la biodiversité de ce territoire : augmenter encore le réchauffement climatique car les plantes détruites ne pourront plus capter le CO2.
3. La destruction des sols avec comme effet l'augmentation du réchauffement climatique car les sols morts ne pourront plus capter le CO2.
4. La modification du cycle de l'eau : un sol artificialisé est un sol où l'eau ne peux plus (ou moins bien) pénétrer et y être stockée.

Le contournement ouest est une aberration dans un département qui souffre déjà d'une sécheresse amenée à s'intensifier au fur et à mesure du réchauffement climatique - où les autorités s'interrogent avec raison sur le devenir de la gestion de l'eau dans le Gard, - soumis à des ruissellements catastrophiques lors des épisodes cévenols de plus en plus fréquents.

Contribution n°1338 (Web)

Proposée par Gilbert Guille
(gilbert.guille26@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h25
Adresse postale : 95 chemin bon accueil 30000 Nîmes

Je suis contre ce projet pour toutes les raisons et contributions précité en amont avec lesquelles, je partage les avis, notamment sur des solutions alternatives d'aménager sur l'existant et de préservation de l'environnement et du patrimoine.
Je tiens à préciser également que de dire que les secours n'arrivent pas à accéder au CHU est un contre argument car ils empruntent la voie du trambus et par conséquent, les secours sont beaucoup plus rapide qu'avant la création de la ligne T2 car ils ont une voix dédié... Il n'y a que les bus les forces de l'ordre et les secours qui l'empruntent « dans l'urgence «

Contribution n°1339 (Web)

Proposée par Sympathisants de la copropriété des Hauts de Nîmes (53 signataires)
(cs.hautsdenimes@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h25
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nimes 30900 Nimes

Contribution commune à 53 signataires :

Le projet de contournement de Nîmes par l'ouest représente un budget conséquent pour la métropole et ses administrés tout en impactant significativement les zones naturelles autour de la ville.
Il est cependant évident que des dysfonctionnements de gestion du trafic routier existent le long de la N106 et qu'une amélioration est nécessaire.

Mais dans un souci de pertinence économique, écologique, d'utilité publique et d'utilisation de l'argent public efficiente, nous avons plusieurs remarques à vous formuler :

1 – Demande d'informations additionnelles :

1. L’analyse précise des points de bouchons de la N106 nîmoise n’a pas été effectuée :
Il n’a pas été étudié dans le dossier les endroits de création de bouchons aux heures de pointe et aussi bien sûr, l’analyse de leurs causes et des propositions de solutions.
La création de bouchons (et donc d’un trafic routier ralenti / inefficace) peut provenir de plusieurs causes, à notre sens :
• des comportements humains selon les aménagements routiers (cf les passages de 1 voie à 2 voies puis retour à 1 voie problématiques avec des dépassements sauvages)
• les aménagements routiers intrinsèques génèrent des bouchons (absence de voie de décélération ou d’accélération, feux vs rond-points dans certains cas, passages piétons inadaptés, connexion d’une route annexe à la voie principale à 80 / 70 par un stop ou un « cédez le passage »).
Pourquoi ces aménagements néfastes n’ont-ils pas été identifiés ?
Pourquoi sont-ils conservés ?
Pourquoi ne cherche-t-on pas à résoudre ces problématiques avant de déclarer la N106 inefficace ?
2. L’analyse précise des flux directionnels de véhicules aux heures de pointe n’a pas été effectuée :
L’étude CEREMA présentée en page 63/71 de la pièce E.1 qui analyse les trafics ne présente que des quantités de véhicules moyennés sur une journée (TMJA : trafics moyens journaliers annuels) à certains endroits mais n’analyse pas les flux directionnels de véhicules aux heures de pointe.
La création du CONIMES a pour vocation principale de délester, aux heures de pointe, la N106 des véhicules effectuant le trajet suivant : entre l’A9 (et à fortiori depuis Montpellier pour les VL) ou St Césaire et la N106 au nord de Nîmes.
Etant donné que les flux directionnels aux heures de pointe ne sont pas réellement analysés, comment justifiez-vous que la création du CONIMES complet (de l’autoroute à la N106) va réellement délester la N106 ?
3. Finalisation des aménagements initiaux de la RN106 :
Le CONIMES s’inscrit dans la continuité de l’aménagement de la N106 en 2 x 2 initié dans les années 1990 pour connecter le bassin industriel Alésien à l’A9.
Ces aménagements ont été stoppés à la Calmette et s’ensuivent à présent des bouchons incohérents aux heures de pointe dans les 2 sens (notamment à chaque passage de 2 x 2 voies à 1 x 1 voies et à la connexion de la D907 à la N106).
Comment justifiez-vous le fait de ne pas déjà travailler à la finalisation de ces aménagements initiés il y a plus de 30 ans avant de tirer des conclusions sur l’inefficacité d’une connexion fluide de la N106 jusqu’à l’A9 ?
4. Mise en place du ferroutage :
Il est mentionné dans l’analyse du trafic par CEREMA (datant de 2014, il y a plus de 9 ans) que le trafic des poids lourds va augmenter.
L’objectif du CONIMES est donc aussi de relier le bassin industriel d’Alès à l’A9.
Avec la prise de conscience récente qu’une grande partie du fret par poids lourds peut être assumée par le rail, est ce que cette prédiction de l’augmentation du trafic des poids lourds est encore valide ?
Et pourquoi ne pas favoriser l’implémentation du ferroutage pour les poids lourds pour connecter Alès et considérer dans l’étude une réduction des PL ?
5. Prise en compte de la modification du parc automobile VL au profit de VL électriques :
Le CONIMES a aussi pour vocation de réduire les nuisances sonores et la pollution de l’air autour de la N106.
Il semblerait malheureusement que la modification du parc automobile pour des VL électriques n’ait pas été prise en compte dans les études. Les pollutions sonores et de l’air vont donc se réduire de cette façon aussi d’ici la mise en service du CONIMES.
Et donc, l’objectif principal du CONIMES complet sera de réduire le trafic et permettre une meilleure connexion entre l’A9 et Alès pour les poids lourds.
6. Quel sera l’impact économique du CONIMES sur les taxes locales ?
La ville de Nîmes est tristement reconnue nationalement pour avoir des taxes foncières très élevées.
Etant donné la difficulté à financer ce projet, jusqu’à quel point la ville de Nîmes devra assumer financièrement ce projet ?
Avec un tel budget, quels autres aménagements pourraient être envisagés pour la ville de Nîmes (pôle de formations d’excellence dans un domaine particulier : domaine viticole ? restauration des bâtiments archéologiques ? Formation à la cuisine italienne ? / développer l’université fortement avec des formations additionnelles et de qualité / attirer des écoles d’ingénieur, de commerce, ramener la médecine, etc…) ? réinvestir dans des infrastructures appartenant à la ville, ayant un rayonnement régional et utiles (cf palais des congrès, Paloma, Cancéropole, etc…), attirer des professions médicales, attirer des entreprises à rayonnement national employant des cadres, etc…)
Quel sera l’impact final sur les taxes foncières ?
7. Serait-il possible d’intégrer des parkings de covoiturage, des parkings VL quotidiens ?
Il n’existe pas réellement de parkings de covoiturage aux entrées de la ville ni de parkings VL couplés à un parking vélo « sécurisé ».
Ces aménagements, couplés à de vraies pistes cyclables protégées et dédiées pratiques, permettraient de favoriser la mobilité douce en centre-ville de manière significative.
La ville de Nîmes est malheureusement très en retard sur le développement du vélo.
Pourquoi ne pas mettre en place ces aménagements et considérer la réduction de trafic associé ?
8. Impact sonore du CONIMES sur la copropriété des hauts de Nîmes / quartier Villeverte?
Nous avons pris connaissance des études sonores menées par les autorités compétentes, et nous craignons que l'ouverture de cette nouvelle route puisse avoir des conséquences négatives sur la qualité de vie des résidents.
La copropriété des hauts de Nîmes et le quartier de Villeverte sont entourés d'espaces naturels sur une très grande profondeur, et aucune construction récente n'a été ajoutée à proximité immédiate. Par conséquent, nous sommes particulièrement sensibles à l'impact sonore de ce type de projet sur notre environnement. Nous souhaitons exprimer notre désir qu'il n'y ait pas d'altération du niveau sonore actuel, même si la règle en la matière est de ne pas dépasser les 60 décibels, ce qui constitue une obligation.
Nous tenons également à souligner que le quartier des Hauts de Nimes est un lieu de résidence paisible et agréable, où de nombreux résidents ont choisi de vivre pour profiter de la tranquillité de l'environnement naturel.
Comment pouvez-vous vous engager à ne pas dépasser de façon significative le niveau sonore actuel présent aux abords de la copropriété des Hauts de Nîmes et du quartier Villeverte ?

2 – Propositions d’études de solutions alternatives à CONIMES :
1. Proposition n°1 : Finaliser les aménagements de la N106 pour créer une 2 x 2 voies depuis la RD907 à la sortie 25 et en améliorer la fluidité :

o Finir la 2 x 2 voies entre la RD907 et le rond-point RD640 / RN106 (CHU).
o Créer une réelle voie de décélération entre la RN106 et la RD907 dans le sens la Calmette -> Nimes (dommage d'ailleurs que ce n'ait pas été fait au moment du remaniement récent de ce carrefour pour le passage des eaux pluviales)
o Créer une connexion (1 voie seulement) de la RD907 à l'ancienne route d'Alès (RD926) à partir du chemin de Villeverte en longeant la voie ferrée (derrière le « Jazira Club ») + repasser à 2 voies dans le sens La Calmette -> Nîmes pour éviter que les véhicules provenant de la RD907 en direction du centre-ville par l'ancienne route d'Alès ne doivent emprunter la RN106 sur 50 mètres.
o Stopper la connexion des véhicules depuis le chemin de camplanier à la N106 ou alors créer de réelles voies d'insertion / décélération.
o Créer un toboggan / trémie pour les VL dans l'axe nord sud de la N106 au rond point RD640 / RN106 (CHU).
o Remettre en place 2 passerelles piétons (qui ont été retirées il y a quelques années seulement) pour connecter Pissevin à l'IUT au niveau de la station Total access et à l'est de l'IUT.
o Améliorer le carrefour RN106 / avenue des arts pour les utilisateurs de la N106 se dirigeant vers le nord (rond-point ?).
o Créer un échangeur RN106 et avenue Georges Dayan dans les 2 sens.
o Créer un toboggan / trémie pour les VL dans l'axe nord sud de la N106 au rond-point RD640 / RN113 (Sortie 25) ou créer une trémie VL entre la rue du Lionceau et la N113 + accès direct par la droite de la RN113 à la sortie 25 (en lien avec la création de l'échangeur RN106 / avenue Georges Daylan.
o Rajouter au péage de la sortie 25 une voie télépéage « 30 km/h ».
2. Proposition n°2 : Créer une solution hybride entre le CONIMES et finaliser les aménagements de la N106 :
o Finir la 2 x 2 voies entre la RD907 et le rond-point RD640 / RN106 (CHU).
o Créer une réelle voie de décélération entre la RN106 et la RD907 dans le sens la Calmette -> Nimes (dommage d'ailleurs que ce n'ait pas été fait au moment du remaniement récent de ce carrefour pour le passage des eaux fluviales)
o Créer une connexion (1 voie seulement sur 60m) de la RD907 à l'ancienne route d'Alès (RD926) à partir du chemin de Villeverte en longeant la voie ferrée (derrière le « Jazira Club ») + repasser à 2 voies dans le sens La Calmette -> Nîmes pour éviter que les véhicules provenant de la RD907 en direction du centre-ville ne doivent emprunter la RN106 sur 50 mètres et créer les bouchons que l'on connait pour que le trafic redevienne fluide juste après ce rétrécissement.
o Créer le barreau A9 – RD40 (qui est dans une zone urbanisée ou très proche).
3. Mettre à jour le chiffrage du CONIMES complet à date d'aujourd'hui.
4. Comparer ce type de propositions alternatives avec le chiffrage mis à jour du CONIMES complet et les relier avec une réelle étude des flux des véhicules pour déterminer précisément le gain.

Conseil Syndical, résidents, propriétaires non occupants et autres sympathisants de la copropriété des Hauts de Nîmes

2 documents associés
contribution_1339_Web_1.pdf
contribution_1339_Web_2.pdf

Contribution n°1340 (Web)

Proposée par Anne-Lise
(mechin.kliewer.al@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h35
Adresse postale : 17 route de Mazac 30340 St Privat des vieux

Bonjour
Je suis pour....

Contribution n°1341 (Web)

Proposée par Tiphanie
(tiphanie.mc.durham@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h36
Adresse postale : 13 rue du Docteur Lamaze 75019 Paris

J'ai visiter le gite "Un moment en Vaunage les Pondres" a plusieurs reprises et nous avons adoré la tranquilitié de l'environement et la beauté du paysage. Ce projet de construction sera néfaste au gite, néfaste a l'environement par la destruction de faune et flore, néfaste a la population aux allentours par le bruits et pollution. Il doit y avoir des solutions alternatives comme des parking relais. En espérant que ce project ne soit jamais mis en place pour que l'on puisse continuer de profiter de la tranquilité trouver a "Un moment en Vaunage les Pondres".

Contribution n°1342 (Web)

Proposée par MARCOTTE Patrick
(marcottepatrick@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h41
Adresse postale : 28 rue des Achaux 66510 St Hippolyte

Ayant pris connaissance de ce projet routier de contournement de Nîmes je tiens à faire connaitre ma totale désapprobation sur ce projet au motif que
- compte tenu du dérèglement climatique, il est plus qu' urgent de cesser toute progression de l' artificialisation des sols, pour l' emprise de ce projet ....en incluant l' inévitable étalement urbain qui l' accompagnera
- il faut désormais prioriser les transports collectifs et les mobilités douces
- ce projet est une fuite en avant pour justifier des déplacements inutiles vers un aéroport en déshérence
- ce projet n' est porté par aucune vision à long terme du développement de ce territoire
Patrick MARCOTTE ingénieur agronome

Contribution n°1343 (Web)

Proposée par Yannis SAVIGNON
(ysavignon@auchan.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h43
Adresse postale : 200, rue de la recherche 59650 Villeneuve d'Ascq

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint notre avis concernant le projet de contournement Ouest de Nîmes, qui impacte fortement le site que nous exploitons, sis 1608 avenue Joliot Curie, à Nîmes.

Cordialement

AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE

1 document associé
contribution_1343_Web_1.pdf

Contribution n°1344 (Web)

Proposée par Membres actifs du Conseil Syndical de la Copropriété des "Hauts de Nîmes"
(cs.hautsdenimes@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h43
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nimes 30900 Nimes

Contribution commune à 9 membres actifs du Conseil Syndical chargés de défendre les intérêts de la Copropriété des "Hauts de Nîmes"

Les Hauts de Nîmes sont classés en zone naturelle NT0 sur 42 hectares de copropriété et en emprise totale dans une très large zone naturelle de garrigue, inconstructible et à vocation partiellement agricole à proximité.
La copropriété est constituée de 260 villas et représente une population d'environ 700 habitants. Ceux-ci jouissent d'un cadre de vie exceptionnel et vivent en pleine nature, à l'intérieur de la copropriété comme dans ses environs, lesquels font l'objet de promenades quotidiennes et de footings (classes de sport-études) ou de balades en VTT.
Nous tenons également à souligner que le quartier des Hauts de Nimes est un lieu de résidence paisible et agréable, parfaitement calme, où de nombreux résidents ont choisi de vivre pour profiter pleinement de la tranquillité de l'environnement naturel.

Par conséquent, nous sommes particulièrement sensibles à l'impact sonore que pourrait avoir le CONIMES sur notre environnement et souhaitons exprimer ici notre désir qu'il n'y ait pas d'altération du niveau sonore actuel.
En effet, la règle en la matière est de ne pas dépasser les 60 décibels et cela constitue une obligation dont il sera tenu compte dans la réalisation du CONIMES.
Mais les enregistrements que nous avons fait réaliser par le cabinet Qualiconsult en 2012 avèrent des données bien inférieures, puisque les résultats sont les suivants (étant ici précisé qu'aucune construction récente n'a été réalisée à proximité immédiate) :
Le niveau sonore continu équivalent pondéré A mesuré en période diurne est de 51,5 décibels et de 46 dB en période nocturne, mesuré sur 15 heures 30.
Toutefois le niveau du L90 tombe à 33,8 dB en journée et à 25 dB la nuit.
Le rapport de mesures acoustiques environnementales de la société Qualiconsult est attaché à cette contribution.

C'est pourquoi il vous est demandé de repousser le futur tracé le plus à l'ouest possible et de prendre toute mesure utile pour nous garantir un niveau sonore identique (passage en déblai, talus, mise en place de merlons acoustiques, pose de panneaux phoniques, etc… ?).

Aussi, nous constatons que les modélisations acoustiques s’arrêtent à un bandeau autour du tracé et ne vont pas jusqu’aux habitations, hypothèse qui serait la plus logique étant donné que l’on évalue l’impact acoustique sur les habitations.
Pouvez vous expliquer pourquoi cette hypothèse réductrice a été considérée ?
Nous vous demandons aussi d’étendre la zone de modélisation acoustique jusqu’à la copropriété des hauts de Nimes dans un souci de pertinence d’études et de transparence du débat public.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse suivante :
Conseil syndical des Hauts de Nîmes chez FONCIA Montpellier, 11 avenue Feuchères, 30000 NÎMES

2 documents associés
contribution_1344_Web_1.pdf
contribution_1344_Web_2.pdf

Contribution n°1345 (Web)

Proposée par segura mickael
(mickaelsegura30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h45
Adresse postale : 152 rue du sphinx 30900 nimes

Je suis Nîmois des Roches Blanches, le quartier oublié des concepteurs de CONIMES.

Pourtant, il suffisait aux concepteurs de se promener un peu plus loin de la carrière (qui elle n’a pas été oubliée ! puisqu’une extension est prévue) pour voir notre quartier qui a poussé depuis 2017 avec l’autorisation de la ville de Nîmes.

Au-delà de cette anomalie majeure, qui justifie à mes yeux l’annulation de la procédure ou à minima la reprise de la conception de ce projet.

J’ai fait le choix d’apporter ma contribution en s’appuyant sur les avis de l’autorité de l’environnement.

Le dernier avis de l’AE montre des manquements très graves et des atteintes irréversibles à l’environnement.

Voici ci-dessous quelques extraits de ce rapport qui montre que ce projet CONIMES néglige totalement l’environnement notamment :

- Zone natura 2000 :

« Le dossier ne comprend pas d’évaluation complète des incidences sur les sites Natura 2000. Les besoins de compensation ne sont actuellement pas esquissés et le dossier ne présente aucune mesure correspondante. Le non atteint à l’intégrité des sites Natura 2000 – tout particulièrement la zone de protection spéciale des Gorges du Gardon – n’est pas démontrée et les atteintes aux espèces protégées ne sont ni justifiées ni compensées »

- Les risques non considérés :

Le risque d’inondation (modélisation des crues les plus graves), l’intégration paysagère à quelques endroits sensibles (aux extrémités nord et sud) en déclinant de façon concrète les mesures générales, la réduction des expositions au bruit et à la pollution de l’air des maisons les plus exposées et la réduction des émissions de gaz à effet

J’adhère totalement à cette conclusion.

De nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l’utilité publique du projet et la justification des raisons impératives d’intérêt public majeur et, en corollaire, permettre la modification des plans locaux d’urbanisme.

Comme la copie est mauvaise, donc elle est à revoir, c’est simple comme à l’école.

Je m’interroge si les Maires de Nîmes Métropole, le Maire d’Alès etc… Ont lu le dossier avant de faire sa promotion.

Je pense que c’est non et je propose comme à l’école une séance de lecture obligatoire des 1950 pages de la DUP avec une visite préalable des lieux.

En conclusion, je suis contre ce projet de contournement

Contribution n°1346 (Web)

Proposée par Attac Nîmes
(nimes@attac.org)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h52

Mesdames messieurs les membres de la commission d'enquête,
Après analyse complète du dossier d'enquête publique, Attac Nîmes affirme son opposition à la déclaration d'utilité publique du projet de contournement ouest de Nîmes.
Veuillez trouver ci-joint notre avis détaillé sur ce projet.

1 document associé
contribution_1346_Web_1.pdf

Contribution n°1347 (Web)

Proposée par Nathalie Sienkiewicz
(snathalie709@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h53
Adresse postale : 3095, Ancienne route d'Anduze 30900 Nîmes

Bonjour, □□

Le projet de contournement ouest de la ville de Nîmes n'est pas une mauvaise chose en soi, si cela peut aider à soulager la circulation de la nationale 106 qui est effectivement très dense aux heures de pointes.

Mais le souci c'est que ce projet de route passe beaucoup trop près de certaines zones d'habitations.
Dans mon cas je souhaite souligner la proximité trop importante de cette future voie rapide avec les habitations se trouvant en face de la voie ferré au niveau du Mas des Ponges.
Comme beaucoup de personnes en périphérie de Nîmes, les habitants qui se sont installés dans ces zones le font pour la tranquillité de ces quartiers.
Ces habitants devront, suite à la construction de cette voie rapide, subir des nuisances sonores au quotidien, ainsi que tout autres types de contraintes qui découleront de cette trop grande proximité avec cette nouvelle route (pollution, nuisances lumineuses etc.). □
Bien évidemment, toutes personnes non concernée n'en aura absolument rien à faire, mais en tant qu'habitante de ce quartier, je souhaiterai que ce projet soit adapté pour mieux contourner les zones d'habitations dans le but ne pas gâcher la vie des personnes qui y vivent actuellement.

□□J'ai espoir (probablement vain) que cette demande soit entendue et que le nécessaire sera fait pour éloigner ce projet de route des habitations existantes.
Si cette demande n'est pas entendue, j'espère au moins que les travaux seront réalisés correctement et que des infrastructures seront développées dans le but de réduire les nuisances sonores et garantir la tranquillité de ces habitants.□

Cordialement,

Contribution n°1348 (Web)

Proposée par GERALDES Ludovic
(ludovic.geraldes30@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h55
Adresse postale : 2 route d'Anduze 30900 NÎMES

Par ou commencer hormis que nous feront partis des premiers impactés par ce contournement BRANLANT... En effet, situé dans les premiers mètres du projet, vous irez même jusqu'à nous exproprier d'une partie de notre propriété...
Peut-être par une information incontournable de ce tracé retenu et d'avoir à se manifester du genre notification par voie d'huissier, ou un simple courrier... Mais non, nous découvrons cette enquête grâce à "Objectif Gard" et notre soif d'actualité nîmoise... Il est ou le respect pour des futurs expropriés ?
Après renseignements et observations très risqués en bord de route sur des pancartes en bois de chantier formats A3 je dirais, en effet, cette enquête était signalé...Mais passons ce manque clarté pour les adminsitrés.
Nous apprenons ensuite que des sondages ont du être réalisés dans notre propriété, toujours pareil ici sans informations, et notamment qu'il a été acté que nous allons subir des nuisances sonores. Et pour cela vous avez gentiment prévu une construction éco-verte acoustique histoire de dire un talus plus poliment. Talus au porte de notre potager, verger et poulailler dont la bande d'utilité publique va déjà venir en rogner la moitié. Plus de soleil en bas de cette magnifique futur colline de terre et pollution considérable avec cette sublime autoroute à 30 mètre de notre maison. Nous croyons pourtant que "vive l'écologie" était slogan en notre temps...
Pour continuer dans ce thème, vous avez donc prévu d'arracher chez nous, toujours sans nous informer, des arbres que nous avons planté avec notre père il y a plus de 20 ans. Au moins une vingtaine d'oliviers, et des pruniers. Le reste du verger restera aux portes du chantier merci c'est gentil de nous en laissé une moitié. Comme pour Tchernobyl nous allons espérer à un mur

magique qui nous protègera de toute cette pollution aux PORTES de notre maison.
Il est vrai, nous avons une chance extraordinaire d'avoir cette propriété en bord de la D907 actuelle. Une petite départementale peu bruyante avec une voie ferré dont nous nous sommes toujours accommodés. Mais la avec des projets aussi bidon autant on va se croire en plein circuit de Lédenon.
Plutôt que d'envisager éventuellement une amélioration de cette axe existant, non vous voulez rajouter quatre fois plus de goudrons...
Niveaux recherches, vos ingénieurs ne connaissent que la théorie du papier on dirait. Tant sur l'intérêt réel de ce projet pour désengorger la circulation sur la ville de Nîmes, tant que sur l'écologie en jeu.
Car dans les études réalisées, vu que nous avons toujours jamais été interrogés, il a du être oublié que ce secteur est très prisé des oiseaux malgré la présence d'une école de chasse en proximité. Nous voyons des familles de palombes venant tous les ans, et cerise sur le gâteau, notre maison contient à elle seule une dizaine de nids d'hirondelles que nous avons la chance de voir revenir tous les ans. On a toujours dit pourtant merci les excréments car nous savions la chance que représente ce havre de paix qu'est notre propriété. Nous passons toutes les espèces vivant juste autour de notre habitation et dans une partie du terrain ou vous voulez construire cette superbe quatre voix supplémentaires : Renards, sangliers, lièvres, chats sauvages, lézards, fourmis, verres de terres, scorpions, serpents, souris et mulots, le spectacle des buses en chasse, et des centaines ou milliers d'autres qui devront eux trouver de nouveaux logements. Mais bon vu que ce sont des nuisibles, attardons nous peut être sur les hirondelles alors qui est une espèce protégé. Car nous voyons mal comment une autoroute à quelques mètres ne perturbera pas considérablement leur zone de nidification actuelle.
"Construire construire et tuer le vivant", voila qu'elle doit être votre slogan.
Nous parlons ici que de notre cas et nous ne sommes pas les seuls concernés par l'absurdité de ce projet et le tracé actuellement arrêtés.
Car revenons à l'utilité que vous espérez qui est de désengorger la ville de Nîmes. Il ne suffit pas d'aller loin, Montpellier, c'est vrai que leur contournement à changer quelque chose à leur situation ? Y circulant régulièrement, je vous invite à traverser Montpellier aux heures de pointes et vous verrez qu'aucun quartier Nîmois n'est concernés par autant de bouchons.
D'ou peut être l'idée que l'amélioration des infrastructures actuelles seraient concrètement un meilleur projet pour les citoyens et l'environnement dans son ensemble, plutôt que de détruire des centaines d'hectares de garrigues et de vivants.
Mais attendez, à qui cela va encore vraiment profiter : Politiciens ? Aux amis de qui ? Constructeurs ? Gérants futurs d'un réseau supplémentaires ? Rédacteurs de contrats en tout genre ?
Et qui va en payer le prix : les citoyens et leurs impôts, le vivant, et toutes les personnes comme nous qui vont subir des nuisances considérables tant aux niveau polluant, que de tranquillité. Sans aborder les pertes financières pour de nombreux citoyens qui vont voir leur propriété dévaluer complètement et ou exproprié partiellement ou totalement.
Il est certains que cette contribution tardive n'est que le prémisse d'actions futurs et que nous userons de tout nos droits pour contester ce projet.
Il y aurait tant à dire ici mais nous gardons le reste pour la constitution d'un dossier qui nous semble malheureusement impossible à éviter.

Contribution n°1349 (Web)

Proposée par ChastanierRrémy et Guédon Pierre

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h57
Adresse postale : 10 impasse de l'églantier 30900 Nîmes

J'habite aux romarin c'est en bordure de la nationale 106 . Il faut le contournement ouest nous avons trop de nuisances pour notre santé pollution et bruit, trop d'accidents au carrefour mas de lauze 106 je viens d'apporter ma signature au collectif de quartier mais le dossier vient juste d'être déposé ma voisine m'a prêté son ordinateur pour que je puisse contribuer. Trop de gens veulent décider pour nous ,NOUS VOULONS LE CONTOURNEMENT OUEST

Contribution n°1350 (Web)

Proposée par CHOQUET JEAN PIERRE
(jeanpierre-choquet@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h03
Adresse postale : 739 chemin du Paratonnerre 30900 NÎMES

Dans les documents présentés il est mentionné que les différentes réunions et consultations avaient avéré le souhait de voir retenue la variante 4 ouest, qui passe à gauche du mas de Granon et continue tout droit à travers une zone de garigue pour aboutir à la RN 106.

Le tracé qui est présenté sur le site propose de visualiser ce que serait cette portion de route approximativement depuis l'enjambement sur la voie ferrée et la route de Gajan (RD 907) jusqu'au carrefour avec la RN 106 et c'est un petit film qui nous est proposé.

Ce tracé parfaitement rectiligne correspond au tracé 4 Ouest, rectiligne dans son arrivée et non au tracé présenté sur les documents présentés au public (passage en courbes devant le mas de Ponge et derrière le mas de Granon en plein dans les champs de luzerne « banale » et autres graminées, avec un impact sonore et visuel énorme pour les habitants du quartier et tous ceux qui empruntent la RD 907, si charmante et naturelle ...

Par ailleurs les documents postés par la DREAL montrent que le tracé 4 ouest est moins onéreux que le tracé présenté (40 M€ au lieu de 43 M€).

le seul argument évoqué pour rejeter un tracé qui ne présente que des avantages c'est la présence de quelques bouquets de LUZERNE à FLEURS UNILATERALES, que l'on ne détruira que très partiellement mais dont on fractionnera le terrain d'assise !...

Je me suis longuement posé la question de savoir s'il s'agissait d'un trait d'humour de la part du rédacteur ou d'une solution « repoussoir » pour valider ensuite le tracé ouest.

Malheureusement je ne pense pas que ce soit le cas et je trouve cela inadmissible :

S'interdire de fractionner ce terrain d'implantation de quelques graminées, fussent-elles rares, pour privilégier une section qui impacte fortement tant au plan environnemental que sonore et visuel bon nombre d'habitants ou de passants, c'est vraiment prendre les gens pour des imbéciles et faire des choix qui n'ont pas de sens : si les espèces végétales doivent prédominer sur la qualité de vie des hommes, quel est l'avenir de ces derniers ?

Je demande que l'on supprime de l'enquête publique l'hypothèse de ce tracé totalement aberrant à tous points de vue, au bénéfice du tronçon 4 Ouest, dont le choix est le seul qui soit parfaitement logique et dans l'intérêt de tous !

Pour la culture de chacun, je joins une photo de cette espèce végétale qui coûte si cher au contribuable (3 M€ le détour + impact sur le voisinage !...)

1 document associé
contribution_1350_Web_1.jpg

Contribution n°1351 (Web)

Proposée par thierry
(codou.thierry@orange.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h07
Adresse postale : impasse des tamaris 30820 caveirac

Ci joint extrait compte rendu conseil municipal de Caveirac du 20 Janvier 2022

1 document associé
contribution_1351_Web_1.pdf

Contribution n°1352 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h09

Ne détruisez pas notre belle nature !!

Contribution n°1353 (Web)

Proposée par latraye bernard
(bernard.latraye@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h16
Adresse postale : 18 impasse du basilic 30900 Nimes

>Bonjour, je ne comprend pas pourquoi les communes concernées par le projet ont continué d'attribuer des permis de construire sur les zones concernées par le projet, communes connaissant déjà le passage possible du projet. Pourquoi ne pas geler provisoirement ces demandes? Cela pourrait vouloir dire que les communes concernées n'approuvaient pas ce projet? ou que pour des raisons fiscales celles ci se sont laissées tentées? Quoi qu'il en soit d'autres raisons ont été invoquées comme la sauvegarde d'espèces animales ou végétales inexistantes ou peu représentatives.
D'autres invoquent encore le coût important du projet...Je n'en connais pas ou ça ne serait pas le cas. Donc toutes ces raisons parfois fallacieuses vont elles empêcher la réalisation de ce projet indispensable à une bonne régulation de la circulation dans cette zone? De mon coté je suis POUR LA REALISATION DE CE PROJET

Contribution n°1354 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h17

J'habite des Roches Blanches, le quartier ignoré par la DUP, les concepteurs et les donneurs d'ordre du projet notamment Nîmes Métropole et la mairie de Nîmes.
Il suffisait aux ingénieurs et aux élu(e)s de se promener un peu plus loin de la carrière (non oubliée et une extension est prévue) pour voir les 130 villas et 200 logements collectifs depuis 2017 avec l'autorisation officielle de la ville de Nîmes.
Ce manquement très grave justifie l'annulation de la procédure de la DUP, car le projet a été bâclé à l'évidence.
La copie est très mauvaise pour ne pas dire nulle et elle est à revoir complétement par une autre équipe, c'est comme à l'école.
Je m'interroge si les Maires de Nîmes Métropole, le Maire d'Alès etc… Ont lu le dossier avant de faire sa promotion et de vanter ses mérites selon eux.
Je pense que c'est non et je propose comme à l'école une séance de lecture obligatoire des 2000 pages de la DUP ainsi que le rapport de l'autorité de l'environnement avec une visite préalable des lieux et un QCM à la fin de la journée.
Je suis contre ce projet de contournement CONIMES

Contribution n°1355 (Web)

Proposée par GOMBERT ELISABETH
(e.gombert@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h17
Adresse postale : 739 chemin du Paratonnerre 30900 NÎMES

Ci-joint contribution du Conseil d'administration du Comité de Quartier de Villeverte, en charge de la défense des intérêts des habitants du quartier (environ 900 habitations).

Où va-t-on ?

PS : cet envoi constitue un doublon par rapport au mail déjà posté.
Nous avons fait sciemment de peur que le mail ne soit pas pris en compte pour une raison ou une autre...

1 document associé
contribution_1355_Web_1.pdf

Contribution n°1356 (Web)

Proposée par Chiesa Monique
(monique.chiesa@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h21
Adresse postale : 363 chemin des garennes 13200 arles

Destruction de 185 hectares de garrigues à l'heure où la biodiversité disparait ... et que nous entrons dans une période toxique d'incertitudes climatiques.
Quels enjeux pour le climat ??? Béton et goudron, alors que la plantation massive d'arbres sera très certainement notre protection face au réchauffement climatique.
On nous parle (DREAL) Eviter Réduire Compenser ???? Seulement les mots sur des documents, la réalité est toute autre.
Projet toxique à proximité de plusieurs zones Natura 2000.
Projet d'utilité publique ???? NON !!!! Notre responsabilité sera engagée face à l'avenir des générations futures..... Quel avenir ?????

Contribution n°1357 (Web)

Proposée par Moreau Christophe
(insa.moreau.christophe@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h22
Adresse postale : 620 chemin des hauts de Nimes 30900 Nimes

Vu l'importance du projet d'un point de vue économique, sociétal et environnemental et après une revue des pièces mises à disposition, il me semble qu'il manque beaucoup d'éléments tangibles pour décider d'un tel investissement.
Cependant, il est pertinent de constater que la N106 sous son aspect actuel n'est pas efficace.

Je constate qu'il manque certaines informations, notamment :
1. Une analyse précise et objective des localisation exacte des endroits de blocages et de ralentissements de la N106 actuelle. Il

faudrait donc aussi proposer des solutions pour résorber des dysfonctionnements avant toute chose (des trémies ou toboggans, des voies d'accélération et de décélération, remettre 2 voies à la connexion de la D907 et la N106, etc…).
2. L'analyse du trafic n'est pas précise. Il faut surtout se focaliser sur les heures de pointe et analyser les trajets des utilisateurs de la N106 pour en déduire des vrais flux directionnels.
3. La N106 a été créée il y a plus de 30 ans, avec des aménagements à finir. Il est une évidence qu'avant de déclarer inefficace la N106 actuelle, il faut finir les aménagements prévus.
4. Le coût réel pour les administrés n'est pas présenté. Qu'est ce que ça représentera en augmentation en taxes locales, etc… sachant que les taxes foncières sont déjà très (trop ?) élevées.

Aussi, il n'y a pas eu de solutions alternatives de proposées.
Une première proposition serait déjà de finaliser les aménagements de la N106 prévus initialement de la D907 jusqu'à la sortie 25.
Une deuxième serait de finaliser les aménagements prévus initialement sur la N106 puis de connecter le rond point du CHU au premier barreau vers l'A9.
Tout en rajoutant des ouvrages aidant à la fluidité des VL pour ces 2 propositions sur la N106.

Enfin, en termes de mesure de protection acoustique, notamment pour les hauts de Nîmes, rien n'est réellement prévu et les niveaux sonores vont très significativement augmenter. Alors que cette copropriété avait vocation à être dans la garrigue et au calme.
Les modélisations acoustiques ne couvrent même pas la copropriété et le caractère très calme actuel va être totalement perturbé par le strict respect des « normes » acoustiques à 60 dB maximum.
C'est assez surprenant de voir un tel mépris engendrant une modification importante de l'environnement d'environ 700 personnes.

En l'état, je suis donc défavorable au projet tel que présenté.

Utilisateur de vélo électrique aux heures de pointe en 2015-2017 et 2020-2021 : les hauts de Nîmes – Nîmes quais de la fontaine
Utilisateur aux heures de pointe de la N106 en 2018-2019 : les hauts de Nîmes – Alès
Utilisateur aux heures de pointe de la N106 en 2022 – 2023 : les hauts de Nîmes – Montpellier

---

Contribution n°1358 (Web)

Proposée par Monique Chevalier
(p.chevalier1@free.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h24
Adresse postale : 57 Rue Bonfa 30000 Nîmes

L'avis complémentaire de de l'Agence de l'Environnement n'ayant été joint au dossier de l'enquête publique que le 23 février je croyais, naïvement peut-être, que cette dernière durerait jusqu'au 23 Mars! Je vois qu'il n'en n'est rien et j'apporte rapidement ma contribution.
Je m'appuie principalement sur les remarques de l'Agence (AE) de l'Environnement et du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) auxquelles je souscris pleinement et que je ne vais pas lister à nouveau.
En plus de ces aspects techniques j'insiste lourdement sur la perte de bio diversité entrainée par ce projet. En ce moment de réelle angoisse devant la dégradation du climat nous précipitant vers de noirs horizons, de préconisations de maintiens des terres agricoles, des milieux naturels, de replantations d'arbres...ce projet parait aberrant.
Il va entrainer la bétonisation d'une surface importante entrainant des risques d'inondations, de destructions de zones humides, d'assèchements de sources...et absorber une grande quantité d'eau pour sa réalisation.
Il va entrainer aussi la destruction d'un patrimoine architectural spécifique à travers ces capitelles, destruction d'un couvert végétal particulier de garrigues abritant des espèces protégées . On parle de compensation mais les terrains se font rares, les animaux déplacés ont besoin d'un terrain spécifique et la végétation aussi...il n'y a jamais de véritables compensations, c'est un mot usurpé pour adoucir le dégât causé.
Je ne peux admettre qu'on lance des projets aussi destructeurs et néfastes pour l'environnement sans avoir sérieusement étudié des solutions alternatives moins couteuses et moins destructrices.
La réhabilitation de la ligne ferroviaire jusqu'à Sommières (tout en ménageant une voie verte pour les cyclistes) avait été étudiée il y a quelques années puis abandonnée avec le changement de présidence de l'Agglo. C'est un projet très intéressant à remettre à l'ordre du jour car il a pour objet de réduire le nombre de voitures et de faciliter les déplacements des habitants de la Vaunage.
Or si l'on veut lutter contre les émissions carbone il faut privilégier la réduction du nombre de véhicules et non son augmentation.
Pour fluidifier le trafic sur le tronçon de route entre l'autoroute et le rond point de l'hôpital on pourrait surélever la route au niveau de ces ronds points freinant le débit de la circulation comme cela a été fait un peu plus haut au niveau de la route de Sauve.
D'autres solutions peuvent être envisagées avec des conséquences moins négatives et je suis en totale opposition avec ce projet de contournement ouest de Nîmes.

Monique Chevalier

Contribution n°1359 (Email)

Proposée par anonyme
(bernard.latraye@yahoo.fr)

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h19

Contournement ouest de nimes (RN 106)

Objet : Contournement ouest de nimes (RN 106)

Bonjour,
Je comprends pas pourquoi les communes concernées par le projet ont continuées d'attribuer des permis de construire sur les zones concernées par le projet , communes connaissant déjà le passage possible du projet. Pourquoi ne pas geler provisoirement ces demandes? Cela pourrait vouloir dire que les communes concernées n'approuvaient pas ce projet ?, ou que pour des raisons fiscales celles ci se sont laissées tentées ? Quoiqu'il en soit d'autres raisons ont été invoquées comme la sauvegarde d'espèces animales ou végétales inexistantes ou pas représentatives.
D'autres invoquent encore le coût important du projet… je n'en connais pas ou ca ne serait pas le cas. Donc toutes ces raisons parfois fallacieuses ,vont elles empêcher la réalisation de ce projet indispensable a une bonne regulation de la circulation dans cette zone ? De mon coté je suis pour la réalisation de ce projet.

Envoyé de mon iPad

Contribution n°1360 (Email)

Proposée par Elisabeth GOMBERT - présidente du comité de quartier de Villeverte
(e.gombert@gmail.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h49

CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE sur le CONTOURNEMENT OUEST

Objet : CONTRIBUTION A L'ENQUETE PUBLIQUE sur le CONTOURNEMENT OUEST

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Bonjour Monsieur

Je vous adresse notre contribution en tant que présidente du comité de quartier de Villeverte, ainsi que des membres du conseil d'administration, associés et signataires de cette contribution collective, soit 5 personnes.

En vous souhaitant une bonne réception des présentes, je vous prie d'agréer Monsieur l'enquêteur , nos salutations distinguées.

Elisabeth GOMBERT
739 Chemin du Paratonnerre
30900 - NÎMES

1 document associé
contribution_1360_Email_1.pdf

Contribution n°1361 (Web)

Proposée par Courbaud Edmond
(e-a.courbaud@club-internet.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h33
Adresse postale : 82 impasse des 2 Colonnes 30900 Nîmes

ENQUETE PUBLIQUE POUR LE CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES
QUESTION ENVIRONEMENTALE
Le projet du CONIM est en contradiction formelle avec :
1 - La Loi Climat et Résilience N° 2021 – 1104 du 22 aout 2021 qui vise à atteindre les objectifs de l'accord de PARIS de 2015
2 -La Loi ELAN N° 2018 – 1021 du 28 novembre 2018 (Loi pour l'Evolution du logement et de Numérique) qui vise à établir un établir une trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)
- En effet tout le territoire compris entre la RN 106 et la route du contournement Ouest et au-delà de cette route est inéluctablement voué à être urbanisé ou artificialisé comme le montre l'expérience avec les lotissements de Castanet et de la Combe aux Oiseaux et le golf de Vaquerole et ses logements alentour. Cette artificialisation va contribuer à : - Aggraver le réchauffement climatique, et à Nîmes on commence à savoir ce que veut dire réchauffement estival.
- Aggraver les dépenses liées aux réseaux (routes électricité eau assainissement etc) pour desservir les nouveaux quartiers excentrés
- Aggraver les risques d'inondation puisque nombre de petits thalwegs sont orientés vers les grands ouvrages de la Pondre dans le secteur de la zone industrielle

- Aggraver la détérioration des paysages
- Aggraver les pertes en biodiversité.

Sur ce dernier point, la carte jointe à la présente contribution, sur laquelle figurent les limites orientales des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département, montre bien que les terrains compris entre la RN 116 et la route du CONIM forment une zone de connectivité entre le camp militaire des garrigues et les ZNIEFF et ZICO du nord de la zone d'une part avec la plaine agricole de Caveirac d'autre part. Ces deux pôles d'intérêt écologique, sont « considérés comme les deux principaux réservoirs écologiques du secteur » selon les termes de la page 141 du dossier d'enquête publique. Cette observation doit contribuer à émettre un avis défavorable au projet.

1 document associé
contribution_1361_Web_1.pdf

Contribution n°1362 (Email)

Proposée par Graziella EVESQUE - Assistante de Projets BRL
(Graziella.Evesque@brl.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h57

Enquête publique ZAC Marché Gare

Objet : Enquête publique ZAC Marché Gare

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe un courrier adressé à la mairie de Nîmes à l'attention de la commissaire enquêtrice.
Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

[cid:image005.jpg@01D6F96B.6198F780]
[Logo_LRQA_petit]

Graziella EVESQUE
Assistante de Projets
Direction Aménagement et Patrimoine

www.brl.fr

1 document associé
contribution_1362_Email_1.pdf

Contribution n°1363 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h45

Cycliste "tous temps", velo taff et balade, j'emprunte souvent le chemin des garrigues, seul passage "cyclable" pour rejoindre depuis Milhaud la ZI Saint Césaire, le centre de Nîmes ou la voie verte Caveirac. Or, cet unique passage cyclable va être détruit par le projet de contournement, qui propose quoi à la place? RIEN ! C'est donc une entrave pure et simple au dépalcement des vélos, vélos électriques et cyclomoteurs sur ce trajet. Cette privation de la liberté de se déplacer est inadmissible.

Contribution n°1364 (Email)

Proposée par Yannis SAVIGNON pour AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE
(ysavignon@auchan.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h20

Avis - impacts négatifs du projet CONIMES

Objet : Avis - impacts négatifs du projet CONIMES

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir trouver notre avis concernant le projet de contournement Ouest de Nîmes, qui impacte le site que nous exploitons 1608 avenue Joliot Curie à Nîmes.

Nous avons déposé cet avis sur le registre dématérialisé, contribution N°1343.

Restant à votre disposition,

Cordialement

Pour AUCHAN RETAIL LOGISTIQUE

Yannis SAVIGNON

Responsable Technique National Logistique
Auchan Retail France

Direction technique Régionale EST

Place André MAUROIS - CS 20028

67087 STRASBOURG Cedex 02

CONFIDENTIALITÉ Les informations contenues ou jointes dans ce document sont de nature confidentielle, et destinées à l'usage exclusif de son ou ses destinataires.

Il est expressément précisé que les documents directement ou indirectement liés au projet objet de ce mail y compris nos plans, nos cahiers des charges, études, etc, sont la propriété exclusive de la Direction Technique AUCHAN-IMMOCHAN, toute diffusion ou modification est interdite sans son autorisation expresse.

Si vous n'êtes pas le destinataire, vous êtes informé que toute divulgation, reproduction, distribution ou autre diffusion ou utilisation de cette communication est strictement interdite. Si vous recevez cette communication par erreur, veuillez prendre contact par téléphone immédiatement avec la Direction Technique AUCHAN FRANCE au 03.20.67.51.54.

--
*** Ce message ne doit pas être traité et ne nécessite pas de réponse si vous le recevez en dehors de vos horaires habituels de travail ***

1 document associé
contribution_1364_Email_1.pdf

Contribution n°1365 (Web)

Proposée par Roux Céline
(rouxpaulhan@yahoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h51
Adresse postale : 329 RUE DU MACHAON 30900 NIMES

Bonjour,
J’ai lu le dossier et je suis totalement contre ce contournement car j’habite le Domaine des roches blanches et cela sera une nuisance pour nous. Nous aimons nous promener dans ce secteur et cela ne sera plus pareil avec cette route 2x2 voies qui va couper la garrigue en deux. Sans parler que la vitesse a 110 km va à l’encontre des démarches d’économie d’énergie pour notre planète.
Nous allons subir des nuisances sonores et une dégradation de la qualité de l’air. Vous ne pouvez pas affirmer améliorer notre cadre dévie si on tiens compte de la totalité du bâti traversé par le contournement. Donc Je suis contre le CONIMES.
Ce projet conçu il y a 20 ans ne tiens plus du tout compte à aujourd’hui aux attentes deed Gardois.
Vous allez encore bétonner des espaces verts et cela n’est plus du tout dans l’air du temps de tout bétonner.
L’extension de la carrière vers le domaine des roches blanches va nous causer énormément de nuisance sonore et de poussière.
Nous n’avons pas payer un terrain aussi chère pour avoir ses désagréments.
Je m’oppose à ce projet qui ne tiens pas compte de notre quartier qui est complètement neuf.
Vous dites dans le dossier DEP qu’il n’y a pas d’habitation autorisée impactée. Cela est totalement erroné.
Je suis opposé à ce projet CONIMES.
Vous parlez en page 372/604 du gain temps trajet. Vous pensez vraiment que gagner selon le trajet entre 0.7minutes et 6.8 maximum est justifiable pour un projet aussi coûteux de plus de 300 Millions d’euros.
Cette 2x2 voies va passer a environs 200 mètres de chez nous aux roches blanches et vous n’avait pas du tout pris en compte notre habitation et celle de tout le domaine. Notre bien va subir une perte de 20% annonce par une agence immobilière.

En conclusion, je suis contre ce contournement qui ignore complètement notre qualité de vie dans ce quartier. Vous allez nous polluer avec le bruit, la poussière, la polution. La preuve c'est que notre quartier n'apparaît sur aucun plan.
Au final, vous ne nous avez pas du tout pris en considération, je suis donc contre ce projet.
Cordialement

Contribution n°1366 (Web)

Proposée par Enora Chopard
(laderoutedesroutes@riseup.net)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h51
Adresse postale : 90 route de neufchâtel 76000 Rouen

La coalition La Déroute des routes, née en janvier 2022, rassemble aujourd'hui 47 collectifs en lutte contre des projets routiers partout en France. Nous construisons une analyse systémique sur la politique d'aménagement du territoire et de développement économique menée par l'Etat et par les collectivités territoriales et communauté de communes, en faveur du tout-routier. Cette politique affichée comme telle a pour impact d'organiser à grande échelle l'artificialisation des terres agricoles et naturelles, la destruction de la biodiversité, et l'augmentation des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, ainsi que d'entretenir la dépendance à la voiture individuelle et les injustices sociales liées. Ces impacts sont pourtant ignorés par l'Etat et les collectivités porteuses de projets routiers datant souvent de plusieurs dizaines d'années, au détriment des enjeux sociaux, climatiques, et environnementaux pourtant énoncés dans la Stratégie Nationale Bas Carbone, l'objectif de Zéro Artificialisation Nette et la feuille de route économie circulaire dans lesquelles se sont engagés les derniers gouvernements en place.

Nous portons une proposition de moratoire sur tous les projets destructeurs. Cette proposition a déjà été reprise par plusieurs député-es qui ont déposé des amendements en ce sens lors de l'examen du Projet de Loi Finance 2023 en novembre dernier, ainsi que dans une question orale posée en séance par le sénateur Guillaume Gontard en novembre. Nous demandons qu'un moratoire sur tous les projets routiers destructeurs soit adopté en France, afin de ré-évaluer l'impact de ces projets au regard des avancées scientifiques et sociétales sur la nécessité de changer de modèle d'aménagement pour limiter le dérèglement climatique et les conséquences sur le vivant des grands projets polluants et imposés. En juin 2021, le Pays de Galles adoptait un moratoire sur les projets routiers. En février 2023, le pays décidait de revoir sérieusement à la baisse la construction des routes, en mettant de fortes conditions à la réalisation de nouveaux projets, et en annulant complètement tout ceux qui conduiraient à une augmentation du trafic routier et des émissions de gaz à effet de serre. C'est un exemple qui à notre sens devrait être suivi si nous ne voulons pas que la France, déjà marquée par l'un des réseaux routiers les plus denses d'Europe, ne prenne le chemin inverse à celui de la responsabilité à l'égard du climat, de l'environnement, et des populations.

Dans le cas du Contournement Ouest de Nîmes, contesté vivement par une partie de la population locale comme le montreront probablement les contributions déposées lors de cette enquête publique, ainsi que par le collectif Caveirac Vaunage et de nombreuses associations de protection de l'environnement et de la santé environnementale locales, notre avis est le même. Ce projet, vieux de 20 ans, ne répond à aucun besoin actuel des populations, et ses impacts seraient dramatiques à différents niveaux. Dans le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures publié le 24 février 2023, figure d'ailleurs en annexe une analyse du projet qui vient confirmer les sérieux doutes quand à l'utilité publique de ce projet. Le rapport rappelle l »impact environnemental « très important » du projet, et l'avis de l'Autorité Environnementale, rendu en 2022, qui « comporte de nombreuses réserves » dans le dossier de DU¨P : « l'analyse des incidences sur les milieux naturels ne permettrait pas de caractériser (…) les atteintes potentiellement majeures à ces milieux et aux continuités écologiques, lesquelles sont, de surcroît, cumulées avec celles d'autres projets (déviation Nord de Nîmes sous maîtrise d'ouvrage du Département) ». Le rapport du COI pointe également « les lacunes de l'étude de trafic (qui) la rendent inexploitable pour l'analyse des incidences qui lui sont liées », et une compatibilité avec le SAGE qui « ne serait pas démontrée » concernant la protection de la ressource en eau. Il précise enfin qu ' « aucun accord de financement n'a été formalisé à ce stade avec les collectivités locales, au delà des financements mis en place pour les études. »

Les conclusions du rapport, qui encourage par ailleurs le Gouvernement à reconsidérer la pertinence de la construction de contournements d'agglomération au détriment de véritables politiques de transformation des mobilités et d'investissements dans les transports en commun, les modes actifs, et le ferroviaire. Sur ce point, et concernant le contournement de Nîmes, le rapport explique que « la preuve n'est pas faite aujourd'hui que ce projet, qui présente de nombreux points d'échange, intègre une volonté de compacité urbaine compatible avec les orientations de la politique ZAN, ni avec les objectifs de maîtrise de l'autosolisme ». Lors d'une interview donnée suite à la publication du rapport, Clément Beaune, ministre des transports, précisait qu'il faudrait être « beaucoup plus sélectif » concernant les grands projets routiers.

En conséquence, et au vu des réserves majeures concernant le projet de Contournement Ouest de Nîmes, ainsi que de la nécessaire prise de conscience globale sur les impacts critiques de la politique du tout-routier sur l'environnement, le climat, la santé, et les injustices sociales, la coalition La Déroute des Routes présente une contribution entièrement négative à ce qu'une Déclaration d'Utilité Publique lui soit accordée.

Contribution n°1367 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Famille DEFONS

Déposée le mercredi 8 mars 2023 à 10h51

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°23 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 23
Numéro de la page issu du registre papier : 8

1 document associé
contribution_1367_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°1368 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Famille LORGEAS

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°24 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 24
Numéro de la page issu du registre papier : 9

1 document associé
contribution_1368_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°1369 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Alain LORGEAS

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°25 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 25
Numéro de la page issu du registre papier : 11

2 documents associés
contribution_1369_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1369_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1370 (Mairie de Nîmes)

Proposée par AUGER Vincent

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°26 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 26
Numéro de la page issu du registre papier : 11

2 documents associés
contribution_1370_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1370_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1371 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Olivier BONICEL

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°27 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 27
Numéro de la page issu du registre papier : 12

1 document associé
contribution_1371_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°1372 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Madame GOT

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 11h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°28 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 28
Numéro de la page issu du registre papier : 12

2 documents associés
contribution_1372_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1372_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1373 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Comité de quartier du Mas de Lauze

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°29 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 29
Numéro de la page issu du registre papier : 13

2 documents associés
contribution_1373_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1373_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1374 (Web)

Proposée par JEAN PIERRE CHOQUET
(jeanpierre-choquet@hotmail.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h57
Adresse postale : 739 chemin du Paratonnerre 30900 NÎMES

Par la présente, je reviens sur la contribution écrite que j'ai formée sur le cahier le samedi 25 février à la mairie de Caveirac (contribution n° 23, me semble-t-il).

Je ne renie absolument pas ce que j'y ai écrit et le confirme ici en ce qui concerne la nécessité, préalablement à la réalisation d'un contournement dont les documents mis à disposition ne font absolument pas la démonstration de l'utilité, de terminer le passage à 2x2 voies de la RN106 avec ses enjambements, passages en souterrain, tournes à droite et autres aménagements.

Mais l'étude approfondie des documents mis à dispositions m'a amené à me faire une opinion contraire à celle que j'avais formulée en ce qui concerne la nécessité d'un tel projet.

Je souhaite donc ici revoir ma copie en ce qui concerne, en bas de page, une formulation dont je n'ai pas le souvenir exact mais qui parle de l'utilité de ce projet.
J'exprime donc ici ma désapprobation, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

En effet, ce projet me semble insuffisamment documenté, notamment en ce qui concerne le trafic : il n'y a pas eu de véritable étude de flux (qui part quand et d'où pour aller où, à quelle heure, et temps mis pour ce parcours en fonction des horaires).

On se contente de quelques indicateurs génériques qui n'ont pas véritablement de sens et représentent des moyennes qui n'ont pas de sens (temps moyen, etc) pour justifier les avantages du projet (gains de temps).

Partant, comment poursuivre le raisonnement et évaluer par quels moyens l'impact sur le trafic : même partiellement délesté d'une partie des véhicules qui l'empruntaient, le parcours sur la RN106 restera difficile à cause de son organisation (ou plutôt absence d'organisation) depuis la Calmette jusqu'à Nîmes Ouest.

Finissons donc ces travaux d'un budget très sensiblement moins élevé, éventuellement par tranches, avant de constater qu'un contournement ouest est une véritable nécessité.

Car, qu'adviendra-t-il de ces travaux lorsque les collectivités concernées seront ressorties exsangues sur le plan budgétaire ?

D'ailleurs le rapport n'en conteste pas l'utilité, au contraire, mais il ne précise pas non plus qu'ils sont prioritaires et laisse entendre qu'ils devront être réalisés à terme, sans autre précision.

Ne parlons pas du coup écologique (185 hectares), financier (pour les contribuables), environnemental et sociétal.

NE METTONS PAS LA CHARUE AVANT LES BOEUFS ET PROCEDONS PAR ORDRE LOGIQUE ET ACCEPTABLE

Contribution n°1375 (Web)

Proposée par DELPY Frédéric
(frederic.delpy@lafarge.com)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h57
Adresse postale : 1967, avenue Joliot Curie 30000 NIMES

RAS

Contribution n°1376 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Les Riverains, promeneurs et défenseurs de la nature

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°30 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 30
Numéro de la page issu du registre papier : 13

2 documents associés
contribution_1376_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1376_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1377 (Mairie de Nîmes)

Proposée par ROCHE Lionel

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 14h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°31 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 31
Numéro de la page issu du registre papier : 13

1 document associé
contribution_1377_Mairie de Nîmes_1.pdf

Contribution n°1378 (Web)

Proposée par Fabien Bosc
(fabien.bosc@gmx.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h58

Bonjour,
J'ai lu en profondeur le dossier d'enquête publique pour le contournement Ouest de Nîmes.
Ce dossier me semble particulièrement biaisé et cherche à "cacher" les effets négatifs de sa réalisation. Par exemple, seuls les aspects positifs sur la qualité de l'air autour de la N106 sont mis en avant et il faut aller chercher dans les détails et les annexes pour voir qu'à l'échelle globale c'est bien une dégradation qu'apporte ce projet.
Par ailleurs, il y a de nombreuses fautes, erreur de calculs dans les tableaux... Les rédacteurs ont même oublié une phrase particulièrement éloquente, p.46 de la pièce E2: « Clôtures : à compléter selon retour DREAL, sinon rester flou ? ».

Beaucoup d'arguments contre ce projet sont présentés dans les observations et j'en rejoints la plupart: la non pertinence du projet, son coût faramineux pour un résultats médiocre, les impacts environnementaux, l'augmentation du trafic sur la RD40, l'impact sur le climat et la biodiversité, etc etc. Quasiment tout est mauvais.

Je souhaite apporter des connaissances sur la partie hydrogéologique. Je m'intéresse depuis longtemps à l'eau sur notre territoire, l'eau des communes et l'eau des garrigues, les sources, les puits des mas, la fontaine de Nîmes.
Le dossier est très faible sur cet aspect, et je suis étonné que les études hydrogéologiques ne sont pas portée en annexe du dossier. Pourquoi cela? les résultats étaient trop mauvais? On a au moins 2 études citées: Fondasol 2020, et 2G Génie Géologique 2018, en plus du CETE (2009). Pourrions nous les consulter?
Les nappes et karst traversés sont considérés comme "très vulnérables" ou d'"intérêt majeur". Je confirme ces jugements. Mais que fait le porteur de projet pour réellement protéger ces ressources des pollutions? Le dossier apporte peu d'éléments.

Par ailleurs, le porteur de projet n'a pas fait de recensement de terrain des forages et sources. J'en connais plusieurs autres, déclarés ou non, qui pourraient être impactés par le projet. Il faudrait mener une véritable enquête auprès des habitations de ce territoire, comme l'a fait la SNCF pour le projet de ligne TGV dans les années 2010.
L'étude sur l'impact que pourrait avoir le projet sur ces sources, puits et forages est quasi inexistante. Même si la piézométrique de la source n'est pas mesurable, son altitude l'est et on peut évaluer un impact. Par ailleurs, un abaissement de nappe peut avoir un impact beaucoup plus loin que la zone d'étude actuelle.
En conclusion sur ce point, il manque au dossier une véritable étude hydrogéologique qui ne peut pas attendre le dossier "loi sur l'eau" évoqué. La déclaration d'utilité publique dépend de l'impact sur ces eaux souterraines.

Par ailleurs, le porteur de projet a pris en compte les captages d'eau potable de Bernis, Milhaud, et la Source Perrier. Mais qu'en est-il du nouveau captage de Milhaud envisagé depuis longtemps (études longues) un peu au Sud du village? Le CONIM viendra-t-il mettre en péril cette future ressource importante pour le village? Le dossier n'évoque pas non plus qu'au bout du ruisseau de Vallongue (impacté par le tracé) il y a un autre captage d'eau potable, celui de la Rouvière.
Enfin, le projet oublie dans les réseaux d'eau potable public la canalisation qui relie Nîmes aux villages de la Gardonnenque (Gajan) mise en place dans les années 90 pour alimenter ces villages en plein développement.

En conclusion, considérant tout ces éléments et l'impact potentiel sur notre environnement pour des gains minimes, je suis contre ce projet. S'il doit se faire, je souhaite que soit mis en place des mesures de protection réelles et un suivi scientifique poussé pour savoir si les sources de nos garrigues, patrimoine naturel et humain, sont impactées ou non, et notamment celle à l'origine de la ville de Nîmes: la Fontaine de Nîmes. Il ne suffit pas de dire "la surface imperméabilisée est faible" comme dans le dossier (p.310 de la pièce E2), ce raisonnement nous a mené petit à petit à une imperméabilisation forte des sols et une baisse des recharges de nos nappes d'eau. C'est l'effet cumulé qui compte.

Contribution n°1379 (Web)

Proposée par thierry
(codou.thierry@wanadoo.fr)
Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h58
Adresse postale : impasse des tamaris 30820 caveirac

Ci joint article reporterre

1 document associé
contribution_1379_Web_1.pdf

Contribution n°1380 (Mairie de Nîmes)

Proposée par Jacques SANDRA

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°32 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 32
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1380_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1380_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1381 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h59

De la pollution sonore pour Milhaud ! C'est ce que promet le projet de contournement, malgré une étude accoustique qui se veut rassurante, voire "vendeuse". La réalité est toute autre: tout l'ouest du village entend déjà le bourdonnement permanent de l'autoroute, et mais aussi l'actuel rond point de la RN113, que l'accélération des véhicules qui en sortent rend très bruyant (voitures, mais aussi poids lourds et encore plus motos ...). Alors, on veut nous faire croire qu'un nouveau rond point encore plus proche du village, et menant à une route en hauteur serait conforme au confort accoustique. NON. C'est de la pollution sonsore pure et simple àn laquelle il faut trouver des solutions (mur anti bruit, passage souterrain , aoutre implantation ou autre..)

Contribution n°1382 (Mairie de Nîmes)

Proposée par PAULHAN Sylvie

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 15h15

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°33 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 33
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1382_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1382_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1383 (Mairie de Nîmes)

Proposée par AUCHAN RETAIL

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 16h13

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°34 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 34
Numéro de la page issu du registre papier : 14

2 documents associés
contribution_1383_Mairie de Nîmes_1.pdf
contribution_1383_Mairie de Nîmes_2.pdf

Contribution n°1384 (Mairie de Caveirac)

Proposée par OLLIER Raymond

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°52 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 52
Numéro de la page issu du registre papier : 4

2 documents associés
contribution_1384_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1384_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1385 (Mairie de Caveirac)

Proposée par Arlette et Claude ESCALIER

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 09h30

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°53 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 53
Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_1385_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1386 (Mairie de Caveirac)

Proposée par DUSSAUD Anne

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h00

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°54 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 54
Numéro de la page issu du registre papier : 4

2 documents associés
contribution_1386_Mairie de Caveirac_1.pdf
contribution_1386_Mairie de Caveirac_2.pdf

Contribution n°1387 (Mairie de Caveirac)

Proposée par BEAUME Gérard

Déposée le jeudi 9 mars 2023 à 10h45

Merci de prendre en compte les éléments en pièce jointe.
Contribution n°55 du registre papier.

Suivi des contributions du registre papier
Numéro dans le registre papier : 55

Numéro de la page issu du registre papier : 4

1 document associé
contribution_1387_Mairie de Caveirac_1.pdf

Contribution n°1388 (Web)

Proposée par anonyme

Déposée le lundi 6 mars 2023 à 15h11

Bonjour,
*habitant du chemin de la cigale à Nimes, je suis contre pour les raisons suivantes:
Impact environnemental
Nuisances sonores
Polution atmosphérique
accroissement du risque d'incendie au nord de Nimes dans le couloir du vent dominant
Démesure du projet au regard des bénéfices
Impact paysager
Usager quotidien de la RN106 du bois des espeices à Nimes ouest, les quelques minutes de bouchons chaque jour ne justifient pas les nuisances et l'impact écologique que le projet va générer.